



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

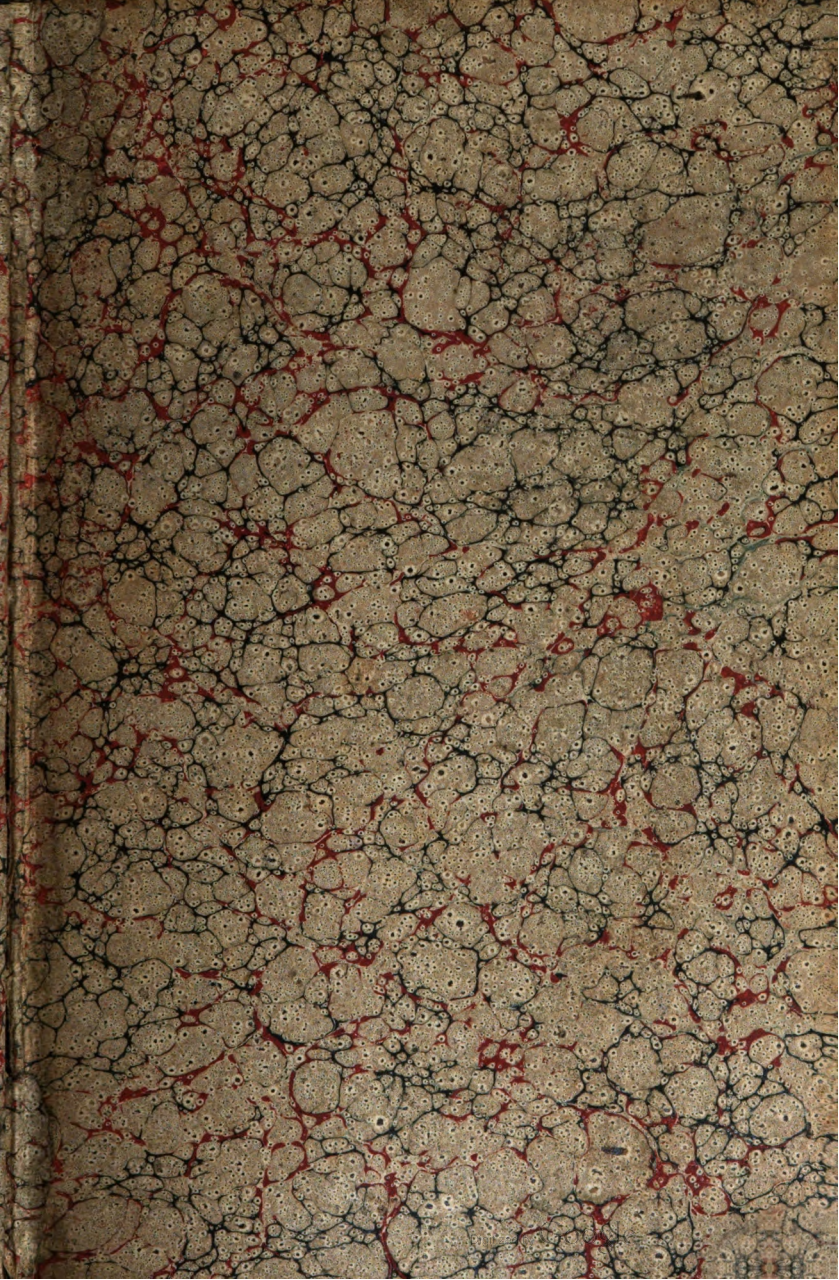
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







E1-1

IF 146/165

(974) SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE M^{me} V^e BELIN.

HISTOIRE
DE FRANCE

PAR

M. LAURENTIE.

SECONDE ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME V.

PARIS,
LAGNY FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE GARANCIÈRE, 8.

1858.



HISTOIRE DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

Confusion des événements modernes. — Suite des récits. — Conseils donnés à la reine. — Cohues d'ambitions. — Renversement du système de Henri IV et de Sully. — Supplice de Ravaillac. — Politique des princes. — Le prince de Condé reparait. — Début de la régence. — Pillages. — Les Concini. — Nouveau caractère des factions. — Sully est obligé de se démettre de ses charges. — Changements. — Les protestants se ravivent. — Assemblée de Saumur. — Morts célèbres. — Projet de mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche. — Murmures et séditions. — Faveurs nouvelles des Concini. — Les princes quittent la cour. — Le prince de Condé appelle à lui les protestants. — La cour traite avec les princes. — Etats généraux. — Récits et jugements sur les travaux de cette assemblée. — Les princes se précipitent dans les oppositions du parlement. — Conflits nouveaux. — Satires contre la reine. — Rivalités et vengeances. — Condé publie des manifestes. — Le parlement reste fidèle. — Anarchie civile. — Pacification. — Concini est en butte aux haines de la cour. — Incidents. — Isolement du roi. — Le prince de Condé est arrêté. — Scandales des récompenses. — Intrigues nouvelles. — Richelieu paraît. — L'anarchie éclate. — Situation de Louis XIII. — Résolution extrême contre Concini. — Meurtre de Concini. — Sanglantes tragédies. — Changement au Louvre. — Arrêt du parlement. — Partage des dépouilles. — Procès infâme contre la femme de Concini. — Horrible mort. — Les notables à Rouen. — Faveur de de Luynes. — D'Epéron quitte la cour. — Intrigues de la reine mère. — D'Epéron lève le drapeau. — La reine mère va le rejoindre. — Guerre civile. — Négociations. — Paix nouvelle. — Rôle de Richelieu. — De Luynes monte au sommet de la faveur — Cour d'Angers. — La France paraît s'allumer de nouveau. — Combats nouveaux. — La mère et le fils vont s'embrasser à Brissac. — Le roi en Béarn. — Orages nouveaux.

LOUIS XIII.

A mesure que nous avançons dans l'histoire moderne, les personnages se multiplient et les événements se divisent comme en petites parcelles. La royauté n'a plus sa marche simple. La cour se montre avec ses mille têtes. Les intrigues sont complexes, et partant les récits deviennent confus.

La rapidité que j'ai cherchée commence à devenir de plus en plus difficile. C'est un rude travail que de choisir. Je voudrais tout embrasser ; mais alors l'ouvrage s'étendrait sans mesure ; et il est vrai que la fatigue serait moindre ; les drames se dérouleraient d'eux-mêmes ; et aussi plus d'une fois j'ai regretté de m'être imposé cette abréviation laborieuse, qui peut-être écarte la variété et l'intérêt. D'autre part, les mémoires historiques sont aujourd'hui aux mains de chacun. L'objet du présent ouvrage a été d'en concentrer les récits, afin que toute l'histoire de France pût être embrassée sous un point de vue national à la fois et catholique, et par là même servir de règle aux jugements. Qu'on ne s'étonne donc pas de me voir suivre mon dessein de concision. En écartant les détails, je continuerai de dire les sources où la curiosité pourra se satisfaire. Mon livre sera ce que je l'ai voulu, un livre précis. J'en conçois un autre qui aurait du charme, ce serait comme un dépouillement de tous les mémoires. Il serait long, mais ceux qui veulent être amusés le liraient comme un roman, et peut-être il ne serait pas autre chose.

1610. — Le duc d'Épernon, ayant vu Henri IV frappé à mort, avait été le plus prompt à songer à l'hérédité de la couronne. En un moment il donna des ordres pour aviser à la sécurité publique. La reine lui dut le calme de ce passage à la royauté d'un enfant.

En un moment aussi toute la cour se précipitait aux pieds de la reine. Une révolution de palais venait de se faire. Sully le comprit de sa retraite de l'arsenal, et à partir de ce moment on croit voir dans ses récits une vague hésitation.

dans son devoir. Il sort toutefois sous l'impression terrible de la nouvelle qui a volé à ses oreilles. Quelques gentilshommes le suivent. Il paraît dans les rues, mais on ne sait s'il se dirige vers le Louvre. On lui parle de quelque danger qu'il y aurait pour lui à se montrer en ce moment à la cour, et cet indice est encore d'une signification douteuse à l'histoire. Il rencontre le maréchal de Bassompierre avec une suite de cavaliers, et dans la douleur qui l'opprime, il veut les exhorter à servir le roi nouveau, et leur parle de serment à faire. « Monsieur, répondit Bassompierre, c'est nous qui faisons faire ce serment aux autres. » Et ce mot est toute une révélation pour Sully¹.

Déjà quelques-uns conseillaient à la reine de le faire arrêter. Il y eut quelques moments d'anxiété; Sully rentra dans son arsenal; alors la reine le fit appeler. Des deux côtés il y avait de la crainte: Sully ne parut que le lendemain. D'Épernon courait au parlement demander, ou plutôt imposer la régence de la reine. Assis au banc des pairs, et montrant son épée qu'il tenait à la main dans son fourreau: « Elle est dans son fourreau, dit-il, mais il faudra qu'elle en sorte si l'on n'accorde pas dans l'instant à la reine mère un titre qui lui est dû selon l'ordre de la nature et de la justice. » La délibération fut rapide sous de telles impressions. Le lendemain la reine allait avec son fils, enfant de neuf ans, tenir un lit de justice, et recevoir avec éclat la régence qu'un arrêt lui avait déférée². Toute la noblesse s'était précipitée, quoique avec des pensées diverses. Ce fut alors que parut Sully. « Mon fils, dit la reine au jeune Louis XIII, c'est monsieur de Sully, il le vous faut bien aimer; car c'est un des meilleurs et des plus fidèles serviteurs du roi votre père, et le prie qu'il continue à vous servir de père³. » C'étaient des paroles de cour; elles annon-

¹ *Mém.* de Bassompierre.

² Récit de la régence de Marie de Médicis, délibération et arrêt du parlement, *Relation faite par Jacques Gillot*, Collect. des Mémoires. — *Mém.* de Pontchartrain, *ibid.* — Voyez là même les discours de la reine et de l'enfant roi. Détails curieux.

³ *Mém.* de Sully.

çaient que les pensées de violence avaient fait place à des desseins de tromperie. Du parlement la cour se rendit à Notre-Dame, « où tout le peuple, comme en reconfort de son malheur, cria à pleine voix, hautement mais tristement, vive le roy¹. »

En même temps se faisait une cohue d'ambitions pour le conseil de régence. Tous les princes, tous les grands voulaient en être, et les ministres semblaient seconder cette influence, qui les devait, pensaient-ils, laisser plus maîtres des affaires, par les conflits qu'elle produirait. Déjà, en effet, un conseil intime et secret se formait autour de la reine. Là dominaient ces deux Italiens que nous avons nommés, Concini et sa femme Léonor Galigai, deux créatures de Marie de Médicis, réservées dès lors aux épreuves les plus contraires de la fortune. S'il en faut croire les Mémoires de Sully, l'ambassadeur d'Espagne et le nonce entrèrent dans ce conseil secret, pour délibérer à *des heures indues*, avec le P. Cotton et le médecin Duret; et d'Épernon, Sillery, Villeroy, d'Arnaud, intendant des finances, ne craignirent pas de faire cortège à ce fatal favoritisme.

Il est vrai qu'à partir de ce moment les récits de Sully deviennent pleins de colère. Comme la cour s'apprête à être ingrate, son mécontentement est suspect. Cherchons le vrai parmi ces chocs de vanité.

Ce qui est certain, c'est que l'aspect de la politique change soudainement. L'alliance avec l'Espagne reparait; les ligues protestantes sont altérées; les huguenots s'inquiètent, et sous une couleur catholique les intrigues sont ardentes: l'État s'ouvre comme une proie².

Tout le système de Henri IV et de Sully était renversé dès le début. Aussi le rôle de Sully aux conseils devient ambigu. Bientôt éclatent contre lui les colères des grands que sous l'autre règne il avait contenus ou blessés. Le comte de Soissons était le plus implacable³: il offrit à d'Épernon de

¹ *Journal de l'Étoile.*

² *Mém. de Sully.*

³ Charles de Bourbon, comte de Soissons, fils de Louis I^{er}, prince

faire poignarder Sully dans le Louvre. Sully se sent en butte à ces formidables haines ; il court solliciter les bonnes grâces du duc de Soissons « par plusieurs excuses et basses soumissions ¹, » et il se fait une réconciliation apparente. Après quoi, Sully veut sortir des affaires ; sa famille l'y retient quelques jours encore par ses larmes.

En même temps se jugeait en parlement le crime infâme de Ravailac. L'instruction fut rapide. On eut peur de trouver des complices ou de toucher à des indices révélateurs ². « Toutes ses réponses et toutes ses actions font que cet auguste sénat qui avoit examiné sa vie pour condamner son corps, et (ces) deux docteurs qui l'avoient épluché pour sauver son âme, conviennent en cette croyance, qu'autre n'est auteur de cet acte que ce misérable, et que ses seuls conseillers ont été sa folie et le diable ³. » La sentence fut atroce. Elle portait que Ravailac aurait la main droite brûlée dans un feu de soufre, qu'il serait tenaillé aux mamelles, aux cuisses, aux jambes ; qu'on répandrait ensuite sur ses blessures du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix et du soufre fondu ; qu'il serait écartelé, ses membres jetés au feu, et ses cendres dispersées. Le peuple courut à cet horrible spectacle. Le crime excitait l'horreur ; la punition excita la joie. Le peuple se voulait précipiter pour déchirer le parricide ; des archers, *armés jusqu'aux dents*, dit l'Étoile, le protégèrent. Ravailac s'étonna des cris furieux qui s'élevaient contre lui. « On m'a bien trompé, dit-il, quand on m'a voulu persuader que le coup que je ferois seroit bien reçu du peuple ⁴. » Devant le peuple, avide de vengeance, il passa par les tortures qui lui étaient préparées. Bientôt ses cris remplirent l'air, semblables à des hurlements. Un jeune homme, ému de pitié à la vue de ce supplice, osa dire : *Quelle cruauté!* le peuple faillit le mettre en pièces. Puis,

de Condé. Il porte, dans les mémoires, le nom de *monsieur le comte*.

¹ *Journal de l'Étoile*.

² *Ibid.*

³ *Mém. de Richelieu*.

⁴ *L'Étoile*.

quand le bourreau eut séparé les membres de Ravailiac, la foule se leva pour en enlever quelque lambeau, et partout dans les rues s'élevèrent des bûchers où l'on brûlait à plaisir ces misérables restes disputés à la justice publique.

Quelques jours après, on portait le corps de Henri IV aux sépultures de Saint-Denis, d'où un autre peuple devait le chasser un jour dans un autre de ses enthousiasmes.

Le prince de Condé avait appris à Milan la mort de Henri IV. Les Espagnols voulurent le tenter par quelque espérance d'hérédité royale. Il suivit en ce moment une inspiration meilleure, et se hâta d'échapper à leurs intrigues.

Le duc de Bonillon l'avait devancé. Éloigné de la cour pour des causes différentes, il reparut avec son génie inquiet, et assista aux premiers conseils qui furent tenus sur les affaires de l'Europe.

Henri IV, avons-nous vu, venait de préparer une expédition mystérieuse; deux armées étaient formées : l'une en Champagne, l'autre en Dauphiné; la première destinée à disputer la succession de Clèves et de Juliers, la seconde appelée à enlever le duché de Milan de concert avec le duc de Savoie. Un traité signé par Lesdiguières à Bursol venait de confirmer ce dernier dessein¹.

Mais toute cette politique, dirigée contre la suprématie de l'Autriche et de l'Espagne, venait de se rompre d'elle-même. On délibéra dans les conseils comment seraient motivés des desseins contraires. Des traités venaient d'être signés; comment en présenterait-on la violation soudaine, soit au duc de Savoie, soit aux princes d'Allemagne intéressés à l'expédition de Clèves et de Juliers? Sully, confident de Henri IV, ne put que murmurer quelques vaines paroles de respect pour sa mémoire; lui-même sentait s'évanouir toutes les pensées qu'il avait si lentement mûries avec le roi son maître; il laissa faire le conseil. On envoya déclarer au duc de Savoie qu'on maintenait son alliance intacte, mais qu'on ne pouvait le seconder dans son entreprise sur Milan. Il

¹ 25 avril 1610. Suite de l'*Hist.* de de Thou, liv. III.

n'avait, lui disait-on, qu'à rechercher la bonne grâce du roi d'Espagne, et on lui offrait la médiation de la France. Il fallut que le prince de Piémont, fils du duc de Savoie, allât à Madrid s'agenouiller devant Philippe III, et se faire suppliant pour son père, comme pour un criminel. Le roi d'Espagne, prince inerte et immobile dans son palais, prit moins de plaisir que ses ministres à cette humiliation, dont une part tombait sur la France. Le prince de Piémont s'en retourna pardonné. Quant à l'expédition d'Allemagne, on feignit de ne pas la délaissier. L'armée de Champagne s'achemina vers Juliers, assiégé par le célèbre comte Maurice et les princes allemands; elle arriva pour être témoin de la capitulation de la place. On n'aspirait qu'à des semblants de dignité.

Alors reparut le prince de Condé. Son retour remplit d'émotion toute la cour; une foule de gentilshommes coururent à sa rencontre à Senlis. On crut voir un commencement de cabales. Mais lui-même était troublé de doutes. Il entra à Paris, et marcha droit au Louvre avec une suite de quinze cents chevaux, l'esprit inquiet et défiant. Cette peur mutuelle fit que l'entrevue du prince et de la reine fut bienveillante. On se rassura à force de soupçons réciproques; puis la reine fit à Condé des dons magnifiques: l'empressement et les caresses tinrent lieu de sécurité.

Cependant le conseil de régence était ardent à défaire toute l'administration de Henri IV. Il fut aisé de provoquer la joie du peuple en réformant les édits bursaux, en modérant les tailles, et en supprimant toutes les poursuites commencées pour la levée des taxes. En ces réformes précipitées, il semblait qu'on eût en vue de heurter l'autorité de Sully, et chaque discussion du conseil lui devenait une blessure. Quelque temps il lutta contre la politique nouvelle par son aptitude savante et sa ténacité réglementaire; mais le favoritisme emportait tous les obstacles. L'ardeur des réformes était surtout l'avidité des places et des honneurs. L'Italien Concini se précipitait en aveugle dans sa faveur, et les princes semblaient prendre plaisir à flatter sa fureur de dominer.

Dès le début de la régence, les épargnes du trésor allèrent s'amonceler en ses mains ¹. Et par les ressources dérobées à l'État l'audacieux favori acheta des charges et des titres, d'abord le marquisat d'Ancre de la maison d'Illumières, puis la lieutenance générale de Picardie de M. de Créquy, et enfin le titre de premier gentilhomme de la chambre du duc de Bouillon. Ce dernier trafic fut le plus infâme. Concini, par la charge de premier gentilhomme, s'égalait aux plus grands. Le duc de Bouillon se fit payer à prix d'or cette satisfaction de vanité; et par supplément Concini fit supprimer les bureaux d'entrée et de sortie que Henri IV avait établis autour de Sedan; ce fut pour le duc de Bouillon un profit immense. Le prix de sa charge lui était ainsi payé deux fois aux frais de l'État.

Sully frémissait de ces pillages. Il ne les pouvait prévenir ni réprimer. Il songea à disparaître : il s'alla renfermer dans ses terres. Sur ces entrefaites, on conduisit le roi à Reims pour être sacré. La reine rappela Sully; mais son crédit n'était plus qu'une ombre.

Concini, qu'on appelait le marquis d'Ancre, dominait la cour entière. Sa faveur devint insolente : il disposa effrontément de tous les emplois.

Charles de Bourbon, fils naturel d'Antoine, roi de Navarre, venait de mourir à l'abbaye de Marmoutiers où il s'était retiré après avoir quitté son archevêché de Rouen. Concini demanda l'abbaye célèbre pour Étienne Galigai, frère de sa femme Léonor. Cet Étienne Galigai était difforme d'esprit et de corps. On l'appelait le *Magot de la cour*. « Grand personnage, dit l'Étoile, lequel, apprenant à lire depuis quatre ans, n'y pouvait encore mordre. Les moines, ajoute-t-il, n'en vouloient point aussi pour leur abbé; disoient qu'ils avaient accoustumé d'estre commandés par des princes, et non par des menuisiers comme cestui-ci qu'on avoit veu manier la rabot en une boutique ². » Le

¹ Voyez l'ordonnance du *comptant*, dans les *Mém.* de Sully. C'était une ordonnance par laquelle le roi se faisait remettre, sur sa signature, les sommes disponibles, sans en rendre compte.

² *Journal-registre de Louis XIII.*

Magot n'en fut pas moins l'abbé des superbes moines ; plus tard on le fit archevêque de Tours.

1611. — Le duc de Bellegarde, qui était aussi premier gentilhomme de la chambre, osa seul à la cour risquer une brouillerie avec le parvenu Concini. Un frêle motif donna de l'éclat à leurs mutuelles colères. Le marquis d'Ancre, entrant en fonctions au nouvel an, prétendit avoir la clef de l'appartement de Bellegarde. Le refus le rendit furieux. Il y eut une explication injurieuse devant la reine. Concini sortit du Louvre, et dit qu'il n'y rentrerait que lorsqu'il aurait vu Bellegarde l'épée à la main. La cour se divisa ; les plus fiers prirent parti pour Bellegarde, les plus souples pour Concini. Les princes du sang même s'engagèrent dans la querelle. Le comte de Soissons avait commencé par se déclarer pour Bellegarde : des conseillers courtisans le ramenèrent au favori. Puis on le fit arbitre, et Bellegarde remit en ses mains la clef disputée. La question fut profondément examinée. Le marquis d'Ancre s'offrit comme un homme utile à seconder les vues actuelles du comte de Soissons. Le comte demandait le mariage de son fils, comte d'Enghien, avec mademoiselle de Montpensier ; Concini promit d'intervenir pour avoir l'agrément de la reine. Le comte de plus aspirait à chasser décidément Sully de la cour ; Concini s'offrit comme instrument de ses rancunes. Par ces motifs la querelle fut assez instruite ; le comte de Soissons adjugea au marquis d'Ancre la clef de l'appartement de Bellegarde.

Ainsi les factions s'animaient, et les rivalités politiques n'étaient plus qu'une dispute de faveur jalouse, cupide et vaniteuse.

Quelques incidents portèrent l'irritation au comble. Le duc de Guise aspirait en secret à la main de mademoiselle de Montpensier. Depuis la mort de *Héni IV* ses vœux étaient devenus plus hardis ; il l'emporta sur le comte de Soissons ; de là un dépit furieux ¹.

Là-dessus une autre querelle éclata, qui faillit engendrer

¹ *Mém.* de Bassompierre.

une guerre civile ¹. Ce même comte de Soissons et le prince de Conti, son frère, se rencontrèrent en carrosse, dans une rue, sans se connaître, avec une suite inégale de gentilshommes. Les cochers se disputèrent le passage par la menace et l'insulte; les gentilshommes se mêlèrent à la querelle; la suite du prince de Conti était la plus faible; il se tint pour offensé. Le comte de Soissons lui envoya faire des excuses. *A demain pourpoint bas!* répondit le prince de Conti. On s'attendit à un combat: il fallut que la reine intervint. Mais déjà la cour était pleine d'émotion; le prince de Condé se porta médiateur. Puis le duc de Guise, ayant voulu seconder l'accommodement, blessa la susceptibilité du duc de Soissons, rien qu'en passant devant son hôtel avec une suite de cent cinquante gentilshommes; cela parut une insulte: le superbe prince du sang voulait se précipiter sur le téméraire prince de Lorraine. Les colères et les vanités étaient bouillonnantes; Paris fut sur le point de voir renaître les combats dans les rues. Les bourgeois s'armèrent; la sédition grondait: il fallut que le vieux duc de Mayenne vint déclarer devant la reine que son neveu le duc de Guise était mari d'avoir donné à sa majesté sujet de se plaindre de lui. Ce fut une réparation ambiguë. La reine ordonna au comte de Soissons d'en être content ².

Une autre satisfaction lui était donnée. Par l'intrigue de Concini, Sully était enfin obligé de se démettre d'une partie de ses charges. On le dédommagea par un don de cent mille écus, auquel on ajouta bientôt une pension de vingt-quatre mille livres. Il garda la charge de grand maître de l'artillerie et son gouvernement du Poitou; mais on continua de le décrier, et il fut obligé de publier des apologies. La meilleure de toutes était la haine acharnée des dilapidateurs de l'État. Sa renommée a survécu aux outrages. L'histoire peut trouver des fautes dans sa vie, de l'égoïsme dans sa politique, de la cupidité dans ses économies. Mais son génie est incontestable. Sully a fait l'admi-

¹ *Mém.* de d'Estrées. — *Mém.* de Pontchartrain.

² Le P. Griffet, *Hist. de Louis XIII.*

nistration moderne. A ce seul titre, il mérite d'être honoré comme un des grands ministres qu'ait eus la France.

Châteauvieux, chevalier d'honneur de la reine, fut nommé capitaine de la Bastille à sa place. La charge de surintendant des finances fut supprimée; trois directeurs furent établis comme en un conseil; Jeannin les domina par le titre de contrôleur général. Sully, de sa retraite, jugea avec défaveur ce nouveau système d'administration. Jeannin, pensait-il, était inégal à protéger les deniers de l'Etat contre l'avidité des favoris. Il était le plus grand des diplomates, il fut le plus faible des financiers.

Un instant l'attention se porta sur une aventurière nommée Jacqueline Levoyer, qui, enfermée pour crime d'adultère, annonça des révélations sur le crime de Ravailiac. Le nom de la marquise de Verneuil fut murmuré dans l'instruction; mais nulle lumière ne vint éclairer une si effroyable complicité.

Cependant les protestants profitaient d'un règne nouveau pour se raviver. Leur assemblée générale était convoquée à Saumur. Là planait le génie huguenot de Duplessis-Mornay. Les grands seigneurs disposés au mécontentement accoururent autour de lui sous le semblant de la religion. La Trémouille, Bouillon, Sully, les Rohan, la Force, Châtillon, une foule d'autres se venaient remettre en contact avec les passions toujours allumées du vieux parti hérétique. La cour s'effraya. Le prince de Condé s'étant en même temps rendu à son gouvernement de Guyenne, ses desseins furent suspects. Le duc d'Epernon, de son gouvernement de Saintonge, fut chargé de l'épier; mais lui-même était mécontent: tout devenait un sujet d'alarmes.

L'assemblée de Saumur fut menaçante. Sully, chassé de la cour et des affaires, lui était un prétexte de murmure. En même temps un parti de huguenots ayant été maltraité à Châtillon-sur-Indre, on demanda réparation de cette insulte avec des paroles hautaines. L'objet de l'assemblée devait être de nommer les députés qui, selon les édits, étaient admis à la cour pour y être les gardiens des droits ou des intérêts de ceux de la religion. On refusa de faire

cette nomination tant que l'injure de Châtillon ne serait pas vengée. Les commissaires du roi tempéraient cette irritation par des promesses de justice. Mais le murmure ne faisait que se grossir. Au lieu de nommer les députés des édicts, on rédigea des cahiers de plaintes, et cinq de l'assemblée les portèrent à la cour. Le chancelier crut désarmer les émissaires en leur assurant, au nom du roi, leurs places de sûreté pour cinq ans encore. Il ne fit que les exciter. Ces places, pensaient-ils, étaient aux protestants; et ils s'étonnaient qu'on parût leur faire une grâce de ce qui leur était acquis comme un droit. Il fallut donner aux envoyés l'ordre de s'en aller. Mais l'assemblée de Saumur restait inquiétante, et il fut triste d'y voir Sully et les Rohan s'y exercer aux séditions. C'était un fatal exemple, et déjà les peuples y voyaient des indices d'anarchie. La cour finit par se faire des intelligences dans cette espèce d'émeute; le duc de Bouillon consentit à se *faire partisan de la reine*, dit Bassompierre; alors la faction se dispersa, mais les mécontents avaient appris à se connaître, et ils avaient vu que le germe des guerres civiles pouvait aisément se raviver.

Sur ces entrefaites mourut le duc d'Orléans, frère du roi, âgé de quatre ans. A sa place parut le nom de Gaston, encore duc d'Anjou, d'une destinée si étrange.

Le vieux duc de Mayenne mourut aussi. C'était le dernier représentant des passions ardentes de la Ligue; les temps étaient changés; à la place des grandes luttes de la foi étaient venus les frêles conflits de l'égoïsme.

1612. — Un double événement signala le renversement de la politique de Henri IV; ce fut le projet de mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, infante d'Espagne, et celui de madame Elisabeth de France, sœur du roi, avec Philippe, prince d'Espagne. Cette réaction, secondée par le pape, achevait de rompre le système d'alliance contre la formidable maison d'Autriche. Peu d'hommes apprécièrent nettement le caractère d'une telle révolution: il semblait alors malaisé de comprendre que la France pût suivre son instinct de politique indépendante et nationale sans trahir l'intérêt catholique. Et il est vrai que Sully avait jeté sur

un tel dessein l'empreinte huguenote de son génie ; il fallait qu'il tombât plus tard aux mains d'un cardinal de l'Église romaine pour être exécuté sans mélange d'esprit sectaire.

Cependant il se trouva des catholiques qui blâmèrent l'abandon de la politique française en Allemagne. Ils en firent des murmures, et le comte de Soissons et le prince de Condé furent excités par eux à n'approuver point des mariages funestes à la couronne.

Mais ce qui était une plainte légitime se transformait aisément en sédition. Les protestants furent ardents à pousser des cris ; tout leur devenait un prétexte. Le duc de Rohan était le chef des plus emportés ; au murmure il joignit de mauvais desseins : il osa donner un signal de révolte en s'emparant par un coup de main de Saint-Jean-d'Angely. La cour n'osa envoyer réprimer par la force un tel attentat : on craignit un vaste soulèvement dans le royaume. Le pouvoir était débile ; les favoris pensaient qu'il suffisait à la dignité du sceptre qu'il leur fût donné d'exercer librement le pillage des honneurs et des trésors de l'État. La reine envoya négocier avec le duc de Rohan, qui fit nommer à Saint-Jean-d'Angely des officiers à sa discrétion et resta maître sous leur nom. La défaite de la royauté n'était pas même palliée.

1613. — Le dépérissement de la France éclatait de même au dehors. Le duc de Mantoue venait de mourir sans héritiers. Son duché revenait à son frère Ferdinand, qui était cardinal. Le duc de Savoie, toujours avide, se précipita avec une armée pour lui enlever le Montferrat. Ferdinand fit un double appel à la France et à l'Espagne. La France, après de vaines menaces, ne sut que faire partir un négociateur, le marquis de Cœuvres. Pendant ce temps, l'Espagne s'interposait avec des armes ; mais le marquis de Cœuvres avait pour principale instruction d'obtenir du nouveau duc qu'il remit au pape son chapeau de cardinal, à condition qu'il serait donné à monseigneur Galigaï, frère de Léonor. C'était toute la politique. Le marquis de Cœuvres ne réussit pas même à cela ; peu après, la maison de Concini fut con solée : le marquis d'Ancre fut fait maréchal de France.

Ce spectacle de lâchetés remua les âmes. Le duc de Bouillon, jusque-là réservé et discret, sema la plainte et forma des cabales. Il s'adressa au prince de Condé, enclin déjà à l'irritation; c'était à lui à arracher l'Etat aux cupidités effrontées d'un étranger! tous les seigneurs attendaient le signal de son courage! lui-même offrait ses biens à sa personne, et promettait cent mille hommes prêts à périr pour l'honneur du trône de France!

Le duc de Bouillon mit de l'artifice dans ses trames. Il trompa la reine par ses assiduités; on l'eût pris pour le plus fidèle des princes. Et pour bizarrerie nouvelle, en ce moment il y eut quelque ambiguïté dans la position du favori; on l'eût pris pour un des plus mécontents¹. L'intrigue marchait parmi ces duplicités. Tout à coup on vit les princes quitter la cour; le prince de Condé donna l'exemple; puis le duc de Mayenne, puis le duc de Nevers et le duc de Longueville; le duc de Bouillon suivit le dernier: il fut un moment suspect aux affidés. La cour s'effraya. Le duc d'Épernon, qui avait reparu, voulait qu'on se précipitât avec des troupes après les fugitifs. Les conseils de force conviennent peu aux temps débiles: on se contenta de s'assurer de la personne du duc de Vendôme, qui pouvait courir à son gouvernement de Bretagne, et l'on attendit la suite des cabales. Le prince de Condé fit un manifeste, et pour conclusion de ses plaintes il suppliait la reine d'accorder l'*assemblée des estats généraux libres et sûrs dans trois mois au plus tard*, et de suspendre les deux mariages promis avec l'Espagne *jusques à l'assemblée des dits estats*. Il était triste que des vœux de politique nationale et libre ressemblassent à des cris de sédition. Là-dessus le duc de Vendôme s'échappa, et courut à Ancenis. La Bretagne était gardée par des officiers fidèles; mais il put grouper autour de soi les mécontents, et de là il tenta publiquement la révolte de la province.

Alors la reine avisa à des moyens de défense. Elle obtint des cantons une levée de six mille hommes; et ce fut une grande

¹ *Mém. de Bassompierre. — De la régence. — Le P. Griffet.*

affaire de cour de nommer à l'emploi de colonel général des Suisses. Le duc de Rohan avait ce titre ; mais il était en voie de rébellion. Le duc de Longueville y prétendait ; mais il était d'intelligence avec les séditeux ; toutefois Villeroy, toujours politique, trouvait des raisons pour faire agréer ce dernier prince au conseil : c'était, pensait-il, un moyen de jeter la division dans la révolte. Mais la reine avait un choix tout fait, Bassompierre fut nommé. Chose aujourd'hui étrange, alors toute simple ! il fallut traiter avec le duc de Rohan pour le payer en argent de la charge qui lui était ôtée comme séditeux.

1614. — Mais les cabales des princes étaient indécises. Le prince de Condé appelait à lui les protestants, et en même temps il recevait des envoyés de la cour. Puis, tandis que des conférences se tenaient à Soissons, il allait s'emparer de Sainte-Menehould. De là il montra le duc de Rohan prêt à faire un éclat à Saint-Jean-d'Angely. Les négociateurs effrayés coururent porter les conférences à Sainte-Menehould ; et là fut bientôt signé un traité qui promettait les états généraux et donnait aux princes des places, des gouvernements et de l'argent¹. La cour s'obligeait même à renvoyer une partie de ses levées. C'était un fatal essai que l'esprit de cabale venait de faire des faiblesses de la royauté. Pendant ce temps le duc de Vendôme avait entraîné quelques portions de la Bretagne, et il avait fini par présenter un simulacre de guerre. Le traité de Sainte-Menehould l'obligeait à laisser démolir des fortifications qu'il avait ajoutées au fort de Blavet ; il résista ; mais les états de la province ne secondaient pas ses desseins : la cour s'approcha pour affermir les fidélités douteuses. Le duc de Vendôme fut contraint de fléchir. Cette fois la cour resta maîtresse, grâce aux états de Bretagne ; la reine ramena son fils à Paris ; on les reçut avec des triomphes. Peu après elle fit déclarer sa majorité dans un lit de justice.

¹ Signé le 15 mai 1614. *Mém. de Richelieu, Hist. de la mère et du fils.* — Texte du traité dans le *Recueil des pièces concernant l'hist. de Louis XIII*, de Dupin, tom. 1.

Puis vinrent les états généraux promis par le traité v. Sous les derniers règnes, ces antiques assemblées n'avaient été offertes à la royauté que comme une condition des révoltes. Par là même elles avaient perdu leur caractère national, et elles ne semblaient plus être qu'un moyen d'anarchie. Auparavant il avait été beau de voir le peuple entier appelé par les grands monarques pour prendre sa part aux décisions publiques, ne fût-ce que pour consentir aux charges de l'Etat. Mais sous des rois débiles le peuple était un instrument, et les factions se précipitaient aux assemblées générales pour y légitimer leurs entreprises. Ainsi s'explique la terreur que produisait à la cour le seul nom des états.

Toutefois les mauvais desseins furent trompés cette fois. Le sens national s'était éclairé sans doute à l'épreuve ou au souvenir récent des désastres produits par la guerre des partis. Il y avait en divers lieux des restes de faction huguenote ; le Languedoc avait quelques fermentations encore ; Nîmes en particulier avait vu les haines se rallumer ¹. Toutefois le besoin de raviver la monarchie dominait les séditions, et je ne sais quel instinct populaire indiquait que la liberté devait s'abriter à l'ombre du trône. Les élections furent donc contraires aux vues des princes ; la convocation d'après le traité de Sainte-Menehould devait se faire à Sens. La reine se crut assez forte pour la faire à Paris. Cent quarante députés du clergé, cent trente-deux députés de la noblesse, cent quatre-vingt-douze députés du tiers état, vinrent se réunir au Louvre, et préludèrent à leurs travaux par des actes de piété. Un jeûne de trois jours fut publié. Puis une procession générale de l'église des Augustins à Notre-Dame offrit un spectacle imposant ; le roi et la reine étaient dans ce grand cortège ; enfin tous les députés communièrent ensemble le jour de la Toussaint. Après quoi on

¹ Voir les *Mém.* de Richelieu, *Hist. de la mère et du fils.* — Lettres du roi pour les élections, convocation, etc. *Recueil de pièces*, de Dupin.

² *Mém.* de Richelieu. — Esmotion arrivée à Nîmes, *Archives curieuses.*

entra en délibération. Les vieux siècles de foi semblaient être revenus.

Il eût été facile à la reine de faire sortir d'une telle assemblée des décisions puissantes et des lois salutaires. Mais sous un pouvoir énervé tout fait peur, même le bien. On laissa les états perdre leur temps à des disputes de préséance, ou à des plaintes qui trahissaient la rivalité. Les états, délibérant isolément, demandèrent des réformes où chacun d'eux était diversement intéressé. La noblesse voulait la suppression du droit de *pauvette*, qui assurait leurs charges aux magistrats, et même à leurs enfants, moyennant le payement annuel du soixantième de leur prix; c'était atteindre le tiers état, où dominait la magistrature. Le tiers état de son côté demanda la suppression des pensions et gratifications, prodiguées sous une monarchie faible à des créatures sans génie et sans services; la noblesse se crut atteinte. Il fallut que le clergé se fit médiateur entre les deux chambres. Mais rien n'était concédé d'aucune part, et la cour sembla prendre plaisir à cette guerre de paroles. Elle échappait ainsi à des réformes efficaces ou à des délibérations législatives. Elle finit par demander aux états de rédiger leur cahier général; c'était un moyen de clore l'assemblée; car les doléances et les réclamations une fois remises au roi, on n'avait plus qu'à annoncer que le roi aviserait. C'est pour les faibles pouvoirs la manière ordinaire d'échapper aux décisions.

1614-1615.—Les états se prolongèrent de la sorte parmi de vaines disputes. Un incident donna aux questions un caractère d'animosité politique. Un député du tiers état avait été frappé du bâton par un député de la noblesse. Les chambres s'émurent; le tiers état demanda justice au roi. La chambre de la noblesse voulait écarter cette querelle des états, comme une querelle privée. Le tiers état ne fit que grossir sa plainte; le clergé voulut en vain l'apaiser. Il fallut que le parlement intervint par un arrêt; le député de la noblesse fut condamné par contumace à être décapité et à deux

mille livres d'amende : « lequel arrêt fut mis en tableau au bout du pont Saint-Michel, le seizième de mars ¹. »

La question de la vénalité des offices s'offrait aux esprits sérieux sous un point de vue moins passionné. On la traita en quelques savants écrits. Mais le tiers état était décidé d'avance. C'était pour lui un grand intérêt d'en maintenir le principe contre la noblesse qui l'attaquait à outrance; et c'est aujourd'hui même un objet profond d'étude que de savoir si la vénalité et la perpétuité même des charges n'étaient pas un nécessaire contre-poids à la puissance, héréditaire aussi, des grands seigneurs qui enserraient la monarchie dans leurs ligues puissantes. Ce ne serait pas la première fois que la démocratie moderne se serait méprise en héritant des jugements et des aversions de l'ancienne noblesse de cour et de l'aristocratie des favoris.

D'autres questions avaient produit des dissensions dans les états. Le clergé demandait la publication du concile de Trente; le tiers état y fit opposition. De son côté, le tiers état proposa une protestation contre la doctrine de la Ligue sur la puissance des rois; le clergé combattit la formule de cette déclaration. Et ce fut ici une grave controverse, où le cardinal du Perron reparut avec son brillant génie.

Voici quel fut le texte du cahier du tiers état : « Que pour arrêter le cours de la pernicieuse doctrine qui s'introduit depuis quelques années, contre les rois et puissances souveraines établies de Dieu, par esprits séditeux qui ne tendent qu'à les troubler et subvertir, le roi sera supplié de faire arrêter en l'assemblée de ses états, pour loi fondamentale du royaume qui soit inviolable et notoire à tous, que, comme il est reconnu souverain en son Etat, ne tenant sa couronne que de Dieu seul, il n'y a puissance en terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume, pour en priver les personnes sacrées de nos rois, ni dispenser ou absoudre leurs sujets de la fidélité et obéissance qu'ils lui doivent, pour quelque cause ou prétexte que ce soit; que tous les sujets, de quel-

¹ Relation des états généraux de 1614.

que qualité et condition qu'ils soient, tiendront cette loi pour sainte et véritable, comme conforme à la parole de Dieu, sans distinction, équivoque ou limitation quelconque, laquelle sera jurée et signée par tous les députés des états, et dorénavant par tous les bénéficiers et officiers du royaume. avant que d'entrer en possession de leurs bénéfices et d'être reçus en leurs offices, tous précepteurs, régents, docteurs et prédicateurs tenus de l'enseigner et publier; que l'opinion contraire, même qu'il soit loisible de tuer et déposer nos rois, s'élever et rebeller contre eux, secouer le joug de leur obéissance pour quelque occasion que ce soit, est impie, détestable, contre vérité et contre l'établissement de l'Etat de la France, qui ne dépend immédiatement que de Dieu; que tous livres qui enseignent telle fausse et perverse opinion seront tenus pour séditeux et damnables; tous étrangers qui l'écriront et publieront, pour ennemis jurés de la couronne; tous sujets de sa majesté qui y adhéreront, de quelque qualité et condition qu'ils soient, pour rebelles, infracteurs des lois fondamentales du royaume, et criminels de lèse-majesté au premier chef... »

Cet article fut adopté par la majorité du tiers état. On y vit comme une déclaration de guerre, non-seulement contre les séditeux et les meurtriers, mais contre le clergé même et le pape, chef de l'Eglise. La pensée de l'article était claire, et le tiers état la rendait plus manifeste encore par la demande d'une réforme dans la discipline. La chambre ecclésiastique s'émut aussitôt, et la noblesse lui vint en aide. Les chambres se communiquèrent de mutuelles doléances. Toutes étaient unanimes pour frapper d'anathème le régicide et pour renier la spoliation des couronnes. Mais la question délicate, intime, de la royauté et de l'Eglise restait comme dans un nuage. Le cardinal du Perron osa la montrer entière au tiers état, avec ses solutions précises. Sa harangue fut admirable; c'est un des grands monuments de l'histoire ecclésiastique dans les temps modernes.

« Avant toutes choses, messieurs, dit le grand cardinal, la chambre ecclésiastique m'a chargé très-expressément de vous rendre mille grâces et vous donner mille louanges du

zèle que vous avez eu de pourvoir avec tant de soin à la sûreté de la vie et de la personne, vous protestant qu'elle conspire en cette pensée et en cette passion avec vous, de toutes les puissances et affections de son âme. »

Après quoi, du Perron exposait les raisons prises de l'Eglise de maudire les parricides assassins des rois, *voire de ceux que l'on prétendrait être devenus tyrans*; et il s'écriait avec le sacré concile de Constance : « Anathème à quiconque assassine les rois !... malédiction éternelle à quiconque assassine les rois !... damnation éternelle à quiconque assassine les rois ! »

De là il arrivait à la déclaration de l'indépendance de la souveraineté des rois; en quoi il proclamait encore la doctrine du tiers état. Mais aussi il touchait à la question vive de la fidélité des sujets, dans le cas où « le souverain viole son serment de vivre et mourir en la religion chrétienne et catholique, et vient non-seulement à tomber en manifeste profession d'hérésie et d'apostasie, mais même passe jusqu'à forcer les sujets en leur conscience, et entreprend de planter l'arianisme, ou le mahométisme, ou autre semblable infidélité en ses Etats, et y détruire et exterminer le christianisme. « Et, en ce cas, l'orateur demandoit si les sujets ne pouvoient pas réciproquement être déclarés absous du serment de fidélité, et, cela arrivant, à qui il appartient de les en déclarer absous. »

Grande question, question de tous les temps, et même des temps qui, à la place des droits de conscience, ont mis des droits de convention, et, à la place d'une autorité morale, ont mis la raison pure et simple des révoltes.

C'est cette question que du Perron traita savamment dans une harangue de trois heures. Sa voix captiva puissamment le tiers état. Il fut admirable à distinguer la constitution des Etats chrétiens et des Etats purement politiques; et c'est en cette distinction qu'il jeta ces belles définitions du droit de l'Eglise, et du droit de la royauté.

« L'Eglise, disait-il, ne se mêle de l'absolution des sujets qu'au tribunal ecclésiastique, et, outre cette peine-là et celle de l'excommunication, n'en impose aucune autre. Au

moyen de quoi, tant s'en faut qu'elle consente que l'on entreprenne sur la vie de ceux contre qui elle a jeté ses censures, qu'elle abhorre toute sorte de meurtres, et principalement les meurtres imprévus et inopinés, à cause de la perte du corps et de celle de l'âme qui y sont souvent conjointes. Que si l'on dit que l'Eglise ne l'ordonne pas, mais qu'elle est cause qu'il se fait, d'autant que la république venant à se conformer au jugement de l'Eglise et à faire la même décision au tribunal politique, si le prince veut passer outre, la république le déclare tyran et ennemi de l'Etat, et conséquemment le soumet à l'effet des lois politiques, qui permettent de conspirer par assassinat contre les tyrans, nous apportons premièrement cette exception qu'il y a grande différence entre les tyrans d'usurpation, lesquels les lois permettent d'exterminer par toutes sortes de voies, et les tyrans d'administration, qui sont légitimement appelés à la principauté, mais l'administrent mal; et ajoutons que les princes hérétiques qui persécutent la foi et leurs sujets catholiques sont du nombre des tyrans d'administration, et non du nombre des tyrans d'usurpation, contre lesquels seuls il est permis de conspirer par embûches occultes et clandestines. Et si l'on repart que les lois politiques permettent de conspirer contre les uns et contre les autres, nous répondons que ce sont les lois politiques profanes et païennes, comme celles des anciens Romains ou des vieux Grecs, et non les lois politiques chrétiennes... »

Ceci était amplement développé par l'orateur du clergé; et finalement il démontrait que la doctrine du tiers état n'était autre que la doctrine de la réforme, et que la proclamer c'était rompre avec l'Eglise, et introduire en France le serment fatal d'Angleterre. La voix de l'éloquent évêque avait ému les âmes. Toutefois le tiers état persistait en son article, offrant seulement d'en supprimer les paroles blessantes ou ambiguës. Là-dessus intervint inopinément un arrêt du parlement, toutes les chambres assemblées, qui définissait la doctrine débattue aux états généraux. On avait voulu par cette soudaine décision éviter le bruit de

ces querelles ; elles n'en devenaient que plus ardentes. Les états s'irritèrent ; le clergé et la noblesse portèrent au roi des remontrances : un arrêt du conseil évoqua les différends, et annula tous arrêts contraires. Les conflits furent suspendus ; mais les murmures se prolongèrent dans les chambres, et la question resta livrée aux controverses des théologiens et des politiques, pour s'en venir mourir près de deux siècles plus tard dans les conflits sanglants des révolutions¹.

Telles étaient les dissidences des états ; la passion des vieux partis avait fait place à un langage nouveau, et le raisonnement grave et austère tendait à dominer les controverses. Mais ce qui est surtout remarquable pour l'histoire, c'est que toute la doctrine du tiers état visait à transférer au roi la toute-puissance ; il y voyait la condition de sa liberté. La cour cependant avait hâte de voir un terme à toutes ces luttes, et elle réclamait de plus en plus le cahier général. Les trois chambres eurent auparavant le temps de s'entendre sur un point où le bon accord était facile ; elles demandèrent de concert l'établissement d'une chambre de justice composée de députés des trois ordres, et chargée d'examiner les malversations des financiers. La situation du trésor fut communiquée ; la dépense pour 1614 était de vingt et un millions cinq cent mille livres ; la recette n'était que de dix-sept millions huit cent mille livres. Cette différence grossit la plainte commune ; mais le tiers état n'en resta que plus animé à réclamer la suppression des pensions de la noblesse.

Enfin le cahier général fut rédigé, et les trois ordres allèrent le porter au Louvre avec des harangues.

Là se révéla le génie de l'évêque de Luçon, Armand-Jean du Plessis de Richelieu. Il parlait pour le clergé ; son discours adroit et politique flatta la reine et frappa tout le monde, on y vit comme un présage de haute fortune pour l'évêque auparavant assez inconnu.

¹ Relation des états généraux, publiée dans les *Archives curieuses*, 2^e série. — Recueil très-exact et curieux de tout ce qui s'est fait et passé de singulier et mémorable en l'assemblée générale des états tenus à Paris en l'année 1614, etc. A Paris, au palais, M.DC.LI. — Cahier général du tiers état, etc., avec les remontrances au roy, Ouvrages rares et très-curieux. — *Recueil de pièces*, de Dupin.

Les vœux du cahier général étaient divers. Le clergé et la noblesse étaient entrés dans la politique de la reine en demandant les mariages convenus entre la France et l'Espagne. En cela l'intrigue du prince de Condé était déjouée; mais la politique nationale n'était point satisfaite. Puis les deux ordres avaient persisté à réclamer la publication du concile de Trente, l'abolition du soixantième annuel et la suppression de la vénalité de tous les offices; ils ajoutaient l'entier rétablissement de la religion catholique dans le Béarn. Le tiers état de son côté demandait comme loi fondamentale la convocation des états généraux tous les dix ans. Un vœu général fut que les places remises aux princes par le traité de Sainte-Menehould leur seraient retirées sans indemnité. Ainsi le prince de Condé ne gagna rien à cette assemblée imposée comme un prix de sa révolte. Et il est vrai que la France n'y gagna rien non plus. Lorsque les états furent partis, la cour retomba dans ses brigues, les financiers refirent leurs pillages, les favoris se disputèrent l'Etat comme auparavant.

Mais des noms nouveaux paraissaient. Richelieu s'était montré aux politiques. Honoré d'Albert de Luynes se montra aux courtisans. Né d'une noble famille du Comtat, il avait commencé par être page de la chambre de Henri IV, qui ensuite le mit auprès du jeune dauphin pour prendre part à ses jeux¹. Ce fut l'origine d'une soudaine grandeur. Il continua d'amuser le dauphin devenu roi, en lui dressant des pies-grièches qui fondaient sur les oiseaux comme des faucons. Par degrés cet amusement donna lieu à une faveur qui effraya les Concini. La reine essaya de délivrer ses favoris de cette terreur. Puis elle eut peur elle-même de voir le roi se jeter dans quelque autre caprice. Au lieu d'éloigner de Luynes, elle le caressa. Le gouvernement d'Amboise venait d'être retiré au prince de Condé; on le donna à de

¹ Les *Mém.* de Bassompierre font descendre de Luynes d'un joueur de luth de François I^{er}. Cette descendance, vraie ou fausse, devrait plaire à la malice des seigneurs; elle a peu d'intérêt pour l'histoire. — *Fragments de Mém. de Bassompierre*, publiés en 1803, cités dans les *Mém.* de Bassompierre, édit. Petitot.

Luynes. Ainsi par ces alternatives s'ouvrait la fortune au célèbre favori.

Vers ce temps moururent quelques personnages qui avaient joué de grands rôles dans les derniers règnes, le connétable Henri de Montmorency, la reine Marguerite, le prince de Conti.

Il restait des princes mécontents et grondeurs. La mauvaise issue des états généraux les précipita vers le parlement, porté à se donner un caractère politique, et à ouvrir ses délibérations aux partis. Le prince de Condé surtout soufflait l'irritation au sein des magistrats. Tout à coup (le 28 mars) un arrêt éclata comme un coup de foudre. Le parlement décrétait que « sous le bon plaisir du roi, les princes, ducs, pairs et officiers de la couronne ayant séance et voix de délibération en la cour, et qui se trouveroient alors à Paris, seroient invités à venir en la dite cour, pour, avec M. le chancelier, toutes les chambres assemblées, aviser sur les propositions qui seroient faites pour le service du roi, le soulagement de ses sujets et le bien de l'Etat¹. » La cour s'étonna de cette espèce d'attentat. Le conseil délibéra. Les gens du roi eurent ordre de porter au Louvre le registre des délibérations du parlement, où serait biffé l'insolent arrêt. Les gens du roi hésitaient ; le parlement fit des protestations de soumission ; mais on exigea que des députés vissent en son nom recevoir le blâme de la cour. Le chancelier Sillery se plaignit des usurpations du parlement, et exposa le droit du souverain en matière de gouvernement ; le roi confirma en quelques mots la harangue du chancelier ; le premier président répondit avec modestie. Mais les esprits s'étaient irrités en ces échanges de blâme et de soumission. Le parlement décida qu'il serait fait des remontrances ; et bientôt on le vit reparaitre au Louvre avec un cahier de plaintes et un exposé de droits. Après des hésitations, on entendit les théories du parlement. Elles tendaient à le rendre juge de l'administration de l'Etat, des abus, des réformes, des alliances même. Puis, arrivant à des applications, le parlement dé-

¹ *Recueil de pièces*, de Dupin.

nonçait l'administration désordonnée des finances, l'abus des pensions, le pillage des économies de Henri IV, l'augmentation des droits du sceau ; il signalait quelques désordres récents survenus en Picardie par le conflit du maréchal d'Ancre, gouverneur d'Amiens, et du duc de Longueville, gouverneur de la province ; et, arrivant à des allusions hardies, il demandait que nul étranger ne pût occuper dans le royaume de charge publique ou de dignité militaire ; et enfin il réclamait la répression par les lois contre les juifs, magiciens et empoisonneurs : c'était ici comme un nuage qui se levait sur la tête de Concini, voué, pensait-on, à l'art redouté des sortilèges.

La reine ne contint pas son irritation. Après quelques paroles du roi, elle éclata en reproches ; elle accusa un petit nombre d'esprits mal faits, et faisant l'éloge des autres crut rendre son courroux moins injurieux au parlement tout entier. Mais sa voix resta comme étouffée dans les flots de sa colère. Le chancelier plus calme rechercha dans l'histoire la tradition des droits de la royauté. Puis le président Jeannin justifia l'administration des finances. Ce spectacle d'apologie émut sans doute quelques âmes. Les ducs de Guise, de Vendôme et de Montmorency, s'adressant au roi, lui offrirent leurs biens et leurs épées. Le duc d'Épernon, plus impétueux, interpella le parlement, et nia qu'il eût le droit d'assembler les pairs sans la permission du roi. — Aussi l'arrêt porte *sous le bon plaisir du roi*, dit le premier président. D'Épernon allait répliquer, et la majesté s'atténuait en ces conflits. La reine dit : *C'est assez*. Et en ce moment le maréchal d'Ancre, remplissant son office de favori, lui vint mettre dans les mains un livre intitulé *la Cassandre* ; c'était une satire contre elle. On en lut quelques pages. La reine eut l'air de faire de cette lecture un grief contre le parlement, dont la charge, dit-elle, était de poursuivre de tels libelles. Elle ne fit qu'exalter les oppositions. Le lendemain, le conseil portait un arrêt contre les remontrances, et ordonnait que l'arrêt du parlement du 28 mars serait biffé. Le procureur général Molé fut chargé d'aller faire enregistrer l'arrêt du conseil. Il tomba, dit-on, à genoux devant la

reine, la suppliant de ne point charger les gens du roi d'un tel office. « Nous portons, ajouta-t-il, un flambeau qui allumera un feu dont les cendres dureront longtemps; nous en craignons l'événement. — Je le veux, dit le roi, et la reine aussi ¹. »

Mais la lutte, devenue complexe, ne fit que se traîner parmi des négociations et des protestations de fidélité, et, après tout ce bruit, les deux arrêts du parlement et du conseil finirent par être délaissés. L'un resta sans effet; l'autre ne fut point enregistré. Tout semblait mourir d'inertie, et la liberté était énervée comme le pouvoir.

Pendant les rivalités ne mouraient pas. Ce conflit entre le duc de Longueville, gouverneur de Picardie, et le maréchal d'Ancre, gouverneur d'Amiens, avait été ardent. L'épée même avait été tirée un moment, et Amiens avait failli voir des batailles civiles. Le duc de Longueville gardait une blessure profonde en son cœur, pour s'être vu forcé de fléchir.

Puis éclatèrent des vengeances d'une autre sorte. Il y avait quelques Italiens dans la garnison d'Amiens. L'un d'eux frappa d'une dague le garçon d'un apothicaire. Le juge civil le condamna à faire amende honorable devant la boutique; le juge criminel le condamna à être pendu. Il fut pendu. On soupçonna un sergent-major, nommé Prouville, d'avoir sollicité cette justice; peu de jours après, il était tué de deux coups de dague par un autre Italien. Ce fut un effroyable éclat, et le nom du maréchal d'Ancre se mêla aux murmures.

Pendant ce temps le prince de Condé se tenait loin de la cour, et appelait à soi les princes mécontents. Ils s'assemblèrent à Coucy, et se montrèrent décidés à faire la guerre. On leur envoya des négociateurs; Villeroy y alla en personne; et, comme il y séjourna, il devint suspect. La reine fit donner l'ordre au prince de reparaitre; elle avait hâte d'achever les mariages promis avec l'Espagne, et elle voulait que le prince de Condé suivit la cour dans son voyage

¹ Voir les pièces au *Recueil de Dupin*.

aux Pyrénées. Condé, pressé de la sorte, rompit les négociations, et fit un manifeste. Ces mariages d'Espagne étaient le crime principal qu'ils reprochaient aux ministres. Puis il signalait les auteurs des maux publics, et dénonçait surtout Concini, l'étranger parvenu qui avait introduit en France les arts funestes de l'empoisonnement, de l'astrologie et du sortilège. Les imaginations étaient frappées de ces crimes mystérieux, et la haine se grossissait par cette espèce de terreur qui plaît aux esprits populaires. Condé joignait à ses griefs le crime récent d'Amiens, et demandait justice du meurtre de Prouville.

Ces reproches divers plaisaient également aux passions publiques, et Condé trouva partout de la faveur. On s'enrôla pour ses armées, et la cour vit se lever une guerre qui pouvait devenir fatale. Elle songea à la défense tout en se disposant à ce voyage vers l'Espagne, qui avait le malheur de choquer à la fois le sens national et l'esprit sectaire.

Toutefois le parlement restait fidèle. Un président nommé le Jay parut s'être livré aux princes ; la cour le fit enlever en son logis et conduire au château d'Amboise. Elle avait formé deux armées : l'une, sous les ordres du maréchal de Bois-Dauphin, pour suivre celle des princes ; l'autre, sous les ordres du duc de Guise, pour protéger la marche du roi. La défense ainsi préparée, on s'achemina vers Bordeaux.

Le duc de Bouillon commandait l'armée des princes. Il fut habile à éviter des luttes inégales ; il passa la Loire à Neuvy, et Bois-Dauphin ne sut pas l'accabler en cette rencontre.

Pendant ce temps, les protestants assemblés à Grenoble étaient sollicités par le prince de Condé. Lesdiguières les retenait par sa vieille autorité. Les plus impétueux proposèrent de se transférer à Nîmes pour être plus libres. Là, le duc de Rohan eut de l'empire ; on convint d'un traité avec Condé : il portait pour conditions qu'il serait fait une recherche des complices du meurtre de Henri IV, qu'on empêcherait la publication du concile de Trênte, et qu'on lutterait

de concert contre les périls des alliances qui allaient se faire. L'esprit huguenot se survivait en ces fatales dissensions. De toutes parts les protestants prenaient les armes, et le Midi tout entier se ralluma.

Laissons les récits de cette anarchie confuse avec ses combats isolés et ses prises de villes et de châteaux. La cour, arrivée à Bordeaux, déclara le duc de Rohan ennemi de l'Etat, et signifia aux protestants de poser les armes dans un mois, à peine d'être poursuivis comme rebelles. Puis elle envoya le duc de Guise faire sur la Bidassoa l'échange de Madame de France, destinée au prince d'Espagne, et d'Anne d'Autriche, destinée à Louis XIII. Ce second mariage se fit à Bordeaux avec pompe et comme au milieu des éclats de guerre civile qui grondaient tout à l'entour ¹.

Mais le duc de Nevers, qui s'était abstenu de prendre part aux dissensions, vint tout à coup s'offrir au roi pour médiateur. Il était le tendre ami du prince de Condé, l'oncle du duc de Longueville, le beau-frère du duc de Mayenne. Son intervention devait être utile. Edmond, ambassadeur d'Angleterre, représentant d'un roi pacifique, y joignit la sienne. Bientôt la négociation repêrut avec ses cabales, parmi des batailles qui elles-mêmes semblaient n'être qu'une intrigue. On s'assembla à Loudun pour des conférences ².

1616. — Les pensées des princes étaient diverses, soit qu'ils voulussent la paix, soit qu'ils aimassent la guerre. Le prince de Condé voulait la paix, pourvu qu'elle lui donnât la domination dans le conseil, avec la direction des finances. Le duc de Bouillon la voulait aussi, pourvu qu'il entrât dans le gouvernement et que la souveraineté de Sedan lui fût assurée. Le duc de Vendôme aimait mieux la guerre; mais la Bretagne n'avait point secondé ses desseins, et il entra dans les conférences avec le dépit d'un rebelle sans

¹ Voyez les récits de ces guerres dans le P. Griffet. — Histoire journalière de ce qui s'est passé au voyage du roy; histoire de la troisième guerre civile, *Archives curieuses*.

² Articles particuliers accordés au nom du roi, par les députés envoyés en la conférence de Loudun, etc. *Recueil de Dupin*.

puissance. Le duc de Rohan préférait aussi les armes; sa pensée à lui c'était le huguenotisme; et il était triste de voir le grand Sully, son beau-père, accréditer cette politique au nom de la religion. Le duc de Longueville était indécis; il eût aimé la paix; mais le maréchal d'Ancre l'incitait à la guerre. Le duc de Mayenne, seul, semblait rester fidèle à une pensée survivante de catholicisme; il voulait la paix, parce que la guerre ne lui semblait devoir profiter qu'aux huguenots. Parmi tant d'inspirations contraires, Condé put soupçonner que la guerre civile, la plus acharnée des guerres, manquerait cette fois d'énergie. Il laissa préparer la paix; mais les protocoles furent infinis, par la variété des vœux et des ambitions qui se devaient concilier. Une seule pensée semblait commune, c'était d'accabler le maréchal d'Ancre. Enfin, après plusieurs mois de conférences et plusieurs suspensions d'armes, un traité fut fait; il coûta, dit-on, 6,000,000 au roi; tant ce motif de bien public et de réforme couvrait alors comme toujours d'avidité¹!

La cour s'achemina vers Paris. L'intrigue la suivait, ardente et complexe. Les rivalités de favoritisme succédaient aux luttes armées. A Blois, elles éclatèrent par un coup soudain. Le maréchal d'Ancre, resté à Paris, avait des agents secrets, qui poursuivaient à outrance tout ce qui semblait se rattacher à de Luynes. Sa femme Léonor était l'âme de ces brigues, avec le ministre Barbin, confident des pensées secrètes de la reine². D'abord l'intrigue s'acharna contre des serviteurs subalternes; puis elle monta aux ministres. Le chancelier Brûlart de Sillery fut frappé de disgrâce. Jeannin et Villeroy avaient trempé, disait-on, dans cette cabale; Jeannin parut ensuite vouloir s'en retirer; il ne fit que se préparer des périls. Du Vair, premier prési-

¹ *Mém.* de Richelieu, partie connue sous le nom d'*Histoire de la mère et du fils*. — Analyse des conférences dans le P. Griffet. — Edit du roi pour la pacification, *Recueil de pièces*, de Dupin; cet édit est très-remarquable.

² Il avait été d'abord sous-ministre, puis contrôleur général des finances, et intendant particulier de la reine mère.

dent du parlement de Provence, homme docte et célèbre, fut appelé pour prendre les sceaux. Tout cela se faisait sous la volonté indécise de Louis XIII, enfant roi, qui ne sut que pleurer en recevant les adieux de Sillery. Ces pleurs à peine aperçus étaient toutefois un présage.

On arriva à Paris. La paix fut publiée.

Cependant les princes, inquiets et irrésolus, restaient éloignés de la cour. La reine s'effraya; elle appela le duc de Bouillon pour se rassurer. Le duc de Bouillon ne lui apporta que des cabales contre ses ministres: elle s'effraya davantage, et pour dernière espérance elle sollicita le prince de Condé de venir à son tour balancer ce génie de trouble et d'intrigue. Ce fut l'évêque de Luçon, Richelieu, qui se chargea d'aller négocier le retour du prince. La paix, la guerre, tout était une occasion d'avidité. Condé voulait le gouvernement du Berri; on fut obligé de l'ôter à la Châtre, moyennant une indemnité de 600,000 écus¹.

Pendant ce temps le maréchal d'Ancre était venu en butte aux haines populaires. Ayant un jour voulu sortir de Paris pour aller à sa maison du faubourg Saint-Germain, près du palais du Luxembourg que bâtissait alors Marie de Médicis, son carrosse fut arrêté à la porte de Bussy par un cordonnier, nommé Picard, le sergent de garde du quartier la Harpe. C'était un règlement de police de ces temps de trouble et de crainte: nul ne pouvait sortir sans un passe-port. Le maréchal d'Ancre se crut insulté! A quelques jours de là, il donna à son écuyer la commission de faire bâtonner le sergent Picard; ses gens allèrent le surprendre, et ils le laissèrent pour mort sur la place. Mais le peuple se rua sur les meurtriers, et le guet les arrêta. Le lieutenant criminel les condamna à être pendus. Il fallut désarmer le sergent qui demandait justice contre l'écuyer; cet incident révéla l'ardeur des haines qui commençaient à bouillonner contre les favoris italiens.

Ainsi les passions du peuple secondaient celles des grands.

¹ Toutes les intrigues de cette année sont longuement racontées dans les *Mém.* de Richelieu, *Hist. de la mère et du fils.*

Mais celles-ci étaient pleines d'égoïsme ; les seigneurs protestants se croyaient maltraités ; le duc de Rohan semait la plainte et le murmure ; le duc de Longueville n'était pas satisfait du dénouement des conflits d'Amiens ; on avait pourtant ôté la citadelle au maréchal d'Ancre ; le duc de Longueville voulait qu'elle fût rasée. Chaque prince avait ses motifs : tous finirent par convenir de faire assassiner le maréchal d'Ancre. Par là, pensaient-ils, ils seraient maîtres du gouvernement ; c'était un affreux expédient d'ambition. La reine ne fut entourée que de trames. Elle crut s'affermir en faisant sortir de la Bastille le comte d'Auvergne ; faible protection contre cette immense anarchie. Là-dessus le prince de Condé vint à Paris ; le maréchal d'Ancre voulut aller à sa rencontre ; il fallut le protéger contre la populace, qui le hua. Le retour du prince avait paru de bon augure ; ce ne fut qu'un incident dans tous ces drames de révolte et de sédition.

Le duc de Longueville en effet n'en persista pas moins dans ses entreprises, et l'on soupçonna le prince de Condé de secrète connivence. Le maréchal d'Ancre était resté gouverneur de Péronne ; le duc alla s'emparer de cette ville ; le peuple le seconda. Partout le nom de Concini soulevait les haines. Les princes continuèrent à faire des assemblées, et dans ces assemblées on parla encore de poignard contre le favori. Quelques-uns allaient plus avant, et proposaient d'enlever la reine. Le duc de Guise protesta par de nobles paroles ; mais la colère s'allumait de plus en plus. Le prince de Condé dit au maréchal d'Ancre qu'en l'état où étaient les choses lui-même ne le pourrait sauver des périls. Concini avait été fait lieutenant du roi en Normandie ; il s'en alla chercher un abri en cette province. Alors le prince de Condé resta maître de la cour ; et aussitôt tous les flatteurs coururent à ses pieds. Le Louvre fut désert ; on eût dit que la royauté s'était déplacée¹.

¹ Comme en France le jeu de mots se mêle à ce qu'il y a de plus sérieux dans les cabales, les courtisans de Condé avaient adopté un mot d'ordre singulier, celui de *Barrabas* (barre à bas) ! allusion à

Mais, à l'aspect de ce fatal isolement du monarque, ce qui restait de fidélité s'émut en quelques âmes. Sully sortit de sa retraite pour venir dire à la reine que l'Etat ne pouvait vivre dans une telle anarchie, et qu'il était temps qu'elle prît l'autorité pour avoir justice de ses ennemis. Bassompierre parlait de même. Des conseils plus intimes encore lui étaient venus, et déjà elle pensait à faire arrêter le prince de Condé. Elle trouva sous sa main un homme intrépide pour exécuter ce dessein. Lausière, marquis de Themines, amené par Barbin, promit le succès sur sa tête; le roi fut mis dans la confiance pour autoriser par sa volonté cet acte hardi. Quelques amis de Themines furent introduits au Louvre avec des armes; et pendant le conseil tout fut préparé pour son coup de main. Au reste l'exécution, grossie d'avance, fut sans péril; en ces temps débiles il n'y avait en lutte que des terreurs: le moins timide était le plus fort. Le prince de Condé, sortant du conseil, fut arrêté sans peine par Themines et ses deux fils; étonné, il balbutia de vaines paroles. « Quoi! ne trouverai-je ici personne pour moi! » s'écriait-il. Puis, ayant vu paraître des hommes armés de pertuisanes, il dit: « Hélas! je suis mort. » Il crut qu'on allait le tuer; on le rassura; alors il resta triste et muet.

Bientôt cette nouvelle vole dans la ville, et aussitôt tous les princes se mettent à fuir en divers lieux. Quelques mécontents espérèrent cependant remuer le peuple. On vit même la princesse de Condé, mère du prince, parcourir les rues dans son carrosse, et quelques gentilshommes s'écrier autour d'elle: « Aux armes, messieurs de Paris, le maréchal d'Ancre a fait tuer M. le prince du sang; aux armes, bons François, aux armes! » Le sergent Picard répondit à cet appel avec quelques autres; mais l'émotion ne pénétra pas dans les masses. Tout resta en paix; seulement le lendemain le peuple se rua sur la maison du maréchal d'Ancre et la dévasta.

La barre des armes de Condé, seule distinction des armes de la maison de France. Ce cri fut dans les partis une occasion de raillerie. — *Mém.* de Bassompierre.

¹ Le P. Griffet, d'après le *Mercur*e français.

Le prince de Condé fut lâche dans sa prison du Louvre. D'abord il refusa de manger, craignant d'être empoisonné. Le roi fut obligé de lui envoyer de Luynes pour l'assurer qu'il ne lui serait fait aucun mal ; alors il promit de révéler toutes les cabales. Il demandait si on avait arrêté le duc de Bouillon ; on avait eu tort, disait-il , de ne pas le prendre ; en quatre heures il lui aurait fait trancher la tête ! Ainsi se révélait l'altération des caractères et la décadence même des révoltes. La reine fit dire au prince qu'elle n'en voulait pas savoir plus qu'elle n'en savait ¹.

Puis vint le scandale des récompenses ². Themines reçut le bâton de maréchal de France et cent mille écus ; ses deux fils furent comblés d'honneurs : l'un fut capitaine des gardes de la reine Marie, l'autre premier écuyer d'honneur de Monsieur, frère du roi. Themines eût mieux voulu encore, et il se plaignit ; Lagrange-Montigny, qui n'avait rien fait, cria comme si on eût méconnu son zèle, on le fit aussi maréchal de France ; Saint-Géran, voyant cette facilité, cria à son tour ; on lui donna le brevet du premier bâton qui serait vacant ; Créqui eut un brevet de duc. La reine s'étonna que Bassompierre ne demandât rien ; il dit qu'il n'avait rien mérité, parce qu'il n'avait fait que son devoir. Après ces profusions, le roi tint un lit de justice, et fit enregistrer une déclaration où étaient exposés les motifs de l'arrestation du prince de Condé.

Puis mille intrigues furent renouées pour diviser les mécontents. Le duc de Guise se laissa ramener ; le duc de Longueville suivit de près. La cour triomphait. Le maréchal d'Ancre, sans quitter sa retraite de Normandie, abusa de sa victoire en appelant la disgrâce sur trois ministres, sur Jeannin, sur Villeroy, sur du Vair lui-même que son caprice avait élevé. Un crime de du Vair c'était d'avoir eu, disait-on, quelques paroles de déférence pour Condé, au moment où on l'arrêtait. Un autre grief fut plus odieux. Un chevau-léger de la compagnie du prince de Condé, nommé Boursier,

¹ *Hist. de la mère et du fils.* — Le P. Griffet.

² Voyez les *Mém.* de Pontchartrain.

avait dit qu'il aurait tué la reine Marie, à son bâtiment du Luxembourg, s'il n'avait été retenu par la présence du cardinal de Guise ou du maréchal de Bassompierre ; ce propos fut rapporté par une femme de mauvaise vie. On s'étonna que du Vair n'eût pas sévi aussitôt : il avait méprisé de tels indices. On livra le soldat aux juges du Châtelet ; il passa par les tortures de la question ; puis il fut pendu, et du Vair fut disgracié.

Cette révolution ministérielle montra enfin Richelieu à la politique. Protégé par les Concini, il avait été employé aux négociations avec les princes, et son génie se glissait habilement parmi tant de trames. Il était déjà aumônier de la jeune reine, et on le destinait à l'ambassade de Madrid ; mais cette chute soudaine de trois ministres lui fit une autre destinée. On lui remit le brevet de secrétaire d'Etat, et on le chargea du double département de la guerre et des affaires étrangères. Ce fut une nouveauté de voir la guerre aux mains d'un évêque ; on se plaignit ; mais Richelieu n'eut pas l'air d'entendre les murmures. Il prit sa charge au sérieux, et il envoya un gentilhomme au maréchal d'Ancre en Normandie pour le remercier de sa faveur¹. Ce fut comme un étrange caprice de la fortune : au moment où Concini élevait Richelieu au comble, lui-même touchait à sa chute.

1617.—Nous ne saurions conter tout qui se remuait d'intrigues en cette cour partagée en deux camps de favoritisme : Concini d'une part, de Luynes de l'autre. Le maréchal d'Ancre avait eu déjà d'affreux pressentiments, et ayant perdu une fille qu'il avait la téméraire ambition de faire épouser quelque jour à un prince du sang, il était tombé en d'étranges terreurs ; cette triste mort, disait-il, lui était un présage sinistre. Il voulut se retirer en Italie et y transporter les biens immenses qu'il devait à la reine Marie. Une sorte de fatalité rompit ses desseins ; il fut comme enchaîné à sa destinée.

¹ Le P. Griffet cite la lettre de Richelieu, d'après le *Mercure français*, tom. XIV.

Les princes et les mécontents avaient allumé la guerre en divers lieux. La cour avait commencé par faire des déclarations menaçantes; puis on se hâta de sévir. Quelques partisans qui levaient des soldats furent décapités; plusieurs armées marchèrent contre les provinces. Les princes avaient semé des libelles; Richelieu se chargea des apologies. Les armes suivirent de près. Mais dans cette anarchie les haines fermentaient, les passions étaient confuses, les rivalités secrètes, les jalousies implacables.

Les princes avaient eu l'art de ne se montrer armés que contre le favoritisme du maréchal d'Ancre. Leurs manifestes, semés de toutes parts en France et en Europe, portaient cette inscription : *pour le royaume en péril, pour la vie du roi, pour la famille royale* ¹; prétextes d'ordinaire frivoles, mais cette fois justifiés par les apparences. Le maréchal d'Ancre, de son côté, semblait s'être précipité au-devant des griefs par l'énormité de son orgueil. Il publia une lettre où il rappelait fièrement qu'il s'était engagé à servir le roi quatre mois à ses frais, avec six mille hommes d'infanterie et huit cents chevaux ². Cette superbe vanterie était la révélation de tous les pillages qu'on lui reprochait. La haine ne fut que plus envenimée. On rechercha sa fortune; on la grossit sans doute; on la compara à ses commencements de petitesse : les satires coururent la France. La révolte des princes trouva quelque faveur; les ministres mêmes commencèrent à céder à cette impression générale de colère. Ils supportaient malaisément la domination du favori; de là une complication nouvelle de cabales; et des desseins atroces commencèrent à entrer dans quelques esprits.

La reine voyait par degrés monter la faveur de de Luynes auprès du jeune roi, et le roi même, tout silencieux qu'il était, laisser échapper de secrets déplaisirs. Tout à coup elle semble résolue à s'éloigner pour ne point subir plus longtemps l'outrage de tant d'ennemis. Elle dit son projet

¹ Pro regno periclitante, regis vita, regia familia.

² Texte dans le *Recueil de pièces*, de Dupin, tom. II.

à de Luynes, et celui-ci, souple et timide, la rassure par des paroles de zèle, mais il n'entrevoit pas moins avec joie la ruine de cette rivalité. Alors se mêlent des jeux divers de tromperies. La reine flatte de Luynes; elle-même est flattée par le roi; et, dans cet échange de caresses, de Luynes, avec un entourage de favoris subalternes, sape le crédit de Concini et finit par l'attaquer à découvert.

Le maréchal d'Ancre, arrogant dans sa fortune, avait dit un jour à de Luynes : « Le roi me regarde de mauvais œil, vous m'en répondrez ! » De Luynes avait gardé cette parole en son cœur : ce fut l'arrêt de mort de l'Italien.

Il ne fut point malaisé de faire entendre au jeune roi que Concini était la cause des dissensions et des guerres qui perdaient l'Etat, qu'il absorbait en lui la royauté, et que c'était un abaissement odieux de la couronne, de voir cet étranger usurper tout le pouvoir. De là on arriva à d'autres pensées. On commença par jeter dans l'esprit du roi des soupçons sinistres. Sa mère même lui devint un objet de défiance¹. Il n'avait été que trop facile de faire passer le roi sous l'impression de mille terreurs. Déjà il doutait de sa royauté; on le tenait dans l'éloignement des affaires, et on le laissait à quelques plaisirs vulgaires, à des jeux sans dignité. « Il se voyoit réduit, il y avoit plus de six mois, à se promener dans les Tuileries, où il avoit pour compagnie un valet de chiens et quelques jardiniers, quelque fauconnier, ou autre ayant charge d'une volière qu'il y avoit fait faire². » En cette solitude morale, tout lui étoit suspect, et il tremblait pour sa vie. Aussi ne fallut-il pas d'efforts pour tourner sa secrète colère du côté où s'exerçait la puissance et le disposer à des résolutions extrêmes. On lui proposa de faire arrêter Concini. De là au dénouement de la tragédie il n'y avoit qu'un pas. Mais on ne vouloit point des lenteurs accoutumées de la justice; il fallait frapper le favori par un coup soudain.

¹ Add. aux *Mém.* de Castelnau.

² *Mém.* de Bassompierre. Conversation très-curieuse du roi et de Bassompierre, année 1618.

³ *Mém.* de Pontchartrain.

- Pour ne point souiller la royauté par la préméditation d'un assassinat, on imagina un expédient digne de ces jours de faiblesse et de colère. De Luynes avait trouvé sous sa main un homme tout prêt à le seconder ; c'était Nicolas de l'Hôpital, baron de Vatry, capitaine des gardes du corps. Vatry faisait profession de haïr et de mépriser Concini¹ ; et il ne demandait pas mieux que de servir d'instrument aux complots de mort formés contre lui. On le chargea d'arrêter Concini au nom du roi, et c'est tout ce que le roi eut à approuver. Mais on ajouta qu'il aurait à le tuer au moindre signe de résistance, et ce vague mot d'ordre fut le moyen d'épargner au roi la complicité d'un homicide.

Là-dessus quelques confidents d'une condition douteuse, ou quelques gentilshommes transformés en sicaires, vont à la suite de Vatry épier le moment propice. Ils allaient à un guet-apens comme à un beau fait d'armes qui devait affranchir la royauté². D'abord ils manquèrent Concini. Mais le lendemain (24 avril), comme il allait entrer dans le Louvre, dès six heures du matin, Vatry, qui avait mission d'éviter de verser le sang dans le palais du roi, courut au favori avec sa troupe d'auxiliaires. On avait hâte d'en finir, et l'ordre ne fut pas suivi comme il avait été indiqué selon le scrupule des conjurés. Dès que Guichaumont, l'un des compagnons de Vatry, avait vu Concini, il avait tiré sur lui son pistolet, Vatry n'eut pas le temps de le faire prisonnier ; il était mort. Trois autres coups furent tirés et le frappèrent à la tête, au cœur et au ventre. Alors Vatry cria *Vive le roi*, et le roi, se mettant à la fenêtre du Louvre, s'écria : « Dieu soit loué ! mon ennemi est mort³. » Parole tristement significative, et qui explique le meurtre sans le justifier. *Le roi vous remercie !* crièrent aussitôt quelques courtisans aux meurtriers. On dépouilla le cadavre et on le jeta dans

¹ Le P. Griffet.

² Rien ne montre mieux l'état de colère où étaient les âmes, que le récit de l'*Histoire tragique du marquis d'Ancre et de sa femme. Archives curieuses*. Le style de cette pièce respire le mépris et le meurtre à la fois.

³ *Mém. de Pontchartrain*.

une salle du Louvre; il y demeura jusqu'au soir. Tel fut le premier dénouement de cette célèbre faveur des Concini. Ce n'était que l'apprêt d'une autre tragédie.

Vatry s'était précipité dans la chambre de la maréchale; il la fit prisonnière. En un moment tout lui fut dérobé, jusqu'à ses vêtements. Ce pillage était infâme. La malheureuse fut obligée de faire demander à son fils, enfant de douze ans, de quoi acheter des bas de toile.

À ces nouvelles, la reine Marie parut surprise; mais elle était glacée plutôt qu'émue: son cœur était sans pitié¹. « J'ai régné sept ans, dit-elle; il ne faut plus penser qu'à la couronne du ciel. » On lui parla de la maréchale, et on lui demanda de lui annoncer la mort de son mari. « Si on ne peut le lui dire, répondit-elle avec impatience, qu'on le lui chante; qu'on ne me parle plus de ces gens-là; je leur avais dit il y a longtemps qu'ils seraient bien de retourner en Italie. » Tel était l'affreux couronnement d'une amitié qui avait soulevé tant de haines, bravé tant de jugements.

Le Louvre entier changea d'aspect. « Voilà ce jeune prince qui étoit tellement abandonné qu'aucuns n'osoient le regarder sans crime... le voilà en un instant vu, recherché, suivi et honoré d'un chacun². « C'était comme une triste apologie des violences qu'il avait fallu faire pour le délivrer de sa servitude³. La révolution fut complète. Marie de Médicis devint elle-même prisonnière; Vatry vint relever ses gardes et les remplacer par des gardes du roi. Elle essaya pourtant de rester debout sous le coup de foudre qui la frappait; mais tout la délaissa, et ses courtisans les plus assidus étoient déjà auprès de Louis XIII, qui, se sentant devenu roi, quoique par un crime, recevait les hommages avec facilité. Les derniers ministres disgraciés furent aussitôt rappelés. Richelieu, habile à saluer la faveur de de Luynes, comme il avait caressé celle de Concini, ne vit pas moins sa fortune, à peine commencée, chanceler sous la

¹ Le P. Griffet.

² *Mém. de Pontchartrain*. Tout ce passage des *Mémoires* mérite d'être lu pour l'explication de l'histoire.

³ *Ibid.* — *Ce qui s'est passé au Louvre. Archives curieuses.*

rivalité rancuneuse de Villeroÿ, dont il avait pris le département. Mais les deux ministres les plus rudement brisés furent Mangot et Barbin, les deux créatures les plus affidées de la reine Marie. Mangot avait les sceaux ; on se hâta de les lui enlever. Barbin avait été le conseiller secret de toutes les cabales de la régente ; on l'enferma à la Bastille. Richelieu glissa plus doucement sur cette pente de défaveur ; c'était un autre génie ; il imposait même à la disgrâce.

En même temps le parlement se précipitait pour complimenter le roi. On lui demanda s'il n'y avait pas quelque instruction juridique à faire contre la mémoire de Concini, et s'il ne serait pas opportun de condamner son cadavre. Le parlement répondit qu'il était plus digne de la clémence du roi de le laisser enterrer, et que toute justice était rendue dès que le coupable était mort par ordre du roi. On alla le cacher furtivement dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, pour éviter que le peuple n'ajoutât à cette justice quelque une de ses orgies. Mais le peuple épiait sa proie. Dès le lendemain il l'alla découvrir. Le cadavre fut d'abord traîné par les rues, puis on le pendit à un gibet, ensuite on le coupa en morceaux, et enfin on le brûla, on dispersa ses cendres, et ses débris d'ossements furent jetés dans la Seine. Concini avait été un favori trop heureux pour n'être pas criminel. Et toutefois on louait sa douceur et sa bienveillance ; mais son avarice était furieuse, son ambition insultante, sa prospérité aveugle. Les cours ne pardonnent pas ces griefs. Quant au peuple, il les punit par caprice, comme en d'autres rencontres il punit les vertus mêmes.

Un triste incident dans ces lamentables réactions, ce fut de voir le sort du fils de Concini, abandonné dans le Louvre à une pitié cruelle. Il n'avait que douze ans ; il n'avait pas eu le temps d'être coupable, dit admirablement le P. Griffet. Le sieur de Fiesque s'était chargé de le garder ; la jeune reine lui envoya des confitures ; puis elle le fit venir, et comme on parlait de sa grâce à danser, elle le fit danser devant elle, et il obéit en pleurant. C'était sous d'autres formes un raffinement de barbarie. L'enfance même ne pouvait toucher les âmes durcies par la haine. Peu après.

le pauvre enfant était envoyé prisonnier au château de Nantes ; il y resta cinq ans ; on le laissa ensuite s'en aller à Florence avec quelques débris de la fortune de son père. Il mourut de la peste.

Cependant Vatry était fait maréchal de France, et on courait à Soissons, où étaient les princes, annoncer les événements. Le comte d'Auvergne les assiégeait. Vers minuit une voix se fit entendre sur un bastion. « Messieurs, messieurs, criait-on aux assiégeants, retirez-vous : le maréchal d'Ancre, votre maître, est mort ; le roi, notre maître, l'a fait tuer ¹. » La révolte semblait vouloir finir par une épigramme. La guerre, en effet, fut suspendue ; la révolution suivit son cours de réactions.

La reine Marie sentit la disgrâce s'aggraver sur elle ; ses pleurs ne la purent tempérer. On l'exila à Blois. Le roi son fils alla recevoir ses adieux. Tout fut grave et froid dans cette séparation. Louis XIII semblait révéler son caractère mêlé de dissimulation et de froideur.

Les princes alors reparurent, même sans avoir été pardonnés. Villeroy, qui avait des traditions différentes du commandement, trouva cela de mauvais exemple. On fit une déclaration qui annulait celles qu'on avait portées contre eux ; on reconnaissait qu'ils n'avaient fait la guerre que contre le maréchal d'Ancre ; et bien que leurs armes fussent en même temps déclarées illicites, on les trouva parlés assez justifiés. Cela même ne fut pas d'un exemple meilleur.

Puis on continua de se partager les dépouilles du favori qui venait de tomber. De Luynes prit le commandement de la Bastille, où le prince de Condé était détenu ; la garde du prince fut remise à Vatry. Le chancelier Sillery avait reparu ; mais ce fut une rivalité pour du Vair à qui on avait remis les sceaux. Jeannin était rentré dans sa charge de surintendant des finances ; Maupeou dans celle de contrôleur général. Un traître subalterne, nommé Deagent, qui auparavant était commis chez le ministre Barbin, et qui avait aidé aux trahisons, fut fait intendant des finances. De Luynes plana

¹ *Mém.* du marquis de Fontenay-Marcuil. — Le P. Griffet.

par sa faveur sur tout le conseil. Mais il avait de la prévoyance. Il se fit donner un office de conseiller honoraire au parlement de Paris, afin d'acquérir ainsi le droit de n'être jugé dans un retour de fortune que toutes les chambres assemblées. Vatry obtint de même une charge de conseiller de robe courte. Ainsi l'un et l'autre trahissaient le trouble de leur âme.

En même temps l'attention se portait sur la reine Marie, qui de son exil de Blois eût pu renouer des trames. On lui avait permis d'emmener l'évêque de Luçon comme surintendant et chef de son conseil. Le génie de Richelieu fit peur. On lui donna l'ordre de se retirer en son diocèse. La reine resta seule avec son esprit de ruse et sa ténacité d'intrigue.

La réaction passa outre. C'était peu d'avoir frappé Concini ; sa femme portait ombrage aux favoris nouveaux. On résolut de l'atteindre par une autre justice. Dès le premier jour de sa captivité, on l'avait interrogée, et on lui avait trouvé mille crimes. Son crime réel avait été sa faveur ; elle en avait abusé pour amasser des richesses infinies. Elle avait vendu les charges de l'Etat, et elle avait envoyé à Rome tous ses trésors. On lui fit des crimes d'une autre sorte. Elle avait amené d'Italie des juifs, des magiciens, des astrologues ; elle avait fait usage de leurs arts mystérieux pour captiver la reine ; elle avait employé des maléfices infâmes, des images de cire, des talismans pour affermir sa puissance. On trouva des horoscopes qu'on avait tirés pour elle sur le roi et les enfants de France. Il y avait eu dans quelque église des exorcismes abominables ; on y avait tué de nuit un coq et des pigeons dont le sang lui devait être un remède contre une maladie qui la tourmentait. Et là-dessus on la fit juger comme sorcière : le parlement la condamna à être brûlée comme *criminelle de lèse-majesté divine et humaine*, évitant de prononcer ce mot de sortilège, qui seulement fut jeté vaguement aux malédictions populaires par les persécuteurs de l'infortunée ¹.

Tout ce procès fut horrible. La Concini y montra de la

¹ Texte de l'arrêt, dans le *Recueil* de Dupin, tom. II.

ferté et de la force. Elle professait un grand mépris pour l'esprit de la reine, qu'elle appelait *cette balourde*. Il ne fallait pas être sorcier, disait-elle, pour la gouverner; ou bien elle ajoutait plus gravement, que tout son artifice avait été « l'ascendant d'un esprit supérieur sur un esprit foible. » Mais on était résolu à la trouver criminelle, et de Luynes souilla sa faveur à chercher contre elle des suffrages de mort.

Lorsqu'on vint lui lire son arrêt, elle s'étonna. Elle semblait n'avoir pas pris au sérieux le procès qu'on lui avait fait; et à ces mots de la condamnation: « Ladite Galigai à avoir la tête tranchée sur un échafaud, » elle s'écria: *Ohime poveretta!* Puis elle voulut se faire passer pour enceinte. Ce fut un vain retardement. Le supplice l'attendait. Il fallut s'y préparer par la prière; et à partir de ce moment elle fut humble et résignée. Et aussi un changement soudain s'était fait dans les esprits. Le peuple, qui s'était précipité autour de l'échafaud, se sentit ému de pitié. La duchesse de Nevers avait voulu la voir aller à la mort, par un incroyable ressentiment de vanité longtemps blessée; à sa vue elle n'eut plus que des larmes, et lorsque le bourreau lui trancha la tête, et la jeta avec le corps dans les flammes, toute la multitude frissonna. On crut voir un sacrifice fait à la barbarie du nouveau favori, et le murmure vola comme un frémissement soudain parmi tout le peuple¹.

Les grands mêmes commencèrent aussitôt à gronder contre de Luynes. Les biens immenses amassés par les Concini lui avaient été remis par le roi. Cette sanglante dépouille excita l'envie. « On n'a pas changé de taverne, mais seulement de bouchon, » disait le duc de Bouillon, toujours enclin à la satire. Et ce fut pour prévenir ce flot de colère que de Luynes conseilla une convocation de notables à Rouen. L'assemblée apporta peu de réformes; Jeanin avait appelé son attention sur l'état des finances²; mais les esprits furent distraits, ne fût-ce que par les discussions de préséance qui s'élevèrent entre les députés des ordres

¹ *Mém. de Rohan. — Hist. de la mère et du fils. — Le P. Griffet.*

² *Collect. des Mém. Petitot, tom. XVI, 2^e série.*

divers. Les impôts furent conservés et les notables s'en allèrent après avoir remis des cahiers de remontrances. La cour revint à ses intrigues; et de Luynes se raffermir dans le pouvoir.

En ce temps mourut Jacques-Auguste de Thou, l'historien célèbre; il fut suivi de Villeroy, grand ministre de la Ligue, de Henri IV et de Louis XIII. C'est à Villeroy qu'on avait dû, sous Henri IV, l'apaisement des partis au dedans, la grandeur de la France au dehors. Sully a gardé plus de renommée; Villeroy mérite plus de gloire. Toutefois son génie ne put prévaloir sur les intrigues d'une régence. Mais alors tout semblait s'épuiser en artifices. Il y a des temps où l'habileté est impuissante, où la politique même n'est qu'un jeu de hasard.

1618. — Déjà l'irritation des grands arrivait au comble. La faveur toute-puissante de de Luynes blessait les vanités, et tout leur devenait un prétexte. Henri de Gondy, évêque de Paris, ayant été fait cardinal, le duc d'Epéron, qui attendait le chapeau pour son troisième fils, archevêque de Toulouse, voua sa haine à de Luynes. Il eut bientôt entraîné à lui tous les ducs, et il les poussa à un acte d'hostilité qui troubla tout le gouvernement. Il s'agissait d'une préséance. Le garde des sceaux, du Vair, prenait le pas sur les ducs; d'Epéron osa vouloir réprimer cette prétention. Ce fut une énorme affaire. Elle fut portée devant le roi. Là, il y eut de violentes paroles; et chaque coup porté à du Vair allait droit à de Luynes, son protecteur. Du Vair soupçonnait le chancelier Sillery de seconder secrètement cette animosité des ducs; la querelle devint complexe. Il fallut que le roi se levât pour arrêter cette dispute outrageuse. Mais d'Epéron était furieux. Il dit au duc de Guise, qui était amiral dans le Levant: « Vous allez sur mer contre les pirates, lorsqu'il faut chasser les pirates de terre¹. » Quelque temps après, le terrible duc fit un affront public à du Vair, à l'office de Pâques, dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois,

¹ Le P. Griffet, d'après une relation du cardinal de la Valette, *Recueil d'Aubery*.

en l'arrachant violemment de sa place. Ce dernier éclat était une offense au roi même ; on résolut de le punir. D'Épernon quitta Paris et se sauva à Metz.

Ce départ produisit aussitôt autour de la reine Marie une ferveur d'intrigue ; tout lui devenait une espérance, et elle s'efforçait de rattacher à soi tous les mécontents. La présente histoire ne saurait dire tous les manéges qui se firent pour atteindre non-seulement le duc d'Épernon, mais encore le prince de Condé, transféré à Vincennes pour y être serré de plus près, et auprès de qui sa femme, la beauté célèbre, avait obtenu la grâce d'être prisonnière. Un abbé italien, nommé Ruccelaï, joua un grand rôle, et même en joua plusieurs dans ces cabales. De Luynes y fut trompé, attentif qu'il était à suivre les démarches de l'évêque de Luçon, politique plus redoutable. Richelieu néanmoins semblait n'être appliqué qu'à des travaux ecclésiastiques. Il venait de publier un livre contre les protestants ; mais son immobilité même était suspecte. On l'exila dans le comtat d'Avignon. Ce fut à Rome un grand scandale. Le pape fit des plaintes ; mais le roi ne céda pas.

Cependant Ruccelaï redoublait ses manéges, et il finit par séduire le duc d'Épernon, à force de lettres mystérieuses, de voyages secrets, de confidences et de perfidies. La reine Marie vit renaître un parti qui sous son nom ne demandait pas mieux que de lutter contre le favori. De Luynes devinait ces trames ; il ne put les saisir. Il voulait mener le roi à Blois, sous une apparence d'amour filial ; et de là on serait allé à Amboise, où on aurait retenu la reine captive. L'exécution de ce dessein fut retardée ; la reine eut le temps de presser ses entreprises.

Au milieu de ces intrigues ardentes, la politique n'était pas tout à fait inactive. Le duc de Savoie avait longtemps sollicité le secours de la France contre l'Espagne, qui l'oppressait du côté de l'Italie. Don Pedro de Tolède, gouverneur de Milan, avait fini par envahir ses États. Mais précédemment la cour, du milieu de ses intrigues, avait à peine laissé tomber son regard sur la situation perplexe d'un allié, et Lesdiguières seul s'était précipité à son aide avec sa vail-

lante épée. Depuis la mort de Concini la politique sembla se raviver. Le jeune roi menaça l'ambassadeur d'Espagne d'aller apprendre le métier des armes en Savoie, et ses menaces firent retirer don Pedro de Tolède, qui déjà s'était emparé de Verceil.

L'affaire des biens ecclésiastiques du Béarn était aussi restée longtemps indécise. Les protestants retenaient la dépouille des églises catholiques. Un arrêt du conseil leur ôta cette possession, et on les dédommagea par une somme annuelle de soixante-huit mille francs, prise sur les revenus des domaines du roi. Les protestants murmurèrent quelque temps; ils revendiquaient le don de leur reine Jeanne, c'est-à-dire le droit de la spoliation. Les parlements de Toulouse et de Bordeaux enregistrèrent l'arrêt; les protestants furent contraints de fléchir.

En ce temps mourut le cardinal du Perron, célèbre par ses luttes catholiques. Les protestants le haïssaient ¹; mais leurs calomnies n'ont pu toucher à sa gloire. Ce fut un des plus doctes et des plus vertueux personnages de l'Eglise à cette époque.

1619. — L'année nouvelle s'ouvrit par un éclat ². Le duc d'Epéron sortit de ses ambiguïtés; il quitta Metz et s'avança vers Loches, pendant que Marie de Médicis se disposait à une évasion nocturne peu digne de la gravité d'une reine. On la fit descendre de sa chambre du château de Blois par une échelle; puis, n'osant continuer à descendre ainsi l'escarpement de la terrasse, elle se laissa envelopper dans un manteau et glisser en bas; une voiture l'attendait aux faubourgs; elle y courut. De là on la conduisit à Mont-richard, où Rucelai s'était rendu avec l'archevêque de Toulouse. On eût dit une aventure de roman. La reine de là s'achemina vers Loches; le duc d'Epéron y était. Là on avisa à faire de cette fuite quelque chose de sérieux.

La reine écrivit à son fils : « Monsieur mon fils, j'ai laissé

¹ *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, de Dupin; les œuvres de du Perron y sont indiquées. — *Lettres de Guy-Patin*.

² Voyez diverses lettres du roi au duc d'Epéron, et de d'Epéron au roi, *Recueil de Dupin*, tom. II.

opprimer longtemps mon honneur et ma liberté, et ai supporté de fortes appréhensions de ma vie. » C'était le commencement d'une apologie. Elle allait, ajoutait-elle, chercher la sécurité dans le gouvernement du duc d'Epéron en Angoumois. Et le duc d'Epéron de son côté écrivit comme un homme qui ne fait qu'obéir aux volontés de la reine ¹. Ces lettres et ces nouvelles vinrent troubler la cour à Saint-Germain. De Luynes n'avait rien su pénétrer de cette intrigue préparée par de si longs manèges, et dont le secret, disait-on, était descendu jusque dans les mauvais lieux.

On délibéra des moyens de comprimer ce début de révolte. Quelques-uns proposaient les armes ; d'autres proposèrent la négociation. Pendant ce temps Marie de Médicis levait des soldats. On imagina de jeter au-devant de ce péril, douteux encore, l'habileté de l'évêque de Luçon, relégué à Avignon et là tout appliqué, disait-on, à des travaux pieux ². Le célèbre P. Joseph, ami et confident de Richelieu, commençait à se glisser dans les affaires d'Etat. L'histoire signale dès ce moment cette étrange figure ; c'est comme un génie mystérieux, qui se cache et qu'on voit partout. Son nom était François Leclerc du Tremblay ; l'histoire a oublié le gentilhomme, et ne sait plus que le nom du capucin ³. Ce fut le P. Joseph qui insinua aux oreilles du favori de Luynes que Richelieu auprès de Marie de Médicis serait plus utile que tous les médiateurs. On suivit cette inspiration, et Richelieu reçut l'ordre de quitter son exil pour se rendre à Angoulême ; d'un calcul de politique on faisait une grâce : Richelieu feignit de n'accepter que la faveur. Mais sa présence eut bientôt dérouter les intrigues qui déjà se compliquaient autour de Marie de Médicis. Rucceiai fut vaincu le premier, puis le duc d'Epéron résista vaine-

¹ *Mercur françois*. Le P. Griffet. — Extrait des raisons et plaintes que la royne mère du roy fait au roy son fils. *Archives curieuses*. — *Recueil de Dupin*.

² C'est à Avignon qu'il composa son livre *l'Instruction du chrétien*.

Mém. de Richelieu, Hist. de la mère et du fils. — Voyez l'histoire du P. Joseph, dans les *Archives curieuses*, 2^e série.

ment ; la souplesse de l'évêque fut plus forte que la rudesse de l'homme d'épée. En peu de jours un traité d'accommodement fut préparé et signé : c'était une consécration de tout ce qui s'était fait pour l'enlèvement de la reine, avec l'échange accordé à Marie de Médicis du gouvernement d'Anjou pour celui de Normandie. Là sans doute elle espéra se trouver plus libre. Richelieu se fit donner par elle toutes les places de l'Anjou pour ses parents et pour ses amis ; lui seul sembla profiter à ce revirement soudain. Rucellai courut se venger par des trahisons auprès de de Luynes ; mais une autre rancune fut plus éclatante et plus fatale.

Le marquis de Themines, qui avait tout quitté pour rester fidèle à la reine, lui demanda le château d'Angers. L'évêque l'obtint pour son frère, le marquis de Richelieu. Themines était furieux ; il s'ensuivit un duel : Richelieu fut tué sur la place. Ce fut une affreuse douleur jetée au travers des joies de cette fortune grandissante : Richelieu n'eut plus qu'à se chercher d'autres parents pour les enrichir de sa faveur.

Après cela les deux cours se rapprochèrent, pour se rencontrer à Tours. Là les artifices eurent leur liberté. Les jalousies subsistaient ; on les déguisa sous mille caresses. L'entrevue de la mère et du fils fut sans effusion ; mais les compliments et les caresses furent prodigués. « Approchant ladite dame royne au-devant du roy son filz, dit haut et clair ces paroles : *Je ne me soucie plus de mourir puisque j'ay veu le roy mon filz.* Et saluant le roy, lui dit : *Monsieur mon fils, que vous rous estes fait grand depuis que je ne vous ay veu !* A laquelle le roi répondit : *Je suis toujours creu, madame, pour votre service ;* et sur ces paroles leurs majestés s'entre-baisèrent amoureusement¹. » Tels furent les échanges de tendresse. Mais on affecta de la joie ; c'est toute l'affection des cours. Le roi rentra à Paris ; Marie de Médicis s'en alla à Angers.

De Luynes cependant semblait toujours se désier de la for

¹ Audience donnée par le roy à la royne sa mère. *Archives curieuses.*

tune, et il lui pesait de voir le prince de Condé retenu à Vincennes. Il voulut se faire un titre de sa liberté, et en disposant l'esprit du roi à la bienveillance, il laissa à d'autres l'odieux de la rigueur. Une déclaration du roi parla des *artifices* et des *mauvais desseins* de ceux qui avaient voulu joindre la ruine de ce prince à celle de l'Etat¹. C'était raviver les antipathies. Là-dessus il y eut de vives explications. Richelieu conseillait la douceur à la reine; d'autres lui conseillaient la colère, et elle n'y avait que trop de penchant. Elle parut se fortifier à Angers contre des périls nouveaux, et cette sorte de menace autorisa des ruptures plus éclatantes.

C'était le temps où de Luynes était monté au sommet de la faveur. Le roi avait érigé pour lui en duché-pairie la terre de Maillé en Touraine. Son frère cadet venait d'épouser M^{lle} de Péquigny, l'héritière de la maison d'Ailly, qui lui avait apporté les terres de Chaunes et de Péquigny, et le roi l'avait fait maréchal de France. De Luynes disposait pour lui et pour les siens de l'Etat entier. Il subordonnait même à son ambition les grandes résolutions de la politique. On racontait que, pour arriver à ce mariage de son frère avec M^{lle} de Péquigny, il avait trafiqué avec l'Espagne de la dignité de la couronne. L'électeur palatin disputait le trône de Bohême à l'empereur Ferdinand, et la France était sollicitée de le seconder; c'était aussi son intérêt politique. Mais M^{lle} de Péquigny était élevée auprès de l'infante Isabelle, et l'Espagne pouvait mettre obstacle à son mariage. De Luynes, disait-on, avait acheté sa bonne grâce en s'engageant à délaisser l'électeur. Peu après l'électeur était accablé par Ferdinand à la bataille de Prague. Quoi qu'il en soit de ce grief grossi sans doute par les animosités contemporaines², toujours est-il que la fortune du favori était prodigieuse et sa puissance sans limite. De là aussi un re-

¹ Datée de Fontainebleau, le 9 novembre, et enregistrée le 26 au parlement de Paris. Le P. Griffet.

² Voyez le P. Griffet. — *Mém.* pour servir à l'hist. de Hollande, par Aubery du Meunier.

doublément d'envie dans la noblesse, et de colère dans le peuple. Les satires pleuvaient sur le favori, et son caractère timide en fut plus d'une fois troublé. Toutefois son avidité ne fut pas contenue. Il pensait, comme il arrive, vaincre les haines à force de prospérité, et il aspira à être connétable. La moquerie n'en devint que plus déchirante, et les libelles se multiplièrent. Mais la vengeance fut cruelle. Un gentilhomme, auteur d'un de ces écrits, fut condamné en parlement à faire amende honorable, en chemise et la corde au cou; puis on l'enferma à la Bastille pour le reste de sa vie. L'épigramme ne fut pas vaincue encore. Les grands l'excitaient par leur exemple, et la reine Marie souriait d'Angers à ce débordement d'envie.

1620. — Alors cette cour d'Angers devint un objet de terreur au favori, et le roi résolut de mettre fin aux excitations d'opposition par un grand éclat. Il fit savoir à sa mère qu'elle eût à revenir auprès de lui, ou bien qu'il la contraindrait à la soumission par les armes. Ce fut auprès de la reine une longue délibération. Les plus sages, Richelieu en tête avec le P. Suffren, confesseur de Marie de Médicis, proposaient l'obéissance; les plus irrités proposaient la guerre; c'était aussi le penchant de Marie. La guerre fut résolue.

La France semblait devoir s'enflammer de nouveau. Le duc de Longueville tenait toute la Normandie. Le comte de Soissons dominait le Perche. La noblesse d'Anjou se déclarait pour Marie de Médicis. Le duc d'Épernon commandait dans l'Angoumois et dans la Saintonge. Son fils, le marquis de la Valette, occupait la ville de Metz. Le duc de Mayenne était maître dans la Guyenne. La Bretagne et le Poitou étaient sous la main des ducs de Retz, de la Trémouille, de Roannez et de Rohan. Il y avait là tous les éléments d'une vaste anarchie. Le jeune roi, tout en envoyant des négociateurs à sa mère, se précipita au-devant de ces périls.

Roulet, grand prévôt de Normandie, essaya de l'engager à ne point paraître parmi tant d'ennemis. « Quand les chemins seroient pavés d'armes, dit Louis XIII, je passerai sur le ventre de mes ennemis, puisqu'ils n'ont nul sujet de se

déclarer contre moi qui n'ai offensé personne ¹. » Il lança une déclaration contre les seigneurs qui s'étaient réunis autour de sa mère ², puis courut en Normandie avec une armée levée à la hâte. Quand il fut près de Rouen, son maréchal des logis le devança ; le duc de Longueville appela cet officier. « Où prétendez-vous loger le roi ? lui dit-il. — Dans la maison où vous êtes, répondit le maréchal des logis. » Le duc de Longueville sortit de la ville à cette parole. Tout ceda devant le roi ; de Rouen Louis XIII courut à Caen ; là il y eut un semblant de résistance ; puis les rebelles tombèrent aux genoux du roi : en quelques jours la Normandie était soumise. Cependant les négociations suivaient leur cours, tandis que les armes du roi frappaient ailleurs la rébellion. Il avait paru au Mans, à la Flèche ; puis les forces des princes s'étant concentrées au Pont-de-Cé, sous la conduite du duc de Vendôme, de Retz, et du comte de Saint-Aignan, il y eut là un combat véritable. Bassompierre attaqua vivement l'armée rebelle ; la division éclata parmi les chefs ; Vendôme quitta la bataille dès le début ; Bassompierre fut vainqueur ; le comte de Saint-Aignan resta parmi les prisonniers ; le château capitula.

La reine alors commença de vouloir la paix. Il était trop tard pour avoir de bonnes conditions ; elle subit celles du vainqueur. Toutefois elles furent clémentes ; il n'y eut point de punition. Le roi paya la rançon des prisonniers, mais les seigneurs rebelles ne recouvrèrent point les charges dont on avait disposé pendant leur révolte. Enfin la mère et le fils allèrent s'embrasser à Brissac ³.

Une autre rébellion toujours vivace était celle des protestants. La nomination de leurs six députés à la cour était pour eux une occasion persistante de sédition. Dans leur dernière assemblée de Loudun, ils avaient dressé des cahiers de plaintes au lieu de nommer ces députés. L'affaire

¹ Le P. Griffet.

² Texte dans le *Recueil des pièces*, de Dupin.

³ *Mém.* de Richelieu, collect. Petitot. — Traité de paix par l'heureux accord et amiable réconciliation du roy avec la royne sa mère. *Archives curieuses*. — *Recueil* de Dupin.

des biens ecclésiastiques du Béarn leur était une mortelle blessure. Ils continuaient de protester contre l'arrêt du conseil, et leurs murmures commençaient à devenir injurieux. La cour les menaça de les traiter comme criminels de lèse-majesté; ils ne furent point effrayés. Le prince de Condé, avec Lesdiguières, Châtillon, et Duplessis-Mornay, les tempéra par de bons conseils, et ils nommèrent enfin leurs députés, mais en gardant leurs rancunes.

Alors le roi prit le parti d'aller se montrer aux esprits séditieux du Béarn; arrivé à Bordeaux, quelques conseillers timides voulaient le retenir. Le duc de Mayenne parlait de la sécurité du roi, qu'il ne fallait pas exposer par des routes horribles au milieu d'une population ennemie ou suspecte. Le roi répondit que nulle raison ne l'empêcherait de passer outre. M. de la Force, gouverneur du Béarn, apportait d'autres raisons. Le conseil de Pau venait d'enregistrer les édits du roi, et la contrainte désormais paraissait inutile : le roi n'avait donc pas à paraître dans le Béarn. « Vous avez intérêt que j'y aille, répondit Louis XIII, pour appuyer votre foiblesse. »

Il s'achemina en effet par les Landes, alors demi-sauvages, passa à Grenade, et s'arrêta à Arzac. Là des députés de Pau vinrent lui demander comment il voulait être reçu. « En souverain de Béarn, dit le roi; je descendrai d'abord à l'Eglise, s'il y en a une; mais s'il n'y en a point, je ne veux ni poëse ni cérémonie d'entrée; car il ne me siéroit point de recevoir des honneurs dans un lieu où je n'ai jamais été, avant d'avoir rendu grâce à Dieu, de qui je tiens tous mes Etats et toute ma puissance¹. »

Il n'y avait point d'église en effet. La religion catholique avait été réduite en esclavage depuis soixante ans, et ses temples lui avaient été ravis. Le roi rétablit le droit des évêques et abbés de la province, restitua les biens ecclésiastiques, régla l'indemnité des protestants, et termina la

¹ Lettres du roi à la reine pendant le voyage. Mss. du séminaire de Saint-Sulpice, cités par le P. Griffet. — Mêmes détails dans les *Mém.* de Richelieu. — La Piété royale, discours présenté au roy par J.-Bapt. Mathieu, avocat au parlement. *Archives curieuses.*

réunion de la basse Navarre et du Béarn à la couronne. Ces affaires importantes furent achevées avec rapidité. Les protestants baissaient la tête, mais en frémissant. Le Midi bouillonnait. Une assemblée se tint à Montauban ; une autre fut annoncée à la Rochelle. Des députés allèrent solliciter la cour d'Angleterre ; c'était l'annonce de nouveaux orages. Le roi cependant reparut à Paris ; il venait de se montrer égal aux périls, et les peuples avaient appris qu'un sceptre était debout désormais en face de l'anarchie.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

Mouvements de révolte huguenote. — L'instinct monarchique se révèle. — Traité de Madrid. — De Luynes, connétable. — Il veut prévenir les révoltes. — Combats divers. — Le roi en Poitou. — Sièges de villes. — La rébellion se concentre à Montauban. — Siège de Montauban. — Mauvais succès. — Le roi se retire à Toulouse. — Rébellion nouvelle des protestants. — Mort du connétable. — Louis XIII se croit rendu à la liberté. — Il rentre à Paris. — Ravages des huguenots. — Le roi retourne en Guyenne. — Vaillance du roi. — Soumission des villes. — Exemples funestes. — Horrible punition de Négrepelisse. — La guerre est dans tout le royaume. — Louis XIII assiège Montpellier. — Acharnement des deux côtés — Capitulation générale. — Conférences sur la Valteline. — Richelieu cardinal. — Ligue d'Avignon. — L'esprit de sédition se perpétue. — Ambition persistante de la reine mère. — Adresse de Richelieu dans ses manèges. — Intrigues de femmes. — Richelieu entre au conseil. — Intrigues autour de Gaston, duc d'Orléans. — D'Effiat paraît à la cour. — Traité avec la Hollande. — Rivalités ministérielles. — Richelieu devient le maître. — Mariage d'Henriette de France. — Affaire de la Valteline. — Le parti huguenot fait des révoltes nouvelles. — Politique de Richelieu. — Guerre de Savoie. — Négociations du légat du pape. — Les Rohan sèment la guerre. — Bataille navale. — Guerre moins heureuse en Italie. — Tout plie devant Richelieu. — Assemblée solennelle à Fontainebleau. — Guerre générale. — Intrigues de Madrid. — Paix avec les Eglises protestantes. — Génie de Richelieu. — Intrigues de cour. — Répression soudaine. — Projets d'assassinat. — Richelieu triomphe. — Méditation de vengeances. — Drame de Chalais à Nantes. — Rôle de Gaston. — La cour rentre à Paris. — Changements de favoritisme. — Assemblée des notables. — Souplesse de Richelieu.

LOUIS XIII.

1621. — Cette fermentation huguenote arriva bientôt à des explosions. Le Vivarais s'alluma. Le Béarn prit les armes. Les gouverneurs des provinces eurent à peine le temps de lever des troupes. Déjà les protestants enlevaient de force Privas, et leurs chefs tenaient une assemblée à Lunel, tandis que le marquis de Châtillon montrait l'épée et dirigeait la révolte.

Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, parut enfin avec une armée. Il courut s'emparer de Villeneuve-de-Berg, qui communiquait avec les Cévennes, toutes brûlantes de fanatisme sectaire. Valz fut enlevé de même après une résistance meurtrière. La messe fut célébrée en ces deux villes ; c'était la première fois depuis soixante ans. Les débris des rebelles se sauvèrent à Valons ; on courut les y forcer.

En Béarn, la révolte avait été moins sérieuse. Le duc d'Épernon avec le marquis de Poynanne n'eut qu'à paraître. La sédition posa les armes ; elle se contenta de murmurer.

C'était une triste chose que ce retour d'esprit huguenot, qui, sous des noms de liberté de conscience, ravivait l'anarchie politique. Le protestantisme semblait s'être donné pour mission de ramener la France aux luttes de la féodalité dégénérée. C'était sous d'autres formes le même esprit de turbulence, le même combat contre l'unité.

Toutefois la monarchie ne fléchissait pas. Une secrète force la faisait marcher à ses destinées. Nul homme supérieur, nulle volonté précise n'apparaissait dans les conseils du roi ; mais une certaine inspiration de bon sens se révélait, qui, au travers de mille intrigues, poussait l'ensemble des affaires et préparait en quelque sorte l'avènement du génie qui viendrait réaliser ce vague besoin de réparation. C'est ainsi que, dans les choses de la politique du dehors, le nouveau règne montrait de la sollicitude et de la dignité. Le gouverneur de Milan avait usurpé dans la Valteline contre les Grisons, amis de la France. Bassompierre alla appuyer à Madrid les plaintes de l'ambassadeur ordinaire de

France, jusque-là mal écoutées. Un traité signé à Madrid rétablit les droits des Grisons ¹.

Mais ce qui nuisait au libre développement de la politique nationale, c'était l'ardente lutte provoquée par la puissance insatiable du duc de Luynes. Toutes les passions se concentraient en ce point, et l'activité s'épuisait à des rivalités d'orgueil sans profit pour l'Etat.

Toutefois le roi semblait commencer à se fatiguer de ce favoritisme avide. La charge de connétable continuait d'être l'objet des vœux secrets du duc de Luynes, et le roi feignait de ne point soupçonner cette ambition; et même lorsqu'on lui parla de nommer à ce grand office, vacant depuis la mort de Montmorency, il prononça le nom de Lesdiguières, vaillant homme d'épée, mais protestant. C'était un obstacle à sa nomination; de Luynes eut l'habileté de faire au célèbre gouverneur du Dauphiné de telles conditions de conversion catholique, qu'il s'assura d'abord son refus, puis sa bienveillance. Il le fit nommer maréchal général des camps et armées du roi; alors nulle concurrence ne fut apparente. Le roi était sous la main de son favori: il se laissa conduire à le faire connétable; ce fut le comble, mais aussi la fin de sa fortune.

Cependant de Luynes avait hâte d'entourer de quelque éclat cette épée royale qui avait passé par des mains si glorieuses, et qui venait choir en ses mains inaccoutumées aux batailles. Il résolut de s'en servir pour frapper d'un grand coup les séditions et les révoltes.

Les huguenots avaient repris leurs assemblées. Ils venaient de délibérer à la Rochelle et de s'organiser dans toute la France par républiques, se donnant pour chefs les seigneurs mécontents, et embrassant dans la distribution de leurs honneurs les seigneurs douteux et même les fidèles. Dans leur plan, Soubise avait la Bretagne et le Poitou; la Trémouille, l'Angoumois et la Saintonge; la Force père, la

¹ *Mém.* de Bassompierre. — *Mém.* de Richelieu, 1621-1622. — Relation sur le fait de la Valteline. *Archives curieuses.* — Texte dans le *Recueil* de Dupin.

Guienne ; la Force fils, le Béarn ; Rohan, le haut Languedoc ; Châtillon, le bas Languedoc et les Cévennes ; Lesdiguières, le Dauphiné, la Provence et la Bourgogne ; le duc de Bouillon, avec la Normandie, l'Anjou, le Maine, le Berry, la Touraine, l'Île-de-France, avait de plus l'inspection générale des républiques ; il devait commander toutes les forces armées. C'était là un vaste plan d'anarchie fédérale. L'assemblée de la Rochelle se promulgua avec solennité ; il ne restait plus qu'à le mettre en pratique par la révolte.

C'est cette audacieuse entreprise que le connétable de Luynes voulut prévenir ¹. Le vaillant Lesdiguières, peu touché des honneurs de la révolte, fut prompt à porter au roi le secours de son épée. On se dirigea sur Saumur, où Duplessis-Mornay continuait de servir de drapeau aux sectes séditieuses. Le roi fit des caresses au vieux huguenot, mais lui ôta le gouvernement de la ville. La secte frémissait. Duplessis dévorait son affront. On lui fit des promesses qui ne furent pas tenues ; en cela on eut tort. Duplessis s'alla cacher dans une de ses terres et y nourrir sa sombre colère.

En même temps la ville de Gergeau, qui était au duc de Sully, était enlevée par Saint-Paul et le maréchal de Vitry ; Condé démolissait le château de Sancerre ; le duc de Longueville désarmait les protestants de Dieppe et de Rouen, Villars ceux du Havre, le marquis de Rosny ceux de Caen, le duc de Vendôme ceux de Bretagne ; partout les gouverneurs fidèles contenaient la sédition. Le roi s'achemina vers le Poitou.

Soubise s'était jeté avec des forces dans Saint-Jean-d'Angely ; le roi alla l'assiéger. Un héraut lui porta ce message : « A toi Benjamin de Rohan. Le roi ton souverain seigneur et le mien te commande de lui ouvrir les portes de la ville de Saint-Jean-d'Angely pour y entrer avec son armée ; à faute de quoi, je te déclare criminel de lèse-majesté au premier chef, roturier toi et ta postérité, tous tes

¹ Voyez les détails dans les *Mém.* de Richelieu. — Histoire journalière du voyage du roy. *Archives curieuses.*

biens acquis et confisqués, tes maisons rasées de toi et de tous ceux qui t'assistent et t'assisteront. »

Puis, s'apercevant que le duc n'avait pas ôté son chapeau en recevant le message, le héraut lui dit : « Vous n'êtes pas en votre devoir, ôtez votre chapeau. » Un gentilhomme répondit : « Excusez, s'il vous platt, monsieur de Soubise ; il n'a jamais reçu de pareilles sommations ; et s'il savait qu'il fallût mettre un genou en terre, il en mettrait deux. » Soubise, après avoir conféré avec les chefs, n'en refusa pas moins d'obéir au roi. Il fallut faire le siège. La ville se rendit à discrétion. Soubise alla tomber à deux genoux aux pieds de Louis XIII ; qui lui pardonna. Les murailles de la ville furent rasées, ses habitants soumis à la taille, leurs privilèges abolis.

Tout le Poitou tremblait sous les armes du roi. Mais les Rochelais se répandaient avec des troupes ; il envoya contre eux le maréchal de Praslin, le duc d'Elbœuf et le comte de la Rochefoucauld. Les rebelles furent battus. Ailleurs les succès étaient également rapides. Le château de Sully, dans l'Orléanais, s'ouvrit au prince de Condé ; Caumont et Nérac, au duc de Mayenne.

Pendant le roi s'avancait vers les provinces méridionales. De Tonneins il alla à Clérac, où la révolte était ardente. Il fallut l'assiéger. M. de Termes, frère du duc de Bellegarde, fut tué à l'attaque d'une barricade. La défense était furieuse, mais le siège était vaillamment conduit. Lesdiguières le secondait de sa forte épée ; la ville fut contrainte de fléchir. Elle envoya des députés tomber aux pieds du roi ; un ministre protestant alla demander grâce avec des paroles humbles et touchantes. Le roi cette fois voulut que le pardon servit d'exemple. La ville fut épargnée ; mais six des plus coupables rebelles devaient être pendus. Lorsque les quatre premiers eurent passé par la main du bourreau, le roi envoya sauver les deux autres.

C'est durant ce siège que mourut le garde des sceaux du Vair, grand magistrat, homme docte, célèbre écrivain. Il avait été peu mêlé aux grandes affaires de la politique. Tout s'absorbait dans la faveur du duc de Luynes. Après sa

mort, le favori prit même les sceaux. Ce fut une grande nouveauté de voir cet office de magistrature aux mêmes mains qui tenaient l'épée du roi.

Les combats étaient partout animés. Mayenne faisait tomber d'Armagnac. D'Épernon frappait les troupes de la Rochelle, et les chassait dans leurs murailles. Le duc de Ventadour contenait le Vivarais, Montmorency le Languedoc. Celui-ci même surprit des armes qu'un vaisseau hollandais avait portées à Cette. C'était une violation de la paix entre les deux pays; le vaisseau fut saisi; on estima sa charge deux cent mille écus.

Mais la rébellion s'était concentrée à Montauban. Là le duc de Rohan avait excité l'enthousiasme séditieux. La ville était forte, les habitants résolus; le huguenotisme pouvait de là raviver les feux de l'anarchie. Le conseil du roi délibéra sur le siège à entreprendre tout aussitôt. Les uns voulaient qu'on le renvoyât, soit à cause de ses périls, soit à cause de la saison avancée. Les autres voulaient qu'on hâtât la punition de la révolte; et le connétable qui souhaitait une occasion de gloire fit prévaloir ce dernier avis. Mais il manquait de génie militaire pour assurer le succès. Les plus vaillants capitaines étaient pourtant autour du roi. Le duc de Mayenne, Lesdiguières, le duc d'Angoulême, Bassompierre, Schomberg rivalisaient de courage et de zèle. Ils devaient attaquer la ville par divers points. Le roi présidait à l'ensemble du siège avec le connétable. Quarante-cinq pièces de canon battaient les murs. Mais l'armée royale n'était pas assez nombreuse pour investir la ville de tous les côtés. C'est ce qui nuisit au triomphe. D'ailleurs, les assiégés se défendaient à outrance. Les femmes étaient aux murailles comme les hommes. Il y eut des assauts meurtriers et inutiles. Et au bruit de cette défense les huguenots s'armèrent au loin pour porter secours à Montauban. Le duc d'Angoulême courut les prévenir; il les frappa d'une défaite sanglante. Mais la ville n'en resta pas moins acharnée à la défense. Le duc de Mayenne fut tué d'un coup d'arquebuse; c'était le fils du grand chef de la Ligue; son nom était chéri du peuple; à la nouvelle de sa mort, l'émeute gronda à

Paris contre les huguenots ; on se sentait revenir aux colères catholiques.

Mais le connétable s'étonna. Désespérant de vaincre par la force, il espéra vaincre par la négociation. Il eut des conférences avec le duc de Rohan dont il était allié. Il pensait le désarmer par des paroles de prévoyance sur sa fortune et celle de tous les siens qu'il exposait aux témérités d'une lutte ouverte avec le roi. Le duc de Rohan lui en opposa de semblables sur le péril d'une faveur soumise à des caprices. Ces conversations furent vaines ; il fallut reprendre l'épée. Mais les combats étaient sans règle ; Lesdiguères n'était point écouté ; chaque chef se croyait le plus habile ; le connétable n'avait point l'autorité que donne l'expérience ou le génie. S'il en faut croire les Mémoires de Richelieu, le courage même sembla lui manquer. « Il n'approcha jamais, disent-ils, la ville de la portée du canon. Ceux de la ville appeloient une montagne dont il regardoit faire les attaques : la *Connétable*, et une autre petite élévation de terre où sont de fortes murailles : le *plastron du connétable*.... Il s'amusait à *sceller*, ajoutent les malicieux narrateurs, pendant que les autres étoient aux mains ¹. » Les assiégés finirent donc par prendre l'avantage dans leurs sorties. Le roi devint inquiet ; il résolut de lever le siège. Il s'achemina vers Toulouse, laissant devant Montauban le maréchal de Saint-Geran, pour n'avoir pas l'air de céder à la révolte.

Cette retraite n'eut pas moins l'éclat d'une fuite. On en rejeta la honte sur le connétable, et les libelles commencèrent à voler. Le connétable eut le malheur de publier une apologie ; il accusa les maladies qui avaient ruiné l'armée ; mais il accusa aussi quelques généraux, Mayenne qui était mort vaillamment, le duc d'Angoulême qui avait tenu l'épée avec éclat. Les colères n'en furent que plus animées ; et lorsque le roi parut à Toulouse, au milieu des pompes de son entrée se mêlèrent des harangues pleines de moquerie pour le connétable. Le parlement supplia le roi de rester

¹ Allusion à son office de garde des sceaux. *Mém. de Richelieu*, édit. Petitot.

dans la province pour ne la point laisser exposée aux courses des huguenots, et il ajoutait, pour ne point donner à ses ennemis l'occasion de dire qu'il leur avait tourné le dos¹. C'était une insultante allusion à la fuite de Montauban. Ainsi les oppositions de vanité se transformaient en oppositions de politique ; et il fallait qu'on sentît la faveur très-altérée, puisque le murmure s'adressait au roi, et qu'il ne craignait pas de ressembler à une satire.

Et aussi les protestants s'enhardirent dans leurs entreprises. Ceux du Dauphiné firent des révoltes et des ravages. Il fallut que Lesdiguières allât les contenir par son épée. Ailleurs la rébellion se souilla d'assassinats. Les protestants s'étaient emparés de la petite ville de Monheur ; Boëce Pardaillan, protestant lui-même, mais fidèle au roi, était gouverneur de cette place ; et on avait profité de son absence pour faire ce coup de main, qui avait été secondé par son fils et par son gendre, huguenots acharnés. Le vaillant gentilhomme reprit la ville. Mais ayant voulu aller s'assurer de même de celle de Sainte-Foy, un seigneur voisin, Savignac d'Eynesse, le surprit dans son logis avec quarante mousquetaires transformés en assassins ; Boëce périt sous leurs coups à côté d'un prêtre catholique, et le prêtre fut égorgé après lui. Les meurtriers coururent s'abriter auprès du fils et du gendre de Boëce, et en même temps Monheur relevait le drapeau de la révolte.

Le roi, apprenant ces nouvelles à Toulouse, envoya Roquelaure investir la ville ; lui-même allait marcher en personne. En même temps un petit incident de faveur annonça que le connétable se sentait déchoir. Le P. Arnoux, confesseur du roi, lui était suspect ; il l'obligea de s'éloigner. Le favori se défait de sa fortune ; elle allait tout à l'heure lui échapper autrement que par une révolution de palais.

Le roi arriva au siège de Monheur, et le pressa à outrance. La ville fut contrainte de se rendre. Elle demandait merci ; mais le roi était courroucé de ses révoltes ; il permit à la garnison de sortir le bâton à la main ; on laissa de

¹ Le P. Griffet.

même s'échapper les femmes et les enfants; puis la ville fut livrée aux soldats, qui la pillèrent et y mirent le feu.

Trois jours après mourait le connétable. Atteint d'une fièvre, il avait quitté le siège, et s'était fait porter à Longueville. Là s'éteignit cette vie pleine de prospérité et de faveur. De Luynes sembla fléchir sous le double poids de la fortune et de la disgrâce : arrivé au comble des honneurs, tout le délaissa; l'envie l'abreuva de ses amertumes, et Louis XIII même était devenu jaloux de sa puissance. « Voilà le roi Luynes! » disait-il parfois avec une ironie injurieuse et un dépit qui recérait la menace¹. De Luynes n'eût pu longtemps se perpétuer en cette élévation importune au roi même. Les grands le maudissaient, et ils lui ont fait une renommée odieuse. Son crime fut d'abord sa faveur; crime peu pardonné en France, fût-il justifié par le génie. Un crime plus grand fut d'être arrivé au comble par la ruine et le sang des Concini. Après cela, l'histoire n'a plus qu'à parler de son incapacité, cet autre crime des puissants et des ambitieux. Toute l'habileté de de Luynes fut une certaine souplesse bienveillante et timide, suffisante parfois pour créer une faveur, non pour la justifier ou la maintenir².

Louis XIII ne pleura point cette mort; quelques regrets cependant lui échappèrent, mais comme s'ils eussent été une convenance³. Il se crut rendu à la liberté; et aussi on le vit comme en défiance de lui-même, dans ses rapports avec ses ministres, et il se fit une sorte de calcul de les traiter avec rudesse, comme pour s'affermir contre les semblants mêmes d'un favoritisme nouveau. Ce fut un vain artifice. Bientôt allait s'élever autour de lui une autre sorte de domination.

Cependant il s'achemina vers Paris, entouré de manéges ministériels, et laissant les provinces du midi tourmentées

¹ *Mém.* de Bassompierre.

² Le portrait de Luynes est curieux à lire dans les *Mém.* de Richelieu. Il y a de la justice, mais aussi de la colère dans les jugements du grand ministre.

³ La lettre qu'il écrivit à sa mère est dans le P. Griffet.

par les cabales huguenotes. Les ministres tremblaient de voir reparaitre autour du roi Marie de Médicis, après qui marchait Richelieu son conseiller. Richelieu fut habile à rompre les obstacles; il alla pour elle au-devant du roi, et lui porta de douces paroles. « La France, lui disait-il, n'attendoit que le moment où il prendroit fortement en main les rênes de l'État. » C'était une savante flatterie. Le roi put croire qu'il n'avait plus besoin que de lui-même, et assuré de sa propre autorité il fit rentrer sa mère au conseil. Par là se fit pressentir la fortune du grand politique, qui servait d'inspiration à Marie de Médicis¹.

Mais le feu de la guerre se rallumait. Montpellier se révolta; les églises catholiques furent dévastées: le huguenotisme redevenait formidable. Lesdiguières voulut envoyer au duc de Rohan un négociateur; c'était un président du parlement de Grenoble, nommé du Cros. Les protestants l'allèrent surprendre à Montpellier; il tomba frappé de vingt coups de poignard.

1622. — Louis XIII frémit à ces nouvelles, et il brûla de venger de tels crimes. Ses résolutions furent soudaines. Il était ami des batailles, et il y paraissait en roi vaillant et, selon Bassompierre, plus insoucieux du péril que Henri IV lui-même. Il annonça au conseil la reprise de la guerre. On leva des impôts, et tout s'apprêta pour une expédition nouvelle.

Le duc de Longueville se chargea de contenir la Normandie; il fit raser Quillebœuf. Le duc d'Epemon avait reçu l'ordre de protéger le Poitou; mais le fier seigneur n'aimait point à obéir; il ne bougea point. C'est pourquoi le roi hâta son départ.

Il courut à Saumur. Là les fortifications de Duplessis-Mornay furent rasées. Alors se révélait la pensée de détruire toutes les places fortes du royaume, abri fatal des révoltes, ou compression formidable de la liberté. Le roi ne voulait laisser debout que les citadelles des frontières.

¹ Voyez le récit de l'avènement de Richelieu dans ses *Mémoires*, édit. Petitot.

De Saumur, il marcha sur Nantes. Soubise s'était cantonné dans l'île de Ré¹; on résolut de l'y forcer. Le roi parut aux premiers périls; Soubise s'échappa : la place fut enlevée. On la trouva pleine de dépouilles catholiques; parmi les prisonniers étaient des huguenots qui avaient capitulé à Saint-Jean-d'Angely avec serment de ne point porter les armes contre le roi; treize furent pendus; cinq cent soixante et quinze furent envoyés aux galères. Les officiers furent retenus prisonniers de guerre.

De là le roi courut au siège de Royan. C'était une place admirablement défendue; il fallut déployer toutes les ressources de la guerre pour l'enlever. Pompée Targon, célèbre ingénieur, présidait aux attaques; le roi les excita par sa présence. Plusieurs fois il exposa sa tête aux périls; il aimait, avons-nous déjà dit, les hasards de la guerre, et les mémoires répètent qu'il y avait plus d'assurance que son père, « lequel pourtant est en l'estime que chacun sait. » A ce siège de Royan, il faillit périr. « Mon Dieu, sire ! lui dit Bassompierre, cette balle a failli vous tuer. — Non pas moi, répondit le roi, mais M. d'Épernon. » Quelques-uns s'éloignaient déjà. « Avez-vous peur qu'elle tire encore ? leur dit Louis XIII; il faut qu'on la recharge de nouveau². » Le siège fut ainsi conduit avec vaillance et avec génie; la garnison capitula. Alors le roi s'avança vers la Guyenne, où la guerre était ardente. Le duc d'Elbœuf s'était emparé de Montravail, après un siège court, mais furieux. Les huguenots, de leur côté, s'étaient saisis de Tonneins, et les habitants avaient mis en pièces les soldats de la garnison. Le duc d'Elbœuf avec le maréchal de Thémisnes avait vengé ce crime en emportant la ville qui fut détruite par l'incendie. C'était la Force qui avait animé toutes ces révoltes; toutefois l'approche du roi le disposa aux accommodements. Il était à Sainte-Foy; les forces du roi s'approchaient de la ville; le prince de Condé prévint les combats par une négociation. La Force livra Sainte-Foy

¹ Non de Ré. Le P. Griffet.

² *Mém.* de Bassompierre.

par un traité de pacification qui laissait aux protestants la liberté de leur culte, et il reçut le bâton de maréchal de France. Cette condition fut nécessaire; le roi pensa qu'il serait de bon exemple de mêler la douceur aux représailles; et puis il fit de la soumission de la ville huguenote un triomphe catholique en y entrant avec éclat le jour de la Fête-Dieu, et en déployant à la procession du saint sacrement toutes les pompes de la royauté.

Cependant ce bâton de maréchal remis à la Force, instigateur des révoltes, donna lieu à quelques murmures de cour. Bassompierre et Schomberg furent mécontents; mais l'un comme un courtisan, l'autre comme un ambitieux. Bassompierre fut le plus habile; et le roi lui sut gré de sa retenue¹. Une autre occasion de petite cabale, ce fut la fortune grandissante de Puisieux, fils du chancelier Sillery, secrétaire d'Etat, lequel semblait se glisser à la faveur du roi, et contre qui le prince de Condé voulut nouer des trames. Ces intrigues n'eurent pas le temps d'être sérieuses; le roi précipitait sa cour aux combats, et les coups d'épée firent oublier les jalousies.

A Agen, le roi reçut les hommages du vieux Sully, qui lui remit quatre petites places qu'il avait acquises dans le Quercy, Figeac, Cayrac, Cadenac et Carillac; puis il continua sa marche par Moissac et Villemade. Il arriva devant Négrepelisse. Là, la guerre eut un de ces sanglants épisodes qui jettent un long et fatal reflet sur une vie de roi.

Cette petite ville, d'un aspect charmant, avait servi d'hôpital aux troupes du roi durant le siège de Montauban. On reprochait aux habitants, huguenots acharnés, des atrocités qui font frémir, et entre autres horreurs d'avoir, disait-on, empoisonné les remèdes destinés aux soldats catholiques. Ce premier crime était douteux; mais la renommée l'avait accueilli. Puis, après la levée du siège, on avait laissé dans la petite ville le régiment de Vaillac, réduit à quatre cents hommes par les combats et les maladies. Un affreux complot se forma dans Négrepelisse; ce fut d'égorger en une

¹ *Mém.* de Bassompierre.

seule nuit tous ces malheureux. A force de rage, le secret fut assuré. Hommes et femmes furent mis dans la confiance, et, à l'heure de l'exécution, tous s'armèrent à la fois; tous frappèrent à l'envi les soldats surpris, les femmes plus avides que les hommes de verser le sang catholique. Ce fut une épouvantable nuit. Le lendemain, Négrepelisse n'avait plus de garnison.

Lorsque le roi reparut avec une armée nouvelle, la terreur glaça la ville meurtrière. Quelques habitants s'enfuirent, emportant leurs richesses; d'autres résolurent de mourir en se défendant. Le roi était malade; il confia le soin du siège au prince de Condé et au maréchal de Praslin. Tout annonçait qu'il serait suivi d'implacables représailles. Les habitants refusèrent de parlementer; la ville fut emportée d'assaut. Le soldat se précipita, respirant le meurtre, le viol, le pillage: tout fut massacré pêle-mêle. Le cardinal de Retz, qui était au siège, sollicitait la douceur; le prince de Condé laissait la liberté aux vengeances; toute la ville fut exterminée. On laissa debout le château, qui était au duc de Bouillon; telle fut l'horrible punition de Négrepelisse¹. Ce grand massacre est resté comme une tache sur le nom de Louis XIII; mais l'histoire, en déplorant ces atrocités, en montre la triste excuse dans la barbarie des habitants. Il a été longtemps philosophique en France de voiler les crimes des huguenots; la justice est désormais plus libre. La terrible unité des pouvoirs modernes n'a que trop justifié l'unité si laborieusement cherchée par la monarchie ancienne, et la raison des peuples s'est accoutumée à pénétrer ce qu'il y avait d'anarchie cachée sous ces dehors de liberté sectaire si pleine de barbaries².

Cependant la guerre restait partout allumée. Le roi alla faire tomber la ville de Saint-Antonin, entre le Rouergue et le Quercy³. Puis il se rendit à Toulouse. Là il apprit que

¹ *Hist. de Bernard et de Levassor. — Mém. de Puységur. — Les Mém. de Richelieu racontent cet événement sans l'entourer de détails sinistres.*

² Bernard, *Histoire des guerres de Louis XIII.* Le P. Griffet.

³ *Mém. de Bassompierre. — Mém. de Richelieu.*

Lesdignières, le vaillant homme de guerre, venait de se faire catholique. Aussitôt il résolut de le faire connétable. Cette fois l'épée royale allait être mise en des mains dignes de la porter; le huguenotisme frémit d'une défection si éclatante, mais toute la France applaudit.

D'autres nouvelles venaient au roi des divers points du royaume. Les Rochellois continuaient leurs combats et leurs excursions. Ils s'étaient emparés du fort d'Argenton, à l'embouchure de la Garonne, et de là ils rompaient les communications de Bordeaux; les forces royales leur enlevèrent ce poste. Soubise avait violé la capitulation de Saint-Jean-d'Angely, et il était allé solliciter les secours d'Angleterre pour les huguenots. On connut le dessein qu'il avait de se jeter sur la Normandie avec des vaisseaux qu'il avait armés; le roi fit donner ordre au parlement de lui faire son procès comme criminel au premier chef. Enfin, d'autres périls se révélaient vers la Lorraine. Christian de Brunswick et Ernest de Mansfeld avaient pris les armes pour l'électeur Frédéric, contre la maison d'Autriche, au sujet de la cession de Bohême, et après la défaite de cette cause ils rejetèrent leurs bandes impatientes de désordre du côté de la France. Le duc de Bouillon leur avait fait appel afin de protéger le parti protestant. Ainsi l'esprit sectaire gardait son habitude d'ouvrir la monarchie aux armes étrangères. Christian de Brunswick, l'un des plus méchants hommes du temps, et Ernest de Mansfeld, bâtard aventurier, se précipitaient à l'envi sur la proie offerte. Tout le royaume s'émut; on crut voir revenir les déchirements des derniers règnes. La Champagne tremblait; Paris fut dans l'épouvante; la jeune reine y était restée; c'est elle qui avisa aux périls. Elle envoya le duc de Nevers protéger les frontières; pendant ce temps le roi datait de Béziers une déclaration contre les protestants qui s'armeraient pour les ennemis de l'Etat.

Puis la négociation s'ajouta à la défense armée; l'intrigue fut longue et laborieuse; le rôle du duc de Bouillon fut ambigu; ces lenteurs irritèrent les soldats étrangers; la sédition menaçait Mansfeld; le duc de Nevers se fortifia dans

la Champagne : les deux princes aventuriers finirent par se retirer vers le Hainaut, où ils tombèrent sous les coups de Gonzalez de Cordoue, n'ayant fait que montrer à la France quelle sorte d'auxiliaires se cherchait encore le huguenotisme dans ses luttes vivaces contre la royauté.

Louis XIII n'avait point cessé de poursuivre les révoltes. Après des hésitations, on résolut d'assiéger Montpellier, où le parti huguenot était puissant. On se prépara à cette entreprise par le siège de quelques places moins importantes, mais qui liaient Montpellier avec les Cévennes et le Languedoc ; Manguio, Lunel, Massillargues, Sommières furent emportés¹. De son côté, le duc de Vendôme, resté devant Montauban, frappait en quelques rencontres les partis ennemis. Il s'empara de Lombez ; mais il fut moins heureux auprès de Briteste, qui se défendit vaillamment. Ainsi la guerre était ardente ; tout le Midi était traversé par les combats.

Mais le duc de Rohan, qui avait été l'âme de toutes ces insurrections protestantes, commençait à s'étonner. Le connétable Lesdiguières eut avec lui quelques entrevues, et déjà se faisaient entendre des paroles d'accommodement. Le président Jeannin, vénérable par son âge et son expérience, écrivait de Paris des conseils de modération, et il rappelait que Henri IV avait plus dompté les révoltes par la paix que par la guerre. La négociation peu à peu s'anima ; quelques traités partiels furent convenus. Le duc de Rohan voulait un traité général ; il eut avec Lesdiguières des conférences nouvelles. Mais Lesdiguières n'abandonnait point la dignité du monarque, et pendant les entrevues le roi s'approchait de Montpellier avec tout l'appareil d'un siège formidable. Le duc de Rohan interrogea les habitants ; ils furent intraitables : ils imposaient au roi la condition de se tenir à dix lieues de la ville ; sans cela ils ne pouvaient entrer en négociation. « Puisqu'il est ainsi, dit Rohan, défendez-vous, je vais vous chercher du secours. » Alors tout se rompit.

¹ *Mém.* de Richelieu. Ces Mémoires, édit. Petitot, écrivent *Mouginot* pour Manguio. — *Mém.* de Bassompierre, *Manguio*.

On délibéra sur le siège au conseil du roi. La saison était avancée, et quelques-uns citaient le funeste exemple de Montauban. Quand ce fut le tour de Bassompierre, le prince de Condé, qui ne l'aimait pas, dit assez haut : « Je sais déjà son sentiment. » Il croyait que Bassompierre allait proposer des conseils timides. Ce fut le contraire. Bassompierre demanda le siège de la ville rebelle, et une éclatante répression de tant d'infidélités et d'outrages. Alors Condé s'écria : « Sire, voilà un homme de bien, grand serviteur de votre majesté et jaloux de votre honneur. » Le roi se leva à ces paroles, et dit aux négociateurs : « Retournez à Montpellier, et dites que je donne des capitulations à mes sujets, mais que je n'en reçois pas d'eux. » Le siège fut aussitôt commencé, et Lesdiguières courut chercher des secours en Dauphiné¹.

Des deux côtés l'acharnement était égal. La défense était vaillante comme l'attaque. Il y eut des combats où la victoire fut disputée à outrance. On s'enleva à plusieurs reprises un lieu élevé qu'on appelait le tertre de Saint-Denis; les plus intrépides des gentilshommes catholiques y furent tués. Condé, Montmorency, d'Epernon, Bassompierre, tous rivalisaient de courage; le roi les excitait par son exemple. Un jour, à ce tertre de Saint-Denis, pris et repris vingt fois, les soldats du quartier de Montmorency sont repoussés. Zamet, maréchal de camp, se précipite vers eux. « Soldats ! vous fuyez ! s'écrie-t-il. — Monsieur, répondent-ils, nous n'avons ni poudre ni plomb. — N'avez-vous pas, reprend-il, des épées et des ongles ! » Et ce disant il les ramène, et l'ennemi est chassé du tertre. Mais le vaillant Zamet fut tué d'un coup de fauconneau. Les huguenots l'avaient surnommé le grand Mahomet.

Telle était l'ardeur du siège. Lesdiguières reparut avec de puissants renforts; mais, chose remarquable ! le vaillant homme d'épée semblait désormais dédaigner les batailles, et il reprit ses négociations avec le duc de Rohan. Les habitants, au contraire, frémissaient à l'idée d'une transaction

¹ *Mém.* de Bassompierre. — Le P. Griffet.

qui les contraindrait à ouvrir leurs murailles au roi, comme s'il eût été un envahisseur étranger. Cet esprit sectaire s'était accoutumé à ne pas croire à l'autorité du monarque. Mais Lesdiguières ne fléchissait point, et Rohan était tout prêt à obéir. Les habitants tournèrent contre celui-ci leur fureur ; ils l'appelaient *scamberlat* (traître), et quelques-uns complotèrent de l'assassiner. Puis la crainte de maux extrêmes fit céder ces âmes rebelles, et Rohan leur imposa, par sa courageuse fierté, et par la menace qu'il fit de retirer sa garnison. Alors on négocia de la paix, comme entre deux puissances égales. Le huguenotisme relevait la tête. Il imposa des conditions qui rappelaient les vieilles luttes. On les tempéra par quelques obligations que l'esprit séditieux savait éluder. La paix enfin fut proclamée par une déclaration du roi, qui confirmait l'édit de Nantes, rétablissait les deux religions dans les lieux où elles étaient libres avant la guerre, rendait la liberté aux prisonniers de part et d'autre, sans rançon, couvrait par une amnistie tous les actes d'hostilité, et rétablissait chacun en ses charges ; et toutefois faisait défense aux protestants de faire des assemblées, et leur enjoignait de démolir les fortifications récemment élevées en quelques villes. Ceux de Montpellier, en obtenant ces conditions, semblaient avoir combattu pour le parti tout entier ; mais eux-mêmes n'entraient dans le traité que pour des transactions douteuses. En ces temps où le pouvoir tendait à se refaire, la tromperie semblait un moyen de force. Le duc de Rohan avait fait aux habitants des promesses qui déguisaient la soumission. Puis il leur fallut recevoir le roi comme un maître, et le peuple, chose singulière ! n'hésita pas à lui faire des triomphes. Il criait sur ses pas : Vive le roi et miséricorde. Les députés protestants des Cévennes allèrent tomber à ses genoux. Les consuls de la ville firent de même. Mais on avait parlé de deux otages pour la démolition des murailles imposée aux habitants. Le roi frappa la ville de terreur en en demandant un plus grand nombre et des plus mutins. La ville demanda comme une grâce de recevoir une garnison. A ce prix il n'y eut point d'otages, et l'on se mit à raser les forts.

Ailleurs la guerre restait allumée. La ville de la Rochelle, ce boulevard huguenot, était bloquée du côté de la terre par le comte de Soissons, du côté de la mer par le duc de Guise; et des deux côtés les combats étaient acharnés. L'ingénieur Pompée Targon dirigeait les travaux qui pressaient la ville. Il construisit le fort Louis sous les yeux des assiégés; son projet était de barrer le canal par où entraient les vaisseaux dans le port¹; mais ce plan plus hardi ne put être commencé.

Enfin la paix de Montpellier fut publiée; la Rochelle y était comprise. Les généraux suspendirent, quoique à regret, des combats inutiles. La flotte du duc de Guise et celle de la ville se canonnaient depuis quelques jours. La négociation s'ouvrit. Le duc de Guise exigea que le pavillon de la révolte disparût des vaisseaux rochelais et qu'il lui fût apporté. Mais il fut habile à ménager l'orgueil des braves. Lorsqu'on vint lui remettre le drapeau, il ne fit que le toucher. « Je vous le rends, dit-il, je ne l'ai point gagné au combat. » Puis il ajouta, parlant à Guiton, commandant des vaisseaux rochelais : « Je ferai rapport au roi de votre courage. Je puis dire que j'ai vu aujourd'hui une puissante armée. »

Cependant le roi visitait les villes méridionales. Les deux reines se rendirent à Lyon pour s'y trouver avec lui; chacune d'elles avait sa cour, et chacune ses intrigues. Toutefois l'autorité se concentrait autour du monarque. On avait essayé de jeter quelque soupçon sur la jeune reine; le grave président Jeannin dissipa ces ombrages. Quant à Marie de Médicis, elle arrivait avec son conseiller Richelieu, génie trop dominateur pour un rôle subalterne auprès d'une reine qui avait tenu le sceptre et ne pouvait désormais que s'en souvenir. Elle avait pourtant réussi à le faire monter à la dignité de cardinal, et la nouvelle en arrivait de Rome en ce moment. Richelieu eut une occasion naturelle de courir vers le roi, qui était à Avignon, pour lui rendre grâce.

¹ Le P. Griffet.

Des conférences s'étaient ouvertes en cette ville avec le duc de Savoie, sur la question de la Valteline, restée indécise malgré le traité de Madrid. L'Espagne continuait de presser les Grisons par ses empiétements à main armée, et la France, comme la Savoie, avait intérêt à mettre un terme à cette domination, qui déjà ne foulait que trop l'Italie. Venise secondait cette réaction ; et lorsque la maison d'Autriche vit cet accord d'un roi devenu maître des révoltes, et des peuples aspirant à être libres, elle commença de soupçonner qu'elle allait désormais rencontrer des obstacles sérieux à son ambition. Les conférences d'Avignon furent mystérieuses ; mais une ligne y fut résolue. Alors le roi se rendit à Lyon. Là Richelieu reçut sa barrette. Il fit un discours qu'on admira, mais qui n'eut rien que de fort commun, dit le P. Griffet. La politique s'ouvrait devant lui ; c'était la reine mère qui lui frayait cette route. Elle ne faisait que fortifier le bras qui devait la frapper un jour.

1623. — Enfin le roi revint à Paris. Alors se déclara la ligue d'Avignon. Venise, la Savoie, la France devaient s'armer de concert pour recouvrer la Valteline et affranchir les Grisons écrasés par l'Espagne sous prétexte de religion. Ce fut un soudain éclat ; la cour d'Espagne courut au-devant des périls en demandant l'arbitrage du pape Grégoire XV, et offrant de lui remettre les forts qu'elle avait construits. Les tempêtes furent écartées : Venise s'irrita ; elle eût voulu la guerre ; mais la France parut satisfaite d'avoir contraint la maison d'Autriche à une déférence qui ressemblait à une défaite. Ainsi reparaisait naturellement la politique de Henri IV ; la France, en attaquant en son sein les rébellions huguenotes, s'accoutumait à protéger par les armes ses alliés protestants ; et des deux côtés prévalaient de même les raisons d'Etat, qui tendaient à l'affermissement de la royauté catholique et à la grandeur de la nation.

La paix régnait ; l'intrigue se remua. D'abord ce furent les huguenots qui occupèrent la cour par leurs manèges ; et il est vrai qu'on fournissait un prétexte à leurs colères par une politique indécise, qui ressemblait quelquefois à de la tromperie. Montpellier d'un côté, la Rochelle de l'autre,

nourrissaient la sédition. L'occasion principale des murmures fut la démolition des forts. Montpellier se plaignait qu'on rasât les forts élevés par les huguenots ; la Rochelle se plaignait qu'on ne rasât pas le fort Louis, élevé par les catholiques. Ce fut une ardente fermentation où parut encore le duc de Rohan. Il voulut se montrer à Montpellier pour l'élection des consuls. Valencé, qui commandait la garnison, le fit arrêter. Cette nouvelle troubla la cour. Soubise, frère du duc, menaça de faire un appel aux armes. La duchesse sa femme devait en ce moment danser un ballet avec la reine ; elle refusa d'y paraître. Cet indice sembla tout aussi grave que le premier. Le conseil délibéra. Rohan fut mis en liberté. On fit quelques concessions aux protestants ; mais les défiances restaient profondes.

Des rivalités d'une autre sorte déchiraient la cour. La reine mère brûlait de pénétrer plus avant dans les affaires, en y jetant Richelieu, son dangereux conseiller¹. Les ministres, alarmés de cette ambition, lui opposaient mille manèges. La lutte était vive, pleine de fourberie. Des deux côtés on cherchait à capter le roi. Le roi, naturellement soupçonneux, s'effrayait de ces conflits de mensonge. Bientôt on lui parla de trames de conspiration ; on lui rendit suspecte sa femme elle-même. On crut toucher à des ruptures éclatantes ; c'était le ministre la Vieuville qui se plaisait surtout à ces imaginations effroyables, par haine du chancelier et de son fils Puisieux, secrétaire d'Etat. Richelieu voyait ce désordre avec calme, et il eut l'art de le faire servir à ses desseins. Il dictait à Marie de Médicis des conseils de réserve pour le roi, et il lui enseignait le secret de la faveur ; par là, il s'ouvrait à lui-même la route de la puissance.

Un incident de ces intrigues fut une rivalité de deux femmes, de la duchesse de Chevreuse, veuve du connétable de Luynes, et de la duchesse de Montmorency, troisième femme de l'ancien connétable, la première, surintendante de la maison de la reine, la seconde, sa dame d'honneur. L'une

¹ *Mém.* de Richelieu.

et l'autre prétendaient à la préséance. La cour se divisa en deux fractions ; d'une part la maison de Condé, de l'autre la maison de Guise et de Conti. La jeune reine prenait parti pour la duchesse de Chevreuse¹ ; cette protection même fit ombrage au roi. Mais, pour ne pas heurter l'une ou l'autre de ces factions, on eut recours à un expédient étrange de justice ; on les frappa toutes deux également. Les deux rivales furent privées de leurs charges ; le murmure fut universel. On attribua ce jugement à Marie de Médicis. Le roi s'irrita de cette rumeur ; il voulait avoir seul tous les honneurs de cette justice. Ce ne fut pas moins une préparation à une révolution dans le conseil, qui allait satisfaire avec éclat l'ambition de la reine mère.

1624. — La duchesse de Chevreuse, aimée d'Anne d'Autriche, et suspecte pour cela même, fut obligée de s'éloigner. Elle était l'amie de madame de Puisieux ; ce fut pour celle-ci comme un présage. Déjà des brigues ardentes se tramaient contre les Sillery, père et fils, l'un chancelier, l'autre secrétaire d'Etat, tous les deux embrassant ainsi l'Etat entier. Dès que le roi eut été atteint de pensées jalouses, il fut aisé de le pousser à des mesures extrêmes. La reine Marie désespérait de voir le conseil s'ouvrir à Richelieu, tant que ces deux ministres y seraient maîtres. Elle les attaqua à outrance, mais avec habileté. La Vieuville la secondait par envie ; il ne savait pas encore quel serait le terme de ses desseins. Le vieux Sillery crut s'abriter contre la disgrâce en remettant les sceaux au roi, sous prétexte de ses fatigues ; il ne fit que hâter la défaite. On trouva des crimes au père et au fils : le père s'était enrichi des dépouilles de l'Etat ! le fils avait trahi l'intérêt de la France dans la question d'Italie, de la Valteline surtout ! L'un et l'autre furent exilés. La Vieuville resta triomphant dans le conseil ; mais il allait changer bientôt de rivalité².

¹ La princesse de Condé était sœur du duc de Montmorency ; la princesse de Conti était sœur du duc de Guise.

² Le Vassor, *Hist. de Louis XIII.* — Le P. Griffet. — *Mém. de Richelieu.*

Nous n'avons point à dire par quelle suite de manéges la reine Marie disposa la Vieuville d'abord, le roi ensuite, à laisser enfin Richelieu entrer au conseil. Richelieu inspirait cette habileté savante sans se produire; et lorsque le roi eut cédé aux instances de sa mère, peu s'en fallut que Richelieu ne se fit supplier à son tour. Du moins il n'entraît au conseil qu'avec la condition de n'y paraître que rarement, à cause de sa santé qui était frêle, et de n'être point mêlé à des travaux assidus. On eût dit un effort qu'il faisait pour obéir¹.

Il vint toutefois au conseil; et, en y paraissant pour la première fois, il demanda la préséance comme cardinal. Le cardinal de la Rochefoucauld présidait; Richelieu prétendit être en face. Le connétable s'irrita, se plaignit, voulut quitter la cour; toutes les affaires s'interrompirent; enfin il y eut une décision du roi: le connétable fut contraint de céder son rang au modeste cardinal.

Du reste Richelieu ne se précipita point dans la faveur; et il laissa la Vieuville se complaire quelque temps encore dans ses vengeances. Le commandeur de Sillery était ambassadeur à Rome; on lui trouva des crimes, comme à son frère et à son neveu. Il fut rappelé.

En même temps commençaient à se former autour de Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, de sourdes intrigues. Le colonel d'Ornano, son gouverneur, le voulait pousser aux conseils, et il semblait le façonner aux cabales. La Vieuville fit emprisonner d'Ornano. La triste destinée de Gaston venait ainsi de se révéler.

Richelieu n'éleva la voix au conseil que pour une affaire d'Etat plus grave et plus difficile. Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, venait de faire demander Henriette de France, sœur de Louis XIII, pour son fils le prince de Galles. Au point de vue politique, ce mariage grandissait ou affermissait la France contre la maison d'Autriche. Mais il ramenait la question catholique avec ses obstacles et ses périls. Le cardinal de Richelieu prit dans cette négociation un ascendant

¹ Voyez les détails de cette politique, *Mém. de Richelieu*.

soudain par la dextérité de sa parole et la précision de ses conditions. Le marquis d'Efflat avait de l'éclat à la cour; la Vieuville le poussait aux honneurs; il le fit choisir pour aller à Londres seconder par sa bonne grâce les articles proposés par Richelieu, et dont les plus importants touchaient à la liberté des catholiques d'Angleterre. Les instructions que Richelieu lui avait remises révélaient toute la pénétration de ce génie. La politique prenait désormais un essor inconnu; et si elle ne devait pas toujours maîtriser les événements par la force, au moins devait-elle les tempérer par la prévoyance ¹.

Pendant la négociation du mariage, un traité se fit avec la Hollande. Les Etats avaient repris la guerre contre l'Espagne; la France n'eut qu'à se souvenir de sa vieille politique pour les soutenir dans leurs querelles. Et en même temps le comte de Mansfeld, le célèbre aventurier, venait offrir à la France de lui faire recouvrer le Palatinat.

Mais l'intrigue ministérielle se mêlait à ce grand mouvement de politique. La Vieuville troubla les vues de Richelieu par des manèges diplomatiques. Il voulait enlever à d'autres l'honneur de la réussite; il ne fit que hâter sa propre ruine. L'envie déjà était acharnée après lui; des libelles couraient sur son administration; les financiers qu'il protégeait étaient un objet de haine; on publia leurs pillages. Et pour lui, on lui reprochait sa dureté railleuse et ses ironies insultantes, sorte de méchanceté la moins pardonnée aux puissants. Son crime pour Richelieu était sa prééminence subsistante dans les affaires. Il l'avait d'abord ménagé, parce qu'il lui devait l'entrée au conseil. Son intervention maladroite dans le mariage d'Angleterre fut un prétexte de l'abandonner à la haine des jaloux. La reine Marie seconda ce mouvement de colère, et le roi enfin, cédant aux inimitiés d'autrui, pensa témoigner sa propre irritation en chassant la Vieuville du conseil au moment où il venait délibérer. Tous les siens furent atteints du même coup. Il y eut des fuites et des exils. Alors Richelieu parut le maître; tout allait changer dans la politique.

¹ Voyez les instructions analysées dans les *Mém.* de Richelieu.

Les finances furent remises aux mains de trois directeurs: Marillac, Bochart de Champigni, Molé, procureur général au parlement. Les dilapidations furent poursuivies par une chambre de justice; la réaction fut soudaine; D'Ornano sortit de sa prison; Schomberg reparut au conseil.

Mais Richelieu se hâtait de reprendre le cours des affaires. Le marquis d'Efflat, protégé de la Vieuville, se crut à Londres enveloppé dans sa disgrâce: il demanda son rappel. Richelieu n'avait pas de motif de le redouter; il le laissa à sa négociation laborieuse du mariage. En même temps il envoya à Rome le P. de Berulle, général de l'Oratoire, faire agréer les conditions de cette alliance qui touchaient à la question catholique. Urbain VIII, récemment élevé à la papauté, y entrevit des avantages pour la foi. Mais il voulait garder le principe ecclésiastique, et il fit attendre la dispense. La question politique n'en fut pas moins hâtée. Les articles du mariage furent signés à Paris le 10 novembre. Henriette de France devait recevoir huit cent mille écus de dot. La liberté de son culte lui était assurée, ainsi que le droit d'élever ses enfants dans la religion catholique jusqu'à douze ans. On laissa même espérer des lois plus douces aux catholiques d'Angleterre. Ce mariage s'annonçait comme fortuné. Mais l'avenir recérait des tempêtes, et le nom de Henriette de France porte d'avance la pensée vers des calamités dignes d'être déplorées par l'éloquence de Bossuet

Une autre affaire occupa le conseil, cette affaire de la Valteline qui touchait aussi à l'intérêt catholique. Les peuples de ce petit pays revendiqué par les Grisons contre l'Espagne étaient catholiques, et le pape, avons-nous vu, avait reçu leurs forts comme un dépôt en attendant qu'il pût prononcer une décision. Richelieu, dès ce moment, fit comprendre que dans sa pensée la question politique prévalait sur toutes les autres. Depuis longtemps la négociation traînait en vains efforts, et le pape hésitait dans l'arbitrage. Richelieu trancha les doutes par une résolution de guerre: le marquis de Cœuvres fut chargé d'aller enlever de force aux Espagnols les passages qui leur ouvraient la Suisse. Les catholiques furent rassurés par des traités;

Venise et la Savoie secondèrent cette politique. « Il n'y avait plus de têtes légères dans le conseil, » avait dit Richelieu au nonce du pape ¹. L'Espagne comprit qu'il ne suffirait plus désormais de présenter un prétexte catholique pour autoriser ses dominations. Tout un nouveau système allait se produire. Une grande ligue se formait comme d'elle-même entre l'Angleterre, la France, la Savoie, Venise, contre la maison d'Autriche. Mansfeld avait obtenu des secours pour se jeter en partisan formidable dans cette lutte. Mais le temps n'était pas venu ; la pensée ne fit que se révéler.

1625.— Pendant que le marquis de Cœuvres s'emparait en quelques mois de la Valteline, le parti huguenot, toujours plein de pensées de sédition, crut le moment propice pour relever le drapeau des révoltes. Les Rohan étaient à la tête des mécontents ; la démolition du fort Louis leur était un prétexte. Soubise donna le signal en paraissant devant Blavet avec une petite flotte ; il s'empara de la ville. Aussitôt le duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne, appela les fidèles aux armes, et courut chasser Soubise avant qu'il eût pu enlever le fort de Blavet. Soubise se sauva sur ses vaisseaux, gagna l'île de Rhé, et s'empara de celle d'Oléron.

A ces nouvelles, Richelieu s'était hâté d'assembler partout des armées. En un moment soixante mille hommes furent sur pied. Les huguenots tremblèrent ; quelques-uns désavouèrent les témérités de Soubise ; mais la pensée subsistante du parti s'était trahie : Richelieu n'en devint que plus prévoyant dans ses desseins au dedans et au dehors.

Déjà l'Espagne s'efforçait d'opposer à la ligue française une autre ligue où se venaient grouper les divers Etats de sa dépendance, avec quelques Etats d'Italie, les ducs de Parme et de Modène, le grand-duc de Toscane, les républiques de Gènes et de Lucques. Une armée de cent mille hommes devait sortir de cette ligue, avec une flotte de quatre-vingt-dix galères, qui irait s'assembler au port de Gènes. L'orgueil castillan se plut à étaler cette puissance ; Richelieu ne s'en laissa pas effrayer.

¹ Le P. Griffet.

Sa politique était d'éviter en ce moment une guerre ouverte entre les deux Etats, mais de tendre à l'affaiblissement de l'Espagne par des luttes partielles.

Le duc de Savoie revendiquait en vain depuis longtemps le marquisat de Zuccarello contre la république de Gènes. Ce fut pour Richelieu l'occasion d'un traité secret. La France offrit la puissance de ses armes au duc de Savoie, et suivant le succès de la guerre, les conquêtes sur Gènes devaient être partagées entre les deux parties contractantes ; on convenait même que le territoire entier de la république serait à la France, et qu'en ce cas la Savoie aurait le duché de Milan. L'Angleterre et la Hollande furent mises dans la confiance de ce traité ; mais l'Angleterre ne fit que des promesses. La Hollande fournit une flotte. Le vieux connétable Lesdiguières, toujours ami des batailles, engagea ses biens pour assurer aux Etats hollandais le remboursement de leurs frais. Et aussitôt après il courut porter la guerre en ces pays qui lui étaient déjà si connus. Le maréchal de Créquy devait le seconder. Les armes de France et de Savoie, réunies à Asti, s'élevaient à près de trente mille hommes. L'artillerie était formidable. On s'avança brusquement vers le Montferrat. Les peuples s'étonnèrent. Le duc de Mantoue, dont on enlevait les places, envoya des plaintes à la cour, et demanda l'explication de cette invasion. « Le roi, répondit Richelieu, fera connaître ses desseins quand il sera temps. » C'était une manière inconnue de faire la guerre. Tout céda aux armes combinées de Savoie et de France ; Novi fut abandonné par la garnison ; les forts de la montagne Ronciglione furent enlevés par le duc de Savoie ; Campo s'ouvrit de lui-même. En même temps Lesdiguières assiégeait Gavi ; c'était une place forte devant laquelle Barberousse avait reculé au temps de François I^{er}. *Barbegrise* la prendra ! dit Lesdiguières. Il avait quatre-vingts ans ; mais le feu des batailles l'animait encore ; Gavi se rendit après des combats acharnés.

Au bruit de ces victoires, Madrid s'irrita. Des vengeances furent annoncées. On fit saisir tous les biens des Français qui trafiquaient en Espagne ; il y en avait plus de deux

cent mille ¹. En France, on usa de représailles; tous les biens des Espagnols et des Génois furent confisqués.

C'est alors que s'acheva le mariage de Henriette de France. Mais le roi Jacques était mort; son fils était devenu Charles I^{er}, et Henriette était reine d'Angleterre. Elle s'en alla au travers des mers à son orageuse destinée². Aux solennités de ce mariage avait paru en France le duc de Buckingham, favori du roi d'Angleterre. Il y avait déployé un rare éclat de magnificence, et il avait voulu se faire aimer d'Anne d'Autriche. C'était un homme capricieux et vain; autour de lui s'agitait l'intrigue; mais le génie manquait à son activité frivole. On pouvait d'avance pressentir ce qu'il semerait de malheurs sur les pas de la jeune reine. Il ne doutait d'aucun de ses desseins, et à force de confiance il pouvait faire réussir les plus insensés. Il crut avoir plu à la reine de France; quelques officiers de la cour s'étaient mêlés dans son intrigue; ils furent chassés.

En même temps arrivait le légat du pape, venant réclamer la Valteline et une suspension de la guerre avec les Génois. Il crut épouvanter Louis XIII en lui montrant l'Espagne prête à se lever avec toutes ses forces et à se jeter dans cette lutte isolée. « Si le roi d'Espagne prend le premier les armes, répondit Louis XIII, je les quitterai le dernier. » Quelque chose de fier se remuait dans cette âme naturellement indécise; elle se sentait affermie par le contact du génie de Richelieu.

On négocia toutefois avec le légat. L'armée du marquis de Cœuvres s'était quelque peu affaiblie par les maladies. Les Espagnols au contraire avaient grossi leurs forces. La guerre s'amortit dans la Valteline; et dans le reste de l'Italie elle eut quelques alternatives de malheur et de succès. Le huguenotisme s'armait de nouveau; Richelieu fut contraint de tourner son attention vers ce péril.

C'étaient le duc de Rohan et Soubise son frère qui tou-

¹ Le P. Griffet.

² Voyez l'instruction admirable que Richelieu fit dresser pour elle par le P. de Berulle, qui était son confesseur. En note, aux *Mém. de Richelieu*, édit. Petitot.

jours ravivaient la guerre. Leur prétexte était ce fort Louis de la Rochelle, qui devait être démoli d'après le traité de Montpellier; c'est-à-dire la rébellion continuait de se dresser contre l'Etat, et la sujétion s'érigeait en puissance souveraine. Par ce principe, il n'y avait pas de constitution politique possible en France; et c'est ce que n'a pas dit l'histoire moderne. Dès que les révoltes se sont faites par esprit de secte, elles ont eu leur excuse; la féodalité même a paru digne d'intérêt, et l'anarchie n'a plus été que du patriotisme.

Rohan sema la guerre dans tout le Languedoc. On le voyait entrer dans les temples, pour y chercher dans la prière la pensée du Ciel; et puis il en sortait comme un inspiré, excitant les peuples à mourir pour la religion. Cet appareil de piété lui fit des soldats. Sa femme le seconda par son courage, et souvent elle présida aux batailles. Les Cévennes descendirent en armes. On envoya le maréchal de Themines s'opposer à ce fanatisme. En même temps le duc d'Epéron courait vers Montauban, où les protestants avaient aussi pris les armes. Les combats étaient partiels, acharnés, mais non décisifs; tout le Midi fut plein de ravages.

Soubise était le chef des forces navales des huguenots; il prenait le titre d'amiral des Eglises protestantes. C'était le port de la Rochelle qui lui avait formé sa petite flotte.

Le roi n'avait pas de vaisseaux; la flotte hollandaise engagée dans la guerre de Savoie contre Gènes lui vint en aide. Les protestants qui la montaient parurent d'abord hésiter à combattre contre des frères. Les ministres rochelais leur firent des messages, et il y eut d'abord une suspension d'armes. Pendant ce temps, des députés des Eglises protestantes allaient porter au roi un cahier de plaintes avec des paroles soumises. Mais l'amour de la guerre reprit le dessus, et les Rochellois rompirent la trêve en envoyant des brûlots à la flotte hollandaise.

L'amiral de cette flotte est nommé diversement dans les histoires. Le Vassor, et après lui le P. Griffet, le nomment Houtstein. Il avait deux vice-amiraux, l'un Français, nommé

Manty ; l'autre Hollandais, nommé Drop ; tous trois également intrépides. Un combat s'engagea par les attaques imprévues de la flotte de Soubise. L'amiral hollandais fut atteint par un brûlot, et fut consumé. Cent hommes périrent dans ce désastre. Mais la bataille n'eut pas d'autre suite. Seulement elle anima les Hollandais et alluma le feu des vengeances.

Le roi avait obtenu sept vaisseaux du roi d'Angleterre, et, les forces navales ainsi accrues, le duc de Montmorency fut chargé de les aller commander. Les plus brillants seigneurs l'accompagnaient. Il leur donna l'exemple du courage, confiant et populaire parmi les matelots hollandais dont il prit volontiers les habitudes. Houtstein consentit à le servir de son expérience. Protestants et catholiques de pays divers, tous parurent armés pour une cause commune. Et sous cette impulsion une bataille nouvelle fut bientôt engagée sous l'île de Rhé. Elle fut atroce ; les rebelles furent vaincus ; ils perdirent onze vaisseaux. Mais leur vaisseau amiral, en se faisant sauter par l'explosion de deux cent trente-trois barils de poudre, fit périr quatre vaisseaux du roi qui l'avaient abordé. Ce fut un spectacle effroyable. Kergueser de Jussé, vaillant Breton, avait été le plus prompt à l'abordage ; il fut jeté au loin dans la mer tout vivant, et il sortit du milieu des flots regagnant à la nage les vaisseaux vainqueurs.

Soubise vit toutes les suites de cette éclatante défaite. Il se hâta de jeter dans l'île de Rhé tout ce qu'il put de soldats de sa flotte détruite. Déjà le comte de la Rochefoucauld y était descendu avec Saint-Luc et Toiras, vaillants officiers généraux, dressés aux combats de terre plus qu'aux combats de mer. Soubise voulut les attaquer ; il fut vaincu encore. La plupart de ses soldats périrent en se sauvant dans les marais ; après quoi, l'île entière capitula. Soubise s'était sauvé dans l'île d'Oléron ; Montmorency courut le chasser de cet asile. Soubise se réfugia en Angleterre¹.

¹ Ces éclatantes guerres sont racontées avec intérêt dans un écrit intitulé : *Siège de la Rochelle*, qui comprend les événements de 1624 à 1628. — *Archives curieuses*.

La guerre d'Italie était moins heureuse. Les Génois avaient fait un appel aux riches trafiquants de leur république, répandus en Europe. Sept millions d'or furent recueillis. L'Espagne en même temps envoya des armées et des galères. Le duc de Féria, gouverneur de Milan, parut avec vingt-cinq mille hommes et quatorze pièces de canon. Alors les progrès des armées de France et de Savoie furent arrêtés. Il ne restait que Savonne et Gênes à faire tomber ; mais la mésintelligence avait éclaté entre le duc de Savoie et le connétable. Ce fut une source de malheurs. Puis le connétable avait quitté l'armée à cause d'une maladie. Le maréchal de Créqui commandait à sa place ; grand homme de guerre, tout son génie dut se borner à sauver l'honneur des retraites. Les forces de l'Espagne étaient supérieures ; toutes les villes du Montferrat furent reprises. Cette rapidité fit soupçonner la trahison. L'or des Génois n'était pas moins puissant que l'épée des Espagnols : on accusa surtout le gouverneur de Gavi, un gentilhomme de Provence, qui avait ouvert la place sans résister ; il s'en était allé ensuite mourir à Toulon ; le parlement d'Aix lui fit son procès, tout mort qu'il fût. Ses ossements furent déterrés et brûlés en place publique ; deux de ses complices absents furent condamnés à être rompus ou pendus ; mais la fortune des armes n'en était pas moins précipitée. Les Génois, enflés de leur succès, firent contre la France une manifestation insultante. Marini, un de leurs citoyens, était ambassadeur de Louis XIII à la cour de Savoie ; la république le condamna comme rebelle au premier chef ; sa tête fut mise à prix, ses biens confisqués, ses maisons rasées. C'était un sanglant outrage. Par représailles, l'ordre fut donné d'arrêter tous les Génois sur le territoire de France, et vingt mille écus furent promis à qui tuerait un des juges qui avaient condamné Marini.

Cet appareil de colère publique n'avait pas empêché le murmure de se faire entendre au sujet de la guerre d'Italie, contre laquelle protestait le légat du pape. Richelieu supportait mal les oppositions ; il voulut les atteindre à leur naissance.

Génie dominateur, déjà tout pliait devant lui. Toutefois il façonnait avec dextérité sa puissance. Pour instrument ou pour conseiller, il avait à ses côtés le P. Joseph, personnage étrange dans l'histoire, avons-nous déjà dit, qui fut mis dans tous les secrets de la grandeur humaine sans perdre son caractère de capucin voué à toutes les habitudes de l'humilité. Le P. de Berulle servait aussi la politique du grand ministre, mais par un autre caractère, par une dignité qui lui permit de toucher à tous les honneurs. L'un et l'autre confidant commencèrent par épuiser auprès du légat toutes leurs paroles d'habileté pour le rassurer sur la Valteline. Mais la question délicate de religion survivait toujours. La reine Marie s'en alarmait, ou bien aussi ses prédilections italiennes la préoccupaient à son insu. Richelieu, embarrassé par son titre de cardinal, n'avait pas moins sa pensée fixe. Il résolut de la mettre à couvert sous une délibération bruyante et solennelle de notables.

Une assemblée fut convoquée à Fontainebleau. Le chancelier d'Aligre la présida. Les opinions d'abord parurent libres; Schomberg, récemment fait maréchal, ouvrit la délibération en demandant la poursuite de la guerre; mais la reine Marie prit la parole pour la combattre. Tout à coup l'assemblée s'étonna; il se fit un grand silence; nul ne semblait devoir s'opposer à l'éloquence de la mère du monarque. Le cardinal de Sourdis hasarda une opinion intermédiaire, en justifiant la suspension d'armes et secondant les vues du pape. Alors Richelieu, qui d'abord avait paru indifférent, s'effraya des hésitations de l'assemblée; il prit soudain la parole; il entra hardiment dans la question catholique, et, tout en se portant défenseur de la liberté de la foi, il étala l'ambition espagnole qui faisait de la religion un instrument de domination. Sa politique était nette, ses raisons précises, ses maximes d'Etat indépendantes de la religion des maîtres et des sujets. La Valteline catholique appartenait aux Grisons protestants; il convenait à la France de défendre par sa puissance le droit de ses alliés, et Rome même approuverait une conduite conforme aux lois suprêmes de l'équité. A ce discours éloquent et natio-

nal, les opinions s'enhardirent. Bassompierre, qui avait fait le traité de Madrid sur la Valteline, appuya les raisons du grand ministre; le premier président de Paris, Nicolas de Verdun, déclara pour toute opinion se fier à la sagesse du roi et de ses ministres : le silence de tous les autres fut comme une approbation de Richelieu, et le roi leva la séance en disant qu'il était résolu à se conformer à ce qui venait d'être décidé. Alors la guerre fut ravivée. Un renfort de six ou sept mille hommes fut conduit au connétable par le marquis de Vignolles. Les Suisses redoublèrent d'efforts pour seconder le marquis de Cœuvres dans la Valteline, et les Espagnols furent à leur tour arrêtés dans leurs succès¹.

Cependant Richelieu, pour garder la liberté de son action au dehors, avait besoin que les protestants du royaume fussent paisibles. Il se laissa supplier par leurs députés de l'assemblée de Milhau; et le roi, les ayant reçus, leur proposa le pardon comme par un effort de clémence. Ce fut dans les églises protestantes un objet de délibération, et pendant ce temps Richelieu suivit de l'œil le mouvement de l'Europe.

L'Angleterre inspirait de vives alarmes. Le traité de mariage de Henriette de France était mal exécuté en ce qui concernait les catholiques; la persécution était ardente comme aux jours mauvais d'Elisabeth; la reine elle-même était en butte à l'esprit sectaire. Tout la rendait suspecte; sa présence avait ranimé les catholiques; on craignit des plans de réaction; le roi s'en effraya; son favori, le duc de Buckingham, exalta la plainte; la cour se remplit de murmures, et le foyer domestique même se troubla. Richelieu osa se mêler à ces discordes; et un ambassadeur de Louis XIII, le marquis de Blainville, alla porter la plainte à Charles I^{er}. Toutefois nulle satisfaction ne fut donnée; déjà se levaient les nuages de la tempête².

1626. — Richelieu tourna ses pensées vers la Valteline.

¹ Voyez la *Relation sur le fait de la Valteline. Archives curieuses.*

² *Mém. de Richelieu.*

Bassompierre, colonel général des Suisses, était agréable à cette nation ; il y fut envoyé comme ambassadeur. Il s'agissait d'engager l'ensemble des cantons dans la ligue française contre l'Espagne ; le nonce du pape lutta contre ses efforts, mais vainement. Une difficulté plus imprévue fut une sorte de rivalité produite par le même titre d'ambassadeur donné au marquis de Cœuvres auprès des Grisons. Il y eut un moment de jalousie irritée où Bassompierre pensa renoncer à sa mission. Mais je ne sais quoi de puissant se faisait sentir dans le commandement ; il resta. Et puis la diète le désarma en ne reconnaissant que son autorité. La Suisse s'engagea dans la ligue de France et de Savoie, et l'on crut voir se rallumer tous les feux de la guerre. Bassompierre était prêt à entrer dans le Milanais avec douze mille Suisses. Et le duc de Savoie s'applaudissait d'une politique qui devait, pensait-il, réaliser enfin les vœux de son ambition.

Mais les négociations étaient complexes, et Richelieu, malgré son génie, n'en conduisait pas tous les fils ¹. A Madrid, l'ambassadeur de France, inspiré surtout par la reine mère et par le P. de Berulle, cherchait depuis longtemps à arracher un traité sur la Valteline, pour échapper à des ruptures périlleuses. Le célèbre comte, duc d'Olivarès, concéda volontiers des clauses qui restituaient la Valteline aux Grisons, avec la réserve que ce qui concernait la religion serait remis à la décision absolue du pape. Et par là l'Espagne gardait le droit d'intervenir par les armes. Richelieu s'étonna à la réception de ce traité fait à son insu. Mais il ne le repoussa point ; il le réforma ; et la paix fut secrètement convenue, au moment même où Venise et la Savoie s'ouvraient à toutes les espérances de la guerre, où la Suisse venait d'en accepter les périls avec enthousiasme.

Richelieu, soit qu'il eût ou non prémédité cette double politique, eut des raisons puissantes de l'accepter comme une préparation nécessaire à d'autres desseins. Les huguenots le troublaient par leurs intrigues. Soubise, retiré en

¹ *Journal de Richelieu. — Testament de Richelieu. — Le Vassor.*

Angleterre, avait remué les âmes dans l'intérêt des calvinistes de France. Il avait fait sentir aux puissants de cette cour qu'il leur importait que la Rochelle gardât son indépendance ; et le roi même avait fini par prendre la ville rebelle sous sa protection. En ce moment Charles I^{er} venait de signer un traité de ligue offensive et défensive avec la Hollande contre l'Espagne, et la France avait refusé d'y accéder. Sous ce prétexte, il engagea les états généraux à réclamer leur flotte, et la France impuissante sur mer fut contrainte de céder. Richelieu, considérant de si graves conjonctures, se garda d'opposer en ce moment des obstacles à la paix délibérée par les Eglises protestantes. Déjà il nourrissait la pensée de leur arracher la Rochelle, ce boulevard funeste, actuellement protégé par l'Angleterre. Mais tout lui manquait pour cela ; il fallait gagner du temps, et c'est tout ce qu'il voulut en accordant aux huguenots un traité facile. On assurait à la Rochelle son indépendance ; et le roi s'engageait à ne point faire du fort Louis une menace contre sa liberté. Ce traité parut être l'abandon de la dignité du monarque, et fit frémir les susceptibilités catholiques. Les libelles coururent contre Richelieu. On l'appela le *cardinal de la Rochelle*, le *patriarche des athées*, le *pontife des calvinistes*. La paix n'en fut pas moins proclamée dans les provinces troublées ; le parlement fit brûler quelques satires par la main du bourreau, et Richelieu laissa aller sa pensée vers l'avenir.

Ici commence à apparaître l'œuvre politique du grand ministre. Il voyait, dit-il en son Testament, la monarchie disputée au roi par les huguenots et par les grands, et il répugnait à son génie de supporter ce partage fécond en ruines¹. Mais il fallait une longue et savante préparation avant d'entreprendre de faire prédominer la royauté sur ces ambitions sectaires, et de refaire dans l'Etat une unité puissante et souveraine. La supériorité de son génie se révélait en ce qu'il ne se hâtait point, et qu'il avait le courage de se vouer aux mauvais jugements pour assurer le succès

¹ *Test.*, part. I^{re}, chap. 1.

de ses desseins. En ces rencontres, l'habileté la plus difficile c'est la patience¹.

C'est dans la cour d'abord qu'il chercha à affermir l'autorité.

En ce temps grandissait l'intrigue autour de Gaston, frère de Louis XIII. Un vague instinct de défense groupait auprès de lui les grands, inquiets de la politique, mystérieuse encore, qui se levait sur leurs têtes. Le roi n'avait pas d'enfants; c'était aux mécontents une raison de plus de se rattacher au prince devant qui s'ouvraient des perspectives de royauté. Cette seconde cour était pleine de mouvement et de passions. Gaston, génie ambitieux mais indécis, laissait grossir ces brigues sans prévoyance, capable seulement de les délaissier au moindre péril. D'Ornano en était l'instrument le plus actif; Gaston avait obtenu pour lui le bâton de maréchal; il ne fit que l'enhardir dans les cabales. Bientôt vint l'occasion de les laisser éclater: ce fut le commencement d'une guerre ouverte, où les grands ne devaient pas être les vainqueurs.

Il était question du mariage de Gaston avec mademoiselle de Montpensier, mariage différé par la reine mère, redouté par la reine régnante, par l'une comme une convenance de grandeur, par l'autre comme une menace de rivalité. Pour Gaston, cette affaire n'était qu'un jeu de politique, et sa résolution était douteuse; il attendait l'impulsion qui serait donnée à son caprice.

Toute la cour se divisa. La princesse de Condé, qui avait aussi la perspective du trône, parla de sa fille, jeune enfant, que Gaston devrait attendre quelques années encore. D'Or-

¹ *Mém. de Richelieu.* « La plus grande difficulté que le cardinal eut à surmonter fut dans le conseil du roi, où les principaux, par un trop ardent et précipité désir de ruiner les huguenots, ou par foiblesse, ou par une trop bonne et fausse opinion qu'ils avoient de l'Espagne, vouloient, à quelques prix et conditions que ce fût, qu'on s'accommodât avec elle..... Tels avis fondés sur des raisons de piété pleins de doutes raisonnables et de craintes de toutes parts font voir manifestement quelle force et fermeté de courage il a fallu avoir pour soutenir la réputation du roi en telle affaire. »

nano s'engagea dans ce manège. Les partis furent ardents. La jeune reine s'étant prononcée pour la maison de Condé, on osa insinuer qu'elle voulait gagner du temps pour elle-même, à cause de la santé du roi, qui permettait de prévoir un mariage nouveau. Gaston se déclara enfin, et ce fut contre mademoiselle de Montpensier. Alors le roi s'étonna, et Richelieu commença d'intervenir. Mais la cour n'en fut que plus acharnée. Les grands se liguèrent contre l'audacieux ministre qui s'érigeait en tyran. Une conspiration parut se tramer, dont le but était de chasser le cardinal ou de l'assassiner, puis d'enlever le roi même, et de l'enfermer dans un couvent, et enfin de faire Gaston roi en le mariant à Anne d'Autriche.

Ces révélations exagérées sans doute revinrent à Richelieu de la cour de Londres, et volontiers il les accepta avec ce qu'elles avaient d'extrême. Il fut facile de les faire coïncider avec des intrigues réelles qui troublaient quelques provinces et notamment le Bourbonnais. Richelieu ne demandait pas mieux que de croire à des trames. Et il se trouvait d'ailleurs des esprits légers qui accrédiétaient les récits par la témérité de leurs clameurs.

Richelieu courut au roi avec des conseils de répression forte et soudaine. D'Ornano était le premier qu'il fallait atteindre à cause de son autorité sur l'esprit de Gaston. Il fut arrêté et conduit à Vincennes ; sa femme fut chassée de Paris ; d'autres affidés furent mis à la Bastille. Le duc de Luxembourg, frère du connétable de Luynes, était gouverneur de cette citadelle ; il fallait à Richelieu un homme plus sûr : il le remplaça par du Tremblay, frère du P. Joseph. Tous ces coups furent rapides. Mais quelques courtisans hésitaient dans l'approbation comme dans le blâme. Gaston ayant demandé au chancelier d'Aligre s'il était de ceux qui donnaient au roi de tels conseils, le vieux magistrat s'en défendit ; peu après il n'était plus chancelier. Richelieu était au contraire sa conduite. Il n'hésita point à le déclarer au prince. « Le roi lui avait fait l'honneur de le consulter sur la prison de d'Ornano, et il la lui avait conseillée, non-seulement comme utile, mais comme nécessaire à la sûreté de sa

personne, au repos de l'Etat et au bien même de son altesse ¹. »

La cabale n'en fut pas moins irritée. Des projets d'assassinat furent formés. Gaston les excitait ; la jeune reine même en recevait la confiance. Le comte de Chalais, jeune homme ardent et léger, laissa échapper cet affreux secret. Richelieu était allé se reposer à Fleury ; c'est là qu'on le devait assassiner. Le commandeur de Valençay courut l'avertir de ces dangers ; Richelieu se rendit paisiblement à Fontainebleau, où était la cour, présenta la chemise à Gaston à son lever, n'eut pas l'air d'avoir couru des périls, et parut laisser à ses ennemis leur sécurité. Puis il s'en alla à sa maison de Limours, et de là il écrivit au roi une lettre où il exposait la gravité des circonstances, le malheur qu'il avait de ne le pouvoir servir sans s'exposer à des haines implacables, et enfin sa résolution prise de sortir des affaires, pour les laisser à des mains plus dignes ou plus heureuses ². Cette lettre, d'abord envoyée à la reine mère, devait produire un effet contraire à celui qu'indiquait Richelieu. Louis XIII se crut intéressé à garder son ministre malgré lui ; et puisque sa vie était en péril, c'était au monarque à la protéger. Louis XIII et sa mère répondirent avec sollicitude ; il fut décidé que Richelieu aurait des gardes ; ce fut une grande nouveauté : Richelieu se laissa imposer un tel honneur et il consentit à porter encore le fardeau des affaires.

Son premier soin fut de détacher Gaston des cabales, ne fût-ce qu'en apparence. Gaston fit des soumissions ; il alla recevoir du cardinal une fête splendide à sa maison de Limours ; il écrivit la promesse de mourir plutôt que d'écouter encore de mauvais conseils ; et le roi, de son côté, promit d'aimer toujours son frère, et de le traiter comme l'appui du trône. Ce n'étaient guère que des jeux, et Richelieu ne s'y méprenait point. Après quoi il alla droit à ses plus hauts ennemis, mais en laissant au roi toute la liberté des coups dont il voulait les frapper.

¹ *Mém. de Richelieu.*
Aubery, *Hist. de Richelieu.*

Le duc de Vendôme avait été des plus ardents à seconder les cabales. Il s'était retiré en Bretagne, comme pour y attendre le signal d'une explosion de guerre; le grand prieur, son frère, épiait à la cour les événements. Richelieu fut habile à donner de la sécurité au grand prieur, qui se chargea d'aller chercher Vendôme en Bretagne, et de l'amener à la cour. En ce moment le roi se rendait à Blois, avec la pensée de passer outre et de visiter Nantes. Richelieu affecta de nouveau de se tenir éloigné, et même il supplia encore le roi de lui permettre de quitter décidément les affaires, fardeau trop lourd pour sa débilité. C'était un manège qui se devait reproduire plus d'une fois encore. Richelieu assurait et agrandissait son empire par des semblants d'humilité, et le roi pouvait se croire indépendant avec un ministre qu'il fallait enchaîner de force à ses honneurs. « Je dissiperai toutes les calomnies que l'on sauroit dire contre vous, répondit le roi, faisant connoître que c'est moi qui veux que ceux qui sont dans mon conseil aient habitude avec vous. Assurez-vous que je ne changerai jamais, et que quiconque vous attaquera, vous m'aurez pour second ¹. » Là-dessus Richelieu put se reposer sur Louis XIII du soin d'achever les répressions et les vengeances.

Vendôme ne tarda pas à paraître à Blois, avec le grand prieur. Quelque sombre pressentiment troublait sa pensée : le château de Blois est fatal aux princes, disait-il. Le grand prieur le rassurait; le roi les accueillit l'un et l'autre avec des caresses : dans la nuit il les faisait arrêter. On les conduisit prisonniers au château d'Amboise.

Alors parut Richelieu. Le drame ne faisait que de s'ouvrir. Les cabales s'étaient secrètement ravivées, et Gaston s'y laissait ramener par le comte de Chalais, impétueux jeune homme, mieux fait pour l'éclat des luttes que pour le mystère des complots. Richelieu suivait de l'œil ces intrigues, mais sans témoigner de défiance, pour leur laisser de la

¹ Lettre du 9 juin 1626, mss. du maréchal de Richelieu. — Citée sur l'original par le P. Griffet.

liberté. En même temps quelques changements étaient faits dans les charges de l'Etat. Le brillant marquis d'Efflat devint surintendant des finances à la place de Marillac, qui avait pris les sceaux. Après quoi la cour s'avança vers Nantes, traînant avec elle son cortège de cabales. On parla d'une vague tentative d'enlever les deux prisonniers d'Amboise. Un jeune homme de dix-sept ans fut le seul qui se trouva sous la main de la justice, comme auteur de ce dessein ; il fut pendu, et sa tête, mise au bout d'une pique, fut exposée sur une des tours du château.

Cependant l'intrigue était complexe. Toute la conspiration roulait sur le mariage de Gaston avec mademoiselle de Montpensier. L'histoire ne saurait dire tous les intérêts qui se mêlaient en cette trame singulière. On voulait ou on ne voulait pas le mariage par vanité ; c'est la pire passion des cours. Les divisions étaient ardentes ; Gaston seul était inerte, indifférent, indécis. Toutefois il écoutait encore Chalais, qui se glissait la nuit dans sa chambre : ce fut pour Richelieu un fatal indice. Chalais fut trahi par un de ses affidés ; on l'arrêta ; Gaston ne s'aperçut pas que la tête du jeune conspirateur était en péril. Un procès fut instruit ; pendant ce temps Gaston se laissait indifféremment disposer au mariage. Mais il songeait à se faire payer cher sa bonne volonté.

Le roi tint les états de Bretagne. Richelieu avait proposé pour gouverneur de la province le maréchal de Themines, le même qui avait tué son frère. Il avait ainsi paru supérieur aux rancunes de famille ; sa générosité fut politique : les états se crurent devenus plus libres en recevant un gouverneur qui ne se crût pas un droit propre de les dominer. Le roi ordonna la démolition de toutes les places inutiles à la défense du pays. Ce fut un gage de plus de liberté. Richelieu révélait son dessein de tout réduire à la puissance du monarque.

Alors on revint au mariage de Gaston. On lui avait donné le temps de méditer ses conditions. Lui-même se fit son apanage ; il comprenait l'Orléanais, les pays de Chartres et de Blois, la Touraine, avec une première pension de cent

mille livres sur la recette d'Orléans, et une seconde de cinq cent soixante mille sur l'épargne. A ce prix il annonça qu'il recevait pour sa femme mademoiselle de Montpensier, et il abandonna Chalais et ses conspirateurs à leur destinée.

Toute cette suite fut odieuse. Gaston, devenu duc d'Orléans, fut interrogé sur les trames, et il dit à tout hasard ce qu'il en savait. Les accusations enveloppèrent les plus hautes têtes : le comte de Soissons, le duc de Longueville, la jeune reine elle-même. Les confidents les plus intimes de Gaston furent décrétés de prise de corps ; les prisons d'Etat furent encombrées. Une commission du parlement de Rennes fut chargée de juger tous ces criminels : la justice fut solennelle, mais rapide. Tout ce que l'histoire a trouvé de sérieux parmi ces trames de cour, c'est ce vague dessein déjà indiqué de changer de roi, fût-ce par l'assassinat. Mais ce crime resta comme un mystère au fond des enquêtes, et Richelieu l'insinue à peine dans son Testament, en laissant échapper une partie de sa pensée sur une personne de première considération qui se trouva engagée dans une si affreuse cabale ¹.

Enfin le procès de Chalais arriva à son terme fatal. Sa mère s'était précipitée aux pieds du roi avec des prières et des larmes. Elle ne put l'arracher à la destinée qu'il s'était faite par les légèretés de sa vie. Il fut condamné à être décapité ; sa tête devait être exposée au bout d'une pique, et son corps mis en pièces devait être attaché à des potences aux quatre coins de la ville. Le roi voulut lui épargner l'infamie. Mais le supplice fut atroce par la maladresse de celui qui fut commis à l'exécution. L'infortuné jeune homme reçut vingt-neuf coups de hache avant de recevoir la mort. Pendant ce temps, sa mère, femme forte et chrétienne, était en prières dans l'église de Sainte-Claire. Elle était consolée parce que son fils lui avait fait dire qu'il mourrait en Dieu. Elle put rendre à ses tristes restes les honneurs de la sépul-

¹ *Mém. de Richelieu, — de Sully, — de Rohan, de Bassompierre, — de madame de Motteville.*

ture, et elle-même remplit ce pieux devoir avec une force d'âme digne des premiers âges de foi ¹.

Peu après, le maréchal d'Ornano mourait de maladie dans sa prison de Vincennes. Il échappa de la sorte à la justice du roi, qui voulait le frapper comme premier instigateur de ce singulier complot dont tout le but était de détourner Gaston du mariage. Il eut le temps d'apprendre que Gaston se laissait marier en abandonnant ses amis à leur destinée. Un dépit désespéré attrista ses derniers moments; il se crut empoisonné; et chose étonnante! lorsqu'il ne fut plus, le roi jugea opportun d'écrire à tous les gouverneurs de province qu'il était mort *d'une maladie de dysenterie et rétention d'urine qui l'avoit soustrait à la peine due à ses crimes.*

La cour était rentrée à Paris. Richelieu, qu'on n'appelait que le cardinal, triomphait sans éclat. Un favori lui restait suspect; c'était Baradas, qui de page était devenu premier écuyer, premier gentilhomme de la chambre, lieutenant du roi en Champagne, grand bailli de Troyes, gouverneur de Châlons, et qui n'était pas content encore. Il aspirait à toute la puissance du connétable de Luynes. Richelieu le brisa, rien qu'en offrant au roi de remettre à cet enfant le gouvernement de l'Etat. Baradas fut chassé ². Le jeune Saint-Simon fut mis à sa place ³; car il fallait à Louis XIII, nature inerte et timide, des habitudes de faveur intime qui lui laissassent croire à sa royauté.

D'autres changements se firent. Le grand Lesdiguières mourut vers ce temps; la charge de connétable fut déclarée supprimée. Montmorency avait la charge d'amiral; elle fut supprimée de même, moyennant une indemnité d'un million, qui lui fut assigné sur l'hôtel de ville. Ces charges étaient alors tellement indépendantes, qu'elles nuisaient à l'action du roi. Richelieu voulait faire une marine, et tenir l'armée en ses mains. Il aspirait à tout concentrer dans la

¹ Voyez aux *Mém.* de Richelieu, édit. Petitot, une lettre de Chalais au roi; une autre, en note, de la mère de l'infortuné, aussi au roi. La mère de Chalais était une Montluc.

² *Mém.* de Richelieu.

³ Claude de Saint-Simon, père de l'auteur des Mémoires.

royauté; et il le fallait sans doute pour arracher la France à ses factions et la rendre forte devant les rivalités étrangères. Cependant l'Angleterre avait des intelligences avec les huguenots, qu'elle excitait secrètement aux séditions. Richelieu découvrit et poursuivit ses émissaires; puis il laissa tenir aux protestants leur synode ordinaire pour l'élection des députés qui les devaient représenter à la cour. Tout se passa avec une retenue qui déjà révélait une puissance nouvelle au sommet de l'Etat.

En ce moment Richelieu voulut accréditer ses hauts desseins par le concours d'une assemblée de notables. Ce n'était qu'une frêle image de l'antique liberté des états généraux. Toutefois la représentation des intérêts nationaux n'y était point aussi fictive qu'on l'a souvent écrit en nos temps modernes. La vanité y disputait pour la préséance. Mais les grandes magistratures y étaient présentes, et elles y apportaient de hautes lumières. Le clergé y comparaisait de même par ses doctes prélats, et la noblesse par ses hommes d'armes. L'indépendance n'a pas besoin d'être impétueuse, et il y a plus de liberté dans la règle que dans la révolte.

Quoi qu'il en soit, Richelieu rendit cette assemblée solennelle. Le roi l'ouvrit par quelques paroles, et annonça son dessein de remédier aux désordres de l'Etat, et le garde des sceaux fit un long exposé de ces désordres, qui tenaient surtout à la dilapidation des finances et au défaut de nerf dans l'autorité. Il y avait eu telle année, disait-il, où la dépense avait été de quarante millions, lorsque le revenu n'était que de seize. Il s'agissait d'égaliser la dépense à la recette, ce qui ne se pouvait faire qu'en diminuant la première ou élevant la seconde. Les pensions étaient alors l'abus ordinaire où s'absorbaient les deniers de l'Etat; il fallait les réduire à des limites précises: le roi donnerait l'exemple de la modération pour lui-même. Il voulait remédier aux maux de l'Etat sans fouler le peuple par des impôts. Et alors fut exposé tout un système nouveau d'administration, qui bientôt mettrait la France en état de se relever grande et forte devant les autres nations, par le commerce et par la marine. Mais à cet effet il fallait mettre fin

aux pillages des officiers de finances, aussi bien qu'aux entreprises de séditions toujours vaincues, mais toujours ravivées.

Richelieu à son tour développa ses pensées d'autorité, et se plut à étaler un avenir de gloire et de force que six ans d'efforts pouvaient réaliser, *par des moyens innocents*, disait-il, *qui donnent lieu au roi de continuer ce qu'il a commencé de pratiquer cette année en déchargeant ses sujets par la diminution des tailles*. La ressource principale était le rachat des domaines engagés à vil prix, des greffes, des droits aliénés sur le sel et les gabelles. Cela promettait un bénéfice de 20 millions par an. « Il n'est pas question, ajoutait Richelieu, de retirer par autorité ce dont les particuliers sont en possession de bonne foi; le plus grand gain que puissent faire les rois et les Etats est de garder la foi publique, qui contient en soi un fonds inépuisable. » Et enfin il ajoutait que l'Etat en cette rencontre n'avait pas tant besoin de beaucoup d'ordonnances que de réelles exécutions; *peu de paroles et beaucoup d'effets*, tel était le résumé de sa politique.

1627. — L'assemblée délibéra avec toutes les apparences de la liberté. Le marquis d'Effiat apporta ses mémoires de finances; Richelieu un plan général de réformation de l'Etat. Tout fut étudié avec scrupule. Les charges furent réglées, les dettes furent réduites, les domaines furent rachetés : l'intérêt des acquéreurs de ces domaines fut fixé au denier quatorze pour la Normandie, au denier seize pour le reste de la France, jusqu'à remboursement du capital.

On a remarqué que dans ses propositions de législation Richelieu avait demandé la modération des peines pour les crimes d'Etat, mais seulement pour atténuer l'odieux des supplices, qui déjà lui avaient fait une renommée de barbarie. Il comptait sur la rigueur inflexible des parlementaires, et en effet la proposition fut rejetée, et la loi resta implacable¹.

Richelieu n'eut pas le même besoin de dissimulation en demandant à l'assemblée de consacrer ses plans de politique

¹ Le P. Griffet. — Note de M. Petitot, aux *Mém.* de Richelieu.

indépendante contre les Etats rivaux. Ses règlements et ses réformes furent acceptés, et il put dès lors suivre avec liberté tous ses grands desseins. Il se fit donner par le roi le titre de *grand maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France*¹. La puissance tout entière lui était remise ; ce fut comme une royauté véritable à côté de la royauté débile qu'il couvrait de son génie.

¹ Motifs curieux à lire dans les *Mém.* de Richelieu.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

L'Angleterre laisse échapper ses pensées de rivalité. — Sa flotte paraît. — Politique de Richelieu. — Répression des duels. — Motifs du ministre. — Combats à l'île de Rhé. — Siège de la Rochelle. — Ardeur catholique. — Puissance absolue de Richelieu. — Récits du siège. — Incidents divers. — Le roi entre à la Rochelle. — Déclaration. — Mesures politiques. — Situation du parti huguenot. — Arrêt du parlement de Toulouse contre Rohan. — Les grands frémissent autour de Richelieu. — Opposition nouvelle de la reine mère. — Liberté du ministre. — Débats au conseil. — Le roi part pour l'armée d'Italie. — Exploits au pas de Suze. — Traités. — Le roi frappe les rébellions du Languedoc. — L'Italie se rallume. — Apparition des deux armées impériales. — Richelieu, lieutenant général. — Guerre d'Italie. — Le roi malade. — Caractère de la jeune gentilhommerie de France. — Intrigues autour du roi mourant. — Le roi guérit. — Réactions. — Evénements d'Italie. — Diplomatie de Richelieu. — Cabales de cour. — Fureurs de la reine mère. — Journée des Dupes. — Vengeances. — Poursuites contre les Marillac. — Tout fléchit devant le ministre. — Rumeurs menaçantes. — Traité avec la Suède. — Caprices du duc d'Orléans. — Délibérations. — Disgrâce de la reine mère. — Bassompierre à la Bastille. — Déclaration contre le duc d'Orléans. — Vaine résistance du parlement. — Résolution extrême de la reine mère. — Elle sort de France. — Calme de Richelieu. — Négociations. — Politique européenne. — Raison d'Etat. — Toute l'Allemagne s'allume. — Récits de guerres. — Résolutions contre les conseillers de la reine mère et de Gaston. — Situation des huguenots. — Alternatives en Allemagne. — Cabales en Lorraine. — Procès célèbres.

LOUIS XIII.

1627. — Richelieu, en se faisant ainsi remettre la puissance, savait d'avance l'emploi qu'il en devrait faire. Les orages grondaient. Les factions de l'intérieur vivaient encore. Au dehors, la guerre était menaçante. L'Angleterre surtout commençait à laisser échapper ses pensées de rivalité; et c'est de ce côté que Richelieu étudiait les présages.

La reine Henriette avait vu par degrés s'aggraver sa situation au milieu des antipathies protestantes des seigneurs anglais. Toute sa maison avait été changée. Les Français catholiques, les prêtres surtout, avaient été expulsés. Elle gémissait tristement dans son palais, fatiguée par le favoritisme du duc de Buckingham, qui lui avait ravi la tendresse du roi. Et vainement Bassompierre était allé comme ambassadeur de Louis XIII porter sa médiation dans ces funestes brouilleries; sa présence n'avait fait qu'irriter le duc favori. Celui-ci, au travers de ces intrigues, gardait le souvenir d'Anne d'Autriche, et il voulait retourner en France sous des prétextes de négociation. Bassompierre eut à lui signifier de la part du roi de ne point paraître à sa cour; et le dépit de ce refus hâta l'explosion des colères politiques.

Dès l'année dernière, une puissante flotte anglaise avait paru dans les mers d'Espagne. On la revit menaçante, faire des excursions et des pillages, enlever des navires marchands, et préluder ainsi à une attaque ouverte du côté de la Rochelle. Les huguenots attendaient ce signal. Richelieu savait leurs intelligences; il fut prompt à préparer la défense par une énergie inaccoutumée. D'abord il intéressa à cette lutte le roi d'Espagne, qui promettait cinquante vaisseaux de guerre; mais il pénétra la mauvaise foi de ces promesses, et il résolut de suffire aux périls par les seules forces de la France. Quelques lignes de ses mémoires se placent d'elles-mêmes sous notre plume. « Le seul cardinal, à qui Dieu donnait bénédiction pour servir le roi et rendre

à son État son lustre ancien, et à sa personne la puissance et l'autorité convenables à la majesté royale, qui est la seconde majesté après la divine, voyait en son esprit les moyens de dévider toutes ces fusées, éclaircir ces nuages et sortir à l'honneur de son maître de toutes ces confusions¹. »

Déjà Richelieu commençait à faire sentir rudement son empire aux hautes têtes de l'aristocratie du royaume. Les grands, inaccoutumés à la discipline, frémissaient sous cette main terrible, et à ce moment un exemple leur fut donné, qui montra que désormais on ne se jouerait pas de la royauté. La fureur des duels était venue au comble ; tuer ou se faire tuer était un jeu : c'était tout ce qui restait de la chevalerie. Des édits avaient été portés ; on les éludait : Richelieu les rendit formidables par le choix d'une victime. François de Montmorency, comte de Bouteville, était célèbre par ces combats de barbarie, où les combattants paraissaient deux contre deux, trois contre trois, et toujours avec la condition d'une victoire souillée de quelque meurtre désespéré. Bouteville, après une de ces rencontres, avait été condamné par le parlement à être pendu en effigie avec ses trois complices. Il s'était échappé, et ses valets avaient de nuit renversé les potences. Bouteville eut d'autres affaires ; il tua Thorigny, et se sauva à Bruxelles. Puis, provoqué par le marquis de Beuvron, parent de Thorigny, il reparut. Cette fois le duel eut un caractère de fanterie qui peint les temps. Le rendez-vous était à neuf heures du soir, place Royale. — « Non, dit Bouteville, je veux que le soleil soit témoin de mes actions ; d'ailleurs je suis engagé avec deux de mes amis qui veulent être de la partie ; si je leur manquais de parole, il faudrait me battre avec eux. » On convint de la rencontre pour le lendemain en plein jour sur les deux heures. Beuvron courut à un de ses amis qui était malade, et lui dit qu'il était fâché de le voir en cet état, car l'occasion était belle. « Pardonnez-moi ! dit l'autre ; quand j'aurais la mort entre les dents

¹ *Mém.* de Richelieu, année 1628.

j'en veux être. » C'était Bussy d'Amboise. Telle était donc la manie de se battre. Ils s'en allèrent trois contre trois vider leur querelle avec l'épée et le poignard. L'engagement fut prompt et terrible. Bouteville et Beuvron, après avoir jeté leurs épées, se prirent par le corps, mais sans se frapper du poignard. Bussy d'Amboise fut tué du premier coup. En même temps la Berthe, combattant de Bouteville, tombait frappé dangereusement. Bouteville et Beuvron se séparèrent d'instinct pour secourir leurs amis. Ce fut la fin du combat. Ils pressentaient que la justice les poursuivrait à outrance; ils firent enlever le mort et le blessé par leurs valets, et se mirent à fuir. Beuvron se sauva en Angleterre; Bouteville avec son ami des Chapelles se sauvait vers la Lorraine; mais ils se laissèrent arrêter dans un cabaret. La justice fut prompte, inexorable. Le parlement condamna Bouteville et son ami à être décapités. Toute la famille de Montmorency se fit suppliante; la femme de Bouteville vint tomber en larmes aux pieds du roi. Le prince de Condé joignit ses prières à celles de cette famille désolée; le public même prit sa part de cette émotion: partout il y avait des larmes et des prières. Tout fut inutile; le roi avait appris de Richelieu à s'affermir contre la pitié: les deux coupables eurent la tête tranchée en place de Grève¹.

A en croire Richelieu, cette âpre sévérité contre deux têtes illustres avait pour objet de ménager le sang de la noblesse, et de réserver son courage pour d'autres batailles. « Les ruisseaux de sang de votre noblesse, dit-il au roi dans son Testament, qui ne pouvaient être arrêtés que par l'effusion du leur, me donnèrent la force de résister à moi-même et d'affermir votre majesté à faire exécuter pour l'utilité de son État ce qui était quasi contre le sens de tout le monde et contre mes sentiments particuliers. » Quoi qu'il en soit, Richelieu faisait de la sorte sentir aux grands une autorité inconnue, devant laquelle leurs têtes devaient désormais fléchir. Après cela, il n'avait plus qu'à leur montrer la guerre étrangère pour exercer ce besoin de coups

¹ Le P. Griffet, d'après le *Mercurie françois*. — Testament de Richelieu, 1^{re} partie, ch. II. — *Mém.* de Richelieu.

d'épée, qui devenait un jeu formidable dans les combats privés, et sans doute aussi dans les querelles des factions.

Il était temps de se préparer aux luttes armées. La flotte anglaise, de 80 vaisseaux, commandée par le duc de Buckingham, avait paru dans les eaux de la Rochelle. Rohan, toujours chef du huguenotisme, attendait cette venue. Le prétexte pour appeler à soi les séditeux était toujours la démolition du fort Louis, vainement promise, disait-il, et cependant nécessaire à la sécurité des protestants. Buckingham amenait Soubise avec lui ; et de sa flotte partaient des appels à la révolte sous le nom de liberté. La guerre était ainsi déclarée. Le roi, alors malade, annonça son dessein de paraître à la tête de ses armées. Mais déjà les Anglais étaient descendus à l'île de Rhé. Toiras, qui y commandait, se défendit à outrance ; soixante gentilshommes se firent tuer : le nombre l'emporta. Toiras se jeta dans les forts, résolu d'y périr. Un soldat gascon, intrépide nageur, nommé la Pierre, d'autres disent Lalannier ou Lasnier, se jeta à la mer, et alla au travers de mille périls porter au fort Louis la funeste nouvelle. Déjà des troupes s'étaient rassemblées devant la Rochelle. Le roi y avait envoyé tour à tour le duc d'Angoulême et le duc d'Orléans, son frère. Des secours furent jetés dans les forts de l'île de Rhé au travers de mille périls. Mais la Rochelle, qui jusque-là était restée indécise, leva hautement l'étendard de la révolte. La guerre devenait complexe ; le roi, revenu à la santé, résolut de déployer toute sa puissance, et de paraître avec son ministre à la tête de ses armées. Alors commença le siège célèbre de la Rochelle avec des incidents que la présente histoire ne saurait conter longuement. L'incident le plus notable allait être de voir un cardinal présider à la plus grande entreprise qu'on eût vue dans les temps modernes. Car au-dessus des vaillants hommes de guerre et du roi même, le plus vaillant de tous, planait le génie de Richelieu, génie propre à toutes les luttes¹. Bassompierre lui fit d'abord

¹ *Mém.* de Richelieu. Ces mémoires sont pleins de détails curieux. Voyez aussi les *Mém.* de Bassompierre, pour la précision des dates et l'indication des travaux de chaque jour.

obstacle par des exigences qui plus d'une fois ressemblèrent à des caprices. Il avait reçu le titre de lieutenant général du roi, et il ne voulait point reconnaître la supériorité du duc d'Angoulême, qui déjà avait le commandement général de l'armée. Cela fit un conflit dans le conseil. Bassompierre irrita Richelieu. Cependant on lui donna satisfaction en lui confiant une partie du siège. Mais la rancune resta profonde au cœur du ministre; ce qu'il eut de plus pressé fut de la dissimuler en ce moment : il comptait sur l'avenir.

Dès lors Richelieu se mit à la tête du siège avec une activité prodigieuse, dominant tous les conseils, et laissant seulement aux hommes d'épée la gloire et le péril de l'exécution. Les forts de l'île de Rhé étaient pressés par les Anglais; Richelieu leur prépara six mille hommes de secours. Lui-même visita Brouage et Oléron pour hâter les moyens de transport. Chacun brigait l'honneur d'être de cette expédition. Schomberg la commandait; tous les gentilshommes se précipitaient sur ses pas. Le duc de Buckingham prévint le péril d'une lutte inégale; il voulut la prévenir par quelques attaques nouvelles contre les forts où commandait Toiras; ses Anglais furent repoussés. Il prit alors le parti de quitter l'île; et c'est dans le désordre de sa retraite que se fit la descente de six mille hommes qui jouirent de la victoire sans avoir eu à la disputer. L'événement était immense; toute l'Europe s'en émut, et le pape écrivit à Schomberg et à Toiras pour les complimenter de leur vaillance et de leur succès. A Schomberg il disait : « Les tonnerres de la vengeance du Tout-Puissant ont fait reluire leurs éclairs en votre dextre valeureuse; » et à Toiras : « Votre valeur mérite d'être honorée, en laquelle tout fraîchement l'esclat des armes du ciel a paru, à l'heure que l'enfer trembloit parmi les triomphes de la religion ¹. » Ainsi la faveur de l'Église revenait à la politique intérieure de la France, et le pape bénissait les victoires du roi. Toute la sollicitude catholique se porta sur le siège de la Rochelle.

¹ Siège de la Rochelle, *Archives curieuses*.

Alors parut la flotte d'Espagne dans le port de Morbihan. Mais elle ne faisait que montrer un semblant de secours. L'Espagne n'était point intéressée à seconder l'élan qui relevait la monarchie de France ; elle crut avoir fait assez pour les traités en témoignant de son zèle : la flotte disparut après quelques jours ; Richelieu restait avec son génie.

Le siège de la Rochelle était pour lui la fin d'un drame politique depuis longtemps souillé de crimes. Et de leur côté les grands, tout en se précipitant aux combats, avaient des vœux secrets pour la cause des Rochellois, dont l'abatement serait le signal d'une toute-puissance inconnue, devant laquelle huguenots et catholiques auraient également à fléchir. « Nous serons assez fous pour prendre la Rochelle ! » avaient dit quelques-uns des plus spirituels, mais des moins discrets. Richelieu, pénétrant et résolu, savait combien sa propre fortune était aventurée en présence d'un concours si ambigu. Il eut besoin de se faire remettre par le roi une autorité absolue, et il renouvela une fois de plus ces scènes intimes où il ne demandait pas mieux que de déposer le poids des affaires. Le roi était malade ; il le laissa maître, et vint quelque temps se reposer à Paris.

Dès le début, le plan du siège avait été une circonvallation autour de la ville, soit par terre, soit par mer ; la famine semblait le seul moyen de la réduire. Dans ce but avait été entrepris un travail téméraire qui déconcerta les habiles, et fut d'abord pour les assiégés un objet de moquerie ; c'était une digue jetée dans la mer, qui devait fermer le port, digue immense par la profondeur comme par l'étendue, et assez puissante pour résister aux tempêtes. Metezeau, architecte du roi, et Jean Thériot, maître maçon de Paris, donnèrent le plan de cet ouvrage. Le fameux ingénieur Pompée Targon s'étonna de cette audace. Ce fut l'évêque de Mende qui se chargea de l'exécution, à l'aide des soldats de l'armée transformés en ouvriers. Tout fut nouveau dans cette témérité, et c'est pour cela peut-être qu'elle réussit.

Cependant Richelieu s'assurait le succès par d'autres

moyens encore, et surtout par une sévérité inusitée de discipline dans l'armée. On vit, c'est lui-même qui le raconte, « on vit durant treize mois une armée de vingt-cinq mille hommes obéir comme des religieux qui auraient porté les armes ». » C'était là un magnifique prélude à la restauration de l'art militaire; la victoire était certaine après une telle préparation.

Les hommes d'épée furent plus d'une fois impatients de ce système. Les assauts et les batailles convenaient mieux à leur pétulance. On leur laissa faire quelques essais qui ne furent point heureux. A défaut de combats généraux, les duels étaient un besoin pour les gentilshommes. Il y eut quelques rencontres d'officiers des deux partis. Mais Richelieu finit par contenir cette ardeur par des punitions; et son système de siège devint inexorable. Tout le courage des vaillants ne fut plus que de la patience; c'est le plus difficile et souvent le plus utile de tous les courages.

1627-1628. — Cependant la ville était acharnée dans sa défense. Le roi, après quelque séjour à Paris, retourna au camp. En même temps la flotte anglaise reparut, et l'espérance du secours exalta les assiégés. Mais les vaisseaux du roi parurent disposés à soutenir les attaques. Il y eut quelques décharges d'artillerie; après quoi la flotte anglaise s'éloigna, laissant la Rochelle à sa destinée. Déjà la longueur du siège avait commencé d'épuiser les vivres dans la ville, et la famine se montrait d'avance avec ses horreurs. Bientôt la souffrance devint atroce. Le pain manqua. On voulut chasser les bouches inutiles, ressource fatale dans ces extrémités. Le siège alors fut formidable; et l'on vit ce qu'on avait vu en des temps divers, les malheureux ainsi chassés s'arrêter demi-morts entre la ville et le camp, qui les repoussaient tour à tour. La ville leur rouvrit ses portes. Le maire Jean Guiton, à la fois capitaine et gouverneur, avait juré de mourir plutôt que de se rendre. « Voilà un poignard ! avait-il dit en acceptant la charge de maire; il est destiné à frapper celui qui parlera de capituler. » Et

¹ *Testament polit.*, II^e part., ch. IX, sect. 4.

il l'avait déposé sur le bureau de l'hôtel de ville, déclarant qu'il voulait être frappé lui-même s'il donnait cet exemple de lâcheté. « La famine ravage la ville ! lui dit-on un jour ; tout le monde meurt. — Il ne faut qu'un homme, répondit-il, pour fermer les portes. »

Cet homme devait pousser la ville aux derniers malheurs. Vainement Richelieu lui fit adresser des messages, il répondit avec calme que la ville avait des ressources encore. Cette fermeté eût déconcerté tout assaillant moins obstiné que Richelieu. Par malheur, en refusant de se faire suppliant auprès du roi de France, Guiton adressait des prières au roi d'Angleterre. Tel était le caractère de ces tristes guerres. Le patriotisme était de la révolte, et le courage était de la félonie. Les messages qui furent envoyés à Londres furent sans effet. La ville resta en proie à ses douleurs ; tous les aliments s'épuisèrent ; les chevaux, les chiens, les animaux immondes, les cuirs bouillis, servirent quelques jours de ressource extrême. Mais le peuple mourait : les survivants ressemblaient à des cadavres. Alors le désespoir commença de gronder. Le terrible Guiton se jeta au milieu des séditions naissantes ; tout tremblait devant lui : il imposait silence à la faim.

Cependant il envoyait furtivement des émissaires pour solliciter encore le roi d'Angleterre et demander surtout des vivres. Un de ces envoyés fut surpris. Richelieu, non moins inexorable que Guiton, lui voulait faire trancher la tête ; il se laissa supplier par un message de la ville ; mais il ne fit qu'ajourner sa colère ; ce qu'il cherchait, c'était de connaître la réelle situation des habitants. La voyant désespérée, il leur envoya à son tour un roi d'armes pour les sommer de se rendre. Mais Guiton ne le voulut pas recevoir. On menaça de tirer sur le héraut, qui ne put que jeter à terre sa sommation. Guiton resta inflexible. « Quand la faim vous pressera, dit-il à quelques-uns de la ville qu'il voyait plus disposés à fléchir, je vous donne mon corps pour vous en nourrir. » Richelieu, de son côté, devint plus impitoyable. De nouveaux émissaires furent surpris. Il les fit pendre, après les avoir mis à la question pour leur arra-

cher le secret des souffrances de la ville. Là-dessus les plus ardents du conseil proposaient de livrer un assaut et d'achever par un coup d'éclat un siège si long et si patiemment conduit. Richelieu, peu touché de la gloire des coups d'épée, resta ferme dans son dessein. Il était sûr de réduire la ville par un genre d'extermination non moins décisif que les ravages d'un assaut. Il eut l'air au conseil de vouloir épargner aux habitants les suites d'une victoire disputée; mais en même temps il veillait à ce qu'ils périssent sous l'étreinte horrible de la famine.

En ce moment la flotte anglaise reparut encore, comme pour raviver les dernières angoisses de cette lutte. Soubise était sur la flotte; c'était lui qui, à force de supplications, avait obtenu ce nouvel appareil de forces ennemies. On crut dans le camp du roi que cette fois il faudrait tirer l'épée, et rien qu'à cette nouvelle, les gentilshommes qui jusque-là s'étaient tenus loin de l'armée se précipitèrent. Le duc d'Orléans, qui l'avait quittée, reparut avec une suite éclatante. Tous brûlaient de combattre, non par zèle pour la victoire, mais par cet amour de la gloire qui dompte en France toutes les haines. La flotte anglaise se trouva de nouveau en face de la flotte du roi, et ne put rien entreprendre. On se canonna deux jours; et enfin la flotte anglaise disparut sans retour. Cette fois la ville n'allait plus avoir d'espérance. Elle avait, au premier bruit de l'artillerie des deux flottes, sonné toutes ses cloches et déployé tous ses drapeaux sur les murailles, comme pour s'exciter aux joies du triomphe. Après ce vain étalage, la douleur fut plus morne. Les infortunés finirent par songer à demander grâce. Une députation fut envoyée au camp; toutefois elle ne venait pas seulement pour être suppliante: les Rochellois, exténués de souffrance, restaient fiers encore, et ils entendaient négocier une capitulation d'honneur. Mais Richelieu fut habile à arracher aux envoyés le secret des misères de la ville, et rien qu'en faisant traîner les conférences il acheva de vaincre les dernières hésitations. Il feignait de délibérer par complaisance; il savait que chaque délai donnait la mort. Les députés, domptés par cette ef-

froyable pitié, finirent par tomber aux genoux du roi ; on leur offrait le pardon, ils le reçurent pour toute condition. Le 30 octobre 1628, les portes s'ouvrirent, et l'armée du roi entra dans la ville. On épargna les violences ; et la justice n'était déjà que trop accomplie. La ville offrait un aspect horrible : quinze mille habitants avaient péri ; les survivants étaient comme des spectres. La garnison française était réduite à soixante-quatre hommes ; la garnison anglaise à quatre-vingt-dix, tous demi-morts. Le courage eût manqué pour sévir contre ces cadavres ; la pitié même entra bientôt au cœur des soldats qui entraient vainqueurs. Ils se laissèrent enlever par ce peuple mourant le pain qui pendait à leurs bandoulières. On ne vit que des scènes touchantes. Richelieu fit apporter des provisions, et il fallut aviser à ce que ces affamés ne se fissent pas mourir par leur avidité. Il y en eut plus de cent qui périrent de la sorte.

Enfin, lorsque l'ordre eut reparu dans la ville, le roi y entra le jour de la Toussaint, dans un appareil de majesté. Les officiers du présidial vinrent tomber à genoux devant lui sans le haranguer. La ville était pardonnée ; mais il y eut quelques faibles punitions. Guiton, le maire farouche, fut chassé avec quelques autres, et notamment avec un ministre nommé Sallebert, qui avait par sa parole contribué le plus à soutenir la révolte. La duchesse douairière de Rohan et sa fille n'avaient point quitté le siège. Ardentes calvinistes, elles ne voulurent pas même être comprises dans la grâce du monarque. On les retint prisonnières de guerre, et on les conduisit au château de Niort. *Rigueur sans exemple*, s'écrie le duc de Rohan dans ses Mémoires, comme s'il avait encore fallu que la royauté s'abaissât devant ces deux femmes vaincues. Rien n'est opiniâtre comme la révolte sectaire : pourquoi ne pas écrire que la victoire du roi était un crime ?

Une déclaration du roi régla l'ordre nouveau qui serait établi dans la ville et dans le pays d'Aunis. La Rochelle perdait ses privilèges ; le corps de ville était aboli ; la cloche qui avait servi de signal aux révoltes devait être fondue,

les murs rasés, les fossés comblés; il ne devait rester debout que les tours de défense contre l'invasion des vaisseaux ennemis. Enfin la religion catholique était rétablie; et ce fut la plus profonde blessure au cœur des huguenots. La Rochelle avait depuis Louis XI servi d'asile ou de boulevard à toutes les rébellions politiques. Elle avait surtout abrité les séditions calvinistes. Il était temps que cet exemple permanent d'insurrection armée fût arraché du royaume. Ce fut la gloire de Richelieu d'avoir frappé dans son foyer la conspiration des grands : par là s'annonçait avec éclat un établissement inconnu de monarchie¹.

Comme pour marquer que la prise de la Rochelle n'était pas un simple incident militaire, un fait d'armes distinct de tout un système politique, Richelieu fut d'avis de démolir le fort Louis, désormais inutile, et puis toutes les places fortes de la Saintonge. Il voulait ôter les abris aux révoltes, et ne conserver de remparts que contre les guerres étrangères. Après quoi, il fallut songer à couvrir les frais de ce siège de quinze mois. Il avait coûté quarante millions²; dépense énorme et qui indiquait encore un génie nouveau dans la politique, une hardiesse inusitée d'entreprise, et aussi une conscience singulière de force et d'avenir. Le clergé fournit trois millions pour une partie de ces dépenses. On créa des charges pour avoir d'autres ressources. Le marquis d'Efflat, surintendant des finances, inventa des expédients. Il voulait créer à Bordeaux une chambre des comptes; il y eut à cet égard quelque conflit avec celle de Paris, qui craignit de voir rétrécir sa juridiction, et fit des députations avec des promesses d'argent. Le roi ne donna pas de suite au projet de d'Efflat; tous les frais étaient couverts; on s'appliqua à d'autres affaires.

Durant ce long siège de la Rochelle, les huguenots avaient ailleurs essayé des révoltes, et le Languedoc surtout s'était rallumé. Le duc de Rohan n'avait point cessé d'être à la tête des entreprises, et il avait tenté d'enlever la citadelle

¹ Voyez la *Relation du siège de la Rochelle. Archives curieuses.*

² Estimation du P. Griffet.

de Montpellier. Mais il était tombé dans un piège. Le gouverneur, marquis de Fossés, feignit de se laisser corrompre; il baissa le pont-levis, donna entrée à une partie des soldats huguenots; puis, à un signal donné, un câble étant rompu, ceux qui étaient sur le pont furent précipités, et ceux qui étaient entrés furent mis à mort.

A cette nouvelle, le parlement de Toulouse cita le duc de Rohan et prononça contre lui un arrêt terrible. On le condamnait à être traîné sur la claie et tiré à quatre chevaux, ses armoiries brûlées, ses cendres jetées au vent. L'arrêt fut exécuté en effigie; Rohan n'en fut que plus acharné: il fit des entreprises nouvelles; mais devant lui se trouvèrent le prince de Condé et le duc de Montmorency. Il y eut de vaillantes rencontres, des sièges sanglants, des représailles atroces. Un acharnement personnel existait entre Condé et Rohan; les deux partis souffrirent de cet amour de vengeance. Condé finit par obtenir du roi la confiscation à son profit des biens de Rohan en Bretagne, avec la démolition de ses châteaux, et particulièrement de la grosse tour de Josselin. Il y eut conflit à ce sujet entre le parlement de Toulouse et le parlement de Rennes. Richelieu prit parti pour celui qui affaiblissait un chef de faction formidable; un arrêt du conseil cassa les décisions du parlement de Rennes, et un maître des requêtes alla présider aux destructions des forteresses du duc de Rohan: on ne devait laisser debout, des châteaux de Blaing et de Josselin, que ce qui n'offrait point un corps de défense. Ainsi Richelieu s'acheminait vers son système, et frappait les hautes têtes avec une persévérance désormais enhardie par la victoire. Rohan garda l'épée et appela les ardentes Cévennes; mais il se sentait affaibli. Il n'avait guère qu'à tenter quelques succès pour se préparer une paix utile.

Cependant les grands frémissaient sourdement autour de Richelieu. La cour rentra à Paris; le roi semblait avoir laissé arriver jusqu'à lui quelques attaques mystérieuses: jaloux de son pouvoir, il tremblait de paraître avoir cédé le sceptre. Richelieu sentit qu'il fallait prévenir ces impressions formidables, et il voulut intéresser la reine Marie à sa

politique. Il l'appela dans une conférence avec le roi, et là il lut un habile mémoire sur les moyens de répression contre les sectes ennemies, contre les rébellions toujours armées. De son exposé lucide ressortait une monarchie haute, puissante, redoutée. Mais c'était au roi, disait-il, à accomplir de tels desseins ; car pour lui il se sentait inhabile à dompter les résistances, à désarmer les antipathies, et ce qui lui restait maintenant, c'était de laisser à d'autres l'œuvre commencée ; aussi bien sa santé fléchissait, et le repos lui était devenu une nécessité après de si rudes fatigues ¹.

Tel fut le manège de Richelieu. Le roi était captivé ; il se fit suppliant : Richelieu se laissa vaincre. Mais en ce moment même s'élevaient entre lui et la reine mère des nuages qui auraient pu troubler sa fortune, qui ne firent que la rendre plus inébranlable.

Le duc de Mantoue, Vincent II, était mort durant le siège de la Rochelle, laissant une fille unique. Aussitôt son héritage avait été disputé par la maison d'Autriche et par le duc de Savoie. Mais Richelieu avait prévenu cette prétention en faisant accepter d'avance au duc mourant, pour son héritier, le duc de Nevers, son parent le moins éloigné. Une savante intrigue entoura les derniers moments du duc Vincent. Il avait été convenu que sa fille serait mariée au duc de Rhétel, fils du duc de Nevers, et ce mariage s'était fait autour d'un lit de mort. Mais aussitôt le duc de Nevers eut à lutter par l'épée contre les invasions qui se précipitèrent dans le Montferrat ; et Richelieu, alors retenu par le siège de la Rochelle, ne put que le seconder par d'habiles négociations à la cour de Vienne.

Lorsque la Rochelle fut réduite, Richelieu fut plus libre. La guerre s'anima. Alors toute la politique tendait à élargir la puissance de la France, et Richelieu dévouait à cette œuvre toutes les ressources de son génie.

Ses desseins se heurtèrent contre une opposition imprévue. Nous avons vu comment Richelieu avait dû à la reine

¹ *Hist. mss. de Louis XIII*, analysée par le P. Griffet.

mère son élévation. Plus d'une fois déjà, elle avait paru s'inquiéter de son propre ouvrage; mais il avait été habile à ne lui point soupçonner de regrets, pour n'avoir pas à manquer lui-même de gratitude.

En cette rencontre de la succession de Mantoue, le mécontentement de la reine prit un caractère politique qui donna de la liberté à la pensée et à la conduite du ministre. Marie de Médicis avait un vieux grief contre le duc de Nevers, qui avait autrefois, disait-on, dédaigné de l'épouser, comme une princesse de maison nouvelle; et elle avait aussi souvenir de l'intervention du prince dans les cabales qui avaient troublé sa régence. De là son opposition déclarée contre la succession du duché de Mantoue. Ce fut le commencement des brouilleries avec Richelieu, brouilleries fatales, où le ministre eut l'avantage d'être national, et la reine eut le malheur de paraître Espagnole. Toutefois la querelle n'arriva point d'abord à ses extrémités; et ce fut encore un art de Richelieu, de laisser la reine grossir ses torts en laissant éclater davantage ses antipathies.

Au conseil, la reine exposa, contre une entreprise quelconque en Italie, des raisons que le souvenir des guerres aventureuses des derniers règnes rendait plausibles. Le garde des sceaux Marillac et le P. de Berulle, devenu cardinal, appuyèrent sa politique. La reine pensait que la question intérieure était la plus pressante, que le huguenotisme vivait encore, et qu'il fallait achever de le réduire, avant de s'exposer à des luttes avec l'Espagne. Richelieu combattit ces opinions. Il parla tour à tour en ministre et en homme de guerre. Il promettait de la gloire; Louis XIII se laissait aisément aller à de telles images: la guerre fut résolue¹.

D'abord il fut question de confier le commandement de l'expédition à Gaston, duc d'Orléans. Mais ce prince, inhabile à toutes les choses sérieuses, inhabile même à l'intrigue où s'épuisait lâchement sa vie, fit peur à Richelieu par ses

¹ Les motifs politiques de Richelieu sont longuement exposés dans ses Mémoires. Ils ont de l'intérêt.

légèretés. Le roi retira la promesse qu'on lui avait donnée. Gaston n'eut pas l'air de soupçonner qu'il perdait une occasion de gloire. Il se consola par une poursuite romanesque de la fille du duc de Nevers, Marie de Gonzague, qu'il voulait épouser, bien qu'elle fût promise au duc de Parme. Le roi le laissa courir à ses aventures, et il annonça qu'il allait en personne commander son armée.

1629. — Avant de partir, il tint un lit de justice (25 janvier). Il déclara sa mère régente pendant son absence, et il offrit une amnistie aux protestants qui poseraient les armes. Puis il proposa au parlement la promulgation d'un édit longuement préparé, et qui n'était autre qu'une collection d'anciennes ordonnances et de règlements portés par les derniers états généraux et par les assemblées des notables. Ce recueil fut célèbre sous le nom de *Code Michau*. Le parlement, après avoir enregistré l'édit, refusa de le publier. Le roi avait hâte de tirer l'épée, et Richelieu sembla se jouer d'une opposition qui paraissait n'atteindre que le garde des sceaux. C'était pourtant un funeste exemple; plus tard le ministre imposa la publication du Code Michau; mais il ne put contraindre la judicature à l'accepter comme une règle de ses arrêts. Le nom du *Code Michau* resta ridicule au palais¹.

Depuis plusieurs mois l'armée espagnole avait commencé ses entreprises contre le duc de Mantoue. D. Gonzalez de Cordoue tenait la ville de Casal assiégée; un Français nommé de Guron avait été envoyé de la Rochelle pour la défendre. Le siège avait été d'abord mal conduit. Mais la ville, enveloppée de travaux, était enfin menacée de succomber à la famine. De vaillants Français avaient suivi de Guron; ils étaient trop faibles pour repousser toute une armée.

Le roi parut à Grenoble. On était en plein hiver. Le duc de Savoie hésitait à livrer passage; il hésitait aussi à s'exposer aux coups du roi de France. Il pensait que les Alpes se défendraient d'elles-mêmes, et il espéra gagner du

¹ « C'est cependant un beau monument de notre jurisprudence. » M. de Montmerqué, Notice sur Michel de Marillac, collect. Petitot.

temps par des négociations ambiguës. Mais Richelieu était pressé, et le roi était avide de batailles. On résolut de forcer le *pas de Suze* et de pénétrer dans le Piémont par ce défilé formidable, défendu, à droite et à gauche par ses roches à pic, et en avant par trois rangs de barricades qu'on avait élevées de distance en distance, et que séparaient des redoutes et des fossés. L'attaque de ce passage semblait une affreuse témérité. Richelieu délibéra de nuit avec les maréchaux ; le roi survint dans leur conseil trois heures avant le jour. L'attaque fut résolue. Le roi voulut que ses mousquetaires se jetassent aux premiers périls. Lui-même donnait l'exemple. Les maréchaux de Créqui, de Bassompierre, de Schomberg, enlevaient tout ce qui se rencontrait devant eux. Bientôt le duc de Savoie et le prince de Piémont son fils, effrayés de cette audace, se mirent à fuir. « Vos gens sont en colère ! dit le duc à quelques Français de son service ; laissez-moi passer. » Alors tout se précipita. Les barricades étaient emportées ; la ville de Suze envoya ses clefs au roi, pour éviter l'extermination ou le ravage ¹.

Tout alla vite. Un traité fut fait à Suze avec le duc de Savoie, qui s'engagea à fournir des vivres à l'armée ; on lui promettait d'engager le duc de Mantoue à lui céder le Montferrat. A cette nouvelle, les Espagnols levèrent le siège de Casal ; l'expédition était finie ; Louis XIII n'eut qu'à jouir de sa gloire. La princesse de Piémont, sa sœur, courut à lui : « Vous êtes le plus heureux prince du monde, » lui dit-elle. Il répondit que son plus grand bonheur était de la voir : le triomphe lui avait donné de la délicatesse et de l'effusion. « Le roi alla, vit et vainquit, » dit Rohan en ses Mémoires. Un traité de ligue entre Venise, le pape, le duc de Savoie, le duc de Mantoue et la France, avait été préparé à Venise, par le comte d'Avaux, célèbre négociateur ; il fut ratifié. L'Espagne en quelques jours vit toute sa fortune changer de face. Un autre traité fut fait avec l'Angleterre ; c'est à Venise encore qu'il fut négocié ². Le rapide exploit du pas de Suze

¹ *Mém.* de Richelieu.

² 24 avril, *Recueil* de Dupin.

avait été comme le signal d'apparition d'une puissance toute nouvelle. L'Europe s'étonna, et le huguenotisme tressaillit : des temps nouveaux étaient révélés.

Le roi avisa à la sécurité de l'Italie, et remit à Toiras le commandement de Casal ; mais de Guron reçut d'autres témoignages pour sa vaillante résistance. Après quoi on alla montrer aux factions armées le glaiive vainqueur. Pendant ce temps le chimérique Gaston d'Orléans faisait à Paris des scènes de roman. Il avait voulu enlever la belle Marie de Gonzague ; la reine mère ne crut avoir rien de mieux à faire que d'enfermer la princesse à Vincennes. La frivole vanité de Gaston se jouait dans ces drames ; et Richelieu feignit d'approuver la singulière captivité de Marie, pour n'avoir pas à se heurter contre le génie aventureux du frère du roi. Toutefois Marie fut délivrée quelques jours après.

Cependant le roi rentrait en France pour frapper les restes de la rébellion du Languedoc. Il assiégea Privas et l'enleva en dix jours. Privas était le boulevard des révoltes, et les habitants avaient fait des violences qui avaient profondément blessé le roi. On les frappa à outrance ; la ville fut brûlée, et ses murs rasés. Richelieu, disent les Mémoires, arrêta les massacres. Tout le Languedoc trembla ; plusieurs villes se rendirent ; mais Rohan remuait les Cévennes : le roi courut de ce côté. Saint-Ambroix ouvrit ses portes. Alais hésitait ; Rohan enflamma les habitants par des récits de vengeances imaginaires. Mais la présence du roi faisait tout fléchir : Alais se rendit. Le reste des Cévennes commença de s'effrayer ; Rohan lui-même songea à la soumission. Cinquante mille hommes de l'armée du roi inondaient le Languedoc ; il n'était plus possible de résister à de telles forces. Rohan essaya de se sauver par la négociation, et offrit de désarmer la faction entière ; mais en même temps, pour avoir des conditions meilleures, il montrait la guerre encore, ainsi qu'une assemblée de protestants réunis à Anduze, et difficiles à satisfaire. Mais ces petites supercheries étaient pénétrées. Richelieu lui laissa jouer son jeu, et fit semblant de lui faire des concessions. Un traité fut signé, qui ordonnait la démolition

des rebelles et la restitution des droits ecclésiastiques, avec l'abolition de tous les crimes de révolte passée. On assurait cent mille écus au duc de Rohan, pour payer ses dettes. Mais il devait quitter la France jusqu'à ce que le roi lui en rouvrit les portes. Ainsi s'achevait la longue insurrection du duc sectaire, qui sous ce nom de religion avait ravivé l'anarchie féodale, et avait intéressé à de telles guerres le fanatisme des peuples ¹.

Mais Montauban refusait d'accepter le traité du duc de Rohan. Le roi s'en retourna à Paris, et Richelieu, avec des pouvoirs sans limites, fut chargé de réduire ces restes de résistance. D'abord de Guron fut négociateur, et ensuite Bassompierre parut avec une armée. La ville ouvrit ses portes; Richelieu y entra avec éclat; on criait sur ses pas : Vive le roi et le cardinal. Le consistoire lui fit une harangue; Richelieu dit aux ministres qu'il les recevait comme un corps de gens lettrés, non point comme un corps ecclésiastique; mais il les assurait de son désir de les servir comme sujets du roi, et il les séduisit par la dextérité de ses paroles. Tout pliait d'ailleurs devant le tout-puissant ministre. Le parlement de Bordeaux lui fit une députation. « La noblesse, de son côté, ne s'oubliait pas. Tous les évêques le visitèrent les uns après les autres, jusque-là qu'il s'en trouva douze à Montauban auprès de lui; les académies et universités n'oublièrent pas à déployer leur latin, l'honorant par députations et par harangues ². » Il n'y eut que le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne, qui dédaigna de se faire courtisan de cette autre royauté. Il fallut que Bassompierre le lui amenât frémissant et grondeur; mais Richelieu changea de rôle: il se fit flatteur du superbe duc; c'était une autre manière d'exercer l'empire.

Richelieu régla les affaires du Languedoc; après quoi il s'achemina vers Fontainebleau. On l'y reçut avec des honneurs inusités; c'était le prix des services que son génie

¹ *Mém.* du duc de Rohan, édit. Petitot. Voyez là même l'apologie du duc de Rohan.

² *Mém.* de Richelieu.

avait rendus en deux ans à la monarchie. Mais l'envie n'en était que plus furieuse ; l'intrigue se raviva, et en même temps l'Italie se rallumait.

La reine mère avait caché ses antipathies durant l'expédition qui lui avait laissé la régence. Lorsqu'elle eut remis le pouvoir, elle éclata. D'abord elle n'eut que de la froideur pour Richelieu. Puis elle montra de la mauvaise humeur, et laissa enfin échapper la plainte. Richelieu parla de s'éloigner ; le roi se fit médiateur. Il y eut des accommodements ; mais les défits subsistaient : la reine finit par ôter à Richelieu la charge de surintendant de sa maison : Richelieu se fit donner le titre de premier ministre du conseil d'Etat ¹. Ce fut alors une rupture ouverte. Richelieu refit ses manéges ; il voulait partir ; le roi redevint suppliant : la reine céda. Ainsi s'agrandissait-il par les luttes ; mais ces alternatives étaient funestes et faisaient pressentir quelque solution extrême et fatale.

En même temps Gaston d'Orléans, intraitable et capricieux, s'était retiré en Lorraine. L'histoire de ses brouilleries avec le roi est triste ². Cette fois il mêlait l'ambition à ses querelles : il voulait un commandement de province. Des officiers l'avaient suivi et donnaient à cette petite cour fugitive un semblant d'insurrection. Toutefois Gaston n'avait garde de pousser l'intrigue à sa dernière limite. On lui fit des offres d'argent avec la promesse des châteaux d'Orléans et d'Amboise. Cette excursion en Lorraine ne fut qu'une cabale sans but et sans dignité.

Une difficulté plus grave était l'apparition de deux armées impériales, l'une courant s'emparer des passages des Grisons, l'autre destinée à déposséder le duc de Mantoue. Déjà plusieurs villes étaient tombées. Mais Richelieu avait l'œil sur ces périls. Dans cette expédition du pas de Suze, il avait pris goût à la gloire des armes. Il fut bien aise d'avoir à dire que le roi ne devait point quitter Paris en un moment où

¹ *Recueil de pièces*, de Dupin.

² Voyez dans les *Mém.* de Richelieu le récit d'une chasse où les chiens de Monsieur chassèrent mieux que ceux du roi.

L'absence de Gaston pouvait être une occasion d'anarchie civile. C'était se réserver le commandement de l'armée; car il était premier ministre, et il s'était accoutumé à demander de telles grâces comme un homme à qui elles étaient dues par la dignité de sa charge. Le roi ne fit point d'objection; il lui donna des lettres qui le déclaraient son lieutenant général, *représentant sa personne dans l'armée d'Italie*, avec de tels pouvoirs que l'opposition du temps osa dire que le roi ne s'était réservé que celui de guérir les écrouelles¹.

1630. — Richelieu courut donc à Lyon avec tout le cortège d'un général d'armée. D'abord il envoya sommer le duc de Savoie de tenir le traité de ligue, et de s'armer contre l'empire. Le duc demandait la neutralité : il envoya son fils négocier. Richelieu vit qu'on voulait laisser aux Impériaux le temps d'enlever Mantoue et Casal : il rompit les conférences et fit avancer l'armée sur la Douère. Le duc de Savoie était de l'autre côté de la rivière; Richelieu alla sous ses yeux droit au bourg de Rivoli. Le temps était horrible; les soldats, percés jusqu'aux os, s'étonnaient d'être ainsi conduits à la guerre par un homme d'Eglise; dans la marche, *le donnant à tous les diables*, dit Puységur; puis, sous la tente, buvant à sa santé avec des louanges inusitées.

Après une nuit de repos, l'armée se précipitait vers Pignerol. Richelieu avait laissé croire qu'il marcherait sur Turin, et Pignerol avait été dégarni. Le siège fut rapide : la garnison capitula. Une atroce particularité ce fut de voir le duc de Savoie courir de Turin sur la garnison qui était sortie avec les honneurs de la guerre, et l'attaquer comme un corps d'ennemis : officiers et soldats périrent sous cette atroce punition. Le gouverneur seul était coupable : il se sauva dans une vallée des Alpes².

En présence de ces événements, le roi, ami des coups d'épée, ne supportait plus son immobilité. Il courut à Lyon avec les deux reines. Là vint le nonce Pancirole avec des

¹ Texte des lettres patentes, *Recueil* de Dupin.

² Voyez les récits dans les *Mém.* de Richelieu.

paroles de négociation; il menait avec lui un officier italien nommé Jules Mazarin; toute l'attention se porta sur le suivant subalterne. Richelieu l'avait vu déjà, et il avait pénétré son génie. On ne parla que de sa dextérité et de sa souplesse. Ce fut le commencement d'une fortune que l'habile Italien ne soupçonnait pas encore.

Mais le duc de Savoie, pour condition de la paix, redemandait Pignerol; le roi passa outre; il courut enlever Chambéry: en un mois toute la Savoie obéissait à ses armes. Il reparut à Lyon pour voir de près quelques intrigues qui s'ourdissaient autour de sa mère. Le garde des sceaux Marillac se mêlait à ces trames; il l'emmena à Grenoble: de tristes nuages se levaient sur la cour.

Richelieu n'en était pas moins ardent à suivre ses plans d'Italie. La diète germanique était assemblée à Ratisbonne. Richelieu y envoya Brulart de Léon et le P. Joseph pour plénipotentiaires, chargés de disputer le titre de roi des Romains au fils de l'empereur. Puis le roi reparut à son armée.

La peste désolait la Savoie; ce fut une occasion pour les deux reines de redoubler de murmures. « On exposait le roi! » disaient-elles. Richelieu leur opposa des avis de médecin. Mais cette fois il eut tort. Le roi tomba malade; on fut obligé de le ramener à Lyon. L'armée resta aux ordres de Montmorency et du maréchal de la Force. D'Effiat eut sa part du commandement; les rivalités pouvaient tout perdre: l'émulation tint lieu d'unité. Montmorency et d'Effiat, surpris à Veillanne par le prince de Piémont, au moment où ils marchaient pour se rallier à la Force, culbutèrent une armée de dix-huit mille hommes avec des forces très-inégaies¹. Ce fut un éclatant fait d'armes; Montmorency commandait; d'Effiat avait oublié ses antipathies. Les trois généraux, réunis par la victoire, marchèrent de concert du côté de Saluces, qui se rendit. Le fort de Saint-Pierre, le château de Bresol, toute la vallée se soumirent. Sous l'impression de ces rapides conquêtes, le duc de Savoie mourut d'apoplexie.

¹ *Mém.* de Bassompierre.

Mais les affaires étaient moins prospères du côté de Mantoue. Le duc, inégal à la fortune, bonne ou mauvaise, qu'il devait au génie de Richelieu, s'était engourdi dans sa souveraineté disputée. Les Impériaux se précipitèrent à flots sur son petit Etat. Les Vénitiens, ses auxiliaires douteux, se laissèrent battre en se retirant sur Pescaire. Peu après, Mantoue était surpris par trois cents hommes qu'on fit entrer comme envoyés par la république de Venise. Le duc de Nevers était dans son palais, immobile et insoucieux; il n'eut que le temps de se sauver dans la citadelle. Mais l'armée impériale tout entière accourait; le duc fut obligé de s'enfuir : la ville fut livrée au pillage. Ses magnifiques palais furent dévastés : on eût dit les fureurs d'une victoire; il n'y avait pas eu même un semblant de combat.

Les choses n'allèrent pas aussi aisément devant Casal. Là commandait Toiras, le vaillant homme d'armes de l'île de Rhé. Un siège formidable le menaçait; il s'y prépara par des coups de hardiesse qui étonnaient les plus vaillants. Le duc de Mayenne, second fils du duc de Mantoue, alla s'enfermer avec lui. C'était aller à un rude apprentissage de la guerre. Le siège se fit dans les formes; les Espagnols enveloppèrent la ville; Toiras se défendit vaillamment. C'est une curieuse chose à voir dans les mémoires que le mélange d'intrépidité sérieuse et de folle joie des gentilshommes qui partageaient avec lui les épreuves et les périls. Ils se jouaient dans les combats. Ils dansaient sur les mines. Une mine sauta, plusieurs furent ensevelis dans les ruines : un aveugle, leur joueur de vielle, se sauva à tâtons. Le marquis de Montausier, ami de ces sortes de témérités, n'était pas dans la place; il fut jaloux de ses compagnons : il voulut les aller joindre. Il était huguenot; il se déguisa en jésuite. Telle était l'ardeur de cette jeunesse; cette folie se retrouve chez nous à toutes les époques de notre gloire militaire.

Mais Toiras était sérieux dans sa défense. Il avait fait fondre sa vaisselle pour payer ses troupes. Puis il fit fondre un canon pour frapper une petite monnaie à laquelle on donna une valeur nominale. Il se trouva un marchand nommé Georges Rossi, qui s'obligea à représenter cette

valeur en écus à la fin du siège. Ainsi le patriotisme secondait le courage. Mais les vivres commençaient à manquer. Richelieu alors acheva par la négociation ce que Toiras avait commencé par l'épée. La peste avait ravagé l'armée française; Schomberg ramassa ces débris, et parut vouloir forcer les Espagnols à lever le siège. Les Espagnols eux-mêmes étaient décimés; l'horrible fléau avait glacé les âmes : des deux côtés on était peu disposé à se choquer par des coups extrêmes. L'habileté de Richelieu fut de dissimuler l'affaiblissement de l'armée française; et pendant ce temps il laissa Mazarin, le négociateur du pape, aller d'un camp dans un autre pour solliciter une trêve. Richelieu fut assez habile pour laisser murmurer les politiques. La trêve fut signée; Toiras était sauvé; il garda la citadelle : les Espagnols purent seulement entrer dans la ville et dans le château.

Pendant ce temps, le roi, malade à Lyon, touchait aux portes de la mort ¹. Ce fut un moment d'intrigue ardente autour de ce roi défaillant, et la fortune de Richelieu fut près d'expirer avec lui. Il se trouva autour de la reine mère des gens prompts à prévenir l'événement; et d'avance ils délibéraient soit sur la royauté du duc d'Orléans, toute prête à se lever, soit sur le sort qui serait fait du ministre formidable. Le maréchal de Marillac était d'avis qu'il faudrait l'assassiner, le duc de Guise l'exiler, Bassompierre l'emprisonner. C'était hâter l'avenir avec une témérité périlleuse. Quant au roi, il ne songeait qu'à mourir; et il s'y préparait avec une piété pleine de calme ². Les deux reines arrachèrent à ce mourant une promesse de disgrâce contre Richelieu; on crut toucher à une révolution de cour qui eût été pleine de représailles. Richelieu était morne; ses amis le fuyaient; déjà il épiait une retraite : tout à coup le roi guérit. Richelieu maîtrisa sa joie, et il dissimula ses vengeances; le roi l'avertit de toutes les plaintes qu'il avait reçues; et en

¹ *Mém.* de Richelieu. — Récit de la maladie du roi, *Archives curieuses*.

² *Mém.* de madame de Motteville. — Il y a dans le P. Griffet un examen critique des récits de Bassompierre sur cette maladie et sur ces intrigues.

particulier « il lui découvrit tout ce que la reine (mère) avoit dit contre lui de plus diabolique, et les inventions dont elle s'étoit voulu servir pour lui persuader. » L'accusation principale auprès du faible monarque avoit été que Richelieu lui voulait ôter la couronne pour la donner au comte de Soissons, en mariant à celui-ci sa nièce, madame de Combalet, devenue veuve ¹. Richelieu, instruit de tout, n'en fut que plus discret. Il redoubla de cajolerie aux pieds de la reine. Les perfides y furent trompés, et il put à son aise nourrir ses desseins et en préparer la réussite.

Ses négociateurs à Ratisbonne avoient tenu l'empereur en échec, et avoient empêché son fils d'être élu roi des Romains. Toutefois ils avoient concédé un traité qui réglait les affaires d'Italie d'une façon peu satisfaisante pour la France. Richelieu les désavoua. Et peut-être y avoit-il en cette négociation un double secret ; car, si le roi fût mort, le traité eût sauvé la France des périls complexes d'une guerre à l'apparition d'un règne sans génie. Mais, dès que le roi revenait à la vie, Richelieu put reprendre sa fierté. Le traité ne fut point ratifié, et une apparente disgrâce frappa les négociateurs ².

La trêve de Casal allait expirer. Schomberg, resté en Italie, eut ordre d'assembler toutes ses forces pour aller brusquement attaquer les lignes espagnoles. Il s'avancait en silence, et au jour fixé, le 3 octobre, une bataille soudaine allait se livrer. Mais Mazarin, l'actif médiateur du pape, avoit suivi de l'œil les mouvements de Schomberg. Il se remit à courir d'une armée à l'autre, et enfin il arracha aux Espagnols un traité glorieux à nos armes. *La pace! la pace!* cria-t-il en reparaisant devant les Français en armes, et qui n'attendaient que le signal. Les Espagnols offraient

¹ *Journal* de M. le cardinal et pièce curieuse tirée des manuscrits de Richelieu.

² « Ils furent tellement surpris l'un et l'autre de l'extrême maladie dans laquelle Vous tombâtes à Lyon, qu'ils agirent plutôt sur le pied de l'état auquel le royaume pouvoit être par le malheur de votre perte, que sur celui auquel il étoit, et sur les ordres qu'ils avoient reçus. » *Test. polit.*

de sortir de la ville de Casal, et d'évacuer aussitôt le Montferrat. C'était pis qu'une défaite. Les officiers espagnols étaient furieux ; l'un d'eux insulta Mazarin. *Son traité, lui dit-il, était plus pernicieux qu'aucune victoire des Maures.* Mazarin eut l'air d'être offensé ; il tira son épée¹. Il fallut calmer le médiateur qui voulait se battre. Mais le traité était signé ; on n'eut plus qu'à l'exécuter. L'armée espagnole se retira dans le Milanais, l'armée de France se replia sur Folizzo, et le duc de Mayenne resta maître dans Casal. Telle fut la fin de l'expédition ; expédition éclatante où la France, dit Richelieu, eut à lutter non-seulement contre l'empire, l'Espagne et la Savoie, mais contre trois difficultés plus graves peut-être, la peste, la famine et l'impatience des Français. Le nom de Toiras sortit de tous ces périls avec une gloire nouvelle. Schomberg eut la faiblesse d'en être jaloux. Chacun toutefois avait sa part d'honneur. L'un avait paru comme un brillant homme d'armes, l'autre comme un grand homme de guerre. Par ces divers caractères de vaillance, le génie militaire de la France se leva sur l'Europe, et c'était un évêque qui présidait à cette magnifique révélation.

Le génie de Richelieu embrassait d'autres soins. Il avait jeté en des lieux divers sa savante diplomatie, et partout il cherchait des difficultés et des périls à semer devant l'empereur. En Suède il avait trouvé un roi ardent, téméraire, Gustave-Adolphe, qui ne demanda pas mieux que de s'aventurer dans une guerre où la France seconderait son amour des batailles. Toute l'Allemagne était allumée, et Richelieu atténuait de la sorte les événements d'Italie. C'est dans ces luttes que parut le grand nom de Walstein, général de l'empereur ; plus tard la gloire l'enivra ; il ne sut point porter sa fortune².

Mais les jalousies restaient vivaces et actives à la cour

¹ Le P. Griffet. — *Mém.* du sieur de Pontis.

² J'écris Walstein, d'autres écrivent Wallenstein ; lui-même signait Waldstein. Nous avons dans notre langue un petit chef-d'œuvre inconnu, *Conspiration de Valstein*, par Savarin. Notre docte et élégant Nodier en a fait une édition charmante en 1826.

contre Richelieu ; ses succès mêmes les avaient aigries. C'est ici une longue histoire pleine de trames et de trahisons. Nous ne saurions entrer avant dans tout ce récit de cabales. Les deux reines donnent le branle par des motifs divers, l'une par amour de la puissance, l'autre par une irritation de vanité ; le duc d'Orléans suit cet exemple, mais par un de ces caprices qui remplissent sa vie et échappent à l'histoire. Le duc de Guise, amiral du Levant, a des conflits de commandement avec le cardinal, surintendant général des mers ; il sourit à une espérance de révolution de cour. Les ministres ont leurs jeux secrets d'ambition. Marillac, garde des sceaux, aspire à être premier ministre. Les femmes se mêlent à l'intrigue par des préférences d'entraînement ou de dépit. La duchesse d'Elbœuf, sœur du duc de Vendôme et du grand prieur, tous les deux frappés de captivité ¹, a le cœur brûlé de vengeance. La princesse de Conti, sœur du duc de Guise, traîne vers lui toute la maison de Lorraine. La confusion des griefs est au comble. Le cardinal de Berulle, jusqu'à sa mort arrivée récemment, avait pris part aux oppositions ². Son exemple survit. Les bons croient être zélés ; les ambitieux veulent passer pour fidèles : toute la cour est pleine d'orages. En cet état le roi s'achemine de Lyon vers Grenoble, et ensuite vers Paris. Vainement il veut calmer les esprits ; l'animosité les emporte. Son frère le duc d'Orléans va à sa rencontre ; le roi lui parle de bon accord ; le duc promet d'aimer Richelieu ; mais il garde sa rancune, et il tourne le dos au ministre. Le roi supplie sa mère d'être clémente, elle n'est que plus furieuse. Elle avait déjà ôté à Richelieu la surintendance de sa maison ; elle chasse la marquise de Combalet, sa dame d'atour, nièce du ministre. Richelieu va tomber à ses genoux ; elle devient insultante. « Voyez-vous ce méchant homme ! dit-elle au roi ; il veut mettre la couronne sur la tête du comte de Soissons, après qu'il lui aura fait épouser

¹ Le grand prieur venait de mourir.

² Voyez à cet égard le P. Griffet, en opposition avec les *Mém.* de Talon, qui dit que Berulle était destiné au gouvernement par la cabale.

sa nièce. » Le roi reste accablé en présence de ces scènes éclatantes. Il tente encore des accommodements, et met son frère en présence de Richelieu. Ce ne sont que des jeux de dissimulation ; la reine se précipite aux derniers expédients de la colère. Elle feint d'être malade, et le roi va la voir au Luxembourg. Alors elle ferme toutes les portes, et, tenant son fils comme dans un piège, elle espère maltraiter sa volonté timide. Elle reprend tous ses griefs contre Richelieu. Richelieu, qui soupçonne un dénouement fatal, accourt ; les portes sont fermées ; mais il sait une issue par la chapelle. Là le verrou n'avait pas été poussé : Richelieu paraît ; c'est un coup de foudre. La scène est terrible¹. Richelieu supplie ; la reine est inexorable. Il verse des larmes ; la reine prodigue l'injure. Alors il se tourne vers le roi ; il lui demande de permettre qu'il s'éloigne de la cour, et qu'il aille pleurer en quelque solitude le malheur d'avoir déplu à la reine sa mère. Le roi, touché, se fait médiateur. La reine est inflexible encore. Puis elle finit par adresser à son fils des paroles de reproche. *Préférerait-il un valet à sa mère !* Ce mot est fatal. L'outrage fait au ministre semble tomber sur le roi même. A l'éclat de la colère succède un silence plus sinistre. On se sépare : le doute est profond, l'anxiété terrible. La reine croit pourtant avoir vaincu ; Richelieu même songe à la retraite, et déjà il choisit son exil.

Ce fut alors un jour solennel d'attente pour les mécontents et les ambitieux. Les plus avisés se tenaient indécis. Les plus prompts se précipitaient au Luxembourg. Richelieu se cachait aux regards ; déjà le bruit de sa disgrâce volait en Europe². Mais le roi restait morne, silencieux. Cette scène l'avait remué, cette colère l'avait ému. Il confia ses amères douleurs à son favori Saint-Simon. Saint-Simon fut homme de bien. Il parla du génie de Richelieu et de la

¹ *Mém.* de Bassompierre.

² *Journal* de Richelieu. — Paroles du roi d'Angleterre à la reine sa femme : *La reine votre mère a tort* ; etc. Le P. Griffet. — *Mém.* de Richelieu.

médiocrité de ses rivaux. Le roi se sentit à l'aise ; dès ce moment sa résolution était prise.

Il avait annoncé un voyage à Versailles ; il fit dire à Richelieu de l'y suivre : là se dénoua tout ce drame. Entre le roi et le ministre il y eut cette fois une effusion de tendres paroles. Le roi sentait que Richelieu était le nerf de son pouvoir ; et la colère même de sa mère lui avait révélé le péril de ses cabales. Il annonça à Richelieu son dessein de l'affermir contre ses ennemis, contre sa mère elle-même. *Servez-moi comme vous avez fait jusqu'ici*, lui dit-il. Richelieu tomba à genoux ; il protestait qu'il aimait mieux s'en aller que d'être une occasion de division entre le roi et sa mère. Le roi ne fut que plus obstiné : il eût en ce moment tout frappé de disgrâce autour de lui. La modération de Richelieu doublait son empire. Une soudaine révolution fut déclarée. Dès que le ministre était vainqueur, la cabale allait être exterminée. La nouvelle de cette réaction alla tomber sur le Luxembourg, comme un coup de tonnerre. Cette nuée de factieux et de courtisans pressés autour de la reine fut aussitôt dispersée. Déjà ils s'étaient partagé les dépouilles du ministre. La terreur les glaça ; ils ne virent plus que des représailles. La reine elle-même resta frappée de stupeur. Ce fut là une étonnante journée ; les politiques avisés qui s'étaient tenus à l'écart l'appelèrent la *journée des Dupes* : ce nom lui en est resté dans l'histoire.

Le premier qui tombait sous la main de Richelieu était le garde des sceaux Marillac. On envoya lui retirer les sceaux, et il resta prisonnier. Son frère, le maréchal Marillac, était à l'armée d'Italie ; il paraissait redoutable à cause de sa popularité militaire ; on mit des précautions à le faire arrêter¹. Schomberg fut chargé de cet office ; l'ordre arriva au moment où Marillac, dévoué à la reine, apprenait la nouvelle de son triomphe. Ce fut encore un retour soudain. L'armée avait suivi les mouvements de la faction de Paris ; Marillac avait été plus entraîné que tous les autres ; Schomberg craignit un instant sa résistance. Mais l'esprit

¹ Lettre du roi, dans le P. Griffet.

de rébellion commençait à sentir une puissance sous laquelle il fallait fléchir ; Marillac se laissa arrêter tout en frémissant : on le conduisit prisonnier à Sainte-Menehould. Il était réservé à un exemple plus fatal de punition ¹.

En même temps Richelieu disposait en maître des grandes charges. L'abbé de Châteauneuf recevait les sceaux ; Nicolas Lejay devenait premier président du parlement de Paris, et Servien, grand homme de négociation, secrétaire d'État. Tout pliait devant le ministre, et d'Épernon venait même abaisser à ses pieds son indomptable fierté. Quant à la reine, elle dévorait sa colère dans son palais du Luxembourg, ou bien elle essayait des semblants de vengeance en chassant d'auprès d'elle tout ce qui lui était venu jadis par le cardinal. Le roi voulut désarmer sa mère ; il y eut entre elle et le ministre des rapprochements, des explications, des prières, des pardons, des larmes : le roi servait de médiateur. Mais ces deux âmes s'étaient froissées ; les réconciliations n'étaient qu'apparentes. Sous le respect le plus profond, Richelieu cachait sa blessure ; et la reine, de son côté, avait trop voulu le perdre pour se faire accroire qu'elle cessait de le haïr.

Mais Richelieu se sentait fort contre les colères éclatantes ou dissimulées. Toute son habileté consistait à leur opposer de la retenue et de la soumission. Le roi, dont la médiation était vaine, n'en avait que plus de dépit : ainsi la reine se précipitait dans sa ruine.

Le duc d'Orléans avait vu tous ces retours sans trop s'y mêler. Indécis et peureux, il ne demandait pas mieux que d'accepter l'événement ; mais il avait des favoris qui faisaient tourner en tout sens son esprit frivole. On leur donna de l'argent ; et à ce prix Gaston s'accommoda de la victoire du ministre ².

Cependant Richelieu courait à ses desseins. Il lui fallait perdre les Marillac par un procès. Les griefs contre le garde

¹ Voir les détails dans les *Mém.* de Puységur. — Notes dans les *Mém.* de Richelieu, édit. Petitot.

² *Hist. des ducs d'Orléans.* — Collect. des Mémoires.

des sceaux étaient politiques ; son crime était d'avoir cru à la fortune de la reine. Mais c'était un homme intègre ; il était sorti pauvre des honneurs : Richelieu n'osa toucher à cette vie ; il le laissa dans son exil. Le maréchal au contraire était suspect de malversations ; ce grief s'ajoutait aux autres. A Lyon, il avait pris une part ardente aux conseils de la cabale ; il s'était déclaré violemment contre Richelieu, qui l'avait autrefois protégé ; et il s'était jeté témérairement dans les brigues qui tendaient à la ruine du ministre. Les extorsions militaires qu'on lui reprochait cachèrent la vengeance privée ; le procès lui fut fait avec éclat ; mais on le laissa traîner dans les formalités préliminaires de l'instruction.

En même temps Richelieu fit donner le bâton de maréchal à Montmorency et à Toiras. D'Efflat le demandait pour lui-même ; le roi trouva sa prétention trop soudaine : Richelieu lui réserva cet honneur pour l'année suivante. En ce temps il se cherchait des amis, ayant des ennemis à abattre.

La reine Anne d'Autriche avait eu sa part aux cabales. Sa dame d'atour, la comtesse du Fargis, l'y avait entraînée, de concert avec l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de Mirabel. Richelieu eut à frapper encore cette intrigue. Deux premiers valets de chambre du roi, Beringhen et Jaquinot, furent enveloppés dans la punition ; l'ambassadeur d'Espagne eut ordre de ne paraître au Louvre qu'à ses jours d'audience : Richelieu mêlait aux vengeances privées tout ce qui leur donnait un caractère national.

Mais quelquefois aussi il se donna des semblants de miséricorde.

Le duc de Vendôme était prisonnier à Vincennes depuis quatre ans. Cette captivité avait plus d'une fois donné lieu à des murmures ; Richelieu n'y avait pas pris garde. Mais le comte de Soissons se fit suppliant, et Richelieu se laissa toucher. Le motif de cette clémence était, dit-on, de complaire au prince à qui il voulait faire épouser sa nièce, la marquise de Combalet. Il ne réussit pas toutefois ; mais, en délivrant le duc de Vendôme et lui remettant tous ses hon-

neurs, il lui ôta la Bretagne, par où il eût été formidable. Cela même était de la politique.

1631. — Tel était le grand ministre. Tout fléchissait devant lui. La reine mère avait reparu au conseil, mais n'y avait pas retrouvé d'empire. La reine Anne nourrissait des douleurs plus chimériques, et allait mystérieusement au Val-de-Grâce les verser dans le cœur du marquis de Mirabel. Richelieu épiait ces manèges, il les rendit sans péril. Quelquefois la plainte était frivole, le grief futile. La reine mère avait un médecin nommé Vautier, qui entra dans ses desseins. La reine Anne avait un apothicaire nommé Danse, qu'elle aimait aussi ; il devint suspect. Ce fut une grande affaire à la cour, de savoir si on n'ôterait pas aux deux reines leurs bons serviteurs. Ainsi elles s'aigrissaient en se confiant leurs petits chagrins. Tout devenait grave, même ce qui était ridicule¹.

Par degrés la reine Marie reprit sa plainte amère et pétulante. Schomberg, revenu d'Italie, la voulut apaiser par des conseils ; il l'irrita. Alors commencèrent de s'échapper des mots funestes, des menaces vagues et sinistres. Richelieu était devenu assez formidable pour qu'on le crût capable de faire sentir sa puissance à la mère même du roi.

Toutefois il déniait de telles rumeurs. Et d'ailleurs il continuait de suivre en Europe ses grands desseins de politique, comme si la cour n'eût pas eu d'orages. En ce moment il venait de faire avec Gustave-Adolphe, l'aventureux roi de Suède, « nouveau soleil levant, » disent les Mémoires de Richelieu, un traité d'alliance, pour seconder ses armes contre l'empereur. Ce fut dans les États catholiques une occasion soudaine de murmure contre Richelieu. Il semblait favoriser les armes d'un roi protestant, et cimenter la ligue des princes d'Allemagne contre l'empire et contre l'Église. Le murmure se grossit des plaintes d'Urbain VIII. Mais Richelieu avait sauvé dans le traité le droit des catholiques ; et,

¹ Ces petits détails de cour sont très-curieux et très-amusants dans les mémoires du temps. — Dans les *Mém.* de Richelieu, ils ont un caractère sérieux comme tout le reste de la politique.

cette réserve consacrée, il avait pu laisser prévaloir ce qu'on appelait dès lors la raison d'État. Pour lui, la pensée politique était d'achever de rompre la terrible unité de l'empire et de l'Espagne, et de rendre à la France sa prépondérance, soit en Italie, soit en Europe. Louis XIII écrivit au pape. Volontiers, disait-il, il renoncerait à l'alliance de la Suède; mais il voulait que l'Espagne cessât de se mêler aux cabales du royaume, et que l'Autriche se renfermât dans les limites d'une justice stricte à l'égard de tous les États. Le vague même de cette exigence laissait à Richelieu toute la liberté de sa politique ¹.

Mais autour du roi se remuaient encore mille caprices. Le duc d'Orléans avait des favoris insatiables, et son caractère mobile suivait les impulsions de leur avidité ou de leur colère. L'un d'eux, Lecoigneux, voulait être cardinal; l'autre, Puylaurens, voulait être duc et pair. On les avait déjà gorgés d'or; il leur fallait des honneurs : on ne put les satisfaire. Ils poussèrent leur maître aux mécontentements et aux rébellions. On vit le duc d'Orléans aller avec un cortège menaçant chez Richelieu pour retirer la parole qu'il lui avait donnée naguère d'être son ami. Ce fut une scène orageuse; on craignit quelque violence extrême; les gentilshommes de la suite du prince semblaient venus pour participer à un guet-apens. Mais Richelieu fut modéré, respectueux; il étonna le prince par ses déférences, et il l'accompagna jusqu'à son carrosse, comme s'il n'eût pas cessé de douter de son amitié. Après quoi le prince partit pour Orléans avec éclat. Il avait montré les verges au ministre insolent, disait Lecoigneux. C'était trop ou trop peu, disaient quelques autres. En effet le dénouement tourna contre la superbe provocation.

Le roi courut de Versailles à Paris. « Je serai votre second contre tout le monde ! » dit-il à Richelieu. C'était comme une lutte à mort qui s'engageait au sein même de la famille royale. Louis XIII, déjà irrité par les intrigues de sa mère, fut poussé à bout par ce dernier affront. Il ne douta point

¹ Le P. Griffet. — *Test. polit.*

qu'elle n'eût été la conseillère du duc d'Orléans, et dès ce moment il osa penser que son dernier expédient contre les cabales serait de la chasser elle-même de la cour. De son côté, la reine semblait avoir redoublé d'acharnement contre Richelieu. Elle s'attachait aux pas de son fils, et elle parut décidée à ne le point quitter, qu'elle n'eût obtenu justice, disait-elle; c'était rendre la guerre personnelle contre le roi même. L'impatience arriva au comble. Le roi sentait qu'on lui disputait le sceptre; il le retint par ce sentiment de fierté jalouse qui supplée à l'énergie de la volonté. La reine s'était confiée dans le respect de son fils; mais, en enveloppant sa timidité dans les cabales, elle le poussa à bout, et à force de multiplier les périls elle lui donna du courage.

Un conseil fut tenu. Richelieu refusait de dire son avis; le roi le força de parler. Son opinion fut réservée; elle n'en eut que plus d'empire¹. Le roi résolut d'éloigner sa mère; c'était le seul moyen d'abattre les factions protégées par elle. On alla à Compiègne; c'est là que se devait porter le coup fatal. La reine en effet courut sur les pas de son fils; un entraînement inconnu la précipitait à sa perte. Bientôt le roi quitta Compiègne, laissant sa mère prisonnière sous la garde du maréchal d'Estrées. Cette captivité était voilée de respect; mais la disgrâce était décisive. La reine régnante avait été aussi laissée à Compiègne, mais avec l'ordre de suivre le roi en toute hâte. Elle n'eut que le temps de courir vers Marie de Médicis qui avait reçu dans son lit la foudroyante nouvelle: ce fut une scène de larmes entre ces deux femmes. Marie, tout échevelée, gémissait et protestait de son innocence. Mais on ne laissait pas à Anne d'Autriche le loisir d'épancher ses douleurs; elle était attendue par le roi: Marie resta solitaire, et comprit alors tout son malheur. Ses serviteurs lui furent enlevés; son médecin favori fut emmené prisonnier à Senlis; on ne parla plus que d'exils: Marie elle-même devait être reléguée à Moulins.

¹ *Mém.* de Richelieu. L'opinion de Richelieu est très-curieuse à lire.

Mais sa fierté se roidit contre cette aggravation de disgrâce. On évitait les semblants de contrainte, et on voulait la disposer par la douceur et la prière à se rendre d'elle-même en cette retraite. Tout fut inutile ; il fallut la laisser dans sa solitude de Compiègne, où elle pouvait se croire maîtresse encore, puisqu'on ne pouvait de force l'en arracher : cela même devint son pire malheur.

Pendant ce temps on envoyait à la Bastille Bassompierre, à qui Richelieu gardait une vieille rancune pour ses oppositions plutôt agaçantes que dangereuses. Bassompierre passait pour l'époux secret de la princesse de Conti ; c'était le grief le plus sérieux, à cause des cabales de la princesse. Lui-même toutefois n'avait pas été assez prompt à courir aux pieds de Richelieu après la journée des Dupes ; c'était un autre crime, mais dissimulé, aussi bien que les propos de Lyon, lorsque Louis XIII touchait à la mort et que chaque grand seigneur décidait de la fortune du ministre. Cette captivité de Bassompierre abattit toute la cour¹. Richelieu ne vit plus devant lui que des vaincus ; les plus ennemis devinrent les plus courtisans. Les confidants d'une haine commune finirent par s'accuser ; il y eut de lâches trahisons : Bassompierre même crut se rendre innocent en déclarant qu'il n'était pas le plus coupable. Richelieu sembla prendre plaisir à ces perfidies ; un seul était frappé ; tous craignirent de l'être. Cette peur n'était pas près de finir : Bassompierre resta douze ans captif.

Gaston, frère du roi, était à Orléans, tout étonné de ces aventures. Un instant on le crut disposé à prendre les armes contre la cour. Orléans lui témoignait du zèle ; une guerre civile eût été fatale : le roi s'avança vers Etampes avec une armée, et aussitôt Gaston prit la fuite vers la Bourgogne. Le roi courut à sa poursuite. A Dijon, il fit enregistrer au parlement une déclaration contre les conseillers de son frère et contre le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, qui avait livré au rebelle fugitif la petite ville de

¹ Voyez les récits de cette captivité dans les *Mém.* de Bassompierre.

Seurre. Tous étaient déclarés criminels de lèse-majesté ; les armes se montraient pour achever la justice. Gaston s'enfuit en Lorraine avec ses courtisans.

Pendant toutes les résistances n'étaient pas domptées. Le parlement de Paris, jaloux de l'enregistrement qui s'était fait à Dijon, commença une opposition légale qui eût pu être plus périlleuse que les séditions. Gaston, retiré à Nancy, excitait ces irritations ; il envoya une requête, et le parlement délibéra. Les opinions étaient ardentes. L'esprit de rivalité parlementaire s'ajoutait à l'esprit de faction. La déclaration de Dijon était contraire, disait l'opposition, au droit du parlement de Paris ; la mutinerie enfin parut être de la liberté : le parlement refusa d'enregistrer la déclaration. Le roi, courroucé, manda la cour, et déchira de sa main l'audacieuse protestation. Les factieux frémissaient ; Paris put croire qu'il allait revoir quelques émotions de palais. Mais il était aisé de pressentir que le roi ne fléchirait pas. Quelques conseillers furent frappés d'exil ; on craignit pour eux un procès criminel : Richelieu l'eût poussé à outrance. Bientôt la cour reparut ; c'était pour demander la grâce des exilés, et alors le roi se laissa supplier afin que la clémence ne ressemblât pas à de la faiblesse.

Sous ces impressions de justice ou de vengeance inutile, la princesse de Conti mourut à Eu d'apoplexie. Le duc de Guise, dans son gouvernement de Provence, avait essayé quelques semblants de sédition. Il s'effraya, et, sous prétexte d'un pèlerinage à Lorette, il sortit de France. Il ne devait plus y rentrer ; il mourut à Florence dix ans après. Enfin la reine Marie de Médicis, dévorant sa douleur et sa colère dans sa solitude de Compiègne, et poussée de projets en projets, acheva sa destinée par un coup désespéré.

Vainement le roi avait sollicité sa mère de se rendre à Moulins. L'obéissance apparaissait à la superbe disgraciée comme un supplice ; sa volonté succomba. Elle aima mieux tenter une aventure extrême qui allait devenir une apologie éclatante de Richelieu. Le marquis de Vardes était gouverneur de la Cappelle ; son jeune fils commandait à sa place.

Elle fit tenter la fidélité inexpérimentée de ce jeune homme, qui promit de lui livrer la ville. Mais Richelieu épiait ses manèges ; il laissa la reine s'engager dans son dessein ; et, lorsqu'il la vit près de s'acheminer de Compiègne, il envoya soudainement le marquis de Vardes reprendre à son fils l'autorité. La reine pensait aller à un asile. A peu de distance elle trouva le jeune de Vardes, qui lui venait annoncer que son père l'avait chassé de la Cappelle. L'infortunée commença dès lors à se sentir comme sous une étreinte fatale. Elle était peu éloignée de la frontière des Pays-Bas ; elle sortit de France. Le marquis de Vardes, soit qu'il eût reçu la pensée du ministre, soit qu'il l'eût devinée, laissa faire l'infortunée. Il l'eût sauvée en l'arrêtant ; il fut assez courtisan pour la laisser périr. Elle pensait aller à la liberté, elle alla à la ruine.

De Bruxelles où elle se sauva, Marie fit aussitôt voler cent libelles contre Richelieu, s'adressant au parlement, aux échevins, au roi, au prévôt des marchands. C'étaient les cris d'une colère impuissante. Le duc d'Orléans, de son côté, n'avait cessé de multiplier les satires. La cour et la ville furent inondées de ces écrits. On les semait au palais, dans les rues et dans les boutiques. Richelieu laissa s'épancher toute cette bile ; il se sentait maître ; il n'eut plus qu'à rester modéré pour paraître tout-puissant.

En même temps sa politique continuait de remuer les cours. Du milieu de ces intrigues ardentes, il avait conduit les affaires d'Italie à d'heureux dénouements. Mazarin, médiateur du pape, ne cessait point de lui servir d'instrument. Servien, grand homme de diplomatie, le secondait par sa dextérité. Il y eut à Querasque divers traités pour régler les intérêts du duc de Savoie et du duc de Mantoue ; la France s'était réservé Pignerol par un traité secret, et elle avait désintéressé la Savoie au moyen de cessions de terres sur le duché de Mantoue ; il fallut dérober ce prétexte à l'empereur, et cette fois l'habileté devint de la supercherie. On feignit de faire évacuer Pignerol aux troupes françaises, en présence d'un commissaire impérial. Mais on avait caché trois cents soldats dans quelques réduits de

la citadelle. On les y laissa plusieurs jours enfermés. Puis, les prétextes ne manquèrent point pour dire que le duc de Féria n'exécutait pas les conventions dans le Milanais. Servien menaça le duc de Savoie de faire rentrer les Français dans Pignerol. Le duc de Savoie feignit de s'alarmer, et il demanda dix-huit mille hommes de secours au duc de Féria. Ce jeu de princes avait peu de dignité ; le duc de Féria y fut trompé : pendant qu'il prenait au sérieux la menace et la plainte, le traité secret était transformé en traité public, et le drapeau de France flottait aux murs de Pignerol.

En Allemagne, le génie de Richelieu s'exerçait de même par des négociations actives et savantes. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg étaient les chefs de la ligue protestante contre l'empereur, et ils avaient désigné une assemblée générale à Leipsick. Là on vit arriver un envoyé du roi de France, qui n'avait pas craint d'offenser la conscience catholique en Europe, en affermissant une telle ligue et l'excitant aux armes pour la liberté. Il fallut à Richelieu, évêque et cardinal, une volonté singulière, et un courage rare, pour affronter de la sorte les passions encore vivaces, non-seulement de l'Europe, mais de la France même ; et c'est ici une de ces rencontres où l'histoire s'arrête tout étonnée, en voyant le génie d'un homme se mettre en lutte avec tout son siècle, et seul aller droit à une pensée qui choque toutes les âmes, parce qu'il ose avoir foi dans l'avenir.

Il faut le dire, Richelieu heurtait de front le catholicisme, et la surprise fut grande et la plainte légitime dans les cours où survivait la vieille foi. Mais cette haute et indépendante raison comprenait que, quelles que fussent les antipathies, la réforme était désormais enracinée et classée à l'état de secte constituée, pour faire son temps comme toutes les sectes dans la société chrétienne. Il n'y avait en l'esprit de Richelieu aucun penchant de faveur pour des hérésies qui avaient brisé l'unité et exterminé la puissance véritable. Mais il ne voyait pas qu'il fût désormais possible de les attaquer par une guerre sociale. Il accepta les révo-

lutions accomplies, et pensa que toute la politique devait consister à les assouplir, en les faisant entrer dans la combinaison des forces générales qui tendraient à constituer en Europe un autre équilibre.

Et à cet égard une pensée naturelle se devait offrir à Richelieu : c'est que les premières luttes armées des Etats contre la réforme avaient abouti à constituer l'effrayante prépondérance de la maison d'Autriche, qui de ses vastes bras enserrait le monde. Dès que la réforme avait survécu, il était simple de rompre cet empire, et dans les vues de la politique humaine c'était là un de ces retours qui plaisent à l'imagination des peuples, et dans lesquels l'histoire même ne craint pas de soupçonner quelque chose de providentiel.

Telle fut donc encore cette raison d'Etat dont nous avons parlé déjà. Les contemporains durent y voir je ne sais quoi qui ressemblait à une défection catholique, et ce fut pour Rome surtout une nouveauté lamentable ; mais Richelieu semblait percer les temps, et les temps l'ont justifié. De sa raison d'Etat devait sortir la constitution de l'Europe, la grandeur de la France et la liberté de l'Italie. Quant au protestantisme, dès qu'il était constitué politiquement, ses conquêtes étaient arrêtées, et sa destinée désormais était de périr par son anarchie.

La politique de Richelieu alluma toute l'Allemagne¹. En même temps l'aventureux Gustave-Adolphe de Suède la troublait et l'exaltait par ses victoires. Les princes protestants, emportés par ces deux génies, multiplièrent les luttes. Les princes catholiques mêmes cédèrent à ce mouvement de liberté, comme pour attester que la raison d'Etat dominait de si étranges lignes ; ce fut une ardente émulation pour ruiner l'empire, émulation aveugle, au premier aspect, de la part des princes, mais conséquente au point de vue de l'histoire des derniers siècles. Le saint-empire romain, magnifique institution catholique des âges de foi,

¹ Traité d'alliance pour huit ans entre Louis XIII et Maximilien, électeur de Bavière. *Recueil de pièces*, de Dupin, tom. III.

n'était plus en effet depuis longtemps qu'un empire politique exercé au détriment des autres Etats, et souvent de l'Eglise même. Ce ne fut donc pas un spectacle sans enseignement de voir la monarchie de Charles-Quint, vaste absolutisme mis à la place de la constitution hiérarchique du moyen âge, près de s'écrouler par suite de cette organisation toute matérielle. La réforme, qui avait rompu le lien moral de l'autorité spirituelle, ne pouvait laisser subsister le lien de l'autorité politique. Ainsi l'association des Etats n'allait être désormais qu'un calcul d'égoïsme; la diplomatie, née au temps de Philippe le Bel, grandie au temps de Louis XI, arrivait à son extrême développement. En présence de cette transformation, Richelieu ne pouvait songer à refaire en Europe l'unité protectrice des vieux temps. Il ne supporta pas davantage l'unité oppressive des temps nouveaux. Il en fit une autre qui s'appela l'équilibre, jusqu'à ce que le cours des âges ramenât les nations à une loi naturelle de commandement et d'obéissance, mystère d'avenir que deux siècles de guerres et de désordres nous laissent encore aujourd'hui tout couvert de voiles.

La présente histoire ne saurait suivre le récit des luttes politiques et des batailles sanglantes que Richelieu et Gustave-Adolphe semèrent sur l'Allemagne. Ce fut un long drame plein d'alternatives de gloire et de malheur. Le grand Walstein, général de l'empereur, disparut un moment sous la disgrâce de son maître. Le comte de Tilly, déjà renommé à la guerre, le remplaça dans le commandement des armées. Il tint l'épée avec éclat; mais il était implacable dans la victoire. Les prises des villes furent atroces. La guerre devint barbare. Les plus magnifiques cités furent dévastées. Gustave-Adolphe, modérant avec habileté les représailles, se montra à l'Allemagne comme un libérateur.

Mais, chose singulière! tandis que les princes protestants de l'empire suivaient l'impulsion combinée du roi de Suède et du roi de France, le duc de Lorraine, inspiré par Gaston d'Orléans, se déclara contre la ligue; il leva des

troupes et il les conduisit à l'empereur. C'était comme un affront jeté à Richelieu ; le roi s'émut de colère ; les vengeances devinrent plus précipitées. « Vous avez entendu, dit Louis XIII aux députés du parlement dans une audience, comme la reine ma mère est sortie de mon royaume pour aller trouver mon frère et se mettre tous deux entre les mains des Espagnols ; mais je ne les crains pas, et empêcherai qu'ils ne me fassent du mal. Ils disent que M. le cardinal veut chasser la maison royale ; cela est faux, je me suis toujours bien trouvé de ses conseils, et si j'eusse cru ceux que l'on me voulait donner, mes affaires seraient ruinées. Quiconque m'aimera l'aimera, et je le saurai bien maintenir. » Telle était la résolution du roi¹. Les effets en furent soudains. Des déclarations furent lancées contre les seigneurs qui avaient suivi la reine ou Gaston. Une chambre de justice fut instituée à l'Arsenal, pour juger les criminels de majesté. Le parlement murmurait encore ; mais tout fléchissait. Pour hâter la justice, une chambre dite du domaine, établie à Troyes, présida aux confiscations des biens des fugitifs, et en même temps le roi disposait de leurs charges dans l'Etat. Les grands gouvernements furent remis à des mains fidèles. Condé eut la Bourgogne ; le duc de Chevreuse, la Picardie ; le maréchal de Vitri, la Provence. Richelieu disposait du royaume ; il se réserva la Bretagne. En même temps sa terre de Richelieu était érigée en duché-pairie ; on l'appela dès lors le cardinal-duc².

Les factions frémissaient silencieuses et mornes. Les seigneurs fugitifs les irritaient mystérieusement par des émissaires ; mais la terreur les contenait. Ils eurent quelque intelligence avec un capitaine de la citadelle de Verdun, nommé Duval. Leurs manéges étaient épiés : Duval fut pendu. Un gentilhomme, nommé la Louvière, avait servi de médiateur ; il périt sur l'échafaud. On avait compté sur les huguenots ; mais l'esprit sectaire s'accom-

¹ *Merc. de Fr.*, tom. xvii, page 371. — Le P. Griffet.

² *Test. polit.* de Richelieu.

modait d'une liberté surveillée; ni les ministres ni les seigneurs n'étaient tentés de courir les aventures de la révolte sous un gouvernement qui ne craignait pas de toucher aux plus hautes têtes. Dans un synode à Charenton, on put voir que le calvinisme de France ne demandait pas mieux que d'être soumis. Quelques ministres, Basnage entre autres, étaient suspects d'indépendance; Richelieu les fit chasser du synode; mais ils rétractèrent tout ce qu'on voulut; on les laissa rentrer. Les huguenots ne réclamaient plus avec arrogance, ils suppliaient avec modestie. Alors on commença à les traiter avec bonté. Toutefois les antipathies n'étaient pas mortes; mais, devant des factions humbles et assouplies, la douceur était un signe de puissance.

Cependant la guerre d'Allemagne suivait son cours d'alternatives sanglantes. Un instant le comte de Tilly balança la fortune du roi de Suède; il s'était emparé de Magdebourg, qu'il avait ruiné par l'incendie et le pillage. Quelques princes commençaient à se détacher de la ligue. Tilly se précipita sur la Saxe, et courut assiéger Leipsick avec une armée de quarante mille hommes. L'électeur de Saxe annonçait aux habitants son arrivée prochaine. Mais la ville était foudroyée; elle capitula. Alors parut l'électeur avec le roi de Suède: une éclatante victoire vengea la prise de Leipsick. L'armée impériale, demi-détruite, alla se rallier auprès d'Halberstadt; elle avait perdu vingt mille hommes, morts ou prisonniers. Le roi de Suède reprit le cours de ses conquêtes. Tout cédait à son épée; la Franconie entière était soumise: il courut à Virzbourg, qui osa se défendre et affronter un assaut. Le Suédois emporta ses murs; la ville fut dévastée. Là Gustave-Adolphe se reposa quelque temps, et il refit les fortifications, comme pour s'affermir dans son domaine. Après quoi il vint faire tomber Francfort, et dompter le Rhin jusqu'à Mayence. La terreur de son nom glaçait les peuples. Toutefois il tempérant la victoire par la douceur, et les catholiques n'eurent pas à reprocher à ses armes d'odieuses vengeances: par là même il fut plus dominateur. Pendant qu'il s'était jeté vers le Rhin, l'électeur de

Saxe courait vers la Bohême; tout fléchissait de même devant cet autre vainqueur. Le comte de Tilly avait refait une armée; mais il n'osait se confier aux hasards d'une bataille nouvelle; il fuyait les rencontres; l'empire semblait douter de sa destinée.

Richelieu souriait à cette humiliation de la maison d'Autriche, humiliation excessive toutefois, et dont il était sage de modérer la suite désormais. La France avait envoyé déjà des forces vers la Lorraine pour surveiller les intrigues armées de Gaston d'Orléans et de la reine Marie. Un régiment de Liégeois avait été levé pour venir en aide à ce double parti. Le duc de la Force envoya un détachement se précipiter sur ces troupes, qui furent en un moment rejetées et dispersées sur les terres du Luxembourg. Ce hardi coup de main déconcerta les cabales. Peu après la Force s'emparait de Vic et de Moyenvic. Et enfin le roi même résolut d'aller en personne vers la Lorraine pour achever de contenir les rébellions, et aussi pour suivre de plus près les intérêts de l'Allemagne catholique, menacés peut-être par les succès imprévus de la confédération protestante.

1632. — La Lorraine était devenue un centre de cabales; la présence du roi brisa les manéges. Le duc de Lorraine se soumit aux conditions qu'on voulut lui faire. Par un traité signé à Vic¹, il renonçait à toutes intelligences avec la maison d'Espagne et d'Autriche, comme aussi à toute intrigue favorable aux fugitifs de France; et le roi prenait ses États sous sa protection. Mais la tromperie se glissait au travers de ces conventions. En ce moment même le mariage de Marguerite, sœur du duc de Lorraine, avec Gaston, se faisait clandestinement dans une chapelle de Nancy. La reine mère se plaisait à ces mystères, et Gaston s'y laissait aller par un besoin de nouveauté capricieuse; Richelieu y fut trompé, mais il pouvait se jouer des supercheries; il avait enveloppé ses ennemis de périls plus sérieux. Le duc de Lorraine venait de se désarmer lui-même; sous le nom de protection, Richelieu devenait le maître dans ses États;

¹ Traité de Vic, 6 janvier 1632, *Mém.* de Richelieu.

en même temps les états généraux des Provinces-Unies s'étaient engagés par des traités dans la guerre contre l'Espagne; l'intrigue n'avait plus d'asile, et un mariage clandestin, loin d'être une défense, pouvait être un danger de plus pour ceux qui en dérobaient le mystère au redoutable ministre. Toute la ressource de la reine mère fut de multiplier les libelles contre Richelieu; c'était la plus frêle des attaques. Un autre expédient fut tenté, dit-on; ce fut celui des sortilèges, expédient mêlé de poisons, selon la pratique subsistante de l'astrologie italienne. Ce fut l'occasion de procès célèbres. Il y eut des empoisonneurs et des astrologues pendus pêle-mêle. La reine régnante fut mêlée aux révélations de ces intrigues. Madame du Fargis, son ancienne dame d'atour, s'était sauvée auprès de Gaston; de là elle nouait des trames d'amour, et ravivait ce vieux dessein d'un mariage d'Anne d'Autriche avec le prince intrigant. Ses lettres mystérieuses furent déchiffrées: on la déclara criminelle de lèse-majesté, et elle fut pendue en effigie. C'était la chambre de justice de l'Arsenal qui présidait à tous ces procès, au grand émoi du parlement, qui voulut se plaindre par une députation envoyée à Metz, mais qu'on fit taire par un appareil de menace, où le roi faisait son rôle de colère, comme s'il ne l'eût pas reçu tout appris de Richelieu. Cette juridiction de l'Arsenal n'en était pas moins une énormité judiciaire, si ce n'est que la justice politique, aux mains du parlement, avait été souvent un désordre contre l'État, et qu'aux mains d'un tribunal d'exception elle était un instrument contre les révoltes. C'était un moyen formidable de consommer l'unité de la monarchie. Mais la justice ordinaire suivait son cours, et le droit commun restait intact; car les cabales ainsi frappées n'étaient elles-mêmes que des entreprises d'exception contre le roi et contre le peuple tout à la fois.

C'est par ce système de justice politique que se poursuivait depuis dix-huit mois le procès du maréchal de Marillac; procès mêlé de méfaits réels et de griefs chimériques. Ce fut un long drame plein de haines sombres et de jalousies cachées. Innocent ou coupable, il le fallait criminel.

L'instruction fut lente, laborieuse, troublée d'incidents. Une chambre préparatoire avait recueilli tous les éléments du procès. L'un des chefs d'accusation portait sur des extorsions violentes du maréchal dans le commandement des armées. Il avait été chargé de présider à la construction de la citadelle de Verdun ; et là surtout, disait-on, s'était exercé son génie de rapines au moyen de sous-traités avec les entrepreneurs, sorte d'industrie déjà née à cette époque, et exposée en termes si précis et si techniques dans les informations, qu'on en croirait le secret dérobé d'avance à nos temps de rapacité¹. Ce fut après cette instruction, dont la minutie était sinistre, qu'une commission de juges fut instituée. Marillac présenta des requêtes de récusation ; on passa outre. Emmené devant le redoutable tribunal, il le récusait de nouveau ; ses protestations furent vaines encore. Tout était disposé pour la condamnation, et la sévérité même était un raffinement de flatterie. La commission avait été d'abord établie à Verdun ; puis elle fut transférée à Pontoise. Un des juges s'avisa de remarquer que la commission n'était pas libre dans une place forte ; on la transféra à Ruelle, maison de campagne de Richelieu, « afin que le garde des sceaux, comme chef de la justice, y assistât et présidât². » Telle était la liberté qui était cherchée. Chose singulière ! le crime de félonie n'était pas même produit ; les motifs qui avaient fait arrêter le maréchal dans une réaction de cour étaient à peine un souvenir ; il ne restait que des accusations de péculat, de foules et violences sur les sujets du roi. On espérait donner de la popularité à de tels griefs ; toutefois un vague intérêt se portait sur l'accusé par l'absence même d'un crime politique. La cour était pleine d'émotion ; la famille et les amis de Marillac suppliaient par des requêtes, par des larmes et par le silence ; les crimes d'ailleurs restaient voilés de doute ; on accusait Marillac d'avoir fait des

¹ Ce procès est longuement analysé dans *l'Hist. de Louis XIII*, du P. Griffet.

² *Mém. de Puységur*. — Puységur avait été chargé à Pontoise de la garde du maréchal.

pillages : sa défense était simple, il était pauvre. Le roi ne fut pas étranger à cette pitié. Il était revenu de Lorraine ; les juges, avant de procéder à leur sentence, allèrent le trouver à Saint-Germain : « Faites justice, dit-il, comme au moindre de mes sujets. » Les juges étaient libres ; mais la politique restait implacable. Lorsque vint la délibération, toutes les voix prononcèrent que Marillac était coupable ; il n'y eut de partage que sur la peine. Treize demandaient la mort ; dix prononcèrent l'exil ou la prison. Ce fut un coup de foudre pour l'infortuné. Il resta fier dans le malheur. « Au moins, dit-il en entendant l'arrêt, il n'y a pas de crime de félonie. » Quant aux exactions, il répétait sa défense : ses biens, ajouta-t-il, ne couvriraient pas seulement les frais du procès. Marillac vit des larmes dans les yeux des gardes qui l'entouraient ; c'étaient des gardes du roi qui l'avaient suivi dans les combats d'Italie. Les soldats du guet vinrent prendre leur place ; ce fut la première annonce du supplice. Vainement la famille de l'infortuné courait tomber aux pieds du roi avec des prières et des larmes. La grâce fut refusée. La religion vint alors tempérer ce funèbre drame ; Marillac s'était défendu avec la dignité d'un homme de guerre ; il voulut mourir avec la force d'un homme de foi. Il alla à la mort consolé par la pitié ; des multitudes de peuple encombraient les rues ; les fenêtres avaient été louées à d'énormes prix autour de la place de Grève : c'était un affreux mélange de curiosité et de douleur. Quand la tête du malheureux eut roulé sous la hache, le peuple se précipita pour suivre le corps, qui fut porté rue Chapon, chez la nièce du maréchal. Marillac était un saint, disait le peuple. On voulait toucher à ses restes ; on voulait avoir une goutte, une tache de son sang. Plus de quarante mille personnes vinrent solliciter une part de ses reliques. Telle fut la fin de ce long procès. Richelieu ne parut pas dans cette fatale tragédie ; mais son nom en sortait, menaçant et sinistre. Il laissa, dit-on, échapper quelques paroles de pitié, comme si la justice avait été au-dessus de sa puissance. Mais le sentiment public ne put se méprendre. On sut dès lors le péril qu'il y avait pour les plus hautes têtes à se heurter contre

cet homme patient dans les vengeances, et dont la miséricorde même était suspecte de tromperie¹.

¹ Voyez le P. Griffet sur quelques paroles de pitié attribuées à Richelieu. — *Vie du maréchal de Marillac*. — Bayle, au mot *Marillac*; article curieux et bienveillant pour Richelieu. — *Mém. de Richelieu*, année 1632. Le langage des Mémoires est d'une violence qui exclut toute idée de pitié.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

Triumphes du roi de Suède. — Le roi se mêle aux événements de la guerre. — Eclat de Gaston. — Il entraîne Montmorency dans ses cabales. — Conspiration du Languedoc. — Incidents. — Bataille de Castelnaudary. — Traité de Béziers. — Conduite de Gaston. — Procès de Montmorency. — Drame sinistre. — Justice implacable. — Richelieu malade. — Guerre d'Allemagne. — Mort du roi de Suède. — Punitons nouvelles. — Récits étranges. — Règne de Christine. — Situation de l'Allemagne. — Mariage de Gaston. — Intrigues. — Le roi à Nancy. — Complot de Bruxelles. — Incidents de révolution en Lorraine. — Curieux incidents. — Trames de Walstein. — Retour de fortune. — Cabales autour de Gaston. — Gaston est ramené à la cour. — Conflits du duc d'Epéron et de l'archevêque de Bordeaux. — Affaire d'Urbain Grandier, curé de Loudun. — Activité de la guerre. — Petite révolution de cour. — Mazarin apparaît. — Liges contre l'Espagne. — Règlements intérieurs. — Surprise de Trèves par les Impériaux. — Déclaration solennelle de guerre. — Début éclatant. — Hésitation des Flamands catholiques. — Grieffs de l'Espagne contre la politique de Richelieu. — Trouble des confédérés. — La ligue des princes s'affaiblit. — Richelieu reste inébranlable. — Succès et revers. — Revue des troupes par le roi. — Découragement. — Répression des murmures. — Situation de l'armée. — Négociations politiques. — Eclat de la guerre dans la Valteline. — Gloire de Rohan. — Affaire du mariage de Gaston. — Académie française. — Les peuples opprimés d'impôts. — Troubles du parlement. — Changements ministériels. — Le duc de Weymar à Paris. — Rome résiste à la politique de la France. — Événements d'Allemagne et d'Italie. — Richelieu semble s'étonner en face de la fortune. — Les ennemis passent la Somme. — Le roi fait appel à la nation. — Emulation merveilleuse. — Rumeurs populaires contre le ministre. — Le P. Joseph lui donne du courage. — Sentence contre les gouverneurs de la Cappelle et du Catelet. — Les Espagnols sont arrêtés. — Le roi reprend l'offensive. — Incidents. — Complots ridicules. — Alternatives de la guerre. — Eclat des armes suédoises. — D'Epéron arrête les Espagnols aux Pyrénées. — Fuite de Gaston. — Gaston se soumet. — Oppositions du parlement.

LOUIS XIII.

Les âmes étaient glacées sous l'impression terrible d'une politique armée de supplices. La reine mère et Gaston pensèrent que cette terreur se pourrait transformer aisément en indignation, et que c'était le moment de rallumer les colères et d'exalter la liberté. C'était une erreur. L'indépendance n'est hardie que contre les pouvoirs débiles. On pouvait tenter encore des rébellions, mais sans entraînement et sans enthousiasme; c'était seulement se créer des périls nouveaux et enraciner davantage la puissance du ministre.

1635. — Les affaires d'Allemagne avaient suivi leur cours. Tout pliait sous l'épée de Gustave-Adolphe; et aussi, à mesure qu'il triomphait dans les batailles, il devenait inexorable dans sa politique. Peu s'en fallut qu'il ne se précipitât sur la Lorraine; il voulait punir le duc de son alliance avec l'empereur, et il s'approchait avec des étendards symboliques, sur lesquels se voyait un homme fendu en deux à coups de hache, et des soldats tout à l'entour, armés de torches, avec ce mot *Lotharingia*: c'était une menace d'extermination par le fer et par la flamme. Le duc ne se défendit qu'avec peine, en présentant le traité de Vic fait avec la France. Le roi terrible se rejeta sur l'Allemagne. Il laissait échapper des pensées nouvelles d'oppression, et les catholiques, jusque-là ménagés, commencèrent à redouter les calamités d'une conquête intolérante et d'un prosélytisme exalté par la victoire.

Alors reparut le grand nom de Walstein. La disgrâce l'avait aigri: l'empereur le supplia de sauver l'empire; il consentit seulement à lui faire une armée. Mais le roi de Suède courait çà et là comme un orage. Tilly tenait encore fortement l'épée. Gustave-Adolphe alla l'atteindre dans la Bavière, derrière le Lech. Là se livra un combat sanglant. Tilly fut atteint d'un boulet de canon, et mourut quelques jours après; Gustave était vainqueur encore: rien ne semblait devoir résister à ses armes.

C'était trop de victoires, et Richelieu avait besoin, sinon de tempérer, de surveiller du moins de tels succès. Cette situation, d'ailleurs, se compliquait des manéges de Gaston dans la Lorraine, et de la reine mère dans les Pays-Bas. La cour fugitive siégeait à Bruxelles, sous la protection de la gouvernante, l'archiduchesse infante Isabelle. Le jour même de la mort de Marillac, le roi s'achemina par la Picardie, pour aller suivre de près des événements si complexes et des cabales si actives. Une police ardente, industrielle, pénétrait dans tous les mystères; et une politique savante les tournait soudainement au détriment des séditions. C'est en ce temps que Richelieu fit avec l'Angleterre un traité par lequel elle s'obligeait à restituer des terres qu'elle avait envahies dans l'Acadie et dans le Canada. La poursuite des intrigues politiques n'empêchait point la poursuite des griefs nationaux; par là même Richelieu maîtrisait les antipathies et domptait les inimitiés.

L'évêque électeur de Trèves était de tous les princes d'Allemagne le plus oppressé par les conflits de la guerre. Il avait accepté la neutralité du roi de Suède. Le chapitre et les habitants de Trèves s'étaient déclarés pour la maison d'Autriche, et ils avaient ouvert leurs portes à une garnison espagnole. Richelieu envoya d'Effiat protéger l'électeur: trois dominations menacèrent ses Etats. Mais peu après d'Effiat mourut au siège de Trèves; le maréchal d'Estrées courut le remplacer: en peu de temps Trèves était enlevé aux Espagnols, et l'électeur rentra dans ses Etats; mais il ne trouva partout que la désolation et le ravage.

En même temps, Gaston donnait à ses intrigues un éclat inattendu, en entrant en Lorraine avec deux mille hommes. Les Lorrains semblaient le seconder; le roi fit marcher quelques troupes d'élite, et s'approcha lui-même pour frapper la révolte d'un coup soudain. La Lorraine était menacée des derniers maux de la guerre; le duc se fit aussitôt suppliant, ouvrit ses villes, promit foi et hommage, et subit des conditions nouvelles qui furent ajoutées au traité de Vic¹. « La

¹ Traité de Liverdun, 26 juin 1632. *Mém. de Richelieu.*

nouvelle de ce traité fut reçue à Paris et dans toute la France avec tant d'exclamation et de louanges pour le roi, qu'il faudroit emprunter les plus délicates paroles de flatterie pour en dire les vérités'. » Toute la sollicitude put donc se porter librement vers les cabales et les mouvements armés de Gaston.

Le prince n'avait fait que passer par les Etats de Lorraine; il parut en France ayant à ses côtés le duc d'Elbœuf, traînant à sa suite un amas d'étrangers, semant des manifestes contre Richelieu, dénonçant ses tyrannies, proclamant la réforme et la liberté. Au bruit de son approche, les habitants des campagnes s'enfuirent dans les villes, et devant lui toutes les places fermèrent leurs portes. Il tenta vainement la fidélité des maires et échevins. A Langres, on refusa ses dépêches. A Dijon, le parlement décida que ses lettres seraient envoyées au roi sans être décachetées; en même temps huit mille hommes de la ville prenaient les armes pour défendre leurs murailles. Il s'avança ainsi vers l'Auvergne : ses bandes avaient compté sur l'enthousiasme des peuples; elles se vengeaient par le ravage et par l'incendie. Quelques gentilshommes toutefois se laissèrent entraîner par l'autorité du frère du roi, et il s'approcha enfin du Languedoc, où l'attendait une révolte ouverte.

Le duc de Montmorency, gouverneur de la province, avait contre la cour des griefs d'ambition et d'orgueil : il rêvait le titre de connétable qu'avaient eu son père et son aïeul. Ce n'était point assez du bâton de maréchal, ni du gouvernement de Languedoc, ni surtout des caresses familières que lui prodiguait Richelieu, et qui semblaient être une protection. Sa pensée était plus haute, et volontiers il écouta des paroles qui flattaient sa gloire. Sa femme, Marie-Félice des Ursins, petite-fille d'une Médicis, et par là touchant de près à la reine mère, enflait son ambition par de superbes espérances. En même temps les états de la province étaient dans une de ces crises ardentes où l'indépendance arrive aisément à la défection. L'évêque d'Albi allumait surtout la

! Ibid.

sédition ; c'est lui qui avait établi des connivences avec la cour de Bruxelles. D'autres évêques de la province le secondaient : Montmorency hésitait pourtant ; un des commissaires du roi près les états, d'Hemery, confident du cardinal, le retenait par de sages paroles. L'archevêque de Narbonne, président des états, lui donnait l'exemple de la fidélité et du courage ; Félice des Ursins entraîna son mari par ses prières et par ses larmes. La lutte, au sein des états, fut éclatante. L'évêque d'Alby l'emporta ; Montmorency suivit sa fatale destinée. Il fit arrêter l'archevêque de Narbonne ; c'était le signal d'une lutte déclarée. Les commissaires du roi furent arrêtés de même. Il ne restait plus qu'à faire un appel aux armes ; les états s'aventuraient les premiers dans cette extrémité, tout en retenant les semblants de la soumission au roi. C'était une vieille coutume de voiler les révoltes en protestant contre les tyrannies des ministres. Mais les temps étaient changés ; et s'attaquer à la puissance de Richelieu, c'était toucher au sceptre même ; Montmorency se laissa aller au penchant des états : il se précipitait dans sa ruine.

Toutefois un vague pressentiment l'effrayait sans doute, et il sollicitait Gaston de ne point hâter son entrée dans le Languedoc, parce que tout n'était pas prêt pour donner à la guerre quelque chance de réussite. Mais Gaston, qui n'avait passé devant les villes et les châteaux que pour recevoir des volées de canon, accourait vers cet abri avec ses bandes désordonnées. En même temps le parlement de Toulouse lançait un arrêt de prise de corps contre quiconque s'associerait aux entreprises de Montmorency. Tout alors parut s'arrêter. Montmorency tenta la fidélité de Narbonne, de Nîmes, de Montpellier ; ses efforts furent vains. Gaston arriva au milieu de ces inquiétudes ; il n'avait rencontré que des peuples fidèles ou inertes ; la ville de Lodève fut la seule qui ouvrit ses portes. Là le bouillant évêque d'Alby courut le saluer, en lui présentant des sautires contre Richelieu, pour tout indice de victoire.

Cependant deux armées royales étaient déjà présentes, l'une sous les ordres de la Force, dans le bas Languedoc ; l'autre, sous les ordres de Schomberg, dans le haut Lan-

guedoc ¹. Montmorency, pressé entre ces deux périls, commença de s'effrayer. D'un côté, il appelait à son aide le duc d'Epéron dans la Guyenne, ou d'autres gentilshommes amis; d'un autre, il écrivait des lettres de soumission et de respect, pour être montrées à Richelieu; double expédient également funeste, par où se révélèrent ses incertitudes et ses terreurs. Bientôt il médita la fuite, et il songea à aller se faire tuer dans quelque bataille, sous les ordres du roi de Suède. Mais l'événement était plus rapide que sa pensée. Déjà la Force frappait de ses armes les bandes de Gaston. Le vicomte de Lestranges, s'étant sauvé après le combat dans le château de Tournon, se rendit prisonnier. Il croyait avoir la vie sauve, sur la foi des combats ordinaires; Richelieu lui fit faire son procès; il eut la tête tranchée comme un criminel et un félon. Deux autres gentilshommes furent de même frappés à mort. Richelieu ne voulait pas que ce fût là une guerre, mais une révolte; c'étaient des présages sinistres, et Montmorency n'avait plus qu'à jouer sa vie.

Il tenta de s'emparer de Beaucaire; il eut là quelques hardis faits d'armes : la ville enfin resta au roi. Alors les forces de Montmorency et de Gaston se combinèrent pour lutter de concert contre les maréchaux qui pressaient par les deux points extrêmes le Languedoc. Montmorency fut d'avis de marcher droit à Schomberg, qui venait de faire une vaine tentative sur Alby, où s'était jeté le comte de Morel, frère bâtard du roi. Schomberg n'avait pas perdu de temps à lutter contre cette place. Il avait hâte de pénétrer au cœur du Languedoc, et toutefois il y voulait entrer par un coup d'éclat. Le château de Saint-Félix se trouvait sur sa route, il l'assiégea. C'est alors que Montmorency et Gaston se concertèrent pour arrêter sa marche et pour tenter la fortune des armes.

En même temps le roi se disposait à partir de Paris pour se montrer aux révoltés. Il avait tenu un lit de justice où

¹ Voyez les récits de cette guerre dans les *Mém.* de Richelieu. — *Mém.* du duc de Montmorency, *Archives curieuses.*

il avait exigé que le parlement rendit au garde des sceaux, Châteauneuf, des honneurs inusités, en se levant à son entrée. Cette affaire d'étiquette avait été grave au milieu des graves affaires d'Etat. Puis le roi avait fait lire et enregistrer une déclaration contre les rebelles, criminels de lèse-majesté, offrant à Gaston son frère un délai de six semaines pour rentrer dans son devoir. Après quoi il s'achemina vers Moulins, laissant au prince de Condé et au comte de Soissons de grands pouvoirs. Les scellés furent mis après son départ à l'hôtel de Montmorency; de sinistres pressentiments glaçaient déjà le cœur de ses parents et de ses amis. On savait que Richelieu était parti avec de sombres desseins de répression; et il est vrai que le crime avait levé la tête en plein soleil. Paris s'attendit à des événements rapides, à des vengeances implacables.

Une déclaration datée de Cosne fut lancée contre Montmorency. Le duc était déclaré rebelle et criminel au premier chef, destitué de toutes ses charges et honneurs, ses biens confisqués, sa duché abolie; et le parlement de Toulouse recevait l'ordre de lui faire son procès, nonobstant ses privilèges de pairie. Ainsi la révolte était flétrie comme un crime, avant d'être dénoncée comme une guerre. Les armes ne paraissaient que pour être en aide à la justice. C'était là une ferme politique, et qui ne laissait point de doute aux esprits; après quoi la victoire même ne pouvait guère être indécise.

Déjà le château de Saint-Félix s'était rendu. Schomberg, pour aller plus vite, avait tenté le commandant par un peu d'or. Il voulait avoir ses petites forces tout à fait libres, pour lutter contre l'armée rebelle qui s'avavançait vers Castelnaudary. Il n'avait que mille hommes d'infanterie, et douze cents chevaux; l'armée rebelle était de deux mille hommes de pied, de trois mille chevaux. Le comte de Moret était accouru d'Alby avec une foule de gentilshommes; Schomberg semblait devoir être accablé par le nombre; il se sauva par le sang-froid de ses calculs. Montmorency se précipitait à une bataille avec témérité; Schomberg y allait avec prévoyance. On se rencontra près de Castelnaudary.

Gaston suppliait Montmorency d'être prudent, et lui-même restait à l'écart, retenu par la peur, ou modéré par la flatterie, les courtisans ne manquant pas de raisons pour l'engager à se réserver pour sa destinée. Montmorency suivit sa fougue; le comte de Moret ne sut que l'imiter. Mais tous les deux, à force de courage, couraient à leur perte. Le comte de Moret reçut une blessure à mort; on le transporta au couvent des religieuses de Prouille, où il expira. Ce fut plus tard un crime à l'abbesse, sœur du duc de Ventadour, d'avoir ouvert son asile à ce rebelle mourant. Peu après, Montmorency, resté seul engagé dans une mêlée atroce, frappant de rudes coups autour de lui, déjà blessé, mais toujours impétueux, s'étant attaqué à un capitaine de cheveu-légers, nommé Beauregard, et l'ayant atteint d'un coup de pistolet, recevait de lui à son tour son coup à bout portant dans la bouche. Sa tête était fracassée. Il n'en devint que plus furieux. Il semblait chercher la mort en frappant avec redoublement tout ce qui s'offrait à lui. A la fin il tomba épuisé : il était percé de dix-sept coups, et il ne pouvait soutenir sa tête. On l'emporta prisonnier à Castelnaudary, et le peuple, à sa vue, se sentit ému de pitié. Montmorency était aimé dans son gouvernement à cause de sa douceur et de sa bonne grâce; on plaignit son malheur, et peu s'en fallut que l'on ne cherchât à le consoler par la révolte¹. Mais toute son armée était dispersée. Gaston avait vu ce rapide désastre sans bouger de sa retraite; bientôt il comprit qu'il n'avait plus qu'à se soumettre; Montmorency resta dès lors abandonné à sa destinée.

Le roi était à Lyon; là il apprit l'issue du combat de Castelnaudary. Richelieu multiplia les émissaires pour hâter la fin d'un drame qui pouvait se raviver par les sympathies populaires pour Montmorency. On craignit surtout l'émotion de Toulouse. Schomberg conduisit le prisonnier avec précaution au château de Lectoure; nul ne doutait qu'il ne fût réservé à un fatal exemple. Sa femme espérait

¹ *Mém.* du duc de Montmorency.

que Gaston par un traité pourrait sauver sa vie; elle se mit à solliciter la paix avec autant d'ardeur qu'elle avait voulu la guerre. Mais tout marchait rapidement; le roi parut en Languedoc: les négociations de Gaston ne pouvaient protéger personne, et lui-même n'était inquiet que de sa sécurité. Il avait proposé des conditions de soumission; on lui répondit par des conditions de grâce. Ce n'était plus le temps des transactions avec la révolte; il fallait tomber aux pieds du roi, et les formes du traité, en se taisant sur Montmorency, laissaient apparaître une autre sorte de justice. Les plus grandes familles frémissaient d'épouvante. Condé, beau-frère de Montmorency, se fit suppliant; le roi répondit par de vagues paroles de pitié. Toute la cour tremblait, et même ceux qui blâmaient la rébellion s'effrayaient de voir une des plus hautes têtes de France menacée encore par la politique de Richelieu.

Enfin Gaston signa le traité qu'on voulut ¹. Il feignit de penser que Montmorency y était compris, comme pour s'excuser d'avoir abandonné un tel complice. Quand il eût fait une condition de son salut, il n'eût pas changé la volonté de fer qui le menaçait. Cette raison n'a point suffi, pour que l'histoire ait absous son égoïsme ou sa faiblesse. Puylaurens, le confident et le conseiller de tous ses caprices, se fit pardonner ses méfaits, en promettant la révélation des intrigues de la Lorraine et des Pays-Bas. Richelieu voulait arracher surtout le secret du mariage de Gaston ². Le prince le nia; Puylaurens le nia de même: il fallut renvoyer à d'autres temps la pénétration de tous les mystères. On avait hâte d'achever les dénouements du Languedoc; on fit partir Gaston pour Tours en l'entourant d'honneurs; le Languedoc resta sous la main du roi. Les châteaux des seigneurs rebelles furent rasés; leurs maisons dans les villes furent également démolies; la punition

¹ Traité de Béziers, ratifié à Montpellier par le roi le 1^{er} octobre. *Mém. de Richelieu.* — *Mém. du duc de Montmorency, Archives curieuses.*

² Toutes ces particularités sont admirablement exposées dans la savante histoire du P. Griffet.

était implacable, le pardon menaçant, les présages sinistres.

Les états de la province étaient convoqués ; le roi alla les ouvrir à Béziers. Le garde des sceaux exposa la situation des affaires avec un plan de réforme administrative, la sollicitude du roi embrassant la répression des crimes et la garde des privilèges des peuples. L'archevêque de Narbonne répondit au discours par une harangue pleine de prières pour les criminels : il appartenait au prélat fidèle de supplier pour les félons ; toutefois il demandait grâce pour la province, comme si elle n'eût fait qu'obéir à l'autorité de son gouverneur. La famille de Montmorency frémit d'une telle apologie ; ce fut un augure de plus : le roi, inspiré par Richelieu, ne demandait pas mieux que de pardonner aux humbles, pourvu qu'il atteignit les grands. C'était un système de force et de justice tout à la fois, par où la monarchie de France arrivait au comble.

L'organisation des impôts fut réglée dans les états ¹. Le gouverneur perdit le droit de les déterminer. L'administration de la province fut soumise à des lois générales ; tout tendait à ôter désormais une action intermédiaire entre la liberté de la province et la puissance de l'Etat, le gouverneur ne devant plus être qu'un instrument du souverain.

La province donc fut ménagée ; son impôt annuel à payer au roi, à titre d'octroi, fut fixé à un million cinquante mille livres. Sa propre administration restait à sa charge ; ce n'étaient là que des mesures d'ordre ; la justice n'avait pas commencé encore. On y préluda par la condamnation d'un gentilhomme nommé Deshayes de Courmenin, qui avait été employé aux ardentes intrigues de Bruxelles. Richelieu avait trouvé le moyen de le faire enlever d'Allemagne par le baron de Charnacé, l'un des affidés les plus actifs de sa politique. On l'emmena à Béziers ; son procès fut rapide ; il eut la tête tranchée. Le reste de la justice alla se consumer à Toulouse.

Le roi parut en cette ville dans un appareil de majeste

¹ *Mém. de Richelieu.*

iusité. Schomberg l'avait précédé avec le titre de gouverneur du Languedoc, magnifique récompense de la répression des révoltes. Tout annonçait d'éclatantes réparations. Le parlement reçut l'ordre de faire son procès à Montmorency, et le marquis de Brézé alla chercher l'infortuné criminel à sa prison de Lectoure. Alors redoublèrent les prières et les larmes pour désarmer la justice du roi. Montmorency seul s'en alla calme et fier devant ses juges. La princesse de Condé, sa sœur, lui avait fait tenir un mémoire pour sa défense ; *Je ne veux pas chicaner ma vie*, dit Montmorency, et il déchira le mémoire. Ses blessures étaient encore toutes fraîches et saignantes ; heureusement aucune n'était mortelle, lui disait le chirurgien en le pansant. *Toutes le sont*, lui répondit Montmorency, *jusqu'à la plus petite*. Et une autre fois il lui dit : « Tu raconteras à ma femme le nombre et la grandeur des blessures que tu as veues, et l'assureras que celle que j'ay faite à son esprit m'est incomparablement plus sensible que toutes les autres ¹.

Le procès alla vite. Le garde des sceaux Châteauneuf eut la triste mission de le conduire à bonne fin ; Montmorency y fut grand à force de simplicité. Il avoua ses fautes, il les pleura même ; mais tout aussi prêt à les expier par sa mort qu'à les réparer par sa vie, et digne également d'honorer la grâce et d'illustrer le supplice. C'est ici un drame touchant dans l'histoire, et nous n'avons qu'à l'indiquer à peine. Tandis que toute la cour s'épuisait d'efforts pour sauver Montmorency par la prière et les larmes, lui, calme et courageux, se disposait à la mort par la piété et la ferveur. Le P. Arnoux, jésuite, supérieur de la maison professe de Toulouse, lui fut donné pour le préparer et l'affermir. Montmorency ne pensa plus à la terre que pour déposer au cœur des siens un dernier souvenir. Il écrivit à sa femme cet admirable billet : « Mon cher cœur, je vous dis le dernier adieu avec une affection toute pareille à celle qui a toujours été parmi nous ; je vous conjure par le repos de mon âme, que j'espère être dans peu au ciel, de modérer vos ressenti-

¹ *Mém. du duc de Montmorency, Archives curieuses.*

ments, et de recevoir de la main de notre doux Sauveur cette affliction; je reçois tant de grâces de sa bonté, que vous devez avoir tout sujet de consolation. Adieu encore une fois, mon cher cœur. Henri de Montmorency ¹. »

Ce billet alla tomber comme un coup de foudre au château de la Grange-des-Prés, où était la duchesse. Elle resta sur son lit, pétrifiée, immobile, demi-morte; ce fut une longue scène de douleur tantôt muette, tantôt épanchée en mille cris; nul n'osait apporter une parole à une si effroyable désolation. Cependant le drame allait s'achever sanglant à Toulouse ².

Toute la maison de Condé avait redoublé d'instances; amis et ennemis, serviteurs et rivaux, confondaient leur émotion. Le duc de Chevreuse, ennemi de la maison de Montmorency, était venu se faire suppliant. Le duc d'Épernon, qui avait sauvé la Guyenne de la contagion des révoltes, était accouru de même, apportant la confiance que donne l'innocence, plus encore que le crédit. Il y avait une supplication muette, plus vive que toutes les autres, c'était celle de la reine Anne d'Autriche. On parlait d'un bracelet trouvé au bras de Montmorency au combat de Castelnaudary; Richelieu, pensait-on, avait eu le secret d'une tendresse mystérieusement nourrie. Et quoi qu'il en soit de ce vague indice, Anne se condamnait au silence, de peur que sa supplication même ne fût un péril. Les larmes, les discours, la douleur visible ou cachée, tout venait mourir sur l'âme glacée de Richelieu. Il avait dressé le roi à rester aussi impitoyable que lui-même. Enfin Montmorency resta seul, avec son confesseur, aux prises avec sa destinée, et il soutint ce rude assaut avec une intrépidité de martyr. Il s'attendait à la mort, et lorsque unanimement les juges eurent prononcé le fatal arrêt, il acheva paisiblement ses derniers apprêts. Il compléta son testament; et chose singulière! il voulut laisser un souvenir à Richelieu: il lui légua un ta-

¹ *Mém.* du duc de Montmorency, *Archives curieuses*.

² *Vie du duc d'Épernon*. — *Test. polit.* de Richelieu. — *Mém.* de Richelieu. — Le P. Griffet.

bleau de saint Sébastien mourant. Lorsque les commissaires et le greffier du parlement parurent pour lui signifier la sentence, il descendit dans la chapelle, un crucifix à la main, vêtu d'une méchante casaque de soldat. Il entendit la lecture à genoux. « Messieurs, dit-il ensuite, je vous remercie et toute votre compagnie, à qui je vous prie de dire de ma part que je tiens cet arrêt de la justice du roi pour un arrêt de la miséricorde de Dieu ; priez Dieu qu'il me fasse la grâce de souffrir chrétiennement l'exécution de ce qu'on vient de lire. » Après quoi il se remit à genoux devant l'autel, redoublant de prières pour s'affermir contre la mort.

Cet exemple de courage résigné redoublait la douleur publique ; la ville de Toulouse était dans les larmes ; des gémissements se faisaient entendre avec liberté dans les rues. *Grâce ! miséricorde !* criait le peuple. « Qu'on nous prive de nos libertés, qu'on nous oste nos biens et nos enfants, qu'on nous fasse tous mourir, mais qu'on lui sauve la vie ! » On laissait arriver ces cris jusqu'au roi, comme pour l'émouvoir ; il restait de marbre aussi bien que son ministre. « Je ne serois pas roi, dit-il au maréchal de Châtillon, si j'avois les sentiments des particuliers. » Le comte de Charlus fut chargé d'aller prendre le collier de l'ordre et le bâton de maréchal du condamné ; et les portant au roi il tomba à genoux tout mouillé de larmes. « Sire, que votre majesté fasse grâce à M. de Montmorency ; ses ancêtres ont si bien servi les rois vos prédécesseurs ! faites-lui grâce, sire ! — Il n'y a point de grâce, répondit le roi ; il faut qu'il meure. Toute la grâce que je puis lui faire, c'est que le bourreau ne le touchera point, qu'il ne lui mettra point la corde sur les épaules, et qu'il ne fera que lui couper le cou ¹. » Funeste grâce, que Montmorency n'accepta pas même ; car il voulut se livrer au bourreau, et demanda des liens, comme pour s'avouer criminel. Cette dernière scène fut déchirante. Son chirurgien Lucate, s'approchant pour lui couper les cheveux, tomba évanoui. « Comment, lui dit Montmorency

¹ *Mém. du duc de Montmorency, Archives curieuses.*

² *Mém. de Puysegur. — Le P. Griffet.*

en le rappelant à lui par ses soins, vous qui m'exhortiez si souvent à recevoir tous les maux comme venant de la main de Dieu, vous êtes aujourd'hui plus affligé que moi ! Consolez-vous, Lucate ; je veux vous embrasser et vous dire le dernier adieu, pendant que j'ai les mains libres. » Le reste de la tragédie s'acheva dans la cour de l'hôtel de ville. C'était une autre grâce que le roi avait faite, d'éviter la publicité du supplice. Montmorency s'arrêta quelques moments devant la statue de Henri IV. « C'était un bon et très-généreux prince, de qui j'avois l'honneur d'être filleul, dit-il au P. Arnoux. Allons, mon père, voici le seul et le plus assuré chemin du paradis. » Et il marcha vers l'échafaud, son crucifix à la main, en présence des capitouls et des commissaires du parlement, en habit de cérémonie. L'infortuné eut de la peine, à cause de ses blessures, à s'arranger sur le billot pour recevoir la mort. Lorsqu'il eut trouvé une position moins douloureuse, *Frappez hardiment*, dit-il au bourreau ; *Seigneur Jésus, recevez mon âme !* A l'instant la hache tombait. « En ce pays-là, dit Puységur, on se sert d'une doloire qui est entre deux morceaux de bois ; et, quand on a la tête posée sur le bloc, on lache la corde, et cela descend et sépare le tronc ¹. » La tête roula, et le bourreau alla la montrer au peuple. Tous les visages étaient baignés de pleurs. Le P. Arnoux avait ordre de porter au roi le sinistre dénouement. « Sire, lui dit-il, votre majesté a fait un grand exemple sur la terre par la mort de M. de Montmorency ; mais Dieu, par sa miséricorde, en a fait un grand saint dans le ciel. — Mon père, répondit le roi, je voudrais avoir contribué à son salut par des voies plus douces. » Ce fut la seule parole de pitié qui fut entendue dans tout ce drame. Pendant ce temps la figure de Richelieu était restée comme voilée dans l'ombre ; mais chacun la découvrait par la pensée, et lui-même semble avoir pris soin de dire à la postérité que seul il avait présidé à l'inexorable justice. « Les châtimens de Marillac et de Montmorency, dit-il, ont en un instant mis en leur devoir tous les grands de ce royaume ². » C'est là

¹ *Mém. de Puységur. Rien de nouveau sous le soleil !*

² *Test. polit., 2^e partie, chap. ix.*

tout ce que voyait Richelieu. Sur une âme ainsi faite, la prière et la pitié devaient tomber émoussées. Et peut-être était-ce une nécessaire condition de la constitution du pouvoir moderne, qu'un tel génie se rencontrât pour achever la lutte séculaire de la monarchie et des révoltes¹; mais l'histoire n'en a pas moins de larmes à donner à son tour à la triste mort de Montmorency, et elle gémit sur la destinée des grandeurs politiques qui ne sont telles qu'à la condition d'être inhumaines, comme si la gloire était le prix du sang des hommes, et que la liberté même des peuples ne pût être acquise que par la barbarie des pouvoirs.

Tout allait vite désormais. On ne laissa pas même à la duchesse de Montmorency le temps de pleurer son malheur; on la chassa en toute hâte du Languedoc. On lui avait donné à choisir pour exil la Fère, Montargis ou Moulins. Elle choisit Moulins, comme plus éloigné de la cour. En passant à Lyon, elle voulut voir la mère de Chantal, la célèbre et sainte amie de François de Sales; on lui refusa la joie d'aller épandre sa douleur au sein d'une femme vouée à la solitude. Elle fut tenue à Moulins, comme prisonnière, pendant un an; puis elle-même perpétua sa prison, en entrant dans la maison des religieuses de la Visitation. Le reste de sa vie s'acheva dans la piété; elle nourrissait le regret amer d'avoir précipité son mari dans la ruine. Elle fit de longs efforts pour qu'on lui accordât d'avoir auprès d'elle ses tristes restes; cette faveur fut tardive; il fallut attendre un règne nouveau. Ce fut Anne d'Autriche, devenue régente, qui accorda à l'infortunée une si chère consolation. Alors on vit s'élever dans l'église du monastère un noir mausolée, monument de piété et d'amour, un des chefs-d'œuvre de l'art italien à cette époque.

Pendant le roi s'en retourna à Paris après cette implacable justice de Toulouse. Richelieu devait visiter son gouvernement de Brouage; il suivit la reine à Bordeaux. Là faillit arriver une révolution inopinée; Richelieu tomba malade, on le crut mort. Déjà la joie échappait des âmes les

¹ *Ibid.*, ch. v. — Le P. Griffet.

moins avisées. Le garde des sceaux Châteauneuf dansa dans un ballet au moment où l'on désespérait le plus de la vie du ministre : ce fut un grief capital ; car Richelieu guérit, et il eut hâte de savoir ceux qui avaient ri de sa mort. La reine le laissa convalescent, aux prises avec ces haines démasquées. Un moment il craignit que le duc d'Épernon n'achevât par quelque coup de violence ce que la maladie n'avait pu faire. Son séjour à Bordeaux fut plein d'angoisses ; et aussitôt qu'il le put, il se fit transporter à Brouage ; là il se sentit plus fort et redevint formidable ¹.

En même temps Gaston, qui savait les révélations qui s'étaient faites au procès de Montmorency, et surtout la révélation de son mariage, s'échappait de Tours déguisé, et se sauvait à Bruxelles. La reine Marie ne voulut pas l'y attendre ; elle lui reprochait son lâche traité de Béziers ; elle s'enfuit à Malines. Alors Malines et Bruxelles devinrent un double centre d'intrigues dans toute l'Europe. Mais rien ne remuait sous ces ardentes cabales. Toute l'attention, d'ailleurs, s'absorbait au spectacle de l'Allemagne déchirée par les victoires de Gustave-Adolphe.

Le grand Valstein, après avoir fait une armée à l'empereur, s'était à la fin laissé remettre le soin de la conduire aux batailles. Mais il avait imposé des conditions qui le rendaient maître de l'empire entier. L'électeur de Bavière osa murmurer de cette énorme puissance. Valstein, pour toute vengeance, le laissa en proie à Gustave-Adolphe, et s'achemina vers la Bohême. L'électeur alors se fit suppliant ; ses États étaient dévastés. Il vit qu'il fallait unir ses forces contre un ennemi terrible, et il appela Valstein pour une résistance commune. Il y eut encore quelques combats éparés. Enfin, après des courses et des sièges, des évolutions et des ravages, les deux armées ennemies, concentrées, fortifiées, conduites par deux grands capitaines, se trouvèrent en face sous le village de Lutzen. Là se devait achever la fortune du grand roi de Suède. Les préparatifs furent savants de part et d'autre : tout indiquait un dénouement aux

¹ *Mém.* de Brienne. — Le P. Griffet.

longs drames de la guerre. Gustave-Adolphe passa la nuit dans son carrosse, au milieu de son armée; les princes de la ligue couchèrent sur la paille en pleine campagne. Valstein fit de même. C'était le 16 novembre. Le lendemain, chefs et soldats se réveillaient pour s'engager dans une des plus effroyables batailles rangées qu'on eût vues depuis le renouvellement de l'art de la guerre.

Le roi de Suède s'était réservé l'attaque en personne de vingt-quatre compagnies de cuirassiers, l'élite de l'armée impériale. Mais dès le premier choc il reçut un coup de pistolet qui lui cassa le bras. Il voulut dissimuler sa blessure, et il retourna à la charge; mais il se sentit bientôt défaillir. Le mouvement qui se fit autour de lui favorisa l'élan impétueux des cuirassiers. Bientôt le roi aventureux fut enveloppé, accablé, percé de coups. Son cheval fuyait au loin, seul, au travers de son armée; ce fut pour les Suédois un signal étrange d'ardeur nouvelle. « Mes amis, cria le duc de Weimar, qui combattait à côté de Gustave, mes amis, souvenez-vous de votre pauvre maître, qui vient d'être tué; il faut venger sa mort. » Alors la bataille devint atroce; nul ne la conduisait; chacun se fit son propre chef. La mêlée était effroyable, les Impériaux vainqueurs furent rejetés loin du champ de bataille. Ils y laissèrent leurs canons; mais ils emportaient soixante drapeaux suédois. Telle fut cette victoire, douteuse pour les vainqueurs et pour les vaincus tout à la fois. Dix mille cadavres jonchaient la terre, la moitié à chaque parti; mais parmi ces vastes débris gisait le corps de Gustave-Adolphe, mutilé, dépouillé, méconnaissable. On le promena quinze jours sur un cercueil au milieu de son armée, maîtresse du champ de bataille. Ce grand deuil suffit à Valstein. Chose étrange! le même trophée servait à la gloire des deux partis. Valstein se replia de nouveau vers la Bohême; déjà il nourrissait de vastes projets de conspiration et de révolte. La guerre n'était pas terminée; les lieutenants de Gustave-Adolphe se chargèrent de poursuivre ses conquêtes; l'ambition survivait, et même le génie.

1633. — Richelieu reparut à la cour sur ces grandes nou-

velles. Il revenait comme une ombre ; tout pâlit et trembla à son aspect. Châteauneuf fut disgracié ; son crime n'était point défini¹ : on lui supposait des connivences avec les intrigues de la reine mère et de Gaston , et ce soupçon était fondé² ; on savait aussi que Châteauneuf aspirait à être premier ministre, et une cabale secrète exaltait son ambition ; on pensait enfin à ce ballet de Bordeaux où il avait dansé lorsque Richelieu était mourant ; c'était là peut-être le pire grief, mais il restait caché dans le secret de la colère du terrible cardinal. On oublia le funeste zèle de Châteauneuf au procès de Montmorency ; on l'envoya prisonnier à Ruffec. Ses amis furent atteints du coup ; quelques-uns s'enfuirent ; d'autres furent mis à la Bastille ; Menessier, son secrétaire, y devint fou sous l'impression de la peur. Le chevalier de Jars fut le plus ferme ; il déconcerta l'habileté des interrogatoires par la dextérité de ses aveux : toutefois il manqua périr à force de vanterie.

Peu après, un procès était fait aux évêques du Languedoc qui avaient pris part aux révoltes. Le pape intervint par la nomination des juges. Ce fut une nouveauté, après les grandes altérations du vieux droit pontifical. Mais il s'agissait de déposer des évêques ; le roi n'écouta point quelques clameurs du parlement ; le tribunal ecclésiastique siégea à Paris, et cita les accusés. L'évêque de Nîmes s'était démis ; on le laissa en paix ; deux autres, celui d'Uzès et celui de Saint-Pons, étaient morts ; on ne troubla pas leur mémoire. Le plus coupable, l'évêque d'Alby, fugitif à Florence, fut déposé. L'évêque de Léon en Bretagne n'avait point été étranger aux cabales ; il s'était entremis dans la fuite de la reine mère auprès du jeune gouverneur de la Chapelle ; il fut déposé à son tour. Il y eut d'autres punitions ; plus tard elles furent abolies. Mais désormais la révolte se sentait atteinte par toutes les justices de l'État et de l'Église.

¹ Richelieu parle du *mauvais procédé* de Châteauneuf, sans l'expliquer. *Test. polit.*

² Le P. Griffet cite des lettres de madame de Chevreuse au garde des sceaux, prises sur l'original.

D'autres procès furent continués ou repris. L'odieux des confiscations se mêla aux sentences ; les biens de Montmorency furent partagés entre ses trois sœurs, la princesse de Condé, la duchesse d'Angoulême et la duchesse de Ventadour ; le roi se conserva le comté de Dammartin et la terre de Chantilly. Chose lamentable ! le prince de Condé avait exigé que sa femme allât visiter Châteauneuf, avant sa disgrâce, pour s'assurer sa part du sanglant héritage.

Dans la Champagne on poursuivit à outrance les gentils-hommes qui avaient secondé les mouvements de Gaston. Plusieurs furent condamnés à être décapités ou pendus. Ils étaient absents ; ils furent exécutés en effigie. Le cheval de bataille que l'un d'eux montait à Castelnaudary fut attelé à la charrette qui portait les écriteaux de l'arrêt ; c'était une disposition de la sentence. Leurs maisons furent rasées, leurs forêts exterminées. Un ermite avait ouvert sa cellule à des fugitifs ; on la détruisit. L'intendant de Champagne, nommé Laffemas, présidait à ces violences ; on l'appela le bourreau du cardinal.

Ce fut ce terrible justicier qui poursuivit à Troyes le procès du chevalier de Jars ; et les mémoires racontent à ce sujet une étrange aventure ¹. Le chevalier avait été conduit à la messe sous une escorte ; il y vit Laffemas communier, et aussitôt il s'échappa des mains de ses gardes, et, saisissant Laffemas au collet, il le somma, en ce moment où il avait encore son Dieu sur les lèvres, de dire s'il ne poursuivait pas un innocent, prenant à témoin tous les assistants qu'il le récusait sans cela comme un hypocrite. Laffemas répondit : « Je vous montrerai de petites lettres de votre main qui vous feront voir que vous êtes plus coupable que vous ne le dites. » Il n'était que trop vrai ! Et le chevalier, d'ailleurs, employait un expédient extrême pour échapper à la punition. Il fut condamné à mort, et il monta sur l'échafaud pour être décapité. Mais là il reçut sa grâce, comme si on avait voulu se jouer de son arrogance, et le mettre aux prises avec les angouisses du supplice. Après cette barbare

¹ *Mém. de madame de Motteville.*

ironie, on le ramena à la Bastille, d'où on le laissa s'échapper en Italie. Plus tard, il loua Richelieu de lui avoir sauvé la vie.

Le parlement de Bourgogne frappait aussi de ses arrêts les principaux favoris de Gaston ; le duc d'Elboeuf, Puy-laurens, le président Lecoigneux, furent, entre autres, condamnés à avoir la tête tranchée. On les exécuta en effigie.

Là-dessus le roi disposa de la charge de Lecoigneux. Le parlement de Paris murmura. L'ordonnance de Moulins donnait aux contumaces la faculté de se présenter dans cinq ans; jusque-là, disait le parlement, la condamnation ne portait point son effet. On ne pouvait donc disposer de la charge du président Lecoigneux. Le roi s'irrita de cette chicane de palais. Il manda le parlement et le traita avec hauteur. On lui avait insinué que la résistance des compagnies tenait à des pressentiments sur sa santé débile, et à des indices d'une mort prochaine. Il n'en fut que plus colère. Le président de Mesmes, le plus opiniâtre dans l'interprétation de l'ordonnance de Moulins, fut exilé. Et enfin, dans un lit de justice, le roi prescrivit avec aigreur l'enregistrement des déclarations qui supprimaient la charge de Lecoigneux et celles de quelques autres également fugitifs. Ainsi s'acheva la justice contre l'entreprise de Gaston : justice mêlée de vengeances personnelles, mais qui montrait la royauté désormais plus forte que les cabales, et résolue à les contenir sans pitié.

Alors la politique reprit au dehors comme au dedans sa liberté. Au grand roi Gustave-Adolphe de Suède avait succédé sa fille Christine, jeune reine de six ans, appelée à d'étranges destinées. Le chancelier Oxenstiern, personnage célèbre, fut chargé de soutenir en Allemagne les éclatants succès de Gustave; c'est avec lui que Richelieu poursuivit son dessein d'abattre la maison d'Autriche. Il lui envoya le marquis de Feuquières pour négociateur des ligues protestantes; cardinal de l'Église catholique, il s'opiniâtrait à raviver les haines sectaires, afin de frapper à outrance une puissance qui avait fait du catholicisme un instrument de

domination universelle. Une diète générale fut convoquée à Heilbron ; là tous les princes remirent à Oxenstiern la défense commune. Feuquières parut à l'assemblée avec le haut ascendant du nom de Richelieu et de la France. Il fit introduire dans les résolutions de la diète la liberté inviolable du culte catholique. Toutefois ce grand intérêt semblait secondaire dans la vaste coalition qu'il était chargé d'organiser contre l'empire. Feuquières devait tout tenter dans ce but : l'ambition, la révolte, la félonie. Déjà les pensées de Valstein étaient douteuses. Le roi de France ne dédaignait pas de les sonder par des lettres pleines de caresse. Trois ans auparavant le P. Joseph avait été chargé, croyait-on, d'irriter l'empereur contre le grand homme d'armes ; en ce moment il irritait l'homme d'armes contre l'empereur, et Feuquières rattachait ces sourdes trames à son plan déclaré de coalition. Mais le capricieux Valstein suivait son propre génie, et pensait se suffire par son ambition. Il méditait des conspirations ; mais il voulait en avoir toute la gloire ; il n'en eut que les périls.

La politique de Richelieu se repliait aussi sur la France ; superbe et jaloux, il lui fallait une domination devant laquelle tombassent toutes les renommées. Le maréchal de Toiras lui était devenu suspect pour la liberté militaire de ses jugements et quelquefois de ses satires ; il lui ôta l'ambassade de Savoie ; et le brillant vainqueur de Casal s'alla cacher à Rome, dépouillé de ses honneurs et de ses pensions, ne voulant point être soumis, ne voulant pas non plus être rebelle. Richelieu fut plus juste dans sa politique, en faisant tenir un chapitre de l'ordre du Saint-Esprit où furent dégradés le duc d'Elboeuf et le marquis de la Vieuville, qui n'avaient pas quitté Gaston dans ses entreprises et dans ses fuites. En même temps il songeait à frapper le duc de Lorraine et à punir ses capricieuses infidélités.

Le mariage de Gaston et de la sœur du duc n'était plus un mystère. C'était un grief qui touchait aux plus vives susceptibilités de Richelieu. L'alliance armée du duc de Lorraine avec l'empereur était aussi une offense ; les armes de Suède venaient de la venger par une victoire et par des ravages.

Mais ce n'était point assez, ou c'était trop peut-être pour la fierté du roi de France. Louis XIII parut en personne à la tête d'une armée, et marcha vers Nancy. Le duc de Lorraine recueillit ses débris de soldats, et courut à la défense de sa capitale. Actif et trompeur, il sema les négociations sur les pas de Richelieu. Il offrait de faire épouser la marquise de Comballet, la tendre nièce du ministre, la célèbre disgraciée de Marie de Médicis, au cardinal de Lorraine, son frère, non engagé encore dans les ordres, et de se démettre en leur faveur de sa souveraineté. Richelieu avait pénétré la chimère d'un tel dessein, et il put se donner au conseil le mérite d'un sacrifice éclatant. Le roi fit le siège de Nancy. La princesse de Lorraine, femme de Gaston, s'échappa déguisée, et courut à Bruxelles. Richelieu se défilait des armes ; la saison était avancée : aux travaux du siège se mêla la négociation, avec ses finesses et ses fourberies. Des traités furent signés et rompus. Le duc échappait aux conventions par l'astuce ou l'inertie ; il eut des entrevues avec Richelieu et avec le roi : il sentait que le roi une fois dans Nancy, c'était fait de sa puissance ducale ; il eût voulu lutter par les armes ; mais il reculait à bon droit devant l'inégalité de forces. La ruse lui restait pour expédient extrême ; mais la politique l'enveloppait de ses mille plis. Il fallut se résigner enfin ; un traité fut signé à Charmes. Le roi devait entrer dans la ville, et la garder trois mois ; durant ce temps, le duc s'obligeait à remettre aux mains du roi la princesse sa sœur ; et le roi serait libre alors de raser les murs de Nancy. Mais peu s'en fallut que le duc de Lorraine ne se jouât de ces conventions comme de toutes les autres. Beauvau commandait dans la ville ; le duc lui avait dit de n'ouvrir les portes que sur un ordre qui porterait un signe convenu de sa main. Beauvau, ne voyant point ce signe sur les lettres qu'il reçut du duc son maître, tint la ville fermée quelques jours encore. Mais c'étaient de vains jeux. Le duc était dans le camp du roi, sous une surveillance qui facilement se pouvait changer en captivité ; il donna enfin le signe fatal : le roi fit son entrée à Nancy, suivi de la reine. Après quoi il retourna à Paris, laissant

vingt mille hommes en Lorraine, au maréchal de la Force, pour seconder les armes de Suède.

La politique de Richelieu était de plus en plus triomphante; mais la haine de ses ennemis n'en était que plus allumée. Pendant ce séjour de Lorraine, il avait fait instituer un parlement à Metz. Là il avait transféré des juges affidés, et il avait fait premier président un sieur de Bretagne qui avait été rapporteur au procès de Marillac. A peine installé, le parlement nouveau eut à juger un complot d'assassinat contre Richelieu. Ce complot partait de Bruxelles, et le P. Chanteloube, le confident de la reine mère, en était, disait-on, l'instigateur. Il y eut d'étranges complications dans cette affaire. On y mêla des crimes anciens, comme pour s'assurer d'une trame plus manifeste. Le principal instrument du complot, Alpheston ou Delphinston, fils du lieutenant criminel au présidial de Vitri, fut condamné à être roué vif. Un aventurier, qui se faisait nommer baron de Chavagnac, fut enveloppé dans la poursuite. Son crime était d'avoir parlé d'une lettre empoisonnée qui devait donner la mort à Richelieu; c'était un vague indice. Mais il avait autrefois tué un homme d'un coup d'épée; ce grief tint lieu de complicité: il fut condamné à être pendu. Enfin le P. Chanteloube et d'autres affidés de la reine mère furent décrétés de prise de corps, comme provocateurs d'assassinat; on les roua en effigie ¹.

En présence de cette rapide justice et des victoires diverses de Richelieu, la reine Marie commençait à mal supporter les ennuis de l'exil. Les intrigues qui s'ourdissaient autour de Gaston fatiguaient sa jalousie. Puylaurens, le favori de ce prince, la tourmentait par ses insolences; Richelieu suivait de l'œil ces luttes rivales: bientôt des paroles humbles partirent de Bruxelles. Gaston et sa mère laissaient de même échapper le désir de reparaitre en France; mais entre l'un et l'autre le choix du ministre était fait; il redoutait la reine, et il se jouait du prince: ce lui fut une satisfaction égale de recevoir des deux des supplications, et d'avoir à décider de leur destinée.

¹ *Mém.* de Richelieu, de Bassompierre, de Brienne, etc. Collect. des Mémoires.

Pendant ce temps, la Lorraine avait ses petits incidents de révolutions. Le duc Charles ne pouvait supporter sa situation ambiguë sous un traité qui livrait ses États aux armes de France. Par un caprice d'ambition et de colère, il se démit de son duché en faveur de son frère le cardinal François, et il partit avec deux ou trois mille hommes pour s'aller joindre aux armées impériales. Aussitôt il y eut dans cette cour de Lorraine d'étranges romans. Richelieu contesta le droit du duc François ; la loi salique, disait-il, n'était pas reconnue en Lorraine, et le duché appartenant à la duchesse Nicolle devait revenir à la princesse Claude, sa sœur. Le cardinal François, pour échapper à ce raisonnement, n'avait qu'à se marier avec Claude. Le cas était sérieux ; il fallait des dispenses ; des canonistes décidèrent que le cardinal, en sa qualité d'évêque de Toul, pouvait se donner des dispenses à lui-même : le mariage se fit de la sorte. Mais ces manéges clandestins n'échappaient point à Richelieu. Bientôt ces nouveaux mariés se sentirent sous la surveillance armée du maréchal de la Force. Captifs dans leur palais de Nancy, tourmentés d'angoisses, ils finirent par s'évader. Leur fuite fut romanesque ; le duc se déguisa en crocheteur ; la duchesse, transformée en page, portait un flambeau devant un gentilhomme pour l'éclairer ; ainsi ils quittèrent de nuit leur palais ; et le matin, quand les portes de la ville furent ouvertes, les fugitifs prirent des vêtements de paysans ; la duchesse portait sur son dos une hotte pleine de fumier. Ils s'en allèrent de la sorte jusqu'en un lieu où des chevaux les attendaient ; ils arrivèrent exténués de fatigue à Besançon.

Richelieu ne s'émut point de ces aventures. Elles ne firent que lui fournir un prétexte de s'emparer par les armes de tout le reste de la Lorraine.

En même temps, la guerre d'Allemagne avait de rapides alternatives, la victoire volant tour à tour du côté des Impériaux et des Suédois. Valstein avait montré qu'il eût dépendu de son génie de rendre à l'empire toute sa puissance, et de briser toutes les ligues. Mais une funeste pensée était montée en son esprit. Il se crut assez maître de la fortune pour

se faire roi de Bohême ; et Richelieu n'avait pas craint de lui montrer la faveur de la France en un dessein si aventureux ¹. Mais la cour de Vienne avait pénétré les manéges de Valstein. On le laissa s'avancer dans la conjuration. L'infidélité avait aussi ses trames autour du grand conspirateur ; déjà de sombres soupçons se mêlaient à ses espérances ; enfin le signal des vengeances éclata inopinément à Égra dans un souper. Quatre principaux complices de Valstein furent égorgés à table par des soldats apostés ; puis les meurtriers se précipitèrent dans sa chambre ; il était couché ; vainement il chercha à se défendre ; il fut percé de hallebardes : sa gloire s'abîma dans le dénouement sanglant d'une tragédie.

La justice de l'empereur fit d'autres exemples. Seize officiers et huit sénateurs de Pilsen, convaincus de complicité, furent mis à mort en tête de l'armée entière. Le roi de Hongrie était chargé de présider à cette éclatante punition. Il courut ensuite à la victoire pour achever les expiations. Il perdit d'abord quelque temps au siège de Ratisbonne ; puis il attaqua les Suédois à Nordlingue. La bataille fut atroce ; le duc de Lorraine y brilla par de beaux faits d'armes ; les Suédois y furent détruits : la guerre aussitôt changea d'aspect dans toute l'Allemagne.

Richelieu s'étonna sans s'effrayer de ce retour de fortune. Il lui fallait perpétuer la guerre ; il refit un traité avec la Hollande. Sa politique redoubla de pénétration et d'activité.

Il avait hâte aussi de mettre fin aux intrigues de Bruxelles. L'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, était morte. Le marquis d'Ayctone avait le gouvernement des Flandres ² ; déjà Gaston faisait avec lui ses manéges accoutumés ; il avait même signé un traité par lequel il se vendait à l'Espagne. Les caprices de ce prince pouvaient produire à la fin de grands périls. Son mariage était un incident complexe ; il le défendait à la cour de Rome, tandis que le par-

¹ *Mém. de Richelieu.* — Collect. des Mémoires. — Voiture, *Conspiration de Valstein*, ouvrage rare, réimprimé par les soins de Charles Nodier.

² *Mém. de Richelieu.*

lement de Paris le frappait de nullité. Et parmi tous ces conflits éclata dans le palais de Bruxelles un attentat mystérieux. Un coup d'arquebuse fut tiré sur Puylaurens, le favori et le meneur de Gaston; l'assassin s'échappa; il avait manqué sa victime. Ce fut aussitôt une éclatante rumeur dans les cours rivales de Gaston et de sa mère. On soupçonna le P. Chanteloube; c'était soupçonner Marie de Médicis elle-même : le crime resta couvert de voiles. Bruxelles était un lieu de cabales, où luttaient confusément des rivalités de princes et de favoris, et la jalousie espagnole n'était pas étrangère à ces sombres luttes. Richelieu vint se jeter avec ses ardentes négociations au travers de ces ambitions aigries. Pour conquérir Gaston, il eut à conquérir Puylaurens. Il fallut traiter avec chacun d'eux, comme avec une puissance formidable. Et plus Gaston se laissait atteindre par Richelieu, plus il s'engageait vers l'Espagne : ce fut un long manège de tromperie, d'où Puylaurens ne sortit enfin qu'avec des conditions qui lui promettaient la plus éclatante destinée, puisqu'il était question de le faire duc et pair, et de le marier à mademoiselle de Pontchâteau, nièce de Richelieu. Alors il fut résolu que Gaston rentrerait en France. On lui donnait de grandes sûretés; quant à son mariage, il serait examiné selon les lois de l'État et de l'Église. C'était une vague convention, et chacun espérait y trouver une tromperie de plus. Gaston rentra de la sorte avec son favori. C'était ce que voulait Richelieu; toutefois les embrassements de Louis XIII et de son frère n'arrachèrent d'aucun esprit les sombres pensées; le mariage fut discuté, mais sans décision. Le P. Joseph se multiplia dans ces manèges. On finit par laisser quelque temps cette question; ce fut comme une trêve, au bout de laquelle apparaissait une guerre plus acharnée. Puylaurens eut toutes les satisfactions promises; il fut fiancé à la nièce du ministre; mais tout indiquait une résolution arrêtée de le frapper dans son éclat de fortune, si désormais, au lieu d'être un rebelle, il était tenté de devenir un ingrat.

En ce même temps deux affaires faisaient un grand bruit dans le royaume, et occupaient diversement la curiosité de la cour et les passions du peuple.

Le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne, avait à Bordeaux des conflits d'autorité avec l'archevêque, Henri de Sourdis¹. C'étaient deux caractères ardents, impétueux, prêts à se servir, l'un du glaive qui tue, l'autre du glaive qui excommunie. Les griefs avaient commencé par être futiles; ils finirent par être sérieux. Le duc d'Épernon outragea l'archevêque; l'archevêque anathématisa le duc d'Épernon. On en vint à des violences extrêmes. Bordeaux vit reparaître les scènes du moyen âge, le peuple se précipitant autour de ses prêtres, les soldats accourant à la voix de leur général. L'archevêché était entouré d'armes. D'Épernon parut lui-même à la porte de la cathédrale. Il alla droit à l'archevêque, qui rentrait en son palais suivi de tous ses religieux accourus des couvents de la ville. D'abord il lui jeta l'injure, puis il le frappa de sa canne. L'archevêque lui dénonça son excommunication. « Vous en avez menti! » cria d'Épernon, et en même temps il se précipitait avec fureur en demandant son épée. « Frappe, tyran, dit l'archevêque, tes coups seront autant de roses et de fleurs. » Le commandeur de la Hilière se jeta au-devant de d'Épernon, et lui sauva quelque grand crime. Mais l'archevêque, ayant délibéré avec ses chanoines, donna de l'éclat à l'excommunication, et y enveloppa les officiers et les gardes du gouverneur. Toutes les églises de Bordeaux furent mises en interdit; en même temps le saint sacrement fut retiré de la cathédrale et porté dans une pompe solennelle et triste à la chapelle du palais, comme pour attester au peuple que le service divin n'était plus libre dans un temple où le pontife avait reçu des outrages. Tout Bordeaux s'émut à cet appareil d'interdiction catholique. Le parlement délibéra, et courut au palais mettre l'archevêque sous la protection de la justice du roi. Mais il demandait grâce pour la ville, et à sa prière quelques églises furent ouvertes. L'affaire dès lors prenait un aspect nou-

¹ Il ne faut pas confondre cet archevêque avec le cardinal de Sourdis, son frère, qui avait aussi occupé ce siège, mais avec un grand éclat de vertu; celui-ci était mort en 1628. *Essai hist. sur l'influence de la religion en France, pendant le XVII^e siècle* (ouvrage important de M. Ricot), 1^{er} vol., page 281 et suiv.

veau et plus sérieux sans doute; déjà la nouvelle de ces luttes volait à Paris. Le superbe d'Epéron avait d'abord paru indifférent à son excommunication. Puis il s'étonna en voyant l'archevêque mandé par le roi. Sa famille, accoutumée à voir de près à la cour les coups soudains et terribles qui partaient de la main de Richelieu, s'effrayait des suites d'une telle lutte. Ses fils, le duc de la Valette et le cardinal de la Valette, couraient au-devant des disgrâces par d'actives supplications. Une assemblée d'évêques entendit les plaintes de l'archevêque de Bordeaux; quelques-uns se récusèrent; ils blâmaient les violences de l'archevêque, et ils ne voulaient point s'immiscer à de tels conflits. Mais Richelieu se souvenait des affronts qu'il avait reçus du duc d'Epéron. Il parla de la protection que le roi devait à l'Eglise et à ses pontifes. Là-dessus l'assemblée délibéra que le roi serait supplié de rendre justice: c'était tout ce qu'il fallait à Richelieu; sous ce nom de justice, il tenait en sa main celui qui avait plus d'une fois bravé sa puissance. Il pouvait le frapper à outrance; il sembla prendre plus de plaisir à l'humilier. Un arrêt du conseil dépouillait d'Epéron de ses charges et honneurs; on le tint secret; mais d'Epéron fut contraint de se démettre de son gouvernement de Metz. On crut que Richelieu se le réservait; il eut l'habileté de le donner au cardinal de la Valette, qu'il tenait depuis longtemps sous sa main. Puis il fut arrêté que l'ainée de Pontchâteau épouserait le duc de la Valette, comme si c'eût été une condition de clémence; c'était une autre manière d'atteindre l'orgueil du duc. Enfin il fallait faire lever l'excommunication, et l'on mit à cette cérémonie un appareil d'humilité pour le duc d'Epéron, qui, en vertu d'un bref du pape, fut obligé de paraître aux genoux du pontife qu'il avait insulté, et de se soumettre à des conditions publiques de pénitence. Le duc frémissait et bouillonnait en obéissant; et l'archevêque triomphait, implacable en cette réparation de sa dignité. Il fut trop visible que de part et d'autre c'était un combat de gloire humaine; mais tout servait au système politique de Richelieu¹.

¹ *Mém.* de Richelieu.

La seconde affaire qui occupait la curiosité passionnée du public était celle d'Urbain Grandier, curé de Loudun. C'était dès lors une affaire ténébreuse ; et elle est restée depuis toute couverte de voiles dans l'histoire. Par là même elle a piqué plus vivement l'intérêt des hommes. Elle n'apparaît désormais que comme un drame romanesque, plein d'atroces mystères et de sanglantes horreurs.

Urbain Grandier était accusé d'avoir ensorcelé plusieurs religieuses ursulines de Loudun¹. Le maléfice s'était fait, disait-on, au moyen d'une branche de rosier fleuri, qu'on avait jetée dans le couvent, et toutes les religieuses qui en avaient aspiré l'odeur avaient été possédées du démon. A cette première rumeur, la ville s'était remplie de trouble. Deux partis s'étaient formés aussitôt ; l'un accusait le curé, l'autre le défendait. On parlait de scènes étranges ; on les dénaturait sans doute : les récits volèrent bientôt dans la France. Les imaginations s'émurent ; les peuples s'étonnaient ; la cour s'effraya : on résolut d'arrêter par un coup d'éclat ce mystérieux scandale. Le conseiller d'Etat Laubardemont avait été envoyé à Loudun, pour présider à la démolition des murs du château ; il fut chargé d'instruire cette affaire. Il y mit du zèle ; ce zèle lui a fait dans l'histoire un triste renom de barbarie.

L'esprit sectaire s'était glissé dès le début parmi les drames passionnés. Urbain Grandier appelait l'intérêt des protestants par la liberté de ses opinions ; sa vie était déréglée ; il avait composé des écrits qui étaient comme une apologie de ses mœurs. Ses partisans et ses ennemis n'en furent que plus acharnés ; et c'est parmi ces vives agitations que se fit une enquête de sortilège et de magie, et qu'un tribunal fut institué pour juger le coupable. Ce crime était resté déflui dans les lois. Paris même venait de voir une condamnation de cette nature sans que l'Eglise ou la magistrature s'en étonnât², et peut-être aujourd'hui encore serait-il di-

¹ Voyez les diverses relations faites par les catholiques et les protestants, aux *Archives curieuses*, 2^e série, tom. V.

² Le P. Griffet, tom. III, page 535. — Il cite d'autres faits analogues.

gne de la science d'aller à la recherche de ces grands mystères de la vie ; car pour les résoudre il ne suffit pas du dédain¹. Se rire des possessions et des exorcismes, c'est se rire des siècles, et même des siècles les plus éclairés, c'est se rire des peuples et de l'Eglise, des magistratures et des croyances : cela est trop aisé pour être philosophique.

Toujours est-il que le tribunal, composé de quatorze juges, et présidé par Laubardemont, déclara Urbain Grandier comme atteint du crime de magie, maléfice et possession arrivée par son fait ès personnes d'aucunes religieuses ursulines et autres séculières, et le condamna à être brûlé vif. Le malheureux fut conduit au supplice le jour même, comme pour apaiser les terreurs populaires. Mais le trouble survivait ; les deux partis restaient acharnés : il fallut du temps pour calmer les âmes. On continua de faire des exorcismes ; le crime avait gardé ses mystères ; et de cette justice terrible il n'est resté que des flétrissures jetées à Laubardemont, sans que Grandier y ait gagné une renommée d'innocence.

1635. — Telles furent en ce temps les émotions de la curiosité en France. Cependant Richelieu avait l'œil sur l'Allemagne. Maître de la Lorraine, il fit raser les murs de toutes les villes. En même temps il jetait deux armées dans l'Alsace, sous les ordres des maréchaux de la Force et de Brézé. Ces forces concentrées passèrent le Rhin, et chassèrent les Impériaux de Heidelberg ; mais peu après, par une surprise, ils enlevaient Philisbourg, défendue par une faible garnison de Français. Ainsi la guerre entre la France et l'empire éclatait sans être déclarée. Toutefois, avant de passer outre, Richelieu se mit à former des alliances et à envelopper tous les Etats dans une vaste ligue.

Il avait à songer à la fois aux périls qui pourraient lui venir des cabales du royaume. Il se hâta de les prévenir

¹ Voyez dans le *Recueil* de Dupin, tom. IV, page 106, une consultation de la Sorbonne sur le crime de magie. — Dans le *Traité* de la police de de la Marre, l'histoire des procès de magie. — Dans les *Centuries* du jurisconsulte Chenu, un procès semblable. — *Mém.* de Richelieu. — *Archives curieuses.*

par un coup soudain, Gaston l'inquiétait par ses caprices et par son entourage de brouillons. Puylaurens surtout, naguère devenu son neveu en même temps que duc et pair, échappait à sa politique à force de souplesse dans son ambition. Il avait promis de déterminer Gaston à renoncer à son mariage de Lorraine; mais Gaston le défendait obstinément; les consultations de casuistes ne faisaient que l'irriter, et Puylaurens semblait avoir peu de souci de sa promesse. Richelieu crut pénétrer des manéges nouveaux. Puylaurens était le nerf des intrigues de Gaston; la frivole mobilité du prince pouvait faire craindre quelque témérité imprévue; Richelieu exagéra peut-être ses terreurs. Il fallait croire à des trames présentes pour frapper des trames possibles; tout à coup il fait mander Gaston par le roi, sous prétexte d'un ballet. Gaston accourt de Blois; on l'entoure de caresses; en même temps on arrête tous ses favoris, et Puylaurens est enfermé à Vincennes. Gaston s'étonne à peine; le roi lui dit qu'on a des raisons d'arrêter Puylaurens; Gaston ne trouve pas un mot d'apologie. Un moment il avait craint d'être arrêté lui-même; puis il se rassure; il promet d'être souple et fidèle, et bientôt il oublie ses amis.

Cette petite révolution avait jeté peu d'émotion à la cour. Peu après, Puylaurens mourait de chagrin dans sa prison, et Gaston se donnait un autre favori: ce favori, c'était le comte de Montrésor, esprit subtil, haineux et secrètement acharné contre Richelieu. D'autres courtisans entouraient le prince, entre autres l'abbé de la Rivière, son aumônier; celui-ci plus obéissant sous la main du ministre. De là une double source d'intrigues que nous retrouverons dans nos récits, avec leurs mille secrets de tromperie et d'avidité.

Richelieu revint plus librement à ses projets d'Allemagne. Il voulait chasser les Espagnols des Pays-Bas et d'Italie, et remplacer partout la domination de la maison d'Autriche par celle de France. Déjà les princes protestants lui étaient en aide. Il fit un traité avec la Hollande pour achever cette vaste ligue. Ce traité, signé à Paris le 8 février, portait de l'hypothèse d'une guerre faite à la fois dans la Lorraine, dans les Pays-Bas, en Allemagne et en Italie. Les

fruits de la guerre devaient être la Flandre et le Luxembourg : d'avance on se partageait les dépouilles. Par là se révélait la grande politique de la France, même quand le succès fût resté douteux ¹.

Mazarin était alors en France en qualité de nonce du pape. Richelieu avait deviné ce génie dans ses premières médiations de Savoie. Il fut bien aise de le tenir sous sa main. Ses conseils furent utiles pour la direction de la politique en Italie. De tous côtés se formaient des ligues contre l'Espagne. L'Angleterre seule restait inerte en présence de ces grands apprêts de lutte sanglante.

Richelieu songeait aussi au choix des hommes de guerre. La Force et Brézé lui étaient de vaillants batailleurs. Le maréchal de Châtillon, moins impétueux, lui apportait aussi sa valeur. Enfin il se souvint du duc de Rohan, le célèbre chef de huguenots, toujours relégué à Venise. Il voulait lui confier le soin de garder les passages de la Valteline; il l'appela à Paris. Rohan ne demandait pas mieux que de reprendre son épée; on lui donna une armée de quinze mille hommes qu'il devait aller prendre en Alsace. Là il préluda à la guerre par d'heureux combats contre le duc Charles de Lorraine, qui avait passé le Rhin et déjà menaçait d'envahir ses Etats.

Les Impériaux, de leur côté, n'étaient point immobiles; partout leurs armes étaient heureuses contre les Suédois. Il était temps que leur fortune fût arrêtée.

Galas, l'un des généraux de l'empire, après la surprise de Philisbourg, s'était emparé de Spire; de là il espéra soumettre l'Alsace. La Force et Brézé coururent à Spire pour reprendre la ville par un siège en forme. Le comte de Metterpich y avait été laissé pour la défendre; il ne put résister à l'ardeur française : après un assaut sanglant il capitula. Ce beau fait d'armes donna de la confiance à Richelieu; il n'avait pas encore déclaré la guerre; il la préparait par la victoire.

¹ Ce traité est analysé dans le P. Griffet. Il fut signé par Bullion, Bouthillier et Charnacé, plénipotentiaires de France, et par Paw et Kugtr pour les Etats généraux.

Des règlements intérieurs entraient dans ses desseins. Il fit des ordonnances contre le luxe, comme pour concentrer toutes les ressources publiques et privées à la défense de l'Etat¹. Cent cinquante mille hommes étaient sous les armes. C'était une nouveauté de voir former de si vastes corps avec une régularité de service autrefois inconnue. Richelieu avisait à tous les soins de cette vaste organisation, par le choix des hommes et par l'économie des dépenses. Puis les divers corps d'armée furent habilement disposés en Alsace, dans les Flandres, dans la Valteline. Il ne manqua plus qu'un motif pour déclarer la guerre, selon les coutumes des vieux temps.

La ville et le château de Circk venaient d'être surpris par le conseil d'un officier liégeois. Ce même officier offrit aux Impériaux le moyen de s'emparer de Trèves. La ville fut brusquement enlevée, et l'évêque-électeur, surpris malade dans son lit, fut amené captif dans un château près de Bruxelles. Richelieu tonna contre l'outrage fait à un prince protégé par le roi de France; un grand conseil fut tenu : tous les princes y furent appelés ; on décida que les armes seules pouvaient venger cet affront.

Toutefois on envoya d'abord de solennelles remontrances au cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, et c'est pendant que se faisait à Bruxelles une négociation bruyante et vaine, que le grand Oxenstiern, chancelier de Suède, vint à Paris resserrer les traités avec la France, à l'approche d'une guerre qui allait secouer l'Europe². En même temps François des Chapelles, qui avait eu le malheur de se laisser enlever la ville et le château de Circk, passait par un conseil de guerre pour crime de lâcheté. Il fut condamné à être dégradé des armes, et à avoir la tête tranchée. Il subit l'horrible peine à Mézières, sur un échafaud dressé sur la place de la citadelle, comme pour servir d'avertissement aux armées que désormais l'honneur se devait acquérir ou

¹ Ce règlement est curieux. *Merc. de Fr.*, tom. XX.—Le P. Griffet.

² Voyez au *Recueil de Dupin divers traités avec le duc de Weimar, avec les Etats généraux, avec le landgrave de Hesse*, tom. III.

réparer au prix de la vie. « Ces sortes d'exécutions, dit le P. Griffet, étaient fort du goût de Richelieu, qui avait pour maxime qu'il fallait des exemples de sévérité pour retenir les hommes dans le devoir. » Maxime barbare, si elle n'était qu'un goût ou un caprice.

C'est alors qu'un héraut d'armes parut à Bruxelles, en grand appareil, pour annoncer la guerre de la part du roi de France¹. Déjà l'armée française entrait dans le Luxembourg en deux corps ; le maréchal de Brézé conduisait le premier, le maréchal de Châtillon conduisait le second : le prince d'Orange les devait joindre avec l'armée hollandaise. Le prince Thomas de Savoie, qui commandait les Espagnols, accourut pour empêcher la jonction ; Brézé résolut aussitôt de livrer bataille. Quelques-uns hésitaient ; Châtillon suivit l'avis de Brézé. Les Espagnols furent attaqués avec cette impétuosité formidable que les Français apportent au début des grandes luttes. Les Espagnols furent renversés, dispersés, détruits. Six mille avaient péri, disait-on ; cinquante Français seulement avaient été tués ; ce fut une exagération sans doute : cette bataille, livrée près du village d'Avein², ne fut pas moins glorieuse pour les armes de France ; mais les suites n'en furent pas également fortunées.

Le prince d'Orange joignit les deux maréchaux vainqueurs, et, d'après les ordres du roi, il prit le commandement général des troupes. Environ vingt-cinq mille hommes furent passés en revue à Maestricht ; puis on s'achemina par la route de Bruxelles.

Déjà se révélaient quelques doutes dans les esprits. Les Flamands, catholiques fidèles, tremblaient de passer sous la domination des Pays-Bas ou de la France, menacés d'une part dans leur croyance, de l'autre dans leurs coutumes de liberté. L'armée confédérée s'étant, dans sa marche, emparée de Tirlemont, y commit d'odieus ravages, des viols in-

¹ Les détails de cette déclaration de guerre sont curieux. Procès-verbal du héraut, analysé par le P. Griffet. — *Merc. de Fr.*, tom. XX. — La guerre est longuement racontée dans les *Mém.* de Richelieu.

² Près de la ville d'Hui, au pays de Liège.

fâmes, des profanations impies. Ce fut pour les Flandres un sujet de plus de terreur. Les peuples restaient secrètement attachés à l'autorité espagnole, qui avait su éviter de blesser leurs saintes franchises. Alors parurent de part et d'autre des manifestes et des apologies. La France avait des griefs sérieux, et parmi ces griefs elle reprochait à l'Espagne d'avoir voulu raviver dans le royaume les factions sectaires. L'Espagne avait des griefs semblables, mais ils étaient plus manifestes, et ces ligues de Richelieu avec les princes protestants parlaient haut à l'imagination des catholiques. Les Flamands virent, dans le partage projeté et connu de leurs provinces, un présage égal de servitude. Bientôt le besoin de la défense, ou la crainte peut-être, les précipita dans les villes ; les campagnes furent désertes : les confédérés semblèrent s'avancer au travers d'une solitude.

Le prince d'Orange s'arrêta devant Louvain pour l'assiéger. Bientôt la famine dévora l'armée ; la souffrance devint excessive ; les soldats se débandèrent. Huit mille hommes seulement restèrent sous les armes ; la guerre dès lors devint sinistre.

Déjà les chefs s'accusaient entre eux ¹. Le prince d'Orange ne désirait pas le triomphe de la France. Son système de lenteur convenait peu d'ailleurs à la pétulance française. Dans ces conflits, l'Espagne reprenait l'avantage. Le cardinal-infant, jusque-là sur la défensive, enleva le fort de Steynck, à la pointe d'une île formée par deux branches du Rhin. Le prince d'Orange s'éloigna de Louvain, et s'alla camper entre Clèves et Nimègue. Tout ce qu'il put faire, ce fut de bloquer le fort de Steynck, où le cardinal-infant avait mis une garnison ; le fort se rendit un an après

Mais le maréchal de Brézé, envoyé comme ambassadeur à la Haye, avait déjà découvert que le prince d'Orange traitait avec l'Espagne. Richelieu, instruit, entrava ses intrigues. Toutefois il pénétra dès lors ce qu'il y avait de vain

¹ Voyez les jugements contraires. — *Test. polit.*, de Richelieu. — *Mém.* de Montglat. — *Mém.* du prince d'Orange.

ou de périlleux dans son traité de Hollande, et tout son génie s'épuisa à éviter la paix.

De son côté, l'empereur rompait ou affaiblissait la ligue des princes. L'électeur de Saxe venait de s'en détacher à des conditions qui sacrifiaient l'Eglise catholique et assuraient aux protestants la liberté dans l'empire. Les Suédois remplirent l'Allemagne de murmures. Mais déjà d'autres princes suivaient l'exemple de la Saxe : il ne resta dans la ligue que la Suède, la France et le landgrave de Hesse-Cassel. Dès lors l'intérêt catholique devenait secondaire dans la politique ; car des deux côtés le protestantisme avait pénétré dans le droit public.

Richelieu ne fut point abattu. Il excita le roi à de nouveaux efforts ; une armée de dix-huit mille hommes fut envoyée en Allemagne ; et on en remit le commandement au cardinal de la Valette, comme pour écarter de plus en plus le scrupule catholique. Un cardinal de l'Eglise romaine allait combattre à côté du duc de Weimar, commandant des Suédois, et entre eux tout ce que Richelieu fit régler par le P. Joseph fut une question d'étiquette : le duc protestant rendit au cardinal catholique tous les honneurs.

Le début des deux chefs fut éclatant. Galas assiégeait Deux - Ponts ; ils délivrèrent la ville. Mansfeld pressait Mayence ; ils y coururent ; et sur la route ils s'emparèrent de Bingen. Mayence fut sauvé.

Mais l'horrible disette reparut ; l'armée française fut ravagée par le fléau : la peinture de ses souffrances fait frémir dans quelques histoires¹. La Valette résolut de repasser le Rhin. Il avait épuisé toutes ses ressources à lutter contre la famine, et tous les chefs avaient rivalisé de zèle : en cette émulation lamentable l'histoire découvre le nom du vicomte de Turenne, qui vendit sa vaisselle pour nourrir les soldats. Dans ces maux extrêmes, la discipline avait survécu ; et lorsque l'armée fut près de Metz, réduite de moitié, mais fortement et sagement ramenée par le cardinal et le duc de Weimar, Galas à la tête de trente mille Impériaux, se

¹ Voyez le P. Griffet.

croyant de force à la frapper d'un dernier coup, les soldats retrouvèrent soudain leurs forces et leur courage; les Impériaux furent partout repoussés. Une admirable retraite fut couronnée par une victoire imprévue.

Mais l'adversité frappait ailleurs les armes de France ¹. Le duc de Rohan s'était rendu à son poste de la Valteline, et dès lors la Lorraine s'était ouverte à l'invasion ². Le duc Charles y parut, et les peuples coururent à lui. Le prince de Condé y fut envoyé pour contenir ce mouvement. Ses efforts furent vains. Les Impériaux firent irruption; toute la Lorraine allait échapper. Le roi s'émut à ces nouvelles, et lui-même voulut marcher avec une armée. Richelieu était malade; il s'effraya de ce voyage, parce qu'il ne pouvait en être; il voulut retenir le roi par ses ruses accoutumées. Le roi s'irrita; on eût dit un commencement de défaveur contre Richelieu. Mais Richelieu, en cédant, dominait encore; le roi, en partant, lui demanda grâce pour un instant de mauvaise humeur: c'était Richelieu qui semblait tenir le sceptre; il prit ses précautions pour diriger toute la conduite de Louis.

Toute la noblesse avait été appelée aux armes, sous peine de dégradation. Le roi alla passer les troupes en revue à Saint-Dizier; puis il ordonna le siège de Saint-Mihiel, qui venait de se mettre en révolte avec l'autorité du parlement de Lorraine, enfermé dans ses murs. Bientôt la ville offrit de capituler. Les hommes d'épée conseillaient les conditions ordinaires de la guerre, c'est-à-dire des conditions d'honneur et de clémence tout à la fois. Les hommes de robe, le garde des sceaux Séguier à leur tête, conseillaient les conditions extrêmes de la justice, c'est-à-dire des punitions sans pitié. Ils recevaient de Richelieu leur inspiration, et Louis obéissait à cet empire. La ville fut traitée avec une rigueur implacable. Mais la guerre n'en fut pas plus avancée, et bientôt le roi se vit en présence de toutes les forces des Impériaux, trop peu expérimenté, malgré sa vaillance,

¹ *Mém. de Richelieu.*

² *Mém. de Rohan.*

pour lutter contre un tel ensemble d'attaques et d'irruptions.

C'était un besoin pour Richelieu de vouloir de loin diriger la guerre; ses conseils ne furent point heureux; le roi se découragea, et bientôt il ne songea qu'à s'en retourner à Paris. C'est ce que souhaitait Richelieu, pour le mieux tenir sous sa main. Et aussi lui trouva-t-il des motifs de retraite pour rassurer les scrupules de son amour-propre. Les murmures n'en volaient pas moins autour du ministre; et il arriva même qu'un vieux courtisan, le comte de Cramail, excité par quelque plainte de Louis XIII, laissa échapper de libres paroles devant le monarque, qui parut y prendre plaisir. Le comte crut peut-être avoir déjà brisé la puissance de Richelieu. Peu après, le roi redisait au ministre les satires du courtisan : on le jeta à la Bastille¹, et ce petit coup d'Etat fut mandé aux ambassadeurs comme une grande nouvelle politique. De la sorte Richelieu tenait ses ennemis dans la soumission; et la confiance du roi même leur devenait un sujet de plus de terreur.

Les deux armées de France et d'Allemagne étaient restées en présence dans la Lorraine, chacune évitant les batailles, mais l'une et l'autre en butte aux privations en un pays depuis longtemps ravagé par les partis. Le service des armées n'était point encore arrivé à sa perfection. D'ailleurs, l'intendant de l'armée de France, Arnaud d'Andilly, donnait lieu à des murmures par le caprice de son administration. Richelieu le remplaça par le jeune de Thou, le célèbre ami de Cinq-Mars, fils de l'historien. Il semblait le montrer à une destinée de gloire, il le montrait à une destinée de malheur. La disette s'aggrava; les hommes d'armes murmuraient : la noblesse de Normandie surtout se plaignait de n'être pas conduite à *sa partie adverse*, jugeant de la guerre, dit un historien, comme d'un procès au parlement de Rouen².

Mém. de Richelieu. — Mém. de Montglat. — Voir à ce sujet, dans le P. Griffet, un mémoire de Richelieu pour montrer au roi le devoir où il était de révéler au ministre tous les rapports qui lui venaient.

² *Mém. de Montglat.*

Enfin des deux côtés, et comme par un accord secret, on s'éloigna pour prendre des quartiers. Mais les Impériaux gagnèrent le Rhin, et la Lorraine resta occupée par le cardinal de la Valette; ce fut le seul indice de supériorité dans une lutte où les deux partis, sans avoir combattu, venaient d'être vaincus également par la misère.

Richelieu s'efforçait de suppléer aux chances de la guerre par les habiletés de la politique. Il remplissait l'Europe de négociations. En Allemagne, il déterminait une trêve de trente ans entre la Suède et la Pologne. En Italie, il renouvelait des traités avec le duc de Savoie, et y faisait entrer le duc de Parme. En même temps il engageait le duc de Weimar dans une guerre à outrance contre l'Empire, par un traité qui, avec de la gloire, lui promettait des avantages d'argent et le titre de landgravé d'Alsace. Ainsi la maison d'Autriche était enveloppée d'ennemis suscités par Richelieu. Mais le génie de la guerre allait manquer encore à cette savante diplomatie.

La France n'avait pas de flotte. Les Espagnols couraient librement les mers, et ils dominaient la Méditerranée. Ils s'emparèrent des îles Sainte-Marguerite; la Provence trembla; Richelieu frémit. Mais ils se bornèrent à se fortifier dans leur conquête : plus tard il en coûta cher à la France pour les en chasser.

En Italie la guerre fut brillante, mais sans succès véritable. Le duc de Savoie était capitaine général des armées de France; le maréchal de Créqui avait ordre de lui obéir : il y eut entre eux peu d'harmonie. Les beaux faits d'armes furent inutiles; Créqui entreprit le siège de Valence, et fut contraint de le laisser. Le duc de Savoie ne se souciait pas de vaincre pour la France; il y eut des murmures secrets : la campagne se borna à la prise du fort de Villata, dans le Milanais. On construisit sur le Pô celui de Brémo; « Ce fut, dit Richelieu, une fâcheuse épine au pié des ennemis. »

La guerre n'eut d'éclat que dans la Valteline ¹. Là, Rohan était maître de sa conduite; les Grisons le secondaient :

¹ *Mém.* de Rohan.

mais ce fut en lui-même surtout qu'il trouva des ressources contre les forces supérieures des Impériaux. Leur armée s'avancait par le Tyrol; il ne craignit pas de l'attaquer dans la vallée de Luvin. La bataille fut soudaine; les Impériaux furent dispersés; leurs bagages restèrent aux mains de Rohan. Mais bientôt ils reparurent; il les frappa d'une seconde défaite, et les poursuivit jusqu'à Bormio. Puis il enleva cette place; mais il y perdit un vaillant compagnon de gloire, le marquis de Montausier, le seul qui eût conseillé de lutter de la sorte, malgré l'inégalité du nombre. La cour d'Espagne essaya alors de disputer la victoire par d'autres expédients. Elle offrit à Rohan, par un émissaire secret de la reine mère, nommé du Clausel, de relever le parti protestant de France; et on lui promettait à lui-même la souveraineté de la Valteline. Rohan avait assez de ses épreuves passées de révoltes et d'anarchie civile; il livra du Clausel à l'intendant de l'armée, qui le fit pendre. Cette tentative fut odieuse; on l'aggrava sans doute; la plainte vola dans toute l'Italie: la perte de la reine mère resta consommée.

Alors les Espagnols revinrent aux coups d'épée. Le comte de Serbellon, battu deux fois, reparut dans la Valteline avec sept mille hommes. En même temps le comte de Schlik menaçait de pénétrer par un autre point du Tyrol. Rohan prévint cette double attaque en battant Serbellon à Sondrio; plus de quinze cents Espagnols périrent dans ce combat. Le vainqueur s'enrichit de dépouilles: Rohan resta maître paisible de la Valteline.

La gloire de Rohan consola Richelieu, et put le laisser à des soins d'une autre sorte. Le clergé était assemblé à Paris, et Richelieu lui avait soumis l'affaire très-grave et encore indécidée du mariage de Gaston. Tous les évêques, tous les ordres, tous les docteurs furent conviés à dire leur opinion sur la validité de ce mariage¹. Il avait été contracté en violation de la loi française, et Richelieu voulait qu'il fût nul canoniquement, pour cela même. Ce fut aussi la

¹ Leurs décisions sont dans le *Recueil* de Dupin, et toutes sont conformes à la volonté du ministre, tom. IV.

décision de l'assemblée, comme de tous les ordres et de tous les docteurs consultés. Et Gaston, souple, parce qu'il était capricieux, signa un acte d'adhésion à la sentence universelle du clergé¹. Mais il comptait sur la résistance de Rome, et Urbain VIII en effet maintenait le mariage quant au sacrement, quelles que fussent les coutumes de France, qui l'invalidaient quant aux effets civils. L'affaire resta donc incertaine encore pour ceux qui n'en faisaient qu'une opposition ou une intrigue, et Gaston garda l'ambiguïté de sa soumission au roi et à l'Eglise, selon la mobilité de ses irritations ou de ses désirs.

En ce temps Richelieu fondait l'Académie française. C'est ici un grand épisode dans l'histoire de ce règne. Tout se remuait et tout se renouvelait dans le monde. La langue française tendait à sa perfection, par une sorte d'instinct qui semblait lui assurer l'empire. Ce n'est pas le lieu d'étudier le secret de la domination qu'elle devait exercer dans les temps modernes. Richelieu devina cette destinée, et l'Académie lui fut un instrument pour la préparer. Cette gloire semble ne devoir plus être désormais qu'un souvenir.

1636. — Il fallait de l'argent pour la guerre, et les peuples étaient opprimés d'impôts. Richelieu créa des offices ; cette fois il suivait la triste coutume des règnes épuisés ou inhabitables. Mais il pensa que cet expédient vulgaire était meilleur pour le peuple qu'une levée d'impôts ; et ici commença de se révéler le péril des mauvais succès, même pour un ministre de génie. Le parlement poussa les oppositions jusqu'à des violences imprévues. Le roi tint un lit de justice, et ordonna l'enregistrement des édits. Le parlement inventa mille prétextes pour l'ajourner ou le refuser. La négociation et la menace furent inutiles ; de sourdes intrigues se mêlèrent aux débats publics. Quelques conseillers téméraires affrontèrent le ministre ; messieurs des enquêtes troublaient surtout le palais ; les gens du roi semblaient indécis dans leur devoir ; l'avocat général Bi-

¹ Le P. Griffet publie cet acte, inconnu, dit-il, à la plupart des historiens.

gnon parlait contre les offices; Talon, son collègue, tempérait sa fougue par une parole insinuante et poétique; le premier président, dévoué à la cour, hésitait entre des volontés contraires : enfin Richelieu prit son parti. Quelques-uns des plus opiniâtres conseillers furent arrêtés et dispersés en diverses prisons d'Etat; mais tout ne s'acheva pas à ce coup : le parlement tout entier protesta contre cette violation de sa liberté. Richelieu ne voyait pas de terme à ces luttes, et cependant il lui fallait consommer la vente de ses offices. Il demanda des apparences de soumission pour avoir un prétexte de paraître désarmé. Le premier président servit ses desseins par une médiation savante. Le parlement laissa venir en son sein quelques-uns des nouveaux magistrats; mais il gardait tout son courroux. Richelieu rendit alors la liberté aux captifs; ainsi se termina cette laborieuse querelle. Richelieu dès lors put pressentir tout ce qu'il y avait de germe de combats dans la magistrature délibérante. La monarchie arrivait à n'avoir plus autour d'elle les puissantes oppositions des baronnies armées; le glaive des grands était brisé. Mais une autre opposition se révélait, opposition non moins formidable peut-être, celle des opinions légales, publiquement et juridiquement établies autour du sceptre, et disposées à exagérer leur office protecteur par l'usurpation d'une puissance qui ravivait l'anarchie sous un autre nom.

Après tout ce mouvement de palais éclatèrent quelques disgrâces de cour. Servien, secrétaire d'Etat, fut emporté par une intrigue conduite par Bullion, surintendant des finances. Les généraux d'armée accusaient Bullion des malheurs de la guerre; Bullion se défendait par l'extrême faveur de Richelieu; Servien, âme forte et hautaine, parlait comme les généraux : il fut renvoyé.

Quelques officiers de Gaston étaient aussi suspects; on les enleva au prince, et on les mit à la Bastille. Son aumônier, la Rivière, portait surtout ombrage par la souplesse et l'activité de son génie. Homme de basse extraction, disent les histoires dédaigneuses du temps, il osa prétendre à la charge de premier aumônier de Gaston. Richelieu la

réservait à Bouthillier, coadjuteur de Tours. Gaston préféra la Rivière; le conflit ressembla à une cabale : la Rivière fut arrêté. Ce fut la fin de ces petites rivalités qui toutefois trahissaient des antipathies survivantes et des essais nouveaux de guerre intestine.

Au-dessus de ces démêlés de cour revenaient les grands conflits de l'Europe¹. Le duc de Weimar vint à Paris pour régler le plan de la campagne prochaine. Il parut à la cour avec des façons germaniques, et une arrogance qui ressembla à de l'insulte, comme s'il eût voulu faire sentir le besoin qu'on avait de son épée. Le roi se vengea par de la politesse. Le duc alors laissa tomber son humeur altière sur des favoris subalternes. Il ne voyait autour du monarque aucun homme éminent pour la guerre. Le P. Joseph, un capucin, traçait des plans de batailles; La Valette, un cardinal, était chargé de les exécuter. Il n'était que trop facile au duc de Weimar d'être méprisant dans une cour où il voyait peu d'hommes dressés au métier des armes. « *Comment avez-vous fait pour perdre la bataille de Nordlingue?* » lui dit un jour un courtisan, avec un air suffisant et qu'il croyait flatteur.—Monsieur, répondit l'Allemand, je croyais la gagner. » Puis se tournant d'un autre côté: « Quel est le sot qui vient de me parler, dit-il? » Une autre fois le P. Joseph lui montrait sur la carte les villes qu'il fallait prendre: « Cela serait fort bien, dit le duc, si l'on prenait les villes avec le bout du doigt. »

Telle fut l'apparition du duc de Weimar à la cour de France. Toutefois il y avait rencontré un homme qui devinait la guerre comme tout le reste, et Richelieu lui imposa.

Rome continuait de faire des oppositions à la politique de France. Le pape faisait des plaintes sur l'exemple d'un cardinal appelé à livrer des batailles. Un double scandale c'était, disait-il, de le voir commander des armées avec un prince protestant. En même temps il accusait Richelieu en personne de perpétuer les déchirements en Europe. Ces griefs étaient difficilement tempérés par l'intervention de

¹ *Mém.* de Richelieu.

Mazarin. Il arriva même que Mazarin fut rappelé de France ; les Espagnols accusaient sa prédilection pour Richelieu : il était, pensaient-ils, complice plutôt que médiateur. Le pape le confina à sa vice-légation d'Avignon ; le punir d'aimer la France, c'était la lui faire aimer davantage, et ce fut ici peut-être ce qui décida du reste de sa destinée. Mais Richelieu n'en resta pas moins engagé en des difficultés complexes, et il eut besoin d'épuiser tous les artifices de sa politique, et toutes les puissances de sa volonté. Le comte de Noailles et le cardinal de Lyon étaient alors ambassadeurs à Rome : l'un et l'autre semblaient trop timides pour lutter contre la puissance espagnole, fortifiée des préférences des cardinaux de la famille du pape. Richelieu y envoya le maréchal d'Estrées, déjà éprouvé à ces difficiles conflits. Le pape s'effraya, et manda Mazarin pour se délivrer par son entremise d'un tel politique ; c'était appeler auprès de soi l'instrument actif de Richelieu. La négociation fut vive et multiple ; enfin d'Estrées fut, sinon agréé, du moins toléré par le pape : c'était pour Richelieu toute une victoire.

Son attention put se porter entière sur l'Allemagne. Les Suédois s'épuisaient par la victoire comme par la défaite ; secrètement ils aspiraient à la paix avec l'empereur : Richelieu les ranima par un traité signé à Weimar¹. Les deux puissances de France et de Suède s'obligeaient à reprendre la guerre avec une ardeur toute nouvelle ; bientôt l'Europe entière fut traversée par les combats : les plans étaient admirables, la victoire les trahit.

En Italie, le duc de Savoie semblait avoir peu de souci d'être vainqueur. Il commença par délaisser le maréchal de Créqui dans une embûche des Espagnols ; puis il laissa faire au duc de Rohan d'inutiles exploits dans le Milanais. A la fin, après des marches ambiguës, il fut entraîné à se battre sur le Tésin, près de Buffarola ; une fois engagé, il fut brave comme s'il eût voulu la victoire. Les deux armées

¹ Le 20 mars 1636. — Ratifié le 17 avril. *Mém.* de Richelieu. — Texte dans le *Recueil* de Dupin, tom. III.

se battirent avec acharnement; l'avantage sembla douteux, si ce n'est que les Français restèrent maîtres du champ de bataille. Le lendemain les Espagnols fuyaient au loin; ils avaient perdu quinze cents hommes; les Français en avaient perdu mille. Le duc de Savoie refusa de poursuivre les vaincus; il pouvait aller droit à Milan; il regagna le Piémont. Il avait rendu sa gloire inutile; c'était aussi toute sa pensée.

Vers le même temps, le maréchal de Toiras se faisait tuer au siège de Fontanette. Sa mort couronnait sa vie. Il avait été mauvais courtisan, et on lui reprochait ses caprices de colère; mais nul ne lui contesta sa vaillance. Seulement, comme l'écrivait Grotius, on feignit de peu parler de ses vertus, pour ne paraître pas les avoir trop méconnues.

Le comte d'Harcourt fut chargé de reprendre les îles Sainte-Marguerite. On lui donna pour auxiliaire l'archevêque de Bordeaux, qui se piquait d'entendre la marine¹. Le fougueux prélat eut des démêlés ardents avec le maréchal de Vitry; celui-ci, bouillant et colère, lui donna des coups de canne. Ce fut une outrageuse expiation des luttes de l'archevêque avec d'Epernon. Parmi de tels conflits le succès était impossible; les Espagnols restèrent maîtres des îles.

La guerre se grossissait sans être heureuse. La Franche-Comté avait des traités avec la France; elle les viola. Richelieu fit des manifestes et jeta contre elle une armée. Le prince de Condé commanda cette expédition, qui se rattachait à la guerre d'Italie. Après avoir pris Dôle, il devait marcher vers le Milanais. Ses desseins encore furent trahis. Les Comtois se défendirent à outrance, et le prince épuisa devant Dôle les efforts d'une habileté douteuse et d'une bravoure impuissante. Il était né plus pour la politique que pour la guerre, dit Montglat; mais Richelieu se réservait la politique comme son domaine; la guerre consolait l'activité des autres génies, et Richelieu ne leur demandait pas d'être heureux pourvu qu'ils fussent occupés.

¹ Le P. Griffet.

En Alsace, les combats avaient plus d'éclat. Là commandait le duc de Weimar, avec le vaillant cardinal de la Valette, secondé du vicomte de Turenne, astre qui commençait à montrer son éclat. Le comte de Soissons, gouverneur de Champagne, y devait aussi mener toutes ses forces. Mais, comme prince du sang, il aspirait au commandement suprême. Pour ne pas faire des conflits nouveaux, on lui laissa la garde des frontières; et Weimar courut assiéger Saverne. Le colonel Mulheim défendait la place; c'était un soldat intrépide. Il lutta contre les attaques avec héroïsme. Les plus brillants gentilshommes de France furent tués ou blessés dans les assauts. Là parut encore le jeune Fabert, cette autre renommée montrée au monde; il fut blessé trois fois. Le comte de Guiche fut blessé à ses côtés. Le prince de Hanau fut tué en montant aux échelles; Weimar pleura ce jeune homme, d'une haute espérance. Lui-même eut un doigt emporté d'un coup de feu. Après une telle défense, Mulheim put capituler; il sortit de la ville avec tous les honneurs de la guerre, tambours battants, trompettes sonnantes.

Les Espagnols se dédommageaient sur un autre point. La France semblait absorbée vers l'Italie, l'Alsace, la Franche-Comté et la Champagne; la Picardie restait ouverte: c'est par là que les Espagnols se précipitèrent. Le maréchal de Chaunes, gouverneur de la province, trop tard averti de leur dessein, n'eut pas le temps de voler à la frontière. Les Espagnols n'eurent qu'à paraître devant la Capelle; le baron de Bec en ouvrit les portes. De là ils marchèrent, quoique avec lenteur, vers le Catelet. Saint-Léger, oncle du favori Saint-Simon, en était gouverneur. Richelieu douta de sa vaillance, et il fit jeter dans la place un officier nommé Nargonne, avec ordre de tuer Saint-Léger s'il parlait de se rendre; précaution inutile: après deux jours le Catelet capitula. Richelieu frémissait; Nargonne étant venu lui porter la mauvaise issue de sa mission, il le fit arrêter; son crime était de n'avoir pas tué Saint-Léger: il resta prisonnier quatre ou cinq ans. Richelieu voulait faire leur procès aux deux lâches gouverneurs; ils se sauvèrent. Ce

fut Saint-Simon qui prévint son oncle Saint-Léger de ses périls. Le roi partagea la colère du ministre, et peu s'en fallut qu'il ne chassât son favori. Ce courroux de Louis XIII fut suffisant à Richelieu, et, en protégeant Saint-Simon, il put s'assurer d'avoir un instrument de plus de sa politique. Le procès ne se fit pas moins avec un éclat de justice inaccoutumée. Richelieu voulait suppléer au courage par la terreur, et lui-même voyait les progrès des Espagnols avec une telle épouvante, qu'il voulait faire une nécessité de l'héroïsme, par l'alternative de la mort des vaillants ou de la mort des infâmes.

Lui-même sembla s'étonner en face de la fortune qui trahissait son génie, mais sans se laisser aller à la défiance; car cet homme se croyait maître de la fortune elle-même. « La prudence divine, disent ici ses Mémoires, n'est sujette à aucuns accidents fortuits; elle atteint certainement la fin qu'elle se propose. La prudence humaine, quelque parfaite qu'elle puisse être, n'est pas assurée; plusieurs choses imprévues en peuvent empêcher l'effet; toutefois elle est enfin maîtresse de la fortune, et, si elle ne peut surmonter toutes les disgrâces, elle en affaiblit ou arrête le cours, ou les fait changer en mieux. » Mais l'adversité s'aggravait toujours, et le siège de Dôle se continuait parmi les bruits de désastre. Richelieu comptait sur le succès de cette entreprise pour atténuer l'effet sinistre des victoires espagnoles¹: son attente fut vaine. Bientôt on apprend que les ennemis passent la Somme du côté de Bray et de Cerisy. Le comte de Soissons y envoie Puységur avec un régiment; c'était tout ce qu'il avait de forces à jeter sur ce point. La résistance était inégale; mais Puységur a reçu ordre de se faire tuer; il se bat à outrance; tout son régiment est détruit. On lui conseille de s'éloigner; il répond qu'il est là pour obéir. De huit cents hommes il ne lui en reste que cent vingt qui se battent toujours en se faisant un rempart des cadavres de leurs frères d'armes. Le comte de Soissons averti lui fait savoir qu'il est libre de se retirer; Puységur prend cette pa-

¹ Voyez ses Mémoires. Ils ont ici un très-grand intérêt.

role pour un avis qui laisse son devoir entier; il se bat toujours; enfin, l'ordre exprès lui arrive de s'éloigner; il obéit alors, il ne lui restait que quatre-vingts hommes. Tous les officiers étaient morts ¹.

L'armée espagnole était de près de quarante mille hommes. Le comte de Soissons n'en avait que dix mille. Tout le pays entre la Somme et l'Oise parut ouvert à la formidable invasion. Toutefois l'armée française ne cédait qu'en combattant : le jeune duc de Beaufort commença de jeter son éclat dans une de ces rencontres aventureuses.

Mais Paris était dans l'épouvante. Le roi fit un appel à la nation, et à sa voix le patriotisme s'alluma dans toutes les âmes. La ville accourut avec ses métiers; chacun offrait des hommes et de l'argent : ce fut une émulation merveilleuse. Le parlement, l'université, le clergé, la noblesse, le peuple, tout s'émut d'enthousiasme. En quelques jours une armée était sur pied, et l'argent était versé à flots dans le trésor ².

Les Espagnols, conduits par Jean de Wert et par le prince Thomas, n'en continuaient pas moins leur marche. Roye était tombé en leurs mains. Ils assiégèrent Corbie : ce fut de leur part une faute, disent les histoires; ils auraient pu surprendre Paris dans la première agitation de ses terreurs ou dans la confusion de sa défense. Richelieu eut le temps de respirer. Déjà à l'émotion patriotique se mêlait le **mur-mure** populaire; le nom du ministre était jeté par ses ennemis secrets aux passions plus libres de la multitude: c'était lui, disait-on, qui faisait les maux de la France, lui qui avait allumé l'Europe, lui qui avait attiré la guerre, lui qui avait épuisé le royaume, lui qui en cette crise extrême exposait le roi même aux derniers périls. Ces rumeurs allaient se grossissant, et puis elles revenaient à la cour d'où elles étaient parties. L'oreille du roi en fut frappée; il devint soucieux et sombre; Richelieu s'en aperçut, et cette fois il médita sérieusement la fuite. Mais le P. Joseph, son conseiller, l'affirma contre lui-même; il l'engagea à se montrer au

¹ Les *Mém.* de Richelieu atténuent ce fait d'armes.

² *Mém.* de Richelieu.

peuple, seul, sans armes, sans cortège. Et le peuple en effet, extrême dans la haine et variable dans l'amour, salua le ministre, comme s'il lui eût su gré de sa confiance en un moment où lui-même avait besoin d'être affermi contre ses terreurs. « Ne vous avais-je pas dit que vous n'étiez qu'une poule mouillée ? » dit à Richelieu son confident capucin, au retour de cette ovation. Le ministre reprit courage, on hâta les mesures de défense; mais en même temps deux nouvelles venaient tomber sur la cour comme deux coups de foudre : Condé avait levé le siège de Dôle, et Corbie était pris par les Espagnols.

Alors la colère de Richelieu vint au comble. Le procès des gouverneurs de la Capelle et du Catelet fut poussé avec une vigueur inexorable. On accumula sur les deux fugitifs tous les crimes de lèse-majesté, et le conseil de guerre composé des princes, des maréchaux, des grands de l'Etat, et présidé par le roi lui-même, porta une sentence effroyable, mêlée de supplice et d'infamie. Les coupables furent dégradés de noblesse et écartelés en effigie. Leurs biens furent confisqués; leurs maisons devaient être rasées : rien n'était omis pour frapper l'imagination publique. Et peu après on rendit cet arrêt applicable au marquis de Soyecourt, qui avait ouvert Corbie, au lieu de se faire tuer avec le petit nombre de vaillants qui ne demandaient qu'à mourir. Ainsi Richelieu pensait exalter le patriotisme. Toutefois ces détails de punition furent extrêmes, et le sentiment public n'accepta pas une flétrissure qui ressemblait à un acte de dépit. Seulement la faveur de Saint-Simon en fut altérée. Il avait pris parti pour Saint-Léger, son oncle; Richelieu sut lui en faire un crime auprès du roi. Louis XIII n'eut pas de peine à accepter ce grief; déjà Saint-Simon ne lui était plus agréable; son âme, naturellement triste, cherchait ailleurs un épanchement; et son regard commençait à se porter avec complaisance sur mademoiselle de la Fayette, fille d'honneur de la reine, et sur madame d'Hautesfort, sa dame d'atour. C'étaient des affections vertueuses, mais qui annonçaient une variation dans la faveur. Richelieu laissa aller le cœur du roi à son penchant, et Saint-Simon fut délaissé.

Ainsi se rompait l'union qu'on avait vu se former à la journée des Dupes ; l'intérêt défaisait ce qu'avait fait l'égoïsme ; mais ce changement recérait d'autres inquiétudes pour le ministre.

Cependant il fallait songer à arrêter les Espagnols, prêts à passer l'Oise. Le roi fit de nouveaux appels à ses peuples ; les gouverneurs firent des levées ; Gaston se mêla à ce mouvement ; le duc de Longueville remua la Normandie ; près de cinquante mille hommes étaient en armes ; le roi sortit de Paris pour aller se montrer aux troupes. Richelieu, dit-on, voulait en être généralissime : c'était une faiblesse dans ce grand génie, de vouloir tenir tout en sa main. Le comte de Soissons déclara qu'il ne lui obéirait pas ; par dépit, Richelieu fit nommer Gaston. Ce fut une faute de plus, et peu s'en fallait que ces rivalités ne ressemblaient à des déflections. Toutefois l'activité de Richelieu poursuivait partout la défense. Les états de Hollande avaient vu immobiles cette invasion espagnole sur les terres de France ; il les sollicita d'exécuter les traités, et le prince d'Orange parut enfin avec vingt ou trente mille hommes en regard des Flandres espagnoles. Ce mouvement arrêta le progrès de l'armée ennemie. Le roi reprit l'offensive ; mais il allait à la guerre avec des pensées tristes. Richelieu le suivait, comme s'il eût douté de sa propre fortune ; et c'était une fatale condition de ce règne de voir des luttes secrètes de faveur se mêler aux ardentes agitations de la politique. Richelieu se sauva par un premier succès : Roye fut repris après trois jours de siège. En même temps Saint-Preuil, affidé du ministre, allait enlever le château de Mareuil par un éclatant fait d'armes ; les Espagnols enfin s'éloignèrent de Corbie ; mais ils laissaient trois mille hommes dans la place : le maréchal de la Force courut l'investir.

Selon Richelieu et le P. Joseph, il eût été facile d'enlever cette place par un siège rapide. Le conseil militaire décida qu'il en fallait faire le blocus. Le temps perdu à des travaux de circonvallation fut employé à des intrigues de cour. L'empire du ministre pesait à la fierté des princes ; Gaston lui gardait rancune pour son mariage contesté avec Margue-

rite de Lorraine ; et le comte de Soissons ne lui pardonnait pas de l'avoir voulu marier à la marquise de Comballet. A ces griefs se joignaient des irritations de favoris subalternes. Le contact de ces colères mutuelles les aigrit à l'excès, et il se trouva des conseillers aventureux pour faire sortir de ces oppositions un complot d'assassinat. Ainsi se remplirent les loisirs du blocus.

C'est ici un épisode biographique que l'histoire ne fait que montrer. Cette trame, toute pleine de caprices, se dénoua par des lâchetés ridicules. Les conjurés avaient eu plus d'une occasion d'exécuter leur dessein. Les princes manquèrent de courage pour donner le signal. Richelieu, qui cependant était désistant et craintif, prit alors son parti avec une sorte de forfanterie. Il parut au milieu du camp, et toute l'armée fut mise en bataille pour lui faire honneur. Ses gendarmes ayant disputé le pas sur ceux du comte de Soissons, Saint-Ibal, un des confidents du prince, conseillait de profiter du conflit ; c'était le plus ardent des conjurés. Il attendait un signe du prince pour frapper le ministre de son poignard ; le prince resta immobile, glacé. Richelieu devint superbe ; il parla au prince comme un maître, et toutefois il ordonna à ses gendarmes de céder le pas, comme s'il eût voulu montrer que ce n'était qu'une libre déférence. Après quoi la conspiration s'évanouit. Gaston quitta l'armée, et les desseins de vengeance redevinrent de simples cabales de politique.

Toutefois le roi n'avait pas vu sans colère la hautaine prétention de Richelieu en face d'un prince du sang ; et même il avait laissé d'abord échapper à ce sujet une parole de menace. Mais il ne faisait que révéler son impatience à porter le joug du ministre. Bientôt il s'ennuya d'un siège inactif, et Richelieu lui fit croire qu'il avait besoin d'aller se reposer à Chantilly. Après quoi le siège alla plus vite. Richelieu revenait aux premiers desseins d'une attaque forte et soudaine ; le roi laissa l'ordre de suivre ce plan. Après un bombardement de quelques jours, Corbie capitula ; le comte de Soissons fit le succès, Richelieu en eut les honneurs.

La guerre avait ailleurs ses alternatives. Charles de Lor-

raine et le comte de Galas s'étaient réunis dans la Franche-Comté, et ils paraissaient aux frontières de Bourgogne avec une armée de trente mille hommes et quarante pièces de canon. En peu de jours, ils vinrent menacer Dijon. Le prince de Condé courut rassurer la ville avec ses restes d'armée; peu après paraissaient sous les remparts le cardinal de la Valotte et le duc de Weimar. Les Impériaux ne purent rien entreprendre. Ils assiégèrent Saint-Jean de Losne, à peine défendu par une garnison que la peste venait de ravager. La valeur des habitants suppléa au nombre des soldats. Le colonel de Rantzau courut se jeter dans la place avec quelques secours. Les Impériaux n'osèrent poursuivre leurs attaques; ils s'éloignèrent, et dans leur retraite ils perdirent une partie de leur bagage et de leurs canons.

En Allemagne, les armes suédoises avaient un grand éclat. Le maréchal Banner frappa les Saxons de plusieurs défaites. Il couronna ses succès par une grande bataille près de Wistock, contre les troupes réunies de l'électeur de Saxe et de l'empereur. Ce fut une victoire complète; toutefois elle n'empêcha pas l'empereur de faire élire son fils Ferdinand roi des Romains dans une diète à Ratisbonne. Et chose imprévue! les Suédois reconnurent cette élection contre laquelle protestait Richelieu: les Suédois semblaient se fatiguer de la guerre et de la victoire même.

En même temps les Espagnols menaçaient les frontières de la Guyenne. Le duc d'Épernon retrouva son ardeur de jeune homme. Il mit sa fortune au service du roi, et il renonça à ses traitements pour favoriser les travaux de défense autour de Bayonne. Ce fut un magnifique exemple; il étonna les courtisans et les irrita même. Le duc n'en fut que plus opiniâtre; son patriotisme ressembla à du caprice. Et dès ce moment il refusa de rien toucher sur ses appointements; ce fut un contraste calculé peut-être avec la magnificence somptueuse de Richelieu, dont le luxe sembla plus d'une fois défier la majesté du monarque et insulter la pauvreté du trésor¹. D'Épernon arrêta les Espagnols aux

¹ Le P. Griffet.

Pyrénées : il couronnait admirablement ses soixante ans de combats.

La France donc semblait respirer; mais il restait des cabales de palais. Gaston et le comte de Soissons, réunis à Paris après la reprise de Corbie, s'éloignèrent brusquement sans prendre congé du roi : cette fuite ressembla à une guerre. Toute la cour s'émut ; les deux princes, sous le semblant de leur sécurité, appelaient déjà des auxiliaires de révolte. Montrésor, confident de Gaston, courut tenter le duc d'Épernon. « Je suis bien vieux, dit celui-ci, pour entrer dans les cabales ; et ne devrais-je pas, ajoutait-il, vous faire arrêter. » Il se contenta de lui promettre le secret, mais en lui rappelant le comte de Chalais comme une leçon.

Le temps semblait passé de remuer les peuples pour des ambitions de palais. Cependant Richelieu s'étonna de ce double essai d'anarchie. Le comte de Soissons s'était retiré à Sedan, Gaston à Blois ; et tous les deux s'étaient promis de ne point faire d'accommodement isolé. Richelieu eut besoin de tous ses artifices pour les désunir. Ce fut une négociation difficile, complexe, mêlée de petites trahisons, de manèges multiples, de pièges habilement déguisés. L'histoire est encore ici obligée de délaissier ces détails de mystères, où la grandeur d'un peuple semble s'atténuer aux frêles dimensions d'un caprice de prince.

1637.—Après mille essais de tromperie, Richelieu finit par montrer à Gaston la puissance du monarque. Louis XIII s'avança jusqu'à Orléans, menaçant de passer outre. La négociation alors devint rapide. Gaston réduisit ses conditions de retour à son mariage avec Marguerite de Lorraine ; le roi l'accorda, mais comme un mariage à faire, non point comme un mariage déjà fait. A ce prix Gaston se laissa mener à Orléans, aux pieds du roi : il était pardonné, et Richelieu lui parla comme à un prince qui était surtout méprisé.

Le comte de Soissons resta à Sedan, et il y dévora ses affronts. Le roi l'avait compris dans la grâce, pourvu qu'il rentrât dans le devoir. Les lettres de soumission du prince laissaient subsister ses rancunes. Ainsi se perpétuaient les germes vivaces d'anarchie princière, tout en dégénéralant

par degrés, et se disposant à mourir un jour en des conflits de vanité.

Le roi partit d'Orléans. Le parlement de Rouen faisait quelque difficulté d'enregistrer des édits bursaux ; Richelieu alla lui montrer le sceptre : le parlement obéit.

Le parlement de Paris reprenait aussi ses oppositions pour les offices nouveaux. Le roi parut avec des déclarations de sa volonté. Mais il fallut du temps pour donner de la valeur à ces offices, même après que le parlement les eut reconnus.

CHAPITRE V.

SONMAIRE

Affection de Louis XIII pour M^{lle} de la Fayette. — Alarmes de Richelieu. — Manéges. — Succès de la guerre. — Quatre armées sur pied. — Événements à la cour. — Anne d'Autriche au Val-de-Grâce. — Disgrâces et exils. — Récits de batailles. — Intérieur du royaume. — Vicissitudes en Allemagne. — Trames de Turin. — Mélange de grandes et de petites choses. — Retours en Allemagne. — En Flandre, combats heureux. — Eclat du duc de Weimar. — Campagne d'Italie. — Combats sinistres aux frontières d'Espagne. — Naissance d'un dauphin, Louis-Dieudonné. — Mort du P. Joseph. — Intrigues nouvelles de Marie de Médicis. — Richelieu implacable. — Punitions éclatantes. — Désastre sous les murs de Thionville. — Le roi paraît à l'armée. — Prise de Hesdin. — Incidents de favoritisme. — Cinq-Mars et M^{me} d'Hautefort. — Mort du duc de Weimar. — Rumeurs et embarras. — Richelieu perpétue la guerre. — Événements de Savoie. — Turenne se montre. — Faveur de Cinq-Mars. — Difficultés à la cour de Rome. — La guerre continue. — Les *nu-pieds* de Normandie. — Captivité du prince palatin. — Exploits de d'Harcourt. — Mot de Jean de Wert. — Mauvais succès en Flandre. — Révolte de la Catalogne. — Richelieu la seconde. — Révolution de Portugal. — Richelieu la protège. — Affaires de Savoie. — Morts célèbres. — Orages parlementaires. Richelieu épie la faveur de Cinq-Mars. — Punitions nouvelles. — Assemblée du clergé. — Troubles de l'assemblée. — Succès dans les Flandres. — Incident fatal. — Supplice de Saint-Preuil. — Les passions politiques se rallument. — Caractère de Gassion. — Conjuraison du duc de Bouillon et du comte de Soissons. — Bataille. — Le comte de Soissons meurt dans sa victoire. — Le roi marche en Champagne. — Capitulations. — Prises de places. — Acharnement en Allemagne. — Succès divers en Savoie et dans le Roussillon. — Négociations de paix. — Trames mémorables. — Conspiration de Cinq-Mars. — Particularités mystérieuses. — La conspiration se déroule parmi les événements de la guerre. — Le roi en Languedoc. — Suite de la conjuration. — Richelieu en suit les secrets. — Cinq-Mars est sur le point de triompher. — Conflits d'intrigues. — Richelieu délaisse. — Défaite du maréchal de Guiche près d'Honnecourt. — Retour soudain. — La conjuration est prise dans ses pièges. — Poursuites formidables. — Dénoûments sinistres. — Scènes touchantes. — Affreux supplices. — Le règne de Louis XIII s'achemine vers sa fin. — Suites de la guerre. — Négociations. — Domination de Richelieu. — Sa mort. — Mort de Louis XIII. — Jugements.

LOUIS XIII.

1637. — Richelieu, génie actif, jaloux et dominateur, épuisait sa vie à la recherche et à la répression de tout ce qui pouvait troubler sa puissance, soit qu'il fallût allumer la guerre, ou semer la disgrâce, ou humilier la cour, ou même jeter entre le roi et la reine d'affreuses discordes.

L'affection de Louis XIII pour M^{lle} de la Fayette avait grandi; passion mystérieuse, mêlée de faiblesse et de vertu, tendresse froide et profonde à la fois, nourrie en deux âmes sévères, et qui par un scrupule merveilleux s'imposait le devoir de ne s'épancher qu'en présence de la cour entière, comme une amitié innocente et sûre d'elle-même.

Bientôt cette liberté de confiance effraya Richelieu; M^{lle} de la Fayette avait appris à maudire sa politique implacable. Jeune fille timide et pieuse, elle plaignait le sort de la mère du roi. Elle savait les chagrins secrets de la reine Anne. Elle s'étonnait de la longue puissance d'un ministre qui semblait avoir trahi les intérêts catholiques dans l'Europe entière, et qui en France se jouait de la vie des grands et de la fortune du peuple. Richelieu put aisément soupçonner que les impressions de M^{lle} de la Fayette passeraient dans l'âme du monarque, et ce qui lui donna des alarmes, c'est qu'il ne put jamais arracher d'elle un mot qui ressemblât à une révélation de leurs mutuels épanchements. Alors il résolut de mettre un terme soudain à une amitié si menaçante. Ses manéges furent habiles, ses artifices ingénieux. M^{lle} de la Fayette avait dès longtemps le désir d'entrer en dévotion. Le roi s'y opposait : il semblait disputer cette âme à Dieu. Toutefois sa piété se fût effrayée de faire violence à une vocation résolue; et ce fut par là que Richelieu attaqua une affection qui l'effrayait. Le confesseur du roi, âgé de quatre-vingt-trois ans, avait besoin d'un successeur; Richelieu choisit pour le remplacer le P. Caussin; et, en lui remettant cette rude charge, il l'avertit du péril de l'amitié du roi pour M^{lle} de la Fayette, et de la nécessité de hâter leur séparation. Et ici la dextérité du ministre était secondée

par la volonté de la jeune fille, et le confesseur n'eut qu'à faire son office de prêtre chrétien, sans se mêler d'intrigue mondaine. N'arrêtons pas l'histoire à ces récits quelque peu romanesques. Bientôt M^{lle} de la Fayette prenait son parti, et s'en allait briser le cœur du roi en lui annonçant sa retraite. « Allez, lui répondit Louis XIII avec tout ce qu'il avait d'é-motion en son âme timide et pure, allez où Dieu vous appelle ; il n'appartient pas à un homme de s'opposer à sa volonté. »

Mais Louis XIII, dès qu'il fut privé de la vue d'une personne chère, tomba dans une mélancolie malade. Il se mit au lit ; on trembla pour ses jours. Richelieu courut le consoler en blâmant la retraite de M^{lle} de la Fayette ; et puis il lui laissa verser sa colère sur tous ceux qui l'avaient secondé dans ses propres manèges. Ce ne fut point assez pour la douleur du monarque. Il voulut aller voir M^{lle} de la Fayette en son couvent de la Visitation ; cette démarche eut de l'éclat : Richelieu se crut un instant frappé de la foudre. Mais il était maître encore ; Louis XIII portait impatiemment son empire, sans permettre toutefois la plainte à M^{lle} de Lafayette elle-même : cet épisode d'amitié passionnée se prolongea quelque temps sans produire d'autres accidents, et Richelieu lui chercha des diversions par des événements plus vastes ou des manèges plus hardis.

Un instant on avait cru suspendre les guerres d'Europe par la négociation. L'effort fut vain ; les combats renaissaient avec des succès contraires. Le duc de Rohan, délaissé dans sa gloire d'Italie, avait fini par manquer d'argent pour payer les auxiliaires suisses ; l'Espagne profita de ce moment pour traiter avec les Grisons. Tout changea brusquement d'aspect ; la Suisse abandonna le duc de Rohan. Les Grisons se révoltèrent ; le duc de Rohan n'avait qu'un petit nombre de vaillants, et ne pouvait lutter contre les forces qui l'accablaient ; il vit la Valteline perdue, et, comme il se défait de Richelieu, il se sauva à Genève. Le comte de Guébriand se chargea de ramener sa petite armée. Cet événement produisit des irritations et des plaintes : Rohan accusa l'incurie du ministre ; Richelieu accusa l'infidélité de

l'homme de guerre¹. Vains reproches et vaines apologies : l'argent avait manqué, ce fut toute la cause de ce malheur.

La guerre eut ailleurs des résultats éclatants et fortunés.

Quatre armées avaient été opposées aux Impériaux. Weimar commandait en Alsace, le cardinal de la Valette en Picardie, le maréchal de Châtillon en Champagne, le duc de Longueville en Franche-Comté. Le duc d'Harcourt et l'archevêque de Bordeaux, ce singulier prélat qui *se piquait de marine*, avaient mission d'aller avec une flotte balayer la Méditerranée. Ils furent les premiers à ouvrir la campagne par un coup d'éclat. La Provence les secondait ; le parlement d'Aix fit un devoir de la vaillance, et il délibéra d'inscrire avec honneur en ses registres les noms des seigneurs les plus prompts à prendre les armes, avec menace de confisquer les terres des autres. Sous cette émotion d'enthousiasme, d'Harcourt et son frère d'armes, l'archevêque batailleur, allèrent d'abord porter l'épouvante dans l'île de Sardaigne. Ils mirent le feu à la ville d'Oristan, et s'en retournèrent chargés de dépouilles. Puis ils résolurent d'attaquer les îles Sainte-Marguerite. Le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, depuis longtemps sollicitait pour lui-même la gloire de cette entreprise ; mais il était suspect au cardinal. Il apporta toutefois le secours de son épée, mais en frémissant de colère, et dévorant sa jalousie. Les îles étaient fortement défendues ; les Espagnols semblaient devoir accabler les assaillants du haut de leurs bastions ; tout céda à l'impétuosité française ; le gouverneur D. Miguel Perez fut contraint de capituler : l'éclat de ce succès sembla décider de toute la guerre.

Le cardinal de la Valette dispersait devant lui les forces espagnoles. Il s'avança ainsi jusqu'à Landrecies, qu'il assiégea. La résistance ne fut pas longue. La ville capitula : le cardinal courut à Maubeuge, qui ouvrit ses portes

De son côté le prince d'Orange commençait à entrer sérieusement dans le mouvement de la guerre, et le cardi-

¹ *Test. polit.* — Apologie du duc de Rohan.

nal-infant, gouverneur des Pays-Bas, pressé de toutes parts, annonça à l'empereur qu'il n'avait plus de forces égales à de tels périls. Sa lettre fut surprise par les espions de Richelieu, qui couvraient l'Europe. Richelieu crut le moment venu d'écraser l'Empire. Toutefois le gouverneur des Pays-Bas fit quelque diversion aux événements qui l'effrayaient, en jetant ses forces vers la Meuse et s'emparant de Ruremonde et de Venlo.

Une diversion d'une autre sorte venait à la fois captiver Richelieu. Car tels étaient ces temps, si laborieusement façonnés à l'unité de l'empire, que les sollicitudes de la politique se mêlaient à chaque moment de rivalités de cour, et les grandeurs de la guerre s'atténuaient par les vicissitudes de la faveur ou de l'envie. Cette fois ce fut la reine Anne d'Autriche qui fut le sujet des alarmes du ministre, et l'objet de ses colères. Anne, par des prédilections que sa position douteuse à la cour n'avait fait qu'enraciner davantage, avait gardé des habitudes de confiance avec les ministres d'Espagne. La duchesse de Chevreusé servait ses mystères, et le Val-de-Grâce était le lieu d'où partaient les indiscretions. Richelieu pénétra ces trames par l'activité de son espionnage, et aussitôt il parut tout en émoi, comme si l'Etat fût près de périr. Personnage singulier ! il lui fallait faire croire perpétuellement à des périls, comme pour mieux montrer que lui seul veillait à la défense et au salut. Une double enquête du chancelier et de l'archevêque de Paris alla fouiller le Val-de-Grâce, faire trembler les religieuses, complices de la reine, effrayer la reine elle-même comme une coupable vulgaire. On donna à cette affaire un grand éclat. Il y eut des disgrâces et des exils. La reine fut délaissée par le roi, et les courtisans n'osèrent pas la voir. Elle resta solitaire au milieu de la cour, et elle dut à la fin se faire suppliante et recourir au P. Caussin pour désarmer le roi. Richelieu, qui n'avait pu faire sortir rien de sérieux de tous ces mystères, voulait contraindre la reine à des aveux. Il lui tendit mille pièges ; la reine effrayée raconta ses fautes, et se laissa persuader que c'étaient des crimes : ainsi Richelieu donnait du prix à

la clémence ; au lieu de persécuteur, peu s'en fallait qu'il ne ressemblât à un ami. « Quelle bonté faut-il que vous ayez ! monsieur le cardinal ! » s'écria la reine à qui le pardon était montré après tant de scènes d'orage. Et en même temps elle lui tendit la main. Le cardinal, habile à tout simuler, l'humilité comme l'orgueil, s'inclina et s'éloigna par un redoublement de respect. Il jouissait de sa politique ; la reine était vaincue ; il la tenait enchaînée par ses aveux : dès lors il la réconcilia avec le roi. Mais il continua de faire trembler ceux qui avaient servi de médiateurs ou d'auxiliaires à ses confidences ¹. Telle fut la vive diversion d'intrigue jetée à la cour parmi les accidents de la guerre. Les événements étaient rapides ; mais ils ne suffisaient pas à la sécurité de Richelieu. Dans sa puissance extrême, le succès même pouvait lui être funeste ; pour rester maître, il avait besoin d'être nécessaire, et en quelque sorte de perpétuer les fautes d'autrui.

Le cardinal de la Valette soutenait dans les Flandres le premier honneur de ses armes. Le roi eut tout à coup le désir de s'aller mêler à ces batailles ; Richelieu s'en effraya, il lui fallait avoir le monarque sous la main ; et il joua ses manéges accoutumés pour lui ôter cette pensée. Mais il ne fit que l'aigrir sourdement. Louis XIII eût voulu faire en personne le siège de la Capelle, et il y eut de la tristesse en son âme lorsqu'il vit la Valette aller faire tomber cette place. Le siège fut éclatant. Don Marcos de Lima fut contraint de se rendre ; le cardinal-infant lui fit trancher la tête. En même temps le prince d'Orange s'emparait de Bréda. La France perdit à ce siège un grand négociateur, le baron de Charnacé ; vaillant à la guerre comme il était habile au conseil, il avait voulu servir dans l'armée des Hollandais : au moment où il faisait jeter un pont sur le fossé, il reçut à la tête un coup de mousquet et mourut à l'instant.

Le maréchal de Châtillon, qui commandait l'armée de

¹ *Mém.* de madame de Motteville. — *Mém.* de Richelieu. — *Lettres* du P. Caussin. — Le P. Griffet.

Champagne, s'était jeté dans le Luxembourg. Tout céda à ses armes ; ses succès furent couronnés par le siège et la prise de Damvilliers.

Le duc de Longueville de son côté avait emporté tous les châteaux de la Franche-Comté. Mais il rendit la guerre atroce en passant au fil de l'épée la plupart des garnisons.

Enfin le duc de Weimar poussait plus loin tous ces succès. Le duc Charles de Lorraine menaçait d'arrêter les victoires du duc de Longueville. Weimar courut le prévenir. Il battit sur la Saône trois de ses régiments, traversa la Franche-Comté, et marcha droit à Jean de Wert, qui s'avavançait vers le Rhin. Ses exploits étaient rapides ; en sept jours il jeta un pont sur le Rhin. Jean de Wert voulut interrompre ses travaux ; il le battit à plusieurs reprises. Par malheur une horrible maladie fit périr tous les chevaux ; il fut obligé de se replier sur Strasbourg, et Jean de Wert s'empara de son pont et des forts qu'il y avait construits. Néanmoins toute la gloire de la campagne restait aux armées de France.

L'intérieur du royaume eut quelques troubles. Des troupes de bandits se levèrent dans le Périgord, et envahirent la Guyenne. On leur donna le nom de *croquants* ; nous avons vu déjà d'autres séditeux ainsi désignés. Le duc de la Valette courut frapper à outrance les révoltés. Richelieu ne l'aimait point à cause de son caractère indocile ; il le loua cependant, mais avec quelque réticence, à cause du séjour des Espagnols sur les terres de France, entre Bayonne et Saint-Jean de Luz. Les d'Epéron, pensait le ministre, n'avaient point eu assez de hâte de repousser cette irruption ; on eût dit un soupçon secret de connivence ; et déjà même on parlait d'envoyer Condé commander en Guyenne. Mais les Espagnols disparurent ; la Valette se crut assez justifié ; le roi toutefois, inspiré par Richelieu, lui garda rancune. Par contraste, on portait aux nues le duc d'Halluyn, qui en ce moment même repoussait dans le Languedoc une invasion semblable par de brillants faits d'armes.

Le duc de Cardonne et le comte de Serbellon y avaient paru brusquement à la tête d'une armée de quinze mille

hommes. Aussitôt le Languedoc s'était levé en armes. Les seigneurs, la bourgeoisie, le peuple, tout s'émut à la fois : catholiques et protestants rivalisèrent d'ardeur. Le duc d'Halluyn courut aux Espagnols, qui déjà assiégeaient Leucate, et leur livra bataille sous les murs de la petite ville; des deux côtés l'acharnement fut égal; après six heures d'un combat atroce, les Espagnols furent dispersés; ils laissaient sur le champ de bataille deux mille morts, et toute l'artillerie du siège aux mains du vainqueur. La victoire fut complète : le roi envoya au duc d'Halluyn le bâton de maréchal. « Je n'accordai jamais grâce de meilleur cœur que je fais celle-ci, disait le roi dans sa lettre, pour perpétuer en votre personne le nom du maréchal de Schomberg, qui, m'ayant été fort agréable en celle du père, ne me le sera pas moins en celle du fils. » Ce fut encore la révélation d'une renommée qui d'avance se levait avec tant d'autres sur un autre règne.

En Allemagne, la guerre suivait les vicissitudes. Toutefois les Suédois, épuisés par le succès, étaient contraints d'éviter les grands conflits contre les forces écrasantes de l'Empire. Leurs généraux, en suppléant au nombre par le génie, se bornaient à traverser en tout sens l'Allemagne avec une rapidité qui ressemblait encore à la victoire.

En Italie, la mort du duc de Savoie laissait une minorité et une régence entourée de mille intrigues¹. La famille de Savoie était depuis longtemps divisée. Le prince Thomas, frère du duc qui venait de mourir, était allé se mêler aux batailles de l'Empire contre la France, et le cardinal Maurice, son autre frère, suivait de Rome dans le même intérêt le mouvement de la politique. Richelieu s'émut à l'aspect de ces éléments de cabale. Il craignit de voir les deux frères accourir disputer la régence à la duchesse Christine, sœur du roi Louis XIII, et il jeta au travers de ces rivalités des manéges actifs pour garder la prééminence de la France. Le palais de Turin se remplit de trames complexes. Un jésuite, le P. Monod, confesseur de la régente,

¹ *Mém. de Richelieu.*

fut suspect à Richelieu ; toute l'habileté diplomatique du temps eut pour objet de ruiner cet ennemi, et ce fut alors une sorte de témérité de voir un père jésuite braver seul la puissance du ministre. Il résista à ses caresses comme à ses menaces ; Richelieu voulut en le flattant l'attirer à Paris ; le jésuite fut pénétrant : la faveur l'effraya ; Richelieu fut impuissant dans sa colère comme dans ses ruses. Mais le P. Caussin n'était point étranger aux manéges du P. Monod : deux jésuites tinrent en arrêt cette forte tête qui maîtrisait l'Europe. Ce qui ajouta à ses alarmes, ce fut la continuité des visites du roi à M^{lle} de la Fayette, cette autre ennemie formidable. Richelieu multiplia ses expédients contre de tels périls, et c'est ici un singulier drame de cour jeté au travers des grands incidents de la politique. Richelieu fut sur le point d'être vaincu par le confesseur du roi, jésuite sans esprit, comme il l'avait pensé d'abord, mais qui avait tout l'esprit d'un ordre savant à captiver les hommes, et qui d'ailleurs pour s'insinuer dans la confiance du monarque n'avait qu'à suivre ses antipathies secrètes, en même temps qu'il lui révélait les malheurs du peuple, fruit d'une guerre sans issue. C'était ici le point d'attaque le plus délicat. Souvent les scrupules de Louis XIII s'étaient éveillés au sujet de cette politique, qui depuis si longtemps tenait la France armée contre les États catholiques ; Mademoiselle de la Fayette avait la première semé ces alarmes en son âme ; le P. Caussin n'eut qu'à les irriter sourdement. D'abord Richelieu n'avait point soupçonné le père jésuite d'entrer en de telles vues. Dans les longues entrevues qu'il lui laissait avec Louis XIII, il le croyait occupé à rechercher dans les Écritures un choix de sentences morales, où se complaisait le monarque. Mais le travail s'interrompait par des gémissements sur l'état de la France. Louis XIII ne pouvait accuser que son ministre des désolations qu'on étalait à ses regards ; de là des indices de défiance et des signes de défaveur, qui bientôt découvrirent à Richelieu l'abîme où le poussait le confesseur.

Alors commença entre ces deux singuliers rivaux de faveur une lutte étrange de tromperie. On voit, aux Mé-

moires de Richelieu, que ce fut pour le ministre comme une grande affaire d'État ¹. A la fin le jésuite fut vaincu. Richelieu reprit possession du roi, comme d'une proie que nul ne pouvait lui disputer sans crime. Le P. Caussin alla finir sa vie dans la retraite; dans sa dernière maladie, au milieu de ses souffrances, il disait qu'il était dans un *bain de délices* en comparaison des angoisses qu'il avait éprouvées à la cour.

Tel était le mélange des grandes et des petites choses. Au milieu de ces luttes de cour, l'histoire note un incident d'une conséquence plus fortunée : ce fut un rapprochement fortuit de Louis XIII et d'Anne d'Autriche; la grossesse tardive de la reine annonça tout un changement d'avenir.

Ce fut aussi parmi ces événements de nature diverse que Louis XIII consacra son royaume, sa couronne et lui-même à la sainte Vierge. Cet acte fut solennel. La France l'accueillit avec des transports; les fêtes se multiplièrent; le peuple, la noblesse, l'Église, tout s'émut de joie. On bénissait Dieu du rejeton donné au sang des rois; on pensait toucher un avenir de gloire : tous les maux de la guerre furent oubliés ².

1638. — L'année nouvelle s'ouvrit par des batailles. La Suède était abandonnée de la Saxe, du Brandebourg, du landgrave de Hesse, de plusieurs villes hanséatiques; la fortune semblait devoir échapper à ses armes. Mais la France restait fidèle au principe de la guerre. Et toutefois, en s'efforçant d'abaisser l'Empire, même par les armes protestantes, elle évitait de blesser la vieille foi des peuples. Les Ottomans lui offraient des secours; elle ne les voulut pas recevoir, pour ne pas leur ouvrir l'Europe chrétienne. Richelieu pensait se suffire encore. Il mit sept armées sur pied; trente mille hommes occupaient la Picardie; près de

¹ Le P. Griffet a de longs récits sur ces conflits entre Richelieu et les deux jésuites. — *Mém. de Richelieu*. — *Archives curieuses*, pièces diverses, 2^e série, tom. V.

² *Mém. de Richelieu*. Les motifs de la consécration du roi sont exposés en deux endroits de l'ouvrage. Ils sont intéressants à lire; tom. XXX, édit. Petitot, 2^e série.

quinze mille étaient aux frontières; des forces semblables étaient jetées en Champagne, en Bourgogne, en Allemagne, en Italie, dans la Valteline. C'était une masse de cent cinquante mille hommes en armes. En même temps de nombreuses flottes couvraient les mers, et Richelieu se complaisait au spectacle de cette puissance, qui dépassait tout ce qui s'était vu sous les autres rois¹. Du reste les succès de ces armées furent divers.

En Flandre, le maréchal de Châtillon avait débuté par des combats heureux. Il voulut assiéger Saint-Omer. Le prince Thomas sauva la place. Châtillon devint coupable aux yeux du ministre, pour s'être laissé battre. Le roi s'avança vers Amiens pour relever l'honneur de ses armes. Châtillon fut plus heureux au siège du Catelet; mais sa disgrâce était assurée : le Catelet fut pris, et Châtillon fut exilé.

Le duc de Weimar jetait son éclat accoutumé sur le Rhin. Il s'était emparé de Sckinghen, de Valshut et de Lauffembourg; il mit le siège devant Rhinfeld; là parut l'armée des Impériaux, commandée par Jean de Wert. Deux batailles furent livrées. Dans la première, le duc de Weimar fut vaincu. Il se sauva à Lauffembourg, mais comme un grand homme de guerre, méditant dans la fuite la vengeance de son affront. Comme Jean de Wert jouissait de sa victoire, Weimar reparut deux jours après. La seconde bataille fut terrible. Jean de Wert fut vaincu à son tour; toute son armée fut détruite ou dispersée; lui-même tomba prisonnier. Weimar resta maître de la campagne; Rhinfeld ouvrit ses portes; Fribourg en Brisgaw capitula, vainement protégé par Merci, dont le nom commençait à paraître dans les batailles. Mais Brisach résista; il fallut l'attaquer par un siège atroce : la ville enfin fut emportée. Dans cette rapide campagne s'était montré le duc de Rohan. Impatient de son oisiveté de Genève, il était allé combattre comme volontaire auprès du duc de Weimar. Il fut blessé au premier combat de Rhinfeld, et peu après il mourait de ses blessures à

¹ *Test. polit.*

Zurich, couronnant ainsi une renommée de grand capitaine, plus acquise au service des factions qu'au service de l'Etat.

En Italie, la campagne s'ouvrit fatalement par la mort du maréchal de Créqui, tué d'un boulet de canon sous le fort de Bremo. Le cardinal de la Valette alla commander à sa place. Les Espagnols prirent quelques villes. Mais tout l'intérêt semblait absorbé aux intrigues de Turin. Le jeune duc de Savoie mourut à sept ans; son frère âgé de cinq ans devenait duc; les partis s'animèrent : on contestait à la duchesse le titre de régente. Le cardinal de la Valette était ambassadeur en même temps que général : la guerre ne fut qu'une mêlée d'ambitions.

Aux frontières d'Espagne, les combats furent sinistres. Le prince de Condé avait été envoyé venger l'apparition des armes espagnoles sur les terres de France. D'abord il avait eu de brillants succès à Irun et au Passage; il courut faire le siège à Fontarabie. L'archevêque de Bordeaux battait en même temps une flotte espagnole dans la rade de Gattari. Tout semblait présager des victoires plus décisives : la fortune changea; l'amirante de Castille vint attaquer l'armée française; le duc de la Valette, suspect ou odieux au prince de Condé, avait été relégué dans un poste éloigné; il s'y tint immobile, tandis que Condé se faisait battre. Les débris de l'armée furent ramenés à Bayonne; et les généraux ne surent que se jeter mutuellement des accusations, funeste tempérament des désastres. A Condé avait manqué le génie, à la Valette la soumission : en de telles rencontres la seule apologie c'est la victoire. Richelieu frémissait de colère; entre les coupables son choix était fait. Il menaça de servir de procureur général contre la Valette; il le manda à la cour; on craignit de voir quelque procès terrible : la Valette s'enfuit en Angleterre.

Ce fut au bruit de ces nouvelles que la reine mit au monde Louis Dieudonné, dauphin de France. La joie publique écarta les sombres images. On crut pressentir toute une destinée de gloire.

En même temps aussi mourait le P. Joseph, ce génie accouplé en quelque sorte à celui de Richelieu, pour le compléter; on l'avait vu initié aux secrets de l'Etat plutôt qu'aux cabales de la politique, conseiller plutôt que confident, maître du ministre plus que son ami, ambitieux sans le paraître, puissant sans porter d'ombrage, plus désireux d'action que d'honneur, et toutefois redouté comme s'il eût tenu l'empire. C'est dans l'histoire une figure des plus singulières et des plus pittoresques, si ce n'est que les romanciers l'ont altérée pour en faire une figure d'espion ou de domestique. La biographie ne saurait mieux faire que de lui rendre sa physionomie réelle; elle est toute dans quelques mots de Richelieu. La mort de son ami l'avait tristement ému. Lui qui versait peu de larmes pleura sur le P. Joseph; et il s'écria : « Je perds ma consolation et mon unique secours, mon confident et mon appui¹. »

Richelieu ne se rejeta pas moins avec son ardeur accoutumée dans les manéges de la politique. Il avait fait avec les Suédois un nouveau traité d'alliance signé à Hambourg². La guerre contre la maison d'Autriche restait sa pensée vivace; toutefois dans ces renouvellements de traités il était soigneux de mettre en sûreté la liberté des catholiques; car il fallait calmer le murmure qui était grand dans l'Eglise, à cause de ces étonnantes coalitions avec les protestants de l'Europe.

Puis apparurent des intrigues nouvelles de Marie de Médicis, mais cette fois tristement tempérées par les douleurs et les affronts qui désolaient son exil. Son séjour à Bruxelles lui avait été rendu odieux par l'outrageante fierté des Espagnols. Le peuple la montrait avec courroux, comme la cause de la guerre. Ses amis commençaient à se défier de sa fortune; tout la délaissait: elle s'en alla tenter de raviver sa destinée auprès de son gendre le roi d'Angleterre, Charles I^{er}, et de sa fille, la célèbre reine Henriette de France, réservée elle-même à de si étranges retours.

¹ Le P. Griffet. — Voyez les *Mém.* de Montglat.

² 6 mars. *Recueil* de Dupin.

Richelieu la suivit de son intrigue savante dans cette retraite. C'était le temps où les puritains grondaient contre le trône. Richelieu ne craignit pas de témoigner de la faveur à cette faction formidable, afin de tenir par là le roi Charles dans l'anxiété, et de l'assouplir à ses vues. Il ne faisait que le pousser aux abîmes ; et ici la politique du ministre commença de devenir sinistre à force de vouloir être absolue. Au terme de ces habiletés, l'histoire s'épouvante en découvrant l'échafaud d'un roi.

1639. — La reine Marie de Médicis se débattit vainement sous la diplomatie de Richelieu, qui l'enveloppait de ses liens et de ses ruses. Pour elle la touchante Henriette se fit suppliante : elle demandait au roi son frère que la France pût se rouvrir à leur mère proscrite. Richelieu dicta à Louis XIII une réponse inexorable. Et toutefois le conseil délibéra avec tous les semblants de liberté. Mais l'avis des ministres était connu ; c'était l'avis de Richelieu, qui permettait seulement que chacun d'eux eût l'air de l'apporter comme une opinion délibérée. L'exil de Marie de Médicis resta consommé.

En même temps on permettait à madame de Chevreuse de revenir en France. Richelieu fut soupçonné de céder à un secret penchant pour la brillante duchesse. Elle n'osa s'y fier. On vit d'étranges supplications aller la trouver dans son exil, et une longue négociation s'ouvrit pour la contraindre à agréer la faveur du roi. Elle préféra l'exil par sécurité.

Richelieu semblait se complaire à ces impressions de terreur. Il s'était promis d'atteindre de ses vengeances le duc de la Valette, fugitif en Angleterre. Il lui fit faire son procès, mais par des formes inusitées, comme pour rendre la justice plus imposante. Un tribunal fut composé de ducs et pairs, de conseillers d'Etat, de tous les présidents et du doyen du parlement, et ce fut le roi qui le présida. Les magistrats s'émurent à cette nouveauté, et l'on vit quelques beaux exemples de dignité sénatoriale. La plupart des présidents s'étonnaient que le roi opinât de sa personne en un procès criminel de majesté. « Sire, dit de Bellière, l'un

d'entre eux, votre majesté pourrait-elle soutenir ici la vue d'un gentilhomme sur la sellette, et qui ne sortirait de votre présence que pour aller mourir sur un échafaud? Cela est incompatible avec la majesté royale. Le prince porte partout les grâces avec soi; s'il entre dans une église interdite, la censure est aussitôt levée selon les règles du droit. Tous ceux qui paraissent devant lui doivent se retirer contents et joyeux. — Opinez sur le fond, lui dit le roi. — Sire, je ne puis être d'un autre avis, répondit l'admirable président. » Le chancelier osa lui faire des instances. « Monsieur, lui dit de Bellièvre, si vous prétendez me donner ici des instructions, vous y perdrez votre temps, je persiste dans mon sentiment. »

C'était une sainte protestation. Quelques-uns l'imitèrent. Mais à la fin toutes les résistances furent brisées. Il se trouva de funestes conseillers pour applaudir au monarque et lui montrer comme un exemple les sophis de Perse et les sultans de Turquie. Richelieu n'avait pas à paraître, dès qu'il était servi de la sorte. Tandis que les juges délibéraient dans le cabinet du roi, il affecta de se tenir à l'écart; il était parent de la Valette; il voulait avoir les mains pures d'un arrêt de mort. On eût dit un scrupule timide, une convenance délicate.

La Valette fut condamné; il était coupable sans doute, dès qu'il n'avait pas tiré l'épée pour sauver l'armée de France à Fontarabie. Mais il fut trop aisé de lui trouver d'autres crimes, et le pire scandale, ce fut de voir le roi se charger d'exposer des griefs politiques, là où la justice cherchait une trahison militaire. La Valette fut exécuté en effigie avec appareil; mais la solennité du supplice n'en ôta pas l'odieux: l'intérêt s'attacha au criminel, et l'on ne crut point à une justice qui se faisait par la violation de toutes les lois.

On échappa à ces émotions par les mouvements de la guerre. Trois armées entraient en campagne vers les Pays-Bas. Le duc de Weimar devait poursuivre ses conquêtes sur le Rhin. Le cardinal de la Valette allait commander en Italie, Condé devait pénétrer dans le Roussillon. L'archevêque

de Bordeaux et le comte d'Harcourt commandaient les flottes, l'un dans l'Océan, l'autre dans la Méditerranée.

La guerre s'ouvrit par un désastre. Piccolomini, l'un des généraux de l'Empire, marchait avec des forces imposantes pour se joindre au cardinal-infant dans la Flandre. Le marquis de Fenquières fut chargé de l'arrêter : à force d'ardeur, il se fit battre sous les murs de Thionville. Mais Piccolomini pensa que tout allait tomber devant son épée ; il courut à Mouzon pour s'en emparer. La ville résista vaillamment à des assauts ; et peu après parut le maréchal de Châtillon qui le força de s'éloigner. Piccolomini perdit deux mille hommes à cette entreprise.

En ce moment le roi résolut de s'approcher du théâtre de la guerre. Hesdin, qu'on appelait Hesdin-le-Fort, était assiégé par la Meilleraye. Le roi parut au camp, et sa présence exalta les troupes. C'était le temps où Richelieu, inquiet des caprices d'amitié qui remplissaient la vie intérieure de Louis XIII, essayait de faire monter à la faveur le jeune Cinq-Mars, fils du brillant maréchal d'Efflat. Ce fut un épisode de roman avec des perspectives sinistres. Louis XIII n'avait plus songé à mademoiselle de la Fayette, qui avait fini par faire sa profession. Une autre demoiselle de la reine, madame d'Hautefort, l'avait captivé, mais toujours avec ce mélange de tendresse vive et de chasteté¹. Les mémoires à cet égard sont pleins de curieux récits. Toutefois madame d'Hautefort, caractère libre et fier, devint suspecte à Richelieu ; il voulut l'attirer à soi par des faveurs de politique ; elle n'en fut que plus hautaine. Elle comptait sur le cœur du roi, qui lui avait promis de la défendre contre toutes les attaques. Mais le roi n'était pas sûr de lui-même, et déjà Richelieu lui glissait dans le cœur un jeune homme aimable, spirituel, plein de pensées d'avenir. Cette révolution s'acheva dans cette campagne d'Hesdin. Cinq-Mars avait appris de Richelieu le secret de captiver le monarque ; l'infortuné ne soupçonnait pas tout le péril de cette domination.

¹ *Mém.* de madame de Motteville.

Hesdin fut obligé de se rendre après un siège éclatant. La Meilleraye s'était couvert de gloire ; Louis XIII voulut le faire maréchal de France sur la brèche. Le nouveau maréchal courut à d'autres exploits ; la Picardie fut partout assurée contre les attaques : le roi s'achemina vers la Champagne.

Le maréchal de Châtillon assiégeait la ville d'Yvoi ; le roi arriva pour recevoir sa capitulation : il s'avança jusqu'à Mézières. Là lui vint une nouvelle funeste ; le duc de Weimar venait de mourir au milieu de brillants faits d'armes. Sa maladie fut étrange, inconnue ; et, comme il avait avec Richelieu quelques dissidences au sujet de la ville de Brisach, qu'il prétendait garder pour son compte, il y eut des murmures de poison. Nul indice n'a justifié dans l'histoire de si atroces rumeurs.

Cette mort laissait des embarras. Le duc de Weimar avait cru pouvoir léguer le commandement de son armée, ainsi que ses conquêtes de l'Alsace, à celui de ses frères qui serait le plus prompt à s'en emparer. C'était là un singulier droit d'héritage. L'électeur palatin, fils du roi de Bohême, dépouillé de ses Etats par l'empereur, crut pouvoir le disputer, sous le patronage du prince d'Orange et du roi d'Angleterre. On semblait s'arracher une armée de France, comme si elle n'eût pas eu de maître ; et ici se révèle encore un reste d'anarchie qui vient justifier la longue, savante et inflexible lutte de Richelieu pour l'unité. Le ministre fut contraint d'envoyer négocier au milieu même de l'armée du duc de Weimar, et ce ne fut qu'en vertu d'un traité que le duc de Longueville en alla prendre le commandement. Quant à l'électeur palatin, on l'enleva prisonnier lorsqu'il parut sur les terres de France, déguisé en laquais : il fut enfermé à Vincennes.

En Allemagne, le général suédois Bannier continuait de frapper l'empire de ses coups d'épée ; mais il aspirait à la paix ; Richelieu le contraignait à la guerre. L'étonnant ministre avait besoin de batailles pour épuiser l'Europe et créer sa monarchie.

En Italie, ses plans étaient moins heureux. Le prince

Thomas avait semé l'anarchie sur la Savoie; il parut appuyé de forces impériales et espagnoles. Les villes s'ouvrirent; la duchesse régente appelait à son aide le roi de France; bientôt elle se vit menacée dans Turin, et Richelieu sembla sourire à ses périls: il ne lui avait point pardonné d'avoir gardé son P. Monod, ou de ne l'avoir disgracié plus tard que par artifice. Il eût voulu qu'elle lui livrât le criminel qui avait résisté à sa politique; et pour ce grief il semblait se complaire à l'anarchie de Savoie. Toutefois il envoya traiter avec la duchesse; il promettait l'appui de la France, si elle lui remettait ses enfants et ses places. La duchesse se récria; mais elle resta sans secours: le prince Thomas entra dans Turin; la duchesse se sauva à Veillane, puis à Chambéry.

Le cardinal de la Valette mourut de maladie sur ces entrefaites. Toute l'Italie semblait échapper. Richelieu vit alors ses rancunes trop satisfaites; et le roi s'achemina vers Grenoble pour arrêter les désastres. Là parut la duchesse de Savoie comme suppliante, mais inflexible encore. Le roi son frère et l' inexorable ministre continuaient de demander la possession de ses Etats et de son fils. Elle eut l'intrépide courage de résister, préférant la ruine entière à la honte. « En cette extrémité, dit Richelieu dans son Testament, vous délibérâtes si vous deviez abandonner une personne si abandonnée d'elle-même: il vous était avantageux d'en user ainsi, pour se justifier des mauvais événements dont il était impossible de se garantir: mais cette résolution était si préjudiciable à cette misérable femme, qui ne pouvait être délaissée de votre main sans l'être de tout le monde, que votre majesté aima mieux laisser la réputation de sa puissance en compromis, qu'avancer d'un moment la perte d'une personne que la nature avait rendue sa sœur, bien qu'elle fût indigne de son sang. »

Etranges paroles, où se découvre le génie dominateur et colère de Richelieu. Il frémissait de fléchir devant une femme, et de voir ses rancunes vaincues par la politique. Il se consola en remettant à la duchesse des mémoires remplis de conseils de morale austère, comme s'il eût voulu

montrer l'effort qu'il lui fallait faire pour la secourir malgré les écarts de sa vie ¹.

Au reste, le comte d'Harcourt alla réparer les malheurs de la Savoie. Turenne marchait à ses côtés, jeune renommée tous les jours grandissante et toute pleine d'avenir. Plessis Praslin et Lamothe Houdancourt eurent aussi leur part de gloire. Avec des forces moindres de moitié, d'Harcourt battit les Espagnols, dont l'armée était de vingt mille hommes. Le marquis de Leganez qui les commandait resta confondu de sa défaite. « Si j'étais roi de France, mandait-il par un trompette en demandant au vainqueur un échange de prisonniers, je ferais couper la tête au comte d'Harcourt pour avoir osé se battre. — Si j'étais roi d'Espagne, répondit d'Harcourt, je ferais couper la tête au marquis de Leganez pour avoir été battu. »

La guerre avait ailleurs ses alternatives. Dans le Roussillon, Condé n'éprouva guère que des revers; mais l'archevêque de Bordeaux eut des succès sur les côtes de Biscaye. Il entra dans la rade de Laredo, et de là il fit des excursions brillantes; il rentra dans ses vaisseaux, chargé de butin. Peu après, la flotte de Hollande battait dans la Manche la flotte espagnole; soixante voiles périrent dans cette bataille ². Le commandant espagnol se sauva à Dunkerque avec sept navires, seul débris d'un armement formidable qui avait menacé de jeter sur les Flandres une armée de dix mille hommes.

Le roi était revenu à Paris : alors se consumma la faveur de Cinq-Mars. Madame d'Hautefort avait espéré retrouver l'affection de Louis XIII; elle fut foudroyée en ne recevant qu'un accueil morne et glacé. L'exil suivit de près; dès que le roi ne l'aimait plus, il fallait la punir; on l'envoya à quarante lieues. Cinq-Mars resta maître du cœur et des pensées de Louis XIII; et, comme il ne voulait point se laisser confondre avec des favoris vulgaires, il aspira à des honneurs

¹ *Test. polit.* de Richelieu.

² 21 octobre, d'après la *Gazette de France*; 25 octobre, d'après les *Mém.* du prince d'Orange. — Le P. Griffet.

Justifiés par sa naissance. Déjà il était maître de la garde-robe. On lui offrit la charge de premier écuyer. C'était trop peu, pensait-il. Barradas et Saint-Simon avaient dû se croire trop honorés de prendre cette charge, « petits pages, qui quittaient les couleurs. » Il n'en était pas ainsi du fils du maréchal d'Efflat.

Il fallut lui donner la charge de grand écuyer, qu'avait le vieux duc de Bellegarde. Alors Richelieu commença de s'étonner. Il craignit d'avoir été au delà de sa propre pensée, et de s'être donné un rival en cherchant un auxiliaire. Tel était cet homme. Il se prenait en ses pièges, précisément parce qu'il ne doutait pas de ses expédients pour y échapper. Dès ce moment il épia la faveur qu'il avait faite; un germe de haine sombre se cacha dans ces deux âmes jalouses. Le roi, par l'inertie de ses antipathies comme de ses goûts, agaça leurs rivalités. Ainsi se préparait une lutte qui devait se terminer par des dénouements de tragédie.

Les affaires politiques se compliquaient en ce moment de difficultés à la cour de Rome ¹. Le pape Urbain VIII maudissait la politique de Richelieu. Il avait refusé le chapeau de cardinal demandé pour Mazarin par la couronne de France. A la mort du cardinal de la Valette, ce prêtre soldat qui avait si brillamment tenu l'épée pour les coalitions protestantes, le pape refusa de dire la messe en personne pour lui, et défendit un service à la Minerve. Le maréchal d'Estrées avait à Rome des différends avec l'ambassadeur d'Espagne; les immunités de l'église française des minimes avaient été violées. Plus tard un écuyer de l'ambassade avait été assassiné et le soupçon du crime montait au cardinal Barberin, neveu du pape. L'irritation devint extrême entre les deux cours; le nonce du pape reçut défense de se présenter devant le roi; il y eut de longues et vives conférences de ministres. Le grief principal du nonce, au nom du pape, c'était le mauvais vouloir de la cour de France par rapport à la paix de l'Europe. Un légat du pape était à Cologne depuis trois ans avec des plénipotentiaires d'Espagne, et vaine

¹ Le P. Griffet. — *Mém. de Talon.*

ment on attendait ceux de Hollande et de France : la France voulait la perpétuité de la guerre ! A ce grief général le nonce ajoutait des griefs particuliers par rapport au pape et à sa propre dignité de nonce. Il refusait de recevoir la défense qui devait lui être signifiée de paraître à la cour. Le ministre Chavigni voulut la lui lire ; le nonce se récria, et l'empêcha de continuer. L'introducteur des ambassadeurs, avec un huissier, apporta la défense en forme de cédule. Le nonce ferma sa porte, et ses domestiques se cachèrent. On fut obligé de recourir à une lettre de cachet adressée au parlement et de faire défense à tous les membres du clergé de communiquer avec le nonce. C'était une rupture éclatante. Mais il y avait dans la nation peu de faveur pour ces violences ; on y voyait un présage de malheurs nouveaux, et déjà les peuples portaient avec impatience les maux de la guerre ¹. Après ces bruyantes querelles, Richelieu laissa tomber sa pensée vers les négociations pacifiques. Il appela Mazarin de Rome pour l'envoyer aux conférences de Cologne.

Mais la guerre continuait, et avec elle s'épuisait la fortune de la France. Richelieu, opiniâtrément attaché à ses desseins, demandait ou imposait à la nation des sacrifices sans terme. « Les préparatifs de l'année 1640, dit-il, étonneront sans doute la postérité, puisque, lorsque je me les remets devant les yeux, ils font le même effet en moi, bien que, sous votre autorité, j'en aie été le principal auteur ². » Après quoi, il les expose à plaisir. Un de ses expédients fut de créer quatre cents charges de procureurs au parlement de Paris. Il rechercha tout ce qui pouvait produire quelques ressources nouvelles, en montant à des arriérés, et principalement au droit d'amortissement des biens qui auraient été acquis par les bénéficiers et gens de mainmorte depuis 1520. Les financiers promettaient que quatre-vingts millions sortiraient de ce droit ; somme énorme à cette époque. Mais le clergé murmura, et la rumeur gagna le peuple.

¹ Voyez diverses pièces au *Recueil* de Dupin, sur les démêlés avec le pape, tom. III.
Test. polit.

Dans la Normandie, les paysans, exténués de misère, firent des séditions régulières ; ils s'organisèrent sous le nom de *nu-pieds*, désignation expressive, et qui semblait être un appel à tous ceux qui étaient opprimés par la souffrance ¹. Le peuple de Rouen grossit la révolte. Le parlement lui-même la favorisa, par faiblesse ou par connivence. Caen, Avranches, Coutances suivirent de si funestes exemples ; toute la province était dans un affreux désordre. Richelieu craignit des périls extrêmes ; il recourut à ses remèdes accoutumés. Le chancelier fut envoyé à Rouen avec des pouvoirs formidables ; le colonel Gassion devait lui prêter main-forte ; une petite armée marchait sous ses ordres. Partout les rebelles furent atteints par le glaive ; des conseils de guerre achevaient la justice : nul coupable ou nul complice n'échappa à la répression. Les murs des villes rebelles furent rasés ; les maisons des séditeux furent détruites. La punition se termina par un coup de violence inusitée : le parlement de Normandie fut en masse dépossédé de ses charges ; tous les magistrats furent interdits, et un tribunal formé de conseillers de Paris vint siéger en ce palais désert. Toute la province était muette d'effroi. Après quoi Richelieu écrivit au chancelier qu'il était content de sa ferme conduite, et il l'encourageait à parcourir la province, pour y semer une égale terreur. « En exécution de quoi, disait-il, je vous conjure de vous souvenir toujours qu'on ne saurait faire un trop grand exemple en cette occasion. » Par là, ajoutait-il, « il n'y aura rien à craindre en cette province, ni aux autres, qui se tiendront assurément dans leur devoir, par l'appréhension d'un pareil châtement ² ».

1640. — Tels étaient les expédients de Richelieu. Par contraste il faisait en même temps à Paris quelques actes de clémence. Des prisonniers illustres de la Bastille furent délivrés, entre autres le comte de Fargis et Coudrai-Montpensier, tous les deux dévoués à Gaston : le prince capricieux n'était plus à craindre, on lui rendait ses amis.

¹ Mémoire touchant la révolte de Rouen, *Archives curieuses*, 2^e série, tom. IV.

² Le P. Griffet.

La liberté du prince palatin Casimir fut autrement disputée. A la nouvelle de cette captivité, l'Europe s'était émue. Mais chose singulière ! les cours, au lieu de plaintes, firent des prières ; on semblait reconnaître à Richelieu le droit de s'emparer d'un prince étranger comme d'un sujet du roi. La jeune reine Christine de Suède chargea son ambassadeur Grotius de solliciter sa liberté comme une faveur, et le célèbre philosophe parut aux pieds de Louis XIII avec des harangues suppliantes. Ladislas, roi de Pologne, frère de Casimir, envoya un ambassadeur avec des prières semblables. Le roi d'Angleterre seul élevait la voix ; mais la fierté n'imposait point à Richelieu ; elle l'irritait au contraire. On négocia pourtant de la liberté de Casimir ; mais on lui fit signer des désaveux de sa conduite et des engagements d'avenir ; après quoi on lui fit des fêtes, dissimulation ordinaire des humiliations.

L'année s'ouvrait par des éclats de guerre. En Italie, d'Harcourt se couvrit de gloire. D'abord il força les Impériaux d'abandonner le siège de Casal ; puis il osa faire celui de Turin. Le prince Thomas était dans la ville, avec une garnison de six mille hommes ; toute la bourgeoisie le secondait en armes. D'autre part le marquis de Léganez, jaloux de venger l'affront de Casal, se tenait avec une forte armée espagnole, prêt à accabler d'Harcourt lui-même dans ses lignes. L'entreprise d'un siège en de telles circonstances parut téméraire, et Léganez plus d'une fois se crut maître de l'armée française. Les dames n'ont qu'à louer les fenêtres ! faisait-il dire au prince Thomas ; elles verront passer le *Cadet la Perle*¹. D'Harcourt, par son ardente valeur, trahit ces railleuses espérances. Richelieu l'aiguillonnait à poursuivre le siège au milieu de ce double péril d'une garnison acharnée et d'une armée formidable. Turenne, Plessis-Praslin, Lamothe-Houdancourt le secondaient admirablement. Turenne fut blessé dans une rencontre ; il fut contraint de quitter quelque temps les com-

¹ D'Harcourt était cadet d'Elbeuf, et il portait une grosse perle en pendant d'oreille. Le P. Griffet.

bats ; bientôt il reparut avec un renfort de six mille hommes. La ville enfin, épuisée par la faim, accablée par les armes, fut obligée de capituler. Richelieu eût voulu tenir le prince Thomas prisonnier ; d'Harcourt crut faire assez en faisant admettre le droit du roi de France d'occuper la ville pour y rétablir la souveraineté du duc de Savoie. Il y entra lui-même en triomphateur ; l'Europe poussa des cris d'étonnement à cette nouvelle ; Jean de Wert s'écria, plein d'enthousiasme : « J'aimerais mieux être général d'Harcourt qu'empereur. » Tel fut l'éclat de la campagne d'Italie.

En Flandre, les armes ne furent pas d'abord heureuses. La Meilleraye essaya vainement d'enlever Mariembourg et Charlemont. Il avait besoin de réparer l'honneur de ses armes ; le roi lui en donna l'occasion en décidant à Soissons, dans un conseil, le siège d'Arras. L'entreprise était hardie ; l'effort de trois armées y fut concentré. Les maréchaux de Chaune et de Châtillon s'allèrent joindre à la Meilleraye ; le jeune d'Enghien parut à ses côtés, astre de plus qui se levait sur un siècle éclatant de renommées. Le nom de Fabert commençait aussi à se montrer ; Cinq-Mars, impatient de sa faveur, courut briguer les périls : le roi se tint à Amiens pour présider au mouvement des troupes. Richelieu recevait à chaque moment des messages ; il était le génie de la guerre comme de la paix. L'armée espagnole s'approcha pour s'opposer à un siège dont l'importance semblait décisive. Le cardinal-infant avait appelé à lui les généraux divers avec toutes leurs forces ; Lamboy, Bek, D. Philippe de Sylva, Charles de Lorraine étaient accourus. Le siège allait se faire en présence de ces secours formidables. L'émulation fut prodigieuse, quelque chose d'inconnu remuait les âmes ; une fortune nouvelle semblait naître à la France : rien n'arrêta le succès de nos armes. Après des combats brillants, acharnés, Arras capitula. On lui laissa ses privilèges catholiques ; mais on lui donna pour gouverneur Saint-Preuil, qui y commanda avec des violences qui empêchèrent la soumission des villes voisines, et finirent par lui être fatales à lui-même.

Les alliés de la France n'avaient point ailleurs les mêmes

succès. Le prince d'Orange fit de vaines entreprises autour de Nassau, et le grand général Bannier sembla se défier désormais de son génie. L'empire s'était relevé, et le comte Piccolomini tenait fortement l'épée pour sa défense.

Mais des événements d'une autre sorte venaient seconder la politique de France. La Catalogne, province remuante, fière de ses droits ou ambitieuse de privilèges, se constitua brusquement dans un état de révolte, pour échapper à la tyrannie du ministre Olivarez, et elle montra la république dans Barcelone, avec toutes ses formes de délibération politique, et aussi de réaction barbare. Olivarez envoya sur ces contrées les atrocités de la guerre pour toute justice. La Catalogne fut traversée par des vengeances et par des représailles sanglantes. Et Richelieu, ayant vu d'Amiens cette vaste anarchie, se hâta d'y prendre part en secourant la république catalane. Des traités furent faits avec Barcelone; des troupes partirent du Languedoc pour soutenir les révoltes : Olivarez n'en fut que plus acharné dans ses répressions. Les villes furent dévastées, les populations décimées; la Catalogne fut menacée de n'être qu'une grande ruine. Cela même plaisait à Richelieu de voir les ennemis de la France s'exterminer de leurs propres mains.

En Portugal éclatait à la fois une révolution non moins fatale à l'Espagne.

En 1581 nous avons vu Philippe II s'emparer du Portugal en vertu du droit de l'impératrice Isabelle, sœur du cardinal-roi D. Henri, et fille du roi Emmanuel. Mais d'Emmanuel il était resté une ligne d'héritiers, par un de ses fils Edouard, lequel avait eu deux filles, dont l'aînée, Marie, avait épousé Farnèse, prince de Parme, et l'autre, Catherine, avait épousé le duc de Bragance. Sur la tête de Catherine reposait manifestement le droit d'hérédité, Farnèse étant exclu comme étranger, au terme des lois portugaises. Mais Philippe II avait méconnu ce droit, et depuis lors la maison de Bragance, vaincue par la force, s'était endormie dans les mœurs d'une condition privée. Elle y mourait tristement, lorsque les seigneurs, fatigués de la domination espagnole, et excités aussi, soit par l'exemple

des radentes luttes de la France, soit par les consesil directs de Richelieu, tramèrent une conspiration pour saisir le sceptre et le remettre aux mains du prince Jean de Bragance, petit-fils du roi Emmanuel. Marguerite de Savoie, duchesse douairière de Mantoue, était vice-reine pour l'Espagne ; son ministre était un Portugais nommé Michel Vasconcellos, odieux pour ses tyrannies. C'est contre lui que se dirigèrent les trames, et elles éclatèrent par d'atroces vengeances. Le malheureux s'était caché dans une armoire ; on le découvrit, et on prit plaisir à l'égorger. Jean IV fut proclamé parmi des meurtres. Ce fut une soudaine révolution ; Richelieu en avait été l'inspirateur, il la consacra par un traité¹. Ainsi s'ébranlait sous ses coups la monarchie universelle de l'Espagne, la révolte suppléant aux batailles, et les conjurations de palais à l'anarchie populaire².

Les affaires restaient complexes en Savoie. Toutefois la duchesse était retournée à Turin : Mazarin l'y suivit pour faire prévaloir sur ses intrigues la politique de Richelieu. Il eut des traités avec le prince Thomas et avec le cardinal son frère. Mais la tromperie était sous ces dehors. Et aussi la principale sollicitude de Richelieu était de dominer la duchesse régente, et de lui enlever des favoris qui la maîtrisaient. Le droit des gens le touchait peu, et cette fois il allait couvrir la violence d'un prétexte de dignité et de bon exemple. La faveur du comte Philippe d'Aglié donnait lieu à des rumeurs ; Richelieu le fit arrêter à Turin, et amener à Vincennes. La duchesse fit des plaintes ; elles furent vaines comme ses larmes. « Il n'était pas en la puissance des hommes, dit Richelieu, de sauver les États du duc, sans perdre ce misérable. » Et puis il ajoute : « Il y a certaines occasions où l'on ne peut ne mépriser pas les larmes des femmes, sans se rendre auteur de leur perte. » Par là Richelieu se croyait assez excusé³.

¹ Texte au *Recueil* de Dupin, tom. III.

² Je suis l'opinion du P. Griffet, qui la motive très-bien contre l'abbé de Vertot.

³ *Test. polit.*

L'année s'acheva sans éclat. Le marquis de Brézé avait livré un heureux combat à la flotte d'Espagne, dans la baie de Cadix ; cette gloire fut inaperçue. Puis vinrent quelques morts célèbres, celle du surintendant Bullion, grand homme de finances, que Richelieu avait longtemps soutenu de sa puissance ¹, mais à qui il ne pardonna pas à la fin d'avoir été indiqué par Louis XIII comme pouvant être au besoin premier ministre ² ; celle de Nicolas le Jay, premier président du parlement, dont nous avons vu la fortune grandir par la souplesse : Matthieu Molé lui succéda. Après quoi vinrent quelques difficultés parlementaires, par suite d'un édit déjà ancien qui créait seize charges de maîtres des requêtes, et qui depuis un an n'était pas enregistré.

1641. — L'année nouvelle s'ouvrit par cet orage. Richelieu frémissait à ces sortes de résistances ; la majesté royale fut déployée dans un lit de justice. Plusieurs conseillers y furent dépouillés de leurs charges. Tout le parlement tremblait ; l'éloquent avocat général Talon jetait aux pieds du roi des paroles humbles et des prières touchantes ; peu s'en fallut que la supplication même ne fût un crime. L'édit fut enregistré sous ces impressions de terreur.

La puissance du ministre était sans terme ; elle sembla se couronner par le mariage de sa nièce, fille du maréchal de Brézé, avec le duc d'Enghien, fils du prince de Condé : le sang des rois allait en quelque sorte sceller sa fortune.

Un homme seul portait ombrage à cette prodigieuse prospérité : c'était Cinq-Mars. Richelieu l'épiait dans les caprices de sa faveur, et, tout en affectant de le traiter comme un enfant grandi sous sa main, il trahissait, par la minutie de sa surveillance et quelquefois de ses conseils, l'angoisse qui était en son âme. Cinq-Mars toutefois n'avait pas encore justifié de si profondes alarmes. Jeune étourdi, ami des plaisirs, impatient des habitudes tristes et monotones de Louis XIII, impatient même de ses caresses, se pliant avec murmure à ses goûts, le suivant avec ennui à ses petites

¹ Richelieu l'exalte dans son *Test. polit.*

² *Mém. de Montglat.*

chasses de Saint-Germain, lui échappant pour courir aux réunions de Paris, aux nuits du Marais, aux fêtes de Marion de Lorme, la célèbre courtisane, recevant ensuite ses plaintes avec la mauvaise humeur d'un grand seigneur qui n'a que faire d'être favori ; Cinq-Mars, par cette bizarrerie de courtisan, inquiétait Richelieu, qui ne savait comment saisir cette nature active et dédaigneuse, arrogante et volage, ambitieuse et futile à la fois, et qui s'étonnait de l'empire qu'elle exerçait sur le monarque. Dès que Richelieu eut peur du favori, le favori commença de courir des risques ; entre ces deux rivaux le plus exposé devait être celui qui avait le plus de sécurité¹.

Tout en suivant avec anxiété la vie aventureuse de Cinq-Mars, Richelieu avait l'œil sur le reste des seigneurs vaincus. On parla d'une conspiration tramée par le duc de Vendôme. Un ermite fut pendu sur de vagues indices, avec un complice vulgaire ; le duc de Vendôme s'échappa de France comme s'il eût été criminel. Une commission le jugea, et le roi voulut encore la présider ; Richelieu intervint par des supplications au moment de la délibération de l'arrêt. Le roi ne fit que suspendre la justice ; les rôles étaient changés : le ministre se donnait les semblants de la clémence, le roi prenait l'odieux de la sévérité.

Pendant ce temps la Catalogne se donnait à la France, le nouveau roi de Portugal s'engageait à elle par un traité, et les difficultés de Rome se terminaient par des transactions. Un traité fut fait aussi avec le duc Charles de Lorraine ; on crut avoir enchaîné ce prince mobile ; bientôt il revola à ses caprices².

L'assemblée du clergé tenue à Mantes fut pleine d'orages. Le roi lui demandait un subside de six millions six cent mille livres, pour les frais de la guerre. Les députés, bien que Richelieu parût les avoir fait choisir à son gré, s'émurent à cette requête. Cette guerre, depuis si long-

¹ Le P. Griffet.

² Voyez le traité et la formule du serment imposé au duc. *Recueil de pièces*, de Dupin, tom. III.

temps acharnée, n'était point populaire; par son principe politique elle froissait l'Eglise, par ses conséquences elle épuisait les peuples. Les deux présidents de l'assemblée, l'archevêque de Sens et l'archevêque de Toulouse, donnèrent le signal de la résistance aux désirs du roi. Richelieu s'émut, il pria, il pleura même ¹; les prélats restèrent inflexibles. Alors vint la colère; les deux archevêques furent chassés de l'assemblée par ordre du roi, avec quelques prélats qui votaient comme eux. Le clergé devint plus souple; toutefois ces expédients extrêmes ne faisaient que trahir le malaise public, et aigrir les âmes : la guerre continua parmi ces secrètes irritations.

Le maréchal de la Meilleraye eut des succès divers dans les Flandres. Il était admirable aux sièges des places; il l'était moins aux batailles. Il prit la ville d'Aire, et éprouva ensuite de petits échecs. Il se vengea par la prise de Bapaume. Mais quelque mois après les Espagnols reprenaient Aire par un blocus.

La capitulation de Bapaume fut l'occasion d'un incident qui fut fatal à Saint-Preuil, gouverneur de Douai. Ce terrible batailleur épiait partout les Espagnols pour les surprendre. Ils redoutaient sa rencontre à l'égal d'une armée entière. Ils l'appelaient *tête de fer*; c'était un de ces hommes qui en des guerres de partis rendent la défaite et la victoire également formidables. La garnison de Bapaume s'en allant, sur la foi de sa capitulation, vers Douai, il l'attaqua désarmée comme un corps d'ennemis. Il y eut aussitôt une grande clameur. Saint-Preuil était odieux pour son caractère, peut-être pour le crédit qu'on lui supposait auprès de Richelieu. La Meilleraye surtout ne l'aimait pas; il semblait souffrir impatiemment sa renommée de valeur. Aussi cette attaque de la garnison de Bapaume, d'abord grossie à plaisir, fut ensuite abandonnée. On ne trouva que trop de crimes à Saint-Preuil. Il avait exercé le commandement à Douai par des violences, par des exactions, par des meurtres. Il se justifiait en produisant des lettres du roi,

¹ Le P. Griffet.

qui l'excitaient à l'arbitraire et au pillage. « Brave et généreux Saint-Preuil, vivez d'industrie, plumez la poule sans crier, faites comme font tels et tels, faites ce que font beaucoup d'autres dans leurs gouvernements. Tout est bien fait par vous ; vous avez tous pouvoirs dans vostre empire, tranchez, coupez, tout vous est permis¹. » Ainsi lui avait-on écrit de la cour ; l'on hésite à croire à la réalité de lettres semblables, et elles furent au moins une dange-reuse apologie. La justice n'en fut que plus terrible ; on le livra à la chambre criminelle du bailliage d'Amiens : sa mort était d'avance résolue. Il avait compté sur la protection de Richelieu ; Richelieu l'abandonna. La sollicitation de ses juges avait été interdite ; il fut condamné à avoir la tête tranchée. Puis on écrivit dans la gazette le récit de sa mort en ces termes singuliers : « Samedi dernier, 9 de ce mois (novembre), le sieur de Saint-Preuil, ci-devant gouverneur d'Arras, eut la tête tranchée dans Amiens, après avoir vécu jusqu'à l'âge de quarante ans sans faire grande réflexion sur soi-même et sans rendre à Dieu ce qu'il lui devait. Il est mort avec grande constance et autant de repentir de ses fautes et de zèle et d'ardeur envers Dieu, qu'il avait eu par le passé d'attachement au monde. Comme sa vie a été d'un vrai et courageux soldat, on peut dire avec vérité que sa mort a été d'un parfait chrétien. Ce gentilhomme a cet avantage qu'il a été regretté du roi et de son éminence, qui eût fait grandes instances pour sa grâce, si les considérations de l'Etat ne prévalaient toujours en lui sur les affections particulières. » Tel fut le récit publié par ordre de Richelieu. On dirait la révélation d'un secret remords.

La guerre avait peu d'événements décisifs. Les Espagnols assiégeaient la Bassée ; le maréchal de Guiche, nom de plus qui s'était levé dans les armées, les força de s'éloigner. Peu après mourait à Bruxelles le cardinal-infant ; le prince d'Orange prit quelques places ; mais le sort des grandes luttes restait douteux.

¹ Récit véritable de tout ce qui s'est passé depuis que le sieur de Saint-Preuil fust arrêté. *Archives curieuses.*

Les passions politiques se rallumèrent. Le comte de Soissons, retiré à Sédan depuis quatre ans, avait noué des intrigues dans le royaume, et le jeune duc de Guise ravi-vait avec lui les pensées de révolte¹. Richelieu craignit de voir l'esprit de sédition envelopper les grands abaissés et frémissants. Gaston était tranquille, mais il inquiétait par la mobilité de ses pensées. L'espionnage de Richelieu suivait les moindres indices ; il voulut laisser aller la conjuration, pour la conduire à quelque piège. Il lui fallait un homme de valeur pour l'exalter et la perdre du même coup ; il songea au colonel Gassion, vaillant soldat, mais peu fait à certains rôles de police. Richelieu le tenta par de vagues paroles ; Gassion crut qu'on lui promettait quelque occasion de tirer l'épée ; il se laissa mener à Richelieu. Ce fut une négociation toute mystérieuse ; elle fut pleine d'incidents étranges. Enfin il y eut une entrevue. « Les princes ligués, dit le ministre au noble chevalier, les princes ont déjà tâché d'attirer quelques personnes dans leur parti. — Je tuerai le premier qui osera m'en parler, cria Gassion en jurant. — Ce n'est pas là ce qu'on vous demande, » reprit Richelieu. Et il se mit avec d'habiles détours à lui expliquer ce qu'on lui demandait. Gassion devint soucieux, morne, rêveur. Richelieu le regardait étonné : il se fit un long silence. Enfin Gassion parla : « Monseigneur, comptez sur ma vie et sur ma mort, quand il faudra vous servir ; mais donnez-m'en l'occasion sans intrigue et sans trahison. Je vous rendrai bon compte de vos ennemis ; mais je veux leur faire une guerre ouverte. » Un grand homme venait de se révéler. Mais en cette scène étrange Gassion ne fut pas le seul généreux. Le ministre le laissa libre, et il finit les conférences par cette parole : « C'est assez, monsieur de Gassion ; votre fortune pourra en souffrir, mais vous ne perdrez pas mon estime². »

La conjuration se déroula. Le comte de Soissons, se sentant découvert, n'en fut que plus excité. Il avait sous sa

¹ Voir sur le duc de Guise les *Mém.* du duc de Bouillon.

² *Vie du maréchal de Gassion*, tom. II. — Le P. Griffet.

main le duc de Bouillon; il l'entraîna dans ses trames. Il fit un traité avec l'Espagne, et il compta sur le concours de la plupart des grands du royaume, froissés par la main de fer de Richelieu. L'occasion semblait propice : la nation tout entière fléchissait sous le poids de ses maux; le duc de Lorraine venait de se déclarer : le comte de Soissons donna le signal d'une guerre ouverte. Autour de Sedan s'amassèrent des troupes de rebelles. Les Espagnols s'avançaient commandés par Lamboy; le maréchal de Châtillon voulut leur disputer le passage de la Meuse; il se laissa devancer, et bientôt il se trouva en face d'une armée formidable. Le comte de Soissons avait hâte de livrer une première bataille; Châtillon prit mal ses dispositions pour soutenir le choc : son armée fut rompue et bientôt dispersée. Les plus braves gentilshommes se firent tuer; lui-même resta avec quelques gardes au milieu du champ de bataille. Tout avait fui autour de lui; il fut contraint de se sauver à Rhétel, laissant son bagage et ses canons aux mains des vainqueurs. Mais chose étrange ! le comte de Soissons avait été tué dès le début de la bataille; l'histoire n'a point su le secret de cette mort¹; elle a dit tour à tour qu'un gendarme s'était acharné après lui dans la première mêlée, et l'avait atteint d'un coup de pistolet, ou bien que le comte s'était tué lui-même en relevant la visière de son casque, soit par mégarde, soit par une volonté désespérée, comme si la victoire, au moment où elle se déclarait, l'eût rempli de remords et de terreur. Quoi qu'il en soit, cette mort fut douce à Richelieu; mais il ne pardonna pas à Châtillon d'avoir été battu : le roi résolut de marcher en Champagne pour arrêter les suites de cette défaite.

Déjà Lamboy et le duc de Bouillon couraient à Donchery, à deux lieues de Sedan : ils emportèrent la ville après deux assauts. Le roi voulait la reprendre; il en ordonna le siège, et alla s'établir à Mézières, pour diriger les opéra-

¹ Voyez les conjectures du P. Griffet. — *Mém. de Montglat.* — *Mém. du duc de Bouillon.*

tions. En même temps s'engageaient des négociations avec le duc de Bouillon, qui, naturellement indécis, se défait de la fortune et avait peur de la victoire même. Donchery capitula, et le duc de Bouillon alla tomber aux pieds du roi. Richelieu ne voulut point qu'on lui accordât un traité, mais des lettres d'abolition pour lui et les siens. Le comte de Soissons fut compris dans cette grâce. On accorda à ses restes les honneurs d'une sépulture publique jusque-là refusée aux supplications et aux larmes de sa famille. Le duc de Guise fut seul excepté de l'abolition, et le parlement le poursuivit comme criminel. A ces conditions Sedan fut remis au roi, et le duc de Bouillon ne conserva qu'une principauté nominale ; ses enfants ne pourraient désormais entrer dans la ville et dans le château sans avoir fait serment et hommage ; ce fut encore un dernier débris de souveraineté féodale arraché de la monarchie.

Après cela il y eut quelques prises de places. Le maréchal de Brézé alla succéder à Châtillon, frappé de disgrâce ; et le comte de Grancei fut chargé de punir les infidélités du duc de Lorraine en lui enlevant quelques villes. Mais il ne put l'atteindre lui-même, et il n'y eut nulle part d'événement décisif.

En Allemagne la guerre restait acharnée, malgré les efforts de l'empereur pour désarmer les ligues des princes. Le comte de Guébriant avait conduit une armée au secours du général suédois Bannier. Les deux chefs réunis faillirent enlever l'empereur à Ratisbonne. Puis vinrent entre eux des rivalités ; leurs armées se séparèrent ; et Bannier se trouva seul accablé par toutes les forces de l'empire. Alors Guébriant oublia les injures et alla le délivrer. Peu après Bannier mourut, et Guébriant resta en présence des prétentions de ses successeurs. Abreuvé de dégoûts, il garda assez d'empire sur ses troupes pour leur faire croire à la victoire. Les princes de Brunswick assiégeaient Wolfenbutel ; l'archiduc Léopold, frère de l'empereur, accourait avec une puissante armée pour secourir la ville. Les princes n'étaient pas de force à résister ; Guébriant vola à leurs secours et battit les Impériaux. Mais la victoire fut

inutile par l'insubordination inquiète des Suédois. Guébriant n'était que maréchal de camp. L'autorité manquait à son titre pour dominer toutes les volontés. Le roi lui envoya le titre de lieutenant général, avec un brevet de chevalier de l'ordre. Mais Suédois et Français désiraient agir séparément : les uns gagnèrent la Bohême, les autres se rapprochèrent du Rhin. La guerre devint éparse; ce fut un avantage pour l'empire.

En Italie le comte d'Harcourt soutint l'honneur des armes de France contre le prince Thomas de Savoie. Il y eut des combats et des prises de villes, mais nulle de ces actions éclatantes qui achèvent les guerres par un seul coup¹.

La campagne du prince de Condé dans le Roussillon fut également mêlée de succès contraires. Richelieu tenait à seconder l'indépendance de la Catalogne. Le comte de Lamothé-Houdancourt alla investir Tarragone, et l'archevêque de Bordeaux fut chargé de bloquer le port avec sa flotte. L'étonnant marin se refusait à cette entreprise, à cause de la flotte supérieure des Espagnols. On ne tint compte de ses avis; l'événement les justifia. Soixante voiles d'Espagne et de Naples vinrent attaquer les vaisseaux de France, qui furent obligés de s'éloigner, et Tarragone fut secourue; ce fut la fin de la carrière de l'archevêque guerrier, qui alla cacher sa gloire et sa disgrâce à Carpentras. Richelieu le punissait d'avoir douté de la fortune; il se réserva de donner un démenti à sa prévoyance: bientôt on ne parla que d'une expédition formidable à la tête de laquelle allait paraître le roi en personne pour consacrer la liberté des Catalans.

Et cependant l'Europe se remplissait de négociations de paix. Trois grands hommes d'Etat, d'Avaux pour la France, Salvius pour la Suède, Lutzau pour l'empire, conféraient depuis longtemps à Hambourg, sur les préliminaires d'un traité qui apportât une fin aux désastres de la guerre. Une convention fut signée le 25 décembre, et ré-

¹ Voyez le P. Griffet.

gla qu'un traité général serait préparé en deux conférences nouvelles, dont l'une se tiendrait à Munster, et l'autre à Osnabruck. Mais les efforts des négociateurs étaient emportés par la politique des Etats. L'empereur désavoua son ministre Lutzaü ; et Richelieu, laissant à d'Avaux la liberté de ses efforts, courait à la guerre avec une ardeur nouvelle, comme au seul moyen de rendre la paix glorieuse et définitive.

1642. — En même temps se formait et grandissait sourdement une trame mémorable autour du redoutable ministre. Cinq-Mars s'était enhardi par degrés dans ses oppositions. Agréable par l'amabilité de son esprit, et plus encore peut-être par le contraste de sa frivolité avec la rudesse de l'empire exercé par Richelieu, il s'était fait aisément à l'idée d'une révolution à produire par quelque revirement soudain. Le roi lui avait fait donner l'entrée au conseil pour le dresser aux affaires, disait-il ; et Richelieu avait toléré cette faveur tant que Cinq-Mars en avait reporté la gratitude sur le ministre en même temps que sur le roi même. Mais dès que le favori parut montrer sa participation aux affaires comme un droit, non comme une grâce, Richelieu laissa éclater son dépit. Il s'irritait que Cinq-Mars ne consentit point à son patronage, et, ne pouvant plus le traiter comme un enfant qu'on veut élever, il le traita comme un ambitieux qu'il faut abattre.

Cinq-Mars fut obligé de sortir du conseil ; Richelieu lui avait fait signifier qu'il n'eût plus à lui *marcher sur les talons* lorsqu'il allait chez le roi ; et lui-même l'humilia directement par des remontrances outrageuses. « Il le gourmanda, dit un historien, comme un valet, le traitant de petit insolent, et le menaçant de le mettre plus bas qu'il ne l'avait élevé¹. » A ce moment la colère du jeune homme commença de s'allumer. Jusque-là il n'avait eu que de vagues pensées de jalousie ; son esprit s'arrêta à des projets plus définis. Il comptait sur l'aversion secrète du roi. Il voyait autour de lui les grands furieux, frémissants, quoi-

¹ *Mém. de Montglat.*

que caressants et soumis ; il ne doutait pas des moyens de nouer quelque grande entreprise contre le pouvoir, peut-être contre la vie du ministre dominateur. Le duc de Bouillon avait été le premier vers qui se fût portée sa pensée. Lors de son accommodement avec le roi, Cinq-Mars lui avait jeté quelques plaintes à tout hasard, et même il l'avait quelque peu déconcerté par la légèreté de ses indiscretions. Il avait pour ami Jacques-Auguste de Thou, fils du célèbre historien, et parent du duc de Bouillon. Par là les confidences s'enhardirent ; toutefois elles parurent se borner d'abord à un établissement d'amitié entre le prince et le favori. Mais Cinq-Mars avait commencé d'épancher sa colère. Les communications furent bientôt plus significatives ; ce que cherchait Cinq-Mars, c'était un complice plutôt qu'un ami.

Déjà un goût d'ambition s'était éveillé en son âme, et semblait y avoir éteint les autres passions. Puis des conseillers s'étaient trouvés qui l'exaltaient en ses desseins de nouveauté. Un entre autres, Fontrailles, téméraire et aventureux, l'exaltait jusqu'aux pensées d'assassinat contre Richelieu. C'était, lui disait-il, le seul moyen de dégager le roi d'un empire importun ; et les princes et les seigneurs entreraient aussitôt à l'envi dans une conjuration aussi fortunée. Cinq-Mars suivit aisément ces fatales inspirations. Il y semblait entraîné par le génie du roi même ; Louis XIII en effet sembla ne point s'émouvoir à la confiance qu'osa lui faire le favori, et le meurtre de Richelieu put être présenté au monarque comme un moyen de mettre un terme à des guerres fatales, à des désastres dont l'image avait si souvent désolé son âme.

Ainsi la conjuration de Cinq-Mars paraissait sanctionnée par la complicité secrète du roi. Il fut aisé de s'assurer de celle de Gaston, si ce n'est que celle-ci allait promettre seulement des périls aux conspirateurs. De Thou se chargea d'obtenir celle du duc de Bouillon ; mais lui-même en cette médiation formidable se cherchait une sorte d'innocence, par le refus qu'il avait fait de prononcer jamais d'entendre même le mot d'assassinat. De Thou *était par-*

tout, mais il ne vouloit rien savoir, dit Fontrailles ; sorte de criminel vertueux, qui jouait sa tête pour les entreprises d'autrui, et se croyait absous en se dévouant à des attentats sans les connaître. Il fallait enfin une complicité d'une autre sorte, celle de l'Espagne ; Fontrailles se chargea de l'aller chercher à Madrid, au nom du duc d'Orléans. Après quoi la conjuration n'eut qu'à se dérouler par des excitations de colère personnelle, telles qu'il était facile de les produire dans une cour où Richelieu tenait tout à ses pieds, la reine, les grands, et le roi même.

La présente histoire ne saurait suivre tous les fils de cette trame. Pendant que la conjuration se noue de toutes parts, Richelieu a l'œil sur les événements de la guerre. Guébriant ouvre la campagne d'Allemagne par une éclatante victoire près de Kempen : les trois généraux ennemis Lamboy, Merci, Laudron, sont faits prisonniers ; toute l'artillerie, tout le bagage, cent soixante drapeaux de l'armée impériale restent aux mains du vainqueur. Après quoi Guébriant fait tomber toutes les villes d'alentour, et s'établit tranquille dans le pays de Cologne et de Juliers.

La fortune est moins favorable dans le Roussillon. L'armée française assiège en vain Perpignan. Le maréchal de Brézé, nommé vice-roi de Catalogne, veut hâter le siège. Mais, malgré sa vaillante activité, les Espagnols jettent par mer huit mille hommes de secours sur la plage. Le siège continue, et Brézé va faire recevoir à Barcelone sa dignité de vice-roi.

C'est alors que Richelieu exécuta le dessein formé d'un voyage du roi dans le Roussillon, pour ranimer la guerre. On vit cette expédition s'étaler pompeuse au travers du royaume. La maison du roi et la maison du ministre s'en allaient séparément par la route de Lyon, tellement nombreuses et tellement splendides, disent les mémoires, que l'espace manquait pour les rapprocher dans les villes. On eût dit deux royautés qui s'avançaient isolément comme pour rivaliser de puissance. Ce fut une provocation de plus à la haine des conjurés.

En ce voyage Cinq-Mars multiplia toutes les habiletés de

son génie pour s'emparer sans retour de l'esprit de Louis XIII. C'est par l'image des maux de la guerre qu'il le détournait surtout de la politique inexorable de son ministre; c'est par là que Louis XIII avait été captivé tour à tour par ses favoris. Intrépide et craintif à la fois, prêt à tirer l'épée au besoin, mais troublé dans sa conscience par le spectacle des malheurs du peuple, il accueillait avec une sorte de consolation et d'amour des plans de politique qui mettaient fin aux désastres, sans abaisser sa fierté de roi. Cinq-Mars le berça de ces pensées, et par degrés il lui rendit importune, odieuse, la vue de Richelieu. Il lui offrait de Thou comme pouvant porter à sa place le poids des affaires. Il fallait donner une telle sécurité à l'esprit du monarque, qui se sentait faible, et tremblait de voir l'Etat sans règle, si Richelieu venait à lui manquer. Cinq-Mars doutait de lui-même; mais il avait foi dans le génie de son ami. C'est alors qu'il initia pleinement le roi à sa conjuration, et qu'il lui arracha des actes écrits qui, en dehors des règles du gouvernement, déféraient à de Thou la mission de conclure la paix à Rome et à Madrid.

Armé de ces actes secrets, Cinq-Mars se crut maître. Le roi était complice avoué. La conjuration n'avait qu'à marcher à son dernier terme, et même à l'assassinat. C'est parmi ces redoutables trames que la cour s'avança vers Lyon, et puis de Lyon vers Narbonne. Une armée de trente mille hommes, conduite par la Meilleraye, marchait sur le Roussillon; Turenne y commandait avec le titre de lieutenant général. On s'attendait à des dénouements divers : la guerre allait avoir ses mystérieux conflits; il y avait dans les esprits des pressentiments indéfinis; la faveur de Cinq-Mars était au comble; chacun la voyait grandir; mais le doute restait profond dans les âmes. Richelieu, pouvant à peine parler au roi, semblait se laisser traîner vers une destinée inconnue. Une vague défiance se peignait sur les fronts : on avait peine à croire à la fortune d'un enfant qui s'aventurait dans les périls de la faveur, ou à la disgrâce d'un ministre qui tenait dans ses mains l'Europe entière. La cour était perplexe; la flatterie même s'arrêtait glacée

entre ces deux rivaux, l'un vainqueur, l'autre vaincu, le vaincu paraissant encore le plus redoutable.

Pendant ce temps de Thou courait à Vendôme intéresser à la conjuration les ducs de Mercœur et de Beaufort, et Fontrailles hâtait à Madrid un traité au nom de Gaston d'Orléans, du duc de Bouillon et de Cinq-Mars¹. Ce traité, s'il eût été exécuté, eût ouvert la France à l'Espagne, et ravivé l'anarchie princière, au détriment de la couronne. Ce fut aussi le grief qui bientôt servit au dénouement de toutes ces trames.

Richelieu ne faisait qu'épier les mystères, il ne les pénétrait point encore. Ce qui lui était manifeste, c'était l'éloignement du roi, c'était le sombre aspect de la cour, c'était l'ambiguïté de sa situation nouvelle dans l'exercice de sa puissance.

Le maréchal de la Meilleraye avait entrepris le siège de Collioure, pour faciliter ensuite celui de Perpignan. Là se firent de brillants exploits. Le comte de Lamoignon-Houdancourt mérita d'être fait maréchal de France : la Meilleraye justifia sa vieille renommée : la ville fut emportée après de rudes assauts ; le château capitula.

Richelieu vit ces succès sans y prendre part. Il vit même décerner les récompenses militaires sans pouvoir s'attribuer le mérite des faveurs du roi. Il était malade ; la fièvre le dévorait. Il restait comme plongé en lui-même ; mais, chose singulière ! il semblait prendre plaisir à grossir à soi et aux autres son impuissance. En ce même temps le bâton de maréchal ayant été envoyé au vaillant comte de Guébriant, Richelieu lui écrivit humblement que le roi seul avait fait cette justice, et que pour lui il n'avait pu le servir que de ses vœux². C'était là un langage tout nouveau sous la plume du tout-puissant disgracié. Et il est vrai que les ministres Chavigny et Desnoyers, ses confidents fidèles, relevaient auprès de Guébriant cette modestie inaccou-

¹ Voyez le traité dans le *Journal* de Richelieu. — Le P. Griffet.

² Lettre textuelle dans l'*Hist. du maréchal de Guébriant*. — Le P. Griffet.

tumée par des lettres exaltées qui provoquaient la gratitude pour Richelieu plus encore que pour le roi. Mais Richelieu n'affectait pas moins de se mettre dans une condition de vaincu, soit qu'il espérât ainsi désarmer la rigueur du roi, ou allumer les jalousies de la cour contre le jeune favori. Quoi qu'il en soit, Cinq-Mars triomphait. Il tenait Louis XIII en ses mains; alors il se fit caressant et flatteur pour les ministres, pour les seigneurs, pour les officiers de l'armée. Il répandait l'argent à flots; il distribuait des honneurs; il en promettait de plus grands. Bientôt un parti se forma autour de lui; on l'appela le parti *royaliste*, en opposition avec le parti de Richelieu, qui alors même commença de se déclarer sous le nom de parti *cardinaliste*. Cinq-Mars poussa tout à l'extrême; on le vit arborer le signe du meurtre, en ajoutant un poignard à son épée; et une suite de vingt-deux officiers étourdis étalaient avec lui ce fatal emblème. Cette scission même rompait les desseins du conspirateur: dès que l'assassinat se montrait comme une menace, le complot perdait ses mystères et ses périls tout à la fois. Cinq-Mars dut le voir à la réponse qui fut faite quelquefois à ses confidences. Fabert, le grand homme, qui déjà se montrait, avait été tenté par le favori. « J'ai pour maxime, lui répondit-il, d'entrer dans les intérêts de mes amis, jamais dans leurs passions; quiconque me méprise assez pour exiger de moi ce que je crois contraire à mon honneur et à mon devoir, me dispense par cette insulte des égards et de la considération que je lui dois. » A la place d'une conjuration mystérieuse, il ne resta donc qu'une lutte ouverte.

Richelieu était en proie aux inquiétudes; mais il ne se laissait point accabler par la fortune. Le roi s'en était allé au siège de Perpignan; Cinq-Mars le suivait, tout fier de sa faveur. En même temps étaient revenus de leurs missions de Thou et Fontrailles, l'un grave et discret, l'autre aventureux et léger. Richelieu suivait de son lit les mouvements divers de leurs intrigues. Les ministres Chavigny et

¹ Hist du maréchal Fabert.

Desnoyers continuaient de le servir auprès du roi. Déjà par quelques ambassadeurs amis il songeait à remuer au loin les cours alliées de la France, et il ne doutait pas surtout que le prince d'Orange ne s'émût à la nouvelle de sa disgrâce. Seul, à Narbonne, délaissé, malade, hors d'état d'écrire, il se mit à lutter par son génie contre tous les maux qui l'accablaient. Dieu envoya à son aide un événement sauveur ; cet événement fut une défaite de l'armée française en Allemagne.

Les Espagnols avaient cette année ouvert les premiers la campagne dans les Flandres. D. Francisco de Mello avait paru avec une armée de près de trente mille hommes : il enleva Lens après un siège rapide. D'Harcourt avait eu à peine le temps de recueillir ses forces ; il livra le commandant de Lens, fugitif, à un conseil de guerre, qui le condamna à être décapité. Mais il ne put sauver la Bassée, attaquée de nouveau par les Espagnols. Tout le pays semblait s'ouvrir à l'invasion. Gassion conseillait de les attaquer ; d'Harcourt sentait l'inégalité de ses forces ; il aima mieux dissimuler la défense, afin d'affaiblir l'agression ; et pendant qu'il allait couvrir le Boulonnais, il laissa le maréchal de Guiche sur l'Escaut, pour couvrir Guise, Saint-Quentin et le Catelet. Mais là se portait tout l'effort de l'armée espagnole. D. Francisco de Mello attaqua le maréchal de Guiche dans son camp, près de l'abbaye d'Honnecourt. La défense fut intrépide, mais vaine. Le nombre l'emporta sur le courage ; la petite armée de France fut dispersée, ses bagages perdus ainsi que ses canons, ses plus vaillants capitaines tués ou captifs ; le maréchal de Guiche ne s'éloigna du champ de bataille qu'après l'avoir disputé avec héroïsme.

C'est le bruit de ce désastre qui vint tomber comme un coup de foudre au milieu du camp de Perpignan. Il se trouva des politiques qui dirent que le maréchal de Guiche s'était laissé battre par flatterie pour Richelieu¹. C'était horriblement calomnier l'orgueil militaire. Mais telle était l'ardeur des partis, qu'ils se jugeaient mutuellement

¹ *Mém.* de Montglat.

capables des lâchetés extrêmes pour la victoire. Ce qui était sûr, c'est que le désastre d'Honnecourt allait changer toute leur destinée. Le roi resta comme glacé à cette nouvelle; son front sembla se voiler de nuages; il devint triste, morne, muet; et le premier qui s'aperçut de ce changement, ce fut Cinq-Mars. Le roi ne le reçut plus qu'avec des paroles dures et amères; Cinq-Mars trembla que les courtisans ne vissent ce retour; il le déguisa par mille artifices; mais bientôt la disgrâce éclata à tous les regards.

Pendant Richelieu avait été lentement épuisé par la maladie. L'inquiétude avait rongé son âme, et ses maux s'en étaient accrus. Tout en gardant la fermeté de l'intelligence, il était allé toucher à la mort; et il avait fait son testament avec un éclat inusité, comme pour défier une dernière fois ses ennemis. Puis il se laissa conseiller par les médecins de changer d'air, et on le vit partir furtivement de Narbonne, et s'acheminer par des routes détournées, sans que sa maison sût le lieu où il pensait se chercher un abri. Il était arrivé de la sorte à Frontignan, se dirigeant vers Tarascon. Là il reçut une lettre du roi. « J'envoie M. de Chavigny vous trouver sur le malheur arrivé au duc de Guiche, lui disait Louis XIII;..... je vous aime plus que jamais, ajoutait-il; et il y a trop longtemps que nous sommes ensemble pour être jamais séparés, ce que je veux bien que tout le monde sache. »

Cette lettre soudaine annonçait que la réaction était consommée. Il ne s'agissait plus que d'envelopper la conjuration dans ses pièges. Richelieu domina sa joie, et il continua de se traîner comme un malade expirant jusqu'à Tarascon. De là il donna des ordres formidables. Les amis de Cinq-Mars lui conseillaient la fuite; il ne crut pas devoir ainsi avouer son crime. Mais l'étourdi conspirateur avait rempli le royaume du bruit de ses trames; à mesure que s'était fait ce grand éclat, les hauts complices étaient devenus plus timides; puis de timides ils devinrent perfides; bientôt Richelieu eut dans les mains toutes les révélations des attentats préparés; il songea à saisir tous les coupables.

Pour atteindre le plus coupable de tous, il fallait l'assentiment de Louis XIII; Richelieu ne désespéra pas de l'arracher. Le traité de Fontrailles avec l'Espagne lui était venu comme tout le reste. Ce fut l'arme terrible dont il se servit pour accabler Cinq-Mars. Chavigny lui était un instrument auprès du roi; la lutte fut longue et savante: le roi fut vaincu. Cinq-Mars pouvait fuir encore; il suivit jusqu'au bout sa destinée. Fontrailles, le plus pénétrant des conspirateurs, l'avertit de son péril. « Vous êtes de belle taille, lui-dit-il; quand vous seriez plus petit de toute la tête, vous ne laisseriez pas de demeurer fort grand; pour moi, qui suis déjà fort petit, on ne pourroit rien ôter sans m'incommoder et sans me faire de la plus vilaine taille du monde. Vous trouverez bon, s'il vous plait, que je me mette à couvert des couteaux¹. » Cinq-Mars voulut paraître assuré de son innocence. Le roi quitta le camp de Perpignan et retourna à Narbonne. Là seulement Cinq-Mars sentit tous ses périls. Il se cacha; il était trop tard: ce lui fut même un crime de plus. On ferma les portes de la ville; on fouilla les maisons; la femme d'un gentilhomme nommé Siouzac avait ouvert un asile au fugitif sans le connaître: le mari, à l'aspect des rumeurs de la cité, alla trahir l'infortuné. On courut l'enlever de sa retraite, et on l'emmena désarmé à l'archevêché, d'où on l'envoya à la citadelle de Montpellier. « Faut-il mourir à vingt-deux ans! » s'écria-t-il en entrant dans sa prison. Il sentait la mort toucher déjà sa tête.

A ce soudain éclat tout s'était ému. De Thou et Chavagnac étaient enlevés du camp de Perpignan et conduits à Tarascon. Fontrailles courait se cacher en Gascogne, pour s'enfuir plus tard en Angleterre. Montmort, d'Aubijoux, le comte de Brion, créatures de Gaston, sortaient du royaume en toute hâte. Gaston lui-même tremblait et méditait la fuite; mais il méditait aussi d'autres lâchetés, et tout prêt à trahir la conjuration, il écrivait à Richelieu de tendres lettres. Richelieu feignait de les prendre au sérieux, et il poursui-

¹ *Mém.* de madame de Motteville.

vait ailleurs ses punitions. Le duc de Bouillon, arrêté à Casal dans un grenier, était conduit avec éclat à Pignerol. Tout venait tomber aux pieds du ministre tout à l'heure disgracié, expirant. Pour comble, le roi allait le visiter à Tarascon, et il comparaisait devant son lit comme un coupable qui attend des reproches. Richelieu n'eut que des paroles de gratitude. Le roi surpris, soulagé, accusa Cinq-Mars, comme pour mériter cette bonne grâce de son ministre. Etonnante scène de réconciliation, où le sujet semblait être le maître, où le maître expiait la mobilité de ses pensées en se laissant pardonner par le sujet.

En même temps arrivait l'abbé de la Rivière, ministre confident de Gaston. Il venait avec des ambiguïtés protester de la fidélité du prince ; mais prêt à passer outre et à faire toutes les révélations qui lui seraient imposées. Alors tout se dévoila, et aux secrets d'une conjuration politique s'ajoutèrent bientôt des incidents vrais ou faux, des desseins d'usurpation, des paroles cruelles, des vœux atroces, terribles confidences qu'on jetait dans le cœur du roi pour achever de l'aigrir et de l'irriter contre un ingrat favori. Ces manéges furent lamentables : Louis XIII, à force de colère, finit par y perdre sa dignité¹.

Traversons à la hâte l'histoire de ce procès célèbre. Le roi voulait s'en retourner à Paris : Richelieu se fit laisser des pouvoirs d'une étendue dictatoriale. Aussitôt Cinq-Mars et de Thou furent enveloppés dans un système savant d'interrogatoires préliminaires, et Richelieu ne craignit pas d'appeler de Thou et de l'interroger en personne. Ce que redoutait le ministre en ces recherches périlleuses, c'était d'arriver à la complicité du monarque. De Thou fut généreux sans doute ; il parla des ordres qu'il avait reçus du roi, mais il s'arrêta à cette parole fatale. Alors commencèrent les enquêtes et les confrontations juridiques. Une commission alla siéger à Lyon ; elle se composait du chancelier Séguier, du premier président et de six conseillers du parlement de Grenoble, des conseillers d'Etat ou maîtres de requêtes de

¹ Le P. Griffet.

Laubardemont, de Miroménil, de Marca, de Chazé et de Champigni. Les criminels qu'elle avait à juger étaient les ducs de Bouillon, Cinq-Mars, de Thou, d'Aubijoux, Montrésor, Fontrailles et tous leurs complices. Mais les complices étaient choisis. Le chancelier alla recevoir la déclaration de Gaston à Villefranche : le prince remit tous les indices qu'il fallait pour arriver à la condamnation capitale des conspirateurs. Par là il était assez justifié. On alla de même interroger le duc de Bouillon ; mais en même temps le roi recevait une médiation du prince d'Orange, qui se faisait suppliant pour ce criminel. Toute son apologie était d'avoir cru à la faveur de Cinq-Mars ; après quoi il put aisément l'accabler par la révélation de ses confidences. La commission ainsi armée n'eut plus qu'à siéger ; et Richelieu se fit porter de Tarascon à Lyon, sur une litière, pour voir de plus près la conduite de cette effrayante procédure.

Ici l'histoire dissimulerait en vain son émotion. Elle aperçoit un crime sans doute ; mais le criminel est un enfant ; et il est devenu tel par une suite d'accidents qui avaient dû troubler sa raison et lui faire croire presque à l'innocence de ses tentatives. Et ce qui ajoute à ce trouble de l'histoire, c'est de voir le faible roi écrire de sa main au chancelier, pour nier sa part dans les desseins d'assassiner Richelieu : extrémité lamentable, où le coupable se protégeait par l'approbation du monarque, où le monarque était contraint de se défendre comme un complice vulgaire ².

Cinq-Mars se laissa déconcerter par les mille incidents d'une justice subtile, d'une procédure complexe, d'un interrogatoire imposteur. On sut lui faire croire que de Thou l'avait trahi. Alors il avoua la conjuration tout entière. De Thou s'étonna ; ses confrontations avec Cinq-Mars furent admirables : mais la vérité jaillissait de tant d'artifices ³.

¹ Lettre très-curieuse de Louis XIII, dans le *Recueil* d'Aubery. — Le P. Griffet.

² Entre autres pièces historiques, je suis les *Mém.* de Pierre Dupuy, pour justifier M. de Thou ; fin de l'*Hist. universelle* de de Thou.

³ Voyez l'*Hist. du procès de MM. de Cinq-Mars et de de Thou*, *Archives curieuses*.

L'arrêt fut porté : il déclara Cinq-Mars et de Thou atteints et convaincus du crime de lèse-majesté, le premier pour conspirations et entreprises, ligues et traités faits avec l'étranger contre l'Etat ; le second pour avoir eu connaissance desdites entreprises et proditions, et ne les avoir pas dévoilées. Ce crime de complicité avait donné lieu, dans la commission, à de longues recherches légales ; on alla fouiller une ordonnance de Louis XI, longtemps inappliquée, et de Thou se trouva de la sorte enveloppé dans la sentence.

Il ne resta plus qu'à hâter le supplice. Richelieu avait pour quelques jours quitté Lyon ; on courut lui apprendre la bonne nouvelle de la condamnation. *M. le chancelier m'a délivré d'un grand fardeau!* s'écria-t-il ¹. Puis se ravisant sur ce que le bourreau de Lyon s'était cassé la jambe : « Mais, Picaut, ajouta-t-il en parlant à l'exempt, ils n'ont point de bourreau ! — On en trouvera, » dit l'autre. Effroyable colloque ! devant lequel l'histoire passe toute muette de stupeur.

La suite de cette justice est un drame plein de larmes. Lorsque les deux condamnés furent réunis pour entendre leur arrêt : « Eh bien ! monsieur, dit de Thou à son jeune ami, humainement parlant je pourrais me plaindre de vous ; vous m'avez accusé, vous me faites mourir : mais Dieu sait combien je vous aime ; mourons, monsieur, mourons courageusement et gagnons le paradis ! » Et là-dessus ils s'embrassèrent, se disant l'un à l'autre que puisqu'ils avaient été si bons amis pendant leur vie, ce leur était une consolation de mourir ensemble ².

L'arrêt prononçait la peine de la question contre Cinq-Mars. Cette idée le fit frissonner. Il avoua sa faiblesse. Mais on ne se proposait pas de le faire passer par ces tortures ; on ne lui en fit subir que les terreurs.

Il chercha dans la religion le soulagement de ses angoisses. De Thou lui donnait l'exemple par sa piété. Les deux amis furent également admirables en ces préparatifs de la

¹ *Mém.* de Dupuy.

² *Ibid.*

mort; ils se choisirent deux jésuites pour confesseurs. Leurs derniers moments furent remplis de saintes pratiques. Cinq-Mars écrivit à sa mère une touchante lettre; il lui demandait de faire prier Dieu pour son âme et de payer ses dettes. « Tout ce qui dépend de la fortune, disait-il, est si peu de chose, que vous ne devez pas refuser cette supplication. » Cinq-Mars obéissait à un scrupule délicat, et il suppliait sa mère au nom du salut de son âme. La foi de de Thou semblait plus sereine. « Mon père, dit-il à son confesseur, nous sommes condamnés à mort, et vous venez pour me conduire au ciel. » Un cordelier de Tarascon se présenta à lui pour lui rappeler qu'il avait fait vœu d'une chapelle; de Thou remplit avec joie sa promesse, et il remit au cordelier une inscription latine pour la chapelle qu'on érigerait en son nom. « François-Auguste de Thou, sachant que son âme alloit être délivrée de la prison du corps, s'est acquitté du vœu qu'il avoit fait à Jésus-Christ, son libérateur, pour obtenir sa liberté. Le 12 septembre 1642. » Et il ajouta le verset du psaume cxvii : « Je confesse, Seigneur, que vous m'avez exaucé pour mon salut¹. »

La mort n'avait donc plus qu'à venir. L'échafaud était dressé sur la place des Terreaux; la multitude immense se pressait autour du funèbre spectacle. Les compagnies de bourgeois se tenaient en armes pour le cortège. « On nous presse! dit Cinq-Mars, il faut s'en aller. — Allons, monsieur, dit-il encore à de Thou, il est temps! » Les deux amis s'en allèrent en s'entretenant des vanités de la vie et des espérances de la mort. Arrivés à l'échafaud, ils contestèrent à qui mourrait le premier. Cinq-Mars disait que c'était à lui, comme le plus coupable, et qu'il mourrait deux fois s'il mourait le dernier. De Thou revendiquait cette faveur, comme le plus âgé; c'était lui qui devait donner l'exemple du courage. Leurs dernières paroles furent admirables; de Thou disait à son jeune ami : « L'instant qui va nous séparer nous réunira bientôt en présence de Dieu pour l'éter-

¹ *Mém. de Dupuy. — Procès de MM. de Cinq-Mars et de de Thou, Archives curieuses.*

nité; ne regrettez pas ce que vous allez perdre : si vous avez été grand sur la terre, vous le serez bien plus dans le ciel, et votre grandeur ne périra jamais. » Puis revenait entre eux la sublime dispute sur la préséance de l'échafaud. Cinq-Mars resta le maître. « Bien, monsieur, lui dit de Thou, vous voulez m'ouvrir le chemin à la gloire. — Ah ! répondit Cinq-Mars, je vous ai ouvert le précipice ; précipitons-nous dans la mort pour surgir dans la vie éternelle¹. — Allez, reprit de Thou, allez, mon maître, l'honneur vous appartient ; faites voir que vous savez mourir. »

Cinq-Mars monta à l'échafaud. Un souvenir de fierté se mêlait à ses pensées de piété résignée; il pria Dieu quelques moments, et reçut l'absolution de son confesseur, le P. la Valette. Après quoi il posa sa tête sur le billot ; le bourreau la trancha d'un coup. Elle bondit horriblement jusqu'à terre; on la remit auprès du tronc, et on couvrit ce triste corps d'un manteau. De Thou parut alors. Chose étonnante ! l'admirable chrétien, si prêt à la mort, tremblait à son approche. Il dit sa faiblesse à son confesseur ; il ne pouvait voir sans frissonner l'appareil sinistre. Il demanda un mouchoir pour bander ses yeux. Son émotion sembla se communiquer autour de lui ; le bourreau même trembla, et, lorsqu'il eut à frapper l'infortuné, sa hache, mal dirigée, alla tomber sur la tête ; de Thou tomba ; d'affreuses convulsions agitaient son corps ; il fallut le rajuster sur l'infâme billot. Le bourreau redoubla plusieurs fois, et l'affreux supplice se changea en un hideux spectacle ; le peuple s'éloigna tout ému de pitié et de terreur.

Telle fut la fin de deux hommes unis d'amitié plus que de pensée, et engagés si diversement dans une conjuration aventureuse. Triste incident dans l'histoire de ce règne, où se mêlent tant d'alternatives étranges ; fatal souvenir d'histoire, qui pèse sur la vie du monarque bien plus que sur celle du ministre. Louis XIII avait fait le crime de Cinq-Mars, et il ne fut point ému de sa punition. Un historien raconte que, regardant sa montre à Saint-Germain, le roi

¹ *Ibid.*

se prit à dire : « Dans une heure d'ici, M. le grand passera mal son temps ¹. » On hésite à croire à cette parole ; on dirait la révélation d'une âme glacée, pour qui l'amitié n'est qu'un caprice d'égoïsme. C'était pour Richelieu un besoin d'être implacable ; pour Louis XIII c'était un devoir de n'être pas sans pitié. Le drame de Lyon est donc resté sans excuse dans l'histoire ; la conjuration était un crime d'enfant ; le supplice fut un crime de politique.

Le reste de la justice fut moins atroce, mais ne fut pas moins complet. Le duc de Bouillon, tremblant dans sa prison de Pierre-Encise, suppliait qu'on ne poursuivît pas son procès. Richelieu était assez vengé. Il laissa ses terreurs au prince prisonnier, et partit de Lyon en chargeant Mazarin de régler les conditions d'une grâce sollicitée avec tant d'alarmes. Ces conditions furent le dépouillement total de la principauté de Sedan. Gaston, duc d'Orléans, était tremblant de son côté : il s'humilia à des prières lâches, à des déclarations d'indignité. Il demandait qu'on le laissât vivre comme un sujet vulgaire, sans honneurs, sans commandements, sans compagnies ; Richelieu le protégea en cet état d'abaissement ; et il lui accorda des lettres d'abolition, comme à un criminel qu'il était inutile de punir, dès qu'il était si facile de le mépriser. Ainsi Richelieu arrivait au comble de la puissance par un événement qui avait failli le précipiter ; mais ce ne fut que pour en jouir quelques jours encore.

Les événements se hâtaient ; la mort frappait déjà quelques hautes têtes ; le règne de Louis XIII s'acheminait vers sa fin. L'infortunée Marie de Médicis venait de clore tristement sa vie à Cologne, délaissée par son fils, et vainement protégée par son gendre Charles I^{er}, lui-même en butte aux poursuites ardentes des puritains. De grandes et mystérieuses destinées se levaient sur l'Europe.

La guerre suivit son cours. Les maréchaux de Schomberg et de la Meilleraye s'emparèrent enfin de Perpignan, après un long blocus. La ville de Salces suivit de près. Tout le

¹ *Mém. de Montglat.*

Roussillon était soumis. Les Espagnols voulurent se dédommager en s'emparant de Lérida. Le maréchal de Lamothe-Houdancourt alla les battre avec des forces très-inégales. Après cet exploit il devint vice-roi de Catalogne, à la place de Brézé, qui rentra en France comme pour aller suivre de près la fortune de Richelieu et sa vie défaillante.

Dans les Flandres, peu d'événements avaient succédé à la bataille d'Honnecourt. Il y eut des villes prises et reprises par les Français et les Espagnols. D'Harcourt finit par garder l'honneur de la campagne.

Dans la Lorraine, du Hallier était aux prises avec le duc Charles. Il s'empara de ses places; mais il se laissa battre à Liffol.

Dans la Franche-Comté, le comte de Grancey n'eut que des succès.

En Italie, tout semblait ramener les esprits vers la France. Les princes de Savoie, fatigués de leur anarchie, se réconcilièrent avec la duchesse régente; ce fut la ruine des affaires espagnoles.

Alors les négociations pour la paix devinrent plus actives en Allemagne. Le roi de Danemarck se portait médiateur des puissances; mais son zèle allait se briser contre la disposition des Etats, l'empereur redoutant une paix qui serait faite sous l'influence des succès de la France, Richelieu cessant de la vouloir à mesure que la guerre était favorable. Ces négociations actives, complexes et savantes, ont dans l'histoire un haut intérêt; elles révèlent le progrès de la révolution depuis longtemps commencée dans la politique internationale. De ce mélange de négociations et de batailles devait à la fin sortir une constitution toute nouvelle de l'Europe¹.

Richelieu revint à Paris, porté sur sa litière. Il semblait étaler la débilité de son corps et les langueurs de sa maladie, comme pour en faire un contraste avec la puissante ardeur de son esprit. Tout courait à ses pieds. Le roi était allé à Fontainebleau pour le recevoir. On sentit les affaires

¹ Voyez les *Lettres* du comte d'Avaux.

se raviver sous l'action de son génie. Il se mit à dicter des instructions aux plénipotentiaires, mais comme un homme qui veut la guerre plutôt que la paix.

En ce vœu il était secondé par les batailles continues des Suédois contre les Impériaux. Leur général Torstenson se couvrait de gloire au cœur de l'Allemagne. Son plus brillant exploit fut la bataille de Dreintenfels, à une lieue de Leipsick. L'armée impériale, forte de trente mille hommes, commandée par l'archiduc Léopold-Guillaume et le comte Piccolomini, fut enfoncée, dispersée, détruite, dans un combat qui ne dura que trois heures. Ses canons, ses bagages, ses trésors, tout resta aux mains du vainqueur. L'archiduc se sauva vers la Bohême, et Torstenson put faire librement le siège de Leipsick. Après de vaillants efforts d'attaque et de défense, la ville capitula. Les Suédois restaient maîtres de la haute Saxe et de la Misnie, à l'exception des villes de Dresde et de Wirtemberg, dont les habitants osaient à peine sortir de leurs murailles ¹.

Richelieu donc se complaisait au spectacle des désastres de l'empire; il sentait sa puissance s'en affermir. Mais aussi il voulut la faire sentir aux autres, et au roi même, et alors sa vie commença de nouveau de se troubler. Il continuait de se croire menacé par les restes de la conjuration de Cinq-Mars; sa maison restait toujours en armes; tout lui était suspect, et la présence même du roi le remplissait d'angoisses. Il savait que quelques officiers de la maison de Louis XIII, et notamment trois capitaines aux gardes, avaient été initiés aux mystères du complot; il demanda leur éloignement, comme pour ne rester point sous le coup de leur ressentiment. Louis s'irrita de cette exigence. Le ministre Chavigny servait de médiateur à Richelieu; Louis le chassa de sa présence avec des injures. Richelieu insista, et toujours avec cette menace si souvent renouvelée de quitter les affaires et de fuir en quelque retraite. Le roi se laissa vaincre; les officiers furent exilés. Mais le dépit resta profond au cœur de Louis. Cinq-Mars lui avait

¹ Le P. Griffet.

appris à sentir son esclavage ¹ ; en cédant il frémissait, et à tout moment pouvait éclater sa morne irritation. Le roi et le ministre vécurent ainsi quelques jours dans une brouillerie concentrée; le premier enfermé à Saint-Germain, le second à Ruel ; Mazarin courant de l'un à l'autre pour ramener des semblants d'harmonie. La mort dénoua ce dernier drame.

Richelieu était depuis longtemps épuisé par la maladie. De nouvelles et soudaines crises vinrent fatiguer ce corps demi-détruit. Dès qu'on pensa qu'il ne pouvait pas échapper à la mort, tout sembla s'éteindre dans l'Etat. On fit partout des prières publiques. Le roi courut à Ruel ; il eut avec son ministre une longue conférence : l'admiration, le respect même tenait lieu d'amour. Le roi voulut servir ce mourant ; il lui présenta quelques aliments qui lui étaient donnés encore. L'intelligence restait vive en ce corps qui s'éteignait. Il interrogeait les médecins pour savoir au juste ce qui lui restait de vie, et il s'appêtait à la mort comme il eût fait à une de ces grandes œuvres qui avaient occupé son génie. Sa pensée toutefois s'élevait au-dessus de la terre : ses derniers jours furent donnés à la piété. Sa résignation était calme ; ses discours touchants, sa sérénité profonde ; on eût dit un chrétien qui n'aurait eu qu'une vie vulgaire, et à qui ne serait resté aucun souvenir important. Aussi l'évêque de Lisieux s'effrayait de cette sécurité ². Mais tel avait été Richelieu : sa puissante tête avait embrassé la politique comme une œuvre providentielle, et nul trouble ne restait en cette âme inexorable, tant elle apercevait de haut les obligations fatales de l'homme d'Etat, et peut-être les conditions de la société qu'il venait de transformer si puissamment. Quand il se sentit près de mourir, il éloigna sa nièce, la célèbre duchesse d'Aiguillon. *Vos larmes m'attendrissent, lui-dit-il, éloignez-vous ! éparpillez-vous la douleur de me voir mourir !* Elle s'en alla en

¹ *Ibid.*

² *Nimium me terret magna illa securitas*, dit cet évêque à quelques amis. *Mém. de Montchals*, cité par le P. Griffet.

pleurs. Peu de moments après, Richelieu expirait entre les mains du P. Léon, carme déchaussé, en baisant le crucifix ¹.

Ainsi disparut du monde le grand et terrible génie qui laissait tout frappé de ses coups, et tout renouvelé par son empire. Laissons les jugements sur cet homme assez jugé, ce nous semble, par nos rapides récits. L'admiration et le blâme se sont épuisés sur cette vie pleine de contrastes. Une autre vie nous appelle; c'est celle de Louis. Elle aussi va toucher tout à l'heure à son terme. Tout se précipite désormais. Dès que Richelieu n'est plus, il semble que Dieu se hâte de montrer un règne nouveau.

A la nouvelle de la mort de Richelieu, Louis XIII se contenta de dire : *Voilà un grand politique mort*. Mais il lui obéissait encore. Il garda ses ministres, et il appela Mazarin au conseil, selon sa suprême recommandation. Ce fut dans toute la cour un profond étonnement : Richelieu semblait survivre et régner encore ².

Toutefois Louis XIII sentit autour de lui un vide immense. Sa santé était frêle; il avait récemment éprouvé des crises dangereuses. Bientôt il ne songea lui-même qu'à mourir, et dans ce pressentiment il voulut régler la régence. Une déclaration d'exclusion fut portée contre Gaston d'Orléans. Le parlement l'enregistra, mais avec résistance, et par exprès commandement du roi : on eût dit un vague indice des troubles que recérait l'avenir. En même temps on accorda des grâces ou l'on remit des peines à quelques-uns de ceux qui s'étaient trouvés en butte à Richelieu. Les maréchaux de Vitri et de Bassompierre sortirent de la Bastille. Les officiers des gardes furent rappelés de leurs exils. Saint-Simon et Barradas reparurent à la cour, mais sans nulle trace de faveur. Des pensées de mort continuaient d'attrister les jours du roi; il sembla laisser aller les événements comme d'eux-mêmes.

¹ Voyez aux *Archives curieuses* le récit de la mort de Richelieu, *Lettre sur le trépas*, etc.

² Voyez les *Mém. de Monglat*, de madame de Motteville, etc.

1643. — Mais le génie de Richelieu planait partout. Les affaires du dehors étaient maintenues ; nos armes gardaient leur éclat ; les négociations reprenaient leur activité. Des conférences allaient se tenir à Munster ; Mazarin avait été destiné par Richelieu à l'office de premier plénipotentiaire : l'habile Italien sut échapper à cet honneur ; ce fut le duc de Longueville qui reçut cette mission ; il devait avoir pour auxiliaire le savant négociateur d'Avaux.

Alors la santé du roi fut menacée par des atteintes nouvelles. Tous les courtisans s'émurent ; ils se sentaient toucher à des révolutions. Le roi n'avait que des pensées de mort ; la prière remplissait ses journées. Toutefois dans ces pensées se mêlaient des sollicitudes sur la régence. Il assistait tous les jours au conseil, et il lui resta assez de volonté pour faire des disgrâces. Le secrétaire d'Etat Desnoyers fut éloigné ; il avait eu le tort de se croire aussi nécessaire que Richelieu, et d'imiter les menaces de retraite que le grand ministre avait accoutumé de faire pour être maître. On le prit au mot ; et Mazarin domina le conseil avec Chavigny. Après quoi on se disputa les derniers moments de Louis XIII, pour aviser à la minorité qui allait paraître, et aussi aux ambitions de toute sorte qui allaient l'envelopper. Ce fut une longue et laborieuse délibération autour de ce roi mourant et indécis. Enfin il fut convenu qu'une déclaration déférerait la régence à la reine Anne d'Autriche, avec un conseil où entreraient les princes, ainsi que Mazarin, le chancelier Séguier, le surintendant des finances Bouthillier, son fils Chavigny, secrétaire d'Etat, et dont Gaston d'Orléans serait le chef.

En même temps la religion faisait entendre ses dernières paroles à ce prince dont la piété était triste et froide. Le P. Dinet, son confesseur, lui demanda une expression de douleur pour sa conduite envers sa mère ; et en effet il l'avait laissée dans ses exils sans secours d'aucune sorte. Le roi déclara qu'il voulait qu'on sût dans toute l'Europe le regret qu'il avait de sa conduite. Puis on lui parla de ramener autour de lui tant d'exilés et de fugitifs, et de consoler sa mort par le pardon. Le roi écouta ce conseil, et l'on vit

aussitôt paraître une foule de disgraciés. Mais il ne se fiait point à cet empressement. *Ils viennent voir, dit-il, si je mourrai bientôt !* Chose heureuse à écrire dans l'histoire de la patrie, Louis XIII n'eut d'attendrissement réel qu'au nom du peuple. « Ah ! mon pauvre peuple ! s'écria-t-il quand le confesseur lui parla de la misère où l'avaient plongé tant de guerres, je lui ai bien fait du mal à raison des grandes et importantes affaires que je me suis vues sur les bras, et je n'en ai pas toujours eu toute la pitié que je devais ! » Et il promettait, si Dieu lui prolongeait la vie, de réparer tant de maux, de consoler tant de douleurs.

Aussi est-il touchant de voir apparaître au chevet de ce roi mourant, qui parle ainsi du peuple, la figure de Vincent de Paul, de celui qui devait être dans nos temps modernes l'expression la plus populaire de la sainteté et de la charité.

Le prêtre Vincent avait déjà fondé la plus grande partie de ses œuvres, et son nom était partout béni. Louis XIII voulut recevoir ses derniers conseils à l'approche de la mort, et il l'envoya chercher en sa maison des Prêtres de la Mission. Vincent accourut ; *Timentî Deum bene erit in extremis !* c'est en prononçant ces paroles qu'il s'approcha du lit de douleur ; et le roi acheva le verset : *Et in die defunctiois suæ benedicetur.* Temps heureux où la mort s'offrait comme un doux passage à une vie meilleure ! Le roi trouva des forces pour entretenir le saint prêtre de la direction des évêchés, question catholique et aussi question royale tout à la fois. « O Monsieur Vincent ! lui dit-il, si je retournois en santé, les évêques demeureroient trois ans en retraite chez vous. Je fais bien cas de votre institut, et je juge vos moyens très-propres et très-convenables pour préparer les ecclésiastiques à soutenir la charge très-pesante de leurs dignités. » Le saint prêtre ne le quitta plus.

La mort se hâtait ; Louis XIII la sentait venir : il voulut, pour prévenir les incertitudes du règne qui allait s'ouvrir, donner de la solennité à la promulgation de la déclaration qui instituait la régence. Une députation du parlement alla se presser autour du roi mourant, qui trouva des forces encore pour annoncer sa dernière volonté. Ce fut une céré-

monie imposante et triste. Il y avait peu d'attendrissement dans les âmes ; la vertu sévère du monarque, son caractère froid, sa dignité austère, avaient inspiré l'estime plutôt que l'amour ; le respect même avait quelque chose de glacé, qui ressemblait à une convenance, non à un hommage. Le parlement promit que la volonté du roi serait suivie, et en effet il courut enregistrer la déclaration de la régence ; mais cet empressement n'était pas le mécontentement de la plupart des conseillers ; la défiance de l'avenir était profonde ; les dissidences se trahissaient par des murmures ; on s'irritait de voir Richelieu se survivre dans ses créatures. Louis XIII respirait encore, et déjà l'anarchie levait la tête. Un grand augure sembla seulement jeté parmi ces indices de malheur. Le jeune dauphin, âgé de quatre ans et demi, avait été baptisé ce jour-là même¹. On mena l'enfant au roi. « Comment vous appelez-vous à présent ? lui demanda le roi son père. Je m'appelle Louis XIV, répondit l'enfant, » ne se doutant pas de tout ce qu'il y avait de révélateur en cette naïve parole. « Pas encore, mon fils, reprit le roi ; mais ce sera peut-être bientôt, si c'est la volonté de Dieu. » Puis il ajouta, levant les yeux au ciel : « Seigneur, faites-lui la grâce de régner en paix après moi, et en véritable chrétien ; qu'il ait toujours devant les yeux le maintien de votre sainte religion et le soulagement de ses peuples².

Une autre particularité mérite d'être consignée dans l'histoire. « Le roi sommeillant s'éveille en sursaut, s'adresse à M. le Prince qui était dans la ruelle, et lui dit : « Je rêve que » votre fils, le duc d'Anquien, étoit venu aux mains avec les » ennemis, que le combat étoit fort rude et opiniâtre, et que » la victoire a longtemps balancé ; mais qu'après un rude » combat elle est demeurée aux nôtres, qui sont restés mal- » tres du champ de bataille³. » Le rêve de Louis XIII était

¹ Mazarin fut parrain du jeune prince ; la princesse de Condé fut sa marraine.

² Rel. mss. du sieur Antoine. — Le P. Griffet.

³ *Mémoire sur la mort de Louis XIII*, par Dubois, valet de chambre de S. M. Dubois nie du reste le mot du dauphin, se nommant d'avance Louis XIV, *Archives curieuses*.

une magnifique réalité; cinq jours plus tard d'Enghien gagnait la bataille de Rocroi.

Tels étaient les derniers moments de Louis; il s'endormait dans les présages de gloire. Il se fit ouvrir les fenêtres pour voir l'église de Saint-Denis. « Voilà, dit-il, où je serai bientôt. » Sa pensée était calme et tournée vers le ciel; il priait avec ferveur. « Je suis ravi d'aller à Dieu, » disait-il. Et quand il vit que peu d'instantes lui restaient encore, il demanda à l'évêque de Meaux de lui lire les prières de l'agonie. Il y répondit d'une voix faible; peu après il expira (14 mai).

Louis XIII n'avait pas été un grand monarque; il avait été un roi honnête, chaste et sévère. Son règne fut un des grands règnes de France, sinon par l'action directe de son génie, au moins par l'autorité qu'il laissa prendre au génie du ministre extraordinaire que Dieu lui donna. Sa pensée eut peu d'élan, et souvent son âme parut être glacée; mais sa froide intelligence ne manqua pas de droiture, et sa raison fut plus forte que ses antipathies. On lui a donné le surnom de *Juste*. Il fut juste en effet, mais trop souvent avec une âpreté insensible et une rigueur inexorable. Il aima les arts, mais non point avec ce goût de grandeur qui sied à la royauté. Il cultivait la musique et faisait des chants d'église. Ses instincts avaient quelque chose de simple et de vertueux, rien de noble et d'inspiré. Ce qu'il eut de plus royal, ce fut le courage personnel; de plus utile, ce fut le bon sens; de plus exemplaire, ce fut l'innocence des mœurs. Mais aussi la tendresse fut étrangère à son cœur. Il eut le malheur de maltraiter sa mère, lorsqu'il eût dû la punir; sa femme, lorsqu'il eût dû la diriger. Dans tout son règne, c'est Richelieu qui paraît. Il eut un mérite pourtant, ce fut de souffrir auprès de lui cette espèce de royauté, car il en sentait le contact, et il eût pu la briser pour être libre. Mais il la laissa dans son empire, et par là il seconda les destinées de la France.

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE.

Aperçu du règne nouveau. — L'histoire s'agrandit. — Transformation de la société. — Avènement de Louis XIV. — Changements de cour. — Retour des exilés. — Brigues nouvelles. — Bataille de Rocroy. — Le nom du duc d'Enghien vole en Europe. — Autres combats. — Début éclatant de la minorité. — Condé et Turenne. — Bataille de Fribourg. — Victoires et revers. — Révolutions d'Angleterre. — Situation politique de la France. — Caractère des oppositions nouvelles. — Commencement de troubles. — Désordre dans le parlement. — Le jansénisme se montre. — Ardentes disputes. — Campagne de 1645. — Le désordre continue dans le parlement. — Conflits avec la royauté. — Assemblée du clergé. — L'abbé de Retz se révèle. — Conduite de Mazarin. — Congrès de Munster. — Habilité des négociateurs de France. — Mariages. — Marie, reine de Pologne. — Chabot et Rohan. — Difficultés avec le pape. — Éducation du roi. — Campagne de Flandre, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne. — Les oppositions fermentent. — D'Enghien donne l'exemple de l'ambition. — Emprisonnement de deux conseillers. — D'Enghien, devenu prince de Condé, entouré d'une cour. — Les petits-maitres. — Condé à Lérida. — Aventures de Naples. — Mazaniello. — Le duc de Guise. — Combats en Flandre. — Questions parlementaires. — Drames d'Angleterre. — Caractère de Mazarin.

LOUIS XIV.

Voici que l'histoire s'agrandit, et l'imagination de l'écrivain s'effraye devant l'horizon qui se découvre.

La monarchie transformée, la société renouvelée, la féodalité mourante dans les honneurs de la servitude, la bourgeoisie relevée, les lois refaites, la justice réglée, la magistrature renfermée dans son office de judicature, un ordre prodigieux dans toutes les parties de l'Etat, une puissance inusitée dans le commandement, une dignité inconnue dans l'obéissance, la France placée au sommet de la civilisation par la guerre, par la paix, par la politique, par les lettres et par les arts, un règne de soixante-dix ans, mêlé de victoires et de défaites, de prospérité et de désastres, mais toujours éclatant ou redouté, un monarque sans modèle dans l'histoire, grand avec des faiblesses, chrétien avec des passions et des vices, catholique avec des luttes contre l'Eglise, dominateur sans despotisme, tout-puissant et arbitraire sans tyrannie, poussant tout au beau, au grand, au magnifique, et enfin absorbant en lui la nation pour l'envelopper de sa gloire; voilà le spectacle qui se montre. Et autour de ce roi une cour de grands hommes: des héros et des poètes, des politiques et des écrivains, des administrateurs et des artistes, tous les talents pressés en foule, une fécondité étrange de génie, toutes les formes de l'intelligence, Bossuet et M^{me} de Sévigné, la Fontaine et Pascal, Fénelon et Molière; et au service de ces étonnants esprits une langue neuve, avec je ne sais quoi de pur, de ferme, de lumineux, propre à égaler la majesté de la pensée! Cette transformation de l'humanité étonne l'histoire. D'avance elle se sent à l'étroit dans son cadre; elle voudrait le rompre et l'étendre. Comment en effet espérerait-elle y faire entrer toute cette magnificence?

Toutefois, je suivrai le mieux possible l'obligation que je me suis imposée d'en resserrer en quelque sorte l'étendue. Et aussi plus que jamais je réclame l'indulgence de mes lecteurs. Il faudra qu'ils se souviennent que ce qui rend mon

travail ingrat, c'est la concision ou l'abréviation. Volontiers je laisserais aller mon récit parmi tant d'événements et tant de personnages, parmi les pompes et parmi les fêtes, parmi tout ce mélange de gloire et de plaisirs, de vie sérieuse et de vie frivole, de vices même et de vertus. Tout ce xvii^e siècle est comme un drame où la pensée humaine s'agite sous mille faces, et il plairait à l'historien moraliste de saisir cette variété d'accidents et cette richesse d'images. Mais la nature du présent ouvrage commande de ne déployer que l'ensemble, sans montrer les détails. Il est interdit à l'histoire, ainsi contenue, d'être pittoresque. Il faut qu'elle se dédommage par la vérité, et tout son ornement c'est le ton moral de ses aperçus.

En cela donc j'ai besoin d'indulgence. Quelques-uns aiment mieux qu'on leur fasse de l'histoire un drame animé, poétique, romanesque. J'ai recherché le suffrage de ceux qui aiment l'histoire vraie, sérieuse, et pourtant animée aussi, mais animée de sa propre passion, de ses souvenirs et du génie de chaque siècle.

Le début des récits nouveaux va être plein de trouble. C'est une minorité qui s'ouvre. Toutefois le siècle entier se révèle avec son cortège de nouveautés magnifiques.

Notons en quelques mots la situation de la France en face de l'Europe.

Le système politique de Richelieu avait été un système tout personnel ; il s'était établi par des actes, mais point enraciné par des lois. De là une réaction soudaine à sa mort.

Mais la lutte de la royauté contre les grands, quelque déréglée qu'elle eût pu être, avait été un spectacle où la nation avait puisé un sentiment inconnu d'indépendance. La réaction ne pouvait donc être que fort restreinte ; elle touchait peu la masse nationale qui se plaisait à considérer les grands comme des vaincus.

On était loin toutefois d'être arrivé à une organisation définitive de la société politique. La monarchie elle-même n'était qu'un principe ; Richelieu l'avait dégagée de ses

tiraillements complexes et anarchiques, mais il ne lui avait point donné des règles. Lui seul avait été toute sa loi.

Ce qui survivait au ministre, c'était le sentiment partout imprimé de la puissance française entre tous les Etats d'Europe ; et cette idée était propice, parce qu'elle faisait prévaloir le patriotisme sur les pensées de réaction et d'anarchie. Les grands durent être bientôt emportés par ce mouvement universel de nationalité.

Le secret principal de Richelieu pour arriver à cette fin avait été de passionner la France contre la maison d'Autriche, comme aussi d'intéresser à l'abaissement de cette rivale les princes d'Allemagne, soit par la politique, soit par la religion même.

Cette pensée domina toutes les autres ; et une fois l'esprit national engagé dans cette grande œuvre, les rivalités personnelles semblèrent n'être plus que des accidents.

Quant à la puissance matérielle de la France, tout avait concouru à la fortifier depuis Henri IV. Ses armées étaient devenues régulières, son commerce s'était relevé, l'agriculture s'était ravivée ; mais aussi les impôts s'étaient grossis. « En l'année 1616, la recette de l'épargne n'avait pas monté de plus de 22 ou 23 millions de livres pour le courant ¹. » Elle avait depuis lors monté toujours, et elle était arrivée, en 1641, à 118,114,485 livres tournois ; en 1643, 122,883,710 livres, non compris les deniers des parties casuelles et autres rentes sur les tailles et gabelles, qui étaient énormes, mais dont la moitié était dévorée par les traitants.

Devenue libre dans sa marche au dedans, la monarchie fut imposante dans sa politique au dehors. Des alliances lui rattachaient la Suède, la Savoie, le Portugal. Elle tenait l'Europe partagée entre elle et l'empire.

Enfin de grands généraux, de grands ministres, de grands négociateurs avaient paru. Le génie humain était éveillé : tout était prêt pour le plus éclatant des règnes, s'il pouvait

¹ Mémoire inédit sur l'état des finances en 1644. *Archives curieuses*, 2^e série, t. vi.

traverser les agitations qui allaient harceler une minorité.

Reprenons les récits.

1643. — A la mort de son ministre, Louis XIII avait senti la royauté comme défaillir, et il avait pensé maîtriser l'avenir en rassemblant autour de lui, à Saint-Germain, la reine, Monsieur, les princes, les officiers de la couronne, les présidents à mortier, deux conseillers de chaque chambre du parlement, et en leur lisant une déclaration qui réglait les conditions d'une régence, au cas où Dieu l'appellerait à son tour ¹.

C'était une déclaration pleine de prévoyance. Louis XIII voulait soustraire l'Etat soit aux faiblesses de la reine, que des souvenirs de naissance devaient égarer peut-être, soit aux caprices de Gaston, duc d'Orléans, accoutumé à servir de jouet aux partis.

Mais un testament était une frêle digue à jeter au devant de la réaction qui déjà fermentait, sinon contre le roi, du moins contre le système du ministre.

La reine, les princes, la cour entière, les parlements, tout suivait une impulsion égale, si ce n'est que les pensées étaient diverses, et, dans ce brusque retour, se pouvait voir un présage d'anarchie nouvelle.

Toutefois, les courtisans commencèrent à se précipiter à flots vers la reine Anne d'Autriche. « La foule étoit si grande à Saint-Germain qu'on ne s'y pouvoit tourner, et chacun tâchoit à se faire valoir dans ce changement de règne ². » La reine vint à Paris suivie de cette cour, comme d'une armée; la noblesse, les grands, les maréchaux, le peuple, les magistrats, tout s'étoit ému. Ce fut une entrée éclatante; mille acclamations volaient dans l'air: on eût dit une nation rendue à la liberté.

Le parlement étoit le plus prompt dans cet hommage. Il avoit hâte de ressaisir sa puissance perdue; et *les habiles de cette compagnie*, comme les appelle M^{me} de Motteville, la précipitaient aux pieds de la reine, dont ils savaient le vœu

¹ *Mém.* de Monglat.

² *Ibid.*

secret. Le testament avait *lié les mains de la régente et bridé son autorité* ¹. « Elle avoit peine à souffrir cette contrainte ², » et le parlement la devina. Trois jours après, en un lit de justice le testament était cassé; et la reine devenait *matresse absolue* ³ avec Gaston pour lieutenant général : faible domination pour contenir le mouvement des réactions.

Les ministres confidents ou serviteurs de Richelieu furent chassés; les exilés furent rappelés; les prisonniers furent délivrés; les criminels mêmes furent absous par des arrêts. La cour vit reparaitre tous les fugitifs. Un moment on crut que la mémoire de Richelieu allait être poursuivie; le temps manqua pour cette espèce de représailles. Déjà la distribution des faveurs nouvelles faisait d'ardentes jalousies : c'était un germe de cabales qui allait faire oublier les haines passées.

Les Condé étaient en rivalité avec les Vendôme. Ces derniers avaient paru d'abord maîtres de la faveur, et la reine avait remis la garde du roi au duc de Beaufort ⁴, célèbre par ses forfanteries populaires. Mais, lorsque Beaufort eut l'air de donner des ordres, Condé lui dit que c'était l'office des capitaines des gardes.

Une lutte se révélait. Condé amena à soi l'abbé de la Rivière, favori célèbre de Gaston d'Orléans; il s'assurait ainsi le faible prince en personne. Puis la reine avait gardé Mazarin, à cause de sa dextérité et de sa souplesse à obéir. Il fut habile à flatter Condé et Gaston, qui le laissèrent monter au comble de la puissance. Peu après, il était premier ministre, maître du conseil, arbitre de toutes les affaires. L'évêque de Beauvais, favori de la reine, avait voulu être ministre; il fut obligé de renoncer à son ambition. Les Vendôme commencèrent à frémir.

Déjà tout se mêlait. M^{me} de Chevreuse, revenue de son exil, avait apporté son esprit d'intrigue au service des Ven-

¹ *Mém.* de Montglat.

² *Mém.* de M^{me} de Motteville.

³ *Ibid.*

⁴ Fils du duc de Vendôme et petit-fils d'Henri IV.

dôme, et avec elle apparaissait M^{lle} de Chevreuse, sa fille, beauté funeste, instrument nouveau de séditions.

M^{me} d'Hautefort, que Richelieu avait éloignée de Louis XIII, reparaisait aussi, toute fière d'un jour de faveur et d'un jour de disgrâce, et bravant au besoin des exils nouveaux.

D'autres femmes se jetaient dans les luttes. La princesse de Condé et sa fille, la duchesse de Longueville, se portaient ennemies de la duchesse de Montbazou et de sa belle-fille, la duchesse de Chevreuse : des querelles d'orgueil allaient devenir des guerres acharnées.

Châteauneuf, qui avait été prisonnier dix ans à Angoulême, venait s'établir à Montrouge, autre centre de cabales. Il avait autrefois jugé Montmorency ; c'était un souvenir odieux à la maison de Condé ; ce fut un titre à la protection des Vendôme.

Toutes les passions s'allumaient, l'amour, la haine, l'ambition. Les ministres disgraciés avaient leurs amis, Condé ses courtisans, les Vendôme leurs flatteurs. La reine flottait. Son penchant était pour les Vendôme ; Condé la retenait à l'aide de Mazarin : autour d'elle les pétulants éclataient, les timides hésitaient, les habiles attendaient¹.

Ce fut dans ce commencement de conflits qu'arrivèrent de glorieuses nouvelles. « Pendant que ces intrigues se déméloient dans le cabinet, dit M^{me} de Motteville, Dieu se méloit de nos affaires dans la campagne. » Le duc d'Enghien venait de se révéler à l'Europe.

Les Espagnols avaient épié les derniers jours de Louis XIII, et ils avaient compté sur les périls d'un règne qui s'ouvrirait par une minorité. Ils avaient ravagé la Champagne, et puis ils étaient allés assiéger Rocroy. Leur armée était de vingt-six mille hommes. Un vieux et vaillant général, D. Francisco de Mello, les commandait ; il avait hâte de frapper la France de quelque revers éclatant : d'Enghien, avec seize mille hommes d'infanterie et sept mille chevaux, courut à lui. Il savait la mort du roi ; mais il la tenait cachée. La cour lui avait fait prescrire d'éviter un coup hardi,

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville, — de la Rochefoucauld.

et le maréchal de l'Hôpital était chargé de tempérer son ardeur et de glacer son génie. D'Enghien, héros à vingt-deux ans, sut rendre une bataille inévitable. Gassion était dans sa confiance; l'Hôpital fut entraîné; d'Enghien régla seul tous les apprêts d'une grande lutte; puis le soir il s'endormit, et le matin de la bataille il fallut le réveiller ¹. Ce fut une journée pleine de gloire (19 mai 1643). Des deux côtés le courage était égal; de vieux généraux luttèrent d'expérience contre un jeune homme plein de génie. Le jeune homme l'emporta. Le comte de Fuentes combattait au centre de l'infanterie espagnole; d'Enghien se précipita à trois reprises sur ce corps immobile. De ses rangs entr'ouverts dix-huit pièces de canon vomissaient la mort. Les périls du jeune prince excitèrent les soldats français. Sous un dernier effort l'infanterie espagnole fut rompue; le comte de Fuentes tomba percé de coups; ce fut le signal de la victoire. Gassion l'avait secondée en dispersant l'aile gauche des Espagnols. Mais l'Hôpital avait été moins heureux; il avait lancé trop brusquement sa cavalerie, et les Espagnols l'avaient rompue : dans l'horrible mêlée il eut un bras cassé, ce fut toute sa gloire. D'Enghien courut le sauver; de toutes parts, les Espagnols posaient les armes et demandaient quartier. D'Enghien arrêta le carnage; huit mille cadavres jonchaient la terre; six mille prisonniers restaient aux mains du vainqueur, avec les canons, les armes et les drapeaux de l'armée détruite. La victoire était complète; ce fut le plus éclatant fait d'armes qu'on eût vu depuis un siècle ². Le nom du duc d'Enghien vola dans l'Europe; l'Espagne s'étonna; la France poussa des cris d'allégresse.

D'Enghien venait de changer soudainement le système de la guerre. La cour lui laissa suivre ses succès. Il entra dans Rocroy en libérateur, alla camper à Guise, et là résolut de s'emparer de Thionville. C'était un hardi dessein : il le tint secret. Puis, quand tout fut prêt, il traversa le Hainaut, prit des places, trompa l'ennemi, et tout à coup parut devant la ville. La place était forte, ses bastions formida-

¹ « Il fallut réveiller cet autre Alexandre! » Bossuet.

² C'est le jugement de Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*

bles, sa garnison vaillante et résolue. Rien ne résista au jeune héros ; il semblait avoir deviné l'art des sièges comme celui des batailles ; la ville se rendit après six semaines de tranchée ouverte ; les deux tiers de la garnison avaient péri, le gouverneur avait été tué. D'Enghien prit encore quelques places ; puis il porta ses lauriers à la cour ; on le salua comme le premier capitaine de l'Europe.

Les armes étaient moins heureuses sur le Rhin. Le maréchal de Guébriant, longtemps brillant à la guerre, avait été obligé de fuir devant le général Merci. Puis des secours lui ayant été amenés par Rantzau, il avait voulu assiéger Rothweil ; il y fut blessé à mort ; la place se rendit ; Guébriant ne jouit pas de son succès. Mais déjà les Impériaux se précipitaient. Rantzau, moins prévoyant qu'il n'était brave, se laissa surprendre à Tuthlingen. Toute cette armée de vainqueurs fut dispersée ; six mille hommes restèrent aux mains des ennemis.

En Italie, le prince Thomas de Savoie, Plessis-Praslin et Turenne faisaient quelques conquêtes vers le Milanais. Trin, Ast et Sture furent enlevés.

Dans la Catalogne, le maréchal de Lamothe-Houdancourt contenait les Espagnols ; et dans les mers voisines le duc de Brezé, grand amiral de France, battait et ruinait deux fois les flottes ennemies ; *présage de l'empire des mers*, fit-on dire à la médaille frappée à l'occasion de ces deux victoires ¹.

Tel fut l'éclatant début de la minorité de Louis XIV. Les événements de la cour se précipitèrent sous ce prestige de gloire. Les Condé se sentaient devenir les maîtres de la fortune. Mais les Vendôme luttaient encore ; la reine se fatigua de leurs prétentions ; on les appela les *Importants*. Les cabales ne furent pas moins actives. Des rivalités de femmes firent des incidents ridicules d'insulte et de réparation ², suivis de querelles plus sérieuses et de dénouements

¹ Des médailles furent frappées à l'occasion de toutes ces victoires. Elles sont dans l'*Histoire de Louis XIV*, de la Martinière ; compilation curieuse, mais diffuse et sans charmes.

² Voyez le récit de la querelle entre la princesse de Condé et la

plus tragiques. Coligny et le duc de Guise s'allèrent battre à la place royale, l'un pour M^{me} de Longueville, l'autre pour M^{me} de Montbazou : Coligny fut tué d'un coup d'épée. Des disgrâces éclatèrent ; M^{me} de Montbazou fut exilée, toute la cabale des *Importants* commença de trembler. Le duc de Beaufort avait voulu prévenir ces retours par quelque entreprise digne de son caractère impétueux ; on l'accusa d'avoir voulu deux fois faire assassiner Mazarin ; *d'autres disoient qu'il avoit voulu seulement lui faire peur*¹. On l'arrêta au Louvre, et on l'amena prisonnier à Vincennes. La cabale se dissipa, mais l'avenir resta troublé.

1644. — D'Enghien était retourné à des combats nouveaux. On lui remit le soin de la campagne d'Allemagne. Déjà Turenne, fait maréchal depuis peu, était allé recueillir sur le Rhin les débris de l'armée de Guébriant. Mais il n'avait pu empêcher le général Merci de s'emparer de Fribourg. D'Enghien arriva, et concerta aussitôt avec Turenne et Grammont une attaque hardie de l'armée impériale. Merci était dans une situation formidable, protégé par des bois, par des marécages et par des montagnes. D'Enghien ne désespéra pas de le forcer dans son camp. L'action semblait téméraire ; mais tout cédait à l'étonnant capitaine. L'attaque dura deux jours. Merci se défendait à outrance ; d'Enghien, Turenne et Grammont rivalisaient de courage. Ce fut alors que d'Enghien jeta dans les lignes ennemies son bâton de commandement, et se précipita avec le régiment de Conti pour l'aller enlever aux Impériaux. Ce choc fut effroyable. Toutefois la nuit arriva, et la victoire semblait indécise encore. Ce ne fut que quatre jours après que Merci se crut hors d'état de lutter plus longtemps contre un tel ennemi. Il quitta son camp, et laissa aux Français l'honneur de la victoire. Aussitôt d'Enghien courut s'emparer de Philipsbourg. Toutes les places du Rhin s'ouvraient devant lui. Turenne alla sommer Mayence, qui ne voulut se rendre

duchesse de Longueville d'un côté, et la duchesse de Montbazou et la duchesse de Chevreuse de l'autre. *Mém.* de M^{me} de Motteville.

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

qu'au duc d'Enghien. Landau ne résista que trois jours. Tout le Palatinat était soumis.

La campagne de Flandre avait été confiée à Gaston d'Orléans, qui eut sous ses ordres la Meilleraye et Gassion. Elle se borna au siège de Gravelines. La garnison se rendit après avoir soutenu vaillamment quatre assauts. Gassion eut le principal honneur de ce succès. Le duc d'Orléans ne songea point à d'autres conquêtes.

D'autre part quelques revers frappaient nos armes. Le roi d'Espagne redoublait d'efforts pour nous chasser de la Catalogne. Il vint en personne assiéger Lérida. Du Plessis-Praslin assiégeait Tarragone, il s'éloigna. Lamothe-Houdancourt voulut s'opposer au siège de Lérida, il fut battu. Depuis longtemps cette entreprise de Catalogne semblait délaissée. Lamothe-Houdancourt, accusé et emprisonné pour sa défaite, se défendit en accusant Mazarin ; il ne se trouva point de juges pour condamner le vieux maréchal.

Mais les victoires d'Allemagne avaient suffi pour donner à la France une puissante autorité dans la paix comme dans la guerre. Des négociations occupaient tous les Etats. Les traités furent renouvelés avec la Hollande, puis avec le Portugal. Un instant on crut aussi avoir désarmé le duc de Lorraine, ce vassal funeste, par des conventions de paix. Mais, en se rapprochant de la France, il n'avait voulu qu'inquiéter la maison d'Autriche, et s'assurer de sa part des conditions ou des grâces meilleures. Tout aussitôt il revenait à ses habitudes de défection et de guerre.

Pendant ce temps, l'Angleterre suivait le cours de ses révolutions. Richelieu les avait vues naître, avec la secrète joie d'un ministre qui comptait y trouver l'abaissement d'une rivalité nationale, et peut-être, pensait-on, avec le désir moins patriotique de se venger de l'hospitalité que la reine d'Angleterre avait rendue trop douce à M^{me} de Chevreuse ; triste excuse ou funeste explication des intrigues qui attisèrent le fatal incendie. Charles I^{er} était par degrés précipité dans sa ruine, et vainement Henriette de France lui prêtait le touchant secours de son intervention et de son génie.

Ces rébellions délibérées, ces guerres publiques d'une nation contre la royauté se présentaient au loin sous une image flatteuse d'indépendance. La France toutefois semblait ne plus avoir de ces passions exaltées qui allument les guerres civiles. Mais il lui restait de ces irritations secrètes qui produisent des déchirements. Seulement ces dispositions s'arrêtaient aux surfaces brillantes de la cour, de l'aristocratie et des parlements; elles ne pénétraient pas dans les masses, et ne trouvaient point dans la nation quelque une de ces grandes sympathies qu'enfante un sentiment commun d'amour ou de haine, de foi ou d'intérêt; en cette occurrence, une guerre civile était difficile, à moins qu'elle ne fût ridicule. Mais les dissensions étaient possibles, et avec les dissensions des animosités capables de produire encore des malheurs.

L'exemple de l'Angleterre vint faire croire aux caractères impétueux qu'il était toujours temps de faire des séditions. Un germe profond de révolte survivait d'ailleurs dans l'âme de tous ceux que la politique de Richelieu, savant résumé des longs desseins de la monarchie, avait abattus au pied de la royauté. Les princes frémissaient de voir au-dessus de leur tête un pouvoir nouveau sous le nom de *ministériat*. Jadis les ministres étaient à peine aperçus dans l'Etat. On ne les qualifiait que du nom de secrétaires du roi; et, quelle que fût leur autorité, ils n'avaient point de rang dans la hiérarchie politique, et ils disparaissaient devant la hautaine existence des princes et des ducs, ainsi que devant la superbe indépendance des corps judiciaires. Mais, à mesure que la monarchie s'était affranchie, ses ministres s'étaient fait une grandeur personnelle, et Richelieu avait fini par devenir comme une partie même de la royauté.

Devant cet homme supérieur les grands s'abaissèrent. Lorsqu'ils ne s'abaissèrent pas, il les frappa de sa main terrible. Les parlements même furent asservis; la justice en leurs mains indépendantes avait été un moyen formidable de lutte contre le roi; Richelieu rompit cette puissance par la création de ses commissions judiciaires, remède extrême,

égal au mal peut-être, mais efficace pour son dessein d'unité dans la monarchie.

C'est donc contre cet état de sujétion universelle devant le *ministériat*, que se remuaient dans les âmes des pensées de révolte. Les grands s'étaient pourtant façonnés à l'obéissance en acceptant à la cour des faveurs et des emplois, ornements de la servitude; ou bien dans les provinces des gouvernements pour le roi, vain ressouvenir des vieilles dominations souveraines de la féodalité. Mais l'orgueil était mal à l'aise dans ces honneurs. Et quant au parlement, avide à la fois de l'humiliation des grands et de sa propre indépendance, il eût voulu absorber en soi toutes les formes de la liberté. De là une triple anarchie, où les princes, le parlement et la cour s'acharnaient également, les princes pour l'indépendance, la cour pour la domination, le parlement pour un certain droit de tutelle nationale, mal défini, mais qui semblait suffire à sa popularité. Si donc un tel esprit de réaction n'alluma point dans le royaume des guerres profondes, c'est que ses intérêts n'entraient pas avant dans les masses. Le peuple était hors des conflits politiques par sa constitution municipale. Tout ce qu'il demandait, c'était que ses franchises d'hôtel de ville ne fussent point atteintes. La question catholique était sauve; le peuple n'avait plus qu'à défendre son bien-être. Aussi n'allait-il se passionner que pour des questions de taxes; et ici le parlement allait trouver un rôle facile, en se transformant en sénat protecteur des séditions. Mais cet intérêt même était fictif, et, dès que le peuple n'avait plus à prendre feu pour des querelles de faction, l'anarchie civile risquait de s'aller éteindre dans le boudoir d'une duchesse, ou dans l'oratoire d'un mauvais prélat.

Il n'est pas sans intérêt de saisir dès ce moment le caractère des oppositions politiques qui vont tout à l'heure troubler la minorité de Louis XIV. L'histoire n'en a guère noté que le côté futile ou pittoresque; elle n'a pas supposé que dans ses guerres frivoles il y eût une pensée sérieuse. C'est une erreur. L'esprit des oppositions tendait à renverser le travail des siècles. Mais soit instinct, soit réflexion, le peuple

ne se vit point intéressé dans cette réaction ; il fut témoin plutôt qu'acteur d'une lutte civile sans enthousiasme, et il la laissa mourir comme une œuvre qui ne touchait point à sa liberté.

Nous irons rapidement dans le récit des discussions. Les premières d'ailleurs, qui se rencontrent ont un caractère restreint de taquinerie. Une taxe y donna lieu.

Un siècle auparavant, un arrêt du conseil avait interdit de bâtir des maisons nouvelles dans les faubourgs, à peine de confiscation et d'amende. Cet arrêt était oublié, et partout des maisons nouvelles s'étaient élevées. On imagina de les soumettre à une taxe proportionnelle au toisé qui en serait fait ; et ce fut là l'origine d'une résistance acharnée. Les officiers du Châtelet avaient été préposés à la vérification. Le parlement se récria, cita les officiers, fit des remontrances, obtint que le mode d'opération fût changé, et toutefois laissa les mécontents gronder et faire des attroupelements au palais et dans les rues. Le prince de Condé alla présider en armes au toisé d'une maison ; la sédition fut comprimée.

Mais le désordre se mit au sein même du parlement. La chambre des enquêtes, pleine de jeunes têtes, courait au-devant de tout ce qui semblait promettre des nouveautés. Elle voulait que le parlement prit au sérieux son office de patron du peuple ; ses murmures contre la cour étaient des cris de révolte ; et comme le premier président Molé, personnage calme et grave, avait évité de faire des remontrances une occasion de guerre ouverte, les enquêtes tournèrent contre lui toutes leurs colères. La justice fut interrompue. Les enquêtes voulaient chasser le premier président du palais. Ce fut un horrible spectacle ; il fallut qu'un arrêt du conseil allât imposer la dignité à ce sénat.

Toutefois la reine ménageait le parlement. Le droit de remontrance, en matière d'impôts, rendait le gouvernement difficile. Mazarin n'était pas homme à attaquer de front ces résistances. Il aimait mieux les atténuer par des concessions. Dans une assemblée solennelle, le surintendant des finances rendit compte des charges qui pesaient

sur le royaume. Il fallait de l'argent pour payer la guerre : les victoires mêmes épuisaient l'Etat. On intéressa le parlement par d'habiles communications à la création de quelques taxes nouvelles. Le toisé des maisons devait produire dix millions ; on se borna à un million. Le parlement fut satisfait ; mais les enquêtes s'étaient exercées à la sédition ; et cet essai restait fatal ¹.

Tout d'ailleurs allait devenir une occasion d'indépendance et de lutte. On était arrivé à une époque où, à défaut des passions aveugles qui allument les Etats, fermentaient des passions réfléchies qui les divisent.

En cette disposition des âmes naquit le jansénisme, secte étrange, enveloppée d'austérité, qui, à force d'annihiler la volonté, détruisait la soumission, et à force de rigueur ôtait la piété. C'est un curieux et mémorable travail qui se faisait alors dans les esprits. L'homme intelligent faisait effort pour se soustraire aux luttes aveugles qui venaient de fatiguer deux siècles ; et les lettres reçurent de cette impulsion toute réfléchie un caractère singulier de grandeur et de gravité. Mais le jansénisme exagéra ce penchant sérieux ; et il ne fut qu'une philosophie froide et sèche ; en pénétrant le fond de l'intelligence, il la désola. Il ôta l'élan des âmes ; sa morale fut glacée ; ses livres furent techniques, son éloquence triste ; sa pensée montait haut, mais pour saisir des subtilités ; il sonda les cieux, mais pour les désenchanter ; il toucha aux mystères, et par malheur il les altéra ².

En regard des jansénistes, ces réformateurs effrayants de la charité catholique, paraissaient les jésuites, ordre admirable lorsqu'il n'était pas mêlé aux intrigues de la politique, gardien des lois antiques de la piété, mais enclin à les

¹ *Mém.* de l'avocat général Talon.

² S'il en faut croire un livre très-curieux, *la Réalité du projet de Bourg-Fontaine, démontrée par l'exécution*, 2 vol., Paris chez la veuve Dupuy, sans date, ce qu'on a appelé le jansénisme aurait été une conspiration sectaire contre l'Eglise, et même contre toute sorte d'organisation sociale. On peut nier la conspiration, non le résultat. Les sectes vont d'ordinaire au delà de leur objet.

adoucir pour les accommoder à la faiblesse. Ces deux sortes d'interprètes du christianisme se reconnurent ou se devinèrent aisément pour ennemis, et comme les jésuites avaient dans l'Église la renommée d'une orthodoxie toujours prête à la soumission, et dans le monde la popularité d'une habileté élégante et d'un zèle plein de charme, la faveur de la cour leur était d'avance assurée; par ces raisons mêmes, les jansénistes trouvaient des appuis dans le parlement.

En ces rencontres donc parut un livre du célèbre docteur Antoine Arnauld, *De la fréquente communion*. C'était toute la doctrine du jansénisme; la secte entendait que la communion fût rare, soumise à de lentes épreuves, et à des dispositions intérieures sévèrement étudiées, ou même, pour plus de perfection, qu'elle fût totalement retranchée. Tel était l'avancement de la piété pour les austères moralistes. Le retranchement de la communion était, disaient-ils, une abstinence religieuse, qui assurait le salut. Ce système se rattachait à la doctrine de la GRACE, don de Dieu, nécessaire au salut, qui pouvait toutefois manquer à l'homme, et sur lequel conséquemment l'âme était tenue dans un état constant de doute et d'épouvante ¹.

Sur ce livre d'Arnauld les théologiens s'émurent, le clergé poussa des cris, les jésuites tonnèrent. Le savant P. Petau publia une réfutation de la doctrine nouvelle. Mais au lieu de controverse le jansénisme récrimina. On fouilla les vieux livres et quelques livres nouveaux des jésuites. L'université présenta requête au parlement pour les faire condamner. Déjà le parlement délibérait sur une question de foi. La reine évoqua au conseil la requête de l'université, et fit donner ordre à Arnauld d'aller à Rome expliquer son livre ². Le royaume semblait menacé de schisme. En quelques lieux la dispute devenait pleine de menace; à Amiens, on fut sur le point de prendre les armes. Le parlement se divisa de nouveau. Les enquêtes voulaient tout emporter par leur pétulance. C'était un outrage de leur

¹ *La Réalité du projet de Bourg-Fontaine.*

² *Mém. d'Omer Talon.*

avoir ôté la connaissance d'un point de doctrine ! et une violation des lois d'envoyer à Rome un docteur de Sorbonne ! Les enquêtes firent du palais un théâtre de guerre. Elles empêchaient le cours des affaires, et interrompaient la justice. Il fallut désarmer ces résistances par des transactions. Les gens du roi laissèrent croire au parlement que la reine rétractait l'ordre donné à Arnauld ; Arnauld se cacha ; on laissa les disputes s'animer dans les livres ; mais dès ce moment le jansénisme était entré dans les idées publiques ; pour les uns c'était une hostilité contre la cour, pour les autres une révolte contre l'Eglise ; pour l'histoire il est resté une expression de la passion transformée du siècle ; passion froide, mais tenace, passion de l'esprit plutôt que de l'âme, révolte réfléchie de la raison, qui ne lutte pas aveuglément pour échapper à l'autorité humaine, qui combat avec réflexion pour l'exterminer.

Les affaires d'Etat reprirent leur cours. Le conseil varia la forme des taxes, et créa des rentes qu'on devait distribuer ou imposer aux plus notables ou aux plus riches ; le parlement refit des murmures. La cour s'irrita. La reine était résolue de frapper par quelque exemple ces oppositions toujours renaissantes. Mais la colère fut ajournée encore par des transactions.

Un pape nouveau venait de monter au trône ; à Urbain VIII succédait Innocent X. La France avait lutté vainement contre l'élection. La faction des Barberin, maîtresse de Rome, l'avait emporté. Mazarin tempéra la plainte de la cour ; toutefois l'ambassadeur de France, de Chaumont, fut disgracié avec éclat.

En même temps paraissait à Paris Henriette, reine d'Angleterre, toute chargée de ses malheurs. Anne d'Autriche, oubliant d'anciennes blessures¹, sut entourer d'honneurs l'hospitalité qui naturellement s'ouvrait à la fille d'Henri IV. On la logea au Louvre, puis on lui donna le château de Saint-Germain, avec douze mille écus par mois. Une pitié immense s'attachait à cette majesté frappée, et menacée de

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

l'être plus encore ; ainsi se révélèrent les destinées qu'on avait faites à la royauté depuis qu'on l'avait affranchie de l'Eglise, et que la foi ne la marquait plus au front pour la rendre inviolable et sainte.

1645.— Cependant la campagne s'ouvrait. Le duc d'Orléans reparut en Flandre. Il s'empara de Cassel et de Mardick. Rantzau et Gassion lui tenaient lieu de génie. D'autres forts tombèrent aux mains de ces généraux : le duc d'Orléans semblait s'étonner de tant de victoires. Mais peu après les Espagnols enlevaient Cassel et Mardick par surprise. Rantzau et Gassion coururent venger cette injure, et refoulèrent les Espagnols dans le Brabant. Puis en plein quartier d'hiver, Gassion frappait six régiments d'infanterie et cinq de cavalerie d'une défaite éclatante. -

En Allemagne, Turenne avait été chargé d'aller arrêter les Impériaux qui menaçaient d'envahir la France. Il avait passé le Rhin et le Mein, et devant lui Merci, grand homme d'armes, parut s'éloigner. Turenne fut trompé. Il laissa reposer son armée à Mariendal, et aussitôt Merci reparut, et enleva les quartiers éloignés par une brusque attaque. Turenne perdit ses bagages et six canons. C'était un grand échec pour un tel capitaine ; il le répara par une retraite savante jusqu'à Philipsbourg.

Déjà d'Enghien accourait. C'était lui qui devait commander la campagne du Rhin. Toutes les forces se trouvèrent en un moment concentrées, et d'Enghien avait hâte de commencer ses opérations par une grande bataille. Il voulait entrer au cœur de l'Allemagne, en s'emparant de Héylbron. Merci pénétrait son dessein ; il se mit en travers, entre Windingen et Northlingen, sur une montagne tout environnée de marais ; et, dans cette position formidable, d'Enghien ne craignit pas de l'attaquer. Tout s'animait du feu de ce génie. Turenne et Grammont commandaient les deux ailes de l'armée. Ils rivalisaient de courage ; le calme de Turenne était un indice plus assuré de victoire. Dès le premier choc de la cavalerie, Grammont se laissa rompre par le général Green, pendant que Turenne renversait tout devant lui ; d'Enghien se portait partout où était le péril ; il

dirigeait l'attaque et la défense ; de son côté Merci se multipliait ; jamais bataille n'avait été plus atroce ni plus savante. Enfin la victoire se décida. Merci était accablé par le double effort de d'Enghien et de Turenne ; Green, vainqueur à son aile, accourait pour le secourir ; il n'était plus temps : Merci périssait glorieusement sur des monceaux de morts. Green ne parut que pour être enveloppé parmi des multitudes de prisonniers. Dès ce moment l'armée des Impériaux était dispersée, et fuyait au loin. Cette bataille de Nordlingue est un des grands faits d'armes de notre histoire. Elle mit le comble à la gloire de Condé, dit Voltaire, et fit celle de Turenne, « qui eut l'honneur d'aider puissamment à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. » Mais Grammont était resté prisonnier, et une brillante noblesse avait péri. La cour tempéra sa joie à cause des victimes qu'il fallait pleurer. Mazarin, avec sa ruse italienne, semblait aussi se défier de l'enthousiasme. « Tant de gens sont morts, alla-t-il dire à la reine, qu'il ne faut quasi pas que votre majesté se réjouisse de votre victoire. » Il parla de cette sorte, ajoute Mme de Motteville, exprès peut-être pour gagner les bonnes grâces des assistants, et pour acquérir la réputation d'être tendre à ses amis ¹. »

Toutefois le pays s'ouvrait aux Français. Mais d'Enghien tomba malade. Turenne prit le commandement, et assura les suites de la guerre. Peu après, l'évêque, l'électeur de Trèves, depuis dix ans dépouillé de ses Etats par les Espagnols, était rétabli avec éclat dans sa capitale.

En Catalogne le comte d'Harcourt, ayant reçu le titre de vice-roi, soutenait l'honneur des armes de France. Du Plessis-Praslin s'empara de Roses, pendant que d'Harcourt tenait en échec l'armée du roi d'Espagne ; ce fut un glorieux fait d'armes ; Praslin fut fait maréchal ; peu après, d'Harcourt battait l'armée espagnole près de Llorens, et puis il s'emparait de Balaguer. Mais il fut obligé de rentrer à Barcelone, où se tramaient des conspirations.

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.—*Mém.* du maréchal de Grammont.

Cet éclat de prospérité militaire semblait devoir donner au gouvernement de l'autorité. Mais le caractère de Mazarin ne tendait point à la domination par la force ; il pensait se suffire par la finesse. Ce n'était point assez pour contenir l'esprit de trouble qui fermentait dans le parlement. Tout devenait un prétexte, et les enquêtes épiaient les occasions de popularité et de sédition. La taxe sur les maisons ralluma la guerre. Des propriétaires présentèrent requête au parlement contre le rôle qu'ils avaient reçu. De pauvres femmes vinrent tomber à genoux dans la grande salle et demander protection avec des cris et des larmes. La grand' chambre se déclara incompétente ; les enquêtes se saisirent de l'affaire. La justice fut de nouveau interrompue ; le palais devint un lieu d'émeute bruyante ; l'ordre des chambres était méconnu ; et les magistrats séditieux y formaient des assemblées irrégulières qui délibéraient en tumulte. Ils envahirent ainsi la grand' chambre, et là se vit un étrange spectacle : comme deux parlements en présence. Le premier président Molé gardait son siège, immobile et silencieux ; quelques séditieux délibéraient de le chasser ; sa dignité calme leur imposa. Nulle parole n'était prononcée de part ni d'autre ; les plaidoyers avaient cessé ; le silence était profond ; pendant ces scènes muettes le peuple se précipitait, et puis se retirait étonné. A l'heure ordinaire de la fin des audiences, chacun s'en allait sans autre entreprise. Ce scandale se renouvela quelques jours¹.

Cependant la reine irritée ordonnait d'arrêter les chefs du tumulte. L'un d'eux, nommé Gayan, que les enquêtes avaient érigé en premier président, fut exilé ; un autre excitateur, le président Barillon, fut envoyé à Pignerol. Ces punitions ne firent qu'exalter les enquêtes. Le trouble se perpétua ; la justice resta suspendue ; puis il y eut des semblants de paix, et puis encore la guerre se ralluma.

Le gouvernement manquait d'argent. On créa des ressources par des édits. Il fallait les vérifier ; ce fut une occasion aux enquêtes de recommencer la plainte, de demander

¹ *Mém.* d'Omer Talon.

la liberté des magistrats prisonniers, et de remplir le palais de sédition. On imagina de mener le jeune roi tenir un lit de justice, dans tout l'appareil de la majesté, mais toutefois dans ses habillements d'enfant, bien que déjà il eût paru en pourpoint et chausses, comme pour témoigner, dit Talon, « que, même à la bavette, il pouvoit faire acte de pouvoir souverain ¹. » Ceux de cette compagnie qui se disaient les tuteurs du roi contestaient le droit de la reine de paraître au lit de justice. « Elle s'en moqua hautement, et dit qu'elle étoit fondée en exemples, et que la feue reine Marie de Médicis y étoit allée ². » Le duc d'Orléans vint donner à cette démarche sa sanction de lieutenant général du royaume, et le jeune roi donna du charme à ce premier acte de sa puissance. Il étoit de principe dans la monarchie qu'en un lit de justice la volonté du roi étoit absolue. « Messieurs, dit Louis XIV en jaquette ³, je suis venu ici pour vous parler de mes affaires : mon chancelier vous dira ma volonté. » A ces mots prononcés avec grâce, toute l'assemblée laissa échapper de longues acclamations. Facilement en France l'amour des rois reprend l'empire. Plusieurs édits contenant diverses formes d'impositions furent lus par le chancelier ; et puis le premier président fit une harangue de cour « digne de plaire, dit Mme de Motteville, au roi et à ses sujets. » Mais ensuite l'avocat général Talon, que sa charge semblaient devoir appeler à concilier l'indépendance du monarque et celle des magistrats, caressa l'esprit séditieux plutôt qu'il ne le tempéra ; il fit un triste tableau de la misère des peuples, et c'étoit là un touchant office de supplier pour la souffrance ; mais il étala des maximes qui semblaient attribuer au parlement un droit suprême d'intervention dans les affaires de l'Etat ; ainsi, dans les hommes graves, l'esprit d'opposition, tout en prenant des formes de dignité, tendait à modifier la puissance. Le parlement se portait représentant du droit antique des états généraux, et, comme il avoit toujours combattu ces assem-

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville et de Talon.

² *Mém.* de M^{me} de Motteville.

³ *Ibid.*

blées, où il n'avait point d'autorité, ni de place même, il entendait les suppléer. Toutefois, en vertu du droit royal, tous les édits furent enregistrés ; mais Mazarin sortit du palais tout attristé d'une victoire qui révélait des ombres périls.

Il est très-remarquable qu'en ces commencements de conflits entre la royauté et le parlement, Mazarin est à peine aperçu par l'histoire. C'est la reine en personne qui se montre, avec son irritation, avec son autorité, et puis avec sa miséricorde. C'est elle qui reçoit le parlement, qui répond à ses orateurs, qui blâme, qui approuve, qui menace, qui punit. Mazarin ne dit mot ; mais les courtisans le devinent. « Je crois, dit M^{me} de Motteville parlant du discours de Talon, que le ministre ne fut pas content, parce que je l'entendis blâmer par les adulateurs de la cour. » C'était là un indice de temps nouveaux. On était loin déjà du génie de Richelieu ; et aussi l'hésitation commençait à paraître, et, s'il y avait des adulateurs, il y avait aussi des esprits indécis, qui, dans l'absence d'une pensée dominante, étaient exposés à ne suivre que leur caprice. La reine même manquait de règle. « Comme elle vit, dit encore M^{me} de Motteville, que j'étois assez satisfaite de la liberté de l'avocat général, et que j'en parlois avec estime, elle me répondit ces belles paroles, dignes d'une grande reine : « Vous avez » raison de le louer ; j'approuve fort la fermeté de son discours et la chaleur avec laquelle il a défendu le pauvre » peuple. Je l'en estime, car on ne nous flatte toujours que » trop ; mais néanmoins il en a un peu trop dit, pour une » personne aussi bien intentionnée que je le suis, qui » souhaiterois de tout mon cœur le pouvoir soulager. » Belles paroles en effet, mais qui attestent qu'en regard de la liberté la royauté était flottante, l'autorité douteuse, la politique sans nerf et sans génie. Ainsi s'expliquent tous les désordres de la minorité de Louis XIV.

Le clergé de France, alors assemblé à Paris, céda au besoin commun de nouveauté. Il avait souvenir de l'injure que lui avait faite Richelieu, lorsqu'il avait chassé six évêques de l'assemblée de Mantes. Il crut la venger en appelant ces évêques en son sein, bien qu'ils ne fussent pas

députés. C'était une illégalité opposée à une violence ; la reine y vit un affront à la mémoire de Louis XIII. Cette capricieuse entreprise n'eut point de suite ; mais elle révéla l'esprit séditieux d'un prélat, mieux fait pour la guerre que pour l'Eglise, l'abbé de Retz, devenu depuis peu coadjuteur de son oncle, le cardinal de Gondy, archevêque de Paris. C'est lui qui avait imaginé cette intrigue, comme pour s'essayer aux combats contre la cour qui allaient remplir sa vie. Il fut aussi le plus ardent à rappeler l'affaire des évêques du Languedoc, qui avaient été tristement mêlés à la révolte de Montmorency. L'assemblée demandait le rétablissement de René de Rieux, évêque de Léon, déposé par un jugement ecclésiastique. Mazarin céda sur ce point ; et ce ne fut toutefois que six ans plus tard que l'affaire fut terminée par la translation du nouvel évêque de Léon au siège de Dôle.

Mais si Mazarin se laissait vaincre aux luttes ouvertes, il se sentait maître aux luttes cachées. Ainsi, au moment où l'autorité politique semblait défaillir en ses mains, il faisait dominer le génie de la France dans toutes les conférences de l'Europe. C'est ici le beau côté de cette minorité si troublée.

Nous avons indiqué le cours des conférences qui avaient lieu sous la médiation du pape. Là se consommait la science moderne de la politique, et se perfectionnait le génie de la ruse, de la tromperie peut-être, sous le nom de diplomatie. D'Avaux et Servien avaient épuisé déjà bien des finesses dans les congrès de Munster et d'Osnabruck ; puis, comme entre eux s'étaient élevées quelques rivalités, le duc de Longueville était allé interposer sa dignité princière. Mais les Allemands l'avaient contestée, et il avait laissé les deux grands négociateurs oublier leurs querelles pour ne songer qu'aux triomphes de la France. C'est ici une longue et curieuse histoire ; je ne dois que l'effleurer.

La France et la Suède, fidèles à leur alliance, s'étaient épuisées à une guerre qui durait depuis vingt-six ans contre l'empire et l'Espagne. La victoire même devenait aussi fatale que la défaite. C'est pourquoi la paix était un besoin pour

les vainqueurs et pour les vaincus. Mais les uns et les autres la voulaient utile, et les négociations se prolongeaient sans terme, par l'espérance de quelque succès nouveau, ou de quelque retour inopiné de fortune. Tant c'était une œuvre laborieuse de fonder l'Europe moderne, avec la division de ses Etats et la puissance de son équilibre.

Enfin les princes de l'empire s'étaient prononcés, accablés qu'ils étaient par la variété de ces luttes; et, à leur sollicitation, une conférence générale s'était formée à Munster. Les négociateurs de France y étaient arrivés, armés d'un renouvellement de traité avec la Hollande : les Etats s'obligeaient à armer trente vaisseaux de guerre pour protéger les côtes de Flandre, et à favoriser le transport des vivres aux armées de France par le Rhin et par la Meuse.

Le premier acte de d'Avaux et de Servien fut un manifeste adressé à tous les princes de l'empire. Ils les conviaient à prendre part à la délibération qui allait se faire, et les appelaient à la liberté. « C'étoit pour eux que la France tenoit les armes depuis si longtemps, pour eux qu'elle épuisoit ses forces et son génie; qu'ils vinssent donc à ce congrès pour y être témoins des conseils et des actes du roi très-chrétien; qu'ils vinssent juger les desseins de domination universelle de la maison d'Autriche; c'étoit ici l'affaire de l'Allemagne! Vouloit-elle cimenter à toujours la funeste paix de Prague, et subir le joug déjà imposé à la Bohême. Le corps germanique devoit-il périr avec ses constitutions, avec ses franchises, avec ses Etats? et devoit-il être exposé à la merci de l'empereur, qui déjà ne connoissoit plus de lois, livroit l'empire aux Espagnols, et les rendoit arbitres de la paix comme de la guerre? Il falloit se hâter de mettre un terme à cette ambition; et jamais les Etats n'auroient une occasion meilleure de recouvrer leur splendeur, leurs droits et leur liberté. Et du reste la France n'appeloit pas les Etats, parce qu'elle avoit besoin de leur assistance; elle leur offroit ses bons offices, et pour elle il lui suffiroit de ses armes et de la protection divine¹. »

¹ Négociations secrètes de Munster. — Pièces citées par Bruzen de la Martinière, *Hist. de Louis XIV.*

Tel était le langage des négociateurs. Cet appel alla tomber comme un coup de foudre sur la diète de Francfort. L'empereur fit des plaintes vives, mais tempérées toutefois par les victoires du duc d'Enghien. Dans le feu même de la guerre, les conférences se continuaient, et les ministres de Munster se faisaient des échanges de propositions. Mazarin présidait avec habileté à tout cet ensemble de conduite. Des deux côtés, l'artifice consistait à s'arracher mutuellement des alliés; et cette sorte de guerre diplomatique eut ses retours et ses périls.

Le Danemark était un des médiateurs; et quelque grief rompit ses bons rapports avec la Suède. L'Espagne et l'Autriche attisaient le feu. Mazarin l'éteignit par son intervention; un traité ramena la concorde.

Un instant aussi la question de religion éleva des nuages entre la France même et la Suède. La Suède, dans ses protocoles, semblait avoir fait de la liberté du protestantisme tout l'objet de la guerre; la France ne pouvait admettre que la question fût ainsi posée; ce fut un coup d'habileté de donner satisfaction à la susceptibilité luthérienne des Suédois, et de garder intact le principe catholique.

Plus d'une fois encore, cette même question se mêla aux difficultés de la politique; les Espagnols s'en faisaient une arme terrible contre la France. Le nonce, Fabio Chigi, et Contarini, second médiateur du pape, accueillèrent sans peine des griefs qui justifiaient leurs préférences pour l'empire, ou en voilaient les motifs. Les ministres de France furent près de se décourager, et Mazarin ne sut leur adresser que cette parole: « Je ne vois pas bien quel autre remède on peut présentement apporter à tout cela, si ce n'est celui dont vous vous servez, d'être fort alertes¹. »

Ainsi on luttait de souplesse; mais la paix fuyait encore devant ces efforts de dextérité.

La France donna cette année une reine à la Pologne. Le roi Wladislas VII était veuf; il envoya demander la princesse Marie, fille du duc de Nevers. Paris vit entrer dans ses murs

¹ Négociations secrètes de Munster.

une ambassade d'une pompe inusitée. On se précipita pour voir cet appareil de magnificence, que quelques-uns dédaignèrent comme un luxe barbare. Mais la reine se prêta de bonne grâce aux solennités, entourant des premiers honneurs de la royauté la jeune fiancée ; les grands de la cour furent moins prompts à céder de leurs préséances. Tout devenait une occasion de conflits. Le coadjuteur s'opposa à ce que le mariage se fit à Notre-Dame, parce que c'était un évêque de Pologne qui le devait célébrer. On en renferma l'éclat dans la chapelle du Palais-Royal, et la reine prit plaisir à l'entourer de magnificence et d'hommages. Les seigneurs polonais furent charmés de ces honneurs. La beauté de leur reine les avait touchés : ses vertus les remplissaient d'enthousiasme. Mais ces présages furent vains, et la destinée de Marie répondit mal à ces commencements de gloire¹.

D'autres amours et d'autres mariages occupèrent la cour². Une union célèbre fut celle d'un gentilhomme du nom de Chabot avec la fille unique du duc de Rohan. On considéra cet événement comme fortuné pour l'Eglise. La fille du grand chef des huguenots, beauté fière jusqu'alors et sectaire indomptable, se laissa vaincre par l'amour, et consentit à ce que ses enfants fussent catholiques. Sa mère frémissait de colère ; elle la voulut déshériter, et elle fit apparaître un fils inconnu, qu'elle avait eu, disait-elle, du duc son mari dans ses fuites en Italie. La reine intervint. Un arrêt du parlement fit défense à ce fils prétendu de prendre le nom de Rohan ; Chabot fut fait duc ; et ce grand nom de Rohan alla s'atténuer en des habitudes de cour précédemment inconnues. « Cet événement, dit Mademoiselle, faisoit l'entretien de toute la terre. » Le doute resta profond dans tous les esprits ; et il s'est trouvé plus tard un grave historien pour rétablir sagement l'état contesté du rival des Chabot. On le nommait Tancrède³. La faveur publique s'attacha à

¹ Voyez les récits dans M^{me} de Motteville.

² *Ibid.*

³ Le P. Griffet, *Hist de Tancrède de Rohan*; cette pièce est dans les *Archives curieuses*, 2^e série, tom. VI.

sa bizarre destinée; mais sa mort mit un terme au bruit de ce roman.

1646. — En même temps les politiques étaient gravement émus de difficultés élevées entre la France et le pape. Innocent X, nommé par la faction des Barberin, s'était séparé d'eux à cause de leurs intrigues, et cette raison avait suffi à la France pour leur rendre son crédit. Ils ne purent soutenir la lutte dans Rome, et ils s'enfuirent en France. Le pape les atteignit par les dispositions d'une bulle générale, qui, pour le fait d'avoir quitté Rome et l'Italie, déclarait tout cardinal incapable de prendre part à un conclave. Là-dessus les jurisconsultes du parlement se mirent à délibérer. Ils opposaient au droit du pape les maximes de France; et, par des raisons de droit naturel, ils déclaraient la bulle abusive, attentatoire à la liberté des sujets et des rois même. Il y eut un arrêt formel contre la bulle, pour n'avoir pas été faite *de consilio fratrum*. Mazarin s'étonnait d'une doctrine qui rendait le pape justiciable du parlement de Paris. Mais il laissait faire les légistes, d'autant qu'il avait un grief contre le pape, qui avait refusé de nommer cardinal son frère, archevêque d'Aix. « Ainsi, dit Omer Talon, les premiers ministres de leurs intérêts particuliers en composent des affaires d'Etat. » Peu après on ordonnait qu'une flotte irait voguer dans les mers d'Italie. Les Barberin ainsi protégés devaient finir par avoir raison du souverain pontife. Tel était l'acheminement à des attaques déclarées contre la papauté.

Cependant la reine avisait à l'éducation de son fils, âgé de sept ans. Mazarin semblait désigné pour ce grand office par son titre de parrain du jeune roi; et tel avait été aussi le vœu de Louis XIII. La reine lui donna donc le titre de *surintendant* de l'éducation. Le marquis de Villeroy fut gouverneur, et l'abbé de Beaumont précepteur du prince. L'histoire de cette éducation a été mal faite. On a dit souvent que les maîtres de l'enfance de Louis XIV semblèrent prendre plaisir à le dresser à l'ignorance. Ils firent mieux que

¹ *Mém. de Talon.*

d'en faire un savant ou un philosophe ; ils en firent un homme ; et, en laissant à sa pensée une libre allure, ils le disposèrent à l'exercice de l'empire. Si Louis XIV avait été élevé pour une académie, il n'eût pas été le plus grand roi des derniers siècles. L'histoire ne saurait affirmer que Villeroy et Beaumont aient prémédité leur œuvre ; mais elle les loue et les glorifie de n'avoir pas emprisonné la nature de Louis XIV, et de ne s'être point défié de son génie ¹.

L'Europe restait engagée dans ses perplexités ; et Mazarin opposait son habileté silencieuse aux ruses de l'Espagne et de l'empire. Les manéges de Munster et d'Osnabruck étaient ardents ; et les négociateurs de France faillirent se laisser prendre à des paroles empressées de pacification générale qui couvraient un piège. On feignit de rendre la reine arbitre des conditions de la paix ; et par là on pensait laisser à la France l'odieux de la guerre ; Mazarin s'offensa de ces ambiguïtés ; la reine répondit par une lettre qui devint publique ; une campagne nouvelle fut résolue.

Ce fut le duc d'Orléans qui commanda l'armée de Flandre, et d'Enghien servit sous ses ordres. Celui-ci avait des plans de batailles ; il voulait passer l'Escaut et atteindre les Espagnols ; mais il dut se plier à la volonté moins aventureuse de Gaston. On fit le siège de Courtrai ; l'abbé de la Rivière, ministre de Gaston, s'effrayait même des périls de cette entreprise. Il demandait qu'on y renonçât. Gassion lui dit que les beaux esprits comme lui étaient de *pauvres engins de guerre*. La ville fut toutefois emportée ; mais la guerre ainsi conseillée manquait d'énergie. On s'alla joindre aux Hollandais, mais sans aucun dessein. On revint prendre Bergue-Saint-Vinoix, puis reprendre Mardick, perdu depuis l'an dernier. Après quoi Gaston d'Orléans retourna auprès de la reine, qui l'avait appelé à son aide contre quelques émotions nouvelles du parlement.

¹ Voyez les *Mém.* de M^{me} de Motteville. — La lecture des *lettres* de Louis XIV, ainsi que de ses *mémoires* et *instructions*, atteste d'ailleurs un esprit grave, réfléchi, supérieur. Un *portrait du roy* dit qu'il *savoit avec avantage les mathématiques et principalement le traité des fortifications*. *Archives curieuses*, 2^e série, tom. VIII.

D'Enghien restait chef de l'armée ; mais elle était affaiblie par des divisions de troupes. Le nom de d'Enghien suffisait à semer l'effroi. Les Espagnols, émus à la nouvelle de ce changement, abandonnèrent Furnes, et coururent s'abriter sous Nieuport. Le dessein secret du prince était de s'emparer de Dunkerque, entreprise audacieuse, à cause de la renommée de cette place et des faibles moyens d'attaque. Mais tout céda à d'Enghien. Gassion et Rantzau secondaient son ardeur. Une brillante élite de gentilshommes courait avec eux aux périls. Le siège, inopinément commencé, fut poursuivi à outrance. La ville se rendit après treize jours de tranchée ouverte. Ce fut un des grands exploits du duc d'Enghien.

En Allemagne, Turenne, commandant de forces médiocres, avait employé une puissante activité. On l'avait vu tromper les Impériaux, échapper à leurs armées, s'aller joindre aux Suédois, délivrer le landgrave de Hesse, courir jusqu'en Bavière, et vainqueur en évitant les batailles, forcer l'électeur à entrer en des négociations de paix.

En Italie, la gloire fut douteuse. L'affaire des Barberin était le prétexte principal des expéditions. Le prince Thomas de Savoie fut chargé de mener une armée au travers de la Toscane, et de menacer la Romagne. En même temps le duc de Brezé couvrait la Méditerranée de ses vaisseaux. Bientôt parut la flotte espagnole. Un combat s'engagea. L'amiral d'Espagne, Diaz Pimentel, fut mis en fuite ; mais un coup de canon emporta la tête de Brezé vainqueur. Peu après, le prince Thomas renonçait au siège d'Orbitelle après quelque échec. Mazarin n'en fut que plus animé à soutenir la cause des Barberin. Bientôt une armée nouvelle arrivait sous les ordres de la Meilleraye. Le pape céda à de tels apprêts de guerre, et les Barberin furent rétablis dans leurs honneurs. L'un d'eux même, le cardinal Antonio, devint archevêque de Reims et grand aumônier du roi. Mazarin « se plaisoit de triompher et de se faire craindre dans son pays¹. » Mais la vanité fut une insuffisante apologie de sa

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

politique; et il était peu digne de la France de couvrir de ses armes l'intrigue de deux cardinaux qui avaient commencé par la trahir elle-même.

En Espagne, la guerre fut sans succès. Le vaillant comte d'Harcourt échoua au siège de Lérida; on le punit de n'avoir pas été heureux; il perdit le gouvernement de Catalogne.

En Lorraine, la Ferté Senneterre s'empara de Longwy; c'était la dernière place qui restât au duc Charles, cet acharné rebelle.

Telle avait été la campagne. Une médaille en consacra les conquêtes. Mais des guerres d'une autre sorte s'allumaient au sein de la cour. Les oppositions fermentaient dans le parlement, et les princes commençaient à jeter dans ces luttes la complication de leurs prétentions et de leur avidité¹.

D'Enghien donna l'exemple de l'ambition. La gloire ne lui suffisait point; il voulut aussi des honneurs. Il demanda la charge de grand amiral, ainsi que les gouvernements qu'avait eus le duc de Brezé, dont il avait épousé la sœur. Le prince de Condé, son père, dont la vie s'était passée en des habitudes de convoitise, lui inspirait cette avidité, et il la soutenait en homme qui ne soupçonne pas le refus. La reine s'étonna d'une ambition qui semblait s'imposer comme une loi, et elle craignit de voir se relever à côté du trône une existence princière, armée de charges imposantes, et d'ailleurs protégée par la popularité de ses victoires. Mazarin eut le courage de se rattacher aux traditions du génie de Richelieu, et de braver les inimitiés de la maison de Condé, si ce n'est qu'il n'avait point la force, en l'irritant, de lui ôter la pensée des vengeances. La reine retint les charges du duc de Brezé, et sur ces entrefaites mourut le prince de Condé; on put croire d'Enghien dédommagé de ses prétentions par le vaste héritage de domaines et d'honneurs qu'on laissa passer sur sa tête².

¹ Voyez les *Mém.* d'Omer Talon.

² *Mém.* de M^{me} de Motteville.

Quant au parlement, tout lui devenait un prétexte d'irritation. Il était comme travaillé par un besoin de politique dogmatique, et il entendait soumettre la souveraineté royale à des lois précises, comme la justice civile. Il allait jusqu'à vouloir qu'en un temps de minorité la royauté fût comme suspendue, et il revendiquait sa tutelle comme un droit naturel de la magistrature, gardienne des lois. C'était l'opposition du temps ; et alors comme toujours les plus jeunes et les plus irréfléchis se précipitaient dans la pratique de ces théories. C'est aux enquêtes que fermentait surtout cette liberté¹.

L'emprisonnement des conseillers Gayan et Barillon avait laissé de sombres ressouvenirs. Tous les deux étaient morts, l'un libre à Paris, l'autre captif à Pignerol. Les enquêtes s'indignaient qu'on pût dire à la cour que cet exemple les avait contenues. Elles prirent feu à un prétexte d'édits de taxes sur les seigneurs hauts justiciers. Le palais se troubla. La justice fut suspendue. Vainement Omer Talon alla porter aux brouillons des paroles graves ; il fallut négocier avec cette magistrature turbulente. Ainsi par degrés elle essayait ses forces contre l'autorité de la régente et du ministre. Et de leur côté les ambitieux de la cour apprenaient où ils trouveraient au jour venu du secours et une apologie de leurs révoltes.

1647. —L'année s'ouvrit sous le feu de ces fermentations, tantôt sourdes, tantôt publiques. En même temps l'attention se portait sur la révolution d'Angleterre qui suivait sa funeste course. On venait de voir arriver à la cour le jeune prince de Galles. Il avait laissé son père en proie aux factions ; les chambres avaient déclaré la royauté abolie ; tout annonçait des dénoûments sinistres. La régente entoura de nouveaux honneurs la reine d'Angleterre et son fils. C'était un vain tempérament d'une si éclatante adversité ; mais c'est tout ce que pouvait la cour, fatiguée par ses propres factions, et soigneuse d'éviter la rupture de ses alliances. Il y a des temps où la politique ôte la pitié, et où la sagesse ressemble à de la barbarie.

¹ *Mém.* d'Omer Talon.

Aussi bien l'Angleterre avait laissé échapper quelque murmure au sujet de la prise de Dunkerque, et d'autre part le parlement de Paris renouvelait ses oppositions.

Les périls grandissaient pour la cour. Ce fut pour le prince de Condé comme une excitation à mettre un haut prix à ses services. Depuis la mort de son père on l'avait vu paraître entouré d'une foule de seigneurs, qui semblaient se donner une part à sa gloire en lui faisant un cortège d'adulateurs. Cette cour put sembler d'abord injurieuse à la reine; toutefois on feignit de n'y voir qu'un étalage de vanité; et, comme les flatteurs du jeune prince affectaient à leur tour des airs de domination, on leur donna le nom de *petits-maitres*, comme s'il eût suffi d'une ironie pour ôter le péril de ces essais de puissance.

La reine intéressa le duc d'Orléans à résister à cette haute ambition; et le conseil eut quelques scènes de rivalité princière, où par malheur l'étiquette fut toute la dignité¹. Le duc de Longueville, beau-frère de Condé, se mêla à ces conflits². Chaque prince aspirait à quelque portion d'autorité. La royauté seule allait risquer de s'affaiblir dans ces déchirements.

Les chocs furent éloignés par la mission qui fut donnée à Condé d'aller réparer en Catalogne les malheurs des armes. Condé courait de préférence à ces sortes de luttes. Mais là il trouva la guerre autre qu'en Flandre. Le roi d'Espagne avait prescrit d'éviter les batailles avec ce jeune *téméraire*. Il fallut reprendre le siège de Lérida; Condé fut assez mal inspiré pour aller à cette entreprise avec une forfanterie peu digne de sa renommée. Il fit ouvrir la brèche au son des violons; les violons étaient toute la musique militaire de l'époque. Mais le succès manqua à ce début; un roc impénétrable arrêta la mine; Condé leva le siège. Sa retraite fut savante, en vue de l'armée d'Espagne; mais son échec vola à Paris comme une nouvelle fortunée; Ma-

¹ Voyez les divers *Mém.*, Collect. Michaud et Poujoulat. — *Hist. des ducs d'Orléans.*

² Il descendait du célèbre Dunois, frère bâtard de Louis d'Orléans.

zarin s'en applaudit, et des chansons rendirent la moquerie populaire, tant les peuples sont capricieux à célébrer la victoire ou la défaite¹. Ce nom de Lériida resta longtemps comme un mauvais augure dans les guerres de Catalogne.

Pendant ce temps l'Italie était le théâtre d'étonnantes aventures. Naples se levait en armes, à l'appel d'un jeune séditieux, marchand de fruits ou de poisson, nommé Mazaniello ; l'autorité espagnole était frappée par le fer et par le feu ; mais, comme il arrive, le crime et la folie se mêlaient à l'enthousiasme de la liberté. Mazaniello enveloppa dans la vengeance les nobles et les riches ; Naples fut souillé de meurtres, et bientôt le peuple ne sut que faire de sa victoire. Huit jours après, Mazaniello était assassiné, et son corps traîné dans les rues par ceux-là mêmes qui l'avaient fait roi.

La révolution néanmoins trouva d'autres chefs. Richelieu lui en eût donné ; Mazarin lui en laissa prendre à sa fantaisie. L'un d'eux fut Henri, duc de Guise, qui partit de Rome pour s'aller mettre à la tête de cette anarchie. « Il étoit le véritable portrait de nos anciens paladins, et sa valeur peut être comparée à la leur. Il parloit bien, il étoit éloquent, civil aux dames, et bien fait de sa personne. Il avoit l'âme grande par certains endroits, et une mine toute martiale, qui paroissoit ne respirer que les combats. Il ressembloit même dans ses plaisirs aux chevaliers errants. Il aimoit les tournois et les combats à la barrière, de la même façon que nous les voyons dépeints dans les Amadis et les guerres de Grenade. » Peu s'en fallut que ce chevalier romanesque ne fit des sanglantes scènes de Naples un grand drame politique. Seul, sans armes, sans argent, il s'en alla à cette aventure avec une intrépidité de héros. Le peuple l'accueillit avec des acclamations. « Tous jetoient leurs manteaux sous les pieds de son cheval² et le regardoient comme un ange qui les venoit sauver. » La petite felouque qui l'avait apporté fut suspendue dans l'église des Carmes.

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² *Mém.* de M^{me} de Motteville.

En peu de temps il fut maître du royaume. Mais les intriguants l'enveloppèrent. La France l'avait délaissé; on le vit tomber plus tard aux mains des Espagnols. Il sauva sa tête en exagérant sa plainte contre la France; on l'envoya à Madrid, où il fut réservé comme un instrument de politique. Le reste de sa vie fut mêlé de romans et de folies; elle s'acheva dans les fêtes de Louis XIV. En lui s'éteignit la grande fortune d'une famille qui avait touché de si près à la couronne de France¹.

En Flandre la guerre était animée, et les armes ne nous étaient point toujours heureuses. Un nouveau général, l'archiduc Léopold, s'était montré avec le titre de gouverneur de Flandre, conféré par un traité avec l'Espagne et l'empire. Il s'empara d'Armentières, et assiégea Landrécies. Gaston n'osa point paraître pour s'opposer à ces succès, qui déjà remplissaient de joie les Impériaux. Rantzau et Gassion firent une éclatante diversion en s'emparant de Dixmude et de la Bassée. L'un et l'autre étaient accoutumés à la victoire: ils rompirent les desseins de l'archiduc. Mais Gassion voulut emporter Lens; il fut blessé à mort d'un coup de mousquet en arrachant de ses mains une palissade: le lendemain la ville se rendait au marquis de Villequier. La France venait de perdre un de ses grands capitaines; il avait grandi par son génie, et malgré son génie peut-être, car il était ennemi des courtisans et ne flattait pas la puissance. Il se révéla sous Richelieu par un acte d'honnête homme, et Richelieu eut le mérite de l'estimer². D'Enghien ensuite le protégea. Il y avait entre ces deux natures une similitude de pénétration soudaine et de hardiesse inspirée. Gassion mourut à trente-huit ans.

Rantzau resta seul pour porter le poids de la guerre de Flandre, et pendant ce temps Turenne se multipliait en Allemagne avec sa faible armée, prenant des villes, évitant les batailles, contenant les peuples, dominant la Hesse et le Wurtemberg, réprimant les Suédois mêmes qui faisaient

¹ Voyez les *Mém.* du duc de Guise, Collect. Michaud et Poujoulat.

² Voyez en la présente histoire.

autour de lui des séditions, et puis les délaissant sous les coups des Impériaux, et puis encore volant à leur aide lorsqu'ils allaient en être accablés. Ainsi grandissait cette renommée de courage et de sagesse. Une médaille consacra la prise de onze villes.

Cependant les orages avaient continué de gronder au sein du parlement, à l'occasion d'une taxe imposée récemment sur les denrées entrant à Paris; les droits étaient perçus « sur toutes sortes de personnes privilégiées et non privilégiées; » et il se trouva « qu'aucuns de messieurs du parlement les ressentirent en leur particulier, ayant été obligés de les payer pour les fruits du crû de leurs maisons ¹. » Ainsi l'intérêt privé s'ajoutait à la raison politique, comme une vive excitation des oppositions et des murmures.

Cette question même du droit du parlement de connaître des impôts était, par ses ambiguïtés, féconde en controverses acharnées. C'était dans la monarchie antique un principe certain que l'impôt devait être consenti par la nation; mais quelque chose de moins précis c'était la forme même du consentement. Le droit de voter l'impôt n'avait jamais été contesté aux états généraux, représentation universelle du peuple; mais la convocation de ces assemblées était irrégulière, capricieuse même. On ne les avait guère vues apparaître que dans les temps calamiteux; l'ambition des princes en avait fait souvent un instrument de politique, et, pour cela, le nom même d'états généraux était resté formidable. Le parlement de Paris s'était, d'autre part, efforcé de rendre les états généraux superflus dans l'Etat. Comme il était appliqué à protéger le peuple par la justice et par les lois, il lui fut aisé de croire que c'était là toute la liberté. D'ailleurs le parlement n'avait point de place aux états. Ce lui fut une excitation de plus à les suppléer. Ainsi, par degrés, le parlement s'était établi en face de la royauté comme représentation permanente de la nation. C'était une énormité de droit public, et, comme les

¹ *Mém.* d'Omer Talon.

peuples ont besoin d'une image quelconque de liberté, cette usurpation s'enracina, et la royauté même l'accepta avec tous ses périls.

Il n'y eut pas jusqu'à la vérification des actes publics du monarque qui ne servit à accréditer le droit extrême du parlement. La vérification c'était la promulgation ¹. Dès que le parlement servait à la promulgation des actes du roi, il se crut le droit de les juger, et, dès que les actes touchaient à la fortune ou à la liberté privée, la résistance du parlement était assurée d'une éclatante popularité. Ainsi la souveraineté royale était tenue en échec, non par une représentation réelle du peuple, mais par un corps judiciaire, dépositaire usurpateur de cette puissance.

Ce n'est point le lieu de rechercher comment les rois s'étaient laissé aller à cette altération des lois de la représentation politique en France. Le génie même de la monarchie fut jeté au delà de son but. C'est par la justice des rois, aussi bien que par leur épée, que la féodalité avait été vaincue. Mais la tendance irremédiable des hommes est de changer la liberté en domination; et ainsi la justice devint une usurpation à son tour ².

Voilà en quelques mots comment la royauté se trouvait conduite à lutter avec le parlement, expression de sa justice, délégation de son pouvoir.

L'édit des taxes avait été enregistré en la cour des aides « comme simples droits d'aides imposés pour un temps ³. »

¹ Voyez sur ces questions l'opinion du cardinal de Retz. Préliminaire de ses *Mémoires*.

² Les questions de la puissance parlementaire en France méritent aujourd'hui un grave examen. A tout prendre, et malgré la forme devenue odieuse des édits royaux, on trouvera que la liberté est le plus souvent du côté du monarque. Du côté des oppositions, l'histoire ne trouve que les restes d'une féodalité vaincue, ou des essais de domination nouvelle. Si le parlement eût été le maître il n'y aurait eu en France ni monarchie, ni république; il n'y aurait eu qu'un affreux chaos. Voyez les tempéraments que les esprits sages sont obligés d'apporter à la liberté du parlement, dans les récits d'Omer Talon, Collect. Michaud.

³ *Mém.* d'Omer Talon.

C'était encore un vieux principe en matière d'édits bur-
saux. Mais l'opposition le contestait; c'était en chambres
assemblées que se devait faire, disait-elle, la vérification;
de là de longues et d'ardentes conférences. Mazarin éludait
les conflits et gagnait du temps. Il avait suivi la reine et le
jeune roi jusqu'aux approches de l'armée de Flandre. Il
essaya de négocier d'Amiens. Mais le parlement tranchait
les questions; vainement on lui exposait les nécessités de
la guerre; il allait se précipitant dans les empiétements de
souveraineté, sans souci des périls ou de la gloire de l'Etat.
On lui fit quelque concession pour avoir d'autres édits; la
concession fut acceptée, les édits rejetés. Toute la sollici-
tude du parlement semblait être de rendre le gouvernement
impossible; et peut-être était-ce une de ces rencontres où
il convient à la majesté du monarque d'appeler à soi la
nation, et d'avoir justice par elle des entreprises des sédi-
tieux¹.

Mais tout fermentait. Les questions de théologie conti-
nuaient de troubler les âmes, et le parlement avait une
occasion de plus de se mêler aux passions. Le jansénisme
s'abritait à la chambre des enquêtes, et, sous le nom de
libertés de l'Eglise gallicane, des arrêts prononçaient en ma-
tière de dogme et d'autorité catholique². Ainsi l'esprit
d'usurpation déplaçait toutes les règles de la monarchie et
de l'Eglise, et on sentait comme un besoin indéfini de nou-
veautés, si ce n'est qu'il ne se rencontrait point d'esprit
assez décidé, ni de personnage assez puissant pour pousser
ces vagues pensées à leur terme extrême et systématique
de révolte.

En même temps l'Angleterre courait à l'achèvement de
ses drames sanglants de politique. L'Europe les voyait

¹ Les menus détails de ces oppositions administratives et fiscales
sont exposés avec une parfaite lucidité dans l'*Hist. de Mazarin*,
de M. Bazin, tom. I, p. 235 et suiv.

² Affaire sur un livre d'Arnauld : *De l'autorité de saint Pierre et
de saint Paul*; et sur un autre, ayant pour titre : *la Grandeur de
l'Eglise romaine, sous l'autorité de saint Pierre et de saint Paul*.
Mém. d'Omer Talon.

se dénouer avec une indifférence qui ressemblait à de la complicité. Toutefois il y avait dans la révolution d'Angleterre quelque chose d'imprévu, d'inouï, qui parut surprendre et déconcerter la pitié même. Elle apparaissait comme quelque chose d'étrange et de distinct des lois connues de la révolte et du crime. On n'eut pas l'air de soupçonner qu'elle fût une dérivation naturelle de quelque principe arrêté et renfermant en soi tous les attentats politiques jusqu'au régicide.

« L'étoile étoit alors terrible contre les rois ¹. » En France, cependant l'amour de la royauté restait profond dans les âmes, et même il se conciliait souvent avec l'esprit de sédition. Il arriva que le jeune roi tomba malade de la petite vérole; on le crut mort; toute la nation frémit d'épouvante ². Mais aussi, lorsqu'il fut guéri, l'activité des cabales reprit toute sa liberté.

C'est une curieuse étude à faire que celle de Mazarin avec son inquiétude calme et rusée au milieu de ces ardentes agitations. Cette impassibilité apparente faisait contraste avec les habitudes tumultueuses des partis de France. Il semblait se plaire à cette effervescence, et du moins n'en soupçonner pas tout le péril. Il pensait que la complication des intrigues suffisait à les rendre vaines, et souvent il les mêla par l'artifice de ses interventions. Les femmes lui servaient en ce dessein de merveilleux instrument. Par la mobilité de leurs passions, il pensait déconcerter la passion tenace des hommes. Et lui-même n'oubliait pas en ces rivalités sa propre fortune. Il fit venir d'Italie trois de ses nièces, les deux Mancini et une Martinozzi, toutes trois encore enfants, mais appelées à des destinées étranges; il les montrait d'avance comme un objet d'ambition et d'envie tout à la fois ³. La cour entière se précipita au-devant de ces petites filles, et la reine les reçut comme des princesses. On leur trouvait déjà de délicieuses qualités et des

¹ M^{me} de Motteville.

² Voyez les récits intéressants de M^{me} de Motteville.

³ La première Mancini devint duchesse de Mercœur; la seconde, comtesse de Soissons. M^{lle} Martinozzi fut princesse de Conti.

perfections adorables. Mazarin seul les vit sans s'émouvoir. Lorsqu'elles entrèrent chez la reine, il se retira pour s'aller coucher. « Il faisoit des railleries de ceux qui étoient assez sots pour leur rendre des soins ¹. » « Toute cette indifférence, ajoute M^{me} de Motteville, n'étoit qu'une pure comédie; et par là nous pouvons juger que ce n'est pas toujours sur les théâtres des farceurs que se jouent les meilleures pièces. »

Tel étoit Mazarin. « Il avoit une grande capacité, dit encore l'ingénieuse observatrice de la cour d'Anne d'Autriche ², et surtout une industrie et une finesse merveilleuse pour conduire et amuser les hommes par mille douteuses et trompeuses espérances. » Esprit sans passion, prompt à oublier l'injure, un de ces hommes dont l'amitié est douteuse et l'antipathie calculée, punissant sans plaisir et pardonnant sans regret, habile dans ses caresses, et désarmant la plainte par la cajolerie, sans amour comme sans haine, n'estimant pas plus la vertu qu'il ne détestait le vice ³, timide sans être craintif, indifférent à ses périls, mais incapable de les braver; nature souple, mais sans expansion; « ne faisant nulle profession de piété, mais ne donnant aussi par aucune de ses actions des marques du contraire ⁴; » avide de richesses, mais évitant l'apparence des exactions; accordant les grâces avec facilité, les refusant sans en ôter l'espérance; Mazarin, avec ce mélange d'habitudes, fut en butte aux attaques plus qu'à l'aversion; il fut odieux pour son pouvoir, non pour sa manière de l'exercer. Sa souplesse eût pu être utile sous une royauté forte, elle fut insuffisante sous une minorité combattue. Toutefois elle servit à la conduite de la politique au dehors. Il fut le plus heureux des négociateurs et le plus faible des ministres.

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE.

Suite des cabales. — Vœux pour la paix. — Edits nouveaux. — Le roi paraît en lit de justice. — Eloquence stérile d'Omer Talon. — La reine aime ses belles paroles, Mazarin s'en moque. — Les édits sont vérifiés. — Commencements de paix. — Bataille de Lens. — Séditions du palais. — Négociations de Munster. — La Fronde. — Appréciations historiques. — Personnages de la Fronde. — Tableau. — Prétention du parlement à suppléer les états généraux. — Rôle de Mazarin. — Caractère de la reine. — Anarchie. — *Pomme vermeille* dans le cabinet; le chapeau de cardinal. — Rôle de Condé. — Fuite du roi. — Paris est bloqué. — Dissensions dans la révolte. — Incidents populaires. — Turenne se déclare pour le parlement. — Drames d'Angleterre. — Mort de Charles I^{er}. — Les partis semblent se rapprocher à ces nouvelles. — Alternatives de paix et de guerre. — Les Espagnols en profitent. — Les *mazarinades*. — Fureurs sérieuses et scènes ridicules. — Les tabourets. — Turenne et Condé dans ces conflits. — Plaisant retour. — La Fronde pour Mazarin contre Condé. — Condé en prison. — Mêlée des factions. — Troubles de Guyenne. — Guerre de Flandre. — Tout reste confus. — Les Espagnols s'avancent. — Condé est transféré au Havre. — Turenne est battu par le maréchal de Praslin. — Suite des cabales. — Le coadjuteur maître de Gaston. — Effronterie du coadjuteur. — Contrastes. — Mazarin va délivrer Condé et s'enfuit à Liège. — Nouvelles cabales. — M^{lle} de Chevreuse. — Scènes burlesques au parlement. — Harangues d'Omer Talon. — Mazarin épie le désordre. — Condé à Bordeaux. — Turenne à la cour. — Guerre civile. — Mazarin entre en France. — Tiers parti. — L'hôtel de ville. — Combat de Gergeau. — Turenne sauve l'Etat. — La politique dans la rue. — Projets de transaction. — Reprise des armes. — Combat du faubourg Saint-Antoine. — Mademoiselle fait tirer le canon contre les troupes du roi. — Assemblée de l'hôtel de ville. — Scènes atroces. — Effroi dans Paris. — Dénouements. — Mazarin s'éloigne. — Le roi à Paris.

LOUIS XIV.

La cour s'avancait vers des périls imprévus, par suite de ce caractère indécis de domination et de l'esprit de cabale qui par degrés se sentait à l'aise.

Et il est vrai que la souffrance du peuple était grande et la plainte des oppositions justifiée; si ce n'est que le bien public était un prétexte et que les séditions étaient un cruel remède aux maux de la guerre.

La paix eût été un expédient meilleur, mais elle fuyait encore. Les négociateurs de Munster, le duc de Longueville, Servien et d'Avaux, étaient divisés de pensées, et Mazarin inspirait peut-être leur mésintelligence, comme pour mieux assurer la continuation de la guerre, profitable, pensait-on, à son ambition, ou à son avarice, ou à sa politique même à l'égard des factions.

Toutefois l'Europe se fatiguait de ces vingt-cinq ans de combats et de ravages. Les Hollandais furent les plus prompts à y mettre fin pour leur compte. Ils se défiaient des progrès de la France, et leur république, d'ailleurs, était épuisée. Le prince d'Orange venait de mourir : ils suivirent dès lors plus librement leur penchant à la paix, et ils négocièrent publiquement avec l'Espagne. La France commença de songer à les imiter; mais sa pensée tenace était de chasser l'Espagne de sa domination des Flandres, et ses idées de paix se portaient surtout vers l'empire.

1648. — Cependant le parlement gardait sa fermentation, et l'esprit de sédition commençait à se répandre hors du palais.

Le parlement put même apprendre que l'exemple de la sédition se tourne d'ordinaire contre ceux qui le donnent. En vertu de l'un des édits vérifiés au parlement le 7 septembre 1645, le roi y séant, il devait être levé, sur les propriétaires d'immeubles situés dans la censive du domaine royal, une certaine somme, fixée à la valeur d'une année de loyer ou revenu, moyennant laquelle ces biens demeureraient quittes, pour l'avenir, de tous droits seigneuriaux

appartenant au roi. L'exécution de cet édit mit en mouvement les marchands de la rue Saint-Denis et de la rue Saint-Martin. Ils parurent en tumulte au palais, troublèrent les audiences, et demandèrent justice en insultant les magistrats. Le parlement feignit de ne point sentir cet outrage, et il le laissa réprimer par le ministère, pour garder sa popularité. Alors la force publique fut déployée dans les rues, et le maréchal de Schomberg parut à la tête de la garde du roi pour enfoncer quelques portes de marchands et s'emparer des plus audacieux. Cet appareil de guerre parut nouveau; pour quelques-uns, ce fut une provocation plus qu'une menace; car sous une autorité faible l'étalage de la force est un péril.

Ce fut parmi cette émotion des esprits qu'on parla d'édits nouveaux, et même d'un lit de justice pour les faire vérifier. «Le surintendant était alors un paysan siennois, nommé Particelli Emery, dont l'âme était plus basse que la naissance... Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules.» Ainsi parle Voltaire. «Il créa, ajoute-t-il, des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin.» Telle est la gravité du philosophe. Ces charges étaient tout simplement des offices de police, et personne ne s'en plaignit. Mais il y eut à la fois création d'offices de maîtres des requêtes, ainsi que de droits à payer par les possesseurs de biens appelés francs-fiefs¹. A cette nouvelle, les maîtres des requêtes s'émurent pour leur compte, et appelèrent à leur aide les passions toujours prêtes des enquêtes. Le parlement, malgré ses rivalités de juridiction avec les maîtres de requêtes, s'associa à leur plainte; et c'est dans cette émotion séditieuse que parut le roi en lit de justice.

Si le parlement avait été en cette occurrence une expression légitime du droit national, l'exposé des belles doctrines

¹ Je renvoie aux récits de M. Bazin, pour le détail complet de ces créations de taxes, *Hist. de France sous Mazarin*. — Voyez aussi les *Mém. d'Omer Talon*, ainsi qu'un livre curieux intitulé *Hist. du temps, 1647-1648*; il fait partie des *Archives curieuses*, 2^e série, tom. VII.

de liberté politique qu'Omer Talon fit entendre au jeune roi n'eût point été une œuvre oratoire stérile. Le célèbre avocat général, placé entre la royauté et le parlement, s'épuisait d'efforts à concilier le respect de la puissance et le privilège de la sédition. Mais, quelle que fût la fausseté de cette position, une chose doit être notée, c'est cette indépendance de la parole, cette invocation libre des droits antiques, sous le regard du roi dans l'exercice même de sa souveraineté.

« Le plus ancien lit de justice, disait Omer Talon, qui ait été tenu par nos rois, est celui de Charles V, en l'année 1369, lorsqu'il fit faire le procès en sa présence à Edouard, prince de Galles, son vassal, à cause du duché de Guyenne. Nous pourrions rapporter à votre majesté tout ce qui s'est passé pendant deux siècles en semblables occasions, toutes employées en la discussion des grandes affaires de l'Etat, à instruire et juger les procès des grands vassaux de la couronne, aux ducs de Bretagne, de Bourbon, d'Orléans, à un roi de Navarre, à l'empereur Charles-Quint, comme comte de Flandre; d'autres fois, à demander avis sur l'exécution des traités de paix, expliquer au parlement les motifs d'une guerre, faire entendre l'établissement d'une lieutenance générale, pour commander pendant l'absence du roi. Dans toutes ces rencontres, la fonction des officiers de votre parlement n'a jamais été diminuée, la présence de nos rois ne leur a point fermé la bouche, et l'on ne s'était pas avisé d'user de puissance souveraine, comme l'on fait à présent...

» Vous êtes, sire, ajoutait l'avocat général, notre souverain seigneur; la puissance de votre majesté vient d'en haut. Elle ne doit compte de ses actions après Dieu qu'à sa conscience. Mais il importe à sa gloire que nous soyons des hommes libres, et non pas des esclaves. La grandeur de son état et la dignité de sa couronne se mesurent par la qualité de ceux qui lui obéissent... Votre majesté a le titre auguste de Roi des François, c'est-à-dire qu'elle a le commandement sur des hommes de cœur; non pas sur des forçats qui obéissent par contrainte, qui craignent la main

du comite, et médisaient tous les jours l'autorité qu'ils respectent. »

Après quoi l'orateur parlementaire, usant de la liberté ainsi revendiquée, faisait un affreux tableau des misères publiques. « Il y a, sire, dix ans que la campagne est ruinée, les paysans réduits à coucher sur la paille, leurs meubles vendus pour le paiement des impositions auxquelles ils ne peuvent satisfaire, et que, pour entretenir le luxe de Paris, des millions d'âmes innocentes sont obligées de vivre de pain de son et d'avoine, et n'espèrent d'autre protection que celle de leur impuissance. Ces malheureux ne possèdent aucuns biens en propriété que leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu être vendues à l'encan. »

Puis il s'adressait à la pitié de la reine, et la suppliait de se mettre devant les yeux ce spectacle de douleur dans la solitude de son oratoire, et enfin il terminait par ces paroles : « Faites, sire, que les nœuds d'amitié, de bienveillance, d'humanité et de tendresse se puissent accorder avec la grandeur et la pourpre de l'empire. Donnez, sire, à ces vertus, des lettres de naturalité dans le Louvre; et, méprisant toutes sortes de dépenses inutiles et superflues, triomphez plutôt du luxe de votre siècle et de celui des siècles passés, que non pas de la patience, de la misère et des larmes de vos sujets. »

C'étaient là, certes, de nobles paroles; elles attestaient l'esprit de liberté et de dignité dans la monarchie; et si le parlement avait usurpé le droit national, son usurpation semblait couverte par l'usage qui en était fait au profit du peuple. Toutefois cet appareil d'éloquence un peu fastueuse n'était pas toujours pris au sérieux; on laissait exagérer la plainte, comme pour donner à la parole de l'orateur plus de charme et d'éclat; et toute l'émotion qui survivait à cette pompe, c'était le soir de recueillir avec curiosité les jugements de la cour; on eût dit une poésie théâtrale ou un tournoi académique ¹.

La reine aima les belles phrases d'Omer Talon, Mazarin

¹ Voyez les jugements de M^{me} de Motteville sur cette séance.

s'en moqua. Mais le parlement y ajouta des actes d'hostilité plus efficaces. Les édits, malgré l'effet souverain de la présence du monarque en lit de justice, furent contestés. Les magistrats se divisèrent. Quelques-uns, le président de Mesmes en tête, se prononcèrent pour la vieille maxime du *très-exprès commandement du roi*, devant laquelle tout fléchissait. Les autres, enhardis par le premier président Molé, osèrent ébranler ce vieux principe. Ce double exemple étonna la cour. Elle comptait sur Molé, dont la souplesse était connue; elle se défiait de de Mesmes, dont l'opinion était mobile. On touchait à des temps où nul ne serait fidèle à lui-même. Tout restait troublé. La délibération des édits fut ardente et complexe; enfin le parlement se résolut à les accepter, mais par forme de remontrance. Il venait d'apprendre le secret de sa force, et de s'exercer à en abuser. La cour lui sacrifia l'intendant des finances d'Emery, et elle le crut satisfait ou vaincu. Il y eut quelques jours de paix; mais il restait des prétextes d'irritation, et la guerre était toujours prête à se rallumer¹.

Durant ces querelles, les événements avaient été rapides en Europe. La Hollande avait signé la paix avec l'Espagne; la Suède hâta ses traités avec l'empereur: la France allait rester seule en face de ses ennemis. Il fallait soutenir cette inégalité prochaine par quelque éclat de victoire. Les édits si laborieusement arrachés au parlement avaient déjà produit quelques deniers. On rassembla des troupes, et Condé parut en Flandre. Aussitôt les combats éclatèrent.

¹ *Mém.* d'Omer Talon. — « Il y eut aussi une autre rencontre qui acheva de faire croire au peuple que les choses seroient heureusement changées, sçavoir la disgrâce du sieur d'Emery qui arriva en mesme temps. Cet homme, de basse naissance, fils d'un marchand de Lyon qui avait fait banqueroute et qui avoit luy-mesme esté condamné à une punition exemplaire par la propre bouche du deffunct roy à cause d'un vol extraordinaire qu'il avoit fait lorsqu'il estoit controlleur de la maison du roy, qui s'estoit fait un paradis beaucoup pire que celui de Papias et de Mahomet; ce digne personnage, après tout cela, estoit néanmoins monté à un si haut point d'honneur et de crédit, qu'il n'y avoit point de puissance qui ne luy rendist hommage; tellement que le peuple fust bien aise de voir ce monstre abattu. » *Hist. du temps, 1647-1648.*

Ypres fut assiégé et pris. Mais on avait dégarni Courtrai; l'archiduc Léopold s'en empara. Puis Rantzau, ayant voulu enlever Ostende, fut malheureux dans un combat; Condé n'avait pu le secourir; d'autres villes avaient été emportées par les Espagnols, et Léopold courait assiéger Lens. On craignit de voir cette grande renommée de Condé se ternir, et déjà la forfanterie espagnole semait contre lui la moquerie. Lui-même se sentit pressé de ramener la fortune, et il résolut d'attaquer Léopold sous les murs de Lens. Il n'avait que quatorze mille hommes; l'armée de Léopold était supérieure¹. A ce mot de bataille, le génie de Condé se rallumait. « Mes amis, dit-il à ses soldats, ayez bon courage. Il faut nécessairement combattre aujourd'hui : il sera inutile de reculer; car je vous promets que, vaillants et poltrons, tous combattront; les uns de bonne volonté, les autres par force. » Après quoi il donna ses ordres avec calme. Il prescrivit à son armée *de se regarder marcher*, « afin que la cavalerie et l'infanterie fût sur une même ligne, et pût bien observer ses distances et ses intervalles; de n'aller à la charge qu'au pas et de laisser tirer les ennemis les premiers². »

Cette journée fut brillante; chacun y fit son métier et son devoir. Léopold et Condé furent dignes l'un de l'autre. Ils s'exposèrent aux premiers périls; généraux et soldats rivalisèrent de vaillance. Condé retourna dix fois à la charge; enfin il fut vainqueur. Léopold perdit huit mille hommes morts ou prisonniers, deux généraux tués, trente-huit canons, plus de cent drapeaux, et se sauva deuxième jusqu'à Bouai.

Sur ces entrefaites, les séditions du palais s'étaient rallumées; le bruit de cette victoire vint éclater sur elle comme la foudre. « Le parlement sera bien fâché! » dit le jeune roi³. Parole d'enfant où se révèlent les animosités de la cour contre le parlement, mais peut-être aussi un sentiment personnel déjà frémissant au spectacle de l'anarchie.

¹ Seize ou dix-sept mille. M^{me} de Motteville.

² *Mém.* de M^{me} de Motteville.

³ Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — M^{me} de Motteville.

En Italie, les combats ne furent pas sans gloire. Les Espagnols furent battus sous les murs de Crémone. Là se révéla un jeune général de vingt-cinq ans, le marquis de Navailles; il avait d'abord paru devoir être accablé par le nombre; il se sauva par le courage. Pendant qu'il combattait à outrance, avec des forces inégales, du Plessis-Praslin eut le temps de le secourir. Celui-ci n'avait eu qu'à être fidèle à sa renommée. Son fils, le comte de Choiseul, mourut à ses côtés. La victoire, toutefois, fut inutile; l'argent manquait; on ne put assiéger Crémone.

En Espagne, Schomberg releva l'honneur des armes de France. Le frère de Mazarin, devenu cardinal, avait paru un instant avec le titre de vice-roi de Catalogne. Mais bientôt il avait laissé le poids de ce gouvernement plein de périls; peu après, il s'en allait mourir à Rome, et achever un rôle peu convenable à sa nullité. Schomberg s'empara de Tortose après un assaut acharné qui donna un triste droit de massacre sur la ville entière.

En Allemagne, enfin, Turenne continuait de jeter son éclat. L'électeur de Bavière avait rompu des conventions de neutralité; Turenne courut le punir. Il passa le Danube à Lausinghen, atteignit les Impériaux à Zusmarhausen, et les frappa d'une défaite sanglante; la Bavière fut en proie aux ravages. L'électeur se fit suppliant et promit la fidélité.

Par ces succès, la France semblait dominer les négociations qui se continuaient à Munster, et peu après, en effet, s'achevait le dénouement de ces longs efforts par deux traités restés célèbres sous le nom général de traité de Westphalie. Le traité de Munster (24 octobre) portait entre ses dispositions principales qu'il serait créé un huitième électorat en faveur de la ligne palatine de Bavière; que rien désormais ne serait fait dans l'empire sans un consentement délibéré de tous les Etats; que chaque prince aurait droit de faire des alliances pour sa sûreté, pourvu qu'elles ne fussent point contre l'empereur; que la France aurait ses droits assurés de suprême seigneurie sur les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, ainsi que sur Moyenvic; que

l'empereur transmettrait au rois les droits sur Pignerol, cédé à la France par le duc de Savoie, ainsi que sur Brisach, sur la haute et la basse Alsace, sur le Sundgau et la préfecture des villes impériales, Haguenau, Colmar, Schelestat, Wissembourg, Landau, Oberchuheim, Rosheim, Munster-au-Val-de-Saint-Grégoire, Kaiserberg et Thuringheim. Et, par rapport à l'intérêt protestant, il était dit que ceux de la confession d'Augsbourg qui avaient enlevé les biens des Eglises catholiques seraient maintenus dans cette possession; c'était là le prix des concessions. Le traité d'Osna-bruc (6 août) assurait à la Suède toute la Poméranie citérieure, l'île de Rugen, Stettin, et quelques autres places, les embouchures de l'Oder, Wismar, l'archevêché de Bremen, l'évêché de Verden, etc. Ces grands traités devaient servir de code politique à l'Europe, et longtemps en effet, même au milieu des violences et des guerres, on invoqua leurs dispositions comme des lois d'équité et d'équilibre ¹. Mais l'Espagne laissa l'empire achever ses transactions, se fiant aux factions de France pour obtenir une paix meilleure.

A Paris, en effet, les séditions du parlement avaient pris un caractère contagieux, et ici commencent des scènes peu dignes de la grandeur de l'histoire sous le nom de *Fronde*. Je vais en indiquer l'ensemble avec rapidité.

Déjà j'ai conté ces luttes, où la passion politique s'abaisse à toutes les mesquineries de la vanité ². D'autres les ont exposées avec complaisance, comme un souvenir agréable aux petitesesses de notre âge. Jetons sur elles un dernier regard.

« Il y avoit dans ce temps-là, dans les fossés de la ville, une grande troupe de jeunes gens volontaires qui se battoient à coups de pierres avec des frondes, dont il demeu-roit quelquefois des blessés et des morts. Le parlement donna un arrêt pour leur défendre cet exercice. Et un jour qu'on opinoit dans la grande chambre, un président parlant selon le désir de la cour, son fils qui étoit conseiller des enquêtes, dit : « Quand ce sera mon tour, je *fronderai*

¹ *Histoire de la guerre de trente ans et du traité de Westphalie.*

² *Hist. des ducs d'Orléans, tom. II.*

» bien l'opinion de mon père. » Ce terme fit rire ceux qui étoient auprès de lui, et depuis on nomma ceux qui étoient contre la cour *frondeurs* ¹. »

C'était dire que cette guerre de la *Fronde* serait une guerre d'enfants, guerre acharnée toutefois et pouvant produire des malheurs par l'irréflexion et la pétulance.

Les oppositions du parlement avaient gagné les grands et le peuple; les grands par le besoin de disputer la puissance, le peuple par le besoin de lui échapper. Mais nulle pensée profonde ne pénétrait les âmes. La passion politique était un caprice. On luttait contre la cour par vaine gloire; on se jouait dans les rivalités; la haine même était absente, et aussi le nom de parti semble trop sérieux pour des factions de ruelle, où des femmes commandent, où le héros est un évêque, où Condé fait l'office d'intrigant et de subalterne.

On a dit quelquefois que la Fronde fut un reflet de la Ligue, c'est une erreur. La Fronde fut un de ces mouvements d'irritation vaniteuse et de rancune jalouse qui se déclarent à la surface d'une société qui manque d'inspiration et de nerf : tout se remue, rien n'est conduit. La Ligue eut de l'enthousiasme, et la Fronde n'eut que des cabales. Tout fut sérieux dans la Ligue, même les combats de moines; tout fut ridicule dans la Fronde, même les luttes de Condé ou de Turenne. La Fronde eut ses barricades comme la Ligue; les unes pitoyables, les autres terribles; les unes et les autres toutefois funestes par l'exemple d'une liberté facilement transformée en licence et en désordre. Il y a quelque chose qui impose et attriste dans la Ligue; la Fronde n'a rien qui n'excite la risée. Dans la Ligue tout devient grand, même le crime; dans la Fronde, tout devient petit, même l'héroïsme. Il ne faut donc chercher d'autres analogies que celles d'une résistance de fait à l'autorité du prince. Les passions ont changé de caractère; dans la Ligue, la passion, c'est la liberté; dans la Fronde, la passion, c'est l'indépendance. Le peuple seul semble rester

¹ *Mém. de Montglat.*

fidèle à sa pensée de constitution municipale, et c'est aussi celle qui triomphe et qui survit.

Nommons les personnages qui se précipitent en riant dans ces curieuses batailles de vanité ¹.

Le duc d'Orléans eût dû, ce semble, les dominer tous par son titre de lieutenant général ; mais ce titre même fit contraste avec sa nullité. Gaston se mêla à tous les caprices des partis, mais en homme entraîné à leur suite. Ce qui l'eût rendu incapable de jouer un personnage dans la politique, c'est son habitude d'irrésolution et de frayeur. Il n'avait d'esprit que pour l'appliquer à la recherche de tous les périls d'une décision. « Il entra dans toutes les affaires, parce qu'il n'avoit pas la force de résister à ceux mêmes qui l'y entraînoient pour leur intérêt ; mais il n'en sortit jamais qu'avec honte, parce qu'il n'avoit pas le courage de les soutenir ². » Tout lui était un sujet de doute, et par là il appartient aux plus hardis, aux plus prompts et aux plus trompeurs.

Condé, tout orné de ses victoires, se jeta dans le tourbillon de la Fronde, emporté de même par les idées d'autrui, comme si le génie fût devenu inutile pour guider les hommes au milieu de cette confusion de vanités.

Ce qui domina Condé, ce fut, avec des rivalités de préséance dans le gouvernement des affaires, l'ambition personnelle de sa sœur, la duchesse de Longueville, femme hautaine et méprisante, qui dédaignait tout, même les hommages, et se fit une cour populaire à force d'orgueil.

Le duc de Longueville, revenu de Munster, où Servien gardait la pensée politique de la France, ne prit de rôle que celui qu'il plut à sa superbe femme de lui donner.

Le prince de Marsillac, plus tard duc de la Rochefoucauld, était entraîné par elle dans les intrigues. L'amour n'était pas étranger à cette domination. La Rochefoucauld devait agréer à ce caractère de femme par sa philosophie méprisante et sententieuse. C'était de quoi faire un moraliste original, non

¹ On va me permettre de me copier moi-même. *Hist. des ducs d'Orléans*, tom. II.

² *Mém. du cardinal de Retz*.

point un politique actif, ni un conspirateur entraînant. La Rochefoucauld fut un des hommes vulgaires de la Fronde, et, comme il dédaignait l'humanité, il semble se prendre en pitié dans son rôle de factieux.

Le prince de Conti, tour à tour destiné à l'épée et à l'Église, ne fut quelque chose que par l'inspiration de cette même duchesse de Longueville, sa sœur, qui en fit un général des Parisiens, n'en pouvant faire un homme important pour aucune cause.

Le duc de Beaufort, homme inculte et sans idées, risqua d'être un grand homme. Il avait de la folie dans la tête, et tous les esprits exaltés en firent leur chef. Il avait des moustaches blondes, et le peuple s'enthousiasma de sa beauté. Ces sortes d'hommes gâtent les partis d'ordinaire; mais quelquefois aussi ils les entraînent et les sauvent, par la raison que, n'ayant point de frein, ils accusent de mollesse la modération, et d'infidélité la prévoyance. Cela ressemble à du courage et quelquefois à du génie. Le duc de Beaufort ne connut aucune règle de conduite. On l'appela le roi des halles, à cause de la trivialité de son langage et de ses habitudes. Il avait été le chef des *Importants*, et la persécution lui fut un titre à défaut de tout mérite. Il était parvenu naguère à s'échapper de sa prison de Vincennes; ce fut un événement tout romanesque; on eût dit un présage populaire.

Au-dessus de tous ces chefs d'intrigue politique parut un homme d'un esprit délié, d'une âme froide et passionnée tout à la fois, d'un caractère souple, le coadjuteur de Paris, plus tard cardinal de Retz. Mais il arriva que la finesse lui fut un obstacle; car au milieu des mille conflits d'ambition et de cupidité, obligé de tromper tout le monde, les siens, ses ennemis et lui-même, il s'épuisa en efforts de ruse et de duplicité, et ne se laissa aller à rien de grand et d'inspiré. Le coadjuteur honorait peu son état. Il en fit servir la sainteté à d'infâmes jeux de politique, et quelquefois il le prostitua à des raffinements de plaisir et de débauche. La religion lui fut un moyen de parti; il la profana par calcul. Son hypocrisie n'était qu'un manège de conspirateur: et ce fut

un odieux spectacle que celui d'un évêque qui tour à tour montait en chaire, présidait des cérémonies saintes, affectait la sincérité du zèle, pour captiver le peuple par ces semblants de piété et le jeter dans la sédition, se riant à la fois du ciel et de la terre, et se dégradant au point de ne devenir à ses propres yeux qu'un acteur de comédie.

Le coadjuteur entra dans la Fronde avec des intrigues de femmes. M^{me} et M^{lle} de Chevreuse y jouaient des rôles dignes de lui. M^{lle} de Chevreuse, qu'il déshonore dans ses mémoires en parlant de leurs amours, était d'un caractère décidé. Elle se mêlait à tout, à la politique comme à la guerre. C'était un vertige du temps de tout déplacer, et d'ôter le respect des convenances comme des lois.

Une autre femme, Mademoiselle, fille de *Monsieur*, parut surtout avec ce caractère d'homme, qui n'est pas le caractère viril, sorte de milieu entre les vertus des deux sexes et qui ne participe d'aucune. *Mademoiselle* eut deux passions, la passion du mariage et la passion du trône. Aucune ne lui fut heureuse. Sa vie fut tourmentée par mille intrigues. Elle ne fut jamais en paix avec personne, ni avec son père, ni avec la reine, ni avec le roi, ni avec elle-même. Elle parut tard dans la Fronde. Les premières ruses des cabales n'allèrent pas à sa manière pétulante et emportée; elle se réserva pour les grands dénouements, et elle y prit le rôle le plus extraordinaire, le plus romanesque et le plus fou.

Turenne se perdit un instant dans ce tourbillon. Mais avec sa candeur et sa droiture il n'y pouvait rester longtemps. Il s'en échappa en toute hâte, aimant mieux tirer l'épée pour le despotisme d'un ministre, que de la soumettre au caprice de mille brouillons, hommes et femmes, qui ne savaient guère ce qu'ils voulaient, et qui certainement ne voulaient ni la liberté de la France ni la grandeur du roi¹.

Tels furent les principaux acteurs de ce drame de la Fronde, commencé sans préméditation, et continué sans génie,

¹ *Hist. des ducs d'Orléans.*

parmi des oppositions capricieuses, des rivalités mobiles et des batailles frivoles.

Le parlement fut le plus tenace à suivre sa pensée, qui était d'attirer à soi la puissance politique et de suppléer la représentation des états généraux ; cette énormité recérait deux siècles de crimes et de malheurs ¹. Toutefois la conduite du parlement répondait mal à cette inspiration. Les plus ardents étaient les maîtres ; de là une mêlée d'opinions sans règle, et lorsqu'il se trouva quelque conseiller qui, du sein de tout ce désordre, crut faire naïvement triompher la cause du peuple, on l'employa comme un instrument utile, mais en en faisant un objet de moquerie : tel fut le conseiller Broussel, que le cardinal de Retz ne désigne que sous le nom de *bonhomme*. Bon homme, en effet, qui prenait au sérieux tout cet ébranlement superficiel, et y pensait voir un mouvement de la nation.

En regard de cette cohue, Mazarin garde une figure que l'histoire n'a peut-être pas assez remarquée. Il arrivait, avons-nous dit, en des temps déjà bien différents de ceux de Richelieu ; ou plutôt Richelieu lui avait légué un héritage d'hostilités rudement contenues, qui, ne pouvant intéresser à leur cause la passion du peuple, travaillaient à ruiner l'Etat, sorte de spectacle que le peuple accepte d'ordinaire avec amour. Mazarin n'était point homme à attaquer ces hostilités à la manière de Richelieu ; il les attaqua par la ruse ; il les fatigua par l'intrigue ; il les épuisa par la cajolerie ; il les vainquit par la dissension. Le cardinal de Retz l'accuse d'avoir porté le *floutage* dans le ministère. Mais les factions n'étaient aussi qu'une filouterie : il se défendit par leurs propres expédients. Il profita de tout, et surtout des rivalités de ses ennemis. Il sortit de la Fronde sinon avec gloire, du moins avec habileté. Il employa au triomphe tous les

¹ Voltaire juge sainement cette prétention du parlement au point de vue de la cour et au point de vue du peuple. Son jugement se termine ainsi : « Sous un gouvernement vigoureux, le parlement n'était rien : il était tout sous un roi faible. » Il était tout, c'est possible, mais tout sans pouvoir rien faire, et seulement capable d'empêcher la marche de l'Etat.

moyens, la soumission et la fuite, plus encore que la force ouverte et les représailles; comme s'il y avait des temps où la fermeté n'est pas dans le courage qui résiste, mais dans la ténacité qui plie. Mazarin reçut mille affronts du peuple, et finit par être le plus populaire des ministres.

Quant à la reine Anne d'Autriche, elle semble échapper aux appréciations de l'histoire. M^{me} de Motteville, si fine et si pénétrante, s'est arrêtée devant elle pour adorer surtout la blancheur de ses mains, la rose de ses joues, la grâce de sa taille; on dirait la défiance d'un mérite plus réel. Toutefois, Anne ne manquait point d'esprit, ni de raison, ni de courage. La première épreuve de la royauté ne lui avait point été douce. Elle n'avait rencontré autour de Louis XIII que des habitudes sombres; l'expansion avait manqué à ses affections et à ses pensées; de là une sorte de doute sur la sincérité de sa vertu. Anne, devenue maîtresse, s'irrita de voir les jugements transformés en hostilités déclarées. La cour et la ville se remplirent de libelles. On étalait les diatribes sur les poteaux du Pont-Neuf. « Ces insolences faisoient horreur à la reine, et les Parisiens trompés lui faisoient pitié ¹. » Mais tout son secret, pour échapper aux oppositions, fut de s'attacher à Mazarin, et elle ne fit que les irriter davantage. Sa vie, toutefois, fut noble et fière; le sentiment de sa grandeur lui tint lieu de génie. Elle eut le mérite, dans ses transactions, de garder la dignité du sceptre. Par là elle domina la Fronde, et ce fut encore assez d'habileté.

Suivons maintenant les principaux accidents de l'anarchie, où se mêlaient de tels personnages.

La guerre, avons-nous dit, avait épuisé les peuples, les finances étaient dans un grand désordre, les traitants s'engraissaient de cette ruine ², et la popularité des oppositions était facile dans cet état de misère. Mais le roi était dans la détresse comme les sujets. La reine avait été obligée d'emprunter à des particuliers et de mettre en gage les pierre-

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² Voyez l'*Hist. du temps*, 1647-1648. — La plainte y est vive, parlementaire; en cela c'est un livre curieux.

ries de la couronne : *La cuisine du roi se vit renversée* ¹. Les expédients financiers, contestés, rejetés, modifiés par le parlement, produisaient de vaines ressources. Le trésor restait vide, et c'est une chose merveilleuse de voir comme en cette pénurie désordonnée le génie des affaires restait puissant et dominateur. C'est dans une telle situation que la France jetait à Munster les fondements de la constitution de l'Europe moderne, et aussi que l'épée de ses capitaines frappait à mort la monarchie universelle de Charles-Quint.

Mais une autre chose étonnante, c'était de voir ceux-là mêmes qui servaient d'instrument à ce grand renouvellement des Etats se jeter à plaisir dans le tourbillon des luttes et des vanités des partis. Les mémoires sont pleins de récits de leurs manéges, et ce n'est point le lieu de saisir les pensées diverses, mobiles, capricieuses, qui les inspiraient tour à tour. On avait vu Condé quitter son armée avant la bataille de Lens, pour venir prendre sa part des cabales; puis il était allé vaincre en courant, et alors la cour le rappela pour se servir de sa victoire contre les oppositions.

Auparavant, elle venait de les exciter par des concessions. La reine avait paru au parlement avec le jeune roi, pour y annuler la plupart des derniers édits, et pour y promulguer quelques maximes d'administration, qui ressemblaient à de la liberté, qui n'étaient que de la faiblesse ². « Je vais, avoit dit la reine en partant, leur jeter des roses à la tête. » Après quoi, ajoutait-elle, s'ils n'étaient sages, elle saurait bien les punir ³. Le parlement reçut *les grâces*, comme les appelle M^{me} de Motteville, et se remit à ses délibérations séditieuses. Son exemple gagna les autres compagnies. Toute la France allait être en feu.

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² Fameuse déclaration en douze articles, dont M. de Saint-Aulaire a fait une *charte*, et qui n'était qu'un désaveu de l'autorité du monarque. Cette déclaration est très-curieuse. Entre autres dispositions, vous y verrez qu'un des griefs des oppositions, c'était un impôt de vingt sous par chaque muid de vin entrant à Paris. *Mém.* de M^{me} de Motteville. — *Hist. du temps*, 1647-1648.

³ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

Le ministre pensa donc que la victoire de Lens était une occasion propice pour un coup d'Etat. On alla chanter le *Te Deum* avec grand éclat ; puis , après la cérémonie , et lorsque Paris était étourdi du bruit des armes, on fit arrêter Broussel, ce conseiller *bonhomme* du parlement, le plus rebelle et le plus populaire des séditeux : il fut conduit à Saint-Germain. On envoya de même arrêter les présidents Charton et de Blancménil : le premier s'échappa ; le second fut enfermé à Vincennes.

Cette nouvelle vola dans la ville, et aussitôt le peuple, ou du moins cette partie du peuple qui épie les occasions de troubles, sans s'enquérir de la justice, de la raison, ou de l'intérêt même, s'attroupa dans tous les quartiers, demandant Broussel et proférant des cris de menace contre la cour. Déjà même il s'avançait vers le Palais-Royal en tumulte. On envoya les maréchaux de la Meilleraye et de l'Hôpital avec de la cavalerie ; le peuple les accueillit à coups de pierres. On en jetait par les fenêtres, et tout annonçait une résistance acharnée. On commençait à tendre les chaînes des rues et à dresser des barricades. Alors parut le coadjuteur avec les insignes de sa dignité ¹. Le peuple semblait voir en lui un conseiller plutôt qu'un ennemi de la rébellion ; et aussi les paroles du prélat étaient ambiguës, et il prit plaisir à s'en aller vers le Palais-Royal, trainant à sa suite cette sédition calmée, comme s'il eût voulu montrer qu'il disposait de la révolte. La reine le devina : on suspectait ses avis, on y répondit par la moquerie. Le coadjuteur crut son hostilité désormais assez justifiée.

Le lendemain, la sédition avait des chefs. Tout Paris était barricadé ; le parlement délibérait : le chancelier, ayant voulu s'y rendre au nom du roi pour interdire les assemblées, n'échappa qu'avec peine à la fureur des séditeux. Il fallut aller le délivrer à l'hôtel de Luynes, où il s'était réfu-

¹ Le journal du parlement est curieux en son récit. Le coadjuteur, dit-il, « estant adverty de ce désordre, est venu sur le Pont-Neuf, vestu de soie, camail et bonnet en teste, et a exhorté le peuple, de dessus le parapet où il s'est mis, etc. » — Voyez l'*Hist. du temps*, 1647-1648.

gié avec la duchesse de Sully sa fille et l'évêque de Meaux son frère. Les portes de l'hôtel avaient été enfoncées, et déjà la populace courait dans les appartements avec des paroles de mort, lorsque la Meilleraye parut avec quatre cents gardes. L'hôtel était dévasté, et le peuple toujours furieux suivait le carosse qui emportait le chancelier, tirant à la volée des coups d'arquebuse, qui tuèrent un lieutenant du grand prévôt, et blessèrent la duchesse de Sully.

A la vue de ces dangers, la cour pensa qu'il fallait céder : les prisonniers furent élargis. A l'instant le peuple fit tomber les chaînes et les barricades, et Paris reprit son air accoutumé, « de sorte qu'il sembloit que le passé eût été un songe ¹. »

Ce n'était aussi qu'une apparence. Peu de jours après, le peuple, sur un prétexte, renouvelait ses émeutes, et menaçait de nouveau le Palais-Royal. De son côté, le parlement venait de vaincre ; il devint plus superbe et plus exigeant. Les assemblées finirent par être pleines de tumulte. On y parlait avec confusion, on y délibérait avec colère, on y votait avec enthousiasme. « La barbe du premier président, si vénérable, ne les pouvoit retenir ². » Le duc d'Orléans s'alla mêler à cette cohue. Sa présence n'en modéra pas le désordre ; tout ce qu'il put, ce fut d'obtenir que des députés fussent choisis pour être envoyés à la reine, et traiter des moyens d'accommodement. Les conférences furent inutiles. Le parlement y apportait des prétentions exorbitantes qui détruisaient tout le pouvoir du roi et de la régente. Anne prit un parti extrême, celui de fuir ; elle se sauva à Ruel. De là elle prononça des arrestations et des exils. La sédition ne fut que plus allumée. Le parlement envoya des députations ; il demandait avec colère que le roi fût rendu à Paris dans vingt-quatre heures. La reine gardait sa fierté. Le duc d'Orléans et le prince de Condé intervenaient par des lettres pacifiques ³, l'un et l'autre poursuivant leur profit dans cette énorme confusion. La cour était traversée de mille

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² *Mém.* de Montglat.

³ Elles sont dans les *Mém.* de M^{me} de Motteville.

brigues. Les conseils étaient douteux, les amitiés défiantes, le zèle suspect. Cependant on arriva par degrés à plus de douceur, et chacun parut disposé à un accommodement. Le ministre seul s'irritait de la condescendance d'autrui, et il poussait à la guerre comme s'il eût voulu avoir tout le mérite de donner la paix. « Chacun en tel jeu tâche de bien jouer pour lui, et ne se soucie guère de son compagnon ni même de l'Etat¹. »

On arriva ainsi à une paix d'un jour. On s'était fait des concessions trompeuses ; les vanités survivaient : « le trouble public étant apaisé, la discorde vint jeter une pomme vermeille dans le cabinet pour y faire naître une petite guerre qui parut en devoir causer une fort grande². »

Cette pomme vermeille, c'était le chapeau de cardinal disputé par le prince de Conti et l'abbé de la Rivière, ce ministre imbécile et dominateur de Gaston. La rivalité s'étendit. La maison de Condé s'alla heurter contre la maison d'Orléans. La cour se divisa ; un cortège de flatteurs courut à Gaston, à son palais du Luxembourg ; on essayait de faire de lui un chef de faction, et on lui dictait son rôle d'ambitieux : Gaston se laissa aller à cette cohue. « La colère du Luxembourg se mit en traité, » dit M^{me} de Motteville. Gaston demanda des grâces pour les mécontents, pour les Vendôme, pour les exilés, pour tous les brouillons. La popularité, ainsi poursuivie, était une hostilité déclarée contre Condé. Tout ce que les affidés de Gaston lui demandaient, c'était de paraître au conseil en face de Condé, avec sa prééminence de lieutenant général. Mais une fois la guerre déclarée, il resta immobile. Tout le monde avait tremblé de voir des combats réels dans les rues ; la reine avait fait doubler les gardes du Palais-Royal : Gaston feignit la goutte et se mit au lit.

Ici l'esprit de faction s'épuise en mille petitesesses, et l'histoire se fatiguerait sans utilité à suivre ces menus détails

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² *Ibid.*

de vanité, de jalousie et de rancune ¹. En ce moment commença de paraître dans la politique *Mademoiselle*, fille de Monsieur. Elle s'irritait de cette goutte de son père, et s'efforçait de lui donner quelque peu de sa pétulance et de sa colère. Condé s'irritait de son côté d'avoir vu la popularité se déplacer et courir à un prince sans gloire : toutefois, il se fit des raccommodements. La Rivière tremblait d'être une occasion de guerre avec Condé, et le ministre s'effrayait de ces images de rupture. On se fit des concessions par timidité ; mais la jalousie restait allumée, et en même temps le parlement recommençait ses cabales. Les princes parurent au milieu de ce sénat turbulent comme pour y porter une image de concorde ; la rivalité perçait néanmoins dans leurs discours. Les clairvoyants ne se méprirent point sur ces apparences. L'esprit de trouble gagnait le peuple ; les libelles couraient çà et là ; on attribuait à la cour des projets funestes ; la crédulité accueillait toutes les rumeurs, et le coadjuteur les accrédita en faisant une assemblée de curés, de chanoines, de docteurs et de religieux. « Sans avoir seulement prononcé le nom du cardinal, dit le prélat factieux, je le fis passer en huit jours pour le juif le plus convaincu qui fût en Europe ². »

Telle était l'anarchie parisienne. « Toutes choses étoient hors des limites ordinaires ; l'ordre étoit renversé, et les François, pour avoir trop de maîtres, n'en connoissoient plus aucun ³. »

Le prince de Condé avec sa droiture ne se portait point à ces excès de la sédition ; il conseilla même à la reine de les comprimer par l'épée. Alors se montra cette autre femme, la duchesse de Longueville, sa sœur, fière comme lui, mais plus résolue d'arriver à toutes les extrémités de l'intrigue. Elle brûlait de voir l'anarchie profiter à sa maison ; et lorsqu'elle vit Condé s'arrêter en cette voie de révolte, elle y poussa Conti, son autre frère. On avait voulu

¹ Voyez l'*Hist. des ducs d'Orléans*.

² *Mém.* du cardinal de Retz.

³ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

faire de lui un cardinal ; elle en fit un général d'armée. Ce prince était sans génie, et son ambition même était ambiguë, partagée qu'elle était entre les honneurs du monde et ceux de l'Eglise. Mais il aimait sa sœur avec tendresse ; elle le domina à son gré, et le précipita comme elle voulut.

« De cette sorte finit l'année 1648, qui n'avoit pas été heureuse. Les épines y furent mêlées de peu de roses ; et celle où nous allons entrer, non-seulement n'aura point de fleurs, mais les maux en seront si grands qu'il faudroit trouver des comparaisons plus fortes que celles des épines pour bien exprimer ce que nous y sentimes, et ce que la malice des factieux fit éprouver à toute la France ¹. »

1649. — La reine suivait le conseil de Condé. Tout à coup elle médite la fuite et la guerre contre le parlement. Le secret est profond. On veut étonner Paris par un départ soudain. Enfin arrive le 5 janvier, « ce jour si célèbre, dit M^{me} de Motteville, et dont on parlera sans doute dans les siècles à venir. »

Paris seréveille en apprenant la fuite du roi. L'étonnement est au comble aussi bien que la colère. On poursuit les derniers fuyards de la cour, et les suspects sont en butte à l'outrage. Plus on craignait les vengeances, plus on laisse échapper de fureur. Il y eut des violences commises, et le parlement exalta cet enthousiasme de colère par un arrêt motivé contre Mazarin. « Attendu, disait l'arrêt, que le cardinal Mazarin est notoirement l'auteur de tous les désordres de l'Etat et du mal présent, l'a déclaré et déclare perturbateur du repos public, ennemi du roi et de son Etat, lui enjoint de se retirer de la cour dans ce jour, et dans huitaine hors du royaume ; et ledit temps passé, enjoint à tous les sujets du roi de lui courre sus. » Puis l'arrêt ordonnait *levée de gens de guerre en cette ville en nombre suffisant*. Le duc d'Elbœuf s'offrait pour commander ; le coadjuteur attendait Conti. La duchesse de Longueville l'avait promis pour chef de la sédition. Elle-même se complaisait dans cet affreux désordre. Elle accoucha d'un prince ; elle lui donna le nom de *Charles-Paris*.

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

Mais déjà Condé paraissait aux portes avec une armée, et Paris était bloqué. L'effroi gagna le peuple. Les bourgeois voulurent paraître en armes du côté de Charenton; il en tua deux mille, et menaça d'entrer dans la ville et d'y porter le ravage. Cependant le parlement avait fait son armée; *nombreuse et mauvaise armée*, dit M^{me} de Motteville; « mais elle ne sortit point de ses retranchements qui furent les dernières maisons de Picpus, et l'arrière-garde demeura toujours bien à son aise dans la place Royale, et ne vit que le cheval de bronze qui, portant la représentation de Louis XIII, leur devoit faire honte d'aller combattre son fils et leur roi. »

La raillerie se mêlait à ce qu'il y avait de plus sérieux dans l'anarchie. Il avait été dit que chaque *porte cochère* fournirait un cheval pour monter la cavalerie. Le marquis de la Boulaye commandait cette troupe : on l'appela le général des *portes cochères*. De son côté, le coadjuteur avait levé un régiment à ses frais; il était évêque titulaire de Corinthe; son régiment fut le régiment des Corinthiens; et comme, peu après, cette troupe, faite au hasard, alla se faire battre par un parti royaliste, cet échec excita la risée : on l'appela la *première aux Corinthiens*.

Tel était alors le caractère des séditions; il n'était pas les habitudes de la moquerie, qui en France dominent toutes les passions.

En même temps se déclaraient des divisions dans le parlement. Deux partis s'étaient formés; les délibérations avaient pris un caractère terrible; les magistrats allaient à leurs chaises curules, armés de poignards; le coadjuteur donnait cet affreux exemple; en voyant son poignard, on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque*. Les hommes de guerre délibérèrent chez M^{me} de Longueville de faire tuer par le peuple le premier président, d'un caractère indécis, mais en ce moment enclin à la paix; on frappait de proscription les royalistes; l'anarchie était furieuse : le duc de Beaufort, *le roi des halles*, s'était venu jeter dans cette cohue ardente, et, pour comble, l'archiduc y envoyait des émissaires.

Mais il se trouvait des sages jusque dans la révolte, et des négociations secrètes s'entamaient avec le ministre à Ruel. Mille incidents les troublèrent ; le peuple se précipita dans le palais de Mazarin et mit tout en pièces. Il s'amusa à jeter sa bibliothèque par les fenêtres, et le parlement le laissa faire, peut-être pour traiter plus à son aise avec la cour. La politique se jouait comme une comédie ; il n'y eut de sérieux qu'une nouvelle jetée au milieu de ces intrigues ¹. Turenne s'était déclaré, en Allemagne, pour le parlement, à cause du duc de Bouillon son frère, qui était assez avant dans le parti. Il avait voulu faire marcher son armée composée d'Allemands au secours des Parisiens, mais elle l'avait abandonné, et il s'était retiré à Heilbrun, d'où il avait écrit au ministre pour demander sa grâce avec des paroles de repentir et d'humilité. Ce double événement, inexplicable pour les politiques du temps, et resté mystérieux pour l'histoire, donna de la force à la cour : les négociations furent suivies avec succès. Mais pendant ce temps les Allemands *fidèles* s'en allèrent piller la Flandre, l'Alsace, la Champagne ; le peuple maudit longtemps ces *suppôts endiablés du cardinal* ².

11 mars. Une circonstance funeste seconda peut-être les transactions. Pendant ce temps, les troubles d'Angleterre étaient arrivés à leur dernier terme. Cromwel était maître de la révolution ; son parlement avait déclaré la royauté abolie ; il n'y avait plus qu'à exterminer le roi. Une haute cour de justice, composée de furieux sectaires, acheva le drame. Charles Stuart fut condamné comme tyran, traître, meurtrier, ennemi de la nation, à perdre la tête sur la place de Wittehal : c'était le couronnement extrême de la politique qui, par la réforme, avait rompu le lien de la royauté et du peuple.

Cette logique sinistre fut à peine aperçue par l'Europe, et il fallut que Milton, le grand poète, vint révéler au monde qu'il avait pour sa part tué un roi pour être fidèle à

¹ *Hist. des ducs d'Orléans.*

² Voyez tous ces récits dans les *Mém.* du cardinal de Retz. L'histoire ne peut que les indiquer.

la réforme de Luther, de Calvin, de Zwingle, de Bucer, de Pareus et de Jean Knok. Le régicide ne fut pour la plupart des hommes qu'un drame de plus jeté dans les sanglantes pages de l'histoire. Les plus sages n'y virent qu'un avertissement donné aux grands du monde de ne se fier point à la fortune. C'était une leçon de sacrifice; ce n'était point une leçon de politique ¹.

Cette effroyable nouvelle vint toutefois effrayer la cour, et peut-être aussi les esprits graves de la sédition. On se prêta aux transactions, et la paix fut faite par un traité signé à Ruel par le roi. Un article de ce traité prescrivait que *le député de l'archiduc, présent à Paris, serait renvoyé sans réponse*. Les autres stipulations n'étaient guère qu'un déguisement de la faiblesse mutuelle des deux partis. Toutefois, il était heureux de faire tomber les armes civiles, de leur ôter du moins l'autorité redoutable des révoltes du parlement ².

Les Espagnols avaient vu ces alternatives d'anarchie et de paix, sans trop songer à en tirer quelque profit : on eût dit pour eux un spectacle. Toutefois, dès le début de 1649, on les avait vus s'avancer vers Ypres, pour l'assiéger. La plupart des généraux qui auraient dû, par leurs commandements de Flandre, se trouver à leur rencontre, s'étaient venus jeter dans les mêlées de la Fronde; quelques-uns étaient en prison. Ypres se défendit toutefois, mais finit par capituler. Saint-Venant tomba de même au pouvoir des Espagnols. Lorsque la guerre de Paris se fut calmée, Anne d'Autriche courut à Compiègne pour montrer le jeune roi aux troupes destinées à arrêter ces victoires. On avait pensé que Condé se souviendrait de son épée, et réclamerait cet honneur. Mais sa sœur avait la main sur lui; elle le retint dans les intrigues de la cour, et il laissa le comte d'Harcourt aller commander cette expédition.

Le plan était d'assiéger Cambrai; l'entreprise ne fut point heureuse; et les pamphlets volèrent dans Paris; car,

¹ Voyez les intéressants récits de M^{me} de Motteville.

² *Mém.* de M^{me} de Motteville.

malgré la paix signée, les oppositions survivaient, mais leurs armes étaient la satire, le libelle, la moquerie ; guerre populaire en France, et plus opiniâtre que toutes les autres. C'est ici la grande époque des *mazarinades* ¹. La Ligue avait eu ses libelles, mais libelles sérieux, où la colère avait la foi pour inspiration. Les libelles de la Fronde étaient méchants, personnels, frivoles, d'autant plus acérés par cela même. L'esprit politique se déploie avec toutes ses finesses dans ces écrits ; c'est l'histoire du temps, en ce qu'il eut de passions vaniteuses, de rancunes irréflechies, quelquefois aussi pourtant d'irritations justifiées ².

Puis le traité avait été loin de satisfaire la multitude des prétentions. Par degrés les divisions avaient reparu. Le parlement devint un objet de colère, pour quelque apparence d'hésitation à entrer dans les irritations d'autrui. Le duc d'Elbœuf parlait de l'envoyer en corps à la Bastille ; Beaufort était de cet avis. Puis le peuple se jetait aveuglément dans cette mêlée. Un imprimeur, nommé Claude Morlot, avait été condamné à être pendu pour un pamphlet infâme contre la reine ; le peuple se rua sur les bourreaux et les mit en fuite ; le coupable fut sauvé. En même temps, le coadjuteur semait çà et là ses ardentes intrigues. Il y eut au palais des scènes étranges, horribles, désordonnées, où Molé garda la dignité de sa toge ³. Aux fureurs sérieuses se joignirent des scènes ridicules. Beaufort envenimait les vanités par sa fougue irréflechie. Il s'en alla au jardin des Tuileries insulter, avec six compagnons, le duc de Candalle à table avec quelques amis. Le coadjuteur l'avait poussé à cette folie pour aviver les discordes ; ce ne fut qu'une provocation de mauvais goût : on essaya d'en faire une affaire d'honneur, où Gaston intervint pour dicter les réparations. La reine ne voulait pas de duel ; tous les maréchaux réunis

¹ C'était le nom des pamphlets jetés tous les jours en pâture à la malignité.

² Le nombre de ces pamphlets fut infini. Un homme de mérite, M. Moreau, s'est appliqué à en faire la recherche ; c'est un dépouillement de malices extrêmement curieux pour l'histoire.

³ Voyez les curieux récits du cardinal de Retz.

formulèrent un acte que devait lire le duc de Beaufort ; ce fut l'objet d'une négociation plus laborieuse que toutes les autres ; le duc de Beaufort céda pour complaire au duc d'Orléans ; ainsi les raccommodements étaient sans dignité comme les querelles. Ni la paix ni la guerre ne touchait aux intérêts du peuple ou du roi. C'était une lutte de rancunes, que n'agrandissait ni le caractère des personnages ni l'acharnement de leurs colères.

Cependant le comte d'Harcourt avait eu quelques succès en Flandre. La reine pensa que c'était une occasion de ramener le roi à Paris, comme pour donner à la cour des airs de victoire. Chose singulière ! le peuple courut lui faire des triomphes. « Ce fut un véritable prodige ¹. »

« Mais les étoiles qui dominoient alors étoient trop contraires à la paix pour laisser la cour en repos ². » Les femmes avec leurs amours et leurs jalousies faisaient à chaque moment des incidents imprévus. La duchesse de Longueville avait fini par intéresser Condé à toutes ses irritations. Elle demandait le gouvernement du Pont-de-l'Arche pour son mari : Mazarin le refusait ; Condé intercédait ; le ministre fut rebelle : cela parut une offense. Adieu, Mars ! dit Condé à Mazarin, d'un ton de persiflage cruel, comme pour lui rappeler ses terreurs passées, lorsqu'il avait fallu que l'épée de Roeroy fût tirée pour le sauver. Tout aussitôt la Fronde se raviva avec des revirements ; c'était Condé qui cette fois semblait devoir en être le chef, et toute la cohue des brouillons courut à ses pieds.

La reine et tout le gouvernement tremblait à cette image ; le duc d'Orléans se fit suppliant auprès de Condé. Mais deux aventures de cour grossirent le péril. Pour satisfaire amplement la duchesse de Longueville ³, il avait fallu agrandir le prince de Marsillac, et on avait donné le tabouret à sa femme, bien qu'elle ne fût pas duchesse encore, puisque le duc de la Rochefoucauld n'était pas mort. Par là, le prince de Marsillac était mis au-dessus des ducs et à l'égal

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

des princes ¹. Il pouvait entrer au Louvre en carrosse : cela parut une énormité. Toutefois, dit l'élégante historienne, « il étoit assez grand seigneur et avoit assez de considération dans le monde pour pouvoir soutenir une folle chimère. »

Ce ne fut point assez de ce tabouret. M^{me} de Longueville avait pour amie, pour confidente et pour flatteuse M^{me} de Pons, qui se prétendait de l'illustre maison d'Albret. « Cette dame étoit assez aimable, civile et honnête en son procédé ². » L'abbé de la Rivière, qui ne cessait de tourner autour de la faveur, s'étoit attaché à elle par les liens de l'inclination et de la politique ³. M^{me} de Pons, fine et ambitieuse, laissa jouer cette double amitié, et elle eut à son tour ce tabouret, dont le nom irritait l'envie.

A ces deux marques de faveur, la duchesse de Longueville se crut souveraine : elle désarma Condé qui consentit à embrasser Mazarin. L'abbé de la Rivière triomphait aussi ; déjà on lui sacrifiait le prince de Conti pour le chapeau. La paix sembla faite de ce côté ; mais en même temps éclatait sur la cour un grand orage. Tous les gentilshommes s'étoient émus d'envie. Les seigneurs recherchaient leurs titres, et se comparaient au prince de Marsillac ; leur plainte étoit bruyante, animée. Quant à M^{me} de Pons, ils niaient qu'elle fût du sang d'Albret. Ces deux tabourets étoient donc une injure pour la cour entière.

La reine entendit ce bruit de murmures, mais ne s'émut point. Elle pensa que l'irritation alloit droit à la maison de Condé, et elle crut politique de laisser atteindre une domination qui lui pesait par une opposition si générale. La noblesse s'assembloit en tumulte chez le marquis de Montglat, grand maître de la garde-robe du roi, et toute la maison du roi alloit grossir cette cohue grondeuse et jalouse ⁴.

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Voyez la déclaration et requête adressée au roi par les gentilshommes assemblés. *Mém.* d'Omer Talon.

Puis il arriva que le grand Turenne avec le duc de Bouillon son frère se jeta dans cette mêlée de futilités pour une prétention différente. Sa famille aspirait au titre de prince; ce fut pour l'assemblée de la noblesse une excitation de plus; le duc de Vendôme fut envoyé à la reine pour la prévenir contre cette ambition. On eût dit l'Etat près de s'abîmer pour ces rivalités de titres. Et ce qui fut pire, c'est que Condé protégeait la maison de Bouillon; alors la maison tout entière de Condé se trouva en butte aux colères. La reine prenait plaisir à ces dissensions, et elle laissait arriver jusqu'à elle des propos satiriques sur les *faux princes et les faux ducs*. Ainsi elle grossissait le flot d'opposition comme pour se donner le droit d'arracher ensuite les causes de trouble par quelque coup imprévu de politique. En effet, lorsque le murmure fut au comble, elle retira les tabourets; ce fut un brusque revirement dans toute la Fronde. Toute la noblesse applaudit; l'opposition se déplaça; les mécontents de la veille passèrent du côté de la cour, et les mécontents nouveaux se pressèrent autour de Condé.

1650. — Alors ce fut un plaisant retour de voir Mazarin secondé par les frondeurs, dans son désir de se débarrasser de la domination du superbe prince. On poussa tout de suite les choses à l'extrême, et les frondeurs allèrent jusqu'à proposer d'arrêter Condé, son frère et le duc de Longueville. Le coadjuteur tramait ce coup d'Etat avec les Vendôme et les duchesses frondeuses qu'il trainait à sa suite. Le duc d'Orléans entra dans leur cabale, avec une sorte d'ambiguïté : l'abbé de la Rivière en fut exclu à cause du caprice de ses idées. L'ambition, comme il arrive, présidait à ce retour de politique : on se partageait l'Etat; le duc de Vendôme devait avoir la charge d'amiral; Beaufort en aurait la survivance; Vitry et Noirmoutiers auraient des brevets de duc; les sceaux seraient rendus à Chateaufort; tout devait se déplacer, et à ce prix on promettait du zèle, et la Fronde appartenait à Mazarin.

Mais déjà le nom de Condé avait de lui-même un parti. La Guyenne, depuis quelque temps, s'était émue; les Bor-

delais étaient en état de guerre véritable avec leur gouverneur le duc d'Epéron, et leur parlement s'était essayé déjà aux séditions de palais. Chaque jour ce péril se grossissait. Ce fut une raison pour hâter le coup d'Etat de la Fronde ministérielle. Condé se présentait comme le chef naturel des factions armées ; on l'arrêta avec le prince de Conti et le duc de Longueville. Pendant que se faisait l'arrestation, la reine avait conduit Louis XIV dans son oratoire, et là elle se tenait en prières, comme pour un combat difficile, et une victoire laborieuse. On conduisit les princes prisonniers à Vincennes ; ce fut un coup de foudre : le peuple, ami des choses étranges, fit des feux de joie. Mais tout se mêla de nouveau dans les partis ; le parlement se divisa ; la mère du prince remplit Paris de ses clameurs ; sa femme songeait à se réfugier à Bordeaux avec son jeune fils le duc d'Enghien ; la Fronde restait comme étourdie de son œuvre ; la maison de Bouillon s'enfuit dispersée ; Turenne se sauva à Stenay.

L'intrigue était diverse. Déjà Mazarin s'effrayait de son coup d'Etat. Le duc d'Orléans ne savait que faire du pouvoir qui lui restait dans les mains. La Fronde avait mille factions. On s'irritait, on se divisait, on se réconciliait. Il fallut rapprocher Mazarin du duc d'Orléans, *qui l'embrassa cordialement*, dit M^{me} de Motteville. « Mais le calme ressembloit à celui de la mer, qui change selon les vents et d'un instant à l'autre ¹. »

On ne saurait tout dire ; et l'histoire se perd dans la minutie de ces conflits. Des députés du parlement de Bordeaux vinrent intéresser à leurs plaintes le parlement de Paris. Au murmure politique se joignaient des griefs contre le duc d'Epéron, gouverneur de la ville : ils faisaient un affreux tableau de ses violences. Le duc d'Orléans écouta ces plaintes ; Mazarin s'en irrita. Il protégeait le duc d'Epéron, à cause de son fils le duc de Candalle, à qui il voulait faire épouser sa nièce Martinozzi. Mais le duc d'Orléans était dans un de ses caprices d'aigreur contre le ministre ; d'Epéron

¹ *Mém. de M^{me} de Motteville.*

fut atteint de disgrâce; ce fut une division de plus dans la Fronde, un tiraillement de plus dans les oppositions.

Le peuple parisien, qui ne savait rien de ces mille pensées contraires, prenait au sérieux les murmures qui partaient de toutes parts; il s'en alla criant aux portes du palais: *Point de Mazarin!* Bientôt il accueillit par ce cri quiconque semblait être à la cour. Il cria *Mazarin!* au duc d'Orléans; *Mazarin!* au duc de Beaufort. Ainsi la Fronde était frondée. Les retours se succédaient, bizarres, imprévus, insensés: il était ridicule mais triste de voir l'Etat flotter de la sorte aux mille vents de la jalousie et de la vanité.

Pendant la guerre de Flandre avait eu quelques alternatives, mais sans éclat décisif. Le comte d'Harcourt avait pris Condé et Maubeuge; de leur côté, les Espagnols s'étaient emparés du château de Lamothe-aux-Bois. Puis les deux armées avaient pris leurs quartiers d'hiver. On eût dit que le spectacle de l'anarchie parisienne glaçait les pensées militaires. Grâce à cette immobilité, la France gardait au dehors ses avantages; l'Italie remuait à peine, et la Catalogne, abandonnée à elle-même, se défendait contre les armées espagnoles.

Toutefois ce coup d'Etat de l'emprisonnement de Condé agita les âmes, et les Espagnols des Flandres songèrent à le mettre à profit par des alliances avec les plus mécontents. Turenne s'offrait à eux dans la ville de Stenay; alors commença à faillir cette grande vertu: ce fut un exemple d'éclatante infidélité, vainement déguisée par des manifestes de soumission. La guerre civile et la guerre étrangère pouvaient ainsi reprendre un caractère formidable.

La reine comprit la nécessité de courir au-devant des périls. La duchesse de Longueville était en Normandie, appelant à elle les mécontents et les séditeux. La reine y courut avec quelques troupes que commandait le comte d'Harcourt; tout se soumit à son approche: la duchesse de Longueville fut obligée de se sauver en Hollande.

Ce premier succès étonna les partisans des princes. Ils avaient compté sur la Bourgogne, dont le gouvernement était à Condé; la reine y mena son fils. Cette fois Vendôme

commanda les troupes du roi ; Mazarin le suivit comme s'il se fût défilé de son génie ; mais l'expédition fut facile. Tout le peuple se précipita aux pieds du roi ; la place de Bellegarde seule ferma ses portes : on la força par un siège rapide.

Tout semblait devenir propice, et Mazarin se crut maître par ces victoires. Mais aussitôt renaissaient les périls. La Fronde ministérielle était importune au ministre, à cause de la fierté pétulante des Vendôme, et il ne cachait point le désir qu'il avait d'échapper à cette domination. De là d'étranges déflances et de secrètes colères. Les Vendôme et le factieux coadjuteur qui les inspiraient craignirent des accommodements avec Condé ; et Mazarin laissait percer en effet cette pensée comme une menace. Alors se croisèrent de nouveau les irritations. Le parlement entra dans les intrigues. Quelques voix commençaient à s'élever pour la liberté des princes ; et en même temps Bordeaux continuait ses révoltes. La princesse de Condé y avait paru avec son jeune fils ; toute la Guyenne avait pris les armes. On envoya une armée sous le commandement du maréchal de la Meilleraye ; le roi la devait suivre. La révolte ne s'étonna point. Il fallait assiéger Bordeaux, qui se défendait à outrance ; l'intrigue se mêlait aux combats ; il y eut des accommodements ; une amnistie fut déclarée ; on négocia des conditions définitives de la paix ; puis le roi parut, et il fut reçu avec honneur.

Mais tout restait confus. Le parlement de Bordeaux avait des députés auprès du parlement de Paris : il se portait défenseur des princes et réclamait leur liberté. Le duc d'Orléans, resté à Paris, se laissait engager à tout hasard dans les cabales : la paix de Bordeaux devenait une œuvre complexe où s'égarait le génie de la cour.

En même temps les Espagnols reparaissaient, et avec eux le vicomte de Turenne, qui menaçait d'enlever les princes. Les paysans de la Picardie, épouvantés de l'aspect des armes, s'étaient précipités dans Paris ; la ville fut dans l'alarme : on délibéra au conseil de la prison des princes. La Fronde les voulait avoir sous sa main ; elle demandait qu'ils

fussent mis à la Bastille; Letellier s'y opposa, le duc d'Orléans le fit envoyer à Marcoussis, en attendant que la reine donnât ses ordres. Ce fut un événement parmi tous les autres. Il ne fit que mêler la Fronde. Puis on vit arriver un trompette de l'archiduc, qui envoyait proposer de se faire négociateur de la paix; et la ville à cette nouvelle se remplit de joie, comme si la France n'eût pu être sauvée que par un Espagnol. Jamais ne s'était vue pareille complication ni pareille humiliation dans la politique. Cependant le duc d'Orléans envoya à Bordeaux des sollicitations mêlées de griefs contre Mazarin. C'était Mazarin qui était l'objet des colères; c'était lui qu'accusaient tous les partis: et aussi les pamphlets volaient avec plus d'ardeur que jamais. Le parlement même porta des arrêts contre le ministre. Turenne avait jeté des proclamations parmi ces libelles; toutefois le peuple ne répondait à aucune émotion: l'approche des Espagnols l'avait glacé. Toutes ces nouvelles hâtèrent la paix de Bordeaux; la cour s'achemina vers Paris; Mazarin resta quelque temps en Guyenne, pour veiller à la tranquillité des frontières.

L'intrigue suivait la reine avec ses mille manéges. Le coadjuteur était le plus habile à l'envelopper dans ses trames. Il s'avisa de vouloir être cardinal, et il avait intéressé à son ambition la duchesse de Chevreuse, qui souffrait ses familières amours avec sa fille: par elle il s'assura du duc d'Orléans. Cette demande fut faite à la reine comme une menace; il fallait, avait dit le coadjuteur au ministre Letellier, qu'il fût cardinal ou chef de parti. La reine s'étonna, et renvoya l'affaire au conseil pour échapper à la responsabilité d'un refus personnel. Là chacun se récria; le garde des sceaux mit un genou en terre, et supplia la reine de ne pas permettre un si funeste exemple, de voir un sujet arracher les grâces par la révolte. Le coadjuteur fut refusé, il devint furieux: déjà il était prêt à tous les revirements.

D'un autre côté, la reine, qui craignait l'enlèvement des princes, les fit transférer de Marcoussis au Havre; ce fut une excitation de plus aux colères de la Fronde. Le peuple aussi commença à s'émouvoir. La princesse douairière de Condé

venait de mourir à Stenay; sa mort fut triste; elle avait envoyé à la reine des paroles de fidélité et de douleur : on s'émut à l'image de cette glorieuse famille ainsi frappée de disgrâce. Il ne resta que la princesse de Condé pour soutenir la dignité de sa maison; elle s'adressa au parlement par la forme ordinaire d'une requête suppliante. Tous les cœurs furent touchés; le parlement délibéra sous une impression de pitié. Il décida que des remontrances seraient portées à la reine sur la prison des princes.

Mazarin était revenu de Guyenne; et pour la première fois on le vit résolu à tenter un coup de vigueur. Il sentait la gravité de ses propres périls; car lui seul était la cause ou le prétexte des intelligences qui ouvraient la France aux Espagnols. Il résolut d'attaquer les trahisons par un grand éclat. Les troupes de Bordeaux l'avaient suivi; il en remit le commandement au maréchal de Praslin, et il voulut qu'on marchât droit aux Espagnols. Lui-même parut au camp formé devant Rhetel. Tout fut bientôt disposé pour une bataille. L'archiduc Léopold commandait l'armée ennemie; Turenne eut le malheur de combattre sous ses ordres. Le maréchal de Praslin, déjà éprouvé aux guerres d'Italie, recueillit toutes ses forces pour lutter dignement contre de tels adversaires. Le génie de Turenne fut trahi par l'indignité de sa cause; les Espagnols furent vaincus : deux mille morts, trois mille prisonniers, parmi lesquels d'illustres noms, huit canons, tout le bagage, une foule de drapeaux, attestèrent l'éclat de la lutte et de la victoire. Un fils du maréchal de Praslin périt dans le combat; il en avait perdu un autre à la bataille de Crémone; ce fut un titre de plus pour le vainqueur. Mazarin, qui avait assisté à la bataille, le proclama sauveur de l'Etat. La frontière au moins fut délivrée. Peu après, Château-Porcien fut enlevé par l'armée française; c'était le boulevard de la Picardie.

« Voilà cet homme condamné par un arrêt du parlement et pendu en effigie, qui, malgré la haine publique, subsiste dans la grandeur. Il ajoute à sa qualité de ministre celle de conquérant à la tête de vingt mille hommes, et prend des places, sans paroître se soucier de toutes les injures.

de ses ennemis ¹. » Il reparut à Paris, et le peuple lui fit cortège.

Mais la Fronde n'était pas vaincue. Le coadjuteur avait repris toute l'ardeur de ses colères; et comme les retours coûtaient peu à son caprice, autant il avait voulu la prison des princes, autant il se mit à vouloir leur liberté. Il y courut par tous les moyens, par le duc d'Orléans, par le parlement, par la duchesse de Chevreuse, par l'intrigue, par le bruit, par le peuple, par tout ce qui pouvait remuer la France et ébranler le cardinal dans son triomphe ².

Le duc d'Orléans lui échappait quelquefois. Mazarin avait prise sur ce caractère indécis, par mille promesses et mille cajoleries; il commença à lui parler du mariage de *Made moiselle* avec le roi. Mais ce qui ne lui était pas personnel le touchait peu; et, quant à *Mademoiselle*, elle feignit d'être fidèle aux frondeurs. Puis Mazarin donna une fête au prince indécis, et la chaleur du repas amena des chansons et des satires contre les frondeurs. *Monsieur* se laissa aller à ces moqueries, et elles devinrent de telle nature, qu'il fallut faire sortir de table le jeune roi, qui n'était pas d'âge, dit M^{me} de Motteville, à soutenir le bruit de ces chansons libertines.

1651. — L'activité factieuse du coadjuteur ne se laissa pas étonner par les ruses de Mazarin; il continua de lui disputer Gaston. M^{me} de Chevreuse l'aidait en cette conquête; puis il se jetait au milieu des irritations inégales du parlement: de là sortaient d'autres attaques auprès du faible prince. Le parlement voulait accréditer ses remontrances du nom du lieutenant général ³. Gaston, tiré en tous sens, resta d'abord immobile, puis il se laissa mettre en colère contre Mazarin. Il eut la goutte, et il se mit au lit; alors le coadjuteur resta le maître.

En peu de jours il eut organisé dans Paris un état de guerre. La reine frémissait; le jeune roi bouillonnait; il avait entendu avec dépit les harangueurs du parlement, et

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² *Hist. des ducs d'Orléans.*

³ Voyez les remontrances qui furent portées à la reine, dans les *Mém.* d'Omer Talon.

il avait dit à sa mère que « s'il n'avoit cru lui déplaire, il eût fait taire le premier président, et qu'il l'eût chassé¹. » Un mot des remontrances avait surtout laissé des traces : c'étoit le mot de *politique infortunée*, appliqué à la conduite de Mazarin. La reine étoit courroucée, le ministre *outré*². Elle manda Gaston, qui ne parut pas; il avait déclaré qu'il ne paraîtrait au conseil que lorsque Mazarin n'y serait pas. Par degrés le coadjuteur l'avait poussé à vouloir la liberté des princes; à cette intrigue, il en mêlait une autre : il vouloit marier M^{lle} de Chevreuse au prince de Conti; ainsi couvrait-il la licence de ses amours. L'audacieux prélat épuisait toutes ses ruses; il finit par amener Gaston à ses désirs. Puis il le traîna comme un vaincu au parlement, et là il n'eut qu'à le laisser parler. Gaston parlait avec facilité : la popularité l'enivra. Il éclata en plaintes contre Mazarin; tout le parlement s'émut d'enthousiasme; au milieu de cette scène parut le grand maître des cérémonies avec une lettre de cachet de la reine. Elle mandait les députés du parlement; les députés partirent, mais le parlement resta en séance. Trois heures après rentra le premier président, rapportant tout ému les paroles plaintives que la reine malade lui avait adressées. Ce fut un conflit d'émotions. Le parlement ne savait à quel enthousiasme obéir; les opinions flottaient; chacun avait oublié l'objet des délibérations. « L'un, dit le cardinal de Retz, fut du sentiment de faire des prières de quarante heures; l'autre, de prier *Monsieur* de prendre soin du public. » Jusqu'au *bonhomme* Broussel étoit dans le trouble. Rien ne pouvait sortir de cette confusion, à moins qu'elle n'excitât peut-être quelque idée de devoir. Alors le coadjuteur s'avisa d'un moyen imprévu pour faire rentrer l'assemblée dans ses voies régulières de sédition. Il se proposa, comme il le dit, de réveiller par quelque passage court mais curieux l'imagination des auditeurs, et de remettre ensuite la délibération dans son véritable sujet. « Et comme la mémoire, ajoute-t-il, ne lui fournissoit rien

¹ Voy. les remontrances qui furent portées à la reine, dans les *Mém.* d'Omer Talon.

² *Ibid.*

dans l'antiquité qui eût rapport à son dessein, il fit un passage d'un latin le plus pur et le plus approchant des anciens, qui fût en son pouvoir¹. » Il le glissa dans un début respectueux pour le roi; après quoi il formula son opinion; il était d'avis de faire de très-humbles remontrances, d'envoyer supplier le roi pour la liberté de messieurs les princes, et pour l'éloignement du cardinal de Mazarin.

A ce discours d'une gravité calculée, tout le parlement applaudit, tandis que l'effronté coadjuteur riait en lui-même de son hypocrisie d'érudition. Ce fut le signal d'incidents nouveaux dans la Fronde. La reine vit qu'elle allait être poussée à bout par la sédition, et elle la voulait prévenir en délivrant les princes comme de son propre mouvement. Mais elle-même était déjà prévenue. Le peuple, qui avait fait des feux de joie pour la prison de Condé, réclamait à grand bruit sa liberté. La noblesse avait changé de même sa haine en amour; elle signait des protestations; elle demandait l'expulsion du ministre; et enfin elle invoquait les états généraux. Tout Paris était en fermentation: le parlement allait par degrés au dernier terme des révoltes. Il voulait arracher à la reine une déclaration pour exclure à jamais tout étranger des affaires de l'Etat, conformément à l'arrêt de 1617 contre le maréchal d'Ancre; il exigeait nommément l'exclusion des cardinaux comme gens dévoués au pape, et qui n'avaient, disaient les séditieux, qu'à s'en aller à Rome². A l'aspect de ce vaste orage, Mazarin feignit de s'éloigner; mais il s'arrêta à Saint-Germain, et de là il épiait les événements. Le parlement prit au sérieux ce semblant de retraite, et envoya remercier la reine. Elle répondit avec ambiguïté, et la tempête reparut. On ne délibérait plus, on criait contre le ministre, et si quelqu'un jetait une

¹ *Mém.* du cardinal de Retz. Voici la phrase latine de l'effronté séditieux. « In difficillimis republicæ temporibus urbem non deserui; in prosperis, nihil de publico delibavi; in desperatis, nihil timui. »

² La harangue d'Omer Talon est curieuse à lire. C'est l'énoncé de tous les principes avec lesquels se sont faites les révolutions modernes, contre l'Eglise d'abord, contre la monarchie ensuite. *Mém.* d'Omer Talon. — *Mém.* du cardinal de Retz.

il avait dit à sa mère que « s'il n'avoit cru lui déplaire, il eût fait faire le premier président, et qu'il l'eût chassé ¹. » Un mot des remontrances avait surtout laissé des traces : c'était le mot de *politique infortunée*, appliqué à la conduite de Mazarin. La reine était courroucée, le ministre *outré* ². Elle manda Gaston, qui ne parut pas ; il avait déclaré qu'il ne paraîtrait au conseil que lorsque Mazarin n'y serait pas. Par degrés le coadjuteur l'avait poussé à vouloir la liberté des princes ; à cette intrigue, il en mêlait une autre : il voulait marier M^{lle} de Chevreuse au prince de Conti ; ainsi couvrait-il la licence de ses amours. L'audacieux prélat épuisait toutes ses ruses ; il finit par amener Gaston à ses désirs. Puis il le traîna comme un vaincu au parlement, et là il n'eut qu'à le laisser parler. Gaston parlait avec facilité : la popularité l'enivra. Il éclata en plaintes contre Mazarin ; tout le parlement s'émut d'enthousiasme ; au milieu de cette scène parut le grand maître des cérémonies avec une lettre de cachet de la reine. Elle mandait les députés du parlement ; les députés partirent, mais le parlement resta en séance. Trois heures après rentrait le premier président, rapportant tout ému les paroles plaintives que la reine malade lui avait adressées. Ce fut un conflit d'émotions. Le parlement ne savait à quel enthousiasme obéir ; les opinions flottaient ; chacun avait oublié l'objet des délibérations. « L'un, dit le cardinal de Retz, fut du sentiment de faire des prières de quarante heures ; l'autre, de prier *Monsieur* de prendre soin du public. » Jusqu'au *bonhomme* Broussel était dans le trouble. Rien ne pouvait sortir de cette confusion, à moins qu'elle n'excitât peut-être quelque idée de devoir. Alors le coadjuteur s'avisa d'un moyen imprévu pour faire rentrer l'assemblée dans ses voies régulières de sédition. Il se proposa, comme il le dit, de réveiller par quelque passage court mais curieux l'imagination des auditeurs, et de remettre ensuite la délibération dans son véritable sujet. « Et comme la mémoire, ajoute-t-il, ne lui fournissoit rien

¹ Voy. les remontrances qui furent portées à la reine, dans les *Mém. d'Omer Talon*.

² *Ibid.*

dans l'antiquité qui eût rapport à son dessein, il fit un passage d'un latin le plus pur et le plus approchant des anciens, qui fût en son pouvoir¹. » Il le glissa dans un début respectueux pour le roi; après quoi il formula son opinion; il était d'avis de faire de très-humbles remontrances, d'envoyer supplier le roi pour la liberté de messieurs les princes, et pour l'éloignement du cardinal de Mazarin.

A ce discours d'une gravité calculée, tout le parlement applaudit, tandis que l'effronté coadjuteur riait en lui-même de son hypocrisie d'érudition. Ce fut le signal d'incidents nouveaux dans la Fronde. La reine vit qu'elle allait être poussée à bout par la sédition, et elle la voulait prévenir en délivrant les princes comme de son propre mouvement. Mais elle-même était déjà prévenue. Le peuple, qui avait fait des feux de joie pour la prison de Condé, réclamait à grand bruit sa liberté. La noblesse avait changé de même sa haine en amour; elle signait des protestations; elle demandait l'expulsion du ministre; et enfin elle invoquait les états généraux. Tout Paris était en fermentation: le parlement allait par degrés au dernier terme des révoltes. Il voulait arracher à la reine une déclaration pour exclure à jamais tout étranger des affaires de l'Etat, conformément à l'arrêt de 1617 contre le maréchal d'Ancre; il exigeait nommément l'exclusion des cardinaux comme gens dévoués au pape, et qui n'avaient, disaient les séditieux, qu'à s'en aller à Rome². A l'aspect de ce vaste orage, Mazarin feignit de s'éloigner; mais il s'arrêta à Saint-Germain, et de là il épiait les événements. Le parlement prit au sérieux ce semblant de retraite, et envoya remercier la reine. Elle répondit avec ambiguïté, et la tempête reparut. On ne délibérait plus, on criait contre le ministre, et si quelqu'un jetait une

¹ *Mém.* du cardinal de Retz. Voici la phrase latine de l'effronté séditieux. « In difficillimis reipublicæ temporibus urbem non deserui; in prosperis, nihil de publico delibavi; in desperatis, nihil timui. »

² La harangue d'Omer Talon est curieuse à lire. C'est l'énoncé de tous les principes avec lesquels se sont faites les révolutions modernes, contre l'Eglise d'abord, contre la monarchie ensuite. *Mém.* d'Omer Talon. — *Mém.* du cardinal de Retz.

parole grave dans ce tumulte, on le sifflait, on criait *au Mazarin* ! « Tellement que ce lieu paraissoit plutôt une foire ou une halle qu'un sénat composé de sages magistrats ¹. »

C'est parmi ces horribles scènes que la reine envoya délivrer Condé. Pour comble de bizarrerie, Mazarin était parti déjà pour le Havre, et c'est lui qui ouvrit aux princes les portes de leur prison. Ce fut pour eux un mystère. Mazarin dina avec eux, se fit promettre leur bienveillance; après quoi il s'achemina vers Liège, tandis que les princes revenaient à Paris, où les attendait la Fronde avec des triomphes, mais aussi avec des calculs nouveaux de raccommodements, de scissions, de colères et de perfidies.

La reine fut habile à semer la division dans la victoire. La noblesse avait réclamé les états généraux; le duc d'Orléans et le prince de Condé embrassaient cette idée comme un moyen de prolonger la minorité du roi. La reine leur opposa les pensées différentes du parlement, de tout temps ennemi des états généraux, devant lesquels s'évanouissait sa puissance. Cependant elle promit les états, mais après la majorité, et elle les convoqua à Tours pour le mois d'octobre. De là des griefs de toute nature. Tout se mêla encore; le duc d'Orléans témoignait surtout son irritation: ce fut une raison pour Condé de se rapprocher de la reine. On lui concéda des changements de ministres. Châteauneuf fut éloigné. Condé voulait surtout rompre le mariage de son frère avec M^{lle} de Chevreuse; la duchesse de Chevreuse bouillonna; le coadjuteur reprit sa colère contre Condé. M^{lle} de Chevreuse l'enflammait de son dépit; elle voulait qu'il arrêtât les princes dans une réunion chez le duc d'Orléans: elle-même s'offrit à servir d'instrument à ce coup d'Etat. La romanesque héroïne s'était réjouie un instant à l'idée d'arrêter en personne un *gagneur de batailles*²; l'indécision du duc d'Orléans fit tout manquer.

Alors éclatèrent de grandes ruptures. La Fronde était coupée en deux. Le parlement et la cour étaient travaillés

¹ *Mém. de Montglat.*

² Le cardinal de Retz.

de mille intrigues ; le coadjuteur présidait à ce désordre, et la reine s'en applaudissait, croyant y voir la ruine des factions par elles-mêmes.

Le coadjuteur imagina de faire lancer par la cour une déclaration contre Condé, comme agissant de concert avec les Espagnols, maîtres dans Stenay. C'était un crime au premier chef ; il fallait faire soutenir l'accusation par le duc d'Orléans ; on ne put y arriver : le prince se mit au lit et se fit saigner. Peu après il opposait à la déclaration du coadjuteur contre Condé une déclaration tout opposée ; c'était une apologie timide, mais suffisante pour grossir l'anarchie. Le parlement flottait ; il devint le théâtre de batailles véritables entre les deux Frondes. Le coadjuteur et Condé y parurent avec des suites armées. Des scènes burlesques se mêlèrent à cette guerre odieuse. Le duc de la Rochefoucauld ferma la porte au nez du coadjuteur et le laissa exposé aux insultes et aux coups d'épée des partisans de Condé ; puis il la lui ouvrit à moitié, et le tint serré quelque temps, pour se jouer plus cruellement de son amour pour les combats. Enfin on le fit délivrer ; il entra furieux, et la Rochefoucauld rit de sa colère. Le duc de Brissac prit la querelle du coadjuteur dont il était parent. La Rochefoucauld leur cria que s'il n'était pas en ce lieu, il les tuerait tous les deux. « Mon ami *la Franchise*, lui repartit le coadjuteur, se servant du nom de guerre qu'il lui avait donné lorsqu'ils étaient du même parti, ne faites pas le méchant ; vous êtes poltron, moi je suis prêtre, nous ne nous ferons pas grand mal. » Ces scènes se passaient en la salle des délibérations du parlement ; telle était cette guerre de grands seigneurs.

Mazarin voyait ce désordre de sa retraite de Pruth. Mais vainement il conseillait la reine ; elle était emportée au gré des accidents que produisaient les caprices de ses rivaux. C'est en ce moment qu'arriva la majorité du roi ¹. On la déclara en parlement avec grande pompe, et la reine alla se démettre de sa charge de régente. La harangue d'Omer Talon fut remarquable. Au travers d'un étalage de figures

¹ 6 septembre 1651.

tirées de l'antiquité, de l'Écriture, de la physique, du cours des astres, brillèrent en un style plein de pompe des pensées graves sur l'alliance de la liberté et de l'autorité dans la monarchie de France. « Usez, sire, disait le magistrat tour à tour indépendant et soumis, usez de l'autorité tout entière que Dieu vous a donnée sur l'héritage des fleurs de lis, laquelle tous vos sujets reconnaissent légitime ; mais usez-en royalement et par vous-même ; que nous honorions la royauté dans son centre et dans le point véritable de son exaltation. Bannissez, sire, du ciel que vous habitez les parhélies et les fausses lumières, ces fantômes qui s'engendrent dans la plus haute région par le seul ouvrage de la réflexion, ces âmes orgueilleuses et timides qui, dans l'exercice d'une puissance empruntée et quelquefois usurpée, confondent la violence avec la justice, et pensent que la langue des hommes lâches doit être esclave de leurs intentions. Faites, sire, quelque sorte d'établissement important, qui rétablisse l'autorité et l'obéissance dans l'esprit des hommes fiers et glorieux qui depuis quelques années n'ont honoré la royauté qu'en peinture, qui forment dans la monarchie des desseins de république et des maximes de liberté populaire, pour s'en prévaloir en leur particulier ¹. » Tels étaient les conseils qui sortaient d'un lieu tout troublé d'anarchie. Le jeune roi ne dut pas les entendre sans quelque frémissement de joie. Toutefois, les inquiétudes n'étaient pas finies ; l'anarchie devait aller au comble pour servir d'apprentissage à la royauté de Louis XIV.

Condé n'avait point paru à cette solennité de la majorité du roi. Son absence révéla de sinistres pensées ; il ne se fiait plus à rien dans cette cour traversée d'infidélités, et d'autre part la duchesse de Longueville le précipitait par ses excitations aux extrémités. Il céda à ce fatal génie, et s'en alla à Bordeaux prendre en sa main le drapeau des révoltes. Paris resta divisé ; le duc d'Orléans se tint, comme il put, entre les partis ; mais la reine se résolut à marcher vers la Guyenne. Il lui fallait une épée à opposer à celle de Condé ;

¹ *Mém.* d'Omer Talon.

Turenne ne demandait pas mieux que de s'arracher aux séditions ; on négocia facilement avec lui ; mais il fallut satisfaire le duc de Bouillon son frère, qui eut pour Sedan d'immenses dédommagements et des établissements considérables. Le coadjuteur se chargea de tenir le duc d'Orléans emprisonné dans ses intrigues.

Une véritable guerre civile éclatait donc sur la France. Des deux côtés brillaient deux génies militaires ; tout semblait devoir s'abîmer sous leurs coups ; mais nul contraste ne devait manquer à ces luttes : à ce moment on vit Mazarin partir de sa retraite de Cologne, et s'avancer par la Champagne avec huit ou dix mille hommes qu'on avait levés à ses frais, marcher vers la Loire, puis vers Poitiers où était le roi ; il ne rencontra sur sa route que deux conseillers du parlement qu'on avait envoyés lui signifier les arrêts portés contre lui, et qui furent pour tous les partis un objet de risée, puis çà et là des gouverneurs indécis, qui lui lancèrent à tout hasard quelques volées de canon.

Le parlement semblait atteint de délire. Il multiplia ses arrêts. Il en avait fait contre Condé, il en fit contre Mazarin. Il avait ordonné de faire la guerre aux révoltés ; il défendit de lever des impôts pour le roi. La confusion était au comble. Le coadjuteur continuait de se mêler aux cabales, de tenir le duc d'Orléans captif dans son palais du Luxembourg ; mais le factieux prélat commença d'être suspect pour cela même. Il essaya de faire un *tiers parti* ; on cria contre lui *au Mazarin !* Il fut même menacé de meurtre dans une cohue de populace ; il se consola de l'impopularité par l'effronterie. C'est au milieu de ces manéges que lui vint le cardinalat. La cour avait demandé pour lui cette dignité, au moment où elle avait besoin de le conquérir ; le chapeau lui arriva, au moment où la cour aurait voulu se passer d'un tel auxiliaire. Ce chapeau resta quelque temps suspendu, et fut encore une occasion d'intrigues.

Cependant des combats furent livrés dans la Saintonge et l'Agénois, et les succès furent divers. Le génie de Condé était à l'étroit dans ces petites batailles, où la victoire ressemblait à une cabale. Il n'y eut de gloire que pour

le comte d'Harcourt, qui sut se montrer digne de se mesurer au grand capitaine du siècle, et le battit plus d'une fois. Puis la guerre se rapprocha de Paris, théâtre des luttes ardentes. La cour s'était acheminée par Saumur; elle alla prendre Angers et de là revint à Blois. A son approche, le duc d'Orléans avait à se prononcer : il chargea de son rôle *Mademoiselle* ; il l'envoya occuper Orléans. La ville était fermée; le peuple se prononça pour les princes; il fit entrer la guerroyante fille de Gaston par un créneau de ses murailles. En même temps le feu des séditions restait allumé dans Paris. La populace avait commencé à se mêler à la politique; l'hôtel de ville restait fidèle; mais le parlement redoublait d'arrêts contre Mazarin. Les plus sages étaient emportés par les plus ardents : une sorte de frénésie troublait les têtes. On promit des récompenses publiques à qui livrerait le ministre, mort ou vif; on alla jusqu'à porter dans l'arrêt que le roi serait supplié de donner pour cela abolition de tous crimes autres que celui de lèse-majesté¹. Cette folie mit à l'aise les fureurs de la rue; la multitude portait çà et là ses ravages. A cette vue, quelques politiques commencèrent à négocier sourdement. Chacun soupçonnait qu'arrivé à de telles violences le drame touchait aux dénouements : les plus avisés avaient hâte de les prévenir.

Mais la guerre continuait de s'approcher de Paris. Le duc de Beaufort osa arrêter la marche du roi sur la Loire; il l'attaqua à Gergeau. S'il avait eu quelque habileté, il se fût emparé de toute la cour. Il n'y avait là que quelques soldats, sans poudre ni plomb; l'armée suivait à quelque distance. Mais Turenne, avec cette poignée d'hommes, déconcerta les rebelles. La cour fut délivrée; la reine dit à Turenne qu'il venait de sauver l'Etat. Le roi passa la Loire, et son armée s'étendit le long du canal de Briare, jusqu'à Blean.

Alors Condé arriva du fond de l'Agénois. Sa présence amenait des accidents plus sérieux. Il tomba avec sa fougue ordinaire sur les troupes royales. On avait fait la faute

¹ *Mém.* d'Omer Talon.

de diviser le commandement entre Turenne et le maréchal d'Hocquincourt; Condé attaqua le corps de ce dernier, près de Bleneau, et le mit en pleine déroute. Turenne accourut de ses quartiers et rétablit le combat. La victoire de Condé resta douteuse; les partis cependant en firent grand bruit. Sans Turenne au moins elle était décisive; on ne sait quelle en eût été la suite: c'était une triste fatalité de combattre pour ne savoir que faire de la victoire, à moins d'en faire le dernier des attentats.

Cette pensée s'éleva peut-être dans l'esprit de Condé; car tout à coup il quitta son armée pour entrer dans Paris. Ou bien voulut-il accréditer la révolte de tout ce qu'il y avait là de puissant et de populaire? L'histoire n'a point expliqué sa résolution; et la science militaire n'y a vu qu'une faute. Son armée resta sous les coups de Turenne, et lui-même alla se perdre dans le tourbillon des intrigues. D'abord le parlement avait hésité à le recevoir; puis il l'accueillit avec honneur. Mais il y avait dans ces témoignages une certaine ambiguïté, qui trahissait des pensées diverses. La populace, au contraire, fut prompte à faire à Condé des triomphes; et il eut le malheur de prendre plaisir à cette expression désordonnée d'un amour frivole.

Bientôt la politique descend dans la rue pour se transformer en fureur. Le peuple fait ses catégories de Mazarins. Il poursuit de ce nom de Mazarin quiconque met du tempérament dans l'expression de sa pensée. Tout devient suspect. Le prévôt des marchands est poursuivi dans les rues; il échappe au meurtre avec peine. Le parlement lui-même est en butte à l'outrage. Le *bonhomme* Broussel reparait alors avec son caractère de niaiserie séditeuse, mais pour montrer qu'il est facile d'ôter le frein aux factions, et difficile de les contenir ensuite. Le parlement est envahi par des masses furieuses; les princes sont impuissants à les réprimer. Le duc de Beaufort les gouverne en leur obéissant; il les calme un instant en leur promettant la liste des Mazarins pour les piller. Et chose singulière! c'est parmi tout ce désordre que se dressaient clandestinement des articles de transaction avec la cour, de la part des princes et de la part

du parlement. Tout était bizarre et confus. Naguère le parlement avait envoyé des remontrances au roi qui les avait reçues comme en pleine paix. L'hôtel de ville de son côté envoya demander à la cour la permission de faire la garde aux portes de la ville, et la cour la donna par une lettre de cachet. C'était une affreuse complication dans le désordre ; et Mazarin se plaisait à ces communications avec la révolte, ne fût-ce que pour jeter la défiance populaire sur ceux qui en étaient les chefs. Une de ses habiletés était d'opposer les prétentions des princes entre eux, et puis de les révéler, pour montrer à quoi se réduisait le bien public, dont le prétexte allumait les séditions¹. Sous ces mille impressions, Paris se remplit de violences et de crimes. Les âmes se glacèrent d'épouvante; l'autorité était vaincue; tout ce qu'elle put faire, ce fut d'ordonner que l'on descendit la chässe de sainte Geneviève comme dans les grandes calamités de la patrie. « Nous sommes aujourd'hui en dévotion de fêtes doubles, dit un conseiller à un grand vicaire de Paris; nous ordonnons des processions et nous travaillons à faire assassiner un cardinal². » Tout se mêlait, la haine, la piété, l'ironie.

En même temps avait paru le duc de Lorraine, frère de *Madame*, depuis longtemps pressé par elle de venir au secours des princes. De sa souveraineté perdue il lui était resté une petite armée, accoutumée à le suivre dans ses aventures d'Allemagne. Il la précipita sur la France; les Parisiens la saluèrent avec enthousiasme. Turenne assiégeait dans Etampes l'armée de Condé; il était sûr du succès; l'approche du duc de Lorraine le força à s'éloigner, et à manœuvrer vers Paris : il courut atteindre le duc de Lorraine sur la rivière d'Yerre.

Une bataille semblait inévitable. Mais le duc de Lorraine, réduit à un rôle d'aventurier, avait besoin de ménager les hommes dévoués à sa bizarre fortune. Il essaya de négocier; Turenne ne l'écouta point. Il lui donna un quart d'heure

¹ *Mém.* de la Rochefoucauld, de M^{me} de Motteville.

² *Mém.* du cardinal de Retz.

pour le combat ou pour la retraite. Le duc choisit la retraite ; il se vantait d'avoir fait assez pour les princes en contraignant Turenne de renoncer au siège d'Etampes : il regagna les frontières avec cette gloire. Pendant ce temps, l'armée des princes se rapprochait de Paris, pour éviter les coups de Turenne.

Alors Condé fut obligé de s'arracher aux cabales et de reprendre l'épée. Le drame touchait à sa fin. La cour était à Saint-Denis, protégée par l'armée de Turenne, seul maître cette fois du commandement ; Condé se posta à Saint-Cloud. Turenne poursuivait un engagement ; il avait une armée véritable, excitée par la présence du roi ; Condé n'avait que quelques débris de troupes, mal secondées par les Parisiens. Une première action eut lieu sans résultats. Condé voulait par Charenton gagner le faubourg Saint-Antoine. Là se portèrent les forces des deux partis. Une bataille suivit ; elle fut atroce et mêlée d'incidents étranges. Les deux plus grands guerriers du siècle étaient aux prises. Chacun déploya son génie ; de part et d'autre il y eut des morts et des blessés. La bataille durait depuis trois heures, et pendant ce temps le duc d'Orléans restait immobile dans son palais, attendant l'issue, et faisant des vœux pour la ruine de Condé. Telle était aussi la fin probable de la lutte acharnée. Alors on vit *Mademoiselle* partir du Luxembourg comme un héros, traverser la ville, exciter le peuple et les magistrats, délibérer avec les gens de guerre, donner des ordres militaires, encourager les blessés qu'elle trouvait dans les rues, les louer de leurs belles blessures, et s'en aller ainsi jusqu'à la Bastille, qui n'avait pas encore pris de parti entre les combattants. Là elle monta aux murailles, suivit les mouvements des armées avec une lunette d'approche, *fit charger le canon qui était tout pointé du côté de la ville* ; puis elle envoya un page à toute bride au prince de Condé, qui était alors au haut du clocher de l'abbaye Saint-Antoine, pour l'instruire de la direction des troupes royales, qui s'apprêtaient à couper son armée entre le faubourg et

¹ 2 juillet 1652.

le fossé. C'était le péril que redoutait Condé ; *Mademoiselle* l'avait pressenti, et à ce moment elle fit tirer le canon contre les troupes du roi, et courut ensuite aux portes de la ville, pour les faire ouvrir, moitié par la prière, moitié par la menace, aux troupes rebelles et dispersées ; ce fut le salut de Condé. C'est de ce canon tiré par *Mademoiselle* que Mazarin dit plaisamment : *Elle vient de tuer son mari*¹.

Pendant cet affreux combat de la porte Saint-Antoine, les sentiments avaient été divers, les vœux contraires. Le peuple, qui s'était défié de Condé depuis ses essais de transaction, lui rendit son enthousiasme lorsqu'il le vit, couvert de sang et de poussière, traverser les rues avec les débris de sa vaillante armée ; mais ce fut un enthousiasme, précurseur de crimes, comme il arrive à la fin des partis.

Le parlement, toujours effrayé de l'aspect des multitudes, avait ordonné une assemblée de bourgeoisie pour aviser à la sûreté de la ville. Les princes étaient conviés à s'y trouver. Mais le désordre leur plaisait peut-être ; Condé dit qu'il n'entendait rien à cette guerre ; le duc d'Orléans hésita à y porter son personnage inutile ; il n'y parut qu'un instant, et pendant ce temps l'émeute était grondante et furieuse. Elle avait pris pour signe de ralliement un bouchon de paille qu'on mettait à son chapeau ; les dames le portaient comme une parure ; et sans cela le peuple criait au Mazarin avec des menaces. L'assemblée se tint à l'hôtel de ville, au milieu de ce tumulte : cinq cents bourgeois étaient présents ; le peuple s'était amassé sur la place de Grève, et de là il bâtaït les décisions par des cris formidables. Il demandait le pillage des Mazarins ; et, comme rien ne paraissait sortir des délibérations de l'assemblée, bientôt il se mit à tirer des coups de fusil dans les fenêtres. Ceux qui étaient dedans essayèrent de se défendre, mais ils manquaient d'armes. Alors ce qui n'avait été peut-être qu'un caprice du peuple devint une abominable frénésie. Cette

¹ *Mém.* du cardinal de Retz, — de M^{me} de Motteville, — de *Mademoiselle*, — de Montglat.

foule turbulente, mêlée de malfaiteurs, se mit à entasser sur la place des fagots de bois et s'appréta à mettre le feu à l'hôtel de ville. L'assemblée voulut fuir, et, à mesure qu'il se présentait des fugitifs, le peuple les tuait pêle-mêle, amis et ennemis, avec une férocité ricaneuse. En même temps les flammes gagnaient le palais et menaçaient de le dévorer. Cette scène fut atroce ; Paris était consterné : ainsi la Fronde, la plus futile des factions, allait s'achevant comme toutes les factions, accablée par ses folies, et expirante et punie par ses divisions ¹.

Le Luxembourg avait vu cette horrible scène sans s'émouvoir. Mademoiselle, seule, voulut aller l'apaiser ; elle ne put traverser les barricades. Le duc de Beaufort y parut lorsqu'il n'était plus temps d'empêcher les crimes. Plusieurs bourgeois et artisans lui crièrent « qu'ils étoient tous Mazarins, et qu'il les falloit laisser rôtir ². » Nulle répression ne fut tentée contre un si féroce attentat.

Cependant l'assemblée garda quelques jours un semblant de pouvoir ; mais ce fut pour obéir aux passions populaires. Elle destitua le gouverneur de la ville, le prévôt des marchands, les échevins. Le duc d'Orléans se prêtait aux violences ; Condé les imposait ; Mademoiselle les délibérait ; mais nul n'étoit de force à les conduire. Le duc de Beaufort fut fait gouverneur de la ville, Broussel prévôt des marchands : c'étaient les deux noms populaires de la sédition. Il y eut des gens qui conseillèrent au duc d'Orléans de s'emparer de la souveraineté, comme avait fait Mayenne au temps de la Ligue ; on dressa même au parlement un acte qui lui déférait la lieutenance générale avec des pouvoirs sans limite ; c'était Broussel qui l'avait dicté. Le conseiller Catinat ³ dit avec raillerie « qu'il falloir avertir M. Broussel qu'il avoit oublié de mettre une chose, qui étoit que M. d'Orléans auroit pouvoir de guérir les écrouelles ⁴. »

¹ Extrait des registres de l'hôtel de ville, *Archives curieuses*, 2^e série, tom. ix.

² *Mém.* d'Omer Talon. — Voyez tous les *Mém.* du temps.

³ Père du maréchal.

⁴ *Mém.* de Conrart, collect. Michaud et Poujoulat

Rien ne manquait à l'usurpation, si ce n'est un caractère résolu ; l'odieux des attentats semblait assez flétri par le persiflage.

On fit un conseil ; on songeait à faire des maréchaux de France ; c'était la consommation de la révolte. Mais l'anarchie se mit dans ce gouvernement. Il y eut entre les princes des affronts, des soufflets, des duels. Le duc de Beaufort tua le duc de Nemours d'un coup de pistolet ; le prince de Condé se colleta avec le comte de Rieux, fils du duc d'Elbœuf ; c'était un affreux scandale.

Cependant les gens de bien gémissaient, et se cachaient. Le parlement était désert ; les plus fougueux hésitaient à couvrir de la loi ce vaste désordre. Le roi profita des alarmes pour appeler à soi les bons citoyens et transférer le parlement à Pontoise. Quatorze magistrats obéirent, mais ils furent un objet de risée. Ce petit parlement de Pontoise s'en alla faire des arrêts contre le parlement rebelle, et celui-ci reprit son énergie factieuse pour casser les actes du parlement du roi. Les peuples virent deux justices se combattre, guerre fatale où périssait l'idée des devoirs par l'incertitude des droits.

Toutefois le parlement de Pontoise ne fut pas sans autorité ; le premier président Molé l'avait suivi, et l'éclat de ses protestations jeta de l'étonnement et du doute dans les âmes rebelles. Le patriotisme aussi commença de s'éveiller, lorsqu'on vit les Espagnols, commandés par le comte de Fuensaldague, sortir de leur immobilité, et pénétrer dans le royaume, assistés du duc de Lorraine. La popularité devait échapper à des factions qui livraient l'Etat à tous les ravages ; Turenne se multiplia pour le protéger : à défaut de troupes, sa renommée arrêta l'invasion. Lorsque le comte de Fuensaldague le vit marcher vers Compiègne, il supposa que des transactions avaient permis ce mouvement, et il rentra dans les Flandres.

Alors Mazarin hâta les dénouements par un jeu de politique imprévu. Il sentait que sa présence était fatale ; mais aussi que sa retraite serait plus fatale encore si elle était imposée par le parlement de Paris. Pour terme moyen, il la laissa

demander par le parlement de Pontoise; le roi, croyait-il, ne pouvait céder à un parlement factieux; il pouvait céder à un parlement fidèle. Ce jeu fut concerté gravement. Des remontrances furent faites; une réponse du conseil fut délibérée; c'était une éclatante apologie du ministre; on la répandit à flots dans le peuple. Après quoi le ministre se crut généreux en annonçant qu'il s'éloignait pour n'être pas une occasion d'anarchie et de malheur. Mais en fuyant il laissait les affaires à des mains choisies; le prince Thomas de Savoie, Letellier et Servien promettaient de le servir; la reine surtout lui donnait de la sécurité, et il se promettait de reparaitre à des jours plus calmes.

A la vue de ce départ, une soudaine réaction se fit dans toutes les âmes. On ne songea pas à se défier de quelque supercherie. On pliait sous le poids de la souffrance; on laissa échapper les vœux pour la paix. L'hôtel de ville et le clergé demandèrent le retour du roi. Le parlement hésitait, mais il se sentait vaincu. Il essaya de renouveler ses actes de proscription contre Mazarin fugitif; c'étaient des violences perdues.

Il y eut encore pourtant d'ardents manéges. Condé bouillonnait, et le duc d'Orléans lui restait comme instrument aveugle de ses colères. Les Espagnols menaçaient de rentrer dans le royaume. Mazarin de sa retraite les arrêta par un piège politique, en faisant tomber en leurs mains des lettres supposées qui trahissaient le secret de l'Etat: si les Espagnols s'avançaient, disaient ces révélations, Condé devait être mis à la tête de l'armée du roi. Tout était probable dans la confusion d'intrigues où était la France; l'armée d'Espagne resta immobile.

Le duc de Lorraine, plus aventureux, reparut dans la Brie, et joignit les troupes des princes. La guerre semblait devoir se rallumer. Condé courut à cette armée; mais une secrète force frappait les armes d'inertie. Turenne suivait de son œil vigilant le mouvement des rebelles: les deux partis restèrent en présence dans la plaine qui s'étend entre le village de Boissy, Villeneuve-Saint-Georges et la Seine. Il y eut entre les deux armées quelques combats sans im-

portance. Celle des princes était tous les jours visitée par les dames de Paris. « Dans les tentes on ne voyoit que collations et galanteries, et jamais guerre ne se fit plus joyeusement¹. » Condé avait des forces supérieures; on eût dit qu'il tremblait d'en faire usage, par le doute où il était du droit de vaincre contre le roi.

Cette immobilité fut propice. Les gens de bien continuaient de se déclarer; ils appelaient le roi à grands cris; Paris était las de son anarchie; le commerce était perdu, la ville était déserte, les campagnes incultes et désolées. Les crimes de l'hôtel de ville avaient laissé dans les âmes une impression de terreur: on maudissait les factions; on avait hâte de s'arracher à leur empire.

Alors se vit une dernière bizarrerie. Le coadjuteur, qui avait usé son génie aux manéges les plus divers, pensa qu'il pouvait ressaisir un peu de popularité en secondant cette réaction des esprits. Il avait provoqué à grand bruit les vœux du clergé pour le retour du roi; il se chargea de les porter à Compiègne. Cet homme de faction devenait un homme de paix. La reine le reçut avec joie; mais il arrivait entouré de manéges. On écouta ses paroles de soumission, on écarta ses conditions d'intrigue; il ne courut pas moins tout triomphant à Paris. Le peuple s'émut d'enthousiasme; déjà il était prêt à sacrifier au roi tous ses héros de la veille, Condé, Beaufort, Broussel. Le bouchon de paille disparut des chapeaux; on criait: *Vive le roi!* dans les rues: on eût dit un changement d'ivresse. A cette vue Condé sortit de Paris; le roi fit ordonner au duc d'Orléans d'en sortir de même avec *Mademoiselle*, la séditieuse héroïne; puis il entra parmi des acclamations.

Tout changea d'aspect en un moment. Le maréchal de l'Hôpital reprit le gouvernement de Paris; les échevins chassés furent remis en leurs charges ainsi que le prévôt des marchands. Le fils de Broussel, qui commandait la Bastille, fut sommé de la rendre, à peine d'être pendu; après quoi le roi manda le parlement au Louvre en lit de justice².

¹ *Mém.* de Montglat.

² 22 octobre.

Tous les magistrats accoururent en robes rouges pour entendre confirmer les actes du parlement de Pontoise. Une amnistie toutefois était proclamée; mais quelques-uns des plus séditieux furent frappés d'exil, et enfin il était fait défense au parlement de s'entremettre dans les affaires de l'Etat, et de rien prononcer contre ceux qui seraient appelés au gouvernement.

Pas un murmure ne s'éleva. Le sentiment du droit s'éveillait dans les âmes, à la vue de ce jeune roi, qui pour toute autorité n'avait encore que de la grâce, mais qui néanmoins laissait échapper en ses traits l'impatience des tyrannies qui venaient de fatiguer ses premiers ans.

Il restait quelques inquiétudes par l'ambiguïté de conduite du coadjuteur. Il avait joué trop de rôles pour ne point essayer d'en jouer encore. Ses relations avec Gaston étaient suspectes; on voulut le gagner par la négociation : ses prétentions furent hautaines; on prit le parti de l'arrêter. Il fut mis à Vincennes, et dès lors sa vie se traîna, romanesque et triste à la fois; il fut un exemple de la vanité du génie, lorsqu'il n'est pas inspiré par la vertu.

Il y eut un second lit de justice ¹. Ce fut pour déclarer Condé criminel de lèse-majesté, déclaration trop bien motivée; ce prince s'était jeté dans les bras des Espagnols. Ainsi finissait la Fronde : la guerre civile faisait place à la guerre étrangère; mais un scandale survivait; c'était de voir un grand homme jouer sa gloire pour des succès douteux contre sa patrie.

¹ 13 novembre.

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE.

Situation de la France et de l'Europe. — La monarchie de Louis XIV commence à paraître. — Politique de Mazarin. — Turenne aux prises avec Condé. — Mazarin se précipite au-devant de Cromwel. — Réconciliations à la cour. — Condé persiste en ses colères. — Suite des manéges du parlement. — Louis XIV paraît au parlement en habit de chasse. — Le coadjuteur, archevêque. — Aventures du duc de Lorraine. — Le roi est sacré. — Premières amours. — Louis XIV paraît à l'armée. — Condé est forcé de lever le siège d'Arras. — Gloire de Turenne. — Mazarin et Cromwel. — Situation des vieux partis. — Marche des esprits en France. — Passion de la guerre. — Politique en Europe. — Événements. — Christine descend du trône. — Fêtes et combats. — Echech de Turenne. — Il est réparé. — Négociations. — Christine à Paris. — Fondations publiques. — Complications en Europe. — Luttes de Condé et de Turenne. — Succession de l'empire. — Rivalités contre la France. — Restes de la Fronde vaincus. — Morts célèbres. — Tragédie barbare à Fontainebleau. — Suprématie de la France en Europe. — Mazarin songe à la paix. — La guerre n'est pas délaissée. — Mauvais débuts de campagne. — Siège de Dunkerque. — Condé battu par Turenne. — Suite des succès. — Manéges politiques en Europe. — Mort de Cromwel. — L'Espagne se cherche des appuis contre la France. — Pensées de mariage. — Louis XIV à Lyon. — Préliminaires de la paix. — Traité de mariage. — Scènes romanesques. — Célèbres conférences de la Bidassoa. — Articles de renonciation de l'infante au trône d'Espagne. — Deux hommes tiennent en leurs mains le sort de l'Europe. — Traité des Pyrénées. — Génie de Mazarin. — Condé à la cour. — Mort de Gaston. — Expédition d'Orange. — Turenne, maréchal général. — Mariage à Saint-Jean de Luz. — Révolution d'Angleterre. — Fruits de la paix des Pyrénées. — Mort de Mazarin. — Jugement.

LOUIS XIV.

Le prince de Condé, joint aux Espagnols et au duc de Lorraine, semblait devoir plonger la France dans les maux extrêmes de la guerre. Mais la désertion servit mal son génie, d'autre part Turenne se sentit inspiré à tirer l'épée contre un tel ennemi¹.

Toutefois il y eut d'abord des succès contraires. L'armée étrangère était de vingt-cinq mille hommes, Turenne n'en avait pas plus de dix mille. Condé, dans sa première fougue, fit tomber des places; Bar-le-Duc devait l'arrêter; le gouverneur fut malhabile à se défendre; Condé s'empara de la ville, et puis se jeta sur Ligny, Voyd, Commerci. Turenne parut alors; il avait reçu des renforts levés dans la Picardie et l'Artois, au nom de Mazarin; il enleva toutes les places prises par les Espagnols, et rejeta Condé dans le Luxembourg; il avait promis au roi de l'empêcher de prendre ses quartiers d'hiver en France; il tint sa parole.

1653. — A ce moment Mazarin fut rappelé à la cour. De sa retraite, il n'avait cessé de conseiller la politique du roi. Mais désormais son absence restait sans motif; d'abord les haines avaient cessé de se produire; et puis, comme il arrive, la faveur avait succédé aux antipathies. Lorsqu'on le vit paraître, le peuple et les grands se précipitèrent. On alla le chercher jusqu'à Dammartin, et on le ramena comme en triomphe. Les magistrats le complimentèrent en corps, et l'hôtel de ville fit des feux de joie. Telle est la mobilité des révolutions. C'était peut-être qu'on sentait déjà la royauté de Louis XIV; et aussi l'intrépide ténacité de cet homme, et sa persévérance habile à éviter les grands chocs et les rudes vengeances avait quelque chose qui finissait par désarmer les oppositions; il les vainquit armées de glaives comme de sarcasmes. Mazarin n'avait rien de l'éclat de Richelieu, mais avec un système plus souple il arrivait aux

¹ Voyez les récits des guerres dans la *Vie de Condé*, réimprimée aux *Archives curieuses*, 2^e série, tom. VIII.

mêmes fins ; ce ne lui était pas d'ailleurs un médiocre honneur d'avoir gardé intacte la politique de la France au milieu des déchirements civils.

Durant ces fatales discordes, les Etats d'Europe semblèrent se tenir immobiles , comme s'ils eussent pressenti que la guerre-étrangère dût rendre en France l'unité aux courages ; l'anarchie leur tenait lieu de victoire.

Cependant quelques événements s'étaient produits. Dans la guerre de Guyenne, une partie de l'armée de Catalogne avait pris parti pour Condé. Les Espagnols en profitèrent pour chasser le reste; il ne resta à la France que quelques places.

En Italie les Espagnols, secondés par le duc de Mantoue, s'emparèrent de Casal, place importante devant laquelle s'étaient brisés plus d'une fois leurs efforts.

Mais ce qui avait un instant ému l'attention, c'étaient des ruptures entre l'Angleterre et la Hollande. Il y eut des combats sans que la guerre fût déclarée. Après ces rencontres que le hasard parut avoir faites, il y eut un traité par lequel les Etats de Hollande s'obligeaient à ne point secourir la famille de Charles I^{er}.

La situation de l'Europe semblait donc propice. Mazarin put s'appliquer à éteindre les restes des factions en Guyenne et en Bourgogne. La duchesse de Longueville et le prince de Conti avaient gardé à Bordeaux quelque autorité ; les passions populaires restaient allumées ; mais le désordre effraya les gens de bien , qui se mirent à lutter contre l'anarchie ; puis apparurent des troupes du roi. Bordeaux fut bloqué ; chacun ne pensa bientôt plus qu'à des accommodements ; le corps de ville se déclara ; les portes s'ouvrirent ; le prince de Conti prit l'écharpe blanche, mais il fut obligé de s'éloigner avec sa sœur. On se laissa le temps de leur pardonner. L'autorité du roi fut saluée avec transport ; quelques séditieux furent punis ; toute la Guyenne entra pour toujours dans le devoir.

Il en fut ainsi de la Bourgogne, où le comte de Bouteville, célèbre depuis sous le nom de maréchal de Luxembourg, tint quelque temps le drapeau de la révolte. Le marquis d'Uxelles l'assiégea dans Bellegarde, et le menaça des fu-

reurs d'un assaut. Bouteville capitula. Il mena ses troupes à Stenay; toute la Bourgogne était soumise : il ne resta plus en France que quelques ferments épars et impuissants de sédition.

Alors commença d'apparaître la grande monarchie de Louis XIV. Le roi ne se montrait pas encore, on le pressentait seulement. Ce qui dominait déjà, c'était l'autorité ministérielle; fatale puissance toutefois, qui était née dans les jours débiles de Louis XIII, et qui se devait perpétuer longtemps encore, au grand détriment de la royauté et de la liberté tout à la fois. C'est ce pouvoir nouveau, mis à la place du souverain, qui explique toutes les luttes de l'époque que nous venons de traverser. Par cela même que le *ministériat* était quelque chose d'exceptionnel, et qui déplaçait les vieux rapports de la nation et du roi, les oppositions purent prendre un caractère qui transformait de même la liberté. Les révoltes eurent un prétexte, et la guerre civile parut se faire en vertu des lois de la monarchie. Et d'autre part le commandement devenait aisément de la tyrannie, par le besoin qu'il avait de s'égalier aux factions. De là un vaste désordre; et c'est dans ces conflits que s'élevait le jeune roi, heurté par les partis, attaqué par les armes de ses sujets, enchaîné par les arrêts du parlement, fugitif dans son royaume, incertain de sa puissance, ayant toutefois l'instinct de la domination, et hâtant de ses vœux l'exercice d'une royauté qui ne fût pas disputée.

Il faut dire à la louange de Mazarin que parmi tous ces ébranlements il exerça doucement l'empire. Il se laissa battre par les partis, mais aussi il fut habile à les désespérer à son tour. Il leur tendit des pièges, comme un homme qui ne se sent ni la force ni le vouloir de les écraser. Il était sans haine, et toute sa joie fut d'humilier ses ennemis. Rarement il leur fit du mal. Sa vengeance fut de les surprendre en ressaisissant la puissance lorsqu'il était près de périr. Il s'amusa ensuite à leur faire grâce; c'était tout son raffinement de domination.

Cette espèce de lutte ne pouvait convenir à un grand caractère de roi; et nul ne saurait s'étonner que Louis XIV;

impatience de ce tiraillement de pouvoirs, de brigues et de cupidités, ait fini par prendre la royauté au sérieux, pour la faire sentir autrement aux ambitieux et aux brouillons. Mais jusque-là il fut bon qu'il se trouvât un ministre souple, qui usât par ses lenteurs les oppositions, et les disposât elles-mêmes à se précipiter de guerre lasse aux pieds du sceptre. Richelieu avait été un ministre de préparation; Mazarin fut un ministre de passage. Le rôle de l'un avait été éclatant, mais terrible; celui de l'autre fut laborieux, mais utile. Mazarin n'a point été assez apprécié par l'histoire. On en a fait un fourbe italien, un politique subtil, une sorte de roué. Mais il ne manqua point de génie, du génie de la ténacité surtout, le plus difficile et le plus rare chez une nation mobile. Sa politique fut nationale. Il eut le secret ou le bonheur de tenir l'Europe immobile, en présence des tristes lutttes qui épuisaient la France, et enfin ce ne fut pas un médiocre indice d'habileté de garder la puissance en cette cour si travaillée d'intrigues, de la garder même en se retirant, de lever des armées de sa retraite, d'inspirer de la confiance aux généraux, et de se mêler à leurs batailles, avec le droit de surveiller leur fidélité ou leur courage ¹.

Tel venait de se montrer Mazarin. La Fronde était finie; il ne songea pas à la punir. Devenu maître absolu de l'Etat, il s'appliqua à mettre de l'ordre dans les finances. Le parlement à cette occasion essaya encore de remuer; on le contint par quelques exils. Il y eut quelques changements dans l'administration: Fouquet et Servien succédèrent au surintendant Lavieuvville, qui était mort; Molé céda sa place de premier président, pour n'être que garde des sceaux; de Bellièvre lui succéda; il avait été des plus ardents frondeurs; Mazarin s'en rendit maître; il l'assouplit du moins. Les intrigues étaient mourantes; elles essayèrent de se raviver autour de la prison du coadjuteur; mais le factieux prélat ne commandait plus aux passions; le public même commençait à s'effrayer à l'idée de voir l'archevêché de Paris

¹ Les *Mém.* de M^{me} de Motteville apprécient Mazarin à merveille en divers endroits.

passer un jour en de telles mains. Il fut facile à Mazarin de ruiner ces restes de cabale.

Les affaires du dehors purent alors le captiver. L'Espagne s'était affermie dans les Flandres. L'archiduc, avec son armée de trente mille hommes, avait pu s'emparer des places les plus importantes. Gravelines et Mardick étaient tombés en son pouvoir après des sièges ardents. Puis il avait porté toutes ses forces sur Dunkerque. C'était aux plus tristes jours de l'anarchie. Le gouvernement avait pourtant essayé de sauver cette place, et le duc de Vendôme, grand amiral, y courut avec ce qu'on avait pu armer de vaisseaux. Mais à la hauteur de Calais se trouva la flotte d'Angleterre, qui en pleine paix attaqua les vaisseaux de France, sous de vains prétextes de représailles. Cromwel vengeait l'asile ouvert, quoique d'une façon peu royale ¹, à la famille de Charles I^{er}, ou bien c'était dès lors une pensée anglaise de ne pas vouloir que Dunkerque fût à la France; on l'aimait mieux aux mains de l'Espagne. Le comte d'Estrade, après trente-neuf jours de tranchée ouverte, fut obligé de capituler.

Ainsi la guerre civile avait agrandi les Espagnols, et ils purent songer à profiter plus activement de leurs avantages, en voyant arriver au milieu d'eux le prince de Condé, dont l'épée n'avait cessé d'être pour eux une menace, alors même qu'elle était engagée dans les factions. Mais le grand rebelle ne leur avait pas transporté sa fortune. Déjà Turenne était aux frontières avec son armée à peine formée. Il avait hâte d'empêcher Condé de se porter sur l'Aisne au début de la campagne. Sa sagesse intrépide déconcerta la fougue du prince. Il s'empara de Rethel avant que Condé eût soupçonné qu'il fût capable d'agir. Condé se jeta alors vers la Picardie avec trente mille hommes. Turenne courut de ce côté, et forma son camp près de Vervins. Là Louis XIV alla visiter son armée. Déjà brillait en son regard le feu de la guerre; mais on ne le laissa pas exposé aux périls. L'inégalité des forces des deux armées fit juger prudent de le retirer du milieu de ces hasards ².

¹ Voyez les récits de M^{me} de Motteville.

² *Mém.* de Montglat.

Condé, de concert avec le comte de Fuensaldague et les Lorrains, se mit en mouvement entre l'Oise et la Somme. Il voulait toucher Compiègne, ou bien s'emparer de Creil, de Beaumont, de Pont-Sainte-Maxence, et de là menacer Paris. Turenne manœuvra avec une rapidité savante autour de lui, lui coupa les vivres, échappa à ses poursuites ou les rendit vaines, profita de ses fautes, garda l'avantage avec une armée faible, et le força enfin à se replier vers les Flandres.

Condé voulut alors s'emparer de Rocroy, qu'il revendiquait pour son compte. Des dissentiments s'étaient élevés entre les chefs de l'armée ennemie ; l'archiduc Léopold alla les apaiser. Condé, dans son rôle lamentable de rébellion, se souvenait encore du sang de France; il fallut que les Espagnols et les Lorrains lui fissent des concessions de dignité, et c'est pour lui qu'on se mit à ce siège de Rocroy, que Turenne laissa faire pendant que lui-même allait s'emparer de Mouzon. Des renforts de régiments lui arrivaient du fond de la Guyenne pacifiée. Mouzon, qui appartenait à Condé, capitula au bout de dix-sept jours de tranchée ouverte. Rocroy tenait encore; Turenne fit quelques démonstrations pour le délivrer; mais il lui parut plus utile de tenter une autre conquête. Il assiégea Sainte-Menehould; et Louis XIV parut au camp pour dicter la capitulation. Le roi accorda aux troupes de la garnison les honneurs de la guerre, mais il refusa de voir défilér devant lui les Français rebelles : la fierté royale continuait de se révéler¹.

En Italie, les événements étaient indécis. Le duc de Savoie hésitait dans sa fidélité; le maréchal de Grancey alla l'affermir par une victoire remportée à la Roquette près du Tanaro sur le marquis de Caracène. Les Français dominèrent dans le Milanais.

En Catalogne, le maréchal d'Hocquincourt fut contraint de lever le siège de Girone; peu après il se vengeait de cet affront, en chassant don Juan d'Autriche de devant Roses, et dispersant ensuite son armée.

¹ Voyez le récit de ces tristes guerres, *Vie de Condé*, citée.

C'est vers ce temps que Mazarin renouvela avec les Suisses le traité d'alliance et de paix perpétuelle, fait au temps de François I^{er}. Ce fut un coup de politique. Les autres Etats le voulurent en vain traverser ; le traité fut signé par Louis XIV ; mais il ne fut ratifié par tous les cantons que cinq ans après.

Mazarin avait aussi l'œil sur l'Angleterre. Par malheur la situation des affaires le contraignait à se précipiter au-devant de Cromwel. L'hypocrite usurpateur tenait la nation captive ; l'Europe acceptait sa puissance ; la Hollande seule lui opposait ses flottes : l'amiral Tromp se couvrit de gloire en ces luttes, il finit par être tué d'un coup de canon. Mazarin épiait la fortune, tout disposé déjà à obéir au succès pour ne point engager la France en des perplexités nouvelles de politique et de guerre.

1654. — Tout d'ailleurs secondait le ministre en France. L'Etat était en ses mains. Le roi l'affermissait par une volonté déjà haute et redoutée ; le parlement obéissait, les princes fléchissaient. Mazarin voulut faire sentir cette domination par un coup d'éclat, dont le dessein, quelques mois auparavant, n'eût semblé qu'une folie. Sa nièce Martinozzi était belle et aimable ; il la montra au prince de Conti comme un objet d'ambition ; et chose étonnante ! le prince de Conti ne s'offensa pas de cette condition d'accommodement. Sa vie avait été jusque-là mêlée d'aventures bizarres et insensées ; il la couronna par son mariage avec la nièce d'un ministre qu'il avait poursuivi de sa haine et de ses mépris. Et ce fut d'ailleurs pour lui une occasion heureuse de changement. Ses habitudes de débauche impie firent place à une vie calme et réglée ; ainsi se consommait l'abaissement des grandes races, devant cette puissance nouvelle du *ministériat*, qui de son côté tendait à absorber en soi toute la grandeur de la royauté¹.

La duchesse de Longueville suivit l'exemple de son frère. Elle fit sa paix avec la cour, et prit aussi des habitudes de gravité et de dévotion. Quelque chose d'inconnu se faisait

¹ *Mém. de Montglat.*

sentir à cette société longtemps ardente à la poursuite de chimères, et qui allait se consoler de ses illusions par la vertu et la piété.

Mais Condé nourrissait au loin sa colère ; et la soumission des siens le rendait plus acharné. Le roi ordonna de lui faire son procès ; et lui-même alla pour cela au parlement, toutes les chambres assemblées, tous les pairs présents. L'arrêt fut prononcé : Louis de Bourbon, atteint et convaincu du crime de lèse-majesté, fut condamné à souffrir la mort, telle qu'il plairait au roi de l'ordonner ; et provisoirement il était déclaré déchu de ses charges et honneurs, ses biens confisqués et réunis à la couronne ; ses adhérents furent condamnés à perdre la tête. Contre cette justice éclatante, il y eut de secrètes pensées de représailles, et plus tard elles se trahirent par des desseins mal concertés de conspiration.

Le parlement n'obéissait pas non plus à cette politique sans un amer déplaisir, et il essaya de reprendre quelques habitudes d'opposition à l'occasion d'édits qu'il fallait enregistrer. Déjà le palais se troublait ; et Mazarin s'inquiéta. Mais le jeune roi sentit bouillonner son âme, et il se chargea de contenir de sa personne ces commencements d'émotion. C'est alors qu'on vit Louis XIV partir de Vincennes, en habits de chasse, en grosses bottes, « en justaucorps rouge et chapeau gris, » marcher au palais suivi de sa cour, et « en même équipage, ce qui étoit inusité jusqu'à ce jour, » dit Montglat, aller à la grand'chambre, et là s'asseoir en la place du premier président¹. Sa harangue fut brève ; il fit défense aux magistrats, avec sa voix de maître, de faire des assemblées extraordinaires, sous peine d'encourir sa colère. Tout trembla à cette déclaration imprévue. Peu après cependant s'essayaient encore des oppositions contre un règlement de monnaies. Aussitôt on frappa d'exil les plus hardis conseillers ; le premier président fut menacé lui-même. Après quoi le roi s'adoucit ; la grâce succéda à

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville et du marquis de Montglat. — Montglat rapporte le fait à l'année 1655.

la rigueur, et dès lors le parlement resta dans la soumission.

Un autre événement occupa la cour et faillit remuer les peuples. L'archevêque de Paris, J.-François de Gondy, mourut; la succession venait à son neveu, le célèbre coadjuteur. Mais le souvenir récent de ses manèges et de ses vices parut à la cour une suffisante raison de s'opposer à son entrée en charge. Déjà on l'avait entouré de négociations dans sa prison de Vincennes pour lui arracher sa démission. Il l'avait promise. Mais une fois archevêque, en vertu des lois de l'Eglise, il écouta d'autres conseils. La Fronde se crut sur le point de revivre¹. Le chapitre prenait feu pour l'archevêque nommé; le peuple des paroisses retrouvait son énergie et ses murmures; le nonce se déclarait pour des droits précis; le pape n'entendait point céder à la contrainte: Mazarin, intimidé, multiplia sa négociation, et le cardinal de Retz se laissa engager en des conventions qui lui assuraient de gros bénéfices en retour de l'archevêché. Mais il fallait que sa démission fût agréée par le pape; le cardinal de Retz se laissa en attendant transférer prisonnier à Nantes. Là les cabales l'atteignirent; on lui fit honte de sa faiblesse, et il consentit à s'échapper pour reprendre un rôle de faction, protégé par son droit incontesté d'archevêque de Paris. Son évasion fut sans dignité, et une fois libre il ne sut que faire de son intrigue. Il se cacha et puis il sortit du royaume. Rome lui était un asile ouvert; il y courut. Mais après avoir été reçu avec honneur il fut délaissé. A la mort du pape, sa destinée fut changée. Le pape nouveau évita des conflits avec la France; le cardinal de Retz finit par s'en aller errant en Allemagne et en Hollande, jusqu'à la mort de Mazarin. Le malheur lui fut profitable; sa vie devint meilleure; il se démit plus tard de sa charge d'archevêque, et répara quelques-uns de ses scandales². Le dernier de tous lui a survécu, c'est le récit qu'il en a fait dans ses Mémoires.

¹ Voyez les *Mém.* du cardinal de Retz.

² Voyez ses *Mém.*, aux années 1654-1655. — Collect. Michaud et Poujoulat.

Vers ce même temps un éclat inattendu venait tomber sur un autre aventurier. Le duc de Lorraine fatiguait l'empire et l'Espagne du secours de son armée vagabonde. Il troublait par ses caprices les opérations de la guerre, revendiquant des préséances sur Condé, faisant des menaces et parlant de se rejeter vers la France; on l'arrêta à Bruxelles au nom de l'Espagne, et il fut tenu captif comme un criminel vulgaire. Une bizarrerie, ce fut de voir la France protester contre cette violation de la souveraineté. Elle-même avait dépouillé le prince de ses Etats; il ne restait à ce souverain que des bandes armées, qui s'étaient vouées à son génie, et qu'il promenait à son gré sur les champs de bataille de l'Europe: son frère arriva de Vienne pour les commander; et, pour bizarrerie extrême, il les garda au service de l'Espagne qui venait de leur enlever leur chef.

7 juin 1654.—Tout néanmoins tendait à se simplifier dans la marche des Etats. A ce moment Louis XIV fut sacré. « La reine jugea à propos, pour confirmer les peuples dans le respect qu'ils devoient au roi, de le faire sacrer et couronner à Reims, selon l'ancienne coutume des rois de France¹. » Cette cérémonie fut entourée de pompe. On voulut, selon les usages, que la France antique y fût présente. Monsieur, frère du roi, représenta le duc de Bourgogne; le duc de Vendôme, celui de Normandie, et le duc d'Elbœuf, celui de Guyenne; le duc de Candale, le comte de Flandre; le duc de Roannès, le comte de Champagne, et le duc de Bourbonville, celui de Toulouse. Le maréchal d'Estrées porta l'épée de connétable. L'archevêque de Reims, le duc de Nemours, n'était pas prêtre; l'évêque de Soissons le suppléa. Tous les grands étaient accourus; un puissant instinct les poussait aux pieds de celui qui allait être leur maître. La couronne de Charlemagne, posée sur la tête du jeune roi, fut cette fois un présage de puissance.

Louis XIV était déjà révélé, avec ses instincts de gloire et aussi avec ses faiblesses. Par degrés, la royauté prenait un empire inconnu. L'âge du roi semblait une excuse à la

¹ *Mém. de Montglat.*

servitude; on embrassait le pouvoir du jeune monarque comme une espérance. Autour de lui se multipliait la flatterie : la soumission inventait mille expédients pour ressembler à un culte. Louis XIV était beau; on adora sa beauté; les femmes se précipitèrent avec leurs admirations pour hommage. Qui s'étonnera que la jeune âme de Louis XIV se soit émue à ce spectacle d'adoration? La reine s'était efforcée de l'affermir contre les passions par la piété; mais les séductions ne descendaient pas moins dans son cœur. Alors commença de se manifester en lui une singulière nature de force et de faiblesse, de vertu et de corruption; triste mélange que l'histoire doit juger, non avec indulgence, toutefois avec pitié. Le premier amour qui troubla Louis XIV fut inspiré par mademoiselle Mancini, l'une des nièces de Mazarin. Le ministre parut sourire à ce penchant, tandis que le roi en portait la confiance à sa mère avec inquiétude. Tout devenait un piège, et Louis XIV semblait devoir être précipité dans les vices par les passions d'autrui comme par les siennes.

Cependant les desseins de la campagne n'étaient pas délaissés. Turenne et Condé étaient en présence, chacun épiait les occasions de victoire. Les entreprises commencèrent par le siège de Stenay, boulevard de Condé : Fabert fut chargé de cette difficile opération. Alors parut en son éclat cet homme de guerre, grandi par sa fidélité à la fortune de Mazarin, mais digne de son élévation, non-seulement par son courage, mais par la probité de son caractère, et par la pureté de sa vie. Turenne devait le couvrir pendant les travaux du siège; et Louis XIV alla y prendre part, excité par les succès de l'année précédente, qui lui avaient été comme un premier attrait de gloire. Turenne, de son côté, fit le siège d'Arras.

La présence du roi exalta Fabert et toute l'armée. Stenay fut obligé de se rendre après trente-trois jours de tranchée ouverte.

Turenne fut libre alors d'employer toutes ses forces pour délivrer Arras déjà vivement pressé par le siège. Il avait quinze ou seize mille hommes; l'armée espagnole était de

vingt-cinq mille. En ce temps c'étaient là des armées puissantes. Turenne se disposa à attaquer les lignes espagnoles, contre l'avis de quelques généraux, intimidés ou retenus par la renommée de Condé. Le maréchal d'Hocquincourt donnait de l'autorité aux oppositions. Des calculs personnels se couvraient de raisons de sagesse. Turenne, plus sage que les autres lorsqu'il fallait de la prudence, entraînait l'armée par ses ardentes paroles, et la rassurait par ses savants apprêts. Le roi, consulté, céda aux vœux de Turenne; l'attaque fut ordonnée; Turenne la prépara dans la nuit, et avant le lever du jour elle éclatait par une irruption soudaine dans le camp des Espagnols. Ce fut une surprise étrange; un vaste désordre se mit dans le camp, et il s'accrut du désordre du pillage. Condé, l'archiduc, Fuen-saldagne n'eurent pas le temps de se reconnaître. Ils s'éloignèrent laissant à Turenne une victoire qui, pour avoir été rapide, n'avait pas moins été disputée¹.

Cette levée du siège d'Arras jeta sur Turenne un grand éclat de gloire. Condé chercha vainement à venger son affront; Turenne s'offrait à lui, partout prémuni contre les surprises, et maître de combattre à son gré. Ce fut une autre gloire du grand capitaine d'avoir dressé son armée à l'obéissance, et le désordre même du pillage du camp d'Arras lui devint une raison de serrer encore le nerf de la discipline. C'est par là qu'il rendit vains les efforts nouveaux de Condé, qui, dans une suite de marches savantes et actives, désespéra de saisir une faute et d'en faire une occasion de victoire.

D'autres succès suivirent cet éclat. Tandis que Turenne enlevait le Quénoy et puis le fortifiait pour dominer le pays ennemi, le maréchal de la Ferté allait assiéger Clermont en Argonne, qui était au prince de Condé. Louis XIV voulut assister à ce siège, qui fut intrépidement conduit. La garnison capitula.

En même temps l'Alsace se soumettait aux armes du roi, et le comte d'Harcourt qui y avait tenu le drapeau de la

¹ *Hist. de Condé, Archives curieuses, 2^e série.*

révolte entraînait dans son devoir par un traité. En Catalogne, le prince de Conti avait paru pour réparer les derniers échecs. Il enleva plusieurs places, délivra Roses investi par les Espagnols, et enfin s'empara de Puycerda. En Italie tout se bornait à des tentatives; mais la France gardait la supériorité de ses armes. Le maréchal de Grancey entra dans le Milanais; il ne pouvait toutefois s'y établir. Puis le duc de Guise dont nous avons dit brièvement les aventures de Naples, ayant été délivré de sa prison de Madrid, voulut recommencer ses essais de conquête; mais il échoua: Mazarin cessa de prendre au sérieux son personnage et son génie.

On n'eut plus qu'à honorer les succès réels. On frappa des médailles; on décerna des récompenses: le plus populaire des héros fut Turenne, qui fut fait général de la cavalerie française, et gouverneur d'Anjou.

Telle était la marche des événements de la guerre. La politique avait ses entreprises plus secrètes et plus complexes. Cromwel s'affermissait; Mazarin ne craignit point d'ouvrir avec lui des négociations. Ce que nous avons vu appeler du nom de *raison d'Etat* continuait de présider en Europe aux conseils des rois. On était loin des âges d'enthousiasme et de poésie; depuis longtemps déjà on était entré dans une politique où le succès était une partie de la gloire. La grandeur du règne où nous sommes ne devait point apporter de changement à cet ordre d'idées: plus on tendait à la magnificence, plus on s'éloignait de la naïveté. Déjà les Etats généraux de Hollande qui avaient embrassé si ardemment la cause de la maison de Stuart obéissaient à la fortune de Cromwel. Un traité était fait avec les deux pays; Mazarin prépara le sien par des cajoleries envers le Protecteur. Il est vrai que c'était un moyen de frapper à mort la puissance de la maison d'Espagne. Ainsi cette triste *raison d'Etat* pouvait être parfois une pensée de patriotisme.

A ce moment l'histoire s'arrête devant le spectacle que lui offre la France intérieure, en regard des ébranlements de l'Europe, et des souvenirs tout récents des guerres civiles.

Tout a changé d'aspect. Les frondeurs ont disparu. Les plus brouillons sont devenus des esprits calmes et graves. Les femmes d'intrigue se sont jetées dans la dévotion ; la duchesse de Longueville a donné l'exemple : elle s'est retirée à Moulins dans le couvent des filles de Sainte-Marie, auprès de madame de Montmorency, sa tante, la triste et célèbre veuve du décapité de Toulouse. « Là, elle a vidé son cœur des fausses illusions du monde, et elle employe sa vie à faire une très-auguste pénitence ¹. » La duchesse de Chevreuse cache ses dépits sous un dehors d'austérité. Mademoiselle nourrit ses idées de roman dans sa retraite de Saint-Fargeau, ou bien « regrette ses peines aussi mal payées qu'elles avaient été peu méritoires ². » Son père, Gaston d'Orléans, « se repose à Blois de ses fâcheuses et inutiles sollicitudes : le détrompement des vaines fantaisies de la grandeur et de l'ambition a produit en lui le désir des véritables et solides biens qui durent toujours ³. » Conti, ce général des Parisiens, « s'estime heureux d'être devenu le neveu de celui qu'il avait haï et méprisé pour ami ⁴. » Tout se façonne sur ces exemples. Beaufort, devenu amiral de France, ne va que changer d'aventures. « La cour, le parlement, toute la France se sont rangés sous la puissance du ministre ; les esprits, détrompés de leurs dégoûts, aperçurent, par l'expérience qu'ils avaient faite de tant de maux, que la domination valait mieux que la fausse liberté qu'ils avaient souhaitée ⁵. »

Toutefois quelque chose de sombre respire dans cette soumission. La Rochefoucauld, devenu moraliste, médite sur les vanités de la vertu humaine ; il se venge de ses déceptions en ne voyant partout que des chimères. Cette âpreté de jugement gagne les esprits : on voit naître comme une secte de misanthropie, autre Fronde moins remuante mais aussi grondieuse. La piété prend un air roide et fa-

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

rouche. A la faveur de cette disposition, le jansénisme se glisse dans les mœurs. Il pénètre surtout dans le parlement; les gens du monde se plaisent à ses maximes d'apreté, les femmes exagèrent sa rudesse. De là une dévotion froide, qui désenchanter la vertu. Le jansénisme semble n'être qu'une opposition politique; lui qui annihile la liberté humaine, devient toute la liberté.

Cependant ce n'est là qu'une exagération des goûts sérieux. Les lettres, restées sous l'impulsion de Richelieu, sont graves mais fécondes. Les études se perfectionnent. L'université, éloignée de la politique, n'a plus de passion que pour Aristote. L'Académie française suit sa mission¹, et la langue reçoit ses lois. Les grands écrivains paraissent. Corneille a jeté son éclat; Pascal s'est révélé : un goût d'élégance et de politesse a gagné tous les esprits. En même temps commencent à naître les grandes œuvres de bien public²; on voit partout comme une émulation de vertu et de gloire; le grand siècle enfin est montré au monde.

Mais dans ce mouvement la guerre est le puissant intérêt qui domine les pensées; la guerre semble être le ressort terrible de la révolution qui transforme la société.

1655. -- Au mois de mai la campagne s'ouvrait. Louis XIV voulut y paraître de sa personne; il alla s'établir à la Fère : Turenne continua de commander l'armée du roi.

Condé était sur la Sambre, non loin de Landrecies; l'archiduc était aux environs de Mons. Leurs desseins sur le Quénoy furent épiés, et Turenne entreprit d'assiéger Landrecies sous leurs yeux. C'était un coup hardi; il réussit. Le roi courut à son armée victorieuse, et l'exalta par sa présence. Le feu de la guerre brillait en ses yeux; il s'avança dans le pays de Liège; mais, en prenant part aux périls, il laissait Turenne maître des décisions. On passa l'Escaut; l'armée espagnole s'enfuit en désordre. Le génie de Condé semblait disparaître devant les armes de France.

¹ Voyez l'*Hist. de l'Académie française, Archives curieuses*, 2^e série, tom. vi.

² Discours sur l'histoire des fondations royales. — *Archives curieuses*, 2^e série, tom. II.

Condé et Saint-Guislain furent assiégés tour à tour et enlevés avec rapidité ; la cour retourna à Compiègne.

En ce moment reparut comme un reflet des intrigues de la Fronde. Le maréchal d'Hocquincourt avait été autrefois de toutes les cabales, et comme les places de Péronne et de Ham étaient à lui, il en avait fait une menace ou un appât aux divers partis. M^{me} de Montbazou avait eu sur lui de l'empire, et c'est pour elle qu'il avait assuré Péronne à la Fronde : *Péronne*, lui avait-il mandé, *est à la belle des belles*. Puis Mazarin avait disputé à la révolte cet esprit frivole en le faisant maréchal de France et en lui remettant la conduite de ses armées. Mais d'Hocquincourt n'avait su que se faire battre ; on se fatigua de ses défaites et on le délaissa. Il devint furieux ; la duchesse de Châtillon, capricieuse en ses amours et en ses folies, s'empara de ce cœur aigri, et par elle il offrit de traiter avec le prince de Condé de ses places de Ham et de Péronne. Ce fut une négociation publique, au-devant de laquelle Mazarin fut obligé de se jeter avec des transactions. On se crut un instant revenu aux scandales de la Fronde. Mais la fortune était changée. Mazarin fit arrêter la duchesse de Châtillon, et la voulut rendre responsable de cet essai d'agitations. « Elle fut accusée d'avoir voulu attaquer la vie du ministre par d'autres armes que par celles de ses yeux, dit M^{me} de Motteville ; il y eut des hommes roués pour avoir été convaincus de ce dessein. » D'Hocquincourt, désespéré, traita de ses places et se retira en ses terres. Quelque temps après il se rendait auprès de Condé ; mais il n'avait plus rien à lui offrir ; il n'en eut que des mépris¹. Quant à M^{me} de Châtillon, il fut facile d'être clément envers elle. « Elle étoit belle, galante et ambitieuse ; » c'est tout ce qu'en veut dire M^{me} de Motteville ; mais elle ajoute aussitôt que, par ses artifices, « elle trouvoit toujours le moyen de se faire valoir auprès du ministre, et d'en tirer des grâces qui souvent ont fait murmurer contre lui celles de notre sexe qui étoient plus modérées². »

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville et de Montglat.

² *Ibid.*

Mazarin continuait de suivre sa politique en Europe. Le traité préparé avec Cromwel s'acheva au grand étonnement de ce qui restait d'esprits fidèles à la dignité et à la sainteté des couronnes. L'Espagne se récria et remplit les cours de ses plaintes; mais elle-même avait sollicité l'alliance du protecteur en des termes qui démentaient sa colère présente¹. L'intérêt devenait la loi des cabinets. La France et l'Espagne se disputaient la république d'Angleterre. Toutefois il fut triste à Mazarin d'avoir vaincu dans ce manège, non-seulement par le sacrifice des princes Stuarts, petits-fils de Henri IV, mais par la promesse de livrer la ville de Dunkerque au protecteur, aussitôt qu'on aurait pu la reprendre. A ce prix, Cromwel assura des stipulations utiles pour le commerce, ainsi que des secours de flottes et de soldats pour chasser de Flandre les Espagnols. Ce fut un étonnant indice des fragilités humaines de voir le duc d'Yorck, second fils de Charles I^{er}, qui alors servait avec éclat à côté de Turenne contre l'Espagne, obligé de briser son épée et d'obéir à son frère Charles second, qui lui commandait d'aller s'abriter sous le sceptre du roi catholique. Cromwel n'avait pas même permis que le jeune et vaillant prince servit dans les armées de France en Catalogne ou en Italie. Telle était dès lors l'expérience des épreuves de la royauté dans les temps modernes : ce ne devait pas être le dernier de ces retours.

Mazarin fit d'autres traités utiles, et particulièrement avec les villes hanséatiques, Lubeck, Brème, Hambourg. Le commerce de France devait en être ravivé.

En même temps le duc de Modène se déclarait pour la fortune du ministre, en lui demandant en mariage une autre Martinozzi, sœur de la princesse de Conti; par là il s'assurait le secours des armes de France; et, en effet, une armée passa le Pô sous la conduite du prince Thomas de Savoie. Toutefois les entreprises ne furent point heureuses; on fit le siège de Pavie, puis on le délaissa; mais la vue de

¹ Voir les notes diplomatiques des ambassadeurs du roi catholique. *Corps diplomatique*, tom. VI.

ces rapides secours entraîna le duc de Mantoue : il se déclara à son tour ; l'Espagne vit sa puissance partout chanceler en Italie.

En Catalogne même, le prince de Conti faisait des conquêtes ; mais il quitta l'armée de bonne heure, et don Juan d'Autriche se vengea sur ses lieutenants. Le duc de Vendôme secondait les opérations de terre par la marche de sa flotte dans les mers de Barcelone. Il rencontra la flotte espagnole ; on se canonna de part et d'autre, mais il n'y eut pas de succès décisif ; toutefois les vaisseaux d'Espagne s'éloignèrent, et cela ressembla à une victoire.

Un incident fut plus propice : ce fut la résolution prise par les troupes lorraines de se donner à la France, tandis que leur duc, prisonnier à Madrid, se laissait imposer un traité qui disposait de leurs épées. François, son frère, qui les commandait, seconda leur dessein. On vit cette petite armée d'aventuriers, cédant à un sentiment de colère secrètement nourrie, abandonner brusquement l'armée espagnole. Le duc François feignit de les diriger vers Condé, pour une entreprise qu'on voulait tenter sur la place ; ils s'acheminèrent vers Landrecies ; là, on leur accorda un traité au nom du roi ; ils firent serment de le servir de leurs armes, mais il les déclarait d'avance dégagés de leur serment, aussitôt que leur duc serait libre. Cette défection déconcerta les desseins du prince de Condé.

Ainsi s'établissait la prépondérance de la royauté de France, par des incidents de nature diverse, par la guerre, par la paix, par les infidélités même. Cette autorité se faisait sentir à l'Europe entière. Les Vénitiens étaient en guerre avec le Turc : la France les seconda ; elle arma pour eux six vaisseaux. La Savoie était travaillée par l'anarchie de ses religionnaires vaudois ; Servien, ambassadeur à Turin, concourut à leur assurer une transaction qui les pacifia. Le Nord eut toutefois des événements que n'atteignit point l'action de la France. Christine, cette reine héritière du grand Gustave-Adolphe, esprit romanesque et capricieux, avait quitté le trône, et son successeur, Charles-Gustave, se trouva soudainement engagé en des guerres aventureuses.

contre la Pologne, la Moscovie, l'Empire et le Danemark. La France ne fit que montrer de loin sa médiation. Elle se replia sur les événements qui la touchaient de plus près, et d'où devait sortir à la fin sa prééminence sur tous les États.

1656. — L'année nouvelle s'ouvrit par des fêtes d'un éclat inusité. Les Mémoires racontent la pompe des carrousels, où le jeune roi étala sa grâce et son goût des splendeurs. C'était à la fois l'indice d'une domination désormais sûre d'elle-même, et de la sécurité qui était entrée dans toutes les âmes ¹.

Cependant on ne délaissait pas les soins de la guerre ; et Louis XIV, après avoir brillé dans les fêtes, se sentit plus avide de combats et de gloire. Au mois de mai la campagne était ouverte ; Turenne avait pris partout ses dispositions : le roi se rendit à Compiègne, de là à la Fère.

Il y avait eu des changements dans le commandement de l'armée espagnole. Condé fatiguait les chefs par sa hauteur ; l'empereur rappela l'archiduc Léopold, son frère : le roi d'Espagne envoya à sa place don Juan d'Autriche, son fils naturel. Fuensaldagne alla commander en Italie, et le marquis de Caracène changea avec lui de commandement ; mais les rivalités subsistaient, et Condé ne trouvait pas dans ces luttes la liberté de son génie. C'est une des causes de sa fortune si changée depuis qu'il était infidèle ; ou bien aussi n'est-il pas indifférent à l'homme de guerre d'avoir en soi le sentiment de sa dignité et de sa foi.

Condé cependant retenait sa nature valeureuse, et Turenne sentait ce qu'il lui fallait de prudence et de force pour enlever la victoire à un tel capitaine, privé même de l'enthousiasme que donne le patriotisme.

Le début de la campagne fut un échec. Turenne avait porté le siège devant Valenciennes. Ses ressources étaient faibles pour une telle entreprise. Toutefois les travaux furent sagement et vivement conduits ; l'activité suppléait aux forces, et l'on espérait prévenir les mouvements de l'ar-

¹ Voyez les récits de M^{me} de Motteville.

mée espagnole. Mais à peine la tranchée ouverte, Condé parut. On s'épia quelques jours ; Turenne se multipliait ; il prévint le maréchal de la Ferté qu'il serait attaqué dans son quartier ; la Ferté ne le crut pas, il fut surpris. C'était avant le lever du jour ; en un moment il y eut de ce côté un désordre affreux. La ville, qui se voyait près de périr, jeta dans la mêlée tous ses combattants. Quatre mille Français périrent dans cette horrible confusion. Turenne accourut, il n'était plus temps, tout avait fui. Ce qu'il put faire, ce fut de sauver le reste de son armée par une admirable retraite vers le Quénoy. Ce fut une des grandes actions militaires de Turenne. Condé se précipitait pour l'accabler ; il le trouva campé dans un lieu propice, comme s'il sortait d'une victoire. Il n'osa lui livrer bataille ¹.

Le prince alors s'achemina vers la place de Condé et en fit le siège. Pendant ce temps, Mazarin put envoyer des renforts à Turenne. Condé fut pris, et les armées se retrouvèrent en présence. Mais on eût dit que le contact de Turenne déconcertait le génie du prince ; ou bien, comme on le supposait, les Espagnols résistaient à ses desseins, comme s'ils eussent répugné à servir d'instrument à sa gloire. Il décampa pour assiéger Saint-Guislain. Turenne, de son côté, feignit de marcher vers la Somme ; puis il parut brusquement sous les murs de la Capelle pour s'en emparer. Les Espagnols suspendirent le siège de Saint-Guislain pour s'opposer à ses desseins. Mais la Capelle se rendit, et Louis XIV en personne parut pour protéger Saint-Guislain. Le désastre de Valenciennes fut ainsi réparé.

Il était temps. Au premier bruit d'un échec, les passions du parlement s'étaient émues. Déjà il lançait des arrêts contre le conseil du roi. Les mattres des requêtes, pris à partie par la magistrature, députèrent au roi quelques-uns d'entre eux ; leur harangue fut *trouvée belle, parce qu'elle fut hardie*² ; car elle représentait que jamais l'Etat ne serait en paix, tant que les princes ne seraient pas *sans pouvoir, les hugue-*

¹ Hist. du prince de Condé, Archives curieuses.

² Mém. de M^{me} de Motteville.

nots sans places, le parlement sans droit de remontrance. Mais déjà le vent avait tourné; Turenne contenait les Espagnols : le parlement rentra dans la soumission.

En même temps on voyait le duc d'Orléans partir de sa retraite de Blois, et porter au roi, à la Fère, les hommages d'un sujet décidé à être fidèle. Mazarin eut sa part des caresses du prince; alors la puissance du ministre parut consommée. Il avait agrandi sa famille par des alliances princières; mais aussi il avait fortifié la France par des traités politiques. A ce moment, il détermina Louis XIV à offrir la paix à l'Espagne. Mais Madrid venait d'apprendre la levée du siège de Valenciennes. Les négociations traînèrent; elles ne devaient s'achever que lorsque la prééminence des armes françaises serait moins contestée.

De son côté, l'empereur gardait mal la paix de Munster, et des Allemands grossissaient l'armée d'Espagne dans les Flandres. Un négociateur, habile et fier à la fois, le marquis de Vignacourt, alla se plaindre aux électeurs, garants du traité, et à l'empereur lui-même. En même temps on gagnait par des traités l'électeur de Brandebourg et l'électeur palatin, les plus puissants de tous; ainsi on rompait l'unité de l'empire, et la France s'enracinait au cœur de l'Allemagne. Par cette même règle de politique, on avait laissé le traité avec Cromwel ouvert à l'accession de la Hollande. Les ambassadeurs des Provinces-Unies vinrent le signer à Paris, avec des termes inusités de déférence pour Louis XIV. « Ils prient et supplient qu'il plaise au roi très-chrétien de donner à la république des Provinces-Unies et à tous leurs sujets les témoignages de grâces et de faveur, qu'elle attend avec confiance, que sa majesté les continuera et les augmentera volontiers et avec distinction. » Tel était le mouvement donné à la politique de la France¹.

La guerre soutenait cet élan glorieux. En Flandre, elle avait eu des alternatives; en Italie, elle eut de l'éclat. Mazarin s'était plu à amasser de ce côté de grandes forces, pour donner à ses alliances de famille de l'autorité. Le duc

¹ *Corps diplomatique*, tom. VI, part. 2.

de Modène et le duc de Mercœur, tous les deux ses neveux, marchaient à la tête d'une armée brillante, où la noblesse de France était accourue. Ils firent le siège de Valence, l'une des fortes places du Milanais. Fuensaldagne s'opposa vainement à cette entreprise. La place tomba. On fit grand bruit de ce succès dans toute l'Europe.

L'Espagne perdait partout sa puissance. Cromwel la fit insulter par les amiraux Black et Montaigne, qui attaquèrent à la hauteur de Cadix sa flotte revenant d'Amérique, chargée de lingots d'or. Trois vaisseaux furent coulés; deux furent pris; mais c'était là une affreuse piraterie.

Ailleurs la France exerçait l'empire par des médiations. La Suisse avait des déchirements où se mêlaient des haines religieuses; l'Espagne soufflait les discordes: Mazarin les apaisa par un traité qu'il proposa aux cantons¹. Il n'en fut pas ainsi de la guerre entre la Suède et la Pologne. Elle était ardente et acharnée; tout le Nord était en feu. La France essaya vainement de jeter son intervention dans ces luttes. Pendant ce temps, les Vénitiens battaient les Turcs. L'Europe moderne devait sortir de ces grands chocs.

L'année s'acheva par un événement qui captiva la curiosité, et absorba toutes les émotions de la politique et de la guerre. On avait vu la reine Christine de Suède descendre du trône pour se donner en spectacle à l'Europe par des mœurs bizarres, des vertus chimériques, et des passions romanesques. Elle s'était faite catholique, comme par un caprice, et elle avait visité Rome, où elle avait reçu des honneurs. Elle s'en vint en France chercher de la gloire; c'est le pays où la popularité est assurée aux choses extrêmes. Christine apportait une renommée étrange de virilité et d'effronterie, d'austérité et de licence, qui mit en mouvement toutes les têtes. On reçut la reine avec pompe, la femme philosophe avec avidité. Elle connaissait d'avance le pays qu'elle allait visiter. Elle connaissait la cour, elle connaissait la ville; elle contait les particularités de la grande capitale, les caprices, les galanteries, les anecdotes

¹ Corps diplomatique.

des salons et des ruelles, les amours et les scandales, les curiosités, les antiquités, les nouveautés de tout genre ; et de tout cela elle parlait avec moquerie ; hommes et femmes lui étaient un objet de mépris ; la célèbre Ninon de Lenclos fut la seule femme à qui elle témoigna de l'estime, comme si elle lui eût été une digne rivale de cynisme. Telle fut l'apparition de la reine étrangère. On lui donna des fêtes, qui firent contraste avec l'aspect chétif de la cour qui la suivait. Puis on la laissa s'établir à Fontainebleau, comme dans une souveraineté où pouvaient s'exercer à l'aise ses mœurs étranges et son empire farouche¹.

En opposition avec ce cynisme, l'histoire laisse retomber son regard sur les vertus graves et saintes dont le goût s'est répandu dans la société. Le siècle continuait sa marche grave et réfléchi. La religion multipliait ses œuvres fécondes. Le grand saint Vincent de Paul avait semé partout son esprit de zèle ; Olier, curé de Saint-Sulpice, son digne ami, travaillait à des réformes ecclésiastiques, avec cet esprit de zèle et de foi qui empêche les réformes d'être des nouveautés. Sous l'inspiration de ces exemples, toutes les âmes rivalisaient de charité. Le gouvernement suivait cette impulsion. Des asiles s'ouvraient pour la misère, pour la vieillesse, pour toutes les espèces de souffrance. C'est cette année que furent fondées, sous le nom d'*Hôpital général*, trois maisons de charité, et une médaille consacra cette fondation². Toute la France se couvrit de maisons semblables.

1657. — Par malheur le jeune monarque échappait à cette grave influence par la facilité qui était donnée à ses penchants. Les femmes se plaisaient à l'envelopper d'intrigues et de pièges ; et Mazarin feignait de ne pas voir ce péril, comme s'il eût fait des faiblesses du jeune prince une partie de sa propre puissance³.

¹ Voyez le curieux portrait que M^{me} de Motteville a tracé de cette femme.

² Alendis et educandis pauperibus. Ædes extractæ et fundatæ M.DC.LVI. — Discours sur l'histoire des fondations royales. *Archives curieuses*, 2^e série, tom. II.

³ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

Sa nièce Mancini, la première dont il s'était plu à étaler les séductions, n'avait fait toutefois que passer par le cœur de Louis XIV. Mazarin la maria au prince Eugène, fils du prince Thomas de Savoie¹. Par là encore il mêlait son sang au sang des rois. Après quoi il montra à Louis XIV deux autres nièces, dont l'une avait été destinée à la vie de religion, et l'autre plus jeune et plus éclatante avait été réservée au monde. La première plut au monarque; ce fut plus tard une source d'anxiétés. La seconde fut célèbre sous le nom de duchesse Mazarin. Plus d'un autre caprice passa par l'âme du prince. Toutefois sa mère gardait sur lui son empire, et l'amour de la gloire lui était une distraction des plaisirs. Au printemps il s'achemina vers le théâtre de la guerre.

Les affaires semblaient s'être mêlées en Europe. Les Hollandais, excités par l'Espagne, prenaient parti pour la Pologne et le Danemark contre la Suède : c'était se détacher de la France et de l'Angleterre, alors liguées contre l'empire. Ils venaient d'attaquer et de prendre deux vaisseaux français dans la Méditerranée; c'était un acte de guerre qui appelait les sollicitudes de la politique. L'alliance avec l'Angleterre fut resserrée par des conventions nouvelles; Louis XIV et le Seigneur-Protecteur se promirent des secours mutuels pour venger d'abord cet affront, et puis pour assurer les succès de la guerre en Allemagne. Six mille Anglais vinrent grossir les rangs de l'armée de France; en même temps des flottes couvrirent toutes les mers.

Condé, de son côté, avait ouvert la campagne par la prise de Saint-Guislain. Turenne voulut surpasser cet éclat en assiégeant Cambray. Les travaux étaient fortement conduits; et, tandis que les Espagnols délibéraient, la place était près de périr. Condé seul se précipita; et, à la tête de vingt-six escadrons de cavalerie, il perça les lignes, et se jeta dans Cambray. Turenne avait été surpris à son tour; il leva le siège. « Ainsi ces deux hommes, opposés l'un à l'autre,

¹ Thomas de Savoie était de maison souveraine; sa mère était fille de Charles-Quint, sa femme était la princesse de Carignan, sœur du comte de Soissons.

déployaient les ressources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites, comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite et dans leurs fautes mêmes qu'ils savaient toujours réparer ¹. »

Peu après, Montmédi était assiégé par le maréchal de la Ferté ; le roi parut à ce siège, tandis que Turenne gardait la frontière et barrait le passage aux secours des Espagnols. Le roi refusa la capitulation ; la garnison fut obligée de se rendre.

Condé, pendant le siège, avait échappé au regard de Turenne, et avait essayé d'enlever Calais par une surprise. La ville fut sauvée par la vigilance du duc de Charost, qui en était gouverneur, et par la bravoure des citoyens.

La guerre se reporta en Flandre, où Turenne courut investir Saint-Venant. Condé le suivit. Turenne n'en fut point troublé. Il fit le siège avec une intrépidité calme et prévoyante, et exalta son armée en lui distribuant sa vaiselle plate. La ville capitula.

Condé et don Juan, qui n'avaient pu que harceler les convois de Turenne, avaient laissé le siège s'achever, et étaient allés eux-mêmes attaquer Ardres. Turenne eut le temps de sauver cette place. L'habileté de ses marches l'avait rendu maître de la campagne. Toute l'armée pensait qu'il se disposait à une bataille ; il lui suffit d'avoir inspiré cette ardeur, et il se mit à prendre des places, à raser des forts, et enfin à assiéger Mardick. En quelques jours la place était menacée de périr par un assaut ; la garnison se rendit prisonnière. On ne songea qu'à garder les conquêtes. On était en novembre ; de part et d'autre on s'établit en quartier d'hiver.

Telle avait été la campagne de Flandre, où Turenne, sans s'exposer aux hasards douteux d'une bataille éclatante, mais par l'habileté savante de ses combats et de ses marches, tint en échec le prince de Condé et don Juan d'Autriche, l'un bouillant et impétueux, l'autre solennel et réfléchi, deux génies qui se heurtaient, et dont il fut glorieux de savoir éteindre les efforts contraires.

¹ Volt.

En Italie, les événements avaient été peu décisifs. Toutefois l'empereur, tremblant sur les suites de l'établissement des Français dans le Milanais, avait pris le prétexte de ses droits sur un fief de l'empire, pour violer plus ouvertement la paix de Munster; et six mille Allemands avaient paru pour secourir les Espagnols. En même temps, par les caresses ou par les menaces, on avait détaché de la France le duc de Mantoue. Il fallut fortifier l'armée française pour soutenir les derniers succès. Le prince de Conti et les ducs de Modène et de Savoie combinèrent leurs efforts; ils ne purent que maintenir la supériorité des armes de France. On assiégea Alexandrie, mais sans succès. Les troupes du duc de Mantoue furent défaites dans une rencontre; ce fut la seule action éclatante.

Sur ces entrefaites, l'empire passait aux mains de Léopold, fils de l'empereur Ferdinand, mort le 2 avril ¹.

Cette succession donna lieu à des intrigues, au milieu desquelles se jeta Mazarin. Il ne s'agissait de rien moins que de contester au jeune prince le titre impérial. L'anarchie se mit dans les diètes; la maison d'Autriche était vivement ébranlée: toutefois l'intérêt germanique prévalut contre les brigues semées par la France.

Et la France, par cela même, était en butte à des rivalités acharnées. Le Nord tout entier souffrait impatiemment ses ligues avec la Suède. Il finit par leur opposer des ligues contraires. Le Danemark s'unit à la Pologne par un traité, auquel furent conviés le roi de Hongrie (c'était le jeune Léopold d'Autriche, devenu empereur), le grand-duc de Moscovie, et les états généraux des Provinces-Unies. L'électeur de Brandebourg fut entraîné dans cette alliance. Le roi de Suède semblait devoir être accablé; la France ne le pouvait secourir autrement que par des manéges et de l'argent: il se défendit par l'épée, et les batailles qui continuèrent de troubler le Nord furent une diversion qui captiva l'empire, et l'empêcha de se jeter ouvertement dans les luttes de l'Espagne.

¹ Léopold I^{er}, devenu l'aîné des fils de Ferdinand III par la mort de son frère Ferdinand IV.

C'est ce que cherchait Mazarin. Il commençait à se fatiguer de sa vie laborieuse et tourmentée ; et il sentait que les périls survivaient autour de lui. Cette année, on avait vu un conseiller du parlement, nommé Chenailles, faire des cabales pour livrer Saint-Quentin au prince de Condé. Le crime était avéré ; le procureur général avait requis la mort contre le coupable ; le parlement se contenta de le bannir. Ce fut un signe de bienveillance ; il sembla cacher des indices de complicité.

D'autre part, le jansénisme grandissait et se transformait aisément en secte politique. Le pape Alexandre VII avait lancé une bulle nouvelle. Le parlement refusait de l'enregistrer ; il fallut que le roi allât au palais se faire obéir.

Mazarin, craignant les germes d'anarchie, attaqua les restes de la Fronde par des traités. Le duc de Longueville, au titre de prince de Neufchâtel et de Valengin, fut compris dans l'alliance faite avec les cantons.

Mademoiselle s'ennuyait dans son exil ; Mazarin se laissa supplier de s'accommoder avec elle ; on oublia le canon de la Bastille, et elle parut à la cour, où l'on reçut ses caresses et ses larmes comme un signe d'amitié.

La maison de Bouillon enfin gardait ses prétentions pour la dépossession de Sedan. Les victoires de Turenne parlaient haut pour elle. On lui concéda un acte d'échange, qui remplaça une souveraineté contestée par le duché d'Albret, le comté d'Auvergne, celui d'Evreux, d'autres titres encore, et beaucoup d'argent.

La mort avait, cette année, frappé de hautes têtes ; le duc de Guise le *Balafré*, qui avait épousé la veuve du connétable de Luynes ; le duc d'Elboeuf, de la grande maison de Lorraine, si mêlée aux guerres civiles ; le maréchal de la Mothe-Houdancourt, que nous avons vu assez éclatant dans les guerres de Catalogne ; le premier président de Bellièvre, d'un caractère ambigu et d'une fidélité douteuse ; la duchesse de Mercœur, nièce de Mazarin, morte en couches d'un prince qui fut le duc de Vendôme. Mazarin avait été insensible à la perte récente de sa sœur ; la mort de sa nièce

le désola. Il sembla pleurer la grandeur qu'il lui avait faite ¹.

C'est aussi cette année que l'on vit à Fontainebleau cette reine barbare de Suède exercer son reste de souveraineté par un acte sans exemple dans toute l'histoire. Sa cour misérable avait ses intrigues comme les brillantes cours. Là régnait un favori nommé Sentinelli. Christine pensa avoir à se plaindre des indiscretions d'un des officiers, nommé Monaldeschi; elle le condamna à mourir, et elle chargea le capitaine de ses gardes, frère du favori, de faire l'office de bourreau. Préalablement elle fit venir le révérend P. Lebel, ministre de l'ordre de la Sainte-Trinité, du convent de Fontainebleau, pour confesser le condamné ². « Mon père, je vous laisse cet homme, dit-elle au religieux tout ébahi; disposez-le à la mort, et ayez soin de son âme. » Le religieux, à ces paroles terribles, se fit suppliant avec Monaldeschi. L'un et l'autre tombèrent aux pieds de la reine; elle restait glacée. Elle dit au P. Lebel, qu'elle ne pouvait faire grâce, « que ce traître étoit plus coupable et criminel que ceux qui sont condamnés à la roue. » Une heure se passa en supplications. La reine rentra enfin, laissant le P. Lebel en présence d'une scène atroce. Monaldeschi demandait la vie, et l'officier de Christine, qui étoit là avec trois hommes armés comme lui d'une épée, lui criait : « Marquis, songez à Dieu et à votre âme, il faut mourir. » Monaldeschi se roula alors aux pieds du religieux, le suppliant d'aller demander sa grâce à la reine. Lebel se précipita dans sa chambre; « il la trouva avec un visage serein; » et il tomba à genoux, « les larmes aux yeux, et les sanglots au cœur. » La barbare ne fut point émue. Il lui demanda à la fin de s'adresser à la justice du roi. « Quoy ! mon père, s'écria-t-elle, moy en qui doit résider la justice absolue et souveraine sur mes sujets, me voir réduite à solliciter contre un traître domestique, dont les preuves de son crime et de sa perfidie sont en ma

¹ *Mém. de M^{me} de Motteville.*

² C'est lui-même qui a fait le récit de cet événement : *Relation de la mort du marquis de Monaldeschi; Archives curieuses, 2^e série, tom. VIII.*

puissance ! » Après cela il n'y avait plus rien à tenter. Le pauvre moine s'en alla dire à son tour à Monaldeschi : « Il faut mourir. » Alors l'infortuné se confessa, et se prépara à la mort. Les meurtriers étaient pressés. « Es-tu confessé, lui crioient-ils ? » Bientôt ils coururent sur lui avec leurs épées. Il était couvert d'une cotte de mailles ; elle résista. Ils dirigèrent leurs coups sur sa face. « Mon père ! mon père, cria Monaldeschi. » Il voulut confesser quelque faute, et le moine l'entendit encore dans cet horrible état. Après quoi les meurtriers achevèrent leur office. Pendant ce temps, Christine attendait tranquillement dans sa chambre la fin de la tragédie ; elle chargea le moine d'enterrer Monaldeschi, et elle envoya cent livres au couvent pour fonder des messes pour le repos de son âme. Un service fut publié au son des cloches, « et continuâmes, dit le P. Lebel, un *Credo*, et les messes que cette reine avoit ordonné de dire pour supplier la bonté divine qu'il lui plaise mettre l'âme de ce pauvre défunct dans son paradis. » Tel fut le drame célèbre de Fontainebleau. Cette sauvage justice fit pousser des cris à toute la France. Ainsi s'acheva la popularité de la reine philosophe. Il fut triste que cette femme souillée pût se montrer encore à la cour de Louis XIV. Mais on ne fit que la supporter ; elle s'aperçut qu'on était las de son libertinage philosophique ; bientôt après elle s'en allait étaler ailleurs l'effronterie de sa vie plus impudente que débauchée, mais indigne, par son cynisme, d'une reine et d'une femme ¹.

Un autre incident mérite d'être noté. Il semble n'être qu'une rixe de rue, et il décèle la prééminence dont la France a le sentiment en elle-même sur les autres Etats. A la Haye, l'ambassadeur François de Thou, se promenant en carrosse modeste, rencontra dans une avenue de Voorhout (c'était le nom de la promenade) l'équipage étalé et somptueux du comte de Gamarre, ambassadeur d'Espagne. L'Espagnol veut faire reculer le Français ; le Français ordonne à ses valets de tenir ferme, sous peine de mort. Espagnols et Français accourent de tous côtés au bruit de ce conflit.

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

Les armes sont prêtes ; une bataille va se livrer : la multitude afflue pour être témoin. Mais le magistrat se précipite avec des soldats ; on parlemente ; le premier député de la noblesse se fait médiateur ; il demande aux deux ambassadeurs de se retourner chacun de son côté, et l'Espagnol est prêt à obéir. De Thou déclare qu'il passera outre ou qu'il périra. La querelle durait depuis quatre heures ; rien ne se concluait. Alors on imagine de percer l'avenue par côté, et d'ouvrir un passage à l'Espagnol. Le Français dit qu'il lui importe peu par où passera l'ambassadeur du roi catholique, pourvu qu'il ne soit pas dit que l'ambassadeur du roi de France ait sacrifié la préséance qui dans toute l'Europe est due à sa couronne. Ainsi se termina cette discussion. L'ambassadeur s'en alla par la percée qu'on lui avait faite ; on appela longtemps, dit un historien, cette ouverture le *trou Gamarre* ¹.

1658. — Cependant Mazarin continuait de songer à la paix. Les peuples fléchissaient sous le poids de leurs misères. Les Etats changeaient d'alliances ; les habiletés de la diplomatie se trahissaient tour à tour. La Hollande était incertaine ; elle venait de se déclarer contre le Portugal, en attaquant sa flotte venant du Brésil ; c'était un acte favorable à l'Espagne. Mazarin vieilli et malade pensait au repos, et cependant il ne négligeait pas les soins de la guerre. C'était rendre la paix plus assurée, et Turenne s'apprêtait à la rendre profitable par l'éclat d'une campagne qui devait combler sa gloire.

Elle débuta toutefois par une trahison et par un échec. Deux officiers levèrent dans Hesdin le drapeau de la rébellion ; c'étaient le lieutenant du roi la Rivière et le major la Fargue, son beau-frère ; celui-ci fut l'auteur du crime, l'autre l'agréa. D'Hocquincourt, fatigué de sa retraite, voulut en aller prendre sa part ; il pensait que l'occasion lui était propice de reprendre de l'autorité en occupant une place forte. Les deux rebelles subalternes la retinrent pour leur compte, et ils traitèrent avec Condé qui leur fit payer

¹ *Hist. de Louis XIV*, Bruzen de la Martinière.

leur trahison. D'Hocquincourt se réfugia sur les terres d'Espagne : on le fit grand bailli de Gand.

En même temps le maréchal d'Aumont avait voulu entreprendre de s'emparer d'Ostende ; mais , à la façon des hommes sans génie , il fit grand bruit de son dessein : les Espagnols se tinrent prêts , et lorsqu'il parut on l'enveloppa. Il fut contraint de poser les armes et de se rendre prisonnier.

Tel était le début de la campagne ¹. Mazarin en fut accablé ; mais Turenne lui restait avec sa vaillante épée , et d'autre part Cromwel avait grand intérêt à favoriser les armes de France. Il avait été convenu par les traités renouvelés depuis un an que Dunkerque serait attaqué, et, si on le prenait, qu'il serait mis aux mains de l'Angleterre. Cromwel devait, à ce prix, envoyer des vaisseaux et des soldats. Déjà son engagement était rempli ; lord Lockart était à la fois ambassadeur de Cromwel et général de ses troupes. Il était prêt à joindre Turenne, et la flotte anglaise couvrait l'Océan. Le roi était à Amiens ; il alla se montrer à Hesdin. On répondit à ses sommations par des volées de canon : l'attentat des deux rebelles était consommé. Le roi se rendit à Calais pour suivre les opérations de Turenne ; ce fut là que Cromwel lui envoya une ambassade fastueuse à la tête de laquelle était son gendre le lord Falcombridge. Le roi lui envoya le duc de Créquy et Mancini, duc de Nevers, neveu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. Mancini remit au Protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable ; Mazarin lui dit qu'*il est affligé de ne pouvoir lui rendre en personne les respects dus au plus grand homme du monde*. C'est ainsi qu'il parlait à l'assassin du gendre de Henri IV et de l'oncle de Louis XIV son maître ².

Tel était dès lors le penchant de la politique, détachée de l'esprit de la chevalerie antique. Cependant les plans étaient arrêtés ; il s'agissait de les voiler à l'ennemi. Turenne , le grand homme de guerre , s'en alla faire le siège de Dun-

¹ *Mém.* de Montglat et de M^{me} de Motteville.

² Voltaire.

kerque avec des semblants d'indécision qui donnèrent de la sécurité aux Espagnols; puis tout à coup on vit déployer les travaux et l'armée s'établir autour de Dunkerque; elle était de vingt mille hommes. Six mille Anglais choisis marchaient aux ordres de Lockart; ils semblaient fiers d'aller combattre sous Turenne. Castelnau commandait en second toute l'armée; il était digne de ce grand honneur. Le roi, de plus en plus animé du feu de la guerre, s'établit à Mardick pour être plus près des opérations; souvent il visita le camp. On se sentait toucher à quelque éclat décisif. En peu de jours la circonvallation était achevée, la tranchée fut ouverte.

Don Juan, Condé, Caracène étaient encore à Bruxelles; ils se précipitèrent à leur tour. Le duc d'Yorck marchait avec eux à la tête de ses Irlandais fidèles; ils semblaient aller à une bataille contre Cromwel. Les assiégés se défendaient vaillamment. L'armée espagnole eut le temps de se former; elle se dirigeait vers la partie des dunes inoccupée par l'armée de France; par là elle comptait surprendre Turenne. Condé bouillonnait; Turenne le désespéra par la minutie de ses prévoyances. Au moment où Condé pensait être maître de l'attaque, le matin, au point du jour, il vit toute l'armée de Turenne en bataille. Son génie alors parut lui échapper; le duc de Gloucester était à ses côtés; « dans une demi-heure, lui dit-il, vous allez voir comme on perd une bataille. » En effet, l'armée française avait pris toutes les bonnes positions dans ce terrain mobile des Dunes; celle de Condé achevait à peine de se former lorsque l'attaque commença, calme, intrépide, sagement conduite. Rien ne résista à ce choc: la première décharge rompit l'infanterie espagnole; la cavalerie fut dispersée de même; en un moment la déroute se déclara; tout fuyait au loin; on n'eut pas même le temps de faire de grandes exterminations. Mille hommes périrent dans cette rapide bataille, quatre mille restèrent prisonniers; mais l'armée entière était détruite, on ne la vit plus reparaitre.

Les Anglais et les Français de l'armée de Turenne avaient rivalisé de courage: « Sur quoy l'on dit que les Espagnols

s'écrièrent que les François combattoient comme des chrétiens et les Anglois comme des démons¹. »

Louis XIV écrivit à toutes les églises de France pour raconter cette victoire et demander le *Te Deum*. Il louait en termes simples et grands toute son armée : « Notre cousin le maréchal de Turenne, en pourvoyant et se trouvant présent à tout, y a donné une infinité de marques de sa grande conduite ainsi que de son expérience consommée, de son insigne valeur et de son zèle entier pour notre service et pour la grandeur de cet État. Le sieur marquis de Castelnau, qui commande notredite armée sous lui, y a très-vailamment et très-prudemment agi en exécutant ses ordres. Tous les chefs et officiers de nos troupes, tant cavalerie qu'infanterie, s'y sont signalés, et jusqu'aux moindres soldats, chacun y a fait son devoir dans sa charge et dans son poste². »

Tels étaient les éloges décernés par le roi ; il y avait dans ce langage quelque chose de souverain qui disposait de la gloire. On frappa une médaille avec cette inscription : *Victoria pacifera* ; en effet, la paix désormais était montrée comme une espérance. Chose singulière ! ce grand éclat de Turenne troubla Mazarin ; il eût voulu qu'on pût dire que c'était lui qui avait formé le plan de la bataille, et il sollicita, dit-on, pour cela une lettre de Turenne³ : Turenne rejeta son désir avec mépris⁴.

Une faiblesse pire du ministre avait été de faire de la guerre un moyen de rapacité. « Cette année, dit M^{me} de Motteville, le cardinal, qui avoit toujours pour principale

¹ *Hist. du prince de Condé.*

² *Hist. de Mazarin*, tom. II. — *Hist. de Louis XIV*, de Bruzen de la Martinière.

³ Particularités de la vie de M. de Turenne, à la suite des *Mém.* du duc de Bouillon.

⁴ A cet égard deux historiens s'expriment diversement. « Ce n'est point du tout faire honneur à ce grand homme (Turenne), que de lui faire rejeter une proposition de cette nature, et l'union qui estoit entre lui et le ministre ne permet pas de penser qu'on la lui ait faite. » Bruzen de la Martinière. — « Mazarin, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec Turenne. » Volt.

occupation de grossir son trésor particulier, s'étoit avisé de se faire le vivandier et le munitionnaire général de l'armée : il faisoit vendre le vin, la viande, le pain, l'eau même, et gagnoit sur tout ce qui se vendoit. Par cette raison, les souffrances furent grandes pendant le siège de Dunkerque ; à Calais même, toutes les denrées nécessaires à la vie étoient d'une cherté excessive. Le roi, quand il alloit visiter son armée, vivoit comme un particulier ; il n'avoit ni table ni officiers ; il dinoit chez le cardinal Mazarin ou chez le vicomte de Turenne ; il ne pouvoit faire aucune gratification ; il ne donnoit rien parce qu'il n'avoit pas de quoi donner. Le pis étoit que le ministre corrompoit les inclinations de ce prince, et travailloit à lui ôter l'inclination de faire le bien en lui en ôtant le moyen, et en l'accoutumant à voir sans émotion la misère de ses troupes et de ses peuples. » Ainsi la guerre étoit un trafic, et l'avarice souillait les victoires.

Mais Turenne ne songeait qu'aux armes : il reprit son siège ; dix jours après, Dunkerque ouvrait ses portes. Louis y fit son entrée, et puis, selon les traités, il remit la ville à l'Anglais Lockart. Les traités avoient assuré la plénitude des droits de l'Église catholique ; cet article fut reproduit avec une solennité minutieuse dans une déclaration de l'ambassadeur. On sentait qu'il falloit prévenir les plaintes de Rome et les alarmes déjà trop excitées des peuples.

Bergues et Furnes suivirent de près ; mais durant ce double siège Louis XIV tomba malade ; on le transporta à Calais ; on tremblait pour ses jours. Alors on vit encore ce qu'est l'affection et la fidélité des cours. Déjà les intrigues volaient autour du jeune frère du roi. Mille desseins étoient formés ; Mazarin les épiait avec effroi : lui-même se précipitait au-devant des faveurs nouvelles. Ce furent quelques jours d'anxiété diverse et cruelle ; mais le roi guérit ; il ne resta que des revirements de témoignages et d'hypocrisie. On frappa une médaille avec cette légende : *Salus imperii*. La mort de Louis XIV en ces rencontres eût été en effet la perte de la France.

Turenne reprit ses succès : il assiégea Gravelines, qui se

défendit vaillamment, neuf cents hommes périrent aux attaques diverses; enfin la ville capitula. Oudenarde tomba ensuite. On touchait à Bruxelles, on se replia sur la Lys. Menin fut enlevé. Le prince de Ligne était à quelque distance avec deux mille hommes d'infanterie et quinze ou seize cents chevaux; Turenne courut le surprendre. Presque toute cette petite armée fut faite prisonnière; trois ou quatre cents chevaux se sauvèrent à Ypres avec le prince de Ligne. Ce fut l'occasion d'une conquête de plus : Ypres fut bloqué. Les généraux ennemis n'avaient pas eu le temps de se reconnaître; le prince de Ligne essaya de se défendre dans Ypres; quatre jours après il capitulait. Turenne jeta des ponts sur l'Escaut; il domina au loin tout le pays; Bruxelles trembla; Condé n'osa plus rien entreprendre. Une médaille consacra ce succès; elle eut cet exergue glorieux : *Victoriarum impetus*.

Telle avait été cette campagne, elle dépassait tous les vœux. En Italie, la guerre eut aussi de l'éclat : le duc de Mantoue, enveloppé dans ses États par le duc de Modène, sollicita la neutralité; le duc de Modène opéra librement dans le Milanais; il assiégea Mortare et s'en empara, mais peu après il mourut : ce fut une perte pour la France.

Les Espagnols n'eurent quelques succès que dans la Catalogne, mais au point opposé les Portugais les tenaient en échec. Le ministre favori, don Louis de Haro, voulut aller faire contre eux l'office de général; il crut surprendre Elva, il fut battu et se retira.

Cependant la politique suivait en Europe ses manéges accoutumés : les oppositions savamment ourdies par les ambassadeurs de France, Grammont et Lyonne, n'avaient point empêché l'élection impériale de Léopold, mais elles l'avaient subordonnée à une capitulation publique qui obligeait l'empereur à l'exécution des traités d'Osnabruck et de Munster et des conventions réglementaires qui les avaient suivis¹. Les alliés de la France, en Allemagne et en Italie, étaient mis à l'abri de toute recherche, et l'empereur

¹ *Mém.* du maréchal de Grammont.

s'obligeait en particulier à garder les traités avec la France, à ne donner aucune sorte de secours contre elle, à ne faire enfin aucune guerre sans le consentement des électeurs. Léopold ne craignit point d'abaisser sa dignité en signant des capitulations de cette sorte¹ ; mais, une fois empereur, il garda rancune à Louis XIV : tout son règne fut un état de guerre contre la France.

Les négociateurs de Louis XIV ne s'étaient point bornés à ces conventions ; une ligue fut organisée pour en assurer l'observation. Les électeurs de Mayence, de Trèves et de Cologne, le comte palatin, le roi de Suède, en qualité de duc de Bremen et de Verden et de seigneur de Wismar, les ducs de Brunswick et de Lunebourg, et le landgrave de Hesse entrèrent dans cette ligue : on l'appela la ligue du Rhin. Le premier article portait : « Il y aura, entre le roi très-chrétien et les électeurs et princes alliés et leurs successeurs, une sincère et ferme union pour ce qui regarde la paix de Munster et d'Osnabruck, et une obligation réciproque pour leur mutuelle défense². » Ce traité est remarquable ; il révèle l'autorité acquise à la France dans toute l'Europe ; il livrait l'Espagne à la France et rendait Louis XIV maître de la paix. C'était la consommation de la politique de Henri IV et de Louis XIII, et le dernier effort de réaction contre la monarchie de Charles-Quint.

Quelques jours après mourait Cromwel. Les appréciations de ce génie appartiennent à une autre histoire. Il fut dans les temps modernes un premier et fatal exemple de ce qu'une ambition souple et tenace peut faire des révolutions produites au nom de la liberté. Usurpateur hypocrite et farouche, il ne lui manqua dans sa république que le nom de roi. Il en reçut tous les honneurs, et la France, par les nécessités du temps, fut entraînée à lui en accorder tous les droits. L'histoire de cet homme jette dans l'âme de tristes pensées ; peu s'en faut qu'elle ne désenchante de tout ce que les peuples aiment et vénèrent le plus, du devoir, du

¹ *Mém.* du maréchal de Grammont.

² *Corps diplomatique*, tom. VI, partie 2. — Traité signé à Mayence le 15 août.

droit, du malheur même. La France, ce pays d'honneur, avait sacrifié à Cromwel jusqu'au sang de ses rois : c'était peut-être un acheminement à d'autres exemples. Déjà la politique était partout distincte de la vieille foi, et les royaumes pouvaient apprendre de plus en plus ce qu'elles avaient gagné à ne plus s'abriter sous la sainte autorité du ciel, à ne se fier qu'à l'autorité de leur épée.

Un frémissement de joie se déclara dans la nation au bruit de la mort de Cromwel. Ce fut à peine une consolation pour la reine d'Angleterre, si délaissée. « J'ai songé, écrivit-elle à M^{me} de Motteville, que vous recevriez de la joie de la mort de ce scélérat ; et je vous dirai que je ne sais si c'est que mon cœur est si enveloppé de mélancolie qu'il est incapable d'en recevoir, ou que je ne vois pas encore de grands avantages qui nous en peuvent arriver ; mais je n'en ai pas senti une fort grande, et la plus grande que j'aie est de voir celle de tous mes amis¹. » Mais Mazarin parut mécontent de ces témoignages ; la politique contrastait avec le sentiment public. Toutefois, dit Mademoiselle, « la mort du petit de Conti, qui arriva dans le même temps, » sauva l'affront que la cour aurait eu de porter le deuil de ce destructeur de la monarchie d'Angleterre. « Pour moi, ajoute la romanesque héroïne de la Fronde, je ne l'aurois pas porté à moins d'un ordre exprès du roi². » Cette fois l'esprit chimérique de la princesse faisait place à un sentiment de famille et de royauté.

Richard Cromwel, fils du régicide, n'avait qu'à prendre le trône après lui. Il le dédaigna. Il s'en alla bientôt après dans la vie privée, emportant, dit-on, pour amusement philosophique, les lettres pleines d'adulations que déjà il avait reçues des plus grands de l'Angleterre et des rois même de l'Europe.

Cependant l'Espagne se cherchait des appuis contre la France. Elle tenta la Savoie ; et déjà elle avait semé quelques intrigues dans l'esprit de la duchesse, mère du duc,

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² *Mém.* de M^{lle} de Montpensier.

cette fille de Henri IV que nous avons vue longtemps aux prises avec le génie de Richelieu. La duchesse se crut de force à épouvanter la cour de Louis XIV. Tout l'objet de sa politique était d'ailleurs d'imposer au jeune monarque sa fille Marguerite pour reine de France. Cette pensée ne fut pas mal agréée, et même Louis XIV s'achemina vers Lyon pour des entrevues : il s'en allait ayant dans son cortège cette nièce de Mazarin dont l'amour n'avait point cessé de le captiver. Mais à cette nouvelle la cour d'Espagne, alarmée, changea de politique. Elle imagina d'offrir son infante en mariage au roi de France. Cette offre tomba brusquement au milieu des conférences et des fêtes de Lyon. C'était un éclatant revirement ; il fut pour Louis XIV un prétexte de prendre peu de goût aux charmes de la princesse de Savoie, et il n'en était que trop détourné déjà par les agaceries artificieuses de la Mancini. En un moment tout changea d'aspect ; des idées de paix germaient en Europe ; un mariage avec l'Espagne les rendait fécondes. Mais le dessein n'était pas sans difficultés ; on retourna à Paris pour les méditer, tandis que les envoyés d'Espagne s'en allaient dire à Madrid l'accueil qu'ils avaient reçu de Louis XIV.

Ainsi s'achevait l'année. On marchait vers l'ordre et la puissance ; les parlements ne remuaient plus ; celui de Dijon, au passage de la cour, essaya quelques semblants de remontrance : on le suspendit. Celui de Paris n'avait point de premier président ; on lui donna Lamoignon, jeune maître des requêtes, dont la renommée imposa silence à l'envie. Il accoutuma le parlement à se renfermer en son grand office de justice ; il rendit au palais sa dignité et l'activité de ses travaux ; il bannit les cabales, et remplaça la liberté politique par l'indépendance sénatoriale. C'est un des grands hommes de ce grand siècle ; Mazarin mérite d'être loué pour l'avoir montré à Louis XIV. D'autres hommes se révélaient ; Letellier était secrétaire d'Etat ; Louvois, son fils, s'exerçait sous lui aux affaires : celui-ci était destiné à devenir le plus redoutable instrument de la puissance du monarque.

1659. — Il serait long de conter les longues et laborieuses

négociations qui préludèrent à la paix. Depuis deux ans déjà Lyonne en avait tracé les bases à la cour de Madrid, mais en un temps où des deux côtés on croyait à la puissance de l'épée et au double génie de Turenne et de Condé. La dernière campagne avait dissipé les fausses espérances. La Flandre conquise, Dunkerque aux Anglais, les flottes brûlées, l'Océan fermé, l'Italie presque perdue, les princes incertains ou désarmés, l'empereur enchaîné par ses traités d'une part, par la ligue du Rhin de l'autre ; telle était la position de l'Espagne. Et de son côté la France avait besoin de mettre fin à la guerre ; la victoire même l'avait épuisée ; les peuples en quelques lieux, fléchissant sous le poids de la misère, avaient remué ; et puis quelques alliances du dehors étaient fragiles ; l'Angleterre pouvait échapper ; les Provinces-Unies étaient douteuses : la paix devint un vœu public.

Les préliminaires furent dressés par Pimentel, envoyé du ministre espagnol, Louis de Haro, et par Lyonne, sous-ministre de Mazarin¹.

Condé devenait entre eux une grande difficulté. L'Espagne voulait le faire entrer dans la paix comme un prince qu'on rétablit en ses honneurs ; la France, comme un rebelle qu'on consent à ne pas punir. Mazarin fut inflexible. Il fallut que Condé subit le pardon ; on devait lui rendre ses biens, mais non point ses gouvernements : Hesdin, Rocroy, le Catelet, seraient remis au roi. En échange de cette grâce, on accorda à Pimentel l'abandon du Portugal². Quant aux conquêtes des Pays-Bas, il était convenu que la France les garderait, à l'exception d'Ypres, Menin, Comines, Furnes, Dixmude et Oudenarde ; aux Pyrénées, la France aurait le Roussillon ; en Italie, Valence et Mortare retourneraient à l'Espagne, qui rendrait Verceil à la Savoie. Le duc de Lorraine devait sortir de sa prison de Madrid ; on lui rendrait ses domaines, mais on raserait Nancy ; la France garderait Stenay, Jametz, Clermont, Dun ; elle aurait un

¹ Voyez les *Mém.* du maréchal de Grammont.

² *Hist. du prince de Condé. Mém.* du maréchal de Grammont. — *Mém.* du marquis de Montglat.

chemin d'une demi-lieue de large jusqu'à l'Alsace, avec une ville sur la rivière de Sarre. Tels étaient les préliminaires.

Ici une étrange ligne échappe à la plume de Voltaire : « Les nations, dans les monarchies *chrétiennes*, n'ont presque jamais d'intérêt aux guerres de leurs souverains. » L'histoire n'a point à faire l'apologie des guerres; mais elle s'étonne que le philosophe n'ait pas vu ce que la nation de France gagnait à relever ses barrières dans tous les sens. Les préliminaires de Paris annoncèrent une puissance toute nouvelle. Ne faut-il pas que l'antipathie pour les monarchies chrétiennes soit une passion bien aveugle et bien étourdie!

Cependant la guerre était suspendue; après les préparatifs de la paix, on s'occupa du traité de mariage. Ce furent des préliminaires non moins difficiles, à cause des droits d'hérédité, que l'Espagne ne voulait point transférer à son infante devenue reine de France. Les deux premiers ministres se réservèrent en personne cette œuvre complexe, et on les vit bientôt s'acheminer à une conférence sur la limite des deux grands empires.

Alors aussi parurent quelques scènes d'amour, que Mazarin, pensait-on, ne voyait pas sans complaisance. M^{lle} de Mancini avait fait de sa passion quelque chose de romanesque, et Louis XIV était dans ses fers comme un esclave. Lorsqu'elle vit les apprêts sérieux d'un traité de mariage, elle redoubla de tendresse et de pleurs; un moment on craignit que le roi ne fût tout à fait vaincu. Dans une conversation ambiguë avec la reine, Mazarin feignit de craindre que le roi ne voulût trop fortement épouser sa nièce. La superbe reine de France devina le ministre, et lui jeta ces fières paroles : « Je ne crois pas, M. le cardinal, que le roi soit capable de cette lâcheté; mais, s'il étoit possible qu'il en eût la pensée, je vous avertis que toute la France se révolteroit contre vous et contre lui, que moi-même je me mettrois à la tête des révoltés et que j'y engagerois mon fils ¹. »

¹ *Mém. de M^{me} de Motteville.*

Mazarin fut pétrifié; mais il garda des ressentiments secrets, qui ont produit, ajoute M^{me} de Motteville, en mille occasions des effets dont on n'a point su la cause. Il retourna à ses négociations avec l'Espagne, et, tandis que la reine courait avec des larmes supplier son fils de songer à sa gloire, Mazarin prit le parti d'éloigner sa nièce. Il y eut de longues scènes de roman; le roi avait peine à se vaincre, et dans ce combat il y avait de la vertu. On résolut enfin d'envoyer l'enchanteresse à Brouage. Le roi lui fit de tendres adieux, et la passion de Mancini trouva alors de dangereuses paroles : « Vous pleurez ! dit-elle, et vous êtes le maître ! » Le roi resta fort malgré ses larmes; Mancini s'en alla, et la cour trouva pour exalter la victoire de Louis XIV des apologies qui ressemblaient à une exaltation de ses faiblesses. « Ce jeune prince, dit M^{me} de Motteville, n'est pas le premier qui s'est laissé surprendre à des charmes inconnus aux autres; car ce qui fait cette liaison des cœurs est souvent causé par des liens invisibles, dont il faut que les astres soient responsables ¹. » Ainsi excusait-on, fût-ce par les astres, les premières amours du roi, et il est vrai que jusqu'ici ses penchants n'avaient été que romanesques; la naïveté de sa douleur était un indice de sa vertu.

Peu après, la cour arrivait à Bordeaux, et Mazarin s'achemina vers Bayonne pour consommer son œuvre politique. Un double pavillon fut bâti dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, et c'est là que se tinrent les célèbres conférences des deux ministres de France et d'Espagne : de là devait sortir le plus magnifique traité qu'on eût vu depuis Charlemagne ².

Elles furent très-longues, et bientôt l'impatience française sema des murmures contre Mazarin. Le ministre Louis de Haro revenait incessamment sur le prince de Condé, qu'il était odieux à l'Espagne d'abandonner, et Mazarin gardait l'inflexibilité de ses rancunes pour toute dignité. Ces

¹ *Mém. de M^{me} de Motteville.*

² *Voyez les détails des cérémonies dans les Mém. de Montglat.*

bruyants préparatifs d'alliance pouvaient ainsi s'évanouir, et alors la guerre eût été partout rallumée. Mazarin sut fléchir en gardant ses semblants de résistance, et en faisant payer à l'Espagne la générosité du roi. Le gouvernement de Bourgogne fut promis à Condé, et la charge de grand maître de la maison du roi à son fils d'Enghien. Pour cela l'Espagne, outre les places promises par le traité de Paris, se dessaisit d'Avesnes, dans le Hainaut, et elle restitua au duc de Neubourg la ville et la citadelle de Juliers. Ainsi elle allait s'affaiblissant dans les Flandres, et Condé n'avait plus qu'à paraître en France comme un gentilhomme pardonné¹.

Un autre article était celui des renonciations aux droits de succession de l'infante; article qui engageait l'avenir, et que pour cela même Mazarin concéda. On stipula minutieusement des précautions pour que l'Espagne ne pût jamais être possédée par un prince sorti du mariage qui allait se faire. Des deux côtés les politiques semblaient avouer l'inutilité ou l'invalidité de stipulations de cette sorte contre la puissance imprévue des événements. « *Esto es una patarrata*. — Ceci est une fadaise, dit le roi d'Espagne en signant le traité; si le prince mon fils venait à manquer, ma fille hériterait de droit². » Toujours est-il que l'infante Marie-Thérèse semblait n'apporter à la France qu'une dot vulgaire de cinq cent mille écus d'or au soleil. Mais elle apportait la fin de la guerre au dehors et des révoltes princières au dedans, avec un élargissement des frontières, sinon à titre de dot, au moins à titre de conquête ratifiée par des actes solennels de politique.

Durant ces longues conférences, deux hommes tinrent dans leurs mains le sort de tous les Etats. Les souverains leur envoyèrent des exposés d'affaires, de plaintes et de griefs, comme pour les rendre arbitres de la justice en Europe. On vit même arriver d'une part le roi d'Angleterre, Charles second, et de l'autre le général milord Lockart en-

¹ Voyez la *Vie de Condé*, *Archives curieuses*, 2^e série, tome VIII.

² *Si faltasse el principe, de dereccho mi hija a d'heredar. Mém. de M^{me} de Motteville.*

voqué du parlement, chacun venant défendre des droits divers, l'un le droit des royautés antiques, l'autre le droit des révolutions modernes. Le roi découronné ne put avoir d'entrevue avec Mazarin, qui redoutait les susceptibilités de l'Angleterre ; Louis de Haro lui rendit au contraire des hommages. La conduite envers Lockart fut en sens inverse ; l'Espagne toutefois ménagea l'homme d'épée ; et pour lui il n'apportait point une politique qui parût être exclusive ou passionnée. Il était, disait-il, le très-humble serviteur des événements, « pour marquer, dit Montglat, qu'il le seroit du plus fort ¹. » Dès lors avait paru la funeste école qui dans nos âges modernes devait faire du succès toute la justice. L'Angleterre, sous l'action de cette doctrine, s'en allait flottante de révolutions en révolutions, entre lesquelles le vieux droit lui-même avait sa chance de réussir, ne fût-ce que pour quelques jours.

Enfin, après deux mois de travaux, on arriva à la solution des difficultés délicates et complexes qui avaient fatigué les négociateurs. Le traité contenait cent vingt-quatre articles. Il réglait des droits et des intérêts de toute sorte, des questions de politique et de commerce, des délimitations de territoire ; au nord, dans la Flandre et dans l'Artois, dans le Hainaut et le Luxembourg, dans le pays entre la Sambre et la Meuse ; au midi, dans le Roussillon et la Catalogne, et dans l'Italie même ; la France s'agrandissait de toutes parts. Toutefois elle ne retenait pas toutes ses conquêtes : l'Espagne rentrait dans la jouissance du comté de Charolais à charge d'hommage au roi de France. Elle avait tenu à ne point paraître abandonner les princes qui l'avaient servie, les rebelles même qui lui avaient vendu leur épée. Le duc de Lorraine reprenait sa souveraineté, mais nominale et désarmée : il lui fut interdit d'avoir des soldats. La garnison de Hesdin fut protégée par une clause particulière : les deux officiers auteurs de ce criminel coup de main gardèrent leurs rapines, fruit de leur autorité usurpée. On crut de peu de conséquence de récompenser des criminels su-

¹ *Mém. de Montglat.*

balternes. Ceux qui avaient suivi Condé furent dépouillés de leurs charges ; lui-même sembla n'avoir été protégé que par sa gloire ¹. Quant aux alliés de la France, les ducs de Savoie, de Modène et de Neubourg, ils eurent pleine satisfaction ; le Portugal seul fut délaissé. Ce fut une faute sans doute ; mais la France ne dictait pas souverainement le traité. Ce qui lui importait, c'est qu'il consacra sa prépondérance et son intérêt d'État. Un article exprima le regret qu'elle avait de voir survivre les démêlés de l'Espagne et du Portugal, et il accorda trois mois de temps au roi très-chrétien pour assurer son intervention. Ce fut un article d'une signification vaine, et qui ne faisait que couvrir l'abandon d'un allié de semblants de dignité et de bienveillance. Les sollicitudes pacifiques des deux ministres avaient d'ailleurs embrassé l'Europe entière ; ils conviaient tous les États à accéder au traité, et ils leur présentaient comme un arbitrage universel pour résoudre tous les conflits qui pouvaient survivre après tant de guerres.

Tel fut le célèbre traité des Pyrénées ². Il fut glorieux à Mazarin de couronner ses longues luttes, et ses alternatives si diverses d'ambition et de fortune par un acte qui achevait la réaction de la France contre la domination universelle de la maison d'Autriche. Dès ce moment, François I^{er} était vengé, et la politique de Henri IV et de Richelieu consommée. Il se trouva cependant des esprits grondeurs qui s'amuserent à censurer le traité. C'est en France une manie de toujours se plaindre ; cela donne un air de supériorité et de savoir. Mais les hommes d'expérience admirèrent le ministre, le roi le loua, la cour lui applaudit, l'Europe le félicita, le peuple l'exalta. C'était une

¹ Voyez les lettres et les adhésions qu'il écrivit de Bruxelles, à la fin des *Mémoires* inédits de Lenet, Collect. Michaud et Poujoulat.

² « Fait dans l'île appelée des Faisans, située dans la rivière de Bidassoa, à demi-lieue d'Irun, qui est entre la province de Guipuscoa, et autant du bourg d'Andaye, de la province de Guyenne, dans la maison qui a été bâtie dans ladite île, pour le présent traité, le septième de novembre, l'an mil six cent cinquante-neuf. » — Don Louis Mandés de Haro. — Le cardinal de Mazarin. — *Corps diplomatique*, tom. vi. — *Hist. de la paix des Pyrénées*.

grande œuvre en effet d'avoir fait sortir la paix de tant de cabales et de guerres, comme aussi d'avoir assuré le prix des victoires par des conditions qui donnaient à la France une prépondérance incontestée dans toute l'Europe et brisaient à jamais ses propres factions. Mazarin fit cette œuvre par sa patiente ténacité. On a trop parlé de son génie d'astuce et de souplesse; l'histoire doit parler surtout de sa pénétration vive, et de sa persévérance calculée. Cet homme n'était jamais vaincu, et parut l'avoir été toujours. C'est pour cela une des plus curieuses figures à étudier dans nos âges diplomatiques. Mais pour le connaître il ne suffit pas de l'examiner avec un air de moquerie. On lui a quelquefois comparé les ministres astucieux qui sont venus depuis; l'erreur a été de prendre la fourberie pour de la finesse. Si Mazarin n'avait eu que l'habileté vulgaire des trompeurs, les manéges de Paris l'auraient accablé, et lui-même n'aurait pas vaincu la lente obstination et la morgue entêtée de Louis de Haro, non plus que la jalousie superbe de l'empire, et les intérêts soupçonneux de la Hollande et de l'Angleterre.

Enfin la France se reposait après plus de trente ans de guerre; la cour s'était acheminée vers le Languedoc; Mazarin alla porter son traité au roi à Toulouse. On le combla d'honneurs. On passa l'hiver en ces contrées, et là on attendit les apprêts du mariage qui devait consacrer la paix des deux empires.

Condé alla trouver la cour. Il se présentait comme un prince qui se fie en sa gloire, non comme un prince pardonné. « Mon cousin, lui dit Louis XIV, après les grands services que vous avez rendus à ma couronne, je n'ai garde de me ressouvenir d'un mal qui n'a apporté de dommage qu'à vous-même. » A ces hautes paroles, Condé, tout imposant qu'il était encore par sa dignité, se sentit vaincu. Bientôt il s'en revint à Paris, où il trouva encore des hommages.

Quelques événements occupèrent la cour. Les habitants de Marseille avaient fait quelques troubles à l'occasion de l'élection des consuls. Le duc de Mercœur, gouverneur de

la province, leur avait contesté leurs privilèges, et la querelle ressembla à une sédition. On punit la ville en démolissant une de ses portes, sur laquelle était une inscription, qui était un éloge de Henri IV. *Sub cujus imperio summa libertas*. Ce souvenir de liberté parut une allusion injurieuse ¹.

En même temps mourut Gaston, duc d'Orléans, dans sa retraite de Blois. Personnage étrange, qui avait passé par toutes les cabales, avec un caractère d'indécision qui avait ressemblé souvent à de la lâcheté, et qui avec un esprit élégant et cultivé n'a laissé dans l'histoire qu'une renommée de médiocrité inquiète, remuante et inhabile.

La principauté d'Orange donnait lieu à des conflits entre la mère et la grand'mère du jeune prince, à l'occasion de sa tutelle. Mazarin intervint, mais par la médiation de l'épée. Le gouverneur, comte de Dona, entra dans ses desseins; il se laissa attaquer, et se rendit après s'être assuré un traité qui couvrit sa défection par des raisons de politique ². Quelques jours après, on rasait la citadelle. Le motif de religion ne fut pas étranger à cette entreprise. La principauté d'Orange, protégée par la Hollande, était un asile ouvert aux protestants séditieux; et les pays voisins étaient troublés par leurs violences. Ce fut l'excuse de Mazarin; mais le grief resta profond en l'âme du jeune prince d'Orange, devenu plus tard stathouder des Provinces-Unies, et que la fortune devait pousser au trône d'Angleterre ³.

C'est d'Avignon que Louis XIV présida à cette rapide expédition. Il alla à Montpellier. Là le grand Turenne reçut le titre de maréchal général; honneur mérité, mais qui sembla une atteinte à la grandeur des autres maréchaux. Ce fut une source d'envie.

Le maréchal de Grammont avait été envoyé à Madrid pour

¹ *Mém.* de Montglat.

² Voir le traité : *Articles accordés à M. le comte de Dona, gouverneur, etc.* — *Corps diplomatique*, tome vi.

³ La mère du prince d'Orange était fille de l'infortuné Charles I^{er}.

faire la demande officielle de l'infante. Son ambassade ne fut qu'une brillante fête.

Enfin, selon qu'il était convenu, les deux rois d'Espagne et de France s'acheminèrent vers les frontières de la Bidasoa; et l'île des Faisans, devenue l'île de la Conférence, revit des entrevues célèbres, pour la consommation de la paix. Les détails du mariage, qui s'était fait d'abord par procuration à Fontarabie, remplissent les Mémoires¹; on avait vu s'avancer deux cours d'un caractère divers: la cour d'Espagne avec sa gravité solennelle, son monarque sérieux, son étiquette imposante, son or massif et sa joie triste; la cour de France avec son expansion vive, son roi brillant, sa magnificence légère, ses splendides parures, et son gai cortège de gentilshommes. Louis XIV étalait sa galanterie; le mariage sembla n'offrir que des présages fortunés. Puis la séparation fut pleine de larmes. Le vieux roi d'Espagne s'arrachait à peine aux bras de sa fille; Louis XIV se jeta à son cou en pleurant: le vieillard s'en alla consolé.

Alors le mariage fut renouvelé à Saint-Jean-de-Luz; et la cour se dirigea ensuite vers Bordeaux parmi des fêtes. Les peuples, les seigneurs, les gouverneurs rivalisaient de joie et d'enthousiasme. A Paris, le triomphe eut encore plus d'éclat. La royauté reparaisait à la France sous un aspect nouveau; et plus on l'avait abaissée par l'anarchie, plus on l'élevait par l'adoration; pour préparer toutes les pompes dont on voulait entourer l'entrée de Louis XIV et de sa jeune reine, il fallut que la cour allât séjourner cinq semaines au château de Vincennes. Toutes les villes de France avaient envoyé des députés pour prendre part à ce triomphe. Un vaste trône était dressé au faubourg Saint-Antoine. Là, le roi et la reine vinrent se placer, entourés de magnificence, pour recevoir tant d'hommages. Après quoi la reine monta sur un char, « plus beau que celui que l'on donne faussement au soleil; huit chevaux isabelles qui le tiroient au-

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville, — Montglat, — Montpensier, — maréchal de Grammont.

roient emporté le prix de la beauté sur ceux de ce dieu de la fable ¹. »

Elle était vêtue d'une robe noire en broderie d'or et d'argent, chargée de pierreries. Sa beauté parut éblouissante. Louis XIV suivait à cheval; son aspect charmait les peuples; la royauté leur apparaissait avec des formes inaccoutumées de majesté et de bonne grâce.

Quant à la reine mère, elle était dans un balcon pour être témoin de cette ravissante fête; le triomphe de son fils était son triomphe; il lui suffisait de le voir. On alla ainsi parmi des flots de multitudes charmées à l'église Notre-Dame, où l'on chanta le *Te Deum*.

Ainsi se déclarait au monde le grand règne de Louis XIV.

Pendant ce temps, l'Europe avait eu ses événements. L'Angleterre, depuis la mort de Cromwel, était dévorée d'anarchie. Le célèbre Monk sut profiter des maux publics pour préparer la restauration de Charles second. Ce fut un retour paisible, sans violence et sans représailles. On se contenta de déterrer les corps de Cromwel, d'Ireton son gendre, et de Bradshaw, président de la chambre; on les pendit, et on les jeta dans une fosse creusée au pied du gibet ².

Cette révolution fut soudaine; l'Europe la vit sans y prendre part. Mais aussitôt elle donna lieu à des desseins de mariage. Charles second dans ses fuites avait songé à se marier avec une nièce de Mazarin; et Mazarin avait alors rejeté cette alliance. Lorsque le roi eut repris le sceptre, le ministre voulut raviver ce dessein; le roi à son tour le repoussa. Mais il demanda Mademoiselle. « Le mariage d'Hortense est donc rompu ! » répondit la superbe fille de Gaston : elle refusa à son tour.

D'autres mariages se firent. La sœur de Charles II épousa le frère de Louis XIV; et le duc d'Yorck épousa la fille du chancelier d'Angleterre. Le premier mariage rattachait la

¹ M^{me} de Motteville. — *Mém. de Montglat*. — Mariage du roi, *Archives curieuses*, 2^e série, tom. VIII.

² Rapin Thoiras, *Hist. d'Angl.*

France à l'Angleterre ; le second semait des orages dans la famille de Stuart. En même temps, la politique de Charles second se détacha de l'Espagne, par un grief mystérieux. On soupçonna que le gouverneur des Pays-Bas avait voulu mettre obstacle aux desseins de Monk, fût-ce par quelque crime secret contre la personne de Charles second. Ce dessein trahi resta comme une blessure profonde au cœur du monarque ; et ce fut plus tard un des motifs de son alliance avec le Portugal, et de la cession de Dunkerque et de Mar-dick à la France ¹.

Cependant la paix des Pyrénées portait ses fruits. Le nom de Louis XIV volait en Europe. Il servit de médiation puissante entre la Suède et la Pologne ; la paix fut faite entre ces deux États, et le roi de France en fut établi le gardien par son épée. Toute l'Europe semblait apaisée. La guerre n'apparut qu'aux confins de l'empire ; mais c'étaient les Turcs qui se jetaient sur la Hongrie. Ce fut alors aussi que la cession de l'Alsace par l'Autriche à la France, déjà convenue sous des conditions inexécutées au traité de Munster, fut consommée par une convention particulière ; la France avait à payer en retour trois millions de livres tournois à l'archiduc ; ce fut une vaine dissimulation du prix de nos victoires.

Un traité fut fait de même pour régler définitivement les affaires du duc de Lorraine. Le duc était à peu près dépouillé par la paix des Pyrénées ; il fut facile à Louis XIV d'être généreux ; on lui rendit le duché de Bar ; et, comme l'Espagne l'avait délaissé, la France fut désormais assurée de son zèle ².

C'était Mazarin qui présidait à cette active et savante diplomatie, et cependant il se mourait. Depuis longtemps son corps était épuisé par le travail et par les maladies. Il se voyait arriver au bout de la vie, et aussi semblait-il se hâter dans ses desseins. Il avait, par degrés, initié Louis XIV à toutes ses affaires, et il lui avait appris à se passer de

¹ *Vie de Clarendon.* — Rapin Thoiras, *Hist. d'Angl.*

² *Corps diplomatique.* — *Mém. de M^{me} Motteville,* — de Montglat, etc.

premier ministre. Il écrivit pour lui des conseils secrets ; il semblait exercer un empire naturel sur le roi par son titre de parrain , qui était comme un titre de père. Louis XIV l'aimait, et croyait à ses lumières et à son zèle ; il recevait ses confidences avec soumission. Il tremblait de le voir mourir, et, lorsque la maladie s'aggravait, il témoignait ses vives alarmes. Lui-même écrivit les dernières instructions de son ministre. Il garda les noms des hommes qui devaient servir à sa gloire, et peut-être aussi de ceux qu'il aurait à frapper un jour. Louis XIV accepta les affections comme les antipathies de Mazarin.

Pendant le ministre songeait aussi à sa famille. Les mariages des souverains lui avaient échappé ; il se consola par des mariages moins illustres. Marie Mancini , qui faillit être reine de France, fut mariée au connétable Colonne¹. Hortense, la beauté célèbre, épousa le grand-maitre de l'artillerie, fils du maréchal de la Meilleraye. Il en restait une troisième ; il disposa d'avance du gouvernement de l'Auvergne pour celui qui la prendrait ; il la destina au duc de Bouillon, neveu de Turenne, et ce mariage se fit en effet.

Après quoi il songea à distribuer ses vastes richesses à ses nièces, ainsi établies, et dotées déjà des plus hautes charges de la cour. Mais, chose singulière ! lorsqu'il eut à disposer de cette opulence, il parut s'étonner ; un scrupule remua son âme ; il se souvint apparemment de ses rapines, et la mort s'offrit à lui avec d'étranges terreurs. Cet amas de richesses était en effet le fruit du pillage². Et pour ôter le trouble qui était entré dans son âme, Mazarin imagina de faire donation au monarque de ce vaste trésor, et Louis XIV le lui rendit afin qu'il en pût disposer librement. Triste artifice de conscience ! comme s'il avait pu soustraire à Dieu ses gains illicites et sa cruelle voracité.

L'avarice avait été le grand vice de Mazarin. Le jeu même lui était un moyen d'avidité, car il était grand *brelandier*,

¹ Colonna de Gioèni, duc de Taliacoti, prince de Palliano et de Castiglione, grand connétable du royaume de Naples.

² *Mém.* de Montglat.

dit Montglat. On douta de sa religion, car dans cette vie tourmentée la piété fut absente; cependant il s'entoura dans sa maladie de l'appareil chrétien de la mort. Il était calme et résigné, mais cela même parut suspect. « Il n'est pas possible de traiter plus qu'il fit la mort de bagatelle; il mourut paroissant ne songer à l'autre monde que par manière d'acquit, et voulant encore gouverner celui-ci par les mémoires qu'il donna et par les gens qu'il laissa dans les affaires¹. » Sa mort au reste ne fut qu'un spectacle : nul ne lui donna de regrets. Mazarin n'était point aimé; lui-même n'aimait personne. C'était une âme glacée, et la haine aussi lui était inconnue. Il avait exercé un empire étrange sur la reine mère et sur le roi même. « Il traitoit Anne d'Autriche comme une chambrière, » dit Montglat; le roi allait chez lui, il allait rarement chez le roi. Il était sans grâce et ne croyait pas à la dignité. Et pourtant il avait été un grand ministre, mais grand par la persistance et par la ténacité de sa pensée. C'est la volonté qui fait la domination des hommes, et leur gloire même. Mais l'histoire retient le droit de se souvenir de leurs passions, de leurs méfaits et de leurs vices.

¹ Bussi, tom. II.

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE.

Louis XIV gouverne sans premier ministre. — Ses idées sur l'organisation de l'État. — Choix de ministres. — Apparition de la Vallière. — Plaisirs mêlés aux affaires. — Application du roi. — Fouquet suspect et odieux. — Il est arrêté. — Conseil de finances. — Disputes de la préséance à Londres. — Réparation. — Naissance du dauphin. — Traités. — Chevaliers du Saint-Esprit. — Grand exemple de Fabert. — Droit du pavillon prétendu par l'Angleterre. — Fierté de Louis XIV. — Politique au dehors. — La diplomatie de Louis XIV atteint toute l'Europe. — Traités de commerce. — Établissements au dedans. — Organisation de l'armée. — Aventure du duc de Créqui à Rome. — Tout est poussé à l'extrême. — Réparation outrageuse. — Réaction contre la papauté. La Sorbonne prononce des arrêts contre le pape. — Suite des travaux du roi. — Sa politique par rapport aux petites principautés. — Affectation à la domination universelle. — Création de ducs. — Décadence de la noblesse. — Jugements historiques. — Conflits des pairs et du parlement. — L'Etat grandit. — Génie de Colbert. — Expéditions. — La Feuillade, avec six mille hommes, sauve les Impériaux à Saint-Gothard. — Intervention de Louis XIV en Allemagne et en Portugal. — Procès de Fouquet. — Poursuite acharnée. — Amitiés célèbres. — Condamnation. — Intrigues de cour. — Louis XIV épie la mort de Philippe IV. — Conflits entre l'Angleterre et la Hollande. — Incertitudes de Louis XIV. — Combats sur mer. — Tout se renouvelle dans le royaume. — Le jansénisme. — Caractère de cette secte. — Résumé de ses opinions.

LOUIS XIV.

1661. — Dès que Mazarin fut mort, Louis XIV annonça sa résolution de gouverner l'État par lui-même. « Surtout, dit-il en ses *Mémoires écrits pour son fils*, j'étois résolu à ne prendre point de premier ministre, et à ne pas laisser faire par un autre les fonctions de roi, pendant que je n'en aurois que le titre'. » « A qui nous adresserons-nous ? lui dirent les grands et les ministres. — A moi ! » répondit-il. Et dès ce moment il soutint sa volonté par une application et par une aptitude qui révélèrent un grand règne. Tout alla tomber aux pieds du monarque.

Il est curieux dès ce moment de voir comment il entendait l'exercice de la puissance ; c'est lui qui va nous l'apprendre. « On doit demeurer d'accord, dit-il, qu'il n'est rien qui établisse avec tant de sûreté le bonheur et le repos des provinces que la parfaite réunion de toute l'autorité dans la personne du souverain. Le moindre partage qu'il s'en fait produit toujours de très-grands malheurs ; et soit que les parties qui en sont détachées se trouvent entre les mains des particuliers ou dans celles de quelque compagnie, elles n'y peuvent jamais demeurer que comme dans un état violent. Le prince qui les doit conserver unies en soi-même n'en sauroit permettre le démembrement sans se rendre coupable de tous les désordres qui en arrivent, dont le nombre est presque infini. Car, sans compter les révoltes et les guerres intestines que l'ambition des puissants produit infailliblement lorsqu'elle n'est pas réprimée, mille autres maux naissent encore du relâchement du souverain ; ceux qui l'approchent de plus près, voyant les premiers sa faiblesse, sont aussi les premiers qui veulent en profiter ; chacun d'eux, ayant nécessairement des gens qui servent de ministres à leur avidité, leur donne en même temps la licence de l'imiter : ainsi, de degré en degré, la corruption se communique partout et devient égale

¹ *Archives curieuses*, 2^e série, tom. VIII.

en toutes professions. Il n'est point de gouverneur qui ne s'attribue des droits injustes, point de troupes qui ne vivent avec dissolution, point de gentilhomme qui ne tyrannise les paysans, point de receveur, point d'élu, point de sergent qui n'exerce dans son détroit une violence d'autant plus criminelle qu'elle se sert de l'autorité des lois pour appuyer son injustice. Il semble que dans ce désordre extrême il soit impossible au plus juste de ne se pas corrompre; car le moyen qu'il aille seul contre le courant de tous les autres, et qu'il se retienne sur un penchant où le pousse naturellement son propre intérêt, pendant que ceux qui devroient l'empêcher d'y tomber l'y précipitent eux-mêmes par leur exemple¹. » Ainsi raisonnait Louis XIV. Dans sa théorie du pouvoir absolu il y avait une pensée de protection pour le *public*; il fallait un roi aux peuples, ajoutait-il, afin qu'ils n'eussent pas mille tyrans.

Pour mettre en pratique ces idées de royauté, il lui fallait des instruments disposés à les accueillir; il écarta les hommes de *haute considération* et de *qualité éminente*², c'est-à-dire les hommes puissants par les souvenirs d'aristocratie. « Il étoit important, dit-il, que le public connût, par le rang de ceux dont je me servois, que je n'étois pas en dessein de partager avec eux mon autorité. »

Déjà les derniers enseignements de Mazarin avaient indiqué au roi deux ministres vers qui se devait porter sa confiance, Michel Letellier et Hugues de Lyonne.

Letellier étoit un homme de dextérité et de souplesse, courtisan, poli, opiniâtre; il étoit propre à seconder une volonté supérieure, sans renoncer à la sienne.

Hugues de Lyonne avoit été employé aux négociations par Mazarin; c'étoit un singulier mélange d'activité et de paresse; ardent au plaisir, mais habile aux affaires, capable également de donner ses nuits à la débauche ou au travail³.

Tels étoient les deux hommes montrés par Mazarin à

¹ *Archives curieuses*, 2^e série, tom. VIII.

² *Archives curieuses*, 2^e série, tom. VIII.

³ *Mém.* de l'abbé de Choisy. — *Mém.* écrits par le roi.

Louis XIV. Colbert n'était qu'entrevu ; mais Letellier le disposait déjà à sa grande destinée. Pierre Séguier était chancelier de France. « Quand j'avois à régler quelque affaire de justice, dit Louis XIV, je la communiquois au chancelier. » « C'était, dit Voltaire, un homme juste, qui fut toujours fidèle dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. »

Alors les finances étaient aux mains de Fouquet, le célèbre surintendant. Mazarin avait appelé sur lui le soupçon et la défiance. Son crime était grand ; c'était une opulence qui insultait aux maux publics et à la pénurie même du roi. Mais aussi elle lui avait fait des amis. La cour tout entière lui était enchaînée ; ses pensions allaient atteindre jusqu'aux plus grands ; par là il se croyait maître de la fortune. Louis XIV songea dès le début à frapper cette puissance ; tontefois nulle menace ne fut faite d'abord.

On se contenta d'introduire Colbert dans le conseil des finances, avec le titre de contrôleur, pour épier le surintendant. Fouquet fut enveloppé de périls ; il ne les vit pas, ou crut pouvoir les dédaigner¹.

On établit un conseil de conscience pour la nomination des bénéfices. Nul sujet ne dut être désigné au roi sans une discussion sévère de son mérite. L'histoire doit garder les noms des hommes qui firent partie de ce conseil : ce furent Pierre de Marca, archevêque de Toulouse, Hardouin de Péréfixe, évêque de Rhodéz, le P. Annat, jésuite, et Lamothe Houdancourt, évêque de Rennes, grand aumônier de la reine. C'est à ce conseil que l'on doit peut-être le grand éclat de l'Église de France sous Louis XIV.

Mais par malheur, au milieu de ces apprêts d'un règne sérieux, éclataient des signes qui d'avance le montraient mêlé de passions funestes et de scandales lamentables. Louis XIV, roi de vingt-deux ans, beau, brillant, plein de charmes, appelait à lui toutes les séductions et tous les périls. La reine, avec sa gravité calme et pieuse, n'avait fait que passer dans ce cœur, ouvert aux tendresses et

¹ *Mém. de Louis XIV.*

facile aux émotions : les amours en firent une proie. Et cependant Louis XIV semblait fuir les débauches ; il gardait le respect de la religion ; la licence impie le faisait frémir. On a pu dire, et avec raison, qu'il mit de la dignité dans le vice ; mais les flatteries de l'histoire ne sauraient faire de ce tempérament de l'adultère une vertu.

C'est dans ces commencements que se rencontre le nom de la Vallière : c'était une fille de la reine, comme on disait alors. Elle fut remarquée pour sa grâce, non pour sa beauté. « Elle-même, disent les *Mémoires*, aima Louis XIV pour lui-même, non pour sa grandeur. » Vain déguisement d'une passion dont le scandale devait survivre même à de longues et saintes expiations.

Quelque temps le cœur de Louis XIV fut disputé à la timide jeune fille par d'audacieuses rivales. La cour était pleine d'intrigues ; les jalousies étaient furieuses ; on s'arrachait Louis XIV en se jetant à lui sans pudeur, et lui-même se plaisait à ces hommages. Il les recherchait en se donnant en spectacle ; il paraissait dans les ballets avec des rôles où sa bonne grâce appelait l'applaudissement et l'enthousiasme. Il était ingénieux à multiplier les plaisirs. Sa galanterie était brillante, et, dans l'enivrement qu'il excitait il ne lui était que trop facile de faire le choix de ses conquêtes.

La présente histoire ne saurait s'attacher à des récits de fêtes et d'amours ; mais il lui fallait dire comment se mêlaient dès le début des travaux sérieux et des exemples funestes. Tel fut le caractère du règne de Louis XIV ; le roi sembla être un dieu, et tout conspira à lui faire du vice une partie même de sa gloire¹.

Du sein des plaisirs, Louis XIV avisait aux soins de l'État. Il commença par des mariages : il maria Henriette d'Angleterre à son frère, *Monsieur*, duc d'Orléans², et mademoiselle d'Orléans au duc de Toscane ; puis, selon le vœu de Mazarin, la célèbre Mancini, qu'il avait aimée, au conné-

¹ *Mém.* de M^{lle} de Montpensier, de M^{me} de Motteville.

² Le contrat mérite d'être lu. *Corps diplomatique.*

table Colonne. Il la laissa partir sans émotion, il lui restait d'autres amours.

Tous les jours il assistait à ses conseils ; il prenait connaissance de toutes les affaires ; il lisait les dépêches des ambassadeurs et lui-même y répondait. Il laissait arriver à lui quiconque avait des demandes ou des plaintes à lui porter. Une médaille consacra *ce facile accès auprès du prince*¹ ; ce fut un contraste avec la difficulté qu'on avait auparavant pour aborder le premier ministre. Les peuples devaient pardonner beaucoup à une royauté qui s'ouvrait à eux avec cet air de gloire et de bonne grâce, et quant à ce qui survivait d'oppositions, elles durent bientôt céder à cette activité bienveillante. « Les derniers jours du mois de mai, le prince de Condé dit au roi qu'on avoit trouvé à Auxerre un portrait de Henri IV attaché à un poteau, avec un poignard qui lui traversoit le sein, et une inscription latine fort criminelle qui regardoit sa personne. » Le roi lui répondit : « Je m'en console, on n'en a pas fait autant contre les rois fainéants². » Henri IV n'avait jamais dit une plus belle parole. En même temps, la diplomatie se ravivait. L'archevêque d'Embrun fut envoyé à Madrid, le comte d'Estrades à Londres, la Barde en Suisse ; Courtin et Colbert allèrent régler les limites de Flandre avec les commissaires du roi catholique.

La paix n'empêcha point de disputer le Portugal aux armes de l'Espagne. Turenne fut employé à cette affaire délicate ; il s'y montra grand politique. On intéressa à la défense du Portugal la Hollande et l'Angleterre ; ce fut un commencement de salut pour cette couronne.

Alors Louis XIV revint à sa pensée de se délivrer de Fouquet, dont la puissance lui faisait peur. Il lui fallut de la précaution et du mystère. Telle était l'existence ministérielle, grandie par les habitudes de domination et d'empiétement des premiers ministres, que Louis XIV ne croyait pas sage d'attaquer de vive lutte un surintendant dont il

¹ *Facilis ad principem aditus*, M.DC.LXI. — Voyez les médailles du règne de Louis XIV.

² *Mém. de M^{me} de Motteville.*

n'était que trop aisé d'accuser les pillages. Il était procureur général au parlement. Pareils titres avaient été souvent achetés à prix d'or, comme un droit d'impunité pour les exacteurs. Fouquet se laissa conseiller de vendre sa charge ; ce fut Colbert qui servit à ce manège, et ce n'est pas sa plus grande gloire. Le surintendant s'étant ainsi désarmé, on lui tendit d'autres pièges. Des conseils perfides lui venaient de ses flatteurs ; on l'excita à déployer un luxe inusité. Il céda aux inspirations. Ses dons redoublaient de magnificence. Il osa tenter par des largesses splendides jusqu'au cœur de la Vallière. Et enfin, sous prétexte de plaire au roi, il se laissa aller au désir de lui donner à son château de Vaux une fête dont l'éclat fut une insulte. Peu s'en fallut que le roi ne le fit arrêter au milieu de ces pompes injurieuses ; la reine mère l'en empêcha : ainsi l'insensé se précipitait dans sa ruine¹.

Fouquet s'était surtout cherché des créatures en Bretagne, où il avait acheté le duché de Penthièvre de la maison de Vendôme. Il semblait désireux d'étaler sa puissance, et il avait proposé au roi de s'aller montrer aux états qui se tenaient à Nantes, et n'étaient point disposés à concéder les impôts. Par là il acheva sa perte. Le roi avait hésité à le faire arrêter en pleine cour, à cause des amitiés qu'il s'était faites par la corruption ; il pensa qu'il serait plus libre de le frapper loin de Paris. Il se rendit aux états de Bretagne, suivi d'un appareil militaire. Déjà quelques soupçons s'étaient glissés dans l'âme du surintendant, et, à peine arrivé à Nantes, il avait songé à fuir ; mais il se fût ainsi déclaré criminel. Il attendit, malade et troublé, le dénouement qu'il pressentait. Bientôt des mousquetaires vinrent cerner sa maison ; Letellier faisait mettre en même temps le scellé sur ses papiers, et peu après lui-même était envoyé prisonnier au château d'Angers : ce fut un coup de foudre. Toute la cour trembla ; l'or de Fouquet avait tout

¹ *Mém.* de Choisy, — Montglat, — Motteville. — Voyez quelques détails curieux sur les habitudes privées de la société du temps, à l'occasion de Fouquet, dans les *Mém.* de Gourville. — Collect. Michaud et Poujoulat.

sali. Les plus grandes dames en avaient été atteintes; la débauche s'était mêlée à l'intrigue. Chacun redoutait la lumière qui allait éclairer cette contagion; les plus coupables furent les plus prompts à se faire accusateurs; mais il y eut des fidélités généreuses, et, entre ceux qui ne trahirent pas le surintendant disgracié, l'histoire nomme Pelisson, qui ne craignit pas de le défendre. Nous retrouverons ce procès célèbre.

Aussitôt le roi institua un conseil de finances; le maréchal de Villeroy en était président, mais de nom; Colbert en fut l'âme et l'instrument tout à la fois¹; puis une chambre de justice fut chargée de faire *rendre gorge* aux traitants. Le système des finances avait été jusqu'alors désastreux. On vendait les tailles et les impôts à des marchands qui suçaient le sang du peuple; c'était une tyrannie effroyable². La chambre de justice fut implacable; les exacteurs furent dépouillés à leur tour, mais sans profit pour le peuple, et les millions arrachés aux traitants allèrent se perdre en dissipations frivoles ou en somptuosités magnifiques. Toutefois un régime nouveau apparaissait, et l'intervention directe du monarque, en promettant de l'ordre, allait suppléer à la liberté.

Un de ses soins fut l'établissement d'hôpitaux dans toutes les villes et dans tous les bourgs du royaume, pour y recueillir les pauvres, « et les rendre capables de gagner leur vie, sans qu'il leur fût permis de courir de ville en ville. On ne peut rien voir de plus touchant, dit un contemporain, que les lettres circulaires de sa majesté à tous les évêques et aux parlements pour procurer l'établissement de ces hôpitaux³. » Ces fondations étonnèrent la France, et y produisirent une émulation de charité. On voulut imiter le roi; il se trouva des particuliers qui ne craignirent pas d'égaliser ses largesses⁴.

¹ *Vie de Colbert.* — *Archives curieuses*, 2^e série. Il y a dans cette Vie un résumé bien fait du procès de Fouquet.

² Test. polit. de Colbert.

³ Discours sur l'histoire des fondations royales, par l'abbé Richard. — *Archives curieuses*.

⁴ *Ibid.*

C'est parmi ces événements intérieurs qu'avait éclaté au dehors un incident qui semblait devoir rallumer les feux de la guerre, et qui fut simplement l'occasion de montrer à l'Europe le caractère politique du règne nouveau.

Le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne, avait disputé la préséance au comte d'Estrades à Londres. Une lutte avait éclaté dans les rues. La populace avait pris parti pour l'Espagnol. Le carrosse de l'ambassadeur de France avait été brisé, ses chevaux tués, ses gens et son fils même blessés. Et ainsi Vatteville l'avait emporté par une violence dont la politique de Londres semblait partager la complicité¹.

Louis XIV s'émut à ces nouvelles. Il parla de se mettre à la tête de ses armées avec Turenne et Condé à ses côtés; il ordonna au comte de Fuensaldagne de sortir du royaume, et il en fit défendre l'entrée au marquis de las Fuentes, qui venait en qualité d'ambassadeur ordinaire. En même temps il envoya des plaintes vives au roi d'Angleterre, et déjà volaient en Europe des paroles de guerre; mais de toutes parts on se justifia. Le roi d'Espagne surtout fut prompt à désavouer son ministre, et peu après on vit arriver à la cour le marquis de las Fuentes, venant déclarer en présence de tous les ambassadeurs de l'Europe que le roi son maître cédait le pas à la France. « Le roi, ayant ouï son compliment, se tourna devers le nonce et les autres ambassadeurs, et leur dit : « Au moins, messieurs, vous êtes témoins que » le roi d'Espagne déclare qu'il me cède le pas et le premier » rang par tout le monde. » Sur quoi le marquis de las Fuentes ne reparti rien².

L'année s'acheva par des fêtes à l'occasion de la naissance du dauphin, et aussi par l'établissement définitif du ministère. Letellier, Lyonne et Colbert eurent le partage des affaires de l'État; le gouvernement restait à Louis XIV, ses ministres furent des commis; de là le nerf d'une administration concentrée dans le roi. Les rivalités et les antipathies

¹ Le D. Lingard, *Hist. d'Angl.*

² *Mém.* de Montglat. — D'Avrigny, *Mém.* pour l'histoire. — Une médaille fut frappée à cette occasion.

ne purent atteindre des hommes dont l'action dérivait du prince. Leur politique fut libre, par la raison même qu'ils ne pouvaient prétendre à en être les maîtres. Telle fut en particulier la puissance de Colbert, qui se rendait au conseil à pied, un sac de velours sous le bras, témoignant ainsi que tout son office était d'obéir. Son humilité fut une partie de sa force et de son génie.

Des traités furent faits : la ligue du Rhin fut renouvelée ; l'archevêque de Trèves y entra comme électeur, et on lui confirma ses droits de métropolitain sur les évêchés de Metz, Toul et Verdun. L'alliance avec la Suède fut resserrée : Louis XIV avait besoin de cette amitié ; il pensait à la Pologne, à qui il voulait donner Condé ou son fils pour roi. Cette prévoyance était grande, mais plus tard elle fut trahie.

1662. — Ainsi s'élevait et grandissait la royauté de Louis XIV, royauté sans modèle en France. Les pompes du plaisir se mêlaient aux pompes de la politique. Tout devenait magnifique, mais tout s'absorbait dans le monarque. Les grands étaient vaincus ; Louis XIV songea à leur faire aimer la servitude. Il les appela auprès de lui pour les enchaîner ; il remplaça leur puissance par des honneurs. Il en fit des courtisans ; ce fut la pire des victoires sur la féodalité.

L'année s'ouvrit par une grande promotion de chevaliers du Saint-Esprit¹. Tout ce qu'il y avait de gentilshommes illustres par l'épée depuis vingt-cinq ans briguaient cette distinction. Mazarin s'était longtemps effrayé d'un choix à faire entre ces ardentes rivalités. Louis XIV proclama soixante et onze noms. Le murmure des mécontents se perdit dans le bruit des fêtes. C'est alors que Fabert, fils d'un libraire, donna un grand exemple. Louis XIV l'avait désigné pour être de cet ordre, qui portait pour devise : *Generi et virtuti*². Le vaillant homme de guerre refusa cet

¹ Voyez les *Mém.* de Montglat, Motteville.

² Voyez la médaille frappée à l'occasion de la promotion de 1663. *LX proceres torque donati*. La médaille porte LX. La liste est de 71 ; elle est dans l'*Hist. de Louis XIV*, de Bruzen de la Martinière.

honneur, ne remplissant qu'une condition de l'ordre. « Cette action, dit Bussi, me parut belle, et je l'admiraï comme venant d'un homme qui se trouvait assez paré de sa vertu... Cependant, ajoute-t-il, la plupart des courtisans dirent, les uns qu'elle venait de vanité, les autres de bassesse ; mais la vérité fut qu'ils la blâmèrent, parce qu'ils ne se sentaient pas le cœur assez bien fait pour l'imiter¹. » Du reste la chevalerie, avec cet appareil de titres de noblesse qu'il lui fallait étaler désormais, perdait son caractère antique. Tout sembla se borner pour elle à des ornements. A l'occasion de cette promotion, on fit des carrousels pompeux ; mais pour montrer de la grâce plus que du courage. La vieille armure des batailles avait depuis longtemps disparu ; on en fit revivre une imitation, mais comme il convenait à des jeux, non à des combats. La galanterie même changea d'aspect. Le culte des femmes n'eut plus sa retenue délicate, les cours d'amour firent place à des amours réels, et quelque élégance qui fût mise dans cette liberté des passions, les mœurs publiques n'en étaient pas moins altérées.

C'est alors qu'éclata l'amour du roi et de la Vallière ; jusque-là il s'était seulement laissé deviner. La cour le troubla quelque temps encore par des manéges de rivalité. La reine ne lui opposa que ses douleurs ; Louis XIV étourdit son propre remords dans le tumulte des fêtes et des plaisirs.

Et cependant les affaires n'étaient point délaissées ; la préoccupation permanente de Louis XIV c'était la dignité de sa couronne et la prééminence de la France sur tous les États. L'Angleterre de son côté prétendait à la supériorité des mers et au droit du salut. Louis XIV dicta une dépêche superbe adressée au comte d'Estrades, son ambassadeur. « J'ai remarqué, disait-il, que le roi mon frère et ceux dont il prend conseil ne me connoissent pas encore bien quand ils prennent avec moi des voies de hauteur et d'une certaine fermeté qui sent la menace. Je ne connois puissance sous le ciel qui soit capable de me faire avancer un pas par

¹ *Hist. de Louis le Grand.*

un chemin de cette sorte, et il me peut bien arriver du mal, mais non pas une impression de crainte. Je pensois avoir gagné dans le monde qu'on eût un peu meilleure opinion de moi; mais je me console en ce que peut-être n'est-ce qu'à Londres qu'on fait de si faux jugemens. »

Tout le reste était de ce ton; il entendait « qu'il n'y eût point d'accommodement sur le pavillon, parce qu'il sauroit bien soutenir son droit, quelque chose qui pût arriver. Le roi d'Angleterre et son chancelier pouvoient voir à peu près quelles étoient ses forces; mais ils ne voyoient pas son cœur. Tout ne lui étoit rien à l'égard du point d'honneur où il croiroit la réputation de sa couronne tant soit peu blessée. Il venoit donc de donner ordre à sa flotte de se mettre en état de ne pas avoir beaucoup à craindre quelque autre flotte qu'elle pût rencontrer; et après tout, dût-il lui arriver un malheur, ce seroit peut-être la plus mauvaise affaire que le roi d'Angleterre pût s'attirer sur les bras. Il en sera après tout, ajoutoit Louis XIV, ce qui plaira à Dieu; il me suffira de n'avoir rien fait de bas, ni que je puisse me reprocher à moi-même ¹. »

Telle étoit la fierté de Louis XIV. L'histoire, en admirant cet élan d'honneur, ne saurait méconnaître que l'expression n'en fût outrée; la vieille parole de la chevalerie avait moins de menace et de hauteur; c'est que le patriotisme étoit une partie de la foi commune, non un sentiment personnel de domination.

Quelquefois aussi il arriva à la politique du monarque de se méprendre dans ses airs d'empire. Ainsi un traité fut fait avec l'aventureux duc Charles de Lorraine, traité bizarre qui déposoit le fils du duc François et les autres princes de Lorraine, à la condition qu'ils deviendroient princes du sang de France et habiles par conséquent à succéder à la couronne. C'est dans un accès de dépit que le duc Charles livrait ainsi ses Etats à Louis XIV, pour se venger de tous les siens, qui n'entraient point dans sa politique inégale et capricieuse. Mais, d'un autre côté, on trouva

¹ D'Estrades, tom. I.

que Louis XIV disposait d'une puissance qu'il n'avait pas, de celle de faire des princes du sang. Il y eut quelques murmures : les princes de France se plaignaient ; le parlement hésitait ; le chancelier et l'avocat général Talon furent d'opinions diverses. Pendant ce temps, le duc Charles riait de l'émotion qu'il avait excitée. « J'ai fait, disait-il à Condé, vingt-cinq princes du sang, et vous n'avez pu en faire qu'un ¹. » Mais il avait aussi promis de livrer au roi la ville de Marsal, la seule place forte qui lui fût restée ; il n'obéit pas, il gagna du temps, puis il s'échappa de France, et s'en alla tenter d'autres aventures. Son traité n'apparaît dans l'histoire que comme un caprice ².

La politique de Louis XIV fut mieux inspirée, lorsqu'il reprit sa pensée d'arracher le Portugal à l'Espagne. Turenne n'avait point cessé de suivre ce grand dessein ; le comte de Schomberg lui fut un instrument. C'était un gentilhomme allemand, d'une autre famille que les Schomberg établis en France. Il avait déjà servi en Flandre ; Turenne l'avait remarqué ; il l'envoya avec une élite d'officiers dressés aux batailles refaire l'armée portugaise. Ce simple secours sauva le trône d'Alphonse. Mais ce n'était point assez : Turenne voulait assurer à la France cette couronne, et il avait proposé le mariage d'Alphonse avec la célèbre Mademoiselle. La superbe le dédaigna. « Fi ! je n'en veux point, » dit-elle à Turenne ; et il est vrai que son refus était motivé. Alphonse avait plongé sa vie idiote dans les saletés de la débauche ; il était venu au monde à demi paralytique, il traînait une jambe et s'aidait à peine d'un bras ; cela même, disait Turenne, assurait à Mademoiselle l'autorité absolue, et c'est ainsi qu'il lui fallait un mari pour être heureuse ³ ; Mademoiselle ne fut pas tentée de régner sur le cœur d'un roi imbécile ; elle aima mieux son asile de Saint-Fargeau, où elle continuait de se bercer dans les espérances et dans les chimères. Elle ne fut pas moins disgraciée pour n'être pas entrée dans la politique de l'Etat.

¹ *Mém.* pour l'histoire, de d'Avrigny.

² *Corps diplomatique*, t. vi. *Mém.* de Montglat.

³ *Mém.* de M^{lle} de Montpensier.

La diplomatie de Louis XIV atteignit le reste de l'Europe. Un traité politique fut fait avec la Hollande, sous le nom de traité de navigation et de commerce ¹. Les deux Etats se promettaient secours et assistance sur mer et sur terre dans le monde entier. Cette ligue était imposante; les ministres en personne l'avaient préparée : au traité figuraient Letellier, Lyonne et Colbert, avec Loménie et Villeroy. Elle devait durer vingt-cinq ans; en cela la prévoyance fut trompée.

On fit de même des traités de commerce avec le Danemarck et avec la Suède ², et sous ce nom encore étaient réglés de hauts intérêts de politique. L'Europe s'accoutumait à voir la France comme un centre autour duquel se devaient mouvoir désormais tous les Etats.

Un traité spécial enfin fut fait avec l'Angleterre à l'occasion de Dunkerque, que Louis XIV souffrait de voir aux mains de cette puissance, ennemie lors même qu'elle n'était que rivale, et formidable encore lorsqu'elle était alliée.

Ce traité fut un traité d'argent : le comte d'Estrades put faire croire à Charles second que Dunkerque était inutile, onéreux même à l'Angleterre. L'Espagne laissa aller ces manèges à leur fin, ne se croyant pas d'intérêt à ce que l'Angleterre eût un pied sur la France. Charles second avait besoin d'argent pour ses plaisirs; il vendit Dunkerque pour cinq millions de livres ³. Ce fut pour le parlement d'Angleterre et pour la nation une blessure profonde, et dès lors commencèrent les murmures et les haines contre les Stuarts. Louis XIV dut les exciter sans doute en s'en allant avec appareil prendre possession de Dunkerque et de ses forts, et peu après en envoyant trente mille hommes travailler à faire de cette place un boulevard ou une menace.

Ainsi arrivait au comble la puissance de Louis XIV; il semblait que rien ne dût résister à cette mystérieuse destinée.

¹ *Corps diplomatique. — Mém. pour l'histoire, de d'Avrigny.*

² *Ibid.*

³ *Le D. Lingard.*

Les mers se couvraient de ses vaisseaux ; l'organisation de ses armées prenait un aspect inconnu : un Etat nouveau parut se former sous sa main.

Dès ce moment se montrent des établissements d'ordre et de police qui changent tout l'aspect de la monarchie. Louis XIV appelle auprès de lui tous les gouverneurs de provinces ; il les enchaîne à sa cour ; une disgrâce, c'est pour eux d'être envoyés à leur gouvernement ; de ces proconsuls il fait des courtisans. A leur place il institue des intendants qui n'obéissent qu'au monarque. Ainsi se brisent sans retour ces royautes locales, effroi des peuples.

Puis tout descend du roi, les commandements, les titres, les grades, tous les emplois de l'armée ; cela même est une nouveauté. Par le système antérieur, les chefs militaires faisaient du service un moyen de pillage. Les soldats appartenaient aux capitaines, les garnisons aux commandants ; l'équipement, la nourriture étaient une proie ; tout ce qui restait libre ou intact, c'était le droit de se faire tuer pour l'Etat. L'avarice souillait le grand métier des armes. Sous le nom hideux de *passé-volants*, on spéculait du nombre des soldats présents ou absents dans les corps ; on se prêtait mutuellement des compagnies, qui se multipliaient au gré des trafiquants ; le vol était protégé par la fiction des revues¹. Louis XIV attaque ces pillages en se constituant chef et maître de l'armée ; il règle le service, et il commence par sa maison, qu'il soumet à une ferme discipline ; il crée des régiments distincts ; il institue des inspecteurs, des commissaires, des intendants ; il rend les revues sévères, assidues ; il protège le soldat ; il relève l'honneur militaire, et puis il fait tout aboutir au ministre de la guerre. Les congés sont réglés ; les absences sont punies, l'exactitude devient un devoir et un honneur, et ainsi l'émulation s'allume dans les âmes, l'armée prend de l'unité, le roi est le nerf de la discipline : c'est de lui que descend la gloire, c'est à lui qu'elle monte.

Ce penchant du monarque à tout dominer devait donner

¹ Bruzen de la Martinière.

à son règne un grand éclat ; mais il fut extrême, et il voulut tout embrasser, non-seulement la France, mais l'Europe, non-seulement la politique, mais l'Église même. De là une réaction cachée des âmes. Louis XIV, en semant au loin l'admiration, sema la terreur ; il devait finir par semer la haine.

Un événement arrivé à Rome fut pour le jeune roi l'occasion de laisser éclater le besoin de tout frapper de son sceptre. Le pape Alexandre VII était ce nonce célèbre, Fabio Chigi, envoyé jadis comme médiateur aux conférences de Munster, et qui souvent avait contrarié la diplomatie de Mazarin. Les rancunes avaient survécu, et sans doute il dut paraître doux à Louis XIV de les faire sentir à l'ancien protecteur de la politique espagnole. Le duc de Créqui, premier gentilhomme de la chambre, et chevalier de l'ordre, servait merveilleusement à ce dessein par son caractère superbe. Dès son arrivée à Rome, il avait mis un soin hautain à défendre les privilèges de l'ambassade, dont la police romaine, et la justice même, ne pouvait approcher qu'à une certaine distance. Une chaîne de galériens ayant passé non loin de ce palais, Créqui s'en offensa comme d'une insulte. Ce fut un commencement de griefs publics. Des hauteurs de la politique, l'animosité descendit aux rangs subalternes. Créqui avait, parmi les gens de sa suite, un *bretteur des plus déterminés ; il ne pouvoit vivre sans tirer l'épée*¹. Il provoqua, avec quelques-uns, les patrouilles de la police, et voulut les désarmer ; il y eut des rixes violentes. Un régiment de quatre cents Corses servait à la garde des prisons ; trois de ces Corses se battirent avec trois Français ; un Corse ayant été blessé, tout le régiment se précipita pour le venger. Les Français se sauvèrent vers le palais de l'ambassadeur ; les Corses tirèrent des coups de fusil, et la vue de Créqui, paraissant à son balcon, ne les modéra point. Le soir, le carrosse de l'impératrice fut insulté ; un de ses pages fut tué. L'outrage était au comble, mais il venait d'une troupe de bandits qu'il fallait punir : Créqui

¹ *Mém. de Guy Joly.*

en fit un crime politique, comme si le pape même avait organisé un guet-apens; il sortit de Rome, laissant aux ministres étrangers des plaintes éclatantes, et demandant des punitions contre les cardinaux complices de cette violation du droit des gens.

A cette nouvelle, Louis XIV frémit de colère. Sa lettre au pape fut d'un style qu'on pourrait, dit un historien, appeler formidable. « Nous avons, disait-il, ordonné à notre cousin de sortir de l'État ecclésiastique, afin que sa personne et notre dignité ne demeurent pas plus longtemps exposés à des attentats, dont jusqu'ici il n'y a point d'exemples chez les barbares mêmes. » Et il ajoutait : « Nous ne demandons rien à votre sainteté en ce rencontre; elle a fait une si longue habitude de nous refuser toutes choses, et a témoigné jusqu'ici tant d'aversion pour ce qui regarde notre personne et notre couronne, que nous croyons qu'il vaut mieux remettre à sa prudence propre ses résolutions, sur lesquelles les nôtres se régleront; souhaitant seulement que celles de votre sainteté soient telles, qu'elles nous obligent à continuer de prier Dieu qu'il conserve, très-saint père, votre sainteté au régime de notre mère sainte Église'. »

Tout était poussé à l'extrême. Le nonce du pape, Piccolomini fut chassé de Paris, et puis du royaume. On déploya des apprêts de vengeance. L'archevêque d'Embrun demanda à Madrid le passage d'une armée de dix-huit mille hommes par le Milanais. En même temps, on profitait de l'occasion pour faire restituer aux ducs de Parme et de Modène quelques Etats depuis longtemps réunis à la chambre apostolique. Toute la politique d'Europe était émue. A Rome, les ministres s'étaient déclarés pour la France. La reine Christine de Suède, qui était retournée à son premier asile, prit parti pour les ministres du pape. A la menace des armes, on mêla la négociation, mais une négociation pleine de colère. On demandait des réparations

' Desmarets, *Hist. des démêlés avec la cour de Rome.* — Bruzen de la Martinière.

outrageuses; on faisait de la justice une affreuse insulte; on ne voulait pas seulement la punition des coupables, on voulait l'humiliation du pape même; on imposait la proscription de ses ministres; un légat viendrait ensuite à Paris demander pardon pour le souverain pontife et pour les cardinaux de sa famille; et enfin une pyramide serait dressée à Rome, au lieu où s'était consommée l'insulte faite à la France. Telle était la paix offerte par Louis XIV; cette paix était un affront jeté à la tiare du pontife. Et chose inattendue! les grandes cours d'Europe se prononcèrent pour cette politique altière: c'était la suite des tendances qui s'étaient souvent déclarées depuis trois siècles, et qui, ayant d'abord affranchi la royauté de l'Eglise, finissaient par mettre ces deux puissances en état de scission et de guerre ouverte.

Cette affaire des Corses dura quelque temps encore. Le pape la voulut en vain tempérer par des réparations où se conciliait la justice avec la dignité. Le cardinal Imperiali, gouverneur de Rome, avait été éloigné; il fuyait d'exil en exil. Deux Corses furent condamnés à mort et exécutés. C'était trop peu pour le courroux de Louis XIV. Il continuait de remplir l'Europe du bruit de ses plaintes; et ses apprêts de guerre suivaient ses menaces. Une armée s'avança vers l'Italie; en même temps le parlement d'Aix lançait un arrêt qui saisissait Avignon au nom du roi; et la Sorbonne formulait des sentences contre l'autorité des papes, comme pour mettre à l'aise la politique royale qui s'apprêtait à la frapper de ses armes.

1663. — Cependant des conférences se tenaient au pont de Beauvoisis, sur les frontières de France et de Savoie, où le duc de Créqui s'était retiré. L'affaire des Corses se compliquait des prétentions des ducs de Parme et de Modène, qui revendiquaient leurs droits sur les terres saisies par les papes. Louis XIV s'était fait volontiers le vengeur de ces griefs, prétexte de plus d'une rigueur inexorable. La négociation, l'habileté, la finesse, la justice même, tout fut inutile pour désarmer cette politique. Le pape enfin se laissa imposer l'humiliation sous le nom de paix. Il

fallut souscrire à tout ce qu'avait d'abord demandé Louis XIV. Le préambule d'un traité, signé à Pise, était conçu en ces termes :

« Le détestable attentat commis dans Rome par les soldats corses le vingtième août mil six cent soixante-deux contre monsieur le duc de Créqui, ambassadeur extraordinaire du roi très-chrétien, ayant donné à sa majesté un juste sujet de déplaisir, et causé à sa sainteté une très-vive douleur : sadite sainteté désirant, comme un père jaloux de l'honneur de ses enfants, réparer entièrement une telle injure, faite au fils aîné de l'Eglise en la personne de son ambassadeur, et souhaitant d'entretenir de son côté, ainsi que sa majesté du sien, une parfaite correspondance, et de prévenir les maux que la chrétienté pourroit souffrir de cet accident, a donné au sieur Rosponi plein pouvoir, etc. ¹. »

Rosponi, plénipotentiaire du pape, régla donc les conditions de son abaissement.

Le premier article concernait les Etats de Castro et de Ronciglione, qui étaient rendus au duc de Parme moyennant un million six cent vingt-neuf mille sept cent cinquante écus qu'il payerait à la chambre apostolique.

Le second était un règlement des droits du duc de Modène. On eût dit que le grief de la France n'était qu'un accident dans le traité. Les réparations ne venaient qu'au troisième article. On y disait les termes d'une harangue que le cardinal Chigi, neveu du pape, devait venir prononcer devant Louis XIV pour désavouer le crime des Corses. On fixait de même la nature des excuses que lui viendrait apporter le cardinal Imperiali, principal objet du courroux du roi, ainsi que les hommages que les deux frères du pape iraient porter à l'ambassadeur et à l'ambassadrice à leur retour à Rome. Puis la nation corse était déclarée incapable à jamais de porter les armes dans les Etats romains ; le barigel de Rome (le chef des sbires) devait être dépouillé de sa charge et banni, et enfin le traité portait

¹ *Corps diplomatique*, tom. VI, partie 3, p. 1.

l'inscription d'une pyramide qui serait dressée au lieu du crime; c'était la consommation de l'humiliation papale. Le roi d'ailleurs devait remettre Avignon et le Comtat lorsque les excuses lui auraient été apportées. Tel fut le traité. On ne tarda point à l'exécuter. Les peuples d'Italie avaient redouté les maux de la guerre; ils applaudirent à une paix dont ils ne sentaient pas la honte. Dès le début de l'année suivante, les cardinaux venaient à Paris en grand appareil de soumission; on répondit à leurs excuses par des honneurs. Puis l'ambassadeur parut à Rome; déjà la pyramide était debout. Ainsi s'acheva ce grand éclat. Il s'est trouvé des temps de philosophie, où l'on a cru généreux d'exalter la vengeance de Louis XIV comme un signe de grandeur. L'histoire, désormais plus libre, la déplore comme un abus de puissance, et partant comme une faiblesse¹.

Telle était d'ailleurs la réaction qui se faisait ou se consommait contre la papauté; les violentes scènes de Rome ne furent qu'un triste incident dans cette universelle révolution. La Sorbonne, avons-nous dit, avait, durant ces conflits, formulé des sentences contre ce qu'on appelait les doctrines ultramontaines. L'occasion en était venue de deux thèses présentées par deux étudiants, un bachelier de Sorbonne et un moine bernardin, qui exposaient que Jésus-Christ avait donné à saint Pierre et à ses successeurs une souveraine autorité sur l'Eglise, que les pontifes romains avaient accordé des privilèges à des Eglises particulières, sans renoncer à leur droit, et que les conciles enfin, bien qu'utiles au gouvernement de l'Eglise entière, n'étaient pas nécessaires pourtant pour extirper ou pour réformer les schismes et les hérésies.

Cette doctrine, qui ne touchait point à la constitution politique des Etats, n'effaroucha pas moins les docteurs de France, accoutumés à mettre en regard de l'autorité du pape les coutumes du royaume et les libertés de l'Eglise gallicane. Le parlement s'émut. Il se considérait comme le

¹ Le P. d'Avrigny est de ceux qui n'hésitent pas à honorer la vengeance de Louis XIV.

gardien des dogmes nationaux ; il frappa les thèses d'un arrêt, et défendit que rien de semblable fût jamais enseigné dans les universités du ressort. Le collège des bernardins passa outre ; le parlement irrité manda le syndic, le proviseur, les lecteurs en théologie, le président et le répondant de la thèse. Le syndic fut suspendu, et le répondant fut déchu de la faculté de prendre des grades dans la présente licence.

Alors la Sorbonne se déclara à son tour. Elle formula une sentence doctrinale en six points¹. Elle commençait par rejeter la doctrine qui attribuait au pape une sorte de souveraineté sur le temporel des rois ; puis elle niait que le pape pût déroger aux canons ; enfin elle déterminait la nature des pouvoirs du concile et du pape, mettant le concile au-dessus du pape, et ôtant au pape l'infailibilité.

On eût dit que la papauté menaçait de saisir les couronnes et de tenir le monde à ses pieds ; on se défendait comme en un péril d'asservissement universel. Le parlement s'assembla à grand bruit pour enregistrer la déclaration de la Sorbonne ; l'avocat général Talon fit une harangue sur les libertés de l'Eglise gallicane ; il foudroya les prétentions romaines, et il censura ce qu'il appela des nouveautés de moines ; puis vint l'arrêt du parlement qui donnait à sa déclaration un caractère obligatoire dans tout le ressort. Peu après, un édit royal prescrivait qu'elle serait promulguée et obéie dans toutes les universités du royaume.

Tel était l'esprit qui se révélait ; on s'armait d'édits et d'arrêts dogmatiques contre la souveraineté pontificale, lorsque cette souveraineté n'était plus qu'une ombre. Une pyramide allait attester que le pape était à peine roi dans Rome même, et on l'attaquait comme s'il eût pensé à être le maître des autres rois. Ainsi ébranlait-on l'Eglise après avoir détaché d'elle les royautes. Ce ne fut point le dessein réfléchi, délibéré de Louis XIV ; mais ce fut l'effet de sa politique, de l'intervention de son parlement, et des sentences de ses docteurs.

¹ Bossuet, *Append. ad defensionem declar.*, lib. III.

Ce n'est au reste ici qu'un commencement de conflits; nous en trouverons bientôt la suite.

Pendant ce temps, le gouvernement de Louis XIV avait continué de saisir l'imagination des peuples par l'appareil de sa puissance. La cour était brillante et pleine de plaisirs. Une magnificence inusitée éclatait dans les fêtes; la royauté s'entourait de pompe; déjà même l'ancienne grandeur des palais ne suffisait plus à ses goûts nouveaux de luxe et de splendeur. Déjà naissait le plan de Versailles, sorte de temple dressé pour une majesté nouvelle. Et il est vrai que la pensée universelle tendait vers des choses auparavant inconnues. Un vaste travail se faisait dans les intelligences; les lettres et les arts rivalisaient de perfection. Jamais ne s'était vu dans aucun âge antérieur une semblable réunion de génies. Et au milieu de ces éclatantes grandeurs brillait Louis XIV, comme s'il les eût inspirées; toute l'admiration allait vers lui, c'était comme un culte.

Louis XIV en abusa; il laissa diviniser jusqu'à ses passions. Ses amours étaient devenues publiques; la cour les adora; on laissa les deux reines dévorer leurs douleurs.

Les soins de l'État toutefois restaient assidus. La nation avait souffert de deux années de stérilité; on fit de grands achats de blé, mais ce fut un faible tempérament de la misère. Un édit célèbre fut porté contre les duels: il ne détruisit pas la fureur de ces combats, reste altéré de la chevalerie. Puis on songea à réprimer les caprices du duc de Lorraine en montrant une armée toute prête à lui enlever Marsal, qu'il avait évité de remettre en vertu du traité de 1662. Le mobile duc fut contraint de céder. Une médaille le représenta comme Protée enchaîné par le Dieu¹. Enfin on s'entoura partout d'alliances savamment faites ou renouvelées.

La pensée de Louis XIV était de se montrer à l'Europe comme le protecteur des petites principautés; par là il devenait le centre d'action des divers États contre l'empire, et il couvrait son dessein du prétexte d'exécuter fidèlement

¹ Protei artes delusæ. Marsalium captum. M.DC.LXIII.

la grande paix de Westphalie. L'alliance défensive du Rhin fut renouvelée à Francfort avec les trois électeurs ecclésiastiques et le comte palatin, le duc de Neubourg, le landgrave de Hesse, l'évêque de Munster et le duc de Wurtemberg¹. On traita de même avec l'évêque de Spire, que l'on promettait de mettre à couvert des violences de la garnison de Philipsbourg. Des traités plus importants lièrent à la France le comte de Nassau Sarbruck, le duc de Mecklembourg, le roi de Danemarck. Chacun de ces traités montrait dans ses préambules le roi de France comme gardien de l'indépendance des princes, de la liberté même et du repos de l'empire. Par malheur, une affectation de domination universelle se trahissait d'elle-même, bien que cachée sous des semblants de protection, et une réaction pouvait se produire au premier signal. De tant d'alliances une seule était destinée à survivre, celle des Suisses. On mit de la solennité au renouvellement des traités avec les fidèles cantons, et leurs ambassadeurs vinrent à Notre-Dame jurer avec le roi une amitié qui s'est depuis cimentée par le sang, et qui a survécu à tous les désastres comme à toutes les perfidies².

L'année se termina par une promotion de ducs. C'était alors une grande affaire, et toutes les ambitions s'émeurent pour se disputer ce titre. La cour se remplit de rivalités et d'intrigues ; mais Louis XIV domina les prétentions par une volonté hautaine devant laquelle tout s'abaissait désormais. L'histoire ne saurait entrer dans le détail de ces luttes ardentes de vanité ; mais, ne faisant que les indiquer, elle dit l'altération qui s'était faite dans les existences ducales, pour qui tout se réduisait à poursuivre un titre que le monarque tenait en sa main comme une récompense de la servitude. « De ceux même qu'il gratifioit, dit M^{me} de Motteville, il en disoit les défauts assez au juste ; mais ils en trouvèrent le remède dans sa volonté, qu'il préféreroit à toutes choses. Les malheureux avoient trouvé leur infortune

¹ *Corps diplomatique*, tom. VI, partie 2.

² *Corps diplomatique*, tom. VI. — Une médaille fut frappée : *Fœdus helveticum restauratum. M.DC.LXIII.*

dans cette même source, et tâchèrent de s'en consoler par l'espoir d'un traitement plus favorable à l'avenir; ce qui se pouvoit facilement croire d'un prince plein de lumières, qui connoissoit si parfaitement le bien et le mal qu'il faisoit. »

Ainsi se consommait par les honneurs la ruine de la féodalité antique. Un duché n'allait plus être un titre de domination, une expression d'indépendance, mais un signe de faveur royale et une obligation d'abaissement. Dans la constitution féodale, le duc était duc comme le roi était roi; dès que le roi fit les ducs par un caprice, et que tout leur privilège fut un brevet, la constitution aristocratique n'était plus qu'une fiction; la monarchie absorbait tout en elle, et devant le trône il ne restait plus d'inégalité que l'étiquette, ni de dignité que la faveur.

Et aussi, à mesure que la grande noblesse allait s'effacer dans ces splendeurs de cour, une sourde transformation se préparait, qui tendait à mettre en relief les classes bourgeoises, agrandies et fortifiées non-seulement par les lettres, par les sciences et par le commerce, mais encore par la pratique des affaires publiques et par l'initiation aux grands emplois de l'État.

Ici, l'œuvre lente et progressive des monarques depuis Louis le Gros allait au-delà du terme. La royauté n'avait pas prévu qu'après avoir mis à ses pieds la féodalité avec des manteaux de pourpre et des chaînes d'or, elle aurait en face une autre sorte d'ennemis, le peuple même affranchi par elle, lutte nouvelle et plus formidable que toutes les autres, que dès ce moment l'histoire doit songer à découvrir dans son origine, pour la suivre dans sa marche et l'expliquer dans ses dernières fureurs.

1664. — C'est en se jouant parmi ces splendeurs que Louis XIV résolut de prendre part à la guerre que l'empereur soutenait contre les Turcs. On vit le comte Strozzi venir, au milieu des fêtes et des travaux commencés de Versailles, demander des secours au roi : cette étrange nouveauté fut pour Louis XIV une occasion d'étaler de la puissance. Quatre mille hommes de pied allèrent s'embarquer

sur le Danube; deux mille chevaux traversèrent les États de Venise et marchèrent vers la Carinthie; le comte de Coligni devait commander la petite armée; la Feuillade fut son maréchal de camp. Louis XIV se plaisait aux contrastes magnifiques. Cet incident laissa la cour dans le drame de ses intrigues, de ses triomphes et de ses disgrâces ¹.

Une affaire parut un instant sérieuse, ce fut le conflit des pairs et des présidents du parlement. En un temps où les droits antiques se transformaient en étiquette, la préséance était une question capitale. Les ducs et pairs revendiquaient le droit d'opiner en lit de justice avant les présidents à mortier. Ce fut une occasion de remuer toutes les questions de constitution parlementaire, questions graves à cette époque, et sur lesquelles il ne suffirait point de laisser aujourd'hui tomber le dédain.

A mesure que les rois avaient frappé les grandes existences féodales, le parlement de Paris avait tendu à concentrer en lui-même les forces politiques de l'État; parce qu'il était l'expression de la loi, il lui fut aisé de faire illusion à soi et aux autres sur la nature de ses fonctions, qui, manifestement, étaient un écoulement de la royauté. Il voulut en faire une sorte de souveraineté distincte, et tout au moins il se considérait comme une représentation permanente de la nation, indépendante des états généraux, et supérieure même à leur passagère autorité. Le point de discussion était que les ducs et pairs, en leur qualité, faisaient partie du parlement; ils n'avaient donc point de préséance sur les présidents.

Et de leur côté les ducs et pairs rappelaient qu'ils étaient les conseillers-nés du roi, reste survivant du parlement primitif qui jamais ne quittait le monarque, tandis que le parlement moderne n'avait été institué en permanence que pour le jugement des causes entre les sujets; que la prétention des présidents d'opiner avant les pairs était donc injurieuse au roi même; et qu'en effet ç'avait été un grand

¹ Voyez les disgrâces du duc et de la duchesse de Navailles, les brouilleries du roi et de la reine mère, les scènes de la Vallière, sa fuite à Chaillot, etc. M^{me} de Motteville, — M^{lle} de Montpensier.

scandale de les voir, au lit de justice de 1614, opiner avant la reine et les princes du sang ; que défendre la préséance des pairs c'était rétablir le droit royal.

Telle était la controverse¹. Le bruit des plaisirs et des fêtes sembla s'apaiser devant cette ardente querelle. Un grand conseil où siégèrent tous les princes du sang, le chancelier, la plupart des conseillers d'État, entendit les mémoires et instruisit la cause. Puis un arrêt prononça en faveur des pairs. Le parlement dut fléchir, mais sans se croire vaincu. Il lui resta des chicanes d'étiquette, et elles devaient suffire un jour à remuer l'État entier. Le premier président saluait du bonnet les présidents à mortier en prenant leur vote ; il se réserva de ne point saluer les pairs. Nous retrouverons dans l'histoire cette injurieuse distinction. Lorsque les droits réels s'évanouissent, les hommes les remplacent par des privilèges de vanité, et c'est par là qu'ils se font les plus mortelles offenses : ce sont les pires causes de révolutions.

Cependant l'État grandissait sous la main puissante et infatigable des ministres de Louis XIV. Colbert surtout s'appliquait à la gloire de son maître par un ensemble de travaux qui paraissaient avoir pour objet de lui soumettre le monde. Par ses soins la France se couvrait de manufactures ; les arts utiles multipliaient leurs produits : les arts élégants prodiguaient leurs richesses ; les académies rivalisaient d'études et de génie ; le commerce était ravivé ; l'agriculture renaissait ; des canaux joignaient les fleuves ; une activité inconnue remuait la nation entière. Alors fut entrepris un ouvrage merveilleux, le canal célèbre du Languedoc, qui devait joindre les deux mers, pensée féconde, qui n'était point nouvelle, que Sully avait reçue comme une tradition de la monarchie, mais qu'il n'avait pu que mûrir, et qui, pour se réaliser, sembla attendre un règne de prodiges².

¹ *Mém. pour l'histoire, de d'Avrigny*. Voyez là même une dissertation curieuse.

² Voyez la *Vie de Colbert, Archives curieuses*, 2^e série, t. IX. — Ce mouvement des arts donna lieu à une médaille. MINERVA LOCU-

Colbert ne cherchait pas seulement en France les sources de prospérité ; il voulait par le commerce atteindre tous les pays. Sa pensée se portait sur les colonies : il songea à peupler l'île de Cayenne, et à faire de cette île un point important de communication avec le nouveau monde. Alors fut créée une compagnie française pour le commerce des Indes orientales et occidentales¹. Colbert voulait rivaliser avec le commerce des Hollandais, dont les vaisseaux couvraient les mers, et il conseilla une expédition sur les côtes d'Afrique pour attaquer en ses retraites la piraterie, qui insultait le pavillon de France. Ce fut le duc de Beaufort, grand amiral, qui fut chargé de cette entreprise ; il alla faire une descente à Gigeri, dans la province de Bougie, et de là menacer Tunis. Mais le succès répondit mal à ces commencements. L'armée manqua de vivres ; le courage du lieutenant général Gadagne, qui la commandait, devint inutile contre des multitudes de Maures qui se précipitèrent de tous les points ; il lui fallut regagner les vaisseaux. L'Afrique n'avait été que montrée au génie de la France.

Ailleurs les armes de Louis XIV se rendaient imposantes. Ce secours de six mille hommes, envoyé sur le Danube pour protéger l'empire contre les Turcs, prit la plus glorieuse part d'une victoire remportée sur le grand vizir Mahomet Coscogli, sur le Raab, non loin du village de Saint-Gothard. Le grand Montécuculli, général des Impériaux, fut sur le point de perdre la bataille ; la Feuillade le sauva en dispersant les janissaires déjà vainqueurs. Huit mille Turcs périrent sous le glaive des Français, ou furent noyés dans les flots du Raab. Une médaille fut frappée en France en l'honneur de ce fait d'armes ; mais la gloire parut en être importuné à l'empereur, qui se hâta de traiter de la paix avec les Turcs². Une trêve de vingt ans était signée à Themiswar avant que Louis XIV eût connu les négociations. La victoire de Saint-Gothard fut inutile ; elle sembla n'avoir de

PLETATRIX. *Artes instauratæ.* M.DC.LXIV. Voyez le discours de l'abbé Richard sur les fondations royales.

¹ Discours sur l'histoire des fondations royales.

² *Mém.* pour l'histoire, de d'Avrigny.

profit que pour les vaincus, qu'on laissa maîtres des conditions du traité. L'empereur Léopold devait envoyer un ambassadeur à Constantinople, et payer la ratification de la paix par un don de deux cent mille florins; on eût dit qu'il se précipitait dans la honte pour échapper au patronage de Louis XIV. Ce fut pour la France un grief, et il s'aggrava par la manière dont on délaissa la petite armée qui avait donné la victoire, et qui ne trouva qu'avec peine des vivres en regagnant la France au travers de l'empire.

Pendant ce temps, Louis XIV frappait de sa puissance la cité d'Erfurth, qui s'était établie en république, et déniait la souveraineté de l'archevêque électeur de Mayence. Un corps de trois mille hommes de vieilles troupes alla soumettre la ville. Ainsi Louis XIV remplissait son office de protecteur de la paix de Westphalie. Partout l'Europe se sentait touchée de son sceptre.

En Portugal, son intervention avait changé la fortune des armes; les troupes portugaises avaient pénétré en Espagne, et avaient fait tomber Valence d'Alcantara. Mais les secours publics de la France étaient une violation des traités, et quelque murmure commença dès lors à se faire entendre.

Cependant en France l'attention était distraite de la politique ou des plaisirs par le procès de Fouquet, qui, après une instruction d'une minutie impitoyable, arrivait à un dénoûment rempli de menace.

Louis XIV avait hérité de la haine de Mazarin contre le surintendant. Il fut donc aisé de lui trouver des crimes. La procédure avait néanmoins duré deux ans. Une chambre de justice instituée pour cette affaire, par une déclaration vérifiée au parlement, avait curieusement recueilli, interrogé, étudié tout ce qui pouvait faire jaillir la lumière sur des dilapidations manifestes plutôt que démontrées. Les maisons du surintendant, ses papiers, ses livres, tout était sous la main des juges. Partout éclatait la preuve d'une opulence injurieuse ou suspecte à l'Etat; ici le palais splendide de Vaux, là les fortifications insolentes de Belle-Ile, ou bien les pensions prodiguées à des maîtresses, et la cor-

ruption semée çà et là parmi les seigneurs, partout un luxe de roi. C'était là une fatale prévention. La malveillance y put voir aisément l'indice d'une vaste connivence de rapine avec les fermiers, les traitants et leurs commis, et elle n'était que trop secondée par la plainte des particuliers, qui depuis longtemps gémissaient sous le poids des taxes et maudissaient les financiers.

La rigueur se crut ainsi justifiée, et Colbert et Letellier qui présidaient à cette justice la rendirent inexorable. L'accusation d'ailleurs allait ressaisir les temps les plus désastreux de Mazarin. On pensait ainsi protéger la mémoire du cardinal rapace, et pour comble on ôta à Fouquet le droit de se défendre en remontant à la source des pillages.

Fouquet fut fier et libre dans le malheur. Des papiers inventoriés à Fontainebleau avaient été portés en trente-six liasses dans le cabinet du roi. Fouquet écrivit sur l'inventaire : « Il n'y a guère d'apparence que le roi ait désiré de voir cette prodigieuse quantité de papiers de finances ; aussi l'ordre de sa majesté n'est pas rapporté ni même énoncé. M. Colbert de sa propre autorité disposant de mes papiers et de mon travail comme il lui à plu, et me considérant comme une proie qui ne pouvait lui échapper, a trouvé bon de s'emparer de ces copies, extraits et autres pièces que j'ai amassées et recherchées pendant dix ans avec un grand soin, pour en profiter en un moment. Pour cet effet il les a fait porter dans le cabinet du roi, d'où il les a retirées après ; quoique cela n'appartienne pas au roi, qu'on n'en ait pas usé de même à la mort de M. de Servien et des autres précédents surintendants : néanmoins on me les ôte à moi, qui en ai besoin pour ma défense ; plusieurs me sont absolument nécessaires pour l'éclaircissement des faits de mon procès, et je ne puis m'en passer ¹. »

Ailleurs Fouquet écrivait : « Cette manière de procéder crie vengeance au ciel. » Mais la chambre de justice passait outre. Un arrêt prononça qu'il serait appréhendé au corps, arrêté, et recommandé sous le bon plaisir du roi au donjon

¹ *Défenses de Fouquet*, publiées en Hollande.

du château de Vincennes. Fouquet alors déclara ne point reconnaître la compétence de cette chambre exceptionnelle, et il refusa de répondre. Il se fondait sur sa qualité de membre vétérane du parlement, où il avait été maître des requêtes et procureur général à vingt cinq ans, et en outre sur sa dignité de surintendant, qui le rendait justiciable du parlement. On ne tint compte des oppositions et bientôt furent formulés les chefs d'accusation contre Fouquet, dont les uns étaient crimes d'Etat, les autres crimes de malversation. Le dilapidateur était transformé en conspirateur ; *il avait écrit un commencement de projet de ce qui seroit à faire par ses parents et amis au cas seulement où on le vouloit perdre ou opprimer.* Cette pièce se rapportait au temps de Mazarin ; on l'avait trouvée derrière une glace du château de Saint-Mandé ¹. *Il avait fortifié Belle-Ile et il y avait mis du canon ; puis il s'était fait de lui-même gouverneur de Concarneau.* Ce chef tombait de lui-même devant la politique nouvelle qui s'était levée avec éclat sur la France. Enfin *il avait pris des écrits de diverses personnes portant engagement dans ses intérêts.* C'était tout au plus une intrigue ; on pouvait la juger insensée ; le temps n'était plus où elle aurait pu sembler criminelle.

Ce qui resta de sérieux, ce fut le chef de malversation et de péculat ; mais il tenait à une longue suite d'administration, où Mazarin pouvait paraître comme premier criminel, et Fouquet comme complice subalterne. L'accusation était complexe, et noyée dans un amas d'affaires anciennes et confuses. L'avocat général Denis Talon avait consenti à la soutenir devant une chambre exceptionnelle ; et, comme pour s'excuser de ce concours, il y mit d'abord tout le zèle ou tout le semblant d'une passion acharnée. Néanmoins on ne le laissa point aller jusqu'au bout de ses poursuites ; Chamillard le remplaça et acheva le procès : ce fut alors un

¹ Les *Mém.* de Gourville parlent de cette pièce ; Fouquet la lui avait communiquée. Collect. Michaud et Poujoulat. — La pièce est conservée à la bibliothèque royale. Voyez l'analyse en note dans les *Mém.*, 3^e série, tom. v, page 530, éd. citée.

mystère, et l'on put soupçonner que quelque lueur de probité avait été entrevue au travers de tant de zèle ¹.

Dans la chambre de justice, en effet, il s'était trouvé des âmes droites et fermes, et, bien que Fouquet fût coupable d'une richesse insultante et odieuse, quelques juges hésitaient à voir en ce crime une justification des peines qu'on appelait sur sa tête. Les procureurs généraux avaient conclu pour la mort de l'accusé. Les deux juges rapporteurs, Lefèvre d'Ormesson, maître des requêtes, et Sainte-Hélène, conseiller au parlement de Rouen, furent d'opinion diverse. Sainte-Hélène demandait qu'il eût la tête tranchée; d'Ormesson conclut pour le bannissement perpétuel et la confiscation des biens. Là-dessus vint l'arrêt de la chambre. Neufs juges, sur vingt-deux, votèrent la mort; les autres suivirent l'opinion plus clémentine de d'Ormesson. Le crime d'Etat fut écarté; Fouquet fut seulement déclaré « atteint et convaincu d'abus et malversations par lui commises au fait des finances, et en la fonction de la commission de surintendant. Pour réparation de quoi, ajoutait l'arrêt, ensemble pour les autres cas résultant du procès, la chambre l'a banni et le bannit à perpétuité hors du royaume, enjoint à lui de garder son ban à peine de la vie; a déclaré et déclare tous et chacun de ses biens acquis et confisqués au roi, sur iceux préalablement pris la somme de cent mille livres, applicables moitié au roi, l'autre moitié en œuvres pies. »

Telle devait être la punition de Fouquet; Louis XIV vit un danger pour l'Etat dans l'exil d'un homme qui avait eu ses secrets; et ce lui fut un prétexte pour changer sa peine et même pour l'aggraver. Il remplaça, de son autorité absolue, le bannissement par la prison perpétuelle; Fouquet fut envoyé à la citadelle de Pignerol. Il y mourut quinze ans après. Le jeune monarque avait eu le malheur de laisser entrevoir, en ce procès, la poursuite du surintendant, plus encore que de ses méfaits. Les juges impitoyables reçurent des témoignages de bienveillance; les juges cléments reçurent

¹ Collect des *Mém.* de M. Petitot.

rent des témoignages de défaveur; on crut voir une haine personnelle là où se devait montrer la justice. C'est ce qui fit un retour de pitié. Et de là aussi une sorte de popularité depuis attachée dans l'histoire aux amitiés qui furent fidèles à Fouquet, et surtout à celle de Pelisson, commis des finances, qui le défendit par des mémoires d'une éloquence digne des vieux temps. On ne saurait toutefois faire de cette pitié une excuse de Fouquet; il mérita d'être plaint, non d'être absous. Et aussi le devoir comme le droit de Louis XIV était, non de le persécuter, mais de le punir ¹.

Pendant l'attention publique se portait sur des événements d'une autre sorte. La cour s'agitait dans mille intrigues de femmes ². L'Église était travaillée par des disputes jansénistes, et la politique poursuivait des desseins qui recélaient la guerre. Tout se remuait sous l'impulsion de passions multiples; mais tout, jusqu'à la faiblesse, prenait un aspect de grandeur inusitée.

Marchons avec rapidité parmi ce mélange d'événements.

Louis XIV épiait les derniers jours de Philippe IV, roi d'Espagne, qui achevait tristement une vie prématurément épuisée par la débauche. Sa pensée dès lors était de revendiquer les droits de la reine, nonobstant la renonciation imposée à Fontarabie; et même il n'avait pas attendu l'ouverture de la succession pour faire insinuer à Madrid, qu'il se contenterait d'une satisfaction qui donnerait à la France la Flandre et le Brabant. Telle était présentement son ambition. Madrid l'avait repoussée, et le conflit des deux cours alla s'exercer auprès des Etats généraux de Hollande, dont le choix était prépondérant en cette question ³.

Ce fut la source d'une longue et savante intrigue auprès du grand pensionnaire de Witt. Louis XIV avait d'abord essayé vainement de le gagner par des présents, il le toucha

¹ *Défenses de Fouquet*, tom. vi. — Fouquet mourut à Pignerol en 1680. *Vie de Colbert*. — *Mém.* pour l'histoire, de d'Avrigny, à l'année 1661.

² *Hist. amoureuse des Gaules*. — *Mém.* de M^{me} de Motteville. — M^{me} de la Fayette, — M^{me} de Montpensier.

³ *Test. politique de Colbert*.

par des caresses : c'était le moyen le plus assuré de son empire. Les Espagnols de leur côté multipliaient les manéges, et les députés des Etats y ajoutaient la mobilité de leurs caprices. De Witt hésitait, lorsque l'Angleterre jeta la guerre parmi ces fluctuations de politique ¹.

L'Angleterre voyait avec dépit la grandeur maritime de la Hollande. Elle commença par lui disputer la Guinée, puis elle attaqua les forts que les Hollandais avaient jetés sur ses côtes; et enfin déflante des desseins de la France, qui devaient profiter à la Hollande par le partage de la Flandre, elle crut les rompre par une guerre plus déclarée. Ce fut le commencement des déchirements qui devaient bientôt désoler l'Europe.

1665. — La Hollande répondit au cri de guerre par un élan admirable de patriotisme et de courage. Le peuple tout entier prit les armes, et la mer se couvrit de vaisseaux. Mais en même temps on demanda à la France d'exécuter les traités, en réalisant les secours qu'elle devait aux Provinces-Unies en un cas de guerre. Louis XIV avait près de lui des voix touchantes qui le sollicitaient de ne point s'armer contre Charles II. Des liens étroits unissaient les deux familles. Henriette d'Angleterre avait surtout de l'empire; sous ces impressions Louis XIV à son tour hésita. Les politiques, d'Estrades surtout, ambassadeur auprès des Etats, l'excitaient à rompre avec eux. L'Angleterre déclarait qu'elle ne mettrait point d'obstacle à ses desseins sur la Flandre, tandis que les Etats en avaient d'avance réclamé le partage; cette considération était grave : suffisait-elle pour manquer aux traités avec la Hollande? Louis XIV était combattu; il jetait çà et là des paroles de paix; il voulait garder la neutralité; il envoyait à Londres des ambassades de médiation. C'est au milieu de ces incertitudes que les deux flottes d'Angleterre et de Hollande se rencontrèrent à dix lieues de la côte de Suffolck, vis-à-vis de l'Ecosse. Le duc d'Yorck, qui commandait la flotte anglaise, remporta une victoire éclatante;

¹ *Mém.* du comte d'Estrades. — *Mém.* pour l'histoire, de d'Avri-
¹ v. — Le D. Lingard, *Hist. d'Angl.*

l'amiral hollandais sauta en l'air, neuf vaisseaux furent pris, sept furent brûlés. Les capitaines de la flotte hollandaise avaient mal fait leur devoir ; plusieurs s'étaient enfuis. L'amiral Tromp, fils du célèbre Martin Tromp, tué d'un coup de canon en 1653, rallia les débris de la flotte, et sauva l'honneur du pavillon par une manœuvre savante qui ramena quatre-vingts voiles dans le Texel ; un vaisseau anglais tomba en ses mains ; ce fut un adoucissement aux blessures de la Hollande.

Bientôt les lâches furent punis, et une flotte nouvelle reparut dans les mers. Elle eut même d'éclatants succès¹. En même temps les Portugais poursuivaient leurs victoires sur les Espagnols², et le roi d'Espagne mourait sous l'impression de ces sanglants revers. Louis XIV se sentit plus libre dans sa politique. Il promit enfin de se liguier avec les Etats généraux, et il leur envoya des forces pour repousser les agressions de l'évêque de Munster, qui, de concert avec l'Angleterre, leur faisait la guerre sous prétexte de quelque usurpation de frontières. L'apparition des armes françaises comprima les ravages que faisait l'évêque guerrier. Louis XIV promettait de servir de même la Hollande contre l'Angleterre par des armements formidables. Toutefois la suite ne répondit pas à ces grands desseins.

La pensée du monarque continuait de s'attacher à des entreprises et à des soins d'une autre nature. Tout se renouvelait dans le royaume. Colbert agrandissait le commerce, et il lui ouvrait au loin des débouchés. La marine se ravivait. Un établissement était fondé à Madagascar³ ; les colonies étaient fécondées ; la piraterie était contenue, et le duc de Beaufort vengeait son échec de Gigeri par l'enlèvement de plusieurs vaisseaux algériens. Un grand mouvement était donné à tous les arts. Versailles naissait ; le Louvre s'achevait ; le journal des savants était fondé ; des

¹ Le D. Lingard, *Hist. d'Angl.*

² Bataille de Villaviciosa, 17 janvier.

³ Médailles. *Navigatio instaurata. — Colonia Madascarica. — M.DC.LXV.*

œuvres de toute sorte captivaient l'imagination des peuples¹. Le roi se mêlait à ce travail de renouvellement par son goût pour les grandes choses : tout s'inspirait de son génie. Et ce n'était pas seulement aux arts magnifiques que s'appliquait son esprit ; il poursuivait les réformes dans la justice et dans l'armée. D'affreux désordres s'étaient introduits dans la vénalité des charges ; un édit les réprima. Mais il fallait l'enregistrer, et le parlement était juge et partie². Louis XIV alla le présenter en personne à la tête de quatre mille hommes ; l'édit fut accueilli, et le parlement remercia le roi des soins qu'il prenait pour corriger les abus qui s'étaient glissés dans son Etat. Quelques restes de tyrannie féodale survivaient dans l'Auvergne et dans les provinces voisines ; il fit reparaître la justice des *grands jours*, et les violences des puissants furent vengées³. Lui-même s'exerça à l'organisation de la discipline militaire, et la France eut la plus belle armée, et la mieux dressée qu'on eût vue dans les temps nouveaux. De cette époque date la science moderne de la guerre.

Au milieu de ces sollicitudes de paix et de guerre se traînait avec ses sourdes intrigues une secte acharnée, reflet des passions calvinistes, mais plus souple, plus subtile, plus habile enfin à saper l'autorité et à échapper à la fois à ses répressions.

Le jansénisme, par le caractère de ses erreurs et de ses luttes, est une expression philosophique des tendances nouvelles de la pensée humaine. L'esprit sectaire ne s'adresse plus à la passion des masses ; il parle aux esprits cultivés. Il ne remue pas les imaginations populaires ; il séduit les âmes mystiques. Son sophisme est délié ; il touche aux questions délicates et obscures. Il pénètre dans le mystère de la grâce et de la liberté ; et cependant, comme il lui faut une séduction, il trouve celle de la piété, et puis celle de la

¹ *Vie de J.-B. Colbert, Archives curieuses, 2^e série, tom. IX.*

² *Test. politique de Colbert.*

³ *Test. politique de Colbert, chap. III. — Médailles. Provincia ab injuriis potentiorum vindicata. — Disciplina militaris restituta. — M.DC.LXV.*

persécution, double prosélytisme, qui supplée à l'enthousiasme des dogmes clairement hérétiques et destructeurs.

Telle était la secte qui convenait au siècle de Louis XIV, siècle d'intelligence, de correction et de gravité, qui semblait exclure les grands tumultes de la pensée et les grands enthousiasmes de l'erreur. Le jansénisme fut un entêtement d'école, transporté dans l'Eglise. Il n'en devait pas moins avoir son influence puissante dans l'avenir. C'était un premier exemple de rébellion contre le dogme de l'autorité; résistance philosophique, mais opiniâtre, et à qui la victoire était promise dès qu'il lui serait donné de se produire avec le caractère d'une guerre à mort, non plus d'une dispute métaphysique.

Nous ne saurions nous proposer, en cette histoire, de raconter toute la marche de ce drame sectaire, plein d'incidents de couvents et de palais. Nous avons caractérisé déjà plus d'une fois sa tendance générale; quelques faits précis doivent seulement être rappelés.

Jansénius, évêque d'Ypres, avait embrassé les opinions nées en France sur la grâce et sur la prédestination¹. Il les avait laborieusement accréditées, et il était mort en 1638, laissant un livre intitulé *Augustinus*, livre d'abord inaperçu, puis recherché, comme recélant quelque chose de nouveau et d'inconnu, puis étudié, commenté, interprété, et dont la doctrine fut résumée en cinq propositions, chacune desquelles était une atteinte à la liberté de l'homme, et, sous le nom de la grâce, faisait du salut une œuvre de servitude. C'était une pleine destruction du but et des effets de l'incarnation, car la doctrine janséniste niait que Jésus-Christ fût mort pour tous les hommes; de là une sorte de fatalisme dans la prédestination et une sombre barbarie dans la foi².

¹ Voyez l'histoire de ces opinions dans l'ouvrage déjà cité : *Réalité du Projet de Bourg-Fontaine*, 2 vol :

² *Réalité du projet de Bourg-Fontaine*.

Voici les cinq propositions :

I. Quelques commandements de Dieu sont impossibles à des justes qui désirent et qui tâchent de les garder selon les forces qu'ils

En 1649, la faculté de théologie jugea la doctrine de Jansénius et la condamna. Mais il se trouva des docteurs qui l'approuvèrent. Ils firent appel au parlement ; les évêques intervinrent et s'adressèrent au pape. Mais onze d'entre eux se déclaraient pour les docteurs dissidents : une division éclata dans le clergé. Les deux partis eurent à Rome des envoyés ; une congrégation fut nommée pour instruire la cause : le procès dura deux ans. L'*Augustinus* fut lu, relu, fouillé, expliqué et enfin jugé. Alors il n'était douteux pour personne que les cinq propositions condamnées à Paris ne fussent l'expression du livre, et la secte ne contestait pas sur ce point.

La sentence de Rome fut formelle, et motivée ; une bulle, dite constitution d'Innocent X, caractérisa chaque proposition comme téméraire, impie, blasphématoire, scandaleuse ou hérétique ; puis elle ajoutait : « Nous n'entendons point par cette condamnation des cinq propositions, approuver en façon quelconque les autres opinions qui sont contenues dans le livre de Cornélius Jansénius. » Ainsi le livre était condamné dans son ensemble dogmatique, et à cet égard il n'y avait de méprise pour personne.

Mais à peine la bulle fut-elle proclamée que les dissidents qui jusque-là s'étaient approprié les cinq propositions, comme résumant la pensée de Jansénius, et qui les avaient défendues comme conformes à la doctrine de saint

ont alors, et ils n'ont point de grâce par le moyen de laquelle ils leur soient rendus possibles.

II. Dans l'état de la nature corrompue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

III. Pour mériter et démériter dans l'état de la nature corrompue, on n'a pas besoin d'une liberté exempte de la nécessité d'agir ; mais il suffit d'avoir une liberté exempte de contrainte.

IV. Les semi-pélagiens admettaient la nécessité d'une grâce intérieure et prévenante pour chaque action en particulier, même pour le commencement de la foi ; et ils étaient hérétiques, en ce qu'ils prétendaient que cette grâce était de telle nature, que la volonté de l'homme avait le pouvoir d'y résister ou d'y consentir.

V. C'est une erreur des semi-pélagiens de dire que Jésus-Christ soit mort, ou qu'il ait répandu son sang pour tous les hommes sans exception. *Ibid.*

Augustin lui-même, s'avisèrent brusquement de contester qu'elles fussent extraites de l'*Augustinus* : c'étaient, disaient-ils, des propositions imaginaires, que Rome avait pu flétrir sans toucher à la doctrine du livre.

Alors naquit une dispute toute nouvelle, dispute de sophisme tenace, qui, sous le semblant de la soumission, soufflait la révolte et cachait le schisme. Les évêques prononcèrent que la constitution d'Innocent X avait condamné les propositions comme étant du livre et au propre sens de Jansénius. Les dissidents avouaient les propositions bien condamnées au sens qui leur était attribué, mais niaient que ce sens fût celui de l'évêque d'Ypres. De là la célèbre distinction du droit et du fait, par laquelle on maintenait que l'Église n'errait point sur la nature ou la définition de la doctrine, mais pouvait se tromper sur le fait ou sur la réalité de cette doctrine dans un livre déterminé, comme s'il n'entrait point dans son office de saisir l'erreur là où elle se trouve aussi bien que de la caractériser dans une formule abstraite et générale.

Telle fut la transformation des disputes qui allaient mettre en feu l'Église de France. Les évêques, de concert avec le nouveau pape Alexandre VII, proclamèrent un *formulaire* à faire signer à tous les ecclésiastiques et religieux du royaume. Le roi, ennemi de tout ce qui semblait altérer l'autorité, sinon de l'Église, au moins de l'État, supportait mal ces commencements de rébellion ; un arrêt du conseil prescrivit la signature du formulaire. Quelque hésitation toutefois se laissait entrevoir dans l'exécution. Les vicaires généraux du cardinal de Retz publièrent un mandement ambigu. Le roi le déféra à l'assemblée des évêques, et le pape le foudroya par un bref. Les évêques dissidents n'en restaient pas moins opposés à la déclaration de foi exigée ; on craignit de les exalter par la rudesse. C'était d'ailleurs le moment des ruptures politiques avec Rome, et alors la querelle janséniste parut dormir. Mais, après la fin de ces orages, Alexandre VII reparut avec une constitution nouvelle et un formulaire nouveau. Et Louis XIV alla faire enregistrer au parlement cette déclaration de foi,

pour en faire une loi de l'État. Hardoin de Péréfixe, devenu archevêque de Paris par la démission du cardinal de Retz, eut hâte de publier une ordonnance d'exécution. Les autres évêques suivirent l'exemple; quatre seulement se détachèrent de cette grande unité; ce furent les évêques d'Alet, de Beauvais, de Pamiers et d'Angers. De là une fatale sanction donnée aux révoltes¹.

Cependant ces mouvements sectaires, rapidement indiqués, avaient été mêlés d'incidents restés plus intéressants et plus populaires dans l'histoire, à cause de quelques noms sortis éclatants de ces querelles, et surtout à cause du nom de Port-Royal, qui semble embrasser tous les autres. Arnaud, Pascal, Nicole, brillèrent dans ces luttes, et parfois les transformèrent pour échapper aux censures. Les jésuites y parurent d'autre part, mais avec une ardeur que Bossuet trouva passionnée, et qui donna lieu à des représailles². Le jansénisme, souple et tenace, finit par déplacer les querelles; des questions de morale ayant été suscitées par quelques écrits d'une facilité ou d'un relâchement qui faisait contraste avec l'âpreté janséniste, la dispute fut détournée, et n'en fut que plus ardente. Le parlement s'y jeta avec son esprit d'hostilité contre l'Église. Ce fut une longue mêlée de passions diverses; la doctrine primitive de Jansénius sembla disparaître, ou bien elle ne fut plus qu'une expression nominale de toutes les irritations, et souvent elle cacha sous une forme de théologie des animosités auxquelles on n'eût pas osé donner une couleur de politique. Le jansénisme devint pour le monde une

¹ *Réalité du projet de Bourg-Fontaine.*

² « Il (Bossuet) voyait même avec peine que les jésuites onbliaient trop souvent les fonctions dans lesquelles un institut religieux doit se renfermer, et que leur inquiète activité dans toutes les affaires publiques pouvait leur devenir funeste à eux-mêmes. Mais, sur cet objet comme sur tous les autres, il observa toujours la mesure et les égards qui convenaient à son caractère et à ses principes. Il entretint toute sa vie des relations avec les membres les plus distingués de cette société, comme avec les écrivains les plus célèbres de Port-Royal. » Le cardinal de Beausset, *Hist. de Bossuet*, liv. II, xviii.

forme d'opposition ; c'est tout ce qui pouvait rester d'indépendance en un temps de règle et d'unité, et c'est aussi ce qui explique comment à des sectaires d'une piété dure et d'une foi terrible s'associèrent dès lors, non-seulement les mécontents et les séditeux, mais les esprits enclins à sortir même du christianisme, et que déjà les moralistes comme les docteurs marquaient du nom de libertins¹. Aux uns et aux autres un principe était commun, la haine de l'autorité ; c'est le signe de toutes les hérésies et le cri de toutes les révoltes. Toutefois la secte garda ses traditions dogmatiques, et nous retrouverons sa résistance entêtée aux décrets du pape, des évêques, de toute l'Église.

¹ La Bruyère, — Bossuet.

CHAPITRE X.

SONMAIRE.

Mort d'Anne d'Autriche. — Appréciations. — La guerre est déclarée à l'Angleterre. — Mémoires et plans de batailles. — La Hollande se bat seule. — Plaintes contre Louis XIV. — Négociations de paix. — Politique du roi par rapport au Portugal. — Marche du royaume. — Cabales de la Haye. — Prétentions de Louis XIV sur la Flandre. — Mémoires sur la renonciation des droits de la reine. — Louis XIV appuie sa politique par les armes. — Plaintes en Hollande. — Récits de combats. — Conférences de Bréda. — Paix avec l'Angleterre. — Négociations et prises de villes. — Travaux intérieurs. — Controverses théologiques. — Le formulaire. — Expéditions nouvelles. — Mémoires diplomatiques. — Conférence à Aix-la-Chapelle. — Paix imprévue. — Grandeur du royaume. — Modification de l'édit de Nantes. — Revirements politiques. — Election d'un roi de Pologne. — Expédition chevaleresque de Candie. — Mort du duc de Beaufort. — Mort d'Henriette, reine d'Angleterre. — Desseins de Louis XIV contre la Hollande. — La duchesse d'Orléans sert d'instrument à sa diplomatie. — Mort sinistre de la princesse. — L'Angleterre se détache de l'Espagne et de la Hollande. — Conquête de la Lorraine. — Scènes d'amour. — Apprêts de guerres. — Aventures romanesques. — Douleurs domestiques. — Questions religieuses. — Le prince d'Orange s'élève dans la république des Provinces-Unies. — Guerre effroyable. — Passage du Rhin. — Défense de la Hollande par l'inondation. — Louis XIV s'étonne. — Il reparait à Versailles. — La Hollande appelle à soi toute l'Europe. — Révolution de Hollande. — Massacre des Witt. — Combats divers. — Montécuculli et Turenne. — Négociations et victoires. — Traités divers. — Complications de guerre et de politique. — Marche des opinions en Angleterre. — Louis XIV en campagne. — Batailles sur mer. — La Hollande reprend son courage. — L'empereur se déclare. — Turenne porte le poids de la guerre. — Faute de Turenne. — Conférences de Cologne. — Paix de la Hollande et de l'Angleterre. — La guerre se multiplie. — Bataille de Senef. — Conspiration intérieure. — Révolution de Messine. — Exploits de Turenne. — Ravages du Palatinat. — Suite des combats. — Gloire de Turenne.

LOUIS XIV.

1666. — L'année s'ouvre par la mort d'Anne d'Autriche (19 janvier). Reine illustre par le courage plus que par le génie, elle avait vu ses longues lutttes couronnées par la gloire de son fils ; mais ses joies n'avaient point été sans de tristes mélanges. Du milieu des souffrances d'une maladie lente et atroce¹, elle put suivre les scandaleuses amours de Louis XIV et les douleurs domestiques qui en étaient la suite. Elle s'éteignit en versant des conseils autour d'elle. Le roi ne lui avait point laissé de puissance politique ; mais il respectait l'empire de son exemple et de sa piété. Elle allait manquer à sa jeunesse de plus en plus emportée dans les périls ; elle allait manquer surtout à la jeune reine, seule désormais au milieu des triomphes des maîtresses. Ce fut donc une triste mort. Le roi pleura sa mère et l'honora par des hommages². Les plaisirs furent interrompus ; mais les soins de l'État ne furent pas délaissés.

De grandes agitations politiques suivirent de près la mort d'Anne d'Autriche : la Hollande n'avait cessé de solliciter la France d'exécuter l'alliance. Louis XIV se décida enfin : la guerre fut déclarée à l'Angleterre.

Quel que fût l'éclat de cette rupture, le gouvernement de Louis XIV sembla s'appliquer à en tempérer les effets extrêmes³. De savantes complications furent jetées dans la politique. On disputa avec les États généraux des Provinces-Unies sur le commandement des flottes, et on inventa mille expédients pour en retarder la jonction ; en même temps on feignait une expédition pour porter secours au roi de Pologne contre des révoltes, et on demandait passage pour les troupes par la Hollande, d'où elles seraient diri-

¹ Un cancer au sein. Voyez les détails de cette mort aux *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² *Mém.* de M^{lle} de Montpensier.

³ Voyez les récits du D. Lingard.

gées par l'Oost-Frise, le comté d'Empdem, le duché de Mecklembourg jusqu'à Lubeck, où elles seraient embarquées pour Dantzig. C'était une expédition peu motivée et par cela même suspecte ; le passage fut refusé. Cette alliance avec la Hollande était pleine d'intrigues. Les Espagnols la traversaient par leurs manéges. Louis XIV se plaignait de se dévouer pour les États sans trouver en eux un retour de zèle. Il cherchait un prétexte d'irritation pour avoir des prétextes de lenteur. Il ne s'était d'ailleurs résolu à rompre avec l'Angleterre que pour se conserver l'alliance hollandaise dans l'éventualité d'une guerre plus sérieuse et plus politique contre l'Espagne, ayant pour objet la revendication des droits de la reine sur les provinces de Flandre. Cette pensée, jetée au travers des conférences actives avec les États, donna lieu à des plaintes vives du grand pensionnaire de Witt. Alors Louis XIV trouva des raisons nouvelles pour retenir sa flotte dans la Méditerranée ; la guerre semblait devoir se faire par des mémoires ingénieux, et par des plans de bataille partis de Paris, où chaque flotte avait sa part de gloire et de courage. Mais le peuple et les États de Hollande, ignorants de ces raffinements de politique, s'étaient jetés avec un enthousiasme sincère dans les périls d'une guerre pour eux toute nationale, et leur flotte, après avoir vainement attendu les vaisseaux de France, alla chercher celle d'Angleterre. Une première bataille se livra entre Dunkerque et le Nordforland ; elle dura quatre jours, du 13 au 16 juin. Les Anglais étaient supérieurs en nombre ; Ruyter, le grand homme de mer, l'emporta par le sang-froid et par le génie. Trompé secondait par sa vaillance, quoique dévoré par une jalousie secrète. Six grands vaisseaux d'Angleterre tombèrent au pouvoir des Hollandais ; quatre furent coulés à fond ; plusieurs navires furent détruits, le reste fut dispersé ; sept ou huit mille Anglais périrent en ces quatre jours de lutte. Et les Hollandais, de leur côté, eurent trois vaisseaux brûlés, quatre coulés à fond, plus de vingt démâtés. Ce fut une bataille des plus acharnées qu'on ait vues. Le bruit de la victoire alla étonner l'Europe. Louis XIV l'exalta par ses éloges. Mais,

deux mois après, le généralissime anglais Monk vengeait ce désastre par un combat où Ruyter, abandonné de Tromp, son rival, eut à lutter avec dix vaisseaux contre toute la flotte ennemie. Les Anglais allèrent brûler dans le chenal entre Ulie et Schilling cent navires marchands, deux vaisseaux de guerre, et plus de trois cents maisons.

A cette nouvelle, un long cri de colère s'éleva dans la Hollande contre Louis XIV, infidèle aux promesses. Le roi envoya des notes, fit des plans nouveaux, et annonça l'approche de sa flotte; en effet elle était à la Rochelle, mais peu disposée à la jonction sollicitée par les Hollandais. Les manèges diplomatiques se ravivèrent, et c'est une curieuse étude que celle des mémoires et des notes échangées avec la Hollande, avec la dissimulation savante des plaintes, des jalousies, des prétentions et des desseins de chaque État¹. La science de la tromperie était arrivée au comble, et aussi chaque nationalité commençait à prévaloir dans l'appréciation des motifs de paix ou de guerre. La vieille foi avait fait place aux habiletés d'un artificieux égoïsme.

C'est par un penchant de cette sorte que la France ne réalisa la guerre contre l'Angleterre qu'en s'emparant dans les Antilles de l'île de Saint-Christophe, jusque-là possédée en commun par les deux Etats. Mais la guerre ainsi faite manquait en Europe d'une excitation puissante et universelle. La grande rivalité de la France était alors avec la maison d'Autriche, et les desseins de Louis XIV sur la Flandre ne pouvaient s'accomplir par des luttes avec l'Angleterre. L'Espagne par un intérêt contraire poursuivait l'amitié de la Hollande, et la guerre présente faisait obstacle à sa politique. Par des motifs très-divers les grands Etats avaient besoin de la paix, pour renouer entre eux des engagements sur d'autres bases. La paix fut donc recherchée. La Hollande donna l'exemple. L'Angleterre, d'abord hautaine, reçut ses ouvertures. En même temps des ligues se faisaient

¹ Négociations du comte d'Estrades. — *Mém. de Montglat.* — *Hist. de Louis XIV*, de la Martinière. — Le D. Lingard.

en Allemagne en dehors de l'influence de la France ; le comte d'Estrades les épiait ; Louis XIV les domina. Les négociations reprirent enfin un cours naturel et rapide. Des intrigants voulurent en Hollande semer des cabales contre la France en l'éloignant des traités avec l'Angleterre ; ils furent punis à outrance ; l'un d'eux , nommé de Buat , eut la tête tranchée.

Durant ces actives agitations , Louis n'avait point cessé d'avoir l'œil sur le Portugal. De là il touchait à l'Espagne et il menaçait l'Angleterre ; c'était une haute et savante politique. Pour s'assurer son empire, il fit le mariage de Mademoiselle d'Aumale, fille du duc de Nemours, autrefois tué par le duc de Beaufort son beau-frère , avec Alphonse, ce roi idiot qu'avait refusé la grande Mademoiselle. Mais l'événement fut autre que n'avait prévu Louis XIV. Mademoiselle d'Aumale, à peine mariée à ce roi , qui était à peine un homme, s'enfuit dans un couvent. Il courut pour l'arracher de son asile. Les grands et le peuple s'armèrent pour elle ; de là une révolution qui brusquement changea sa destinée. Le roi idiot fut détrôné, et don Pèdre, son frère, prit le titre de régent. Peu après il épousait cette princesse de France qui était venue pour servir à la politique de Louis XIV, et qui devint un instrument de la liberté du Portugal. Les guerres avec l'Espagne s'achevèrent par un traité.

Ainsi se montrait au dehors Louis XIV. A l'intérieur, il continuait ses grandes fondations, ses établissements utiles, ses œuvres savantes et libérales. A cette époque se rapportent la fondation de *Sette* et de *Rochefort* ¹, ainsi que la création de l'académie des sciences et de l'observatoire. Un mouvement prodigieux se faisait dans tous les arts ². Louis XIV élevait et groupait autour de lui les hommes doctes ; il les cherchait en France ; il les cherchait dans les régions lointaines. Il les dotait de pensions ; il les comblait d'honneurs ; et sans doute il ne les produisait point par cela

¹ Médailles. PORTUS SETTUS, — RUPIFORTIUM.

² Autres médailles. BONÆ ARTES REMUNERATÆ. — TURRIS SIDÆRUM SPECULATORIA, etc.

même . Dieu semblait les avoir semés sur ce siècle ; mais ce n'était pas moins une chose grande et royale de voir le monarque les attirer à soi , et les exalter par la gloire. De là une dignité , précédemment inconnue , dans les lettres , et aussi une émulation féconde dans toutes les sciences. L'histoire savante du siècle de Louis XIV est une histoire qu'à peine je touche ; il faut tout un travail à part pour caractériser cette époque , la plus grande , la plus merveilleuse qui se rencontre dans l'histoire de l'humanité ¹.

Tout marchait d'un vaste ensemble sous la main du roi. Il inspirait les arts , il présidait aux plaisirs , il embrassait les soins de la paix et de la guerre ; au loin la politique se façonnait à son gré ; le sentiment de sa supériorité dominait l'Europe ; mais , par un bizarre contraste , une petite république servait tantôt d'instrument , tantôt de contre-poids à son empire ; c'était la Hollande.

1667. — La Haye était devenu un centre actif de cabales. L'Espagne y semait des colères contre Louis XIV. Une diplomatie active et complexe appelait la paix entre la Hollande et l'Angleterre , mais une paix qui fut funeste à la France. Le penchant du pensionnaire de Witt pour Louis XIV brisa les intrigues. D'un autre côté la part discrète que le roi avait prise à la guerre rendait sa négociation facile avec l'Angleterre. Pendant que les ministres conféraient à Bréda , parmi des intrigues et des fêtes ² , il songeait à d'autres desseins ³. Bientôt l'Espagne apprit que des apprêts formidables menaçaient la Flandre.

Ici s'ouvrait tout à coup une immense question de droit public , et à peine était-elle produite aux regards de l'Europe , qu'il fut aisé de voir qu'elle recélait de fatales guerres.

Ce que prétendait Louis XIV , c'était d'assurer et d'exercer les droits que la reine Marie-Thérèse , fille du roi Philippe IV ,

¹ Voyez la *Vie de Colbert*, *Archives curieuses*, 2^e série, tom. IX.

² *Mém.* de Gourville.

³ Voyez les *Mém.* du comte d'Estrades.

lui avait apportés nonobstant les formules de renonciation mises au traité des Pyrénées.

Il se fondait dans ses manifestes sur ce que le prince Balthazar, fils du roi d'Espagne et de la reine Elisabeth de France, étant mort, sa sœur aînée Marie-Thérèse succédait à ses droits sur la Flandre, à l'exclusion du prince Charles, fils du second mariage de Philippe IV avec Anne d'Autriche, en vertu des coutumes du Brabant. Et telle en effet avait été d'avance la conviction générale de ce droit d'hérédité que Philippe IV, au moment où il imposait la renonciation, avait dit ces paroles déjà citées : *esto es una patarata !* « Ceci n'est qu'une fadaise ; si le prince manque, de droit ma fille doit hériter ¹. »

On ajoutait à cette considération l'examen des formules de renonciation imposées par le roi d'Espagne à sa fille mineure, non libre, incapable d'apprécier la violence qui lui était faite, incapable surtout de résister à la volonté de son père. C'étaient de ces controverses, qui ne manquent jamais à la politique, soit pour justifier des desseins injustes, soit pour motiver des guerres ². Dès ce moment Louis XIV avait eu l'œil ouvert sur cette immense succession de la monarchie d'Espagne, qui embrassait les deux mondes, et le plus assuré de ses titres devait être la victoire. Du reste il était prêt, disait-il dans ses déclarations, à entrer en négociation sur l'exercice de ses droits ; il y apporterait de la modération, et il protestait qu'il quitterait les armes dès qu'il recevrait une satisfaction raisonnable.

L'Espagne avait d'éclatantes réponses aux manifestes de Louis XIV. Elle invoquait contre lui la loi salique ; elle opposait cette loi aux coutumes du Brabant, qui ne pouvaient servir de règle en des questions de souveraineté ; et puisqu'il avait été proclamé de concert, que les deux couronnes d'Espagne et de France ne seraient jamais réunies sur une seule tête, ce principe même impliquait que chaque couronne gardait son droit d'unité, que sa loi propre de sou-

¹ *Mém.* de M^{me} de Motteville.

² Traité des droits de la reine Marie-Thérèse sur divers Etats de la monarchie d'Espagne. 1667.

veraineté prévalait sur des coutumes locales, et que la Flandre enfin ne pouvait être détachée de l'Espagne, sans une violation de la constitution de Charles-Quint, qui avait fait de tous ses Etats une indivisible monarchie.

Mais, pendant que se faisait un échange d'écrits sur cette question grave d'hérédité et de souveraineté, les armées de Louis XIV marchaient déjà vers la Flandre. La Hollande s'étonna. Les Etats s'émurent. Le grand pensionnaire de Witt n'avait reçu aucune confiance; il témoigna de la colère. D'Estrades même était tenu dans l'ignorance; il ne put que tempérer les irritations de la Haye par ses habiletés accoutumées. Enfin lui arrivèrent des instructions. Louis XIV offrait aux Etats une part dans les transactions, qui se feraient par des voies pacifiques, se contentant de places et de pays qui ne toucheraient point aux Provinces-Unies, et proposant de leur assurer la pleine possession de la partie du Brabant qui revenait à la reine en vertu du traité de Munster; le traité des Pyrénées devant d'ailleurs garder son intégrité et sortir son plein effet, pour maintenir, disait-on, la paix dans la chrétienté ¹.

L'Espagne, de son côté, parlait aux Etats, et sa voix était écoutée. « Qu'y avoit-il de certain dans les traités, si les dispositions si nettes et si précises de la paix des Pyrénées étoient éludées? Et qu'avoient les Etats à espérer de Louis XIV, si, pour assurer les droits qu'ils tiennent de l'Espagne sur le Brabant, il commence par attaquer les droits de l'Espagne même? Les Etats ne venoient-ils pas d'éprouver l'infidélité du roi très-chrétien dans cette guerre contre l'Angleterre, dont il leur avoit laissé tout le poids pour les affoiblir? L'intérêt étoit désormais le même, et le péril égal entre tous les princes; une ambition nouvelle se levoit en Europe; et tous se devoient liguier pour la contenir ². »

Ces paroles remuaient l'assemblée des Etats. De Witt, tout captivé qu'il était par le génie de Louis XIV, n'avait plus que des plaintes. Vainement d'Estrades le rassurait

¹ Instruction au comte d'Estrades.

² *Négociations du comte d'Estrades*, tom. iv.

par des promesses. L'appareil de guerre jeté au travers des négociations qui se continuaient à Bréda, troublait la sécurité du pensionnaire, et désolait sa bienveillante admiration pour le roi. Mais aussi les événements se précipitaient. Louis XIV s'était mis à la tête d'une armée de trente-cinq mille hommes, avec Turenne à ses côtés; et il courait vers la Sambre, tandis que le maréchal d'Aumont se dirigeait avec quinze mille hommes par le Boulonais, et que Créqui allait avec dix mille hommes protéger le Rhin. Le gouverneur des Pays-Bas, Castel-Rodrigo, était occupé à se faire un boulevard d'une place nouvelle qu'il avait nommée Charleroi, du nom du roi d'Espagne, et il n'eut que le temps de détruire ses ouvrages et de fuir devant cette tempête. Vauban fut chargé de les refaire : alors commença de se révéler ce grand génie. Le roi ne faisait que se montrer : tout tombait à son approche. Les villes qui tentèrent de résister furent emportées. Ath, Tournay, Douai, cédèrent aux armes. Mais la pensée des amours avait suivi le roi dans ses premiers triomphes; il vola à Compiègne pour mettre ses lauriers aux pieds de la Vallière. Pendant ce temps d'Aumont eut d'autres succès. Déjà il s'était emparé de Bergues Saint-Vinox, de Furnes, d'Armentières. Il fit tomber Courtrai et Oudenarde; plusieurs villes ouvrirent leurs portes. Puis Louis XIV reparut avec cet amour de la gloire, exalté par les applaudissements qu'il avait trouvés à la cour. Il ne laissait pas d'envoyer à la Haye des propositions pacifiques, mais avec des conditions de satisfaction que grossissait la victoire, et qui finirent par effrayer le pensionnaire. Déjà l'idée du partage de la Flandre entre les Etats et la France semblait s'éloigner. De Witt la voulut faire revenir. Mais la victoire allait plus vite que la négociation. Louis XIV avait repris le cours des succès. Il feignit de menacer Anvers; ce fut pour marcher plus librement sur Lille, qui fut investi et emporté après un siège vaillant et rapide. Comme le roi faisait chanter le *Te Deum*, parut le prince de Ligne avec le comte de Marsin; il venait à la tête d'un corps de cavalerie porter secours à la ville. Créqui se précipita sur ses troupes, et les dispersa. La déroute fit

complète. Plus de quinze cents chevaux restèrent aux mains du vainqueur. Ainsi s'acheva la campagne : Louis XIV revint à Paris ; il y fut reçu en triomphe.

C'était en septembre. Peu auparavant, les conférences de Bréda avaient abouti à une conclusion de traités divers avec l'Angleterre ¹. La France s'obligea à rendre la moitié de l'île Saint-Christophe, ainsi que les autres conquêtes qu'elle aurait faites avant ou après le traité ; l'Angleterre devait restituer l'Acadie dans l'Amérique septentrionale. La Hollande reprit Surinam, mais elle reconnut le droit de pavillon et de salut à l'Angleterre ; on convint d'un traité de commerce à faire entre les deux Etats. Le roi de Danemarck eut aussi son traité à part. Ainsi la paix semblait s'établir au milieu même de la guerre, comme pour laisser plus de liberté à la lutte des deux maisons de France et d'Espagne, lutte redoutable qui tourmentait l'Europe depuis deux cents ans, et dont les derniers efforts jetaient dans les âmes une curieuse anxiété.

Cependant des négociations succédaient aux prises de villes. Le pensionnaire de Witt était habile à faire de la médiation une vaste intrigue ; il ne dissimulait pas la faveur qui s'attachait au parti d'Espagne à cause de la violence qu'avait mise Louis XIV à rompre la paix ; la Hollande d'ailleurs redoutait un changement de domination dans les Flandres, et l'ambition du jeune monarque lui était plus menaçante que l'empire éloigné des successeurs de Charles-Quint. Louis XIV feignit de tempérer ses conditions d'accommodement ; il se contenterait, disait-on dans le mémoire, du duché de Luxembourg, de Cambrai, de Douai, d'Aire, de Saint-Omer, de Bergues et Furnes, et cela en considération de ce que l'Espagne traitait désormais avec le Portugal de roi à roi ; et toutefois si l'Espagne aimait mieux céder la Franche-Comté que le Luxembourg, *Louis XIV y donnerait encore les mains* ². Tout le reste du mémoire était une déclaration de modération énoncée en termes sérieux, mais

¹ *Mém.* pour l'histoire, de d'Avrigny. — *Corps diplomatique*, VII. — Voyez le D. Lingard, sur ces traités.

² *Négociations du comte d'Estrades*, tom. v.

qui pouvait paraître à l'Espagne une amère raillerie. La Hollande s'irrita; de Witt, l'admirateur de Louis XIV, ne délaissait pas l'intérêt de son pays. En même temps l'ambassadeur d'Estrades demandait au roi une modération véritable. On n'était plus, disait-il, dans une condition aussi propice qu'au moment où les Etats de Hollande étaient occupés, sinon accablés, par la guerre avec les Anglais. Et cependant il redoublait d'activité pour conquérir l'assemblée des Etats; mille manéges se croisaient dans la Haye; enfin les Etats parurent disposés à garder l'union avec la France. Mais déjà d'autres pensées et d'autres intérêts se glissaient dans toutes les cours; nous les retrouverons tout à l'heure.

A l'intérieur, la conduite du royaume continuait de révéler une pensée savante et suivie d'autorité; l'administration de la justice était réformée: un nouveau code régla les formes de la procédure, auparavant complexe et ruineuse¹. Louis XIV aspirait à tout ce qui avait de la grandeur; alors furent instituées l'académie et l'école de peinture et de sculpture à Paris et à Rome, deux glorieuses fondations qui dès lors donnèrent aux arts un vif essor, et aux talents une émulation inconnue². En même temps se poursuivait le canal du Languedoc, ouvrage merveilleux, conduit au travers des rivières, percé au travers des rocs pour joindre les deux mers; la pensée en avait été conçue, avons-nous dit, avant Henri IV; elle remontait à François I^{er}; mais l'exécution semblait en avoir été réservée à un règne de prodiges. Riquet devait trouver à cette œuvre un nom immortel; depuis on a caché cette gloire sous le nom emprunté de Caraman.

D'autres soins occupaient l'Etat. En ce temps de mœurs graves et d'études sérieuses, les questions théologiques captivaient tous les esprits; les écrivains, les magistrats, les religieux, les courtisans, les ministres, prenaient part aux

¹ Médaille frappée à ce sujet : LITUM SERIES RESCISÆ. — *Vie de Colbert.*

² Voyez les médailles : SCHOLÆ AUGUSTÆ. — MARIA JUNCTA. M.DC.LXXVII.

controverses ; les femmes mêmes y jetaient leur curiosité vive et passionnée. Le jansénisme, avec son âpreté hautilaine, avait conquis la popularité d'une opposition. La guerre se subdivisa ; on disputa de la morale ; on disputa du sacrement de pénitence ; la contrition et l'attrition devinrent pour le monde des questions vives où la colère se mêlait aux décisions. Les jésuites étaient descendus dans cette ardente lutte avec la facilité élégante de leur doctrine ; le monde ne voulut point de leur douceur ; on courait à ce qui était dur et austère¹. Le pape Alexandre VII intervint par une bulle prudente et tempérée. Sa bienveillance fut odieuse ; il fallait aux sectaires une dévotion implacable. Alexandre VII mourut au milieu des querelles, sans les désarmer ni les amortir.

La controverse se multipliait chaque jour. Une traduction du Nouveau Testament parut à Mons sous une approbation suspecte ; Paris prit feu pour ce livre. Arnaud, le plus impétueux des jansénistes, lançait des libelles. L'archevêque de Paris condamna la traduction ; le nouveau pape, Clément IX, la foudroya ; mais la secte en était venue à se glorifier des censures, ce lui était un surcroît de popularité.

1668. — Puis revenait la question du *formulaire*, que les évêques de Pamiers, d'Alet, de Beauvais et d'Angers avaient refusé de faire signer. C'était le point capital des disputes. Des ministres, des membres du parlement, des docteurs secondaient la résistance des quatre évêques. La contagion fit des progrès ; dix-neuf évêques s'en laissèrent atteindre. Ils écrivirent au pape ; ils écrivirent au roi ; une scission se déclarait. Le pape et le roi la voulaient frapper de concert ; mais l'éclat avait des périls ; on feignit de croire à des paroles de soumission ; le formulaire fut souscrit, et le jansénisme resta une rébellion sombre et tenace ; l'unité catholique fut sauvée au prix d'une longue et haineuse hypocrisie.

¹ Voyez le curieux ouvrage : *Réalité du projet de Bourg-Fontaine*, sur le jansénisme. Les animosités du temps contre la morale pratique des jésuites y sont très-bien expliquées, partie 5.

Cette affaire avait donné des alarmes. On en considéra la fin comme une victoire ; et, en témoignage de la joie commune, Louis XIV voulut qu'on abâtît à Rome la pyramide des Corses. On mit de l'appareil dans cette bienveillance ; peu s'en fallut qu'on n'en fit une autre injure¹.

Les événements politiques suivaient leur cours. La Haye ne cessait point d'être un foyer d'intrigues. Les conquêtes de Louis XIV commençaient d'effrayer l'Europe. La Hollande, qui s'en voyait menacée comme d'un torrent, cherchait mystérieusement à leur opposer une transformation dans les alliances. L'Angleterre fut prompte à la seconder, et la Suède, oublieuse des vieux traités, se laissa de même engager à cette réaction, sous le prétexte de quelque retard de la France à lui payer des sommes autrefois stipulées. Un traité fut signé² après trois jours de conférences. Il semblait n'avoir pour objet que d'amener la paix entre la France et l'Espagne, si ce n'est qu'il l'imposait aux deux parties avec une sorte d'autorité, et cela même était une blessure à Louis XIV. Des articles secrets furent plus explicites encore ; l'Angleterre et les Etats de Hollande s'obligeaient à s'armer pour l'Espagne dans le cas où la France voudrait aller au delà des conquêtes qu'elle avait faites l'année précédente, et qu'on devait d'ailleurs lui faire assurer.

Mais, tandis que ces trames étaient nouées, Louis XIV préparait secrètement des expéditions. La Franche-Comté était ouverte ; il résolut de l'enlever par un rapide coup de main : Condé, jusque-là délaissé et inactif, parut propre à un tel dessein. Aussi bien Louvois, devenu ministre de la guerre, supportait mal l'autorité de Turenne, et il fit si bien avec son père Letellier, que le prince fut tiré de ses loisirs de Chantilly pour réparaître en tête des armées de France. Lui-même épiait quelque occasion de réparer sa gloire ternie.

¹ Une médaille fut frappée. Elle portait pour légende : VIOLATÆ MAJESTATIS MONUMENTUM ABOLITUM ; mais l'exergue était tempéré : PIETAS OPT. PRINC. ERGA CLEMENTEM IX.

² 23 janvier.

Des troupes étaient disséminées en Bourgogne et en Champagne, avec des destinations inconnues. Tout à coup Condé les assemble en deux corps, l'un sous ses ordres, l'autre sous le commandement du duc de Luxembourg. Il se précipite vers Besançon, qui ouvre ses portes; le même jour Luxembourg s'empare de Salins. Condé court investir Dôle, qui semble vouloir résister. Le jour même il voit le roi arriver à son camp, avide de gloire. Les assiégés avaient lancé quelques volées de canon; Condé commande trois attaques dans la nuit; tous les travaux extérieurs sont emportés; en un moment le mineur est attaché au corps de la place. Alors la ville s'épouvante. Elle demande grâce, et Louis XIV y entre paisiblement.

Dès le lendemain Gray est investi et se rend. Les places, les châteaux s'ouvrent de toutes parts. En quelques jours la Franche-Comté est soumise tout entière aux armes de Louis XIV. Jamais conquête n'avait été si soudaine et si éclatante; la France applaudissait; les arts célébraient à l'envi de si faciles victoires¹.

Cependant les ministres de Louis XIV avaient jeté des apologies au-devant des plaintes que cette expédition devait faire éclater à la Haye. Tout ce que se proposait le roi, disaient-ils, c'était d'une part de rendre plus faciles les efforts qui étaient faits pour la paix avec l'Espagne, de l'autre de contenir les entreprises connues du gouverneur des Flandres, et surtout de prévenir les desseins suspects de l'empereur incessamment sollicité à des ruptures. Les Etats de Hollande répondaient par des paroles qui de nouveau imposaient la paix, et la fierté de Louis XIV s'étonnait d'avoir à se modérer devant une politique qui pouvait opposer à ses victoires la ligue des plus grands Etats.

Alors la négociation fut ardente. Le pensionnaire de Witt y déploya son génie. Il avait l'instinct des périls qui naissaient pour la Hollande du contact des conquêtes de

¹ Voyez les médailles du règne de Louis XIV. Alors Boileau jeta en tête d'une épître ce vers audacieux de flatteric :

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

Louis XIV, et il proposait à la France pour terme d'accommodement la Franche-Comté au lieu des pays de Flandre enlevés précédemment, si ce n'est qu'elle aurait aussi retenu Lille, Douai, Armentières, Bergues et Furnes. Mais d'abord il insistait pour la suspension de la guerre ; et en cela il servait l'Espagne, partout affaiblie et hors d'état de résister aux armes du jeune roi.

Bientôt l'Europe entière se mêla aux négociations. De toutes parts on appelait la fin des hostilités. Le pape ajoutait aux raisons d'Etat une intervention plus chrétienne et plus suppliante. Le gouverneur de Flandre, Castel-Rodrigo, secondé par cette universelle émotion, gagnait du temps pour toute habileté. Il demanda une conférence générale à Aix-la-Chapelle. Alors l'intrigue fut ardente, complexe, mêlée de ruse et de fierté. Louis XIV se sentait pressé par l'Europe, et il restait ferme, montrant partout ses armées avec ses vaillants capitaines, et lui-même prêt à tirer l'épée. Un instant la Hollande fut près de se déclarer pour l'Espagne. Déjà elle levait des soldats ; et ses vaisseaux couvraient l'Océan. Louis XIV n'en était que plus opiniâtre et plus superbe. Toutefois, en montrant la guerre, il offrait des conditions de paix, mais par un effort de condescendance pénible à sa gloire. De la sorte il dominait les négociations, et enfin il dicta un traité préliminaire qui fut signé à Paris ; peu après la paix était faite à Aix-la-Chapelle¹.

Par cette paix l'Espagne céda à la France toutes les conquêtes faites l'année précédente ; mais la France délaissait la Franche-Comté. On fut habile dans les stipulations à éviter toute parole qui parût être une dérogation au traité des Pyrénées. Tous les droits furent réservés.

On s'étonna à la cour d'une paix qui se faisait par l'abandon des fruits de la guerre ; le murmure partait de ceux qui se plaisaient aux batailles, et appréciaient mal la politique des ministres. Déjà naissait une affectation de dédain « pour les gens d'écrivoire et de peu de naissance » que

¹ 2 mai. *Mém.* de d'Avrigny.

Louis XIV tenait aux affaires en regard des grandes existences d'épée ¹. On accusait les ministres d'avoir conseillé la paix, pour empêcher Turenne et Condé de grandir encore. Mais ces rumeurs n'empêchèrent ni la pompe des triomphes, ni l'éclat des flatteries.

Puis Louis XIV rendait la paix profitable à sa puissance. Tout était à ses pieds. Les grands n'étaient plus que des courtisans. Le parlement devenait un simple corps de judicature; le roi fit biffer sur les registres toutes les délibérations qui s'étaient faites de 1647 à 1652. Ce fut pour le parlement une affaire de grande conséquence; il se sentait blessé à mort dans sa vie politique. Il essaya de faire des arrêts pour l'exécution des ordres du roi, afin de garder la délibération dans l'obéissance; il se faisait formaliste, pour suppléer à la liberté². D'autres actes de réforme furent prescrits; les emprunts faits aux jours mauvais de Mazarin sur l'hôtel de ville à des taux ruineux, furent réduits à cinq pour cent. On essaya de murmurer; c'était tout ce qu'il y avait de résistance.

Alors vint au comble le luxe du monarque. Ses palais revêtus d'or, brillants de chefs-d'œuvre, ornés de magnificence, peuplés de statues et de tableaux, semblaient faits pour une royauté d'une splendeur inconnue. L'histoire a quelquefois censuré cette énormité de dépenses. Mais l'admiration survit à la plainte, et en présence des monuments la postérité captive n'a plus que de l'enthousiasme.

Tout d'ailleurs n'était point sacrifié à un goût de luxe splendide. Louis XIV multipliait les travaux utiles, si ce

¹ Le marquis de Montglat, à la fin de ses *Mém.*

² Ces arrêts portent les dates des 17 et 18 janvier 1668. Jusqu'ici ils étaient seulement mentionnés dans les histoires, mais ils n'étaient point connus. C'est un collecteur de vieux règlements et de vieilles ordonnances, M. Lamé Fleury, ingénieur des mines, qui les a découverts dans la *Collection de Penthievre*, donnée à la bibliothèque des avocats par M. Dupin; il les a publiés récemment, comme *appendice*, dans un écrit intitulé : *De la législation minière*, etc. 1857. Ce sont deux documents très-curieux; ils sont comme le point de départ des rancunes cachées que devait longtemps nourrir le parlement.

n'est qu'il les marquait encore d'une empreinte magnifique. Versailles était créé. Paris fut embelli ; son pavé longtemps délabré fut remis à neuf ; ses rues furent éclairées ; ce fut alors une magnifique nouveauté ; on la célébra par une médaille. En même temps les villes des frontières, et surtout les villes conquises furent ceintes de travaux formidables ; l'art des fortifications était conduit à sa perfection.

Comment s'étonner que ce roi, qui créait ces merveilles, fût comme un dieu dans sa cour ? Des peintres, des poètes, des artistes de toute sorte, des orateurs, des écrivains, des hommes éminents, des femmes brillantes, des princes couverts de gloire lui faisaient cortège. Il s'enivra de gloire. L'adulation l'égara. La facilité des amours et des conquêtes le séduisit, et son cœur fut traversé par des passions nouvelles. Alors parut la superbe Montespan, rivale insultante de la Vallière ; déjà celle-ci, abreuvée de douleurs, songeait à cacher ses larmes dans un monastère : faible expiation de scandales qu'on avait revêtus de gloire, et que la pitié même ne préserve pas des censures de l'histoire. Tout était contraste. Du sein des plaisirs, Louis XIV portait sa pensée sur les choses sérieuses de la religion et de la conscience. Arrivé à un empire devant qui s'abaissait le monde, il voulut arracher jusqu'aux vestiges des résistances que la royauté avait trouvées dans les partis de la réforme protestante. Il n'eut pour cela qu'à reprendre le dessein de Richelieu.

1669. — Le célèbre édit de Nantes avait fait aux protestants une position légale dans l'Etat, et par une propension naturelle ils l'avaient successivement agrandie. Mazarin avait voulu les contenir ; mais il n'avait fait que constater leurs empiétements. Louis XIV, habitué dès l'enfance à voir dans le protestantisme une hostilité contre l'Etat, en même temps qu'une rébellion contre l'Eglise, ressaisit ces griefs, et prétendit rendre à l'édit de Nantes son intégrité. Ce fut l'objet d'un édit qui, sous ce nom même de *rétablissement de l'édit de Nantes*, ôta aux protestants leurs franchises, contint l'exercice de leur culte dans l'intérieur de leurs tem-

ples, régla l'ordre et la discipline de leurs synodes, détermina la juridiction de leurs chambres de parlement, les assujettit enfin à des devoirs publics et à des hommages par rapport à la religion catholique. C'était une restriction éclatante portée à la liberté de la *réforme*. Mais telle était la réaction qui s'était faite dans les idées que l'édit nouveau parut trop clément, et il fallut au parlement trois mois de délibération pour l'enregistrement. Tel fut le préliminaire de la suppression de l'édit de Nantes, qui déjà était dans la pensée de Louis XIV; ce fut un essai de la popularité qui d'avance était assurée.

Un autre coup venait d'être porté à la réforme; ce fut la conversion de Turenne, préparée et éclairée par un célèbre ouvrage de Bossuet : *l'Exposition de la foi catholique*. On croyait à la probité du grand homme de guerre; nul soupçon ne troubla l'éclat de ce retour ¹.

Mais la politique avait déjà ses revirements, et la paix d'Aix-la-Chapelle n'avait fait que laisser aux ambitions et aux haines le temps de se raviver. Louis XIV ne pardonnait pas à la Hollande ses intelligences avec l'Espagne, ni sa triple alliance avec l'Angleterre et la Suède. Ses desseins de vengeance se trahissaient par des armements formidables. Des vaisseaux étaient construits dans les ports. Les armées restaient sur pied. La Flandre et la Franche-Comté ne cessaient point d'être menacées. En même temps on tentait de mystérieuses négociations pour détacher l'Angleterre de la triple alliance; et la duchesse d'Orléans servait en cela d'instrument à Louis XIV. Bientôt l'Europe entière se couvrit d'intrigues. Tous les Etats semblaient tressaillir au contact du roi de France. Chacun faisait des traités pour se prémunir contre sa domination. Louis XIV essaya vainement d'entamer le corps germanique; l'électeur de Cologne fut le seul qui se laissa détacher. On lui concéda un traité dont les avantages décelaient l'intérêt que l'on avait à rompre l'unité des princes ².

¹ Voyez *l'Hist. de Bossuet*, par M. le cardinal de Beausset.

² 16 février. *Corps diplomatique*.

C'est parmi ces conflits des Etats que survint une élection à la royauté de Pologne. Ce vieux roi, Jean-Casimir, qui s'était marié à Anne-Marie de Gonzague, avait perdu sa femme, et aussitôt il avait quitté le trône, pour venir s'abriter en France. Trois prétendants s'offrirent à l'élection de la diète, le prince de Condé, le duc de Neubourg, et le prince Charles de Lorraine, neveu du vieux duc, dont la vie avait été si pleine d'aventures. Le nom de Condé était un nouveau sujet d'effroi pour l'Europe; l'Autriche le fit écarter. Mais d'autre part l'évêque de Béziers, depuis cardinal de Bonzi, ambassadeur de France, fit exclure les princes qui auraient paru seconder l'empire. La diète nomma Michel Koribut Wiesnowisky, du vieux sang des Jagellons, mais déchu de leur gloire. Il était sans vertus et sans génie; et pour cela même il eut toutes les voix.

C'est aussi en ces conjonctures que Louis XIV laissa partir de France une expédition chevaleresque pour aller au secours de Candie assiégée par les Turcs contre les Vénitiens. Ce siège ou plutôt cette guerre dura depuis vingt-cinq ans. Jamais lutte n'avait été si tenace ni si sanglante depuis le fabuleux héroïsme de Troie. Les Turcs y avaient perdu plus de cent mille hommes, les chrétiens plus de trente mille. Les Ottomans avaient livré plus de cinquante assauts, les assiégeants avaient fait plus de cent sorties. Les premiers avaient fait jouer quatre cent soixante-douze mines; les autres onze cent soixante-treize. La ville avait lancé près de six cent mille coups de canon. C'était comme un dernier effort de la vieille chevalerie contre la barbarie turque. Toute l'Europe avait le regard sur ce spectacle, et il eût été glorieux à la France de sauver ce boulevard de la chrétienté. Le duc de Navailles commandait le corps d'élite envoyé au secours de l'île célèbre, et le duc de Beaufort dirigea l'expédition. Le débarquement se fit avec éclat. A peine établi avec ses six ou sept mille hommes en face de l'armée turque, Navailles lui livra bataille. Tout déjà cédait à la vaillance des Français, lorsque le feu prit aux poudres d'une batterie ennemie. Les Français se crurent sur un terrain miné, et l'épouvante les gagna. Dans ce désordre, le

duc de Beaufort, qui ne devait point quitter sa flotte, se précipita avec quelques troupes. La mêlée était atroce ; il y fut tué, avec un fils du maréchal Fabert, et leurs corps mêmes disparurent parmi les débris du combat¹. Telle fut la fin du héros populaire de la Fronde ; tout fut bizarre dans sa vie et dans sa mort, sa gloire même fut étrange ; et l'histoire ne sait quel caractère donner à cet héroïsme, mêlé de caprice et de courage, mais auquel manqua soit l'inspiration, soit la méditation pour ressembler à du génie.

Le duc de Navailles ne put que retarder la chute de Candie, mais il rendit sa capitulation honorable. Ce ne fut pas assez toutefois pour le prémunir contre la disgrâce qui l'attendait à la cour. L'Europe chrétienne tout entière eût dû s'armer pour sauver Candie : Louis XIV eut seul l'honneur d'y avoir pensé.

En cette année mourut à Coulommiers Marie-Henriette de France, reine d'Angleterre, princesse célébrée par l'éloquence, et dont l'histoire n'ose plus parler après Bossuet. Elle avait passé par toutes les épreuves de la vie humaine, et par une surtout que les âges passés n'avaient point connue : veuve d'un roi jugé à mort et exécuté devant son peuple, elle avait dévoué sa triste vie à la piété et aux bonnes œuvres. Elle mourut dans sa solitude, désenchantée du trône, et ne pensant pas qu'après tant d'adversités il fût permis de songer à une autre gloire que celle du ciel.

Une autre mort allait bientôt jeter un sombre effroi sur la cour.

1670. — Louis XIV, dans l'éclat de ses fêtes, poursuivait sa pensée secrète contre la Hollande et contre l'empire, et tous ses soins s'appliquaient à se rattacher le roi d'Angleterre. La duchesse d'Orléans était sa confidente et sa conseillère à la fois. Il prit le parti de l'envoyer en Angleterre pour achever son ouvrage, et pour cela il fallut étaler un voyage magnifique dans la Flandre. Toute la cour suivait le roi ; une armée se déployait, commandée par le brillant

¹ *Mém.* de d'Avrigny. — *Mém.* du duc de Navailles.

comte de Lauzun. On visita les villes, les places, les frontières, et, lorsqu'on se sentit près des rivages de la mer, il parut naturel de laisser la duchesse d'Orléans aller embrasser son frère, qui était à Douvres. Ce voyage avait été savamment préparé, et, pour comble, la duchesse d'Orléans amenait avec elle M^{lle} de Kérouel comme une séduction de plus¹. Cette étrange diplomatie, secondée par des secours d'argent versé à flots, eut un plein succès; bientôt on vit revenir la duchesse d'Orléans toute triomphante : le roi d'Angleterre était conquis à Louis XIV.

Mais le duc d'Orléans, jaloux du rôle de sa femme, ou peut-être emporté simplement par des caprices plus méprisables encore que l'envie, n'avait pas dissimulé son irritation. Tout parut se troubler autour de la duchesse d'Orléans; le roi, pour ne point effaroucher le prince son frère, sembla la délaisser. Le duc d'Orléans quitta Versailles et s'en alla à Saint-Cloud; sa femme dut le suivre, mais là éclata brusquement une tragédie. La duchesse d'Orléans, prise de douleurs d'estomac, se voulut baigner; son mal augmenta. Elle demanda un verre d'eau de chicorée; aussitôt ses souffrances devinrent atroces. Elle se crut empoisonnée, elle le dit; à ce mot Saint-Cloud frissonna. La nouvelle vola à Versailles au milieu de la nuit; toute la cour frémit d'épouvante; le roi, la reine, Mademoiselle se précipitèrent à Saint-Cloud. Tous les cœurs étaient glacés. Le duc d'Orléans seul voyait sans émotion cette douleur et cet effroi. « Hélas! monsieur, lui dit sa femme à demi mourante, vous ne m'aimez plus il y a longtemps, mais cela est injuste, jamais je ne vous ai manqué. » Peu après elle mourait en des angoisses effroyables; les médecins déclarèrent que sa maladie était un *choléra morbus*; mais toute la France répéta ce mot de poison, qui ne se fait jamais entendre sans laisser d'horribles traces dans la pensée, et,

¹ Rapin Thoyras. — *Test. de Colbert*, chap. iv. — *Mém. de d'Avrigny*. — *Hist. d'Angl.*, du D. Lingard. Voyez aux *Pièces justific.*, tom. xii, le traité qui fut fait entre les deux rois, ainsi que des lettres patentes de Louis XIV en faveur des enfants naturels de la maîtresse de Charles II.

pour comble, il est resté dans l'histoire avec ses mystérieuses terreurs ¹.

Le roi ne dut pas lever tous les voiles qui couvraient cette mort lugubre; et l'Angleterre même feignit de croire aux récits d'une maladie naturelle que les soins n'avaient pu vaincre ². La politique reprit son activité; ce fut une dissimulation de plus d'un événement que, de part et d'autre, on ne pouvait éclairer, le soupçon d'un grand crime s'arrêtant devant l'impossibilité de le punir.

Peu après cette mort fameuse, le roi d'Angleterre se détachait de la triple alliance; c'était la consommation de l'œuvre qu'avait préparée l'infortunée princesse. Dès lors la Suède s'ébranla; l'or avait été semé dans les cours pour hâter les résolutions. La France rompit les liens qui attachaient la plupart des petits États à la Hollande. Il semblait donc qu'il ne restait plus qu'à accabler les Provinces-Unies; mais elles ne manquaient point de dextérité ni de force pour renouer des alliances; elles renouvelèrent des traités avec l'Autriche et avec l'Espagne, et Louis XIV se trouva encore en présence d'une ligue assez imposante. Il ne l'attaqua point de front, mais il la contint par une expédition hardie. Le duc de Lorraine avait aussi voulu faire son traité avec la Hollande; il fut facile au roi de se faire de ce grief un prétexte d'accabler le duc infidèle. Une armée courut sur ses États; en quelques jours la Lorraine fut envahie, le duc chassé et dépouillé. L'Europe vit en silence cette conquête; elle sembla l'accepter comme une justice.

Pendant ce temps, la cour avait ses tristes scènes d'amours. Louis XIV gâtait sa gloire par de grands scandales, et M^{me} de Montespan en étalait la honte avec orgueil ³. On vit d'autres romans. Alors éclata la passion célèbre de Mademoiselle pour Lauzun, qui n'était pas duc encore. A qua-

¹ *Mém.* de M^{lle} de Montpensier, — M^{me} de la Fayette.

² Voyez les lettres des ambassadeurs, à la fin des *Mém.* de M^{me} de la Fayette, Collect. Michaud et Poujoulat, et la lettre de Charles II aux *Pièces justific.* de l'*Hist.* du D. Lingard, tom. XII.

³ « 11 juin. Le roi a envoyé au Châtelet un acte pour séparer de corps et de biens M. et M^{me} de Montespan. » Gui-Patin.

rante-deux ans, c'était le premier amour qui fût entré dans son cœur : il fut impétueux, ardent, comme il convenait à une passion chimérique.

Il devint un événement dans l'État; toute la France en fut occupée : on fut sur le point de voir un mariage qui renversait toutes les idées, blessait et flattait à la fois toutes les vanités. Il y eut des scènes de larmes et de prières; Mademoiselle tomba aux pieds de Louis XIV comme une jeune amante qui ne pouvait vivre sans l'objet de ses amours. Louis XIV se laissa toucher un jour; Mademoiselle pensa mieux jouir de sa victoire en feignant de ne la point précipiter : c'est ce qui la perdit. Le duc d'Orléans eut le temps de se récrier. Il ne pardonnait pas à Mademoiselle d'avoir tout récemment refusé de se marier avec lui; il intéressa la reine à sa colère; on eut l'art de parler des grands biens de Mademoiselle, qui allaient échapper à la maison royale; l'envie éclata; Louis XIV enfin retira la permission du mariage. Alors ce furent des cris lamentables. Mademoiselle remplit le palais de sa douleur; Louis XIV pleura avec elle, mais il fut inexorable. L'amante n'eut plus qu'à dévorer ses larmes; mais tel avait été l'éclat de ses plaintes, que Louis XIV se crut obligé de se justifier par un manifeste aux yeux de l'Europe¹.

1671. — On revint aux pensées sérieuses de la politique. Louis XIV suivait ses desseins avec mystère, mais ses préparatifs le trahissaient. La France se couvrait d'armées brillantes, et le roi les passait en revue. Louvois se plaisait à ces images de guerre; il avait la passion des armes; Colbert, plus méditatif et plus politique, présidait aux travaux utiles dans la paix comme dans la guerre : il créa une flotte telle que la France n'en avait jamais eue. Partout se déployait une puissance inconnue. Dunkerque fut rétabli et devint formidable. Le canal de Mardick fut renouvelé; trente vaisseaux de guerre purent s'abriter dans son bassin; des forts jetés dans la mer protégeaient le port. Louis XIV semblait prendre possession de la Manche, et une

Voyez les curieux récits de Mademoiselle, dans ses *Mém.*

médaille, frappée à ce sujet, jeta quelque trouble dans les cœurs anglais¹.

En même temps on recherchait des alliances en Allemagne. Un traité fut fait à Cologne avec le duc de Brunswick. L'empereur, actuellement menacé en Hongrie par des conspirations armées, se laissa aller à des promesses de neutralité. L'Espagne fut moins docile. Mais tout restait suspect, l'amitié comme la haine, et l'Europe gardait ses défiances en présence d'une politique menaçante pour tous les États².

Parmi ces savantes agitations au dehors, ces ardents préparatifs au dedans, des incidents de nature diverse avaient occupé la cour et le peuple.

Le duc d'Orléans se remaria. A défaut de la capricieuse Mademoiselle, il eut la fille de l'électeur palatin, qui, en touchant la France, se fit catholique. Elle apportait à la cour une foi douteuse; c'était une sorte de philosophe, et elle sembla par ses airs de virilité cynique faire contraste avec son mari, qui se plaisait à étaler les mœurs, les habitudes, et jusqu'aux parures d'une femme.

Des aventures romanesques troublèrent la maison de Condé. Elles furent peut-être un prétexte pour faire expier à la nièce de Richelieu l'honneur redoutable de s'être mêlée au sang des rois; la princesse, soupçonnée de quelque intrigue avec un valet de pied, fut reléguée à Châteaurox³.

Le roi eut des douleurs domestiques au milieu de ses folles amours. Son fils, le dauphin, languissait tristement. Un second prince, le duc d'Anjou, lui était né; il mourut après quelques jours.

1672. — Mais de vives distractions venaient dissiper les douleurs de Louis XIV; Versailles le captivait; les arts le charmaient: il se complaisait en sa propre magnificence.

¹ C'était Dunkerque, sous la figure d'une femme couronnée de tours; pour légende: FRETU GALLICI DECUS ET SECURITAS.

² *Corps diplomatique*, tom. VII.

³ M^{lle} de Montpensier.

Alors parurent des établissements nouveaux. Paris s'agrandissait, s'embellissait, se couvrait de monuments ¹. Le plus grand et le plus royal de tous fut l'hôtel des Invalides, qu'on commença de bâtir, et qui s'acheva en quelques années ².

En présence de cette pompe, l'admiration s'exaltait. Louis XIV se laissa décerner le titre de protecteur de l'académie française, à la place du chancelier Séguier qui venait de mourir. On mit de l'appareil dans cette acceptation. L'académie reçut au palais de grands honneurs; elle eut une place à la cour; six de ses membres eurent des fauteuils aux fêtes du roi, et les officiers du gobelet leur portaient des rafraîchissements comme aux plus qualifiés. Le talent fut une noblesse; de là de longs cris d'enthousiasme: Louis XIV semblait avoir créé autour de lui une génération de génies.

Les affaires religieuses avaient aussi depuis deux ans occupé Louis XIV. Les protestants avaient remué dans les Cévennes. Les impôts avaient été le prétexte de quelques séditions; ces troubles devinrent eux-mêmes un prétexte de sévérité. Depuis Richelieu, on n'avait cessé d'épier la réforme; toutefois la tolérance survivait. Dans le Béarn, les protestants soutinrent devant le roi un procès contre le parlement de Pau, qui les frappait avec rudesse; un arrêt du conseil tempéra l'application des anciens édits. Mais les indices de résistance séditieuse allumaient des pensées de répression, de vengeance peut-être ³.

La question janséniste suivait de même son cours. Elle se compliqua de quelques controverses entre Port-Royal et les protestants. Les jansénistes pensaient se rendre populaires en soutenant le dogme catholique contre la réforme. Quelques bons livres furent publiés par leurs plus doctes

¹ L'année précédente on avait frappé une médaille. Elle portait pour légende : ORNATA ET AMPLIATA URBE.

² Une médaille fut frappée. Sa légende était : MILITIBUS SENIO AUT VULNERE INVALIDIS. M.DC.LXII.

³ *Hist. de la révocation de l'édit de Nantes. — Test. politique de Colbert.*

écrivains : ce fut un déguisement de l'esprit sectaire, qui survivait dans leur propre dissidence avec l'Église.

Cependant la guerre grondait sur l'Europe. La Hollande, petite république, mais puissante par ses alliances, par ses richesses et par ses flottes, semblait seule en butte aux apprêts formidables de Louis XIV. Pour comble, une secrète anarchie la dévorait. Le pensionnaire de Witt et son frère Corneille avaient fait porter dans les États un édit perpétuel contre le rétablissement de la charge de stathouder; ce devait être, pensaient-ils, la consécration éternelle de la liberté. Mais la maison d'Orange avait des racines dans la nation, et sa gloire antique survivait. Déjà les regards se portaient sur le jeune prince d'Orange, élevé dans les mœurs simples et patriotiques de ces peuples. De Witt, le pénétrant politique, voyait cette jeune destinée avec défiance et avec envie. Il crut l'enchaîner en appelant le prince au serment qu'il n'accepterait ou ne prendrait jamais le stathoudérat; c'était le montrer davantage à la faveur publique. Bientôt les Provinces eurent à nommer un général des armées assemblées pour lutter contre les attaques de la France. Elles nommèrent le prince d'Orange; de Witt ne put que se faire donner des pouvoirs pour dominer l'ambition du prince ou régler son inexpérience. Mais déjà une révolution se révélait dans la république; c'était un indice funeste.

En même temps les forces de Louis XIV se mettaient en branle. Cent cinquante mille hommes étaient sur pied, divisés en deux armées, l'une desquelles était commandée par le roi, l'autre par Condé. Toute la noblesse de France était accourue. Turenne reparaissait avec sa gloire. Le duc d'Orléans avait le titre un peu vain de généralissime; il commandait sous le roi. A ces vastes flots d'armée qui se répandaient vers la Flandre, on reconnaissait un système tout nouveau dans l'art de la guerre. La science de l'administration militaire s'était transformée en même temps que la science des batailles.

De son côté, l'Angleterre reparaissait avec ses flottes. Déjà même, avant toute déclaration de guerre, elle avait

commencé les attaques sur mer. Ce fut une violation des coutumes chevaleresques, formulées dans les temps modernes en principes du droit des gens. Peu après vinrent les manifestes des deux rois. Louis XIV était bref, comme un roi qui veut qu'on croie à sa dignité, et qui dédaigne les explications ou les apologies. Et, à vrai dire, les griefs contre la Hollande n'étaient point de nature à émouvoir la colère des peuples ou la raison des politiques. La Hollande avait fui le contact de la domination de Louis XIV dans la délimitation de ses premières conquêtes; et puis elle avait, par sa triple alliance avec la Suède et l'Angleterre, contraint la France à hâter la paix d'Aix-la-Chapelle. C'étaient là des motifs d'irritation plutôt que de colère. Louis XIV, en les dissimulant, crut faire assez pour sa fierté; ce n'était point assez pour la justice. Le roi d'Angleterre expliquait longuement au contraire ses griefs contre la Hollande; il invoquait surtout le *droit de pavillon* que la Hollande avait méconnu; et c'était le plus grand des crimes¹. Ainsi fut justifiée aux yeux des nations l'attaque de la Hollande par terre et par mer; guerre effroyable, qui allait pour longtemps semer en Europe des germes de malheur et de ruine.

Louis XIV partit de Saint-Germain le 23 avril pour se mettre à la tête des armées. Déjà Turenne était à Charleroi, et il marchait vers Maestricht. Condé avait pris sa route par les Ardennes. Les deux grands capitaines délibérèrent en un conseil de guerre. Ils décidèrent que Maestricht serait bloqué, et que l'on se précipiterait sur le Rhin. Louis arrivait pour prendre sa part des combats. Quatre villes furent assiégées et emportées à la fois: Rhynberg, par le roi; Orsoy, par le duc d'Orléans; Wesel, par Condé; Burich, par Turenne. Peu après, Emeric et Rées ouvraient leurs portes. En même temps les deux flottes d'Angleterre et de France, la première commandée par le duc d'York, la seconde par le comte d'Estrées, rencontraient près de Soultsbaye (le 7 juin) la flotte de Hollande, commandée par le grand Buy-

¹ *Mém. de d'Avrigny.*

ter. Celle-ci était de quatre-vingt-six vaisseaux de guerre; les deux autres réunies étaient moindres par le nombre, mais supérieures par la force des bâtiments et des équipages. Le combat fut long et atroce, mais sans résultat décisif; des deux côtés on s'attribua la victoire. Toutefois la flotte hollandaise gagna les bancs d'Ostende; cela parut être une fuite¹.

Le roi avait hâte de pénétrer au cœur de la Hollande. Mais une barrière infranchissable s'offrait, c'était le Rhin. On résolut de dompter la nature même; Turenne, le plus sage des capitaines, conseilla cette témérité; Condé, le plus intrépide des hommes, s'en défiait comme d'une folie: Louis XIV la tenta comme une épreuve assurée de sa fortune. Alors eut lieu ce mémorable *passage du Rhin*, exploit héroïque, qui étonna l'Europe, et que tous les arts célébrèrent comme une merveille². Le fleuve était bas, mais terrible encore. On avait trouvé un gué favorable; il le fallait traverser en nageant deux cents pas. Cela même était un coup d'audace, en présence de l'infanterie hollandaise, déjà formée sur le côté opposé. Louis XIV présida à cette étonnante entreprise; une batterie de douze pièces de canon la protégeait, et bientôt l'on vit l'armée de France, princes et soldats, s'engager dans les flots; le comte de Guiche, fils du maréchal de Grammont, marchait en tête; il avait sondé le gué; Louis XIV lui fit l'honneur des premiers périls. Puis tout rivalisa. D'abord il y eut des malheurs; le comte de Nogent fut englouti dans les flots avec quelques autres. Mais déjà quarante maîtres du régiment des cuirassiers étaient arrivés en face de l'ennemi; Langaller le commandait; il les mit en bataille dans l'eau, à cent pas du rivage: en peu de moments un escadron l'avait atteint; alors il se précipita, et l'ennemi s'enfuit d'épouvante à la vue d'une attaque de cette sorte. En même temps suivaient dans un bateau Condé, d'Enghien, le duc de Lon-

¹ Médaille frappée: VICTORIA NAVALIS. Neptune dans son char lève le trident sur la Hollande effrayée. — *Mém.* de d'Avrigny.

² Voyez le récit curieux du comte de Guiche, à la fin des *Mém.* du maréchal de Grammont; Collect. Michaud et Poujoulat.

gueville. Celui-ci, emporté par une ardeur déréglée, ou échauffé, dit-on, par les vapeurs d'une orgie¹, courut le pistolet au poing jusqu'aux fortifications des Hollandais, et là il fut tué d'une décharge, avec Guitry, grand maître de la garde-robe, et quelques seigneurs. Condé eut le bras cassé ; ce fut un signal de vengeance : on courut aux retranchements ennemis, rien ne résista. Jamais victoire n'avait été si aventureuse et si précipitée. Peu après on jetait un pont, et Louis XIV passait avec le reste de son armée : c'était un petit nombre de vaillants, choisis dans toute la noblesse, qui avaient vaincu le fleuve. Rien d'aussi brillant ne s'était vu depuis les temps poétiques de la chevalerie.

Louis XIV fut admirable à distribuer la gloire aux victorieux. Après quoi on hâta les succès. Turenne prit le commandement de l'armée de Condé, à cause de la blessure du prince. En quelques jours, du 14 au 20 et 25 juin, il fit tomber le fort de Nimègue, le fort de Schenk réputé imprenable, une foule d'autres places, Hardewick, Amersfort, Kempen, Viane, Elbourg, Wyck, Zwoll, Kullembourg, Wageningen, Wars, Loken, Hatrem, Heusden, Isseloorte. Le roi, de son côté, s'emparait de Doësbourg ; le duc d'Orléans, de Zutphen ; le 30, on entra à Utrecht ; le roi y rétablit le culte catholique. Une pareille rapidité dans la victoire avait consterné la Hollande². La terreur glaçait les âmes. Amsterdam allait envoyer ses clefs. Tout semblait devoir périr : la république se sauva par un coup terrible et désespéré. Les écluses qui protègent cet étonnant pays contre la mer furent ouvertes, et tout fut inondé. Alors la Hollande se crut de force à négocier avec Louis XIV. Déjà des députés, Grotius à leur tête, lui avaient été envoyés avec des propositions généreuses ; Louvois, le terrible ministre de la guerre, les avait reçus avec son orgueil et celui de son maître tout à la fois. Les conditions imposées au nom

¹ *Mém. de d'Avrigny.*

² La médaille frappée portait pour légende : **BATAVIA VICTORIIS PERAGRATA.** — Il y en eut une autre avec cette légende : **ULTOR REGUM.** La Hollande pleurait au pied d'un trophée.

de la victoire étaient effroyables. Ce qui restait de patriotisme dans les âmes s'exalta aux images de servitude. Les États crurent avoir pour ressource d'utiliser les rivalités anglaises. Un rayon d'espérance parut se montrer. La Hollande entière repoussa les idées de paix comme un opprobre.

Ainsi qu'il arrive en ces rencontres, l'esprit de faction se mêla à l'exaltation nationale. Le grand pensionnaire de Witt était enclin aux négociations par la nature de son génie; ce fut pour le peuple un motif de le maudire. Et, comme au contraire le prince d'Orange tenait vaillamment l'épée pour défendre le pays, l'enthousiasme se porta vers lui et devint comme une contagion de frénésie. Bientôt les députés des États furent contraints de céder à un enthousiasme qui se déclarait par des menaces de mort. Et enfin, au mépris des déclarations et des serments, on déféra au prince le titre de stathouder. Ce fut la première scène d'un drame qui ne devait pas tarder à être sanglant.

Les négociations n'étaient plus possibles; l'armée française essaya d'autres conquêtes: Genep se rendit, ainsi que Nimègue, après quelques jours de siège. On touchait à Amsterdam; Naerden était enlevé. Par malheur, un général, favori de Louvois, le marquis de Rochefort, laissa le prince d'Orange jeter des forces dans Muyden; l'armée s'arrêta.

Sur la Meuse, Joyeuse, avec cinq escadrons, détruisait vingt-quatre compagnies d'infanterie qui se voulaient jeter dans Grave. La ville ouvrit ses portes à Chamilli.

En même temps les troupes de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster, conduites par le duc de Luxembourg, assaillaient la Hollande par Coeverden et Groeningue. Cet évêque de Munster était d'une étonnante ardeur aux batailles. « Pouvez-vous, disait-il un jour à ses commandants, émus de pitié à la vue des maux de la guerre, pouvez-vous être de mes officiers et vous laisser attendrir à la vue des morts et aux soupirs des blessés? Un bon soldat doit avoir aussi peu de compassion que le diable? » Il le disait et il le pensait, dit le P. d'Avrigny; il n'en avait lui-

même guère davantage¹. Toutefois ses exploits se bornèrent à des ravages.

Cependant Louis XIV commençait de s'étonner. L'inondation protégeait les villes; on ne pouvait plus attaquer par des moyens ordinaires un peuple qui se défendait par la ruine. Louvois d'ailleurs avait affaibli l'armée en jetant çà et là des garnisons, contre l'avis de Turenne. D'autre part, le prince d'Orange étant devenu maître, on n'avait plus à parler de paix : la négociation était devenue impossible comme les batailles. Louis XIV se sentait mal à l'aise dans cette immobilité contrainte; sa gloire pouvait en souffrir; il courut se l'assurer par les hommages et les triomphes qui l'attendaient à Versailles et à Paris. Turenne fut laissé à l'armée avec le titre de généralissime.

Ce départ de Louis XIV parut une faute, et on l'expliqua par le motif secret des amours de M^{me} de Montespan. Mais une autre faute était, en s'en allant, de continuer la guerre; et ce fut celle de Louvois, qui se plaisait à exciter le roi aux desseins extrêmes². On laissait à la Hollande le temps d'appeler à soi l'Europe entière, par la publication des propositions de paix qu'elle avait faites et des conditions de victoire qu'on avait voulu lui faire subir. La pitié des nations se portait d'elle-même en effet sur ce peuple accablé. Déjà l'empereur et le roi de Danemarck signaient un traité, et presque tous les princes de l'empire y étaient compris. Une armée de quarante mille hommes s'avança du fond de la Hongrie; Montécuculli la commandait : ce fut le présage d'un vaste incendie.

Cependant la révolution commencée par l'élévation du prince d'Orange allait se poursuivant par d'affreuses violences populaires. De Witt, le gardien de la liberté, devint un objet d'exécration. Son frère Corneille, qui avait rendu des services à la république, fut en butte aux colères. L'assassinat les enveloppa l'un et l'autre. Le pensionnaire fut attaqué le soir par quatre meurtriers, et fut laissé pour

¹ *Mém. pour l'histoire, an. 1672.*

² *Test. politique de Colbert.*

mort sur la place. Il eut assez de force et de crédit encore pour faire condamner et exécuter l'un des bandits; mais la haine n'en devint que plus farouche. On imagina d'intenter à Corneille de Witt un procès infâme; on le fit accuser par un misérable d'avoir prémédité la mort du prince d'Orange. La cour de la Haye, sans le trouver coupable, le condamna à l'exil. Le peuple poussa des clameurs à cette sentence. Il lui fallait la mort de de Witt, et non-seulement celle de Corneille, mais celle du pensionnaire. Ainsi le décida-t-il en place publique par des cris féroces. Peu après, les deux frères étaient amenés au milieu de cette multitude, qui prit plaisir à les percer de mille coups, à les mutiler, à leur crever les yeux, à leur couper les pieds et les mains, et puis à les pendre nus au gibet. L'accusateur de Corneille était un chirurgien nommé Tichelaar, qui autrefois avait été condamné pour un crime abominable; on lui décerna des charges et des pensions. Van Banken, qui avait porté le premier coup au grand pensionnaire, fut fait bailli de la Haye; il porta toute sa vie une épée où était gravée son action infâme. A ce prix, le prince d'Orange resta maître de la Hollande; tels étaient les retours bizarres de popularité dans la république¹.

Dans cette émotion de haines et d'attentats, toutes les négociations s'étaient rompues; le prince d'Orange n'eut plus qu'à justifier l'enthousiasme par quelque fait d'armes: il tenta des aventures qui ne manquaient pas de hardiesse. Il voulut enlever Woerden par un coup de main. Là se révéla le duc de Luxembourg, qui, avec une petite armée de quatre ou cinq mille hommes, se jeta au travers des inondations, attaqua les lignes du prince d'Orange et força son camp défendu par douze mille hommes². « Cette action, au jugement des Hollandois mêmes, est une des plus vigoureuses qui aient jamais été faites à la guerre³. »

Le prince d'Orange voulut alors jeter une éclatante di-

¹ *Mém.* du ch. Temple.

² La médaille porta pour légende : *CASTRIS BATAVORUM CAPTIS ET DIREPTIS, et pour exergue, WURDA OBSIDIONE LIBERATA.*

³ *Mém.* de d'Avrigny.

version sur les maux de la Hollande en portant la guerre sur la France même. C'était un coup d'audace imprévue. Le gouverneur des Pays-Bas espagnols, immobile jusque-là dans ces commotions, fut mis dans la confiance de ses desseins, et les seconda par des promesses de secours. Tout à coup donc on vit le prince feindre de menacer Tongres, Maestricht, et puis brusquement tomber sur Charleroi. Le siège fut fait en règle. Montal, gouverneur de la place, trompé par les marches du prince, s'était jeté dans Tongres pour le défendre ; il repartit avec cent cinquante cavaliers, résolu à périr pour rentrer dans Charleroi. Moitié par la ruse, moitié par le courage, parlant espagnol et allemand tour à tour, il traversa l'armée ennemie, et, suspect à la fin, il tira l'épée et passa sur le ventre à ceux qui voulurent l'arrêter. Il rentra ainsi dans la ville, ayant perdu quatorze hommes ; quelques instants après il foudroyait les assiégeants du haut des remparts, et les attaquait par une sortie impétueuse. Le prince d'Orange fut obligé de s'éloigner, et tel était le caprice populaire, que les revers ne nuisaient point à sa gloire ; il lui suffisait de ne pas désespérer de son pays.

Mais la Hollande restait accablée ; le duc de Luxembourg joignit les ravages à l'inondation. La province d'Utrecht fut particulièrement en proie aux atrocités. A la vue de ces désolations, l'Europe était émue ; de longs cris de colère partaient de tous les points contre la France, et en même temps s'avançaient formidables les troupes de l'empereur ayant à leur tête Montécuculli le grand homme de guerre.

Alors il y eut comme une excitation nouvelle d'intérêt ; la guerre s'offrait sous des formes auparavant inaperçues, et une vive anxiété pénétra les âmes.

La pensée de Montécuculli pouvait être de joindre le prince d'Orange ou de se jeter sur l'Alsace. Turenne reçut l'ordre de prévenir le premier péril. Condé, qui avait quitté quelque temps l'armée pour sa blessure, fut chargé de prévenir le second.

Mais toute la guerre se porta sur le Rhin. Là, Turenne déploya son génie ; les armées ennemies s'étaient jointes à

Erfurt ; leur dessein était de traverser le Palatinat et de venir passer le Rhin à Coblentz ; Turenne, par ses marches rapides, actives, savantes, les tint trois mois en échec. Tous leurs projets étaient pénétrés, prévenus. Elles perdirent à ces mouvements partout contenus plus qu'à une bataille meurtrière. Elles cherchèrent à traverser l'électorat de Trèves ; Turenne les coupa sur les confins du Luxembourg. Elles voulaient s'abriter en des pays propres aux quartiers d'hiver ; Turenne les poussait vers les pays désolés. Enfin, au mois de décembre, elles résolurent de s'enfoncer dans la Westphalie par des détours difficiles ; Turenne les y suivit. Jamais il n'avait été si grand ; avec vingt-cinq mille hommes, il fit reculer toutes les forces de l'Allemagne ou rompit tous leurs desseins¹.

Alors reparurent les négociations dans toutes les cours. La France les dominait par la victoire ; les princes d'Allemagne se troublaient ; les griefs contre Louis XIV s'atténuèrent par la terreur de ses armes. La diète de Ratisbonne se remplit d'intrigues ; l'or de la France favorisa les dissensions ; la cause de la Hollande finit par n'exciter qu'un intérêt douteux, et ceux-là mêmes qui paraissaient fidèles se firent payer leur secours ; on lui vendait les services, et tout lui devenait une ruine, la défense comme la défaite, la haine comme la pitié.

Parmi ces vastes conflits de guerre et de paix, Louis XIV avait imposé à Tunis un traité célèbre². Il portait « que tous les esclaves seroient rendus de part et d'autre, que les vaisseaux françois seroient reçus dans tous les ports de Tunis ; que le consul françois auroit la prééminence sur tous les autres ; que sa maison seroit un asile inviolable. »

Le nom de Louis XIV imposait au monde. Des difficultés existaient pour la limite du Dauphiné et de la Savoie ; elles furent levées par une convention dont le préambule portait « que le duc de Savoie s'étoit volontairement remis à sa majesté très-chrétienne de terminer toutes ces diffi-

¹ *Vie de Turenne.*

² *Corps diplomatique, tom. VII.*

cultés ainsi qu'elle l'estimerait à propos. » C'était reconnaître Louis XIV maître suprême.

La république de Gènes avait aussi des contestations armées avec le duc de Savoie pour des limites d'États; Louis XIV fut arbitre; sa sentence fut reçue comme un ordre. « Les articles de paix entre nous et la république de Gènes, prononcés par le roi, nous ayant été présentés au nom de sa majesté, disait le duc dans sa ratification, nous les avons reçus et acceptés sans nul délai, afin de témoigner à sa majesté le respect que nous avons pour tout ce qui vient de sa part, promettant de les garder et observer inviolablement.

Les Suisses enfin avaient un instant hésité dans l'exécution des traités avec la France, à cause des intrigues de l'empereur. Louis XIV fit tomber ces incertitudes; les cantons se dévouèrent à sa fortune.

Mais l'Espagne restait indocile, et par là s'animèrent les conflits et les déchirements de l'Europe.

1673. — La Hollande, d'abord consternée par ses revers, avait repris quelque énergie à la vue des mouvements de l'empire; et elle ne désespérait pas de rompre la ligue d'Angleterre et de France par d'habiles intrigues semées dans le parlement au nom de la réforme protestante¹.

L'année s'ouvrit par des complications de guerre et de politique. Turenne tenait la campagne; il avait pénétré le dessein de l'électeur de Brandebourg de joindre le prince d'Orange, et il l'épiait dans chacune de ses marches. Il l'avait suivi dans la Westphalie, et puis il l'avait tenu en échec à Francfort. L'électeur voulut s'aventurer en quelques entreprises, Turenne le battit partout. L'électeur n'eut plus qu'à se sauver en ses États; Turenne l'avait chassé du Rhin jusqu'à l'Elbe. Ce fut une des campagnes les plus glorieuses et les plus savantes du grand capitaine; on était au plus fort de l'hiver. C'est dans ces marches extraordinaires sur une terre glacée ou couverte de neige, que, Turenne s'étant endormi au pied d'un buisson, ses soldats lui

¹ *Mém. du chev. Temple. — Hist. d'Angl., du D. Lingard.*

furent une tente avec leurs manteaux. C'est notre père, disaient-ils ; si nous le perdions, qui est-ce qui nous ramènerait en notre pays ? A un tel général et à de tels soldats rien n'était un obstacle : devant son nom les places tombaient ; au passage du Weser, les troupes de l'électeur se disputèrent et faillirent se battre pour s'assurer la fuite. Turenne ainsi s'avança jusqu'à Oexter et s'en empara. L'électeur enfin dispersa ses troupes, et demanda à se soumettre par un traité ; le duc de Neubourg lui servit de médiateur.

Turenne venait de soutenir l'honneur des armes de France. Sa gloire fit des jaloux. Louvois lui voulait dicter la guerre, ou bien la lui rendre difficile. C'est pour cela, disait-on, qu'après la campagne de Hollande il n'avait voulu lui laisser que des armées affaiblies. Condé avait conseillé de ne pas garder les villes conquises, mais de raser leurs murailles et leurs citadelles. Les garnisons auraient fourni à Turenne de puissants moyens d'action ; Louvois repoussa ce système, et Turenne suppléa au nombre par le génie. Toutefois ses succès n'égalèrent point sa gloire, et la guerre continuait de se montrer avec ses plus formidables menaces.

Cependant le roi de Suède avait offert sa médiation, et les États armés l'avaient acceptée et refusée tour à tour. Alors la négociation était ardente à la Haye, à Londres, à Paris. Des conférences se tinrent à Cologne. Toute l'activité de la Hollande avait pour objet de détacher l'Angleterre de la France, au nom de l'intérêt protestant. L'intérêt positif de l'Angleterre était au contraire d'accabler la Hollande, sa rivale alors puissante et redoutée. Tel était aussi l'instinct de Charles II ; et la chambre des communes déférait volontiers aux vœux d'un prince aimé des peuples ; mais le duc d'Yorck était redouté, et l'on tremblait de voir un jour sous son autorité le catholicisme se raviver. C'était pour le parlement toute la raison politique, et c'est alors qu'on vit apparaître, entre autres actes d'opposition contre le ministre, ce fameux serment du *Test*, protestation solennelle contre le dogme de la présence réelle, qui fut imposée au monarque dans la loi même des subsides ; on eût dit un

combat de la nationalité anglaise contre elle-même. En accordant les moyens de continuer la guerre, on la déclarait périlleuse, téméraire, criminelle même. Mais tout semblait assuré si le catholicisme était proscrit¹.

C'est parmi ces conjonctures que Louis XIV se remit en campagne avec tous les princes et toute la noblesse de Versailles. Turenne occupait l'Allemagne. Condé marcha vers la Hollande. Le roi courut en personne assiéger Maestricht ; Vauban commandait les travaux : le succès était certain. Le prince d'Orange ne se hâta pas de secourir la place ; il la croyait de force à arrêter plusieurs mois une armée de cinquante mille hommes. Mais une artillerie formidable, protégée par des travaux savants, battit les murs avec fureur. Chefs, princes, soldats rivalisaient de courage ; Louis XIV donnait l'exemple ; il était à tous les périls de la tranchée. Peu à peu tombèrent les forts les mieux défendus ; quelques-uns coûtèrent des pertes cruelles. Les assiégés se défendaient avec fureur ; mais bientôt on toucha au cœur de la place, et il n'y avait plus qu'un dernier assaut à livrer. Alors la bourgeoisie épouvantée fit ouvrir les portes. Le siège n'avait duré que trois semaines² ; ce fut un succès éclatant ; mais la fortune à ce moment parut s'arrêter.

Louis XIV passa du Brabant dans la Lorraine et dans l'Alsace pour contenir les peuples douteux. Il s'empara de Colmar et de Schélestadt, deux villes libres ; il n'osa toucher à Strasbourg. Il se contenta de traiter avec la ville, qui promit de ne point laisser de passage aux armées ennemies.

En Hollande, Condé ne put rien entreprendre. L'inondation couvrait le pays ; la ruine continuait de servir de défense : il reçut ordre de se replier sur les Pays-Bas espagnols. Déjà se faisait amèrement sentir la faute commise, après les conquêtes, soit de n'avoir pas traité de la paix, soit d'avoir affaibli l'armée par des garnisons ; on avait voulu garder toutes les villes, on fut contraint de les délaisser.

Sur mer les combats étaient acharnés et glorieux, mais

¹ Basnage, tom. II. -- Le D. Lingard. -- Rapin Thoyras.

² Du 6 juin au 29.

sans résultat décisif. L'amiral Tromp, à qui le pensionnaire de Witt avait ôté les commandements, avait reparu à côté de Ruyter, son rival de renommée. La Hollande soutenait seule une vaillante lutte contre les flottes d'Angleterre et de France. C'était un imposant spectacle. Plus de deux cents vaisseaux se rencontrèrent à trois reprises dans l'Océan ; Ruyter et Tromp d'une part, le prince Robert d'Angleterre et le comte d'Estrées de l'autre ; des deux côtés un égal courage et une science égale ; la victoire semblait hésiter dans cette lutte terrible. On brûlait ou on coulait bas des vaisseaux ; on se prenait corps à corps ; on se faisait sauter ; on couvrait la mer d'extermination ; puis on s'en allait avec des trophées réparer ses dommages. Le dernier combat fut cependant favorable aux Hollandais ; les vaisseaux de France parurent s'en tenir éloignés par un dessein suspect : il se livra à deux lieues de la côte de Hollande entre Putten et Kamperduin. Les escadres se rompirent et se percèrent tour à tour. Le prince Robert finit par s'éloigner, et alla porter à Londres son irritation contre d'Estrées. On ne pouvait accuser sa vaillance ; il fut plus aisé de soupçonner la politique de Louis XIV ; c'est un besoin pour les nations de se consoler par la plainte, comme si la victoire ne devait jamais les trahir sans quelque crime¹.

Quoi qu'il en soit, les Hollandais avaient repris tout leur courage. Le prince d'Orange osa attaquer Naerden, qui était comme la tête des conquêtes de la France. Il trompa Luxembourg sur ses desseins ; six jours après, le gouverneur, du Pas, ouvrait les portes de la ville. Ce fut un cri de colère dans l'armée française. Du Pas fut livré à un conseil de guerre et condamné à mort. Le roi lui fit grâce de la vie. Un an après, le malheureux officier se faisait tuer au siège de Grave.

Les disgrâces avaient éclaté. L'empereur se déclara par des traités avec la Hollande et l'Espagne. Une armée de trente mille hommes fut assemblée à Egra, et là l'empereur en personne, un crucifix à la main, sembla renouveler les

¹ *Mém.* pour l'histoire, de d'Avrigny.

grandes scènes des croisades. Il fit un discours, où il conviait ses peuples et ses soldats à aller venger l'empire envahi par Louis XIV. Ce manifeste fut ensuite jeté dans toute l'Europe.

Tout l'effort de la guerre allait tomber sur Turenne. Montécuculli le menaçait avec des forces supérieures. Turenne suppléait au nombre par l'activité. Il s'était emparé de tous les passages du Mein pour empêcher l'invasion des Impériaux sur l'Alsace. Il espérait même les appeler à une bataille ; mais Montécuculli fut habile à éviter une rencontre périlleuse. Ces deux grands capitaines restèrent appliqués à se surprendre. Montécuculli songeait à joindre les armées de Hollande et d'Espagne déjà réunies ; ce devait être le salut de la république. Turenne ne crut pas à ce dessein ; c'est ce qui le fit réussir. L'évêque de Wirtzbourg favorisait les Impériaux ; il leur ouvrit son pont sur le Mein. Puis les magasins de Turenne venaient d'être brûlés dans cinq villages à la fois par un crime resté mystérieux : le nom de Louvois avait été murmuré, comme si l'envie du ministre eût justifié tous les soupçons ¹. Turenne ne s'attacha pas moins aux pas de Montécuculli, mais toujours avec la pensée de lui fermer l'entrée de l'Alsace. Enfin Montécuculli courut vers le pays de Trèves ; le duc lui ouvrit ses ponts, et peu après il joignait à Coblenz le prince d'Orange ; la Hollande était délivrée.

C'est dans l'histoire militaire de Turenne la seule faute à lui reprocher. Il n'eut plus qu'à la réparer à force d'habileté et de vaillance. Mais déjà la France se retirait de toutes ses conquêtes. La retraite des armées fut marquée par des ravages. Les villes furent rançonnées ; les provinces pillées. Les garnisons faisaient une armée de douze à quinze mille hommes ; le duc de Luxembourg les dirigea vers Maestricht.

Telle avait été cette campagne. La guerre s'était faite à la fois en Amérique, et dans les Indes. Les vaisseaux d'Angleterre avaient enlevé Tabago aux Hollandais. Ceux de

¹ *Test. politique de Colbert*, chap. v.

Hollande avaient pris Sainte-Hélène. Une expédition française avait enfin porté le trouble dans Ceylan et sur la côte de Coromandel : mais les succès étaient restés douteux, et le gouverneur de Batavia finit par garder intactes les possessions de la Hollande.

Pendant ces alternatives les conférences avaient continué de se tenir à Cologne. Les conditions dictées par la France, d'abord hautaines et dures, s'étaient par degrés tempérées : et par degrés aussi la Hollande s'était excitée à repousser, à éloigner du moins les négociations. Elle ne cessait de nourrir l'espérance de détacher l'Angleterre de la France ; et le parlement la secondait en haine du papisme. Le sentiment personnel de Charles II luttait vainement contre ce dessein ; l'antipathie protestante tenait lieu de raison d'Etat. Il est vrai que la Hollande faisait à l'Angleterre des concessions de pavillon et de commerce ; et ainsi se pouvait couvrir l'abandon de l'alliance de Louis XIV.

1674. — L'intrigue fut savante ; le chevalier Temple, envoyé d'Angleterre, y mit de la dextérité et de la souplesse ; et la haine anticatholique de la chambre des communes la fit triompher. Les Hollandais payèrent à Charles II la paix qu'il subissait avec dépit par des dons qui furent partagés entre ses maîtresses. Un incident fut curieux entre ces incidents mêlés de courage et de honte. Les Anglais qui combattaient sous les ordres de Turenne furent rappelés ; ils voulurent continuer la guerre par amour pour le grand général qui les commandait. Là se trouvait Churchill, depuis duc de Marlborough ; il apprenait à cette école à être un jour la terreur de Louis XIV.

La perte de l'alliance anglaise fut un rude coup pour la France. On dut à l'amitié personnelle de Charles II que le coup ne fût pas plus fatal encore. La chambre des communes voulait la guerre ; le roi garda la paix. Mais dès ce moment les peuples s'accoutumèrent à porter leurs regards vers le prince d'Orange ; et la séparation du prince et du parlement fut le prélude d'une révolution où la haine du pape devait être tout le patriotisme.

La paix de la Hollande avec l'Angleterre fut d'ailleurs un

signal pour les princes et les électeurs d'Allemagne. Tout se déclara contre Louis XIV. On négociait encore à Cologne ; la conférence fut troublée par une insulte publique faite à la France. Egon de Furstemberg, plénipotentiaire de l'électeur de Cologne, était favorable à Louis XIV. Quelques officiers impériaux de la garnison de Bonn allèrent l'enlever en plein jour avec des outrages. D'autres insultes étaient faites à la France au nom de l'empereur. Louis XIV alors rappela ses négociateurs, et il ne songea plus qu'à se venger par les armes.

Je l'ai dit plus d'une fois ; la présente histoire n'est point destinée à raconter des batailles. Et cependant voici qu'elle est en présence d'un règne qui semble n'être qu'une longue guerre. Nos récits vont en paraître changés. Toutefois nous marcherons rapidement parmi ces chocs des peuples et des armées ; après quoi nous étudierons cette grande monarchie moderne créée par un homme, mais qui ne vécut aussi qu'une vie d'homme.

La Hollande se multiplia pour raviver la guerre. Ses flottes couvrirent les mers. Ruyter s'en alla menacer les colonies de France dans le nouveau monde. L'Espagne seconda ses efforts : le prince d'Orançe et le gouverneur des Pays-Bas unirent leurs armées ; le Roussillon fut menacé d'une invasion. En même temps la diète de Ratisbonne se prononçait ; la guerre fut déclarée guerre d'empire. Toute l'Allemagne se couvrit de soldats.

A cette universelle menace Louis XIV opposa sa fierté, son génie, ses armées, ses généraux. La France s'émut d'enthousiasme ; tout se précipita à l'appel du monarque.

Louis XIV laissa Turenne lutter seul contre Montécuculli ; son dessein était de se saisir de la Franche-Comté. Il y courut en personne, Vauban à ses côtés. En quelque jours Besançon, Dôle, Salins tombaient en son pouvoir ; toute la province était soumise à la France¹. Ce fut une soudaine expiation des infidélités de l'Espagne.

En même temps Condé courait avec quarante mille hom-

¹ *Mém.* de d'Avrigny.

mes au-devant du prince d'Orange, qui déjà tenait Grave et Maestricht assiégés, et méditait de s'emparer de Charleroi ou de Tournay et de dominer toute la Flandre. Condé avec sa fougue accoutumée s'alla heurter à Senef sur l'armée supérieure des Hollandais, des Espagnols et des Impériaux. Ses dispositions furent admirables ; le combat fut atroce. Condé était aux premiers périls ; il eut trois chevaux tués sous lui. Tout céda à cette impétuosité savante et réglée. Mais la victoire fut horriblement disputée. Princes, officiers et soldats s'étaient battus avec un égal courage ; plus de vingt mille morts des deux côtés restèrent sur le champ de bataille. Mais l'armée du prince d'Orange était détruite ou dispersée, et de brillants trophées restaient aux mains de Condé : cent sept drapeaux ennemis, quatre mille charriots brûlés, toute l'artillerie prise ainsi que le bagage du prince d'Orange avec deux cent mille écus d'argent attestèrent la victoire ¹.

Le prince d'Orange, ayant rallié ses troupes sur l'Escaut, n'essaya pas moins de faire le siège d'Oudenarde. Vauban courut s'y jeter. Peu après, Condé parut, et le prince d'Orange se hâta de lever le siège. Un brouillard épais le sauva de la poursuite : Condé resta maître de la campagne.

Cependant Grave restait assiégé ; Chamilly défendait la place, et se battait avec courage. Plusieurs fois il avait repoussé les attaques et détruit les travaux du siège ; tout à coup il se rendit au prince d'Orange : ce fut une soumission imprévue. On a écrit qu'elle fut concertée par un accord avec le roi d'Angleterre, qui promit à ce prix d'empêcher le départ de quatre mille hommes qui devaient se rendre en Sicile au secours des Espagnols ². Peu après, l'armée de Condé fut affaiblie par des détachements envoyés en Alsace ; ce fut la cause de la perte de Hui et de Dinant, dont s'em-

¹ Médaille : CÆSIS AUT CAPTIS HOSTIUM X. MILL., SIGNIS RELATIS CENTUM VII. AD SENEFFAM M.DC.LXXIV. — Voyez les détails de cette bataille dans les *Mém.* de la Fare. — *Mém.* de d'Avrigny. — Voyez un curieux récit de cette bataille, adressé par Louvois à Turenne. *Mém.* de Catinat, *Pièces justific.*, tom. 1. Ed. de 1819.

² Bruzen de la Martinière.

para le général impérial Sporck, grand homme de guerre qui avait commencé par être tambour.

Ailleurs la guerre avait ses alternatives. Ruyter se faisait battre à la Martinique par d'Aubrimont. Il avait voulu tenter un débarquement ; ses troupes furent chassées ou détruites, et ses vaisseaux maltraités ; il s'enfuit de ces parages. L'amiral Tromp n'avait pas plus de succès sur les côtes de France. Mais, chose étrange, son expédition se rattachait à une conspiration ourdie à Paris, qui devait lui ouvrir les ports de Bretagne. Ce fut une nouveauté d'entendre parler de complots sous une autorité devant laquelle tout s'abaissait de respect plus que de terreur. Le chevalier de Rohan, esprit frivole, perdu de plaisirs, usé de débauches, s'était fait le chef de cette folle conspiration, avec un la Truau-mont, digne affidé de ses aventures. Des hommes et des femmes de qualité y furent mêlés, avec un maître d'école hollandais. La justice fut implacable. Le chevalier de Rohan, le chevalier de Préault et la marquise de Villars eurent la tête tranchée. Le maître d'école fut pendu. La Truau-mont ayant été arrêté dans son lit par Brissac, major des gardes, se défendit à outrance. Il reçut une blessure à la cuisse ; il la déchira dans sa prison, et parvint à la rendre mortelle. Il mourut comme un furieux ¹.

Pendant ce temps, les Messinois se révoltaient contre l'autorité espagnole ; Louis XIV leur envoya des secours ; et, de leur côté, les Espagnols supportaient mal en Catalogne la domination française ; ils tentèrent de secouer le joug. Il y eut des combats où les succès furent divers ; aucun ne fut décisif.

Mais ce qui captivait l'attention de l'Europe, c'était la situation de l'Allemagne, et, dans cette situation, la conduite de Turenne.

La politique avait remué profondément les États de la Germanie ; l'empereur, l'Espagne et la Hollande s'étaient enchaînés les ducs de Zell, de Lunebourg, de Brunswick, l'évêque d'Osnabruck, le landgrave de Hesse, et même l'é-

¹ *Test. politique de Colbert. — Mém. du marquis de la Fare.*

lecteur de Brandebourg, au mépris de ses traités avec la France et la Suède. La France ne faisait que retenir dans la neutralité la Bavière et le Hanovre; et la Suède ne se déclarait pas encore pour sa querelle. Sur ces entrefaites était survenue la mort de Koribut, roi de Pologne. L'élection de son successeur occupa toutes les couronnes. La France portait le héros Sobieski, qui venait de battre les Turcs près de Chocsim. Elle réussit à le faire élire, et celui fut une victoire.

C'est parmi ces mouvements de la politique que Turenne déploya son génie militaire. Dès la campagne dernière, où Montécuculli avait échappé à ses armes par l'infidélité de l'évêque de Wirtsbourg, il avait repassé le Rhin et pris ses quartiers dans la vallée de Neustadt. Le Palatinat fut d'abord frappé de ses coups; puis il fatigua par ses manœuvres les corps impériaux. Le vieux duc de Lorraine épiait alors la Franche-Comté pour la protéger contre la soudaine attaque de Louis XIV. Dix ou douze mille Impériaux pouvaient se précipiter par Strasbourg; Turenne leur barra le passage. L'étonnant capitaine était partout. Le duc de Lorraine le croyait immobile aux environs de Saverne; en trois jours il avait passé le Rhin et formé son armée, en courant de Philipsbourg à Hockenum et à Wistock. En trois jours il avait fait trente lieues, et il surprenait à Zintzheim le duc de Lorraine et les Impériaux.

Un combat fut livré sous les murs de la ville; le duc de Lorraine se battit avec intrépidité: sa position était propice; le duc de Bournonville l'avait joint avec un corps puissant d'Impériaux. Mais tout cédait à Turenne; l'armée ennemie fut détruite ou dispersée; le duc de Lorraine et Bournonville s'allèrent joindre avec leurs débris d'armée au delà du Necker.

Turenne cependant voulait donner quelque repos à ses troupes; il rentra dans le Palatinat, et les Impériaux se crurent en sécurité. Turenne leur laissa cette pensée, et même il permit que leur confiance devint injurieuse; déjà ils pensaient avoir fait reculer leur vainqueur. Tout à coup il reparut sur le Necker; les Impériaux furent battus encore: Turenne resta maître de tout le pays.

Alors s'exercèrent dans le Palatinat des ravages restés célèbres dans l'histoire. Turenne n'était point accoutumé à rendre la guerre implacable. Mais durant ces marches alternatives deçà et delà le Rhin, les paysans du Palatinat, souvent pillés ou chassés, avaient commis de sanglantes représailles sur des soldats épars de son armée. Ils en avaient pendu à des arbres, la tête en bas; ils en avaient coupé en morceaux le long des routes; aux uns ils avaient arraché les yeux, aux autres le cœur et les entrailles; on les trouvait çà et là mutilés. C'est alors que Turenne laissa à son armée la liberté de la vengeance : le Palatinat fut dévasté, désolé, incendié. On a reproché à Turenne ces calamités comme un crime; il ne fit qu'obéir à la loi de la guerre, loi mystérieuse qui, dans la destruction, peut laisser intact le génie même de la bonté¹.

Cependant l'armée impériale s'était grossie de troupes fournies par les électeurs; elle était forte de trente-cinq mille hommes, et une autre de vingt mille devait la joindre, conduite par l'électeur de Brandebourg. La France s'effraya. Les Impériaux passèrent le Rhin à Mayence : l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté semblaient s'ouvrir comme une proie. Louvois fit donner l'ordre à Turenne d'accourir aux frontières de Lorraine; c'était découvrir l'Alsace, et Turenne frémit. Il écrivit à Louis XIV, qui se confia à son génie. Alors on vit le grand homme de guerre multiplier ses forces par son activité pour égaler les forces supérieures des ennemis. Il les suivait dans leurs marches et épiait leurs desseins. Ils s'étaient repliés à Spire et ils reparurent vers Strasbourg, qui, au mépris des conventions, leur livra son pont. Turenne accourut. Il songeait à attaquer, avec ses vingt mille hommes, l'armée impériale de quarante mille, avant l'arrivée des renforts de Brandebourg. Celle-ci avait eu le temps de se choisir des positions près du village d'Ensheim, non loin de Strasbourg². Turenne l'attaqua par une pluie battante. Le duc de Bournonville, qui comman-

¹ *Vie de Turenne.* — *Test. politique de Colbert.* — Voltaire. — Bruzen de la Martinière. — *Mém. de d'Avrigny.*

² *Mém. de d'Avrigny.*

daît les Impériaux, se défendit vaillamment. Mais la victoire resta à Turenne; une partie de l'artillerie et les bagages de l'ennemi étaient en ses mains. Il se fortifia à loisir sur la petite rivière de Molzig, pour couvrir Haguenau et Saverne : Bournonville s'alla mettre sous le canon de Strasbourg.

Alors parurent les vingt mille hommes de Brandebourg. Turenne n'avait plus à tenter les batailles contre des forces si inégales. Mais son génie lui restait. Il transforma la guerre, et il fit, d'une retraite en apparence forcée, une victoire éclatante et soudaine. Il pouvait défendre l'Alsace contre les soixante mille hommes qui inondaient les bords du Rhin; il n'y songea pas; il se retira en Lorraine, et laissa ainsi à leur marche une pleine sécurité. De sorte qu'en quelques jours les Impériaux étaient disséminés dans l'Alsace comme des vainqueurs. Alors reparut Turenne. Tous les corps de son armée s'étaient acheminés par des routes diverses vers un rendez vous commun; le mystère était profond. Au même jour, après trois semaines de marche par des montagnes couvertes de neige, la petite armée se trouvait formée près de Colmar; le lendemain (29 décembre) il tombait à l'improviste près de Mulhausen au milieu des quartiers de l'ennemi : les Impériaux, étonnés, ne surent point se défendre; la fuite fut soudaine, universelle. Cette armée, auparavant si formidable, se précipita vers le Rhin, désordonnée, éperdue, laissant partout des débris; près de vingt mille hommes périrent dans cette vaste fuite. Quelques jours après (3 janvier), Turenne tombait sur les vingt mille hommes du marquis de Brandebourg, qui s'étaient formés dans une langue de terre entre Turckheim et Colmar. Il n'eut pas besoin de les combattre; ils s'enfuirent dans la nuit comme tout le reste. Ainsi toute l'Alsace était balayée d'Impériaux. Turenne revint en France; Louis XIV l'attendait avec des honneurs; la nation tout entière le salua avec enthousiasme.

C'est cette année (avril 1674) que Louis XIV assura par un édit des fondations de pensions pour l'entretien de l'hôtel des Invalides Louvois fut mis à la tête de cette royale et

patriotique maison. Un conseil fut établi pour la régir. On voyait à ces soins que Louis XIV y rattachait une partie de sa gloire¹.

¹ L'organisation des Invalides est digne d'intérêt. Elle est racontée dans une pièce des *Archives curieuses*, 2^e série, tom. II. — *Hist. de l'hôtel des Invalides*.

CHAPITRE XI.

SOMMAIRE.

Situation de la France. — Dispositions de guerre. — Turenne et Montécuculli sont en présence. — Mort de Turenne. — Tout s'émeut à cette nouvelle. — Nouveaux maréchaux. — Suite des événements. — Combats sur mer. — Mort de Ruyter. — Victoires en Flandre. — Malheurs sur le Rhin. — Alternatives en Europe. — Drames d'empoisonnements. — Conférences de Nimègue. — Médiations de l'Angleterre. — Louis XIV reprend l'épée. — Nouveaux succès. — Aventures extrêmes du duc de Lorraine. — Combats de Catalogne. — Victoires sur mer. — Louis XIV veut la paix. — Politique hostile des Etats de Hollande. — Le prince d'Orange part pour Londres. — Son mariage recèle des révolutions. — Nouvelles intrigues et nouveaux combats. — Bataille de Saint-Denis. — Paix de Nimègue. — La France est à la tête de l'Europe. — Louis est proclamé GRAND par les peuples. — Mariages politiques. — Marche des esprits en France et en Angleterre. — Voyage de Louis XIV en Flandre. — Activité des travaux à Paris et dans les provinces. — Pensées nouvelles contre les protestants. — Domination contre l'Eglise. — Dénouement des drames des empoisonneurs. — Démêlés du pape et du roi. — Assemblées du clergé. — Discours mémorable de Bossuet. — Quelques événements au dehors. — Déclaration du clergé de France. — Etablissements nouveaux. — Pensées nouvelles de guerre. — Duquesne bombarde Alger. — Mort de la reine. — Mort de Colbert. — Combats et trêve. — Vengeance atroce contre Gènes. — L'Europe est muette devant la puissance de Louis XIV. — Double attaque contre les protestants et les ultramontains. — Révocation de l'édit de Nantes. — Suites de cette mesure. — Jugement de l'histoire. — Intrigues en Europe. — Habitudes nouvelles du monarque. — Mort de Condé. — Maladie du roi. — Nouvelles insultes au pape. — Événements en Europe. — Révolution en Angleterre. — Des orages menacent la France.

LOUIS XIV.

1675. — La France était triomphante. Louis XIV dominait du sein des plaisirs. Tout s'agrandissait autour de lui, jusqu'au vice même, et ici l'histoire doit attester que ce n'était point sans de violentes luttes que le monarque se laissait aller aux passions et aux scandales. Il y a dans la vie de Bossuet un moment glorieux ; c'est celui où le grand évêque s'en va rappeler à Louis XIV ses devoirs de chrétien, et fait tomber devant sa parole cette âme superbe¹. Plus d'une fois on put croire le roi rendu à sa gloire ; mais tout le précipitait, et le bruit de ses plaisirs étourdissait ses remords. La guerre cependant épuisait les peuples ; en Bretagne et en Guyenne la levée des impôts donna lieu à des séditions. D'un côté le maréchal d'Albret, de l'autre le marquis de Coëtlogon comprimèrent les multitudes par d'implacables rieurs.

En même temps naissaient dans le royaume quelques sujets d'émotion religieuse. Les protestants étaient foulés, et les évêques catholiques se sentaient touchés par le sceptre. Le droit de régale produisait des conflits : c'était le droit que prétendait le roi sur les bénéfices et sur les revenus des diocèses vacants. Un édit fut publié. Les évêques des provinces des Alpes et des Pyrénées résistèrent. Ceux d'Auch et de Pamiers défendirent même aux chapitres de recevoir les sujets qui avaient été ainsi élus dans la vacance des sièges. Ce fut le commencement d'une longue lutte ; la suite en fut éclatante. Nous la retrouverons.

L'épuisement de la France fit accepter la médiation de l'Angleterre. Le chevalier Temple apporta des paroles pacifiques dans les cours ; mais le combat n'était point pour cela délaissé. Louis XIV resserra ses alliances ; il ramena la Suède au traité de Westphalie. L'Europe se couvrait de sol-

¹ *Hist. de Bossuet*, par M. de Beausset. — Voyez deux lettres admirables de Bossuet à Louis XIV, à la fin de la *Politique sacrée*, édition de Lebel, *Œuvres choisies*.

dats. L'empereur remit à Montécuculli le commandement de ses armées; Turenne allait trouver en Allemagne un rival de gloire.

Déjà dans l'hiver Liège avait été surpris par les Français. La Flandre fut par là même indiquée comme théâtre principal de la campagne nouvelle. Le comte de Choiseul eut l'air de menacer le Luxembourg; en même temps un corps se formait sur la Meuse, aux ordres de Créqui; un autre s'assembla près de Mons aux ordres de Condé. Le roi y parut en personne. Bientôt Huy et Dinant furent élevés aux Impériaux. Peu après, Condé faisait tomber Limbourg par un siège vaillant et rapide. Les ennemis s'enfuirent par delà la Meuse. Le pays de Liège fut assuré, Maastricht fut couvert; Louis XIV put détacher une partie de son armée pour l'Allemagne; il laissa le reste au prince de Condé et au duc de Luxembourg, et puis il s'en revint aux pieds de la superbe Montespan, qui, jalouse de son amour, lui pardonnait mal les moments qu'il donnait à la gloire.

L'attention se porta sur l'Allemagne. Là, paraissaient en présence deux grands hommes de guerre. Montécuculli avait espéré prévenir Turenne; il en fut prévenu. Il voulait passer le Rhin à Strasbourg, et porter la guerre en Alsace. L'armée française, formée à Schélestadt dès le 11 mai, rompit ses desseins. On vit alors Montécuculli chercher à tromper Turenne par des marches et des contre-marches. Turenne l'épiait immobile; puis tout à coup il passa le Rhin à Otteinheim, au grand étonnement de tout l'empire; et il s'établit à une lieue des armées impériales, défendant tous les passages jusqu'à Strasbourg, et dominant tout le pays¹.

A ce moment commencèrent entre les deux généraux des manœuvres actives et savantes. Turenne semblait devoir être acculé facilement sur le Rhin par les masses ennemies. Quelques-uns de ses convois avaient même été coupés. Il n'en garda pas moins toute la supériorité de sa prévoyance. Il pénétrait toutes les pensées; il courait à tous les postes favorables, ou en chassait par la force les Impériaux. Bien-

¹ D'Avrigny, *Mém. pour l'histoire.*

tôt ce fut lui qui les pressa dans une situation périlleuse. Il tenait leur camp comme investi depuis Freissett jusqu'à Gamlhurst. Ils n'eurent plus qu'à s'éloigner de nuit, pour gagner Strasbourg. Turenne les suivit. Son dessein était de leur couper la communication d'Offembourg, et de s'emparer de Saspach. Ils le devancèrent de quelques heures. Mais il gardait ses avantages, et Montécuculli ne pouvait plus fuir une action générale. Déjà l'anxiété était grande autour de lui, et son camp semblait se troubler. Turenne cependant disposait sa bataille. Déjà Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, avait placé ses canons. Turenne voulut visiter ses batteries. Tout à coup se dénoua le drame par un coup fatal. Un boulet lancé à tout hasard du camp ennemi s'en vint frapper la terre à quelques pas du grand homme, puis se releva, emporta le bras de Saint-Hilaire, et alla frapper Turenne à l'estomac. Turenne tomba ; il était mort. Alors fut dite une parole célèbre. Le fils de Saint-Hilaire pleurait sur son père mutilé : « Ce n'est pas moi, mon fils, qu'il faut pleurer, dit le généreux blessé, c'est cet homme dont la perte est irréparable ¹. » Ce canon *chargé de toute éternité* ² retentit dans toute l'Europe. Mais chose étrange ! pendant que l'armée de France pleurait et frémissait, et puis demandait à venger cette horrible mort, l'armée des Impériaux restait comme glacée. Montécuculli ne profita pas d'un moment si funeste. Le comte de Lorges ramena l'armée de France ; on considéra ce retour comme un succès, et on le célébra par une médaille, tant on restait sous l'impression des terreurs que la perte de Turenne avait jetées dans toutes les âmes.

C'était en effet un affreux malheur pour la France. Tout s'émut à cette nouvelle, la cour, la ville, le peuple entier. Louvois seul, dit-on, se réjouit du deuil public : la supériorité de Turenne l'importunait. Louis XIV au contraire sentit le vide qui se faisait dans son empire. « Je perds, dit-il, le plus grand capitaine et le plus honnête homme de mon

¹ *Mém.* du marquis de la Fare.

² *M^{ms}* de Sévigné.

royaume. » C'était là une magnifique oraison funèbre ¹. Il combla cet hommage en faisant ensevelir le grand homme à Saint-Denis à côté des rois. Son mausolée porta ces paroles : *Quando ullum inventient parem? quand trouvera-t-on son égal?* Ainsi Louis XIV consacrait la gloire et le génie : il en faisait comme une partie de la royauté.

Cependant la guerre allait suivre son cours. Louis XIV créa huit maréchaux de France ; ce furent le comte d'Estrades, le duc de Navailles, le comte de Schomberg, le duc de Duras, le duc de Vivonne, le duc de la Feuillade, le duc de Luxembourg et le marquis de Rochefort ; promotion extraordinaire qui semblait suppléer au mérite par le nombre ; on a dit que ce fut la monnaie de Turenne. Dans ce nombre toutefois étaient des noms éclatants ; Luxembourg et Schomberg n'étaient pas sans gloire, les autres n'étaient pas sans courage ; deux, Rochefort et Vivonne, recevaient le prix de complaisances étrangères à leur mérite. Vivonne était frère de M^{me} de Montespan, et la femme de Rochefort était aimée de Louvois. La magnificence des honneurs couvrait mal le scandale des faiblesses.

Le duc de Duras, l'un des nouveaux maréchaux, fut chargé d'arrêter la marche des Impériaux. Ils assiégeaient Haguenau, il leur fit lever le siège. Montécuculli s'alla camper sous les murs de Strasbourg ; la campagne, de ce côté, n'eut point d'autres suites. Sur la Moselle, la guerre avait été plus animée ; le maréchal de Créquy, vaillant mais présomptueux, se fit battre ; puis il se jeta dans Trèves, dont les confédérés firent le siège. Le duc de Lorraine prenait à ces combats sa part d'intrépidité aventureuse. La trahison seconda l'ardeur des assiégeants. Un capitaine nommé Boisjourdan trama avec quelques officiers le projet de livrer la ville ; Créquy, menacé de mort par les conjurés, se retira dans une église pour s'y défendre en désespéré ; mais les portes de Trèves étaient ouvertes, toute la garnison fut prisonnière. Boisjourdan ne jouit pas de son crime ; peu après

¹ Voyez un intéressant jugement de d'Avrigny sur Turenne, *Mém.* pour l'histoire.

il tombait aux mains du gouverneur de Stenai, et un conseil de guerre le condamna à être décapité. On mit de l'appareil dans le supplice : le malheureux fut mené au bourreau pieds nus, la corde au cou, la torche au poing. Après avoir fait amende honorable, il eut la tête tranchée ; ses principaux complices furent dégradés et bannis ; quelques-uns furent pendus. Ce fut un des rares exemples de supplice en ce règne si plein d'événements et d'années.

Peu après, le duc de Lorraine achevait sa vie si longtemps tourmentée. Son neveu le prince Charles succéda à son titre et à ses aventures.

Schomberg avait gagné dans le Roussillon son titre de maréchal ; il le justifia par des succès nouveaux.

En Sicile les événements avaient grandi. Des secours de France avaient exalté la révolte de Messine ; la ville finit par se donner à Louis XIV : Vivonne y fut envoyé avec une flotte que commandaient Duquesne et le marquis de Preuilly d'Humières. La flotte espagnole fut rencontrée, dispersée et chassée vers Naples. Vivonne entra dans Messine avec la qualité de vice-roi ; mais il y régna en proconsul ; Messine fut traitée comme une ville de conquête, qu'on livre en proie aux débauches et aux rapines. Bientôt elle se remplit de conspirations ; on la contint par la terreur. Mais les troupes, affaiblies par le vice et les maladies, ne purent rien tenter dans le pays ; la guerre ne fut éclatante que dans la Méditerranée.

1676. — Ruyter y avait paru avec la flotte de Hollande pour seconder les efforts de l'Espagne en Sicile. Duquesne, le Turenne des mers, lui fut opposé par Louis XIV. Et à peine ces deux grands hommes se sentirent près l'un de l'autre, qu'ils brûlèrent de se combattre. Une première et sanglante bataille au commencement de janvier parut indécise. Duquesne toutefois put entrer à Messine avec de puissants convois envoyés de France. Au mois d'avril une nouvelle rencontre près d'Agousta fut fatale à la Hollande. Ruyter, frappé à mort dans l'horrible mêlée, alla expirer à Syracuse ; peu après, la flotte hollandaise était brûlée dans le port de Palerme ; Vivonne présida à cette effroyable extermination.

Toute la Sicile s'émut d'effroi ; les flottes d'Espagne ne purent plus dans les mers. Mais Vivonne profita mal de ses victoires ; il s'en retourna à Messine retrouver les complots excités par une domination rapace et débauchée ¹.

La campagne de Flandre ne manquait point d'éclat. Louis XIV l'avait ouverte ayant à ses côtés le duc d'Orléans. Il présida au siège et à la prise de Condé ; sa présence sauva la ville des horreurs qui suivent un assaut. De là il courut assiéger Bouchain. Le prince d'Orange s'approcha pour protéger la ville ; Louis XIV alla lui offrir la bataille près de Valenciennes : de part et d'autre on ne fit que s'épier, mais Bouchain fut pris. Après quoi Louis XIV dispersa ses capitaines avec des destinations diverses et s'en retourna à sa cour.

Le prince d'Orange profita de cette dispersion pour faire le siège de Maestricht. Schomberg, rappelé de Catalogne, fut chargé d'aller protéger cette place.

D'Humières lui devait amener un corps de quinze mille hommes. Chemin faisant, il assiégea Aire ; on eût dit une entreprise de hasard ; mais le ministre Louvois se l'était réservée, et il était resté près d'Humières avec de puissants moyens d'attaque et de succès. La place fut emportée ; elle passait pour formidable à cause de ses derniers sièges ; elle se défendit à peine. La médaille frappée porta que l'armée la prit en passant ².

Le siège de Maestricht fut moins heureux pour le prince d'Orange. L'attaque était savante et la défense meurtrière. Mais déjà s'avancait Schomberg, fortifié du corps d'armée qui venait de s'emparer d'Aire en se jouant. Le prince d'Orange ne se crut pas en état de lutter doublement contre une garnison acharnée et une armée victorieuse ; il s'éloigna après avoir perdu aux attaques diverses des ouvrages de la ville plus de douze mille hommes, l'élite de ses officiers, une partie de ses canons, et, ajoutait Louis XIV, une partie de sa renommée.

¹ D'Avrigny, *Mém.* pour l'histoire.

² TRANSEUNTIS EXERCITUS EXPEDITIO. — ARIA CAPTA.

Sur la Meuse, Créqui réparait ses fautes et contenait brillamment les Impériaux.

Mais sur le Rhin la victoire semblait nous fuir. La mort de Turenne restait là comme un souvenir fatal à nos armes. Le maréchal de Luxembourg, malgré son ardeur, fut inégal à la mission qui lui était donnée de réparer ce grand désastre. Il se battit vaillamment, souvent avec avantage, toujours avec éclat ; mais le duc de Lorraine le trompa par ses manœuvres, et il mit les Impériaux dans le cas d'assiéger Philipsbourg, tandis qu'il le tenait lui-même hors d'état de les attaquer. Ce siège fut brillant. Le gouverneur du Fay se défendit en héros, et Luxembourg frémissait de ne le pouvoir secourir. Enfin, après une défense désespérée et meurtrière, du Fay fut contraint de signer une capitulation. Il sortit avec des honneurs inusités, tambour battant, mèche allumée, drapeaux déployés, sa cavalerie le sabre à la main, avec huit pièces de canon, un mortier et quatre pontons. Il fut fait maréchal de camp, ses officiers et ses soldats reçurent des honneurs et des récompenses ; on les traita comme ceux de Maestricht, ceux-ci plus heureux, mais non plus braves. Ainsi le courage, non la fortune donnait la gloire. Luxembourg eut besoin de compter sur l'avenir pour assurer la sienne ¹.

Le reste de l'Europe avait ses alternatives. La Suède, battue d'abord sur terre et sur mer, se vengeait par une victoire éclatante sur le Danemarck près de Lunden. De son côté la Pologne luttait avec gloire contre les Turcs. Sobiesky, partout vainqueur, imposa la paix ; une de ses conditions fut la liberté catholique dans tout l'Orient. Cette paix réjouit la France et effraya l'empire ; Sobiesky était l'ami de Louis XIV ; on put croire qu'il pourrait désormais jeter son épée dans les luttes de l'Europe.

Pendant au milieu de ces événements rapides, éclatants, variés, et lorsque toute la nation semblait captivée par des émotions de gloire, des émotions d'une autre sorte glaçaient les âmes.

¹ Voyez *Mém.* de d'Avrigny, pour l'ordre des événements de la guerre.

Des récits d'empoisonnements avaient depuis dix ans jeté sur la cour et sur la ville une sombre terreur; l'imagination peut-être grossissait les attentats; l'art ancien de la magie était devenu la science des poisons, et nul ne se croyait en sécurité sous l'impression de ces images et de ces mystères.

Un Italien, nommé Exili, avait, pensait-on, porté en France cette science sinistre. Il avait été membre d'une mystérieuse corporation d'empoisonneurs qui sous Innocent X avaient fait périr à Rome plus de cent cinquante personnes ¹. Réfugié à Paris, il s'était introduit en des maisons puissantes, et s'était fait des adeptes formidables. Un officier de cavalerie nommé Sainte-Croix fut le plus ardent de ses prosélytes. Comme il arrive, les mœurs infâmes commencèrent par être l'excitation des crimes. Une femme, la marquise de Brinvilliers, se mêla activement à ces drames diaboliques. Il y eut des morts mystérieuses. D'Aubray, lieutenant civil, était père de la Brinvilliers; il fit arrêter Exili et Sainte-Croix, qui furent mis à la Bastille. Là, Sainte-Croix se perfectionna dans sa science des poisons; peu après il sortit de la prison, mais avec un amour extrême de vengeance. La Brinvilliers se fit son complice, avec un valet, confident de leurs infamies; d'horribles morts épouvantèrent Paris. Le père de la marquise et ses deux frères périrent par l'empoisonnement; sa sœur fut atteinte, mais elle survécut. Ces crimes ne furent pas d'abord poursuivis. Sainte-Croix impuni s'appliquait à faire des essais nouveaux de son art; il se couvrait, dit-on, d'un masque de verre pour échapper à ses funestes préparations. Mais un jour la subtilité de ses poisons le frappa d'une mort soudaine ². Alors tout ce mystère s'éclaira. Les papiers de Sainte-Croix révélèrent d'étranges horreurs; et le parlement poursuivit à outrance ces scélératesses. La Chaussée, le valet qui avait servi d'instrument aux deux criminels, fut roué vif. La Brin-

¹ FACTUM pour la marquise de Brinvilliers. *Archives curieuses*. Note.

² Extrait du procès-verbal du 30 juillet 1672, de l'apposition et levée du scellé de Sainte-Croix après sa mort. *Archives curieuses*, tom. XII.

villiers se cacha quelque temps; elle fut condamnée par contumace à avoir la tête tranchée; elle devait plus tard subir le prix de ses crimes.

Telles étaient les émotions qui troublaient Paris et la cour. Chaque banquet semblait un péril; chaque foyer était en proie aux terreurs. Cette impression d'horreur dura quelque temps encore; c'était une diversion fatale aux événements de la politique.

Cependant la médiation de l'Angleterre se poursuivait dans les cours d'Europe; mais le chevalier Temple faisait de sa mission une hostilité ouverte contre la France. Un pape nouveau venait de paraître : Innocent XI succédait à Clément X; c'était ce cardinal Imperiali qui, dans l'affaire des Corses, avait joué un rôle ennemi. Son élection, secondée par l'empire et l'Espagne, fut comme une déclaration de plus contre Louis XIV; il fallut redoubler d'activité pour vaincre tant de périls par les négociations comme par les armes.

Nimègue avait été désigné depuis un an pour être le lieu des conférences; et déjà l'intrigue y avait dirigé ses plus savantes habiletés¹. Tout devint au chevalier Temple une occasion ou un moyen de difficulté ou de tromperie, et il serait long de dire tout le système de ruse qui fut suivi pour rendre les plénipotentiaires de France odieux aux peuples et suspects aux Etats. Ces plénipotentiaires étaient d'Estrades, Colbert (frère du grand Colbert), de Croissy et d'Avaux. Temple voulut renouveler les manèges qui, à Munster, avaient autrefois divisé les négociateurs de France, et il se mit à caresser Colbert par des confidences. Mais l'autorité du monarque était mieux sentie qu'au temps de Mazarin; et chaque intrigue du ministre anglais était aussitôt transmise à Versailles. Il arriva même que Louis XIV, en des instructions habiles, put encourager ses ambassadeurs à des semblants de division; et ainsi se révélait le caractère de cette royauté obéie et sûre de l'être².

¹ *Hist. des négociations de la paix de Nimègue, 1697. — Actes et Mémoires de la paix de Nimègue, 1697. — Mém. du ch. Temple.*

² *Instructions de Louis XIV. — Lettres de d'Estrades, Colbert et d'Avaux, tom. 1.*

Mais l'intrigue de Temple gardait sa puissance sur les autres ministres ¹. Longtemps il sema le trouble à plaisir entre les envoyés des têtes couronnées et des princes de l'empire. Puis, comme il voyait les ministres de Hollande enclins à la paix, par suite des longues épreuves d'une guerre dont l'Espagne avait laissé tout le poids aux Provinces-Unies, il mit la division entre ces ministres mêmes. Le prince d'Orange justifiait mal la faveur populaire, et ses échecs devant Maestricht avaient animé contre lui le parti des républicains, déjà irrités du titre de stathouder qu'il s'était laissé donner au mépris des serments publics et des siens propres. Temple se fit alors le protecteur des intérêts du prince, qu'il sépara avec adresse de ceux de la république; et ainsi il faisait du prince stathouder l'instrument d'une paix profitable à l'Espagne plus qu'à la Hollande, sans toutefois cesser d'éloigner par des difficultés toujours nouvelles une solution qui semblait surtout devoir profiter à la France.

L'année se passa en perplexités de cette sorte. Un instant la médiation du pape fut invoquée, mais rien ne fut avancé; l'empereur et l'Espagne éloignaient la paix; l'Angleterre ne la voulait qu'onéreuse à la France; les ligues d'ailleurs étaient partout menaçantes; des flots d'armées couvraient toute l'Allemagne. Il fallut que Louis XIV reprit l'épée, et que la négociation de ses ministres fût soutenue par la terreur de ses victoires.

1677. — Déjà, lorsque l'Europe pouvait le croire tout captivé par ses amours et tout entier à l'éclat des fêtes, il avait dressé ses plans d'attaques. Tout à coup on le vit partir du milieu des plaisirs en plein hiver, et aller assiéger Valenciennes avec de puissantes forces commandées par les maréchaux d'Humières et de Luxembourg. Vauban était à ses côtés; c'était comme un présage. Le siège fut brillant; Louis XIV y déploya de l'activité et du courage: les mousquetaires, cette élite de la chevalerie de France, eurent l'honneur des combats par leur intrépidité aventureuse.

¹ *Mém.* du ch. Temple.

Valenciennes, place formidable et défendue par une garnison vaillante, fut prise d'assaut, au grand étonnement de toute l'Europe. Louis XIV la préserva du pillage et de la violence; ce fut une double gloire ¹.

La ville de Cambrai suivit de près. Ce fut Vauban encore qui la fit tomber.

Le duc d'Orléans avait été envoyé faire le siège de Saint-Omer; le prince d'Orange voulut secourir la ville : d'Humières et Luxembourg allèrent l'arrêter au Mont-Cassel. Là se livra une bataille; l'armée du prince ne put tenir contre le choc terrible, impétueux, de l'armée de France; il s'enfuit de là par Cassel jusqu'à Poperingues, laissant trois mille morts, quatre mille prisonniers, treize canons, quarante-quatre drapeaux, dix-sept étendards; la victoire fut complète : peu après, Saint-Omer ouvrit ses portes.

Ces rapides succès remuèrent les Etats; l'Angleterre surtout en fut émue. Le parlement, en dissidence avec le roi, ne dissimula plus ses irritations; il voulait faire déclarer une ligue offensive et défensive avec la Hollande afin d'arrêter les conquêtes de Louis XIV. Les sentiments personnels du monarque étaient contraires à ce dessein. Ce fut une des causes de dissidence profonde et fatale; le parlement fut prorogé, mais les irritations restèrent au fond des âmes.

Cependant le prince d'Orange voulut rétablir l'honneur de ses armes; et, ayant été rejoint par les troupes de Munster, de Brunswick et de Neubourg, il se crut de force à faire le siège de Charleroi. Il apparut avec quarante mille hommes devant la place; huit jours après, il s'éloignait à la hâte. Un gentilhomme anglais dit à cette occasion que le prince pouvait se vanter qu'il n'y avait point de général qui, à son âge, eût levé plus de sièges et perdu plus de batailles ². Ce qui étonne, c'est que sa popularité n'en fut point altérée; ses apologies étaient acceptées comme des récits de victoires.

¹ La médaille frappée représente la ville aux pieds de la Victoire, qui retient le glaive d'un soldat, avec la légende : *CONSERVATORI SUO*.

² D'Avrigny, *Mém. pour l'histoire*.

L'année s'acheva dans la Flandre par la prise de Saint-Guislain ¹; elle avait été de ce côté pleine de succès pour la France.

En Allemagne, la guerre avait eu moins d'éclat, mais plus de gloire peut-être. Le duc de Lorraine, maître de Philipsbourg et commandant d'une armée de soixante mille Impériaux, se proposait d'envahir la Lorraine. Ces mots : *Aut nunc, aut nunquam!* étaient écrits sur ses drapeaux. Il parlait de ressaisir ses Etats, d'inonder la Champagne, et de venir arracher la paix à Louis XIV. Mais c'étaient de trop bruyantes menaces. Créqui lui fut opposé avec vingt-cinq mille hommes; il sembla faire revivre le génie de Turenne, et, avec des forces inégales, il arrêta le duc dans ses marches, et rompit tous ses desseins. Telle fut même la supériorité des manœuvres qu'une partie des Impériaux, de toutes parts pressés de périls, s'étant jetés dans une île vis-à-vis de Strasbourg, il fallut une intervention suppliante de *messieurs de la ville* pour obtenir un sauf-conduit qui leur permit de se retirer sur Rastadt. Créqui concéda aux magistrats cet étrange passe-port : « Nous inclinant à leurs prières, et voulant les traiter favorablement, avons envoyé un de nos gardes pour faire la sûreté de ces troupes jusqu'au dit lieu. Enjoignons à toutes les troupes qui sont sous notre commandement de les laisser librement passer jusqu'à Rastadt sans leur donner aucun empêchement. » Le fait est que Créqui ne se sentait pas de force à tenir prisonnier ce corps d'armée, à cause de Strasbourg qui pouvait lui ouvrir passage ²; il aima mieux ne point pousser la ville à se déclarer, et se donner le semblant d'une protection hautaine et d'une bonté impérieuse.

Le duc de Lorraine ne put que tenter de s'avancer vers l'Alsace par le pont de Philipsbourg. Mais l'armée de France occupait les hauteurs de Kokersberg; là les deux cavaleries

¹ Médaille : Pallas debout, son égide à ses pieds; à sa main droite, une lance; à l'autre, un serpent qui mord sa queue, entouré de lauriers; symbole de l'année, avec ces mots : ANNUS FELICITER CLAUSUS.

² D'Avrigny, *Mém.* pour l'histoire. — La Martinière.

se rencontrèrent. Le combat fut brillant, mais sans résultat. L'un des régiments de France marchait sous les ordres du marquis de Villars, montré dès lors à un avenir de gloire.

Des deux côtés on s'attribuait la victoire, et chacun alla à ses quartiers d'hiver. Mais Créqui s'était réservé une pensée, c'était de s'emparer de Fribourg. Cette entreprise fut soudaine; le duc de Lorraine n'eut pas le temps d'appeler ses troupes dispersées : ainsi fut couronnée la campagne. Toute l'Allemagne murmura contre le duc de Lorraine qui avait si mal employé une armée formidable remise en ses mains, et si mal accompli ses grands desseins contre Louis XIV.

Dans la Catalogne, tout se borna à quelques combats épars; les troupes espagnoles étaient supérieures par le nombre; le maréchal de Navailles les battit tout en se retirant dans le Roussillon.

Les expéditions de mer avaient eu un grand éclat. Dès l'année précédente Cayenne avait été pris et repris par les flottes de Hollande et de France. D'Estrées en était resté maître, et au début de l'année nouvelle il était allé surprendre la flotte de Hollande dans le port de Tabago. Ce fut un combat atroce, qui se transforma en incendie. Dix ou douze vaisseaux hollandais furent brûlés ou détruits; deux vaisseaux français périrent par le feu, deux s'échouèrent dans le port. Cette destruction fut effroyable, et il fallut que d'Estrées vint à Brest réparer le désastre de sa propre victoire; après quoi il revola aux îles des Barbades. Chemin faisant, il s'empara de Gorée et dévasta la colonie. Puis il reparut devant Tabago; la ville fut emportée, ses forts rasés, ses habitations ruinées; ce qui restait de vaisseaux dans le port tomba au pouvoir du vainqueur terrible.

Ainsi la victoire, partout fidèle, vengeait Louis XIV des intrigues qui avaient éloigné la paix. Cependant les négociations n'avaient point cessé d'être actives, ardentes, complexes. Chaque Etat avait ses prétentions indépendantes du succès des armes. L'empereur réclamait tout ce que la France avait conquis dans la guerre. L'Espagne même revenait sur la paix d'Aix-la-Chapelle; elle demandait la res-

titution de tout ce qu'elle avait cédé alors, et la réparation de tout ce qu'elle avait perdu depuis. Le roi de Danemarck voulait qu'on lui payât les frais de la guerre qu'il faisait à la Suède. Les divers électeurs avaient aussi des droits à revendiquer. Charles de Lorraine réclamait son duché; le prince d'Orange exigeait la reconstruction de sa citadelle avec tous ses droits de souveraineté : on eût dit que Louis XIV était vaincu, et que la France était une proie. La Hollande seule fut modeste dans ses prétentions; elle demandait Maestricht et un traité de commerce; c'est aussi vers son négociateur Beverning que se tournèrent toutes les vues de la France.

Louis XIV voulait la paix. La France était épuisée, et peut-être aussi Colbert, jaloux de Louvois, dominait dans le conseil par le crédit de M^{me} de Montespan, surtout depuis qu'il avait marié sa fille avec M. de Mortemart, neveu de la superbe favorite. Quoi qu'il en soit, les instructions de Louis XIV furent modérées, et c'est par des concessions à la Hollande qu'il entreprit d'achever cette œuvre laborieuse de Nimègue, qui résistait à la victoire même¹.

Mais la Hollande avait deux intérêts en conflit dans ce travail de politique, celui des Etats qui voulaient les fruits de la paix, celui du prince d'Orange qui voulait les fruits de la guerre. Et pour comble la médiation de l'Angleterre était traversée par une complication de même nature, le roi Charles ne cessant point d'être propice à Louis XIV, le parlement s'irritant de plus en plus de ses conquêtes, et le chevalier Temple, fidèle aux parlementaires, s'amusant à souffler la guerre au lieu de remplir son office de modérateur.

Toutefois les échecs du prince d'Orange justifiaient mal cette ferveur d'hostilité, et les Etats, après la retraite de Charleroi, avaient donné plus d'activité aux négociations. Ce qu'ils demandaient à Louis XIV, c'était un abaissement des droits sur les marchandises de Hollande importées dans le royaume. Colbert ne faisait sur ce point de conces-

¹ Voyez les *Mém.* du marquis de la Fare. — *Vie de Colbert.*

sion qu'en frémissant; mais il haïssait la guerre favorable au crédit de Louvois; et par degrés il tempéra son tarif de prohibition.

La Hollande allait être satisfaite; tout à coup un incident étrange se déclara. Le prince d'Orange était parti pour Londres sous l'inspiration du chevalier Temple ¹. La France cherchait le mystère de ce voyage; bientôt elle apprit le mariage du prince avec la fille du duc d'Yorck, frère du roi: jamais événement plus considérable ne s'était accompli avec plus de promptitude, de légèreté peut-être. Le prince d'Orange s'était laissé pousser à ce dessein sans y croire. Des affidés en suivaient la trame à l'insu du roi, à l'insu du duc d'Yorck, à l'insu même du parlement. L'intrigue consista à persuader au roi que le mariage du prince d'Orange était concerté et convenu secrètement par les factions parlementaires. Le duc d'Yorck, héritier du trône, était suspect à cause de sa religion. Le prince d'Orange, pour cette raison même, appelait la confiance; et, si le roi n'approuvait pas un mariage souhaité par le parlement, les dissidences déjà existantes deviendraient plus éclatantes et plus périlleuses. Par ces motifs, le mariage fut accordé, ce fut une surprise universelle. Nul ne semblait soupçonner que cette intrigue recélât de fatales révolutions, ni ceux qui la faisaient, ni ceux pour qui elle était faite.

1678. — Par ce mariage imprévu, la négociation de la paix devait rester complexe; en l'absence du prince d'Orange, les États de Hollande avaient repris de la liberté; et, satisfaits par le tarif d'importation concédé par Colbert, ils aspiraient à signer la paix. Le roi d'Angleterre suivait aussi son instinct, et il hâtait la fin des conférences pour échapper à l'action contraire du parlement. C'étaient d'étranges conflits; et Louis XIV put craindre qu'ils ne prolongeassent sans terme les travaux des négociateurs. Alors, selon sa coutume, il résolut de jeter encore dans la balance quelque conquête ou quelque victoire; et brusquement on vit se mouvoir dans la Flandre une armée de plus de soixante

¹ *Mém.* du ch. Temple. — Voyez l'*Hist.* du D. Lingard.

mille hommes ; le dessein de Louis XIV était inconnu. Tout à coup cette armée se précipite vers Gand, et lui-même arrive le 4 mars pour présider au siège de cette ville ; il avait fait soixante lieues à cheval en trois jours. Dix jours après, la ville était emportée. Jamais siège n'avait été plus éclatant et plus prompt. Quelques jours après, Ypres était emportée de même ; après quoi Louis XIV s'en retourna à ses fêtes. L'Europe était consternée : le parlement d'Angleterre redoublait ses oppositions ; le prince d'Orange frémissait ; mais la Hollande appelait la fin d'un état de guerre dont les négociations ne lui adoucissaient pas les horreurs ; et, secondée par les vœux personnels du roi d'Angleterre, elle redoubla de soins pour décider l'Espagne à hâter la paix.

Alors s'animent les rapports directs des États de Hollande avec Louis XIV ; le roi était admirable à captiver les hommes par l'adresse magnifique de ses paroles. La superbe république n'était point insensible à cette sorte de flatterie ; les États, que Louis XIV appelait *ses très-chers grands amis*, lui envoyèrent Beverning pour ambassadeur extraordinaire. « C'est avec un profond respect, disaient les États dans sa lettre de créance, que nous avons reçu la lettre que votre majesté nous a fait l'honneur de nous écrire, et c'est avec un excès de joie que nous apprenons l'affection sincère avec laquelle votre majesté souhaite de contribuer à la paix de l'Europe¹. » Louis XIV en effet voulait la paix ; mais il en dictait les conditions. L'Espagne sentait qu'elle y serait sacrifiée ; ce fut autour d'elle que se remuèrent les intrigues de Nimègue pour retarder les conventions des États généraux. On sentait trop bien que la paix, faite une fois avec la Hollande, donnerait à la France une exigence plus hautaine encore par rapport à l'Espagne et aux divers États de l'empire.

Mais Louis XIV passait outre dans ses desseins, et, voulant imposer la paix, il ne cessait point de montrer la guerre. Le roi d'Angleterre, dans sa médiation, avait stipulé l'aban-

¹ Recueil de Basnage.

don de Messine. Louis XIV exécuta la convention. Messine fut évacuée et resta livrée aux représailles et aux barbaries. Mais les troupes qui en étaient retirées ne furent pas oisives ; elles allèrent fortifier l'armée de Catalogne commandée par Navailles, qui put entreprendre le siège de Puiccerda. Cette place fut enlevée avec éclat ; elle couvrait le pays de Foix et le Languedoc, assurait le Roussillon et ouvrait la Cerdagne : ainsi l'Espagne était contenue de tous côtés.

L'empire était de même frappé de défaites. Créqui continuait de commander l'armée du Rhin, et le duc de Lorraine, à la tête des Impériaux, s'opiniâtrait dans ses desseins toujours détruits. Créqui le battit partout, à Rhinfeld, sur la rivière de Kintz, à Strasbourg, le poussa jusqu'à Philipsbourg, le contint de l'autre côté du fleuve, prit lui-même ses quartiers à Weissembourg, d'où il domina le pays jusqu'à Landau, et enfin s'empara sous ses yeux de Lichtenberg, château jusqu'alors imprenable et devant lequel, disait le duc de Lorraine, tous les Français devaient périr.

Ainsi les résistances diplomatiques de Nimègue étaient partout combattues. En Flandre, un dernier succès acheva de les vaincre. La ville de Lewe, la clef du Brabant, semblait à l'abri des attaques par sa position au milieu des eaux. Le comte de Calvo, gouverneur de Maestricht, s'en empara par une surprise qui ressembla à un coup de témérité¹. Le prince d'Orange, avec les Espagnols, voulut essayer de la reprendre ; il ne put que la menacer.

Alors redoublèrent les messages, les ambassades, les intrigues. La Hollande voulait la paix, mais parfois les prétentions de Louis XIV irritaient sa fierté blessée. En même temps les confédérés proféraient la plainte contre les Etats généraux, prompts à se détacher de la cause commune. Ce fut parmi ces conflits que le maréchal d'Estades, chef de l'ambassade de France, enleva la signature du traité aux envoyés de Hollande. Les alliés protestèrent,

¹ La médaille porta cette poétique légende : **VICTORIA PERVIGIL.**

et, chose bizarre, trois jours après, le prince d'Orange livrait un combat imprévu au duc de Luxembourg dans la bruyère de Saint-Denis, près de Mons, que les Français tenaient bloqué. C'était une violation de la paix à peine signée. Luxembourg, qui venait de recevoir un courrier, se tenait immobile dans son camp; mais il était prêt aux surprises, et il eut le temps de battre le prince d'Orange. Celui-ci publia qu'il ignorait la conclusion de la paix; on ne crut pas à ses paroles. Son action reste dans l'histoire comme un méfait expliqué tout au plus par le besoin de réparer, dans une occasion dernière, l'honneur de ses armes si souvent blessé¹.

Peu après, la paix de Nimègue était ratifiée par Louis XIV (22 août). Les Espagnols hésitèrent longtemps². Cette paix les dépouillait; mais elle était imposée par la victoire³: il fallut céder. La France resta maîtresse de la Franche-Comté; elle gardait aussi Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai et le Cambrésis, Aire, Saint-Omer, Ypres et sa châtellenie, Warwick, Warneton sur la Lys, Poperinghen, Bailleul, Cassel, Bavay, Maubeuge, Charlemont ou Dinant. Le roi restituait à l'Espagne Charleroi, Binsch, Ath, Oudenarde, Courtrai et leurs dépendances. Mais, dès ce moment, l'unité des Flandres était rompue, et la puissance espagnole était abaissée; pour comble, c'était la protection des Hollandais qui lui sauvait ces restes de domination.

La Hollande, au contraire, eut des conditions favorables. Outre le traité de commerce si poursuivi par les États généraux, elle avait obtenu la restitution de Maestricht avec l'obligation d'y laisser la liberté à la religion catholique:

¹ La médaille de cet événement représente Mars, un trophée d'une main, une branche d'olivier de l'autre, avec cette légende: **MARS PACIS VINDEX**. Voyez le récit de cette curieuse bataille de Saint-Denis dans les *Mém.* de Catinat, tom. I. — « Cette affaire, dans laquelle fut sacrifiée la vie de cinq mille hommes, imprima une tache sur le caractère de Guillaume. » Le D. Lingard, *Hist. d'Angl.*

² Ils ne ratifièrent que le 15 décembre; d'Avrigny dit le 14 novembre. Voyez ses *Mém.* sur cette paix.

³ Médaille avec un caducée au milieu d'un foudre, avec ces mots: **PACE IN SUAS LEGES CONFECTA.**

le prince d'Orange était rétabli dans sa principauté. La Hollande, toujours battue, parut sortir des négociations comme si elle eût toujours disputé la victoire. Il était apparemment dans la politique de Louis XIV de ne point l'atteindre aussi violemment que d'autres puissances plus dangereuses ou plus antipathiques, et de faire des États généraux des alliés et des amis, pour opposer leur bienveillance aux irritations inquiètes et jalouses de l'Espagne et de l'empire¹.

1678-1679. — Il fallut quelque temps encore pour embrasser dans la paix de Nimègue les divers États toujours armés d'Allemagne. L'empereur fit d'assez longues difficultés; le Danemarck et le Brandebourg semaient aussi des griefs : les prétentions étaient complexes, les conflits sans terme. Louis XIV ne cessait point de faire mouvoir ses capitaines, et quelque combat nouveau triomphait des oppositions. Créqui même passa le Rhin; un instant la guerre parut rallumée. Les troupes de Brandebourg furent frappées de plusieurs échecs; tout le pays fut ravagé. Alors la paix fut signée; mais la diplomatie réservait ses dernières ruses pour la ratification; il fallut que Louis XIV menaçât encore; sa parole et son épée arrachèrent les dernières signatures.

Cette célèbre paix de Nimègue mettait la France à la tête de l'Europe; et tous les États reconnaissaient, quoique en frémissant, la prééminence de Louis XIV. Ce fut ici le plus glorieux moment de son règne. Il venait de montrer les destinées nouvelles de la monarchie, et de faire sentir à tous les peuples ce qu'elle recélait de puissance. Jamais ne s'étaient déployées à ce point ses ressources d'hommes ou d'argent, de courage ou de génie. Pour la première fois dans le monde moderne, on venait de voir des armées de deux cent, de trois cent mille hommes se mouvoir au signe du monarque, sous la conduite de grands et vaillants capitaines. D'immenses flottes avaient couvert toutes les mers. En même temps une diplomatie savante avait fait ou rompu

¹ Basnage, *Mém. et négociations de la paix de Nimègue*, tom. II.

les alliances. La Suède particulièrement avait été retenue dans la ligue armée de la France par des sacrifices de toutes sortes. L'argent avait été versé à flots pour payer les amitiés utiles, et surtout celle d'Angleterre. Ainsi Louis XIV avait dominé les événements comme les passions, et lorsqu'il sortit de ces longues et rudes batailles, et de ces négociations complexes et périlleuses, par une paix dictée à tous les États, de toutes parts le nom de GRAND lui fut jeté par les peuples; la France lui décerna des triomphes, et l'Europe les sanctionna par les frémisses secrets de sa jalousie ou de sa colère.

Toutefois, la paix ainsi acceptée donna lieu à des mariages politiques qui semblaient en être la consécration. Charles II, roi d'Espagne, épousa la fille aînée du duc d'Orléans et de la célèbre Henriette d'Angleterre¹. Peu après, la princesse électorale Marie-Anne-Christine de Bavière était recherchée pour le jeune dauphin de France. L'histoire doit garder le préambule des pouvoirs qui furent donnés à Colbert de Croissy pour négocier ce mariage. « Après que Dieu a béni si heureusement, disait Louis XIV, l'application continuelle que nous avons donnée au bien de notre État, soit par l'ordre que nous avons établi au dedans, soit par les conquêtes dont nous l'avons augmenté au dehors, l'unique soin qui nous reste pour le bonheur de nos sujets est de nous donner des successeurs qui puissent, à notre exemple et touchés du même amour pour nos peuples, perpétuer dans les siècles à venir la félicité dont ils jouissent sous notre règne, et soutenir avec la même gloire ce haut point de grandeur et de puissance auquel nous avons élevé notre couronne².

A vrai dire, la félicité des peuples n'était pas égale à la grandeur et à la puissance du monarque. Il était beau toutefois de voir Louis XIV motiver de la sorte un mariage que l'empereur voyait avec envie et traversait avec colère. Louis XIV se sentait porté à la tête du monde; mais il lui

¹ Médaille à cette occasion avec cette légende : PAX PRONUBA.

² *Corps diplomatique*, tom. VII.

arriva d'exagérer sa domination, et sa fierté devint de l'orgueil. Ce fut la source de ses fautes, et plus tard de ses malheurs.

Cependant l'esprit humain avait continué de marcher parmi ces grands ébranlements de la guerre. Les lettres étaient fécondes. Elles semblaient s'inspirer du génie du monarque ; et, comme tout se coordonnait à sa pensée dans l'ordre politique, les œuvres des écrivains et des poètes furent marquées de même d'un caractère d'unité et de correction, de grandeur et d'austérité dont le type fut cherché dans les littératures sévères de l'Italie et de la Grèce. Le mouvement de la pensée parut se concentrer dans les choses de la religion. Là, ce fut un travail merveilleux de nouveauté, de liberté et d'inspiration. A ce point de vue le siècle littéraire de Louis XIV dépasse la grandeur de tous les âges.

Bossuet était à la tête de ce mouvement. Rien n'égalait jamais cette parole, soit qu'elle se fit entendre dans la chaire, autour des tombeaux des grands et des rois, soit qu'elle se répandit à flots dans les controverses.

Mais en même temps que la religion inspirait le génie de ses prêtres et de ses pontifes, elle était pour les esprits indociles une occasion ou un prétexte de lutte contre l'autorité. Les protestants d'une part, les jansénistes de l'autre, contribuaient également à semer dans les intelligences un germe d'indépendance dont la foi catholique même devait finir par être atteinte. Il n'y avait pas jusqu'à la piété qui ne fût disposée à s'égarer dans les chimères du mysticisme, ou jusqu'à la théologie qui ne fût prompte à saisir des nouveautés inconnues. La doctrine étrange du *probabilisme* s'était répandue, et la *morale relâchée* commençait de naître. Tantôt la sévérité, tantôt la facilité poussait les esprits à des opinions rebelles. C'était un égal indice d'altération dans la foi ; et une fois la pensée humaine tourmentée par ce travail d'indépendance, il ne fut pas surprenant de la voir aller jusqu'à des témérités monstrueuses. Alors parurent les philosophes sous le nom de libertins¹ ; l'ir-

¹ Voyez les deux *Hist. de Bossuet et de Fénelon*, par M. le cardinal de Beausset, sur le *quiétisme*, sur le *probabilisme*, sur la *morale*

religion prenait sa source dans les disputes mêmes sur la foi.

C'est vers ce temps qu'éclatait à Londres une infernale machination contre l'Eglise. Afin de perdre le parti catholique, on lui attribua des desseins atroces, et un aventurier scélérat, Titus Oatz ou Oatez, se porta révélateur de trames de meurtre contre le roi ¹. Les jésuites étaient les principaux accusés. La Grande-Bretagne s'émut de colère; le nom du duc d'Yorck, frère du roi, était jeté aux colères du peuple, à cause de sa religion. Déjà on songeait à l'exclure du trône, et les haines anticatholiques étaient toute la raison politique d'une révolution qu'on préparait par des assassinats juridiques dont le récit fait trembler d'horreur ². Telle était en divers pays la marche des esprits par rapport à la vieille foi qui avait affranchi les peuples.

1680. — Pendant Louis XIV jouissait de ses victoires, et il en étalait la gloire dans ses pompes et dans ses fêtes. Pour en jouir mieux encore, il alla visiter la Flandre avec le cortège d'une cour resplendissante. Les peuples n'avaient jamais vu un tel appareil de royauté. Ce voyage avait cependant un autre objet que le plaisir. Le roi voulait fortifier les villes conquises, relever les citadelles détruites, en créer de nouvelles, ceindre la France d'un vaste rempart. Huningue fut bâtie en face du Rhin. Sarre-Louis protégea la Lorraine contre l'Allemagne. En même temps l'administration était ravivée. La justice fut un moyen de domination; des chambres particulières furent érigées à Brisach et à Metz pour rattacher à la juridiction du royaume tous les fiefs qui avaient autrefois dépendu des Trois-Evêchés. Il y eut des résistances; la noblesse se récria; mais les sentences judiciaires étaient appuyées d'exécutions armées. Tout fut soumis bientôt. Quelques villes autrefois impériales s'étaient maintenues libres depuis le traité de Munster; elles reconnurent l'autorité de Louis XIV, et lui prêtèrent serment.

relâchée. La Bruyère est le premier qui ait combattu les philosophes libertins. Pascal s'était contenté de désoler les athées.

¹ Voyez les *Mém.* de d'Avrigny.

² Voyez ce récit dans l'Hist. du D. Lingard.

Toute l'Alsace se trouva de la sorte enveloppée dans la conquête ¹.

Louis XIV se sentait maître ; il avait dicté la paix, il l'interpréta dans l'exécution. On hésitait à lui livrer Dinant ; c'était l'évêque de Liège qui faisait cette résistance ; à défaut de Dinant, Louis XIV, en vertu des traités, réclama Charlemont ; l'Espagne hésitait encore ; deux armées de France parurent dans la Flandre et le Luxembourg. Charlemont fut livré.

En même temps le royaume se renouvelait par des travaux splendides. Des villes étaient bâties, des ports creusés. Brest domina l'Océan ; Toulon fut agrandi ; un arsenal magnifique fut créé. Louis XIV voulait mettre sa marine en état de tenir tête aux marines combinées de l'Angleterre et de la Hollande ; le génie de Colbert vint en aide à sa volonté opiniâtre. Versailles s'embellissait, Paris grandissait. La majesté de Louis XIV resplendissait parmi ces magnificences. Les ressources du peuple s'épuisaient sans doute à ces créations ; mais la plainte était vaincue par l'admiration ; la gloire dissimulait la souffrance.

A ce moment commencèrent à monter dans l'esprit du roi des desseins extrêmes par rapport à la réforme, et par rapport à l'Eglise catholique même. Arrivé au comble de la puissance, il pensa que tout devait lui être soumis, jusqu'à la conscience. En ce qui concerne les protestants, l'histoire ne saurait s'étonner que l'espèce d'indépendance privilégiée qui leur était assurée par l'édit de Nantes blessât l'instinct d'autorité et d'unité qui était dans la nature de Louis XIV. Leurs chambres mi-parties dans les parlements leur établissaient comme une juridiction exceptionnelle et injurieuse pour l'Etat. A la faveur de ce recours toujours ouvert, ils avaient donné de l'extension à leurs droits, et cette indépendance envahissante finit par irriter le jaloux monarque. De

¹ La médaille frappée représentait l'Alsace aux genoux de la France, et recevant d'elle un écusson aux fleurs de lis : autour sont dix médaillons des armoiries des villes ; pour légende : **ALSACIA IN PROVINCIAM REDACTA** ; pour exergue : **CIVITATIBUS X. IMP. IN FIDEM RECEPTIS.**

à un commencement de réaction contre la *religion prétendue réformée*, par des édits qui défendaient aux ministres d'entrer dans les fermes, de recevoir les catholiques dans leurs temples, de sortir enfin des limites sévères d'un exercice de culte simplement toléré. C'était l'indice d'une disposition plus restrictive, et la menace de périls plus éclatants pour la réforme ¹.

Mais en même temps Louis XIV supportait mal la liberté de l'Eglise catholique. L'affaire de la régale ne s'était point éteinte; des écrits l'avaient ravivée. Le pape Innocent XI, en soutenant la cause des évêques indociles, avait blessé la fierté du monarque. De sourdes brouilleries fermentaient; le clergé était en rumeur; la dissidence une fois déclarée pouvait aller à des extrémités redoutables; les esprits sérieux étaient occupés de ces pensées: l'année s'acheva parmi ces indices.

En même temps s'étaient dénoués les drames lugubres des empoisonneurs. Des personnages illustres n'avaient pas craint de jouer leur dignité et sans doute aussi leur innocence dans ces manéges monstrueux et clandestins. Le maréchal de Luxembourg s'y était mêlé par une curiosité coupable avec la comtesse de Soissons. Le roi eut hâte de mettre fin à de si sombres et de si fatales émotions. Une chambre ardente fut instituée. La Brinvilliers avait été arrêtée à Liège; elle fut brûlée vive. Une autre criminelle, la Voisin, avait imité ces énormités; elle subit le même supplice. Luxembourg, pour le contact qu'il avait eu avec de tels mystères, fut mis en prison dix-huit mois; la comtesse de Soissons fut chassée de France. Cette terrible justice fit disparaître la science des poisons, ce reste infâme des sortilèges et de la magie.

1681. — L'attention se reporta sur les démêlés du pape et du roi. Tout le clergé de France prit part à ces querelles. Elles sont, dans les temps modernes, une reproduction de la guerre acharnée de Philippe le Bel et de Boniface, mais avec un tempérament dans les formes, tel qu'il convenait à

¹ *Vie de J.-B. Colbert.*

une civilisation méthodique, mise en mesure par les combats antérieurs de formuler ses oppositions contre l'Eglise, et d'en faire des dogmes délibérés par ses propres évêques.

La présente histoire ne saurait entrer dans tous les récits de cette affaire célèbre de la régale, ni des disputes fameuses dont une partie des évêques faillit faire une scission. L'archevêque de Paris, François de Harlay, et l'archevêque de Reims, Charles-Maurice Letellier, prenaient surtout plaisir à cette lutte des deux puissances. L'évêque de Tournay, Gilbert de Choiseul-Praslin, s'y était jeté avec une hardiesse plus savante et plus méditée.

Il se trouva un homme de génie pour tempérer cette ardeur fatale ; cet homme fut Bossuet. Quelquefois on lui a reproché d'avoir alors livré l'Eglise à la royauté, et d'avoir été courtisan plutôt qu'évêque. Ce grief s'apaise si l'on songe d'une part à ce qu'il fallait de sagesse pour contenir la hautaine domination de Louis XIV, peu soucieux de toucher au schisme, pourvu qu'il gardât l'apparence de l'unité ; et de l'autre à ce qu'il fallait d'énergie pour arrêter les tendances du clergé de France, accoutumé à se définir à lui-même la puissance du pape, afin de mettre à l'aise sa propre obéissance.

Ici le testament politique de Colbert mérite d'être entendu. « Vous nommâtes (le testament s'adresse au roi) vous nommâtes, dit-il, à des bénéfices vacants dans les diocèses d'Alet et de Pamiers, que vous prétendiez être tombés en régale ; à quoi les deux évêques s'étant opposés, vous vous servîtes du bras séculier pour faire valoir votre nomination. Ces deux évêques, dont la vie étoit si exemplaire, qu'ils servoient d'exemple à tout le clergé, en firent des remontrances à votre conseil, qui, n'y ayant aucun égard, se déclara si fort pour tout ce que votre majesté avoit fait, qu'ils furent obligés d'en écrire au pape. Sa sainteté ayant mis cette affaire en délibération dans un consistoire, vous

¹ Voyez les récits de M. le cardinal de Beausset, *Hist. de Bossuet*, liv. vi. M. de Beausset est tout à fait favorable aux idées qui dominaient dans l'assemblée du clergé.

expédia un bref, par lequel il exhortoît votre majesté de se désister d'une entreprise où elle s'étoit engagée par de méchants conseils. Mais M. l'archevêque de Paris qui n'aimoit pas la cour de Rome, parce qu'il ne la trouvoit pas disposée à lui accorder le chapeau de cardinal, mit si bien en tête à votre majesté que cette affaire étoit juste, qu'elle fit réponse au pape en conformité de son avis ¹. »

Ainsi Louis XIV étoit à la fois précipité par ses passions et par celles d'autrui. « Cet archevêque de Paris n'eût pas été fâché de faire un schisme pour pousser sa fortune encore plus loin qu'elle n'étoit ². » Il alluma la colère du roi contre un évêque dont la vie le décrioit; le temporel de l'évêque de Pamiers fut saisi; lui-même fut arrêté; un de ses grands vicaires fut *condamné à avoir le col coupé* ³. Rien ne manquait aux violences, si ce n'est de les faire ratifier par le clergé.

Un conseil d'évêques fut d'abord tenu. « Si votre majesté, dit encore le testament de Colbert, m'eût appelé à ce conseil, aussi bien qu'à celui de ses finances, je lui en aurois dit mon sentiment, qui est qu'elle ne gagnera jamais rien à se brouiller avec sa sainteté; mais, comme cette affaire étoit au-dessus de ma portée, elle n'y appela que des gens du métier, et qui étant parties intéressées, la plupart lui conseillèrent des choses dont ils auront peine à se laver dans la postérité ⁴. »

Ce conseil demanda une assemblée d'évêques pour examiner les brefs du pape. « Et s'étant trouvés la première fois chez l'archevêque de Paris au nombre de sept archevêques

¹ *Test. politique de Colbert*, ch. v. Cet ouvrage est attribué à Gattien de Courtilz. Je fais ici cette remarque afin d'ôter à Colbert la responsabilité des jugemens quelquefois extrêmes de l'auteur. Mais le monument historique garde sa valeur.

² *Test. politique de Colbert*.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.* — Voyez les détails dans l'*Hist. de Bossuet*, par M. de Beausset. Une chose curieuse, c'est que ce même Colbert qu'on voit dans son testament si ardent à blâmer les évêques, passait pour avoir provoqué les décisions sur l'exercice de la puissance du pape. Voyez une conversation de Bossuet avec l'abbé Ledieu, son secrétaire, *ibid.*

et de trente évêques, ils élurent pour présidents les archevêques de Paris et de Reims, tous deux fort habiles, mais dont la science étoit moins nécessaire dans une occasion comme celle-là, que des sentiments de religion. Les autres¹ ajoute Colbert, les autres qui composoient cette assemblée étoient à peu près de même trempe, et si dévoués aux volontés de votre majesté, que si elle eût voulu substituer l'Alcoran à la place de l'Évangile, ils y auroient aussitôt donné les mains¹. »

Ces paroles sont extrêmes, et l'histoire ne les saurait accueillir; mais elles attestent des dispositions désastreuses dans une portion du clergé de France sous la main redoutée de Louis XIV; et ce ne fut donc pas sans un dessein de Dieu qu'il se trouva un grand évêque pour contenir par son autorité de si fatales pensées. Lorsque tous les évêques furent présents, on voulut donner de la solennité à leurs conseils; ce fut Bossuet qui fit l'ouverture de l'assemblée par un discours mémorable, où le grand évêque posait admirablement les lois constitutives de l'unité catholique. C'étoit là plus qu'une œuvre d'éloquence, c'étoit une œuvre de foi, et comme une barrière élevée contre l'indiscipline de quelques évêques et contre l'usurpation même de Louis XIV. Après quoi l'évêque, serviteur du roi, pouvait, ce semble, apporter des concessions dans la pratique, et se plier à des tempéraments qui devoient éviter des ruptures éclatantes et décisives².

L'année s'écouloit dans ces luttes, vive expression de la liberté du temps, si ce n'est que sous ce nom même de liberté la politique entendait maîtriser l'Église, et quelques évêques, par une fiction plus inconséquente, se prêtaient à cette domination.

¹ *Test. politique de Colbert.*

² *Hist. de Bossuet*, par M. de Beausset, liv. VI. Une lettre de Bossuet au cardinal d'Estrées mérite l'attention de l'histoire : « Je me suis proposé deux choses, dit-il, l'une en parlant des libertés de l'Église gallicane, d'en parler sans aucune diminution de la vraie grandeur du saint-siège, l'autre de les expliquer de la manière que les entendent les évêques, et non pas de la manière que les entendent les magistrats. » Citée par M. de Beausset, *ibid.*

Quelques événements du dehors se mêlèrent à ces controverses. Les chambres instituées à Metz et à Brisach continuaient leurs conquêtes par la procédure. Strasbourg fut déclaré par arrêt appartenir au royaume. Une armée était d'avance assemblée pour prêter main-forte à cette justice; peu après, Louis XIV allait faire son entrée dans la ville. Il y rétablit le culte catholique que les protestants avaient proscrit, et il lui rendit sa vieille cathédrale. Une citadelle formidable assura cette possession.

Le même jour, la ville de Casal était livrée à la France par une capitulation, que Louvois avait achetée de Charles IV à prix d'or. Casal était la clef de l'Italie. L'enlèvement concerté de ces deux villes excita dans les cours de sourdes irritations; mais Louis XIV passait outre dans ses desseins. Il semblait tenir le monde à ses pieds. Dans le même temps Duquesne dominait la Méditerranée, et chassait les pirates de Tripoli. Quelques-uns s'étant réfugiés à Chio, sous la protection des Turcs, il foudroya l'île, et força les Turcs à demander grâce pour les pirates et pour eux-mêmes. Cela parut encore une hautaine témérité.

1682. — Cependant l'assemblée du clergé continuait ses travaux, et à côté d'elle le parlement prononçait par arrêts de justice sur les incidences. De là, deux interprétations très-diverses du droit des Eglises par rapport à la royauté. De là, un double sens attribué dès lors, et conservé depuis à ces mots de libertés de l'Eglise gallicane, tour à tour objet de controverses ardentes, ou prétexte de persécutions acharnées.

La résistance de l'évêque de Pamiers au droit de régale était le point de départ des dissidences soulevées dans l'Etat et dans l'Eglise. Il n'avait pas reçu en son chapitre quelques sujets pourvus en régale. L'archevêque de Toulouse, son métropolitain, avait cassé ses sentences. Mais l'évêque se défendait par l'excommunication des sujets nommés par le roi. Le pape le secondait. Le roi frémissait de colère. L'assemblée du clergé voulut tempérer la guerre par des concessions. Le pape s'irrita de leur faiblesse; et à leur tour ils s'armèrent de décisions dogmatiques contre le

pape. Telle fut l'origine de la célèbre déclaration du clergé de France, formulée en quatre articles. Après un préambule explicatif, les évêques déclaraient :

« I. Que les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique par l'ordre de Dieu dans les choses temporelles ; qu'ils ne peuvent être déposés directement ni indirectement par l'autorité des chefs de l'Eglise ; que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission et de l'obéissance qu'ils lui doivent, ou absous du serment de fidélité, et que cette doctrine, nécessaire pour la tranquillité publique, et non moins avantageuse à l'Eglise qu'à l'Etat, doit être inviolablement suivie comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des saints Pères et aux exemples des saints.

» II. Que la plénitude de puissance que le saint-siège apostolique et les successeurs de saint Pierre, vicaires de Jésus-Christ, ont sur les choses spirituelles, est telle, que les décrets du saint concile œcuménique de Constance, dans les sessions IV et V, approuvés par le saint-siège apostolique, confirmés par la pratique de toute l'Eglise et des pontifes romains, et observés religieusement dans tous les temps de l'Eglise gallicane, demeurent dans toute leur force et vertu, et que l'Eglise de France n'approuve pas l'opinion de ceux qui donnent atteinte à ces décrets, ou qui les affaiblissent en disant que leur autorité n'est pas bien établie, qu'ils ne sont point approuvés, ou qu'ils ne regardent que le temps du schisme.

» III. Qu'ainsi l'usage de la puissance apostolique doit être réglé suivant les canons faits par l'esprit de Dieu, et consacrés par le respect général ; que les règles, les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume doivent être maintenues, et les bornes posées par nos Pères demeurer inébranlables ; qu'il est même de la grandeur du saint-siège apostolique que les lois et coutumes établies du consentement de ce siège respectable et des Eglises subsistent inviolablement.

» IV. Que quoique le pape ait la principale part dans les questions de foi, et que ces décrets regardent toutes les

Eglises, et chaque Eglise en particulier, son jugement n'est pourtant pas irréformable, à moins que le consentement de l'Eglise n'intervienne¹. »

A vrai dire, ces quatre articles vus en eux-mêmes pouvaient donner lieu à des études, à des doutes ou à des disputes d'école, sans paraitre recéler de germes réels de discorde et de schisme. Mais déjà on touchait à des temps où la raison philosophique se ferait une arme de ce qui en des temps de soumission et de foi eût été inoffensif. La déclaration de 1682 pour les évêques attachés par leurs entrailles au saint-siège, et notamment pour Bossuet qui la formula, était comme une transaction pacifique qui laissait la foi intacte. Mais d'autres évêques se trouvaient plus insoucieux de l'unité, et peu effrayés d'une menace de rupture avec le pape : pour eux elle était à peine un objet de controverse ; tout au plus en faisaient-ils une flatterie pour Louis XIV. Tel était l'esprit d'indépendance qui dès lors travaillait sourdement l'Eglise de France, et c'est par une tradition de ces pensées que la déclaration de 1682 devait finir par être un mot d'ordre dans la magistrature, dans l'université, dans la philosophie et dans les lettres, pour quiconque ferait la guerre à l'Eglise, et non-seulement à l'Eglise, mais à la royauté même.

Le parlement enregistra avec une joie bruyante la déclaration du clergé, et il l'imposa à l'enseignement de tous les docteurs. La Sorbonne, grave et savante, résistait à l'injonction doctrinale de l'Etat ; le parlement lui interdit ses assemblées. Quelques thèses osèrent contester la doctrine officielle ; les docteurs furent punis. Le pape protestait ; on le menaça de rupture. Mais il ne fut pas désarmé : il refusa les bulles pour les évêchés et les bénéfices ; les libertés de l'Eglise gallicane jetaient la dissension dans l'Eglise entière².

¹ Texte de la traduction de M. le cardinal de Beausset, *Hist. de Bossuet*.

² « Il étoit des moyens plus doux pour soutenir les droits de votre majesté, et si M. l'archevêque de Paris, pour montrer son autorité à toute la France, avoit résolu de persécuter les évêques qui par une vie sainte et exemplaire lui faisoient un secret reproche

Cependant Louis XIV menait de front la guerre contre le pape et la guerre contre la réforme; double indice d'une domination où l'esprit de foi semblait céder aux systèmes de la politique. S'il en faut croire le Testament politique de Colbert, c'est encore l'archevêque de Paris qui excitait ces desseins de répression, « comme si l'hérésie de Calvin eût été plus dangereuse que celle qu'il tâchoit d'introduire. En effet, ajoute l'étonnant politique, si ses desseins eussent réussi, il ouvroit la porte à un malheur plus considérable que celui qui arrive d'une secte qu'on peut espérer de détruire, parce qu'on connoît les principes sur lesquels elle se fonde. Mais il n'en est pas de même quand on méconnoît son chef; ce qui est arrivé en Angleterre, où nous voyons aujourd'hui une infinité de religions, au lieu d'une qui y régnoit auparavant, est un exemple contre lequel il n'y a rien à alléguer ¹. »

Quoi qu'il en soit de ces griefs contre l'archevêque de Paris, l'assemblée du clergé seconda le zèle contre les *huguenots*; les controverses furent actives; des livres savants furent publiés : Bossuet dominait cette lutte par son génie. Mais d'autres desseins étaient nourris dans l'esprit de Louis XIV. Nous n'allons pas tarder à les retrouver.

Pendant ces agitations, Duquesne bombardait Alger; il ne put cependant exterminer alors ce repaire de barbarie.

Puis des établissements étaient fondés; à cette époque se reporte la création des compagnies de cadets, enrôlement de la jeune noblesse du royaume, que le roi formait à l'apprentissage de la guerre. L'institution des gardes-marine eut un objet semblable.

Le duc de Bourgogne, fils du dauphin, naquit au milieu de ces travaux et de ces soins; on le salua comme une nouvelle espérance de l'empire ².

de ce que la sienne ne répondoit pas à son caractère, il falloit du moins qu'il s'abstint de persécuter le chef. » *Test. politique de Colbert*, ch. vi.

¹ *Test. politique de Colbert*, ch. vi.

² *NOVA SPES IMPERII*. C'est la légende de la médaille qui fut frappée.

D'autres événements occupaient le monde. La guerre des Turcs contre l'empire apparaissait avec son cortège de calamités. Deux cent mille infidèles s'avançaient vers le centre de l'Allemagne. L'empereur sut faire un traité avec Sobieski, roi de Pologne; ce fut le salut de sa couronne.

1683. — De son côté, Louis XIV nourrissait de secrets desseins. L'Alsace se couvrait de soldats. Des camps étaient formés. Des préparatifs formidables étonnaient l'Europe. Lui-même parut en Alsace pour passer des revues en grand appareil. On eût dit les apprêts d'une vaste guerre.

L'empereur n'osait se plaindre de ces menaces. Charles de Lorraine, qui commandait ses armées, avait laissé les Turcs s'avancer par la rive droite du Danube. Tout avait fui devant eux. Ils semaient le ravage et l'incendie, et déjà ils touchaient à Vienne; l'empereur s'était hâté de fuir les périls d'un siège atroce. Il fallut que Sobieski accourût de sa Pologne pour frapper ces terribles vainqueurs de son épée. Les Turcs levèrent le siège; mais ils luttaient en s'éloignant. Sobieski voulut leur enlever le fort de Barkam sur le Danube; il se fit battre. Deux jours après, il se vengeait par une éclatante victoire : presque toute l'armée turque fut détruite¹.

La première incertitude de ces événements avait enhardi Louis XIV. Il demandait à l'Espagne le comté d'Alost et la châtellenie de Courtrai, en vertu du traité de Nimègue, qu'il continuait d'interpréter en maître. L'Espagne ne se hâtait point de céder. Le maréchal d'Humières eut ordre de s'emparer de Courtrai et de Dixmude. Courtrai ne résista que quatre jours. Les magistrats de Dixmude coururent porter leurs clefs au vainqueur.

A ces nouvelles, la Haye se troubla, et Madrid déclara la guerre. Mais l'Europe ne prit point de part aux ruptures; et Boufflers put s'en aller tranquillement bloquer Luxembourg.

En même temps, Duquesne bombardait de nouveau Alger,

¹ Voyez de curieux détails dans les *Mém.* pour l'histoire de d'Avrigny.

et cette fois avec un plein succès. Les barbares mirent les missionnaires à la bouche de leurs canons, et les firent voler en pièces sur les vaisseaux de France. Mais la ville était foudroyée. Le peuple, écrasé, mutilé, détruit par les bombes, se rua sur le palais du dey, demandant la paix à grands cris. Les conditions de Duquesne étaient hautaines. Il demandait la liberté de tous les captifs chrétiens; lui-même refusait de rendre ses prisonniers. Le dey, sous la menace du peuple et sous le feu des bombes, rendit les esclaves, et subit la paix. Le peuple, alors changeant de colère, se précipita de nouveau, et assassina le dey. Duquesne dut recommencer le bombardement; une paix nouvelle assura la liberté des mers et l'honneur du pavillon de France.

Ainsi Louis XIV dominait le monde. Pendant ce temps, la mort commençait à frapper des coups autour de lui. La reine Marie-Thérèse venait de mourir.

« C'est le premier chagrin qu'elle m'ait donné, » dit Louis XIV; parole froide, qui pourtant était un hommage. Marie-Thérèse d'Autriche avait supporté avec calme le triomphe des maîtresses. Cette pensée s'offrit peut-être au roi comme un remords. Peu après, M^{me} de Montespan quittait la cour. A sa place se montrait M^{me} de Maintenon; mais les amours étaient changés. Les scandales faisaient place à une affection que l'histoire n'a pu diffamer.

Colbert mourut aussi cette année. Ce fut un vide immense autour de Louis XIV. Colbert avait été le créateur d'une administration toute nouvelle; son génie avait fécondé le royaume: c'est à lui que sont dus les prodiges de ce règne dans les arts, dans le commerce et dans l'industrie. Il ne lui fut pas donné d'aller jusqu'au bout de ses conceptions. Il voulait créer un vaste système d'impôts qui eût atteint toutes les terres de France. C'était devancer les temps; et encore cette pensée n'a pu se réaliser de nos jours qu'au prix de sanglantes révolutions.

Pour tempérament des pertes de Louis XIV, la dauphine mit au monde un nouveau prince; ce fut le duc d'Anjou, qui plus tard devait monter au trône d'Espagne. Cette nais-

sance fut saluée comme un présage de plus de la perpétuité, les médailles disaient de l'éternité de l'empire ¹.

1684.—Cependant la guerre soudaine faite à l'Espagne avait remué l'Europe. La Hollande surtout s'était émue. Le prince d'Orange perpétuait dans les Etats des pensées de guerre contre Louis XIV ; mais les provinces n'étaient pas unanimes. Amsterdam faisait des manifestes pour la paix ; ce fut un germe de discorde entre les Etats. Pendant ce temps Louis XIV jetait deux armées de quarante mille hommes sur la Flandre, et il courait à l'improviste faire le siège de Luxembourg. Vauban conduisit les travaux ; la défense fut brillante comme l'attaque ; en vingt-six jours la ville fut emportée.

Cette conquête rapide déconcerta les desseins des États. D'Avaux n'avait point cessé de les fatiguer de ses négociations et de ses menaces. Un projet de trêve pour vingt ans était présenté au nom de Louis XIV. Les États s'obligèrent à le faire accepter par l'Espagne et par l'empire, ou à se séparer pour toujours de leurs intérêts.

Ni l'empire ni l'Espagne n'étaient en mesure de résister aux lois hautaines de la victoire. Une armée conduite par le maréchal de Bellefonds pressait la Catalogne, et, d'autre part, l'empire était tout entier occupé par l'inondation nouvelle des Ottomans.

La trêve fut donc acceptée ou plutôt subie. Elle laissait Louis XIV maître du Rhin, et reconnaissait la juridiction des chambres de Metz, Brisach et Besançon. Ce fut la mise en possession définitive de l'Alsace. La France applaudit avec enthousiasme à de si rapides succès ².

Mais un orgueil cruel déshonorait parfois cette politique. Louis XIV pensait avoir des griefs contre la république de Gènes. Elle avait, disait-on, armé quatre galères pour les joindre aux flottes d'Espagne, et elle devait favoriser le dessein formé d'attaquer et de brûler les vaisseaux de

¹ ÆTERNITAS IMPERII GALLICI. Philipp. dux Andeg. nat. dec. XIX M.DC.LXXXIII.

² Médaille : *Induciæ ad viginti annos datæ.* M.DC.LXXXIV. Légende : VIRTUS ET PRUDENTIA PRINCIPIS.

France dans les ports de Marseille et de Toulon, ou bien elle avait médité du roi très-chrétien, et avait préféré à sa protection celle du roi catholique. Elle avait enfin maltraité le commerce de France, et elle n'avait pas vengé quelques injures faites aux domestiques de l'envoyé de Louis XIV.

Ces griefs, grossis par le sentiment d'une domination qu'on voulait rendre universelle, motivèrent l'envoi d'une flotte formidable commandée par Duquesne et montée par le marquis de Seignelai, fils du grand Colbert, devenu secrétaire de la marine. Le ministre allait en personne demander la réparation des injures, et cette réparation devait être la remise des quatre galères génoises qui avaient paru dans les mers comme une menace, et d'une cinquième tout armée, avec l'envoi des principaux conseillers de la république pour aller demander pardon à Louis XIV. Le Sénat repoussa cette humiliation sanglante, et à l'instant Duquesne fit approcher ses vaisseaux. Les Génois firent ce que fait un peuple attaqué, faible ou fort ; ils essayèrent de se défendre et tirèrent sur la flotte ; alors commença le bombardement de leur magnifique cité. C'était l'ordre du monarque. Les Génois n'eurent plus qu'à regarder brûler leurs palais splendides, leurs riches demeures, leurs monuments précieux. Un instant, la vengeance s'arrêta pour laisser délibérer les infortunés. Ils répondirent qu'ils n'étaient point accoutumés à se décider dans leurs actes sous le feu des bombes, qu'ils avaient foi dans la justice de leur cause, et qu'il leur suffisait de pouvoir attester Dieu et le monde qu'ils n'avaient point mérité une justice si barbare. Duquesne se remit à foudroyer la ville jusqu'à ce que ses bombes fussent épuisées ; plus de douze mille avaient été lancées ; on acheva l'extermination par une descente dans un des faubourgs, où l'on mit le feu ; après quoi la flotte s'éloigna. Une escadre de quelques vaisseaux continua de bloquer le port.

Telle fut la célèbre punition de Gênes la Superbe. Une médaille représenta Louis XIV sous la figure de Jupiter lançant des foudres sur la ville. C'était un fatal indice : la

berté devenait de l'orgueil, et l'admiration n'était plus qu'une frénésie ¹.

Nulle voix n'osa s'élever en Europe en faveur de Gênes si cruellement traitée; et peu après on vit à Versailles son doge même venir adorer la main d'où étaient tombées toutes ces foudres ².

Tout courait aux pieds du roi. Alger lui envoya des ambassadeurs pour lui demander pardon de ses hostilités : c'était une condition du traité fait par Tourville avec les pirates. En même temps arrivaient des envoyés de Siam; le monde entier semblait s'émouvoir au bruit de la gloire de Louis XIV. Cette adulation universelle fut le principe de sa décadence.

1685. — Toutefois la France était fière de cette domination. Le royaume avait étendu ses limites. L'Europe était muette devant cette puissance. La Hollande se fatiguait des desseins d'hostilité du prince d'Orange, et délaissait son ambition. Le duc de Savoie se donnait à la France en épousant une fille du duc d'Orléans, et, pour comble, le duc d'Yorck, dévoué au roi, venait de prendre paisiblement possession du trône d'Angleterre, malgré les menées ardentes des factions anticatholiques. Louis XIV, maître de la fortune au dedans et au dehors, revint à ses desseins de compression religieuse; telle était pour lui l'unité de l'empire.

La guerre suscitée au pape par des déclarations de doctrines avait pour objet principal de faire du monarque l'arbitre de la religion même, quoique avec des tempéraments rendus nécessaires par la foi des vrais évêques. Les disputes sur les quatre articles n'en eurent pas moins un caractère d'animosité systématique qui eût pu aller jusqu'au schisme; le parlement avait pour mission de soutenir de

¹ *Vie de J.-B. Colbert, Archives curieuses, 2^e série. — Mém. de d'Avrigny. — Médaille : Vibrata in superbos fulmina. M.DC.LXXXIV. GENUA EMENDATA.*

² Voyez les articles de l'accommodement avec Gênes, *Corps diplomatique*, tom. VII, part. 2. — « Tout le monde sait, dit Voltaire, que le marquis de Seignelai ayant demandé au doge ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, il répondit : « C'est de m'y voir. »

ses arrêts les sentences universitaires contre les théologiens; et ainsi Louis XIV tendait à réaliser par la force l'unité de l'Eglise de France en dehors de l'unité universelle constituée par des doctrines librement examinées et consenties. Les libertés gallicanes n'étaient autre chose qu'un déguisement de la domination politique sur l'Eglise.

Ce fut par une tendance d'empire analogue que Louis XIV attaqua la liberté protestante, si ce n'est qu'ici il se trouvait en face d'une institution d'Eglise qui coupait le royaume en deux parts.

Une chose doit être soigneusement notée par l'histoire, c'est que les deux attaques contre les ultramontains et contre les calvinistes marchaient de front; mais elles durent être diverses, les ultramontains n'offrant à combattre qu'une révolte imaginaire, les calvinistes présentant une scission réalisée. Dans les uns on poursuivait une théorie, dans les autres une puissance; contre les uns il suffisait des controverses, contre les autres il fallut des armes. Mais la tendance de domination, ai-je dit, était la même, et par là s'explique un système de violence que les temps modernes ont frivolement caractérisé, en n'y voyant qu'une pensée d'intolérance fanatique.

C'est ici un grand épisode; la rapidité de nos récits ne saurait nous permettre de le raconter dans tout son ensemble de détails funestes. La pensée politique doit seulement en être indiquée avec précision.

L'édit de Nantes avait été une concession de Henri IV, et lui-même avait senti qu'elle était fatale à l'unité de la monarchie. Les protestants avaient dès lors fait un peuple à part dans la nation, avec des tribunaux distincts, des places fortes pour sûreté, des colloques facilement transformés en assemblées turbulentes, et une représentation particulière à la cour pour le redressement des griefs. Richelieu attaqua cette constitution anarchique; mais l'édit survivait et autorisait des empiétements toujours nouveaux, quoique toujours combattus. De là une guerre intestine permanente dans l'État. Louis XIV la souffrait avec impatience, et déjà, depuis plusieurs années, il avait multiplié

les déclarations et les édits pour restreindre les droits des protestants, ou pour extirper leurs usurpations. Dès l'année 1680, plus de trois cents églises furent interdites, comme ayant été bâties contre les dispositions de l'édit de Nantes ¹. Puis la justice devint violente. L'exécution des édits nouveaux sur l'exercice de la religion donna lieu à des interprétations qui attaquaient la conscience. La résistance grossit la persécution. Des soldats prêtèrent main-forte au zèle imprudent de quelques prêtres. Louis XIV condamna les violences ², et même on retint sur la paye des troupes de quoi indemniser ceux qui avaient scuffert des pillages ou des exactions. Mais la terreur se répandait; la fuite commençait à se déclarer. Les États protestants ouvrirent avec bruit des asiles aux fugitifs. De là une offense pour le roi. De là aussi une animosité plus ardente et une volonté plus acharnée.

Tels furent les commencements des conflits. Bientôt on supprima des temples, on restreignit le nombre des ministres, on ôta aux seigneurs protestants les charges de la cour. Alors le murmure des synodes devint hardi. Les Églises des Cévennes, du Dauphiné et du Languedoc, refirent leurs vieilles ligues. Elles se donnèrent six directeurs, qui s'en allèrent siéger à Toulouse pour donner de la solennité ou du nerf à leur défense. D'autres Églises, au contraire, se plainquirent de cet éclat; c'étaient celles de Nîmes, d'Uzès et de Montpellier. Mais, malgré ces dissensions, le murmure grossissait. Des assemblées tumultueuses se tenaient en plein champ dans le Languedoc et dans le Dauphiné. De là on touchait aisément à des conflits armés. La cour reçut ces nouvelles avec terreur; des troupes furent envoyées de Toulouse; elles se ruèrent avec violence sur les masses populaires : toutes ces provinces furent désolées par des représailles.

Cependant des édits nouveaux réglaient, en le restreignant, l'exercice de la religion protestante. L'objet prin-

¹ *Hist. de la révocation de l'édit de Nantes.*

² Arrêt du 9 mai 1681.

principal des édits était de favoriser le retour à l'Église ; mais cela même passait pour un essai de persécution. Bientôt les conversions furent présentées comme un moyen d'échapper aux violences des soldats répandus dans les provinces du Midi pour réprimer les désordres. Aisément le zèle catholique accepta ce secours de propagation. Alors commencèrent ces missions militaires qui sont restées flétries dans les âges suivants sous le nom de *dragonnades*, parce que les dragons qu'on avait envoyés aux Pyrénées au moment de la reprise de la guerre avec l'Espagne furent surtout employés à ce fatal prosélytisme. Et certes l'histoire n'a que des larmes à verser sur les violences d'un tel apostolat. Mais elle ne saurait oublier que la nation catholique tout entière les secondait, les exaltait par ses vœux ; et si Louis XIV y voyait un moyen de mettre fin à une anarchie politique qui avait si longtemps désolé l'Etat, le peuple y voyait une justice rendue à sa vieille foi. Les dragonnades furent d'abord applaudies. Puis la violence les ayant souillées, Louis XIV fut le premier à les contenir. Les esprits calmes et bienveillants ne restaient pas moins effrayés d'un tel exemple de contrainte, et la voix de Fénelon les repoussa comme un prosélytisme d'hypocrisie¹.

Toutefois des conversions réelles furent consommées ; d'abord des conversions isolées : celles-là sont toujours difficiles, parce qu'elles ont à lutter contre les habitudes, et aussi contre l'amour-propre, plus rebelle que la réflexion même ; puis surtout des conversions générales de cités et de bourgades : celles-là se peuvent faire par entraînement, lorsque la religion n'est qu'une opposition politique, et que le changement peut ressembler à une transaction².

Aussi plusieurs villes du Midi conservent en leurs registres des déclarations où elles louent le roi de leur avoir

¹ *Eclaircissements historiques sur la révocation de l'édit de Nantes*, par M. de Rulhières. — Voyez quelques lettres admirables de Fénelon sur les missions où il fut employé pour la conversion des protestants, *Hist. de Fénelon*, par M. de Beausset, 1^{er} vol.

² Voyez l'*Hist. de Bossuet*, par M. le cardinal de Beausset, liv. xi. Toutes ces conversions y sont très-sagement appréciées.

donné la force de vaincre des habitudes d'hérésie, où la croyance avait peu de part, et si cela même peut ressembler à de la flatterie, il est certain du moins que la plupart des populations restèrent fidèles dès lors au catholicisme, et qu'elles ne songèrent pas à grossir les fuites et les exils; le protestantisme enfin cessa d'être une organisation politique dressée contre l'Etat, et ce résultat fut un bien sans doute, au point de vue simple de l'unité; mais la victoire fut exagérée. La réforme était vaincue comme secte rebelle; elle fut attaquée comme croyance libre. Des édits nouveaux restreignirent de plus en plus l'exercice du culte calviniste. Les mariages entre catholiques et protestants furent interdits. La profession du protestantisme fut un titre d'exclusion des emplois de l'Etat, et même de la profession de la médecine et du barreau. Le nombre des temples fut encore diminué; on en démolit plusieurs; on supprima notamment ceux des villes épiscopales; la prédication fut bornée à l'exposé des dogmes calvinistes, sans attaque directe ou indirecte contre la religion catholique; hors des prêches enfin la discussion fut interdite, et tous les livres de controverse furent supprimés.

Ainsi le protestantisme ne retenait plus rien de ce qu'il avait conquis par les armes, et l'édit de Nantes, successivement aboli par des déclarations, des ordonnances et des arrêts, n'était plus qu'un nom invoqué dans les suppliques. Alors on n'eut plus qu'à le déclarer révoqué de droit comme il l'était de fait. Le chancelier Letellier se mourait à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il demanda comme une faveur extrême d'apposer son nom sur ce dernier acte d'autorité; ainsi voulait-il couronner sa vie. Cette grâce lui fut accordée: un édit solennel révoqua l'édit de Nantes¹. Il résumait et aggravait toutes les suppressions déjà commencées; et toutefois dans l'exécution on proféra d'abord de bienveillantes paroles: on annonça que ceux de la religion *prétendue réformée* pourraient rester dans les villes et lieux du royaume *en attendant qu'il plaise à Dieu les éclairer comme*

¹ Corps diplomatique, tom. VII, part. 2.

les autres. A Paris, la première impression de ce langage ne fut pas mauvaise. « Les principaux négociants de la ville de Paris, dit l'historien très-libre de Colbert, faisant profession de cette religion, s'assemblèrent, en exécution de cet édit, en l'hôtel du marquis de Seignelai (c'était le fils de Colbert), et, en présence d'Achille de Harlay, alors procureur général, et de Nicolas de la Reynie, lieutenant de police, promirent de se réunir à la foi catholique, et leur exemple fut suivi par un grand nombre de maîtres des corps des métiers¹. » Ces exemples attestaient la liberté sans doute, et, peu après, Bossuet put adresser aux *nouveaux convertis* de son diocèse une lettre pastorale, où il leur parlait en ces termes : « Loin d'avoir souffert des tourments, vous n'en avez seulement pas entendu parler : aucun de vous n'a souffert de violence ni dans ses biens ni dans sa personne. Je ne vous dis rien que vous ne disiez aussi bien que moi ; vous êtes revenus paisiblement à nous, vous le savez². »

Néanmoins tout exercice du culte était proscrit ; peu à peu la défiance reparut. Alors l'édit fut exécuté avec rigueur. Les conversions devinrent plus difficiles, les violences plus cruelles. Bientôt les fuites recommencèrent, et les provinces voisines de France se remplirent d'exilés³. Ce fut un dénouement mêlé d'incidents funestes ; mais la postérité les a grossis, en recueillant les plaintes, non-seulement des malheureux fugitifs, mais surtout des écrivains qui pour toute philosophie ont de la haine. Ce qu'il est juste de dire, c'est que Louis XIV servit d'expression extrême à la réaction qui s'était faite en France contre le huguenotisme tur-

¹ *Hist. de J.-B. Colbert, Archives curieuses.*

² Voyez l'*Analyse des lettres pastorales de Bossuet*, par M. le cardinal de Beausset.

³ On a beaucoup varié sur le nombre des fugitifs. — Basnage le porte à trois ou quatre cent mille ; la Martinière dit trois cent mille ; Benoit, l'auteur de l'*Hist. de la révocation de l'édit de Nantes*, dit deux cent mille. Le duc de Bourgogne fit plus tard un travail sur cette question, et il dit textuellement dans son *Mémoire*, que ce nombre ne monte, suivant le calcul le plus exagéré, qu'à soixante-sept mille sept cent trente-deux. » Voyez l'*Hist. de Bossuet*, par M. le cardinal de Beausset, liv. XI.

bulent et anarchique du xvi^e siècle. Son génie de domination dut se complaire à la reconstitution d'une unité si longtemps brisée. Mais dans la nation tout l'excitait à son œuvre de persécution. Tandis que les *réfugiés* trouvaient en Europe des asiles et des témoignages, la France les poursuivait de sa colère. Le malheur même laissait les cœurs sans pitié. On appelait la proscription comme un acte naturel de religion. Lorsqu'elle fut consommée, on la glorifia comme un bienfait public¹. La révocation de l'édit de Nantes, en un mot, fut un de ces actes où participent les rois et les peuples, parce qu'ils sont l'expression de la pensée de la société tout entière : ceci n'est point une apologie, c'est une explication. Après cela l'histoire retient le droit de blâmer les violences, même quand elles ne sont qu'une représaille².

Tel fut le grand événement de l'année. Letellier mourut en bénissant Dieu d'y avoir attaché son nom. Il avait été quarante ans ministre. Bossuet loua sa vie et sa mort. Cet honneur n'a point sauvé son nom des malédictions d'un autre âge. Il est venu des temps où la gloire a été douteuse. Tacite dit que les vertus ne sont estimées avec justice que dans les temps où elles se produisent avec facilité.

L'attention avait été peu distraite par d'autres événements. Le plus important fut le bombardement de Tripoli et de Tunis, deux nids de pirates que l'exemple d'Alger n'avait ni contenus ni effrayés.

Au dehors tout était plein de présages. Le duc d'York, devenu roi sous le nom de Jacques II, avait d'abord plu à l'Angleterre par la grâce de ses mœurs ; mais il était catholique, et il déguisait mal ses desseins de rendre à sa religion la liberté. Des ambitions politiques se mêlèrent aux

¹ M. de Beausset a recueilli quelques-uns des témoignages contemporains ; depuis Bossuet jusqu'à Arnauld, depuis M^{me} de Sévigné jusqu'au duc de Bourgogne, le siècle tout entier est unanime dans l'approbation. Liv. XI.

² Médailles. : EXTINGTA HÆRESIS. Exergue : EDICTUM OCTOBRIS M.DC.LXXXV. — 2^e OB VICIES CENTENA MILLIA CALVIN. AD ECCL. REVOC. — 3^e RELIGIO VICTRIX. Exergue : TEMPLIS CALVINIANORUM REVERSIS. M.DC.LXXXV.

haines sectaires. Des trames s'ourdirent. Des conspirations éclatèrent. Le roi fut d'abord assez puissant pour frapper du glaive deux chefs de complots armés, le duc d'Argyle et le duc de Montmouth. Mais les défiances protestantes ne firent que s'allumer, et peut-être le bruit des événements de France les exalta. La popularité de Jacques II en fut atteinte, et bientôt son trône commença de chanceler.

1686. — D'autre part, l'empereur avait repris l'avantage sur les Turcs, et l'année lui avait été féconde en victoires¹. Le prince d'Orange épiait les événements pour les tourner au profit de son ambition. La paix lui était importune, et les victoires de Louis XIV odieuses. Il appelait la guerre comme un moyen d'ôter à Jacques II l'appui de la France. Il sut intéresser à ses desseins les haines des divers Etats. Catholiques et protestants portaient avec une impatience égale la domination de Louis XIV. Le pape même favorisa les pensées d'affranchissement, et une ligue secrète fut signée à Augsbourg, par laquelle l'Europe tout entière s'obligeait à une défense mutuelle, conformément au droit posé dans les traités de Westphalie et de Nimègue².

Ces intrigues furent faites avec mystère, et échappèrent quelque temps à la pénétration de Louis XIV. Son attention semblait captivée par les affaires du dedans, qui continuaient d'être troublées. Les conversions à main armée avaient produit de sombres réactions de colère. Le protestantisme se ralluma et courut au-devant des violences. Les Cévennes et le Languedoc se remplirent d'assemblées tumultuaires ; le marquis de la Trousse alla les frapper du glaive. En même temps le duc de Savoie poursuivait à outrance les Vaudois armés dans leurs montagnes. Ces guerres lamentables produisirent des fuites nouvelles, et les ennemis de Louis XIV furent habiles à exalter la fureur des exilés. Tandis que les Vaudois couraient en Suisse, le prince d'Orange accueillait les réfugiés de France, et s'en faisait des instruments de popularité protestante.

¹ Voyez l'abrégé des combats dans les *Mém. de d'Avrigny*.

² *Corps diplomatique*, tom. VII, part. 2.

Cependant Louis XIV témoignait son zèle religieux par des actes plus chrétiens que la persécution. C'est l'époque où parurent tant de fondations d'églises et tant d'institutions utiles, signe d'une charité magnifique; et, entre ces royales créations, l'établissement célèbre de Saint-Cyr, dotation splendide de trois cents jeunes filles nobles dont les familles s'étaient appauvries en servant l'Etat. M^{me} de Maintenon attachait son nom à cette grande œuvre, célébrée dès lors par les arts et par la piété. Ainsi se révélait le secret de la destinée royale de cette femme¹.

C'était le temps aussi où les habitudes du monarque étaient devenues graves et sévères. L'admiration publique étant plus justifiée, l'adulation n'en fut que plus libre. Alors on vit le maréchal de la Feuillade lui ériger une statue avec tout l'appareil d'une flatterie que la reconnaissance même n'a point excusée.

Tout semblait devoir éblouir Louis XIV. Une nouvelle ambassade du roi de Siam vint lui apporter des hommages; elle fut reçue avec éclat.

Mais à la magnificence s'unissait la force. Des marchands français ayant éprouvé au Mexique quelques exactions, une flotte de France alla bloquer Cadix. L'Espagne fit satisfaction; elle n'était pas en mesure encore de laisser éclater toutes ses haines.

Vers le même temps Louis XIV imposait un cardinal au pape : c'était le prince de Furstemberg, qui dans la guerre de 1672 avait livré l'électorat de Cologne à la France. Il est vrai que le pape imposait à son tour un cardinal à Louis XIV : ce fut l'évêque de Grenoble, le Camus, un de ceux qui dans les querelles de l'Eglise gallicane s'étaient ardemment déclarés pour le droit papal.

L'année s'acheva par la mort de Condé², grand homme dont Bossuet a scellé la gloire, et dont l'histoire toutefois n'a point loué toute la vie; génie aventureux, passionné, inégal, qui parut s'amortir sous la main puissante de

¹ Médailles : *ÆDES SACRÆ CCC. A FUNDAMENTIS ERRECTÆ. M. DC. LXXXVI. TRECENTÆ PUELLÆ NOBILES SAN-CYRIANÆ. M. DC. LXXXVII.*

² 11 décembre.

Louis XIV, et qui peut-être aussi trouva dans la condition nouvelle de cet empire les jours de sérénité chrétienne qui brillèrent sur ses derniers ans.

1687.—Peu après, Louis XIV lui-même fut atteint d'un mal douloureux qui exigea une opération cruelle. On trembla pour ses jours. Toute la France courut dans les temples avec des larmes et des prières; cette douleur fut le plus touchant des hommages. Louis XIV revint à la santé; les temples encore retentirent de bénédictions¹.

A ce moment, dit-on, commença de grandir le crédit des jésuites dans tout le royaume, par l'influence du P. de la Chaise, célèbre confesseur devenu, dans la maladie, confident politique du monarque.

Les inimitiés pour le pape n'en furent pas tempérées; et elles prirent dans une occasion un caractère d'hostilité passionnée, triste ressouvenir d'une impétuosité que les années auraient dû calmer.

C'était à Rome un antique droit que la maison des ambassadeurs fût un asile; le droit s'était par degrés étendu aux abords des palais, et puis aux quartiers mêmes de la ville où ils étaient placés; si bien que les malfaiteurs et les bandits pouvaient aisément se faire de ces franchises un privilège d'impunité. Plusieurs papes avaient voulu extir-

¹ Le récit de cette maladie se trouve à la fin des *Mém.* de l'abbé de Choisy, Collect. Michaud et Poujoulat. Elle commença, dit l'abbé de Choisy, par une tumeur à la cuisse. C'est cette fameuse fistule qui, selon Lemontey, signala la décadence du règne de Louis XIV. L'esprit de sophisme a passé chez nous toutes les bornes; voyez où peut descendre l'esprit, quand ce n'est que de l'esprit. « Avec la santé, dit l'auteur de la *Monarchie de Louis XIV*, disparurent les victoires, les amours et Montespan. Avec les infirmités arrivèrent les dragonnades, le jansénisme (le jansénisme ! il était venu au monde plus de quarante ans avant), les confesseurs, le crédit des bâtards, l'obsession de la gouvernante et les intrigues de la veuve de Stuart..... L'histoire est remplie de ces soudaines métamorphoses. Aussi je ne sais rien (voici que l'homme d'esprit se fait philosophe), je ne sais rien de plus léger et de moins raisonnable que de se prévenir contre un prince héréditaire (il veut dire pour un prince héréditaire), avant l'épreuve du trône. » Voilà la profondeur du XIX^e siècle. Et notez que Lemontey est notre plus élégant historien à coup sûr.

per ce droit barbare et ne l'avaient pu. Innocent XI résolut de ne recevoir aucun ambassadeur qui n'eût d'abord renoncé aux franchises. La Pologne, l'Espagne, l'Angleterre, l'empire avaient accepté cette condition. Louis XIV refusa de la subir, et l'on vit son ambassadeur, le marquis de Lavardin, aller braver le pape, en entrant dans Rome avec un cortège belliqueux. Le pape avait lancé l'excommunication, pour toute sanction de son droit de police. Le marquis s'en alla faire publiquement ses dévotions à l'église de Saint-Louis. Le sacrilège était un défi : ces commencements impétueux devaient avoir des suites funestes.

Ailleurs les événements se précipitaient. Les armes de l'empereur avaient frappé les Turcs de plusieurs défaites. Une dernière victoire couronna tous ces succès. Le duc de Lorraine et l'électeur de Bavière détruisirent près de Darda l'armée ottomane, commandée par le grand vizir Soliman ; le duc de Lorraine courut s'emparer de la Transylvanie, et, tandis que le sultan faisait étrangler le grand vizir, l'empereur Léopold faisait déclarer, par les états de Presbourg, la Hongrie héréditaire dans la branche impériale de la maison d'Autriche.

En Angleterre, Jacques II était en butte à des oppositions de plus en plus résolues et acharnées. Entre autres mesures de réaction catholique, il tenta l'abolition du fameux serment du Test, par lequel les Anglais admis aux fonctions civiles ou militaires devaient abjurer le dogme de la transsubstantiation dans l'eucharistie ; ce lui fut un grief fatal. Les haines se déclarèrent. Les conflits eurent de l'éclat, et le prince d'Orange fit un pas de plus dans ses desseins d'usurpation en lançant une déclaration publique contre les papistes¹. Le serment du Test était la loi politique de la réforme. Il était la consécration de l'intolérance absolue, et il importait peu au prince d'Orange de se mettre en contradiction en se déclarant pour cette loi fanatique, tandis qu'il ouvrait bruyamment la Hollande aux protestants fu-

¹ *Corps diplomatique*, tom. VII. — Voyez l'*Hist. d'Angl.*, du D. Lingard.

gitifs. Tout ce qu'il lui fallait, c'était de s'assurer de la popularité anglicane, et les imprudences de Jacques II le servaient trop bien en cette conquête.

Ainsi naissaient et grossissaient divers orages autour de la France. Pendant ce temps les esprits se tenaient divisés aux querelles des jansénistes et des jésuites, et aux conflits du pape et du roi ; luttés également funestes dans lesquelles le parlement, prenant plaisir à atteindre l'autorité de l'Eglise, accoutumait les peuples à secouer de même l'autorité de la monarchie.

CHAPITRE XII.

SOMMAIRE.

Succession de Bavière. — Rivalités avec le pape. — Tout se précipite en Angleterre. — Ligues contre Louis XIV. — Manifeste de Louis XIV. — Siège de Philipsbourg, — Rapidité des conquêtes. — Guerre inexorable. Le prince d'Orange court à ses desseins. — Louis XIV se déclare contre la Hollande. — Soins intérieurs de l'Etat. — Révolution d'Angleterre. — Grands efforts de la France contre toute l'Europe. — Les commencements ne sont pas heureux. — Eclat dans les revers. — Jacques II tente la fortune des armes. — Campagne nouvelle. — Luxembourg à Fleurus. — Tourville détruit les flottes ennemies. — Catinat à Staffarde. — Trames de l'Europe. — Louis XIV s'empare de Mons. — Succès divers en Flandre, en Italie, en Espagne. — Evénements en Angleterre et en Allemagne. — Mort de Louvois. — Suite des travaux de la paix et de la guerre. — Louis XIV reparait à la tête des armées. — Prise de Namur. — Fatal désastre de la Hogue. — Les événements se ralentissent. — Louis XIV répare ses flottes. — Institution de l'ordre de Saint-Louis. — Les courages se raniment. — Bataille de Nerwinde. — Catinat vainqueur à la Marsaille. — Evénements maritimes. — Epoque remarquable. — Louis XIV fait entendre des paroles de paix. — La guerre persiste. — Orgueil de l'empereur. — Mort de Luxembourg. — Villeroi commande; changement de fortune. — Campagne nouvelle. — Traité de Savoie. — Expéditions de mer. — Succession prévue d'Espagne. — Négociations. — Efforts nouveaux vers la Flandre. — Les succès favorisent la médiation de la Suède. — Paix de Ryswick. — Situation du royaume. — Querelles jansénistes. — Bouillonnement des Cévennes. — Indices de guerres nouvelles en Europe. — Politique prévoyante de Louis XIV. — Ligue avec Charles XII. — Conflits pour la succession d'Espagne. — Mort du roi d'Espagne. — Le duc d'Anjou est roi d'Espagne. — Calme de Louis XIV dans l'agitation de l'Europe. — Il n'y a plus de Pyrénées. — Dispositions de l'Europe. — Situation des esprits en France. — Travaux de la paix.

LOUIS XIV.

1688. — Un incident vint donner à ces luttes un caractère éclatant et décisif. L'électeur de Cologne, Maximilien-Henri de Bavière, touchait à la mort. Tout se remua pour la succession. Louis XIV produisait le prince de Furstemberg, évêque de Strasbourg, voué à la France ; l'empereur lui opposa Clément de Bavière, jeune prince de dix-neuf ans. L'année fut pleine d'intrigues. Le pape repoussa le protégé de Louis XIV. Ces sortes d'élections, reste du droit ancien de l'empire, étaient moitié politiques, moitié canoniques. Le chapitre de Cologne commençait par élire son évêque, qui par le fait devenait électeur ; le pape le confirmait par son institution¹.

Au point de vue politique, il semble que le pape avait une occasion naturelle de se venger glorieusement de Louis XIV en secondant l'élection du cardinal prince de Furstemberg, qui par ses antipathies connues eût tenu en alarmes les Etats de Hollande et déconcerté les mauvais desseins du prince d'Orange sur la couronne d'Angleterre. Mais tout était poussé à l'extrême. La nomination des bénéfices en France était suspendue, et Louis XIV continuait à exercer violemment son droit de régale. Les deux cours ne conféraient qu'avec des réserves de hauteur et de menace mutuelle. Louis XIV expédia de sa main un manifeste adressé à son ambassadeur à Rome. Il parlait de ce qu'il avait fait pour l'Eglise, comme s'il eût acquis ainsi le droit de braver le pape. C'était le pape qui était coupable ! Louis XIV exposait ses griefs avec tous les semblants de la bonne foi, tant il s'était accoutumé à penser que tout devait fléchir devant son sceptre. Et en même temps il montrait la guerre comme raison suprême, et il imputait aux conseils donnés au pape les calamités qui dès ce moment menaçaient l'Allemagne et l'Italie².

¹ *Mém. de la cour de France*, M^{re} de la Fayette.

² *Corps diplomatique*, tom. VII.

Tout fut inutile. Le pape se déclara pour le prince Clément de Bavière, soutenu par l'empire; ce fut le signal de ruptures ouvertes dans toute l'Europe.

D'autre part, les révolutions se précipitaient en Angleterre. Jacques II avait publié une déclaration qui assurait aux catholiques la liberté de conscience; l'Eglise anglicane se troubla. Les évêques avaient ordre de faire lire cette déclaration dans leurs chaires; ils désobéirent, et publièrent une requête contre la déclaration. Le roi en fit emprisonner quelques-uns; ce fut un signal de guerre. Le peuple s'ameuta; il fallut élargir les évêques sous caution; le peuple les salua comme des martyrs. Puis on les cita au banc du roi; ils y furent acquittés. L'enthousiasme populaire fut au comble. Pendant ce temps les organisateurs de l'usurpation hâtaient secrètement leurs desseins. L'aristocratie avait besoin d'une royauté qui fût dans ses mains. Le prince d'Orange entra dans ses vues, et le fanatisme du peuple les secondait à merveille. Bientôt Jacques II vit ses périls. Louis XIV lui offrait des secours; mais on trouva que la venue d'une armée de France ne ferait qu'exalter les antipathies. C'est la commune ambition des rois qui tombent de vouloir ne paraître point justifier les passions nationales par l'invocation de l'étranger. Ils ne voient pas que la pire impopularité c'est celle qui s'attache à la défaite. Les secours de Louis XIV furent réservés pour des moments plus périlleux. Pendant ce temps le prince d'Orange, fidèlement instruit de la marche des conjurés, nouait ses trames dans toutes les Provinces-Unies, et faisait de son ambition une affaire de patriotisme et de religion tout à la fois. Des flottes étaient préparées, des sommes d'argent amassées, des soldats levés: de ce côté, le scrupule de l'étranger touchait peu les âmes¹.

Louis XIV cependant avait pénétré les intrigues; il pensa les prévenir par la diversion de la guerre. Déjà il avait témoigné ses mécontentements à la Hollande en fermant les

¹ Voyez l'abrégé de ces trames dans les *Mém.* du P. d'Avrigny. — *Révolutions d'Angleterre*, du P. d'Orléans. — *Hist. d'Angl.*, du D. Lingard.

ports de France à ses fils et à ses toiles. Mais la Hollande se sentait maîtresse des événements, et elle répondit à ce commencement de rupture en fermant ses ports aux vins de France.

Louis XIV, impatient des secrètes ligues qu'il voyait de toutes parts, ne se borna bientôt plus à des provocations ou à des représailles de cette sorte. L'empire s'agrandissait par ses victoires sur les Turcs; il menaçait d'aller toucher Constantinople. Il était facile de voir que la paix qui serait faite sous de tels auspices donnerait à Léopold de puissants moyens d'action contre la France, et la politique indiquait le besoin de prévenir un si menaçant retour.

Ce fut l'inspiration réelle de Louis XIV, et non point, comme on l'a dit pour rapetisser son génie, des vues de rivalité intérieure, et un certain besoin qu'aurait eu Louis XIV d'arracher par la guerre le roi à la domination de madame de Maintenon. Louis XIV courait au-devant des ligues d'Allemagne et des révolutions d'Angleterre, double menace dirigée contre sa puissance. Cette pensée est écrite dans le manifeste qu'il fit publier. Des griefs étaient formels, et notamment celui qui résultait des oppositions faites par l'empereur à l'élection du prince de Furstemberg. Un autre était secondaire; mais on le présentait avec bruit: c'était le dépouillement des droits de la duchesse d'Orléans, comme palatine; toutefois les motifs déterminants de la guerre, c'était la nécessité de la subir si elle n'était prévenue¹.

L'empereur répondit au manifeste de Louis XIV, non-seulement avec des paroles de fierté, mais avec des paroles d'injure. La rivalité n'était plus que de la haine. Mais déjà Louis XIV avait lancé ses armées dans l'Alsace. Le dauphin les commandait, ayant sous ses ordres le maréchal de Duras et huit lieutenants généraux. « Mon fils, lui avait dit le roi, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connoître votre mérite;

¹ *Corps diplomatique*, tom. VII, part. 2.

allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi est mort. »

On avait commencé par investir Philipsbourg. Vauban parut pour diriger le siège. Son nom était accoutumé à faire tomber les places. Après quelques jours d'attaque, il écrivait à Louvois ces étonnantes paroles : « Nous serons encore ici quelque temps, mais comptez que Philipsbourg est au roi ¹. » Le dauphin se mêla à tous les travaux et à toutes les attaques. Les soldats l'appelèrent *Louis le Hardi*, à cause de son intrépidité. Chacun s'exalta à cet exemple. Là se révéla Catinat. La défense était opiniâtre et résolue; l'attaque fut savante et active. Chefs et soldats rivalisaient de courage. Après vingt jours de tranchée ouverte, le gouverneur comte de Stahramberg fit battre la chamade; on lui accorda les honneurs militaires, et il sortit avec quatre pièces de canon.

Ce succès était plein d'éclat. On trouva dans la place cent vingt-quatre pièces de canon, cent cinquante milliers de poudre, vingt-deux mille boulets, seize mille sacs de farine, et toutes sortes de provisions de guerre et de bouche.

Bientôt d'autres places suivirent. Manheim et Frankenthal furent emportés en trois jours. Les généraux avaient été disséminés sur le Rhin. Boufflers s'empara de Kaiserslautern, de Creutznach, de Neustadt, d'Oppenheim, de Worms, de Spire et de Trèves; Mayence ouvrit ses portes par un traité; Monclar s'emparait d'Heidelberg et d'Hailbron; Feuquières étendit les contributions dans la Franconie et dans la Souabe ². Tout le Palatinat était envahi. On frappait à plaisir l'électeur parce qu'il était beau-frère de l'empereur; le prétexte était toujours de venger les droits de la duchesse d'Orléans, fille de l'ancien électeur. Mais tout l'empire était également atteint par ces invasions; et nul prince cette fois ne se détacha pour Louis XIV.

¹ 23 octobre. *Pièces justificatives des Mém. de Catinat*, publiés en 1819, tom. I.

² Médaille : DOCUMENTOR. MERCES. XX urbes ad Rhenum unomense a Delph. sub. M.DC.LXXXVIII. — *Documentorum merces.* Fruit des enseignements

La rapidité des conquêtes ne laissait pas moins apparaître une guerre désormais acharnée et inexorable ¹.

En même temps, le prince d'Orange courait à ses desseins. L'alliance publique de Jacques II et de Louis XIV exigeait une exécution soudaine des attentats. Les Provinces-Unies de Hollande eurent en cette alliance une excuse apparente de leurs armements. Il ne s'agissait, dirent-elles dans leurs déclarations, que de se mettre à couvert des desseins concertés des deux couronnes d'Angleterre et de France, lesquelles par un sentiment de haine pour la religion protestante menaçaient de détruire leur Etat. Et d'autre part il convenait aux Provinces-Unies de seconder son altesse le prince d'Orange dans son dessein d'aller protéger les lois nationales d'Angleterre contre les usurpations du roi, suivant la demande qui lui en avait été faite par divers lords et autres personnes de grande considération ².

Par ces motifs le prince d'Orange put partir avec la flotte de Hollande, composée de soixante vaisseaux, avec cinq cents bâtiments de transport et vingt-cinq mille hommes de troupes. Un tel appareil indiquait la pensée véritable du prince. Voici l'adieu qu'il fit, dit-on, aux Etats de Hollande : « Messieurs, je vous dis adieu pour jamais. Je vais ou périr ou régner. Si je péris, je mourrai votre serviteur ; si je règne, je vivrai votre ami ³. » Des écrits furent publiés pour donner à son entreprise des semblants de générosité et de sacrifice. Mais c'étaient de vaines hypocrisies. Tout se précipitait ; Jacques II essaya timidement la défense de sa couronne ⁴ : il fut délaissé. Bientôt il n'eut plus qu'à songer à la fuite ⁵ ; les Anglais la favorisaient ; ils sentaient comme un besoin d'éviter des dénouements sinistres ; c'était déjà trop pour eux de porter le poids d'un premier régicide.

Dès lors, Louis XIV n'avait qu'un trop éclatant motif de

¹ Voyez les récits de M^{me} de la Fayette, *Mém. de la cour de France*.

² *Corps diplomatique*.

³ *Mém. inédits de Dangeau*, éd. de Lemontey.

⁴ M^{me} de la Fayette, *Mém. de la cour de France*.

⁵ *Mém. du P. d'Avrigny*. — Le D. Lingard.

déclarer la guerre à la Hollande. Il venait de couvrir la mer de ses vaisseaux ¹; il maintenait avec une fierté nouvelle le droit du pavillon : on le vit plus résolu que jamais à affronter toutes les ligues.

C'est parmi ces soins de politique que se fit dans l'intérieur une réformation de la justice. Des commissaires du conseil allaient par les provinces entendre les doléances des peuples; plusieurs officiers de justice furent déposés et punis ².

En même temps, Alger était de nouveau bombardé par le maréchal d'Estrées. La ville pirate devint un monceau de ruines.

1689. — La révolution d'Angleterre avait été rapide; et tout le génie du prince d'Orange s'était borné à se prêter aux attentats qui le faisaient roi. Sa femme ne fut pas moins complaisante à consommer le dépouillement de son père. Le titre même de roi semblait devoir être douteux entre l'un et l'autre des deux époux. Mais les questions de droit fléchissaient devant une violence aveugle, et on les éluda par un serment où, au lieu de jurer fidélité au roi *en vertu de son droit et des lois de l'État*, on promettait simplement *fidélité et hommage au roi et à la reine*. Les révolutions s'inquiètent peu du droit; une fois consommées, elles l'invoquent.

Pendant ce temps, Jacques II s'en allait recevoir au palais de Saint-Germain en Laye la magnifique hospitalité de Louis XIV ³. Sa présence versait sur la France les haines de Guillaume et les menaces d'une guerre implacable. Par là s'explique la seconde partie du règne de Louis XIV, si mal appréciée par la philosophie de nos derniers temps.

Les nobles cœurs en France s'étaient émus à la vue de

¹ Médaille : *ASSERTUM MARIS MEDITERRANEI IMPERIUM. Quadraginta triremes. M.DC.LXXXVIII.*

² Médaille : *TUTATOR POPULORUM. Emendati provinciarum iudices. M.DC.LXXXVIII.*

³ Médailles : *PERFUGIUM REGIBUS. Exergue: Jac. II. Mag. Br. rex cum reg. conjuge et pr. Wal. in Gal. rec. M.DC.LXXXIX. — M^{me} de la Fayette, Mém. de la cour de France.*

cette famille chassée. Mais il se trouva des âmes glacées pour lui jeter le persiflage et l'ironie. Un archevêque donna l'exemple de cette sorte d'impiété : « Voilà, dit l'archevêque de Reims, frère de Louvois, en sortant de son audience; voilà un fort bon homme! il a quitté trois royaumes pour une messe! » Belle réflexion dans la bouche d'un archevêque! dit à ce sujet M^{me} de la Fayette. L'exemple contraire de Louis XIV exalta la pitié : la nation appela la vengeance et la guerre.

C'était se dévouer à des sacrifices nouveaux, lorsque déjà la fortune publique était épuisée. On leva des impôts; on créa des rentes sur l'hôtel de ville; les provinces rivalisèrent de dévouement pour organiser, équiper et armer des troupes. Le clergé paya des subsides, et, afin que nul ne parût échapper à ce concours universel, Louis XIV, lui-même, envoya à la monnaie ses meubles d'argent. Ainsi furent sur pied des armées formidables, telles que la monarchie n'en avait point vues encore; l'esprit guerrier s'était exalté; quatre cents soldats des Invalides demandèrent à combattre, on les enrôla dans l'infanterie¹. Des flottes immenses voguèrent sur les mers, et Louis XIV osa braver l'Europe. Toutefois ses ennemis l'avaient devancé.

Déjà Guillaume III était entré dans la ligue d'Augsbourg, et, bien que l'Espagne eût évité des actes publics d'hostilité, on ne pouvait douter qu'elle n'eût secondé toutes les trames et notamment la fatale entreprise du prince d'Orange. Le lien catholique des vieux États était rompu. Les déclarations et les manifestes semblaient ne devoir être que des formalités qui couvraient de tous côtés des jalousies acharnées. La Hollande et l'Angleterre jetaient à Louis XIV le reproche d'avoir voulu extirper la réforme; l'Espagne et l'Autriche, celui de troubler le repos de la chrétienté. Pour comble, le pape avait des griefs d'une autre sorte; les conflits pour la nomination des bénéfices subsistaient toujours; l'affaire des franchises de Rome avait laissé de vives blessures; celle de Cologne n'en avait

¹ *Mém. inédits de Dangeau.*

pas fait de moins amères ; et peu de mois auparavant Louis XIV s'était fait droit à lui-même en saisissant Avignon à main armée. Ainsi tout était confus ; et les armes de France, tout en se déclarant pour le catholicisme contre la réforme, et pour un roi détrôné contre un roi spoliateur, allaient se heurter contre tous les autres rois et contre l'Église même, juge et arbitre des causes saintes ¹.

Dès qu'on avait vu l'Europe tout entière s'armer et courre sus aux François ², les armées s'étaient repliées, après avoir dévasté le Palatinat ; ce fut un grief de plus contre Louis XIV. Mais la guerre absolvait la guerre ; bientôt la campagne s'ouvrit par des sièges et des combats.

Les commencements ne furent pas heureux pour la France. Toute l'Allemagne s'était précipitée vers le Rhin, et les forces de Louis XIV étaient encore éparses.

Le maréchal d'Humières se trouva sur la Sambre en face du prince de Waldec, qui le contint. Il voulut emporter le château de Walcourt ; il y perdit mille ou douze cents hommes.

Le maréchal de Duras était sur le Rhin ; il ne put empêcher le duc de Lorraine d'aller assiéger Mayence avec l'électeur de Bavière. Le marquis d'Uxelles en avait préparé la défense ; il y soutint l'effort de toute l'armée allemande. Jamais siège ne fut plus meurtrier ; il dura trois mois. Le canon de la ville faisait d'affreux ravages ; plus de cinq mille hommes périrent dans les attaques. D'Uxelles ne céda que lorsqu'il n'eut plus de poudre. Les jugements toutefois furent divers sur cette défense ; les hommes de l'art s'applaudirent ; le peuple parisien s'en moqua. Lorsque d'Uxelles parut au théâtre, on lui cria *Mayence*. En France, la popularité est frivole ; elle ne s'attache guère qu'au succès ³.

Celui qu'il fallait huer, c'était le maréchal de Duras, qui

¹ Voir les déclarations, *Corps diplomatique*, tom. VI, part. 2.

² *Ibid.*

³ Dangeau suppose que Louvois laissa manquer de poudre parce qu'il voulait la guerre. L'histoire ne comprend rien à ces malices contemporaines.

n'avait point songé à troubler le siège des Impériaux. Il trouva plus commode d'emporter quelques places ouvertes¹, et se retira ensuite vers Philipsbourg.

Mais les revers ne furent pas sans gloire. Boufflers emporta de force le château de Kochem, défendu par seize cents hommes. La ville fut rasée. Tout le pays de Trèves fut livré au ravage.

Un fait d'armes fut célèbre; ce fut la défense de Bonn par le baron d'Asfeld contre l'électeur de Brandebourg, qui était venu à ce siège avec une armée de vingt-huit mille hommes et une immense artillerie. En deux jours la ville fut en cendres. D'Asfeld resta intrépide au milieu de la désolation et des ruines; pendant quatre mois il se battit contre des forces qui du premier coup semblaient devoir l'accabler. Ses sorties portaient le ravage et la terreur dans l'armée qui le bloquait. Mais enfin la brèche s'ouvrit; d'Asfeld avait été blessé à mort à un dernier assaut; il fallut capituler. Le duc de Lorraine, après le siège de Mayence, était allé se joindre à l'électeur de Brandebourg. Bon juge en ces exploits, il voulut que la garnison reçût tous les honneurs de la guerre.

Dans la Catalogne, la guerre fut moins malheureuse, et aussi on en grossit le succès. Noailles y commandait. Tout se borna à la prise de Campredon.

Pendant le même temps, Jacques II allait tenter la fortune des armes. Louis XIV lui avait remis une brillante flotte: l'élite des vaillants se pressait autour du roi détrôné. « Ce que je vous souhaite, lui avait dit Louis XIV en lui donnant sa propre cuirasse, c'est de ne jamais vous revoir. » L'expédition fut pleine d'éclat. Une flotte anglaise voulut s'opposer aux vaisseaux de France; elle fut dispersée. Bientôt une armée de fidèles courut à Jacques II. Mais la division était déjà dans sa cour; ainsi en arrive-t-il aux rois sans volonté et sans génie. Le siège de Londonderry fut sans succès. Puis la fatalité voulut que le maréchal de Schom-

¹ De là le vaudeville :

Même il eût pris Heidelberg
S'il eût trouvé l'huissouvert.

berg eût quitté la France pour sa religion; Guillaume le chargea d'aller combattre Jacques II; l'armée qu'il lui remit n'était que de dix mille hommes; elle fut grossie de quelques renforts; mais il savait la guerre, et il tint en échec les trente mille hommes dont Jacques avait remis la conduite au comte de Lauzun. Cette immobilité fut sa ruine.

Tels furent, cette année, les événements de la guerre. L'empereur Léopold en fut enorgueilli, et c'est ce qui le rendit plus hautain et plus intraitable à l'égard des Turcs, qui, après des échecs nouveaux dans la Hongrie, proposaient des conditions de paix. Cet orgueil lui fut fatal.

Sur ces entrefaites, Innocent XI mourut. Louis XIV put se croire affranchi d'une inimitié personnelle pleine de péril. Il favorisa l'élection du cardinal Ottoboni, qui prit le nom d'Alexandre VIII, et il lui rendit Avignon. Mais Rome garda sa politique, si ce n'est que le nouveau pape, vieillard de quatre-vingts ans, l'atténua par la bienveillance.

Peu avant, la reine Christine de Suède avait terminé à Rome une vie chimérique et bizarre. Le monde s'était occupé de ses folies, et peu s'en fallut qu'il ne les transformât en héroïsme. Il n'est resté d'elle qu'une renommée de virilité cynique et de philosophie romanesque et barbare.

1690.—L'année s'ouvrit par des batailles. La fortune du roi Guillaume avait été quelque temps douteuse; l'Écosse s'était déclarée pour le roi Jacques; mais c'est en Irlande que se devaient dénouer les luttes. Jacques II était entouré de soldats vaillants; Français et Irlandais rivalisaient de courage: il ne sut pas être digne de tels défenseurs. Il pouvait accabler Schomberg, avant qu'il eût reçu des troupes nouvelles; il laissa à Guillaume le temps d'arriver en personne. Alors les forces furent inégales. La célèbre bataille de la Boyne décida du sort des deux royautés *de droit et de fait*, comme les torys les avaient distinguées. Jacques II ne fut que le témoin de sa défaite; il assistait à la bataille sans y prendre part. Guillaume au contraire y fut blessé, et Schomberg y fut tué¹. A de tels jeux les vainqueurs sont

¹ *Mém.* du marquis de la Fare.

ceux qui jouent leur vie ; dès lors Louis XIV put voir que sa puissance tout entière n'était pas de force à relever un sceptre qui se laissait briser de la sorte.

Mais ailleurs ses drapeaux avaient retrouvé le chemin accoutumé des victoires. Le maréchal de Luxembourg avait été envoyé en Flandre, malgré le déplaisir de Louvois qui ne l'aimait pas ; le prince de Waldeck, commandant général des alliés, marchait sur la Sambre ; les Impériaux paraissaient avoir l'offensive par tous les points. Luxembourg, qu'on avait pu accuser autrefois de légèreté, sembla avoir changé de nature ; on le vit recueillir toutes les forces de son esprit ardent et aventureux comme pour justifier le choix du monarque contre le ministre. En peu de jours il eut formé son armée ; il fallait prévenir Waldeck, il courut en ordre vers la Sambre, déroband sa marche par des mouvements habiles et par quelques escarmouches isolées ; puis tout à coup il passa le fleuve, et se trouva en bataille à Fleurus, à une demi-lieue des Impériaux. L'étonnement fut profond dans l'armée ennemie. Luxembourg continua de tromper le prince sur ses desseins ; puis tout à coup il l'attaqua et le battit. Ce fut une action soudaine, mais meurtrière. Six mille Impériaux y furent tués ; huit mille furent prisonniers ; quarante-deux pièces de canon, deux cents chariots de provisions de guerre, plus de deux cents drapeaux attestèrent l'éclat de la victoire. Trois mille Français y avaient péri ¹.

Une victoire fut plus éclatante encore, ce fut celle de l'amiral de Tourville sur les deux flottes combinées de Hollande et d'Angleterre. Soixante vaisseaux de guerre étaient sortis de Brest ; dix-huit étaient partis de Toulon ; trente brûlots et plusieurs frégates suivaient cette flotte formidable ; elle portait cinq mille canons : telle était la puissance maritime de la France à cette époque. Les flottes

¹ Médaille : MARS ULTOR FOEDERUM VIOLATORUM. Légende : *Ad Floriacum. M.DC.LXXX.* Voyez les récits de cette bataille dans une lettre de Louis XIV à Catinat, et dans une lettre de Louvois au maréchal de Loges. *Mém. de Catinat, 1819, Texte et pièces justific., tom. I.*

combinées fuyaient le combat ; Tourville avait ordre de le chercher au contraire. Il joignit les flottes dans la Manche et les attaqua à outrance. Ce furent les Hollandais qui furent les plus maltraités. Quinze de leurs gros vaisseaux furent coulés ou brûlés ; les Anglais n'en perdirent que trois. Tourville ne perdit pas une chaloupe. Les débris des flottes ennemies s'enfuirent dans les ports d'Angleterre, Tourville resta maître de l'Océan ¹.

Enfin le duc de Savoie s'était déclaré pour les alliés ². L'Espagne et l'empire lui avaient accordé des traités par lesquels on lui assurait des secours de seize mille hommes, et on ne devait quitter les armes que lorsqu'on aurait contraint la France à céder Pignerol et Casal, la première place au duc de Savoie, la seconde au roi d'Espagne. Ces traités furent une double perfidie ; car, pendant qu'on les signait, le duc négociait avec la France, et, au moment où les conventions préparées par Catinat semblaient arrêtées, le duc déclara la guerre. Aussitôt Catinat de négociateur se refit général. On lui envoya des renforts d'Allemagne. Déjà son génie militaire s'était révélé ; il ne se hâta point de justifier ou d'accroître sa renommée : il disposa par degrés ses premières actions de manière à engager le duc de Savoie à une bataille générale où il fût assuré de l'abattre d'un seul coup. Après l'avoir attiré par quinze jours de préparations savantes aux lieux où il le voulait, tout à coup on le vit s'écrier : *Mes chevaux ! mes chevaux ! Je vais battre son altesse royale.* Alors se livra la bataille de Staffarde près de Saluces ³. L'armée du duc y fut détruite ou dispersée ⁴. Le lendemain l'armée victorieuse entra dans Saluces ; puis Catinat alla s'établir à Raconis, poursuivant sa victoire, quoique avec lenteur ; de là il domina tout le pays. Dans le récit de ses

¹ Médaille : MERSA ET FUGATA ANGLORUM ET BATAV. CLASSE. Légende : *Ad oras Angliæ. M.DC.XC.*

² *Raisons qui ont déterminé Louis XIV à envoyer une armée en Savoie ; Corps diplomatique, tom. VII, part. 2.*

³ Staffarde, abbaye sur un ruisseau du même nom.

⁴ Médaille : DUX SAB. CUM FOED. PROFLIGATUS. *Ad Staffardam. M.DC.LXXX.*

succès, adressé au roi, il glorifiait tout le monde; lui seul était oublié. Il arriva même qu'après la lecture de la relation de la bataille de Staffarde quelqu'un demanda au roi si M. de Catinat s'était trouvé à cette bataille. Ce fut par d'autres récits qu'on sut la part qu'il y avait prise soit par le génie, soit par le courage. Grâce à cette activité calme et valeureuse, toute la Savoie, à l'exception de quelques places, fut soumise aux armes de France ¹.

En Catalogne la campagne fut sans entreprises et sans gloire.

Tout était propice à Louis XIV. Les Turcs avaient repris des avantages sur les Impériaux; ce fut une heureuse diversion. Une escadre anglaise, ayant voulu réparer les affronts de la Manche, alla attaquer le Canada; ses efforts furent vains. Le gouverneur, comte de Frontenac, repoussa toutes les attaques. Une médaille particulière célébra ce succès ². Une autre plus générale fut frappée pour glorifier cette année si féconde ³.

1691.—Pendant ce temps se grossissaient les disputes d'école entre les jésuites et les jansénistes. Tout Paris y prenait part; là s'exerçait la liberté de l'intelligence, et aussi la liberté des oppositions. Mais la guerre était la grave affaire qui captivait les rois et les peuples. Le roi Guillaume, tout assuré qu'il était de l'Angleterre, ne voyait pas sans alarme les victoires de Louis XIV. Son usurpation semblait faite contre la France. Aisément il obtint des subsides du parlement pour alimenter la guerre, et lui-même parut à la Haye pour venir reprendre sa part des combats. Les succès des Turcs avaient troublé l'empire; la présence de l'heureux usurpateur le ranima. Une cour d'ambassadeurs cou-

¹ Médaille : *SABAUDIA SUBACTA*. C'est une femme en pleurs, assise au pied de ses montagnes. — Voyez les relations de Catinat et la lettre que lui écrivit Louis XIV dans ses *Mémoires*, 1819, et la lettre de M^{me} de Maintenon, *Pièces justificatives*.

² *FRANCIA IN NOVO ORBE VICTRIX*. — *Kebecca liberata*.

³ *VICTORIA OBSEQUENS*. Le roi assis semble envoyer la Victoire, qui vole à ses ordres, trois dards d'une main, une palme de l'autre. Cette médaille est quelque peu fastueuse. Légende : *Ad Floriacum, ad Staff., ad littus Anglicum*.

rut se presser autour du stathouder devenu roi. Là on délibéra des moyens d'arrêter la France et de l'accabler.

Louis XIV cependant suivait de l'œil ces trames actives ; il les prévint en jetant brusquement une armée de cent mille hommes sur le Hainaut, et en courant lui-même assiéger Mons avant le printemps. C'était, disait-on, la plus forte place de l'Europe. Vauban allait présider à cette entreprise ; Louvois l'avait préparée par une disposition prodigieuse et savante d'un matériel effrayant. Un camp de quarante mille hommes sous les ordres de Luxembourg protégea les opérations. Ce siège fut mémorable ; on y déploya une puissance inouïe d'extermination. En un seul jour on lança sur la ville plus de deux mille quatre cents coups de canon et trois cents bombes. L'incendie se déclara. Mais la garnison se battait avec courage au milieu des ruines et des flammes, et cette destruction se continua plusieurs jours. Trois cent milliers de poudre furent consommés ; trois mille boulets rouges étaient tombés sur la place ; on commença les assauts. Ils furent sanglants ; Louis XIV assistait à ces luttes terribles ; sa présence allumait les courages. Les gardes françaises furent repoussées des positions qu'elles avaient d'abord prises. Louis XIV frémit, et dit une parole sanglante : *J'enverrai des troupes qui ne reculeront pas* : après cela il n'y avait plus qu'à vaincre ou à périr. Il y eut des morts célèbres : le prince de Courtenai, Villemont, la Capelle, Biron périrent dans les rangs des mousquetaires. Mais Vauban avançait dans ses travaux ; c'était son principe d'épargner la vie des hommes et de suppléer aux combats par la mine, par la sape et par la poudre. Bientôt tous les ouvrages furent en son pouvoir. La brèche allait s'élargissant sous le canon ; le gouverneur n'eut plus qu'à ouvrir les portes. La chute de Mons jeta partout l'enthousiasme ; Louis XIV distribua des honneurs, et s'en alla jouir de sa gloire à Versailles¹.

Luxembourg resta chargé de la campagne. Pour le début,

¹ Médaille magnifique : *Portrait du roi* ; LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS. D'autre part : Légende : TOTA EUROPA SPECTANTE ET ADVERSANTE. Exergue : *Montes Hann. expug. M. DC. XCI.*

il envoya Boufflers bombarder Liège, qui avait promis et violé la neutralité. Cette vengeance n'eut pas d'autre suite. Les armées ennemies commençaient à se former. Guillaume III marchait à leur tête, Luxembourg eut le temps de s'emparer de Hall, et puis il courut observer la marche et les desseins de Guillaume. On parut s'épier longtemps de part et d'autre vers Tournay et vers Maubeuge; et la campagne semblait devoir se borner à des mouvements où chacun déployait de l'habileté. A la fin, Luxembourg surprit l'arrière-garde ennemie près de Leuze, et la mit dans un affreux désordre. Quatorze ou quinze cents hommes restèrent sur la place; ce fut de ce côté toute la campagne.

Sur le Rhin la guerre était sans événements et sans gloire. En Piémont elle était brillante et variée. Catinat avait repris le cours de ses victoires; Feuquières le secondait, quoique avec une rivalité qui ressemblait à de l'envie¹. Le comté de Nice fut envahi. Plusieurs places résistèrent; d'autres furent emportées. Nice ne tomba pas sans éclat. Dans un de ces sièges se révéla le prince Eugène, ce génie fatal à la France. La place de Coni était près de céder; Eugène accourut. Mais il n'avait que quatre mille hommes, et il ne pouvait espérer de faire lever le siège avec de si faibles secours. Il annonça qu'il arrivait avec onze mille hommes, et qu'il ne s'agissait que de tenir deux jours encore. Les généraux français Bullonde et Feuquières prirent au sérieux cette tromperie, et quittèrent le siège. On dit que Louvois versa des pleurs de dépit de ce sot échec. « Vous êtes trop accoutumé à de bons succès, lui dit le roi². » Mais Catinat prit sa revanche. L'électeur de Bavière était venu au secours du duc de Savoie avec six mille hommes de cavalerie et sept mille hommes de pied. Catinat sut contenir ces forces supérieures et continuer le siège de Montmélian, seule place qui restât à conquérir pour achever le dépouillement du duc de Savoie. Montmélian passait pour imprénable.

¹ Voyez le contraste des récits de Catinat et de Feuquières, dans leurs *Mémoires*, les uns pleins de générosité, les autres de dénigrement.

² *Mém.* de d'Avrigny.

Catinat s'en rendit maître pourtant. Telle était la position de cette place parmi les rochers et les montagnes, que le gouverneur n'eût pu en sortir avec les trois canons qui lui furent accordés pour les honneurs de sa capitulation. Il fut convenu qu'on les remplacerait par trois canons sortis de Pignerol.

Dans la Catalogne, le duc de Noailles avait eu des succès cette année. Il s'était emparé d'Urgel, et par là avait dominé toute la Cerdagne. Le duc de Médina-Sidonia, envoyé avec une armée de quinze mille hommes, ne put rien entreprendre contre lui. En même temps d'Estrées avait bombardé de ses vaisseaux Barcelone et Alicante. Ces deux grandes cités souffrirent horriblement de l'incendie allumé par les bombes. Ce fut tout l'emploi de la flotte de la Méditerranée. Celle de l'Océan, composée de soixante-treize vaisseaux de haut bord et de vingt et un brûlots, ne fit que dominer la mer. Elle portait vingt-neuf mille cinq cents hommes d'équipage et près de cinq mille canons. Devant ces imposantes masses, les flottes ennemies semblaient avoir disparu.

Cependant les confédérés s'opiniâtraient dans leurs ligues et dans leurs haines contre la France. Le parti de Jacques II avait été frappé de sanglantes défaites en Irlande ; les troupes auxiliaires de France avaient été obligées de se retirer par capitulation ; les Irlandais eurent la faculté de profiter de cette triste protection ; la mer se couvrit de fuites et d'exils. D'un autre côté, les Turcs avaient perdu une grande bataille sur le Danube, vers Peter-Waradin. Ces divers retours de fortune donnèrent plus de liberté aux antipathies de Guillaume et de l'empereur. L'intrigue redoubla dans toutes les cours. La France avait pu croire que le duc de Savoie entendrait des paroles de négociation ; il aima mieux confier sa vengeance aux armes des confédérés. Plusieurs princes d'Allemagne étaient fatigués de la guerre ; on les entraîna toutefois dans la coalition des grands Etats. Tout annonçait une guerre plus implacable que jamais contre Louis XIV. Pour comble, Louvois mourut ; ce pouvait être un présage de malheur.

La mort de ce grand ministre fut presque un coup de foudre. On raconte que son caractère terrible, indomptable, s'était plus d'une fois brisé avec effort devant la volonté impérieuse du monarque. Il n'était point aimé, à cause de sa dureté farouche. Souvent il avait fallu que Louis XIV protégéât contre lui le génie de ses capitaines. M^{me} de Maintenon avait voulu vainement l'assouplir à son empire. Impuissante à le dominer, elle avait fini par le subir, mais en épiant toutes les occasions de le détruire. Quant à Louis XIV, il le gardait comme un instrument rebelle mais utile, ne lui dissimulant ni la justice de ses appréciations, ni l'énergie de ses antipathies. Un jour le ministre, offensé des mauvais traitements du roi, jeta ses papiers de colère. Le roi se leva, marchant vers la cheminée sur laquelle il avait coutume de mettre sa canne. M^{me} de Maintenon put craindre une violence indigne du roi. Elle l'apaisa par ses paroles : Louvois sortit la rage au cœur. Le lendemain il reparut cependant pour travailler avec le roi, et ne dit rien de la scène affreuse de la veille ; c'était le conseil de M^{me} de Maintenon ; mais il portait en son cœur une mortelle blessure. Rentré chez lui, après cette lutte intérieure d'une âme ulcérée, il se trouva mal ; on voulut lui ouvrir la veine, il expira ¹.

Ce fut une perte immense pour Louis XIV. Louvois lui avait créé les armées formidables avec lesquelles s'accomplirent en ce règne tant de prodiges. Ce fut lui qui organisa tout un système nouveau d'administration militaire, tel qu'il le fallait pour le mouvement et l'approvisionnement de ces grandes masses que la monarchie jusque-là n'avait point connues. Esprit sévère, correct, vigilant, il embrassait tout dans sa prévoyance. Par lui, la discipline des armées fut soumise à des lois précises. Un code militaire, admiré de l'Europe, fut l'œuvre de son génie. Prompt à punir, juste à récompenser, ennemi de la faveur, mais jaloux à outrance, il

¹ *Mém.* du marquis de la Fare. Le mot de poison fut encore prononcé ; mais le soupçon tombait sur le duc de Savoie ; on accusa Seron, médecin du ministre, d'avoir empoisonné un pot d'eau qui était toujours dans une petite armoire auprès de sa table. *Ibid.* — *Mém.* de d'Avrigny.

s'attira des flots d'inimitié : il les dompta par sa volonté inflexible. Une de ses créations fut la maison du roi. Là il groupa toute la jeunesse noble du royaume ; ce fut une chevalerie accommodée à des temps nouveaux, et qui, dans toutes les batailles, fut la terreur des armées ennemies. Nul enfin plus que Louvois n'eut de part à la grandeur de Louis XIV, et aussi, malgré les circonstances sinistres de cette mort, c'est un trait qui honore le monarque d'avoir trente ans supporté pour ministre un homme qu'il n'aimait point, que personne n'aimait peut-être, mais dont le génie servait sa puissance ainsi que la gloire de la monarchie ¹.

1692. — Les événements suivirent leur cours, mais la fortune fut diverse.

Louis XIV mêla les travaux de la paix aux luttes de la guerre. Sa cour se remplit de fêtes pour les mariages de ses enfants naturels, triste spectacle des passions de sa jeunesse, perpétué dans un âge devenu grave et sévère. Parmi ces enfants, le duc du Maine était un objet de prédilection. Il fut marié à M^{lle} de Condé. Une autre fille de M^{me} de Montespan fut imposée au duc de Chartres. L'orgueil des maisons d'Orléans et de Condé n'acceptait pas de telles alliances sans de secrets frémissements ; mais la volonté du monarque faisait tout fléchir. Seulement l'avenir resta voilé de présages.

Il fallut songer de nouveau à contenir les ligues de l'Europe. L'Espagne les ravivait par des combinaisons où le roi Guillaume avait sa part de haine acharnée. Le duc de Bavière avait épousé la fille de l'empereur et de l'infante d'Espagne, sœur cadette de Thérèse d'Autriche, morte reine de France. On voulait transférer à ce duc les droits sur la couronne d'Espagne, au détriment de Louis XIV ; et on le produisit pour cela aux yeux des peuples en le nommant gouverneur général des Pays-Bas espagnols. Louis XIV pénétra les desseins ; et dès lors il résolut de les rompre par un redoublement de luttes et de victoires.

¹ « On a dit de Louvois qu'il auroit fallu ou qu'il ne fût point né ou qu'il eût vécu plus longtemps. » *Mém. du marquis de la Fare.*

Il reparut à la tête des armées (10 mai), et ouvrit la campagne en personne par le siège de Namur. Cette entreprise fut célèbre. Namur, située sur des rochers au confluent de la Sambre et de la Meuse, était une place renommée. Les confédérés s'avançaient pour la protéger, au nombre de près de cent mille. Guillaume et le duc de Bavière étaient à leur tête, le siège n'en fut pas moins poussé avec ardeur. Vauban le conduisait; il y déploya, comme au siège de Mons, son activité savante et féconde; toute l'armée le secondait de sa vaillance; Louis XIV allumait par sa présence l'émulation du génie et du courage. Nous ne saurions dire tous les détails de ces travaux, de ces combats, de ces assauts. Les pluies étaient continuelles; l'eau tombait par torrents. L'entreprise se continuait parmi les ravages que faisait l'inondation dans les fossés et dans les tranchées. Pendant ce temps, Luxembourg arrêtait l'immense armée des confédérés sur la petite rivière de Mehaigue. Enfin les batteries de Vauban brisèrent tous les ouvrages de la ville, ou en chassèrent tous les combattants. C'était un admirable caractère de son génie de n'engager point les assauts où dût seulement briller le courage, sans en avoir d'abord assuré le succès. Après un mois de tranchée ouverte, les forts furent emportés. Les grenadiers des gardes françaises avaient à faire oublier leur jour de faiblesse au siège de Mons. Ils firent des prodiges en essayant deux heures à découvert le feu du vieux château, dernier effort des assiégés désespérés. Louis XIV vit de près cette vaillance, et l'honora de ses applaudissements. Ainsi tomba Namur sous les yeux de cent mille ennemis, Espagnols, Anglais, Allemands et Hollandais¹. Ce succès étonna l'Europe et exalta la France. Louis XIV retourna jouir de l'admiration de ses peuples et de la flatterie de ses poètes².

Mais un fatal revers avait troublé cette gloire. Un envoi

¹ NAMURCUM CAPTUM. Légende *Sub oculis Germ., Hisp., Angl. Bat. centum millium. M.DC.XCII.*

² L'ode de Boileau est fameuse, quoique mauvaise. Rollin la traduisit en un latin digne d'Horace.

de troupes en Irlande avait été préparé sur les côtes de Normandie par le maréchal de Bellefonds. Tourville n'avait pas eu le temps de disposer la flotte pour protéger ce passage, et au moment du départ on sut que les deux flottes d'Angleterre et de Hollande venaient de se joindre. Louis XIV croyait à la fidélité de la victoire; il donna de la Flandre ordre à Tourville de les attaquer à tout prix. Tourville sortit de Brest, et alla se trouver avec trente-cinq vaisseaux en face de quatre-vingt-huit vaisseaux de ligne, vers le cap de la Hogue. Ses forces étaient trop inégales, et le vent lui était contraire; il se battit pour obéir au roi. Ce fut une lutte horrible; Tourville ne perdit point d'abord de vaisseau; les Anglais au contraire en perdirent deux, l'un coulé, l'autre brûlé. Dans la nuit cependant Tourville résolut de gagner les ports de Cherbourg et de Saint-Malo; en cette retraite ses vaisseaux furent dispersés, et le lendemain plusieurs périrent, attaqués isolément, le long des côtes du Cotentin; Tourville se fit échouer à la Hogue. Vingt et un vaisseaux seulement purent entrer à Saint-Malo; le reste était détruit ou brûlé. Ce fut une calamité effroyable, et la puissante marine de Louis XIV en fut ébranlée.

La guerre en Flandre n'eut plus que quelques accidents peu décisifs. Luxembourg continua de tenir en échec le roi Guillaume; il arriva même que Guillaume, ayant voulu le surprendre dans son camp près de Steenkerque, fut frappé d'une défaite éclatante. Guillaume n'était point heureux aux combats; sa résolution tenace fit toute sa fortune.

Ailleurs, les armées de France étaient sur la défensive; celles des Impériaux sans unité. Sur le Rhin il n'y eut guère qu'une rencontre, où le maréchal de Lorges battit un corps de cavalerie. L'inaction semblait être devenue un système; on eût dit une fatigue. Catinat eut ordre même de s'abstenir de succès nouveaux; il dispersa ses troupes pour garder les places. Pendant ce temps le duc de Savoie pénétra dans le Dauphiné, et y sema la ruine et la mort; ce fut, disent quelques historiens, une représaille des incendies du Palatinat.

On fut obligé d'envoyer des secours de blés et de bestiaux

aux populations désolées. Puis parut Vauban pour aviser à la défense de ces contrées ouvertes.

L'année s'achevait de la sorte. Louis XIV semblait ralentir les événements. Ses flottes se ravivaient toutefois. Je trouve dans les Mémoires de Catinat le tableau des ports, tels qu'ils étaient peuplés deux ans après le désastre de la Hogue; à Brest, quarante-six vaisseaux de premier rang, dix-sept frégates, dix flûtes, douze brûlots; à Rochefort, vingt-deux vaisseaux, quinze frégates, dix flûtes, huit brûlots; à Toulon, seize vaisseaux, quatre frégates, six brûlots, sept galiotes; à Dunkerque, six vaisseaux et quatre frégates; au Havre, deux vaisseaux et six flûtes; au Port-Louis, quatre vaisseaux, trois brûlots, six flûtes; à Marseille, trente-cinq galères armées; à Saint-Malo, à Nantes, etc. trente vaisseaux en cours; non compris dans les ports divers cinq cents bâtiments pour le transport des troupes et des munitions, non plus que les bâtiments armés du commerce aux mers d'Amérique et du Levant; et cette flotte immense était armée de quatorze mille six cent soixante-dix canons; elle portait cent mille hommes¹. Telle était donc la puissance survivante de Louis XIV sur toutes les mers. D'Estrées était parti de Toulon pour montrer que la domination pouvait encore être disputée malgré le désastre de la Hogue². Déjà le commerce des Hollandais était désolé par les escadres françaises, et aussi quelque murmure commençait à se faire entendre contre Guillaume qui, tout roi d'Angleterre qu'il était, gardait la domination de stathouder³. Dans le nouveau monde plusieurs vaisseaux anglais avaient péri. Tout semblait prêt pour des luttes nouvelles; mais aussi des pensées de paix commençaient à entrer dans l'esprit de Louis XIV. La prévoyance succédait aux vœux de batailles

¹ *Mém.* de Catinat, tom. I, *Pièces justificatives*.

² A l'occasion de cette bataille de la Hogue et de la prise de Namur, on disait en Hollande « qu'on avoit coupé les cheveux au roi de France, qu'ils lui reviendroient l'année qui vient, et que le roi de France avoit coupé un bras aux alliés, et qu'il ne reviendrait point. » *Mém.* inédits de Dangeau.

³ *Mém.* inédits de Dangeau. On disait qu'il était stathouder d'Angleterre et roi de Hollande.

et de conquêtes. On se bornait à ceindre de places fortes et de citadelles les frontières du royaume; c'était, ce semble, un gage de salut pour les peuples ¹. Mais à mesure que Louis XIV tendait au repos, l'Europe aspirait à l'accabler, comme pour attester que les rois ne sont pas toujours maîtres de s'arrêter dans la carrière fatale de la guerre. Cette remarque suffit sinon à absoudre Louis XIV de ses premiers goûts pour les batailles, au moins à expliquer les malheurs par lesquels à la fin il les expia.

1693. — Louis, voyant donc les pensées de paix mal accueillies, se rejeta tout entier vers les armes. Il subissait la propre loi qu'il avait faite aux autres.

La France souffrait de la disette; les malheurs furent extrêmes, la mortalité effroyable: il fallut parmi ces douleurs subvenir aux nécessités de la guerre.

Le courage militaire fut exalté par des récompenses d'honneur; alors fut institué l'ordre éclatant de Saint-Louis, prix de la valeur ².

Bientôt la campagne s'ouvrit par la prise de Furnes et de Dixmude. Deux puissantes armées furent jetées sur la Flandre; Louis XIV ne fit que se montrer à leur tête, et même sa disparition soudaine donna lieu à des murmures. Mais Luxembourg restait chargé de la campagne. Il se porta en face de Guillaume, qui de son camp de Park couvrait Louvain et les autres villes de Flandre et de Brabant. Les forces de Luxembourg étaient inégales à celles des alliés; ses manœuvres furent plus savantes, et aussi était-il secondé par les plus grands noms militaires de France, Montchevreuil, Créqui, Feuquières, Joyeuse, Guiche, Marsin; Villeroi était à la tête de la maison du roi avec le duc de Chartres. Bientôt, par une feinte entreprise sur Liège, Luxembourg déterminait Guillaume à des mouvements qui amenèrent une bataille sanglante près du village de Nerwinden. Des deux côtés on se battit avec fureur. Tout l'effort de Luxembourg

¹ Médaille : SECURITATI PERPETUÆ. Légende : *Urb. aut arc. mun. aut. extr. cl. ab an. M.DC.XCI. ad an. M.DC.XCII.*

² *Bellicæ virtutis præmium*, devise de l'ordre. C'est aussi l'exergue de la médaille qui fut frappée.

se concentrait sur le village de Nerwinden qu'il voulait emporter, pour dominer ensuite la bataille. Deux fois les Français furent maîtres de ce poste, et deux fois ils en furent chassés. Luxembourg l'attaqua enfin en se mettant à la tête de la maison du roi ; tout plia sous ses terribles coups. Guillaume accourut pour reprendre Nerwinden ; pendant ce temps Feuquières pénétrait dans son camp à la tête de la cavalerie de France ; alors commença la déroute. Elle fut atroce. L'électeur de Bavière s'enfuit d'un côté, Guillaume de l'autre ; douze mille Anglais périrent dans la bataille ; la rivière de Getthe ou Gête fut comme débordée par les multitudes de fugitifs qui se noyaient dans ses flots¹. La perte générale des alliés fut de vingt mille hommes. Cent pièces de canon, huit mortiers, quatre-vingt-cinq drapeaux, douze paires de cymbales furent les trophées de la victoire². Guillaume rassembla à Louvain les débris de son armée, et chose étonnante ! la Hollande redoubla d'enthousiasme pour réparer sa défaite, comme elle eût fait pour célébrer son succès. La destinée de Guillaume fut bizarre ; ce fut celle d'un homme toujours vaincu et toujours heureux. Quant à Luxembourg, il parut indécis dans la poursuite de sa victoire. Il feignit de menacer Liège et tomba sur Charleroi ; ce siège, conduit par Vauban, couronna glorieusement toute la campagne.

Dans le Piémont la guerre avait d'abord manqué d'éclat ; Catinat se borna à des ravages, pour représailles des destructions du Dauphiné. Enfin les deux armées se rencontrèrent près de la Marsaille. Le duc de Savoie voulait une bataille ; Catinat ne la fuyait point. Mais Catinat fut prévoyant ; le duc fut précipité. Le prince Eugène commandait au centre de l'armée ennemie l'infanterie des Allemands et des Anglais. Le duc était à la droite avec ses propres troupes mêlées d'auxiliaires impériaux, le marquis de Léganez à la gauche à la tête de ses Espagnols. Ainsi partout l'Europe entière était présente à ces luttes sanglantes contre la

¹ Leclerc, tom. III. — *Mém. du P. d'Avrigny.*

² Voyez une relation de la bataille dans les *Mém. de Catinat*, tom. II.

France réduite à ses propres forces. Pour comble le duc de Schomberg commandait dans l'armée ennemie un corps de religionnaires de France mêlé de Vaudois. Catinat fut vainqueur du nombre ; la bataille fut vive et rapide ; en peu d'heures le duc de Savoie vit toutes ses troupes dispersées sur tous les points. Huit mille hommes jonchaient la terre ; le duc de Schomberg avait été blessé à mort à la tête de ses réfugiés ; il resta prisonnier ; le duc de Savoie s'enfuit vers Turin : toute son artillerie était au pouvoir de Catinat.

La perte des Français fut sensible à Catinat. Près de quinze cents hommes avaient péri ; à leur tête le lieutenant général de la Hoguette, qui commandait le centre de la bataille. « Il n'est pas possible de gagner une bataille sans affliction, dit Catinat, en s'éloignant de son ami mourant ; je perds un honnête homme, un bon ami, et la nation un bon citoyen. » Catinat coucha sur le champ de bataille ; on lui avait fait un lit de deux couvertures de mulets. A son réveil il se trouva entouré de plus de deux cents drapeaux ou étendards que les soldats avaient plantés autour de ce lit¹.

En Catalogne, Noailles devenu maréchal de France fit quelques entreprises qui ne furent pas sans importance. La plus brillante fut le siège et la prise de Roses.

Sur le Rhin tout se borna à des mouvements de troupes et à des ravages. Le dauphin parut à l'armée du maréchal de Lorges ; mais nul grand dessein n'avait été formé. Le feu des batailles n'était point éteint, mais le génie de la guerre semblait par degrés s'amortir.

Sur mer la puissance de Louis XIV s'était relevée. La Manche semblait livrée aux flottes ennemies ; mais d'Estreées était maître de la Méditerranée. Enfin des vaisseaux de Brest allèrent joindre la flotte de Toulon. On avait suivi la marche d'une expédition partie d'Angleterre et de Hollande pour Smyrne et les autres échelles du Levant ; elle était de quatre cents navires sous l'escorte de vingt-sept

¹ *Mém. de Catinat*, tom. II. Voyez aux *Pièces justific.* la liste nominale des prisonniers.

vaisseaux de guerre commandés par le chevalier Rook. Tourville avec les flottes de Toulon et de Brest alla attendre cet énorme convoi au cap Saint-Vincent vers Lagos. Bientôt parut le convoi ; et Rook aperçut le péril. Il n'était plus temps. Tourville attaqua, enveloppa, accabla ces multitudes de voiles, vainement protégées par les vaisseaux de ligne, dont il sut les séparer. Deux vaisseaux hollandais, placés entre deux feux, furent d'abord contraints de se rendre ; Rook ne pouvait combattre ; il se hâta de fuir vers Madère. Les vaisseaux marchands prirent aussi leur fuite à tout hasard, courant vers Malaga, Alicante, Gibraltar. Mais vingt-sept furent pris, soixante-quinze brûlés. Puis Tourville courut aux fugitifs. Douze ou quinze vaisseaux furent brûlés à Gibraltar. A Malaga, la défense fut sérieuse ; mais Tourville enveloppa les vaisseaux d'une enceinte de feu ; tout ce qui s'était sauvé dans ce port fut pris ou exterminé. Cette étrange bataille de mer dura plusieurs jours¹. Le 8 août, Rook entra à Kingsal en Irlande avec onze vaisseaux de guerre anglais et deux hollandais ; le reste avait péri. Les débris du convoi marchand étaient çà et là recueillis dans les ports d'Espagne. Ce fut une perte de près de cinquante millions. Le commerce des ennemis en fut pour longtemps ruiné. La funeste bataille de la Hogue se trouvait ainsi réparée.

Toutefois ce n'était pas là une de ces batailles dont l'éclat est décisif. Les flottes d'Angleterre et de Hollande restèrent maîtresses dans la Manche, et même elles vinrent essayer de brûler Saint-Malo. Il y avait dans la guerre un acharnement de haine qui se révélait par la destruction et par l'incendie.

A la Martinique, une flotte formidable s'était présentée ; elle fut repoussée des côtes par le comte de Blénac.

Cette époque est mémorable. L'esprit maritime s'était développé en France, et Louis XIV, malgré ses échecs, l'exaltait par des témoignages d'honneur. Une médaille fut distribuée aux matelots et aux pilotes qui se signalaient aux

¹ Du 27 juin au 2 juillet.

courses de la mer contre le commerce des ennemis ¹. Alors se révélait Jean Bart par des excursions hardies dans la Manche. Il avait commencé par être mousse ; il était devenu chef d'escadre : c'était la plus noble excitation de la valeur. Toutefois les peuples souffraient des succès comme des revers ; et Louis XIV, lassé des exploits, jetait à l'Europe des paroles de paix. On ne l'écouta point.

1694. — Il fallut redoubler d'efforts, comme si l'ardeur des batailles avait été sincère. L'Europe entière était en armes ; Louis XIV lui opposa d'immenses armées. Trois cent cinquante mille hommes furent mis sur pied. C'était tout un nouveau système de guerre qui se développait, à mesure que les peuples semblaient devoir être épuisés par la guerre même ; et ce fut le génie propre de Louis XIV de faire mouvoir avec ensemble ces grandes masses. Luxembourg entra le premier dans cette science dont Turenne et Condé, avec leur petit nombre de vaillants, n'avaient point connu le besoin ni les secrets.

Dans la campagne nouvelle il commandait cent mille hommes ; le dauphin était auprès de lui : il alla ainsi contenir sur l'Escaut l'armée de Guillaume. Il n'y eut point de batailles ; la ville de Hui fut seulement emportée en sept jours de siège. Mais les mouvements de l'armée furent savants, et à ce point de vue les hommes de guerre ont singulièrement honoré cette campagne ².

Le Rhin eut peu d'événements ; mais la Catalogne fut pleine d'exploits. Noailles battit les Espagnols à Berges sur le Ter. Tourville le secondait avec sa flotte ; plusieurs villes furent emportées, Palamos, Gironne, Ostalric, Castelfolit ; ce fut la principale gloire de l'armée ; mais la France semblait attacher peu de prix aux victoires d'Espagne : Noailles est à peine compté parmi les capitaines du siècle.

¹ VIRTUTI NAUTICÆ PRÆMIA DATA. M.DC.XCIII. Une autre médaille a pour exergue : SPLENDOR REI NAVALIS. La France est sur le char de Neptune, un trident à la main. M.DC.XCIII.

² Médailles : MILITUM ALACRITAS. Le sujet est Persée porté sur Pégase ailé, il porte en main la tête de Méduse. Exergue : *Delphini ad Scaldim iter*. M.DC.XCIV.

Le Piémont fut traversé par quelques expéditions indécises. Le duc de Savoie avait refait son armée ; il ne sut rien entreprendre ; Catinat se borna à l'observer.

Les flottes ennemies furent plus actives. Elles dominaient l'Océan ; elles firent des ravages sur les côtes de France ; une descente fut tentée à Camaret, en Bretagne ; de là on espérait attaquer Brest par terre : l'entreprise fut fatale aux Anglais. Ils coururent se dédommager sur Dieppe, qui fut réduit en flammes. Le Havre, Dunkerque, Calais furent attaqués de même par des bombes incendiaires ; des exploits plus réels vengèrent ces barbaries. Les excursions maritimes harcelaient le commerce ennemi : Jean Bart les couronna par une sérieuse victoire. Un convoi de blé venant de Suède et de Danemarck en France au nombre de cent voiles, sous le pavillon neutre de ces nations, avait été enlevé par une escadre hollandaise ; Jean Bart, avec des forces moindres, courut sauver le convoi. Son système de guerre était de combattre à bout portant, et puis d'aborder le sabre en main. Il attaqua de la sorte avec six vaisseaux l'escadre ennemie ; en deux heures il était maître du vaisseau amiral, et de deux autres ; le reste s'enfuit ; le convoi fut conduit au Havre et à Dieppe.

1695. — Cependant Louis XIV continuait d'appeler la paix comme un besoin pour ses peuples et pour lui-même. C'est par la Suède et le Danemarck qu'arrivaient les paroles de médiation¹. Mais l'empereur les entendit avec orgueil. Il semblait parler en vainqueur. Louis XIV sentit de nouveau bouillonner son âme ; et, quelque épuisé que fût le royaume, il lui demanda des sacrifices nouveaux. La nation fut frappée d'une capitation ; par malheur les traitants en firent leur proie. Elle ne produisit à l'Etat que trente millions, et laissa dans la nation de longues traces de souffrance, d'irritation peut-être.

Puis, lorsque vint le moment de se mettre en campagne, Luxembourg mourut. Ce fut une perte immense pour Louis XIV. Luxembourg était le seul qui pût porter le com-

¹ *Mémoires et Négociations de la paix de Ryswick, tom. I.*

mandement des armées, telles qu'il les fallait pour égaler les forces que faisaient mouvoir les confédérés. Catinat avait au loin montré son génie ; mais la faveur ne le connaissait pas ; on le délaissa dans sa guerre de Savoie, devenue lente et inactive, et on confia les armées de Flandre au maréchal de Villeroi, connu de la cour plus que de l'armée.

Guillaume, délivré d'un adversaire comme Luxembourg qui l'avait toujours battu, tendait à se donner de la supériorité par quelque entreprise d'éclat. Il songea à reprendre Namur. Villeroi ne sut point profiter de quelques fautes pour l'accabler dans ses mouvements. Il lui laissa faire le siège, et essaya seulement de le détourner par l'enlèvement de Dixmude et de Deinse, où il fit sept mille prisonniers de guerre, de là il alla bombarder Bruxelles ; pendant ce temps le siège de Namur avançait, et, lorsque Villeroi songea à attaquer le camp de Guillaume, la ville ouvrait ses portes. Il avait fallu que Villeroi vint commander les armées de France pour que Guillaume trouvât l'occasion d'une victoire ; c'est le présage d'un changement dans la grande fortune de Louis XIV.

En Piémont, Catinat se borna à surveiller les desseins du duc de Savoie. Il ne put l'empêcher toutefois de s'emparer de Casal. En Catalogne, les combats étaient animés, mais sans plan et sans génie. Noailles était tombé malade ; le duc de Vendôme alla le remplacer. La nature brillante de ce petit-fils de Henri IV se révéla ; mais les derniers succès de Catalogne ne furent pas moins compromis.

C'est par les flottes que les ennemis semblaient surtout menacer la France. On multiplia la défense, et tous les efforts d'attaque vinrent se briser sur les côtes. Dunkerque fut insulté de nouveau ; les bombes ne l'atteignirent point¹. Les petites escadres des ports de France continuaient au contraire à ravager le commerce ennemi ; Jean Bart brillait dans ces coups de mains hardis et aventureux. Avec six ou sept vaisseaux il attaqua près du Texel une flotte hollandaise de cent cinquante voiles, escortée de cinq vais-

¹ Médaille : DUNKERCA ILLÆSA. M. DC. XCV.

seaux de guerre; il aborda lui-même le vaisseau amiral, s'en empara, dispersa le reste de la flotte, en brûla une partie, et resta maître de trente vaisseaux chargés de marchandises qu'il envoya à Dunkerque. Le nom de Jean Bart était la terreur des mers.

1696. — La guerre manquait d'événements décisifs. Louis XIV essaya d'attaquer Guillaume dans son empire; le moment semblait propice : Guillaume avait perdu de sa popularité; Louis XIV voulut montrer Jacques II à ses fidèles à la tête d'un armement considérable de flottes. Cet appareil rallia tous les Anglais autour de l'usurpation. Les vents d'ailleurs retinrent les vaisseaux de France.

Dans les Flandres, les armées semblaient éviter de se choquer; toutefois celles de Louis XIV campaient tranquillement dans les pays ennemis¹. Ce fut tout le signe de la supériorité de la France.

En même temps se dénouait la guerre de Savoie par un traité lentement et sagement préparé, et dont la publication soudaine fut peut-être l'explication de l'inaction antérieure de Catinat. Ce fut un coup d'habileté d'arracher à la confédération un prince qui traînait après soi toute l'Italie. Le traité lui fut avantageux à lui-même, puisqu'il lui rendit la Savoie, et qu'on lui assura l'alliance et la protection de la France par le mariage de sa fille Adélaïde avec le duc de Bourgogne, fils du dauphin, cette gloire et cette espérance de la monarchie. Ce fut le comte de Tessé qui négocia cette paix, et Catinat, philosophe en même temps qu'homme de guerre, la seconda par la dextérité bienveillante de son intervention. La preuve qu'elle était profitable à la France c'est que les ligues s'en émurent, et leurs cours se remplirent de plaintes contre le duc infidèle². Bientôt elle entraîna la neutralité de l'Italie, et Louis XIV put employer ailleurs les trente mille hommes occupés depuis longtemps à la guerre inutile du Piémont.

Les flottes ennemies avaient continué de menacer les côtes

¹ Médaille : MARS IN HOSTILI SEDENS.

² Médaille : MINERVA PACIFERA. Exergue : *Pax Sabaudia*.
M. DC. XCVI.

de la Manche. Mais leurs bombes furent inutiles. Les petites escadres de France suffirent même à les combattre. Jean Bart était comme bloqué dans le port de Dunkerque par une flotte de vingt vaisseaux. Il leur échappa avec sept frégates et deux brûlots, et courut attaquer un vaste convoi de la mer Baltique, composé de cent voiles et escorté de cinq vaisseaux de guerre; les cinq vaisseaux tombèrent en ses mains; les prises marchandes furent immenses. Puis au milieu même de cette action parut une autre escadre ennemie, voguant au nord; Jean Bart n'eut que le temps de mettre le feu aux vaisseaux captifs, n'en réservant qu'un pour sauver les équipages; il brûla de même trente-cinq navires qui refusaient de lui payer une rançon, et rentra avec quinze autres à Dunkerque, chargé de dépouilles, et laissant l'étonnement et la terreur parmi ces vastes flottes qui semblaient devoir l'accabler.

Le marquis de Nesmond et le chevalier de Forbin se distinguèrent de même à ces aventures de mer¹. Les batailles étaient sans éclat décisif; mais le commerce ennemi souffrait d'affreux dommages, et par degrés les pensées de paix commençaient à monter à l'esprit des peuples.

Les Turcs avaient retrouvé la victoire sur les Impériaux. Jean Sobieski venait de mourir; le czar Jean l'avait précédé au tombeau. Tout le Nord était plein de nuages. L'empereur se laissa aller à ce besoin commun de paix qui pressait l'Europe.

Toutefois il était retenu par l'imminence d'une succession qui ne pouvait tarder à s'ouvrir sur l'Espagne, et il ne voulait point que la paix fût pour Louis XIV un moyen d'ambition nouvelle. Ce fut là le double instinct de sa politique. La médiation du roi de Suède avait été acceptée; mais l'empereur exigeait que les conférences fussent précédées d'un acte d'acceptation du traité de Westphalie et de la paix de Nimègue, comme point de départ des traités nouveaux. C'était imposer à la France l'obligation d'abandonner ses

¹ Voyez les curieux *Mém.* de Forbin, Collect. Michaud et Poujoulat.

conquêtes. Louis XIV avait besoin de la paix ; il accéda à cette déclaration. L'Europe s'étonna, comme si Louis XIV eût caché ses desseins sous ces concessions. L'empereur hésita à passer outre ; l'Espagne s'arrêta ; la médiation du roi de Suède fut traversée de mille intrigues.

1697. — La Hollande fut ardente à lever les obstacles. Elle était épuisée ; la paix lui était devenue un besoin. Puis le roi Guillaume la seconda. Les déclarations de Louis XIV portaient qu'il le reconnaîtrait désormais roi de la Grande-Bretagne ; la vieille haine du roi usurpateur en fut désarmée. Et lorsqu'à force d'activité le comte d'Avaux eut assuré de la sorte du nerf à la médiation, Louis XIV reprit la fierté ancienne de ses paroles, et, puisque ses ennemis refusaient d'accéder à des propositions qu'eux-mêmes avaient souhaitées, la guerre lui restait comme un moyen extrême d'avoir la paix.

Ce fut ici un glorieux triomphe de la politique. Le Piémont était ami ; l'Italie était neutre ; la Hollande négociait ; l'Angleterre s'apaisait ; Louis XIV s'était assuré la liberté de la guerre ; ce fut l'Espagne qu'il attaqua. Barcelone fut investie par le duc de Vendôme. Les Espagnols voulurent le forcer à lever le siège ; il les battit, puis la ville tomba après des combats meurtriers. Vendôme courut à d'autres entreprises.

En même temps de grands efforts étaient déployés sur la Flandre. Boufflers, Villeroy, Catinat commandèrent chacun une armée ; Catinat eut en particulier la mission de faire le siège d'Ath ; Vauban conduisait les travaux. C'était lui qui avait fortifié cette place. Il l'emporta par un système d'attaque inusité, n'employant le canon que lorsqu'il put dresser les batteries à portée de la place. Les travaux n'en furent pas ralentis, et, lorsqu'il les vit assez avancés, ses canons furent placés dans la nuit ; puis, en six heures, ils avaient fait taire l'artillerie de la ville. Le treizième jour de tranchée ouverte, la ville, menacée d'un assaut, capitula. Comme la garnison sortait avec les honneurs, Catinat fit arrêter un colonel, un lieutenant-colonel, un major et deux capitaines en repréailles de cinq officiers français du même grade retenus à Namur, depuis la prise de cette ville, comme cau-

tion des dettes de la garnison. Après ce rapide exploit, les trois armées de France se réunirent pour marcher sur Bruxelles. Ce n'était qu'une démonstration pour hâter les négociations.

Dans le nouveau monde, l'Espagne était de même atteinte par les armes. Une escadre, partie de Brest sous la conduite du baron de Pointis, alla bloquer Carthagène. Des troupes jetées à terre investirent la ville. Foudroyée de tous côtés, emportée à moitié par des assauts sanglants, elle se rendit, mais à des conditions qui firent un droit du pillage ; les dépouilles de cette ville opulente chargèrent les vaisseaux de France qui, sept mois après leur départ, s'en revinrent comme en triomphe au travers des flottes ennemies ¹.

Tant de succès avaient rendu la médiation de la Suède efficace. Des plénipotentiaires allèrent enfin tenir des conférences à Ryswick, et, dès le début, il fut aisé de voir que la Hollande et l'Angleterre étaient secrètement d'accord avec la France. L'empereur se récria ; mais la plainte était vaine ; les événements étaient maîtres. Une chose étrange, ce fut de voir Louis XIV apporter dans ses déclarations nouvelles la même modération que si la victoire avait été infidèle à ses armes. Il n'usait de sa puissance que pour donner la paix au monde, et pour gage de sa bienveillance il rendait à l'empire et à l'Espagne ses principales conquêtes depuis la paix de Nimègue. Mais il retenait Strasbourg, et il dictait la condition de ses concessions ; et enfin, pour attester qu'il imposait la paix, il fixait le 20 septembre comme terme extrême où il fallait qu'elle fût reçue, sans quoi il serait libre de faire des conditions nouvelles ou bien de reprendre son épée. L'Espagne céda la première ; et elle signa la paix à Saint-Germain avec l'Angleterre, la Hollande et la Prusse. Le roi Jacques avait été sacrifié dans les conférences de Ryswick ; il protesta ; sa voix fut à peine entendue. Louis XIV avait hâte de mettre fin aux maux de la guerre. Par ce motif il rendait à l'Espagne d'éclatantes conquêtes ; Gironne, Roses, Barce-

¹ Médaille : *HISP. THESAURI DIREPTI. Exergue : Carthago americana vi capta, M.DC.XCVII.*

lone dans la Catalogne; Mons, Charleroi, Luxembourg, Courtrai, Ath dans les Pays-Bas. Mais il retenait quatre-vingt-deux petites villes, bourgs ou villages, comme dépendants de Charlemont ou de Maubeuge, en vertu des anciens traités; c'était l'attestation de ses victoires¹.

Bientôt l'empereur céda à cet entraînement de l'Europe. Son armée, commandée par le prince Eugène, venait cependant de frapper les Turcs d'une défaite éclatante à Zenta sur la Toisse. Cette victoire ne changea rien aux conditions de la paix. Au dernier jour du terme fixé, elle était signée. Louis XIV céda à l'empereur le fort de Kehl, Philipsbourg, tous les lieux qu'il avait occupés dans la guerre au delà de l'Alsace, ainsi que Brisach et Fribourg avec les forts de la forêt Noire; et il cassa les arrêts des chambres de Metz, de Besançon et de Brisach qui avaient prononcé la réunion de divers lieux au détriment de l'empire. En cela il parut n'avoir pas dicté la paix tout entière; mais la possession de Strasbourg et de l'Alsace restait consommée, et c'était une assez grande gloire de sortir d'une guerre de dix ans où l'Europe tout entière s'était précipitée sur la France sans l'entamer par aucune frontière, en affermissant les conquêtes anciennes, et ne défaisant les nouvelles que pour témoigner de sa liberté, de sa modération et de sa force.

Les princes de l'empire et le duc de Lorraine furent compris dans les traités. Les droits de la duchesse d'Orléans, comme palatine, furent laissés à l'arbitrage des deux monarques; le pape devait prononcer.

C'était donc Louis XIV qui donnait la paix à tous les Etats; et l'histoire a manqué de justice et d'humanité en lui faisant un grief de ses concessions. Les peuples alors comprirent mieux le bienfait de sa politique. Des cris de bénédiction remplirent le royaume; les arts s'unirent pour célébrer le monarque pacificateur; pour comble, le mariage

¹ Médaille : GALLIA INVICTA. Légende : *Bello per decennium feliciter gesto. M.DC.XCVII.* Une autre médaille est remarquable : *VICTORI PERPETUO. Légende : Ob expug. cccl. urbes ab an. M.DC.XLIII. ad an. M.DC.XCVII.* — Voyez *Corps diplomatique*, tom. VII; *Actes et Mémoires de la paix de Ryswick.*

du duc de Bourgogne avec Adélaïde de Savoie vint faire des joies de Louis XIV les joies de la France, et donner aux fêtes une exaltation d'enthousiasme¹.

Durant cette longue période de batailles, l'intérieur du royaume avait eu peu d'accidents. L'activité des arts, de l'éloquence et de la poésie ne s'était point ralentie. Les chefs-d'œuvre s'étaient multipliés. Alors les productions de la pensée étaient toute la rivalité des esprits. Toutefois les controverses théologiques avaient fait des factions; les jansénistes et les jésuites occupaient le monde catholique, et le clergé tempérait vainement ces luttes par ses arrêts dogmatiques. Lui-même avait ses longs dissentiments avec Rome. Le roi se fatigua de ces querelles. Peut-être des scrupules étaient entrés dans sa conscience devenue plus fidèle aux lois chrétiennes. Dès qu'un pape nouveau, Innocent XII, fut monté au trône, le roi provoqua des négociations pacifiques. L'affaire de la régale menaçait autrement de se résoudre par des schismes. Louis XIV n'était plus tenté de conduire son indépendance à de tels excès; il exigea que les évêques, embarrassés eux-mêmes de leur déclaration de 1682, écrivissent au pape pour la désavouer. Leur lettre fut formelle; mais il restait des esprits pour qui elle devait être ambiguë; il sembla que la doctrine avait été désavouée en de tels termes qu'elle pût au besoin être reprise; et elle devait l'être en effet, non-seulement par le clergé, mais surtout contre le clergé même².

Pour le moment, toutefois, il n'était resté d'autres querelles que celles des jansénistes, et puis celles des molinistes; les uns exagérant l'austérité jusqu'au fatalisme, les autres exagérant la confiance jusqu'à l'amollissement de la vertu.

Les âges suivants ont jeté le sarcasme sur ces disputes;

¹ Plusieurs médailles furent frappées. I. VIRTUS ET ÆQUITAS; — *Pacata Europa*. II. PATER PATRIÆ; — *Pax cum Germ., Hisp., Angl. et Bat.* III. SALUS EUROPÆ; — *Pax terra marique parata*. Pour le mariage, une grande médaille porte: TÆDIS FELICIBUS. M.DC.XCVII.

² Voyez la lettre des évêques et les appréciations de M. le cardinal de Beausset, *Hist. de Bossuet*, liv. VI.

il eût été plus philosophique d'y découvrir la nature d'un siècle où les esprits se passionnaient pour des objets d'une étude si laborieuse. De grands esprits parurent en ces camps divers. Arnauld mourut dans ces luttes. On l'appela le grand Arnauld ; il n'est resté dans l'histoire qu'un ardent sectaire. Le P. Quesnel, de l'Oratoire, lui succéda ; autour de lui se groupèrent tous les débris de Port-Royal. A l'opposé de ces opinions âpres et cruelles luttait la compagnie de Jésus, admirable d'unité, mais toutefois emportée par quelques-uns de ses docteurs en des singularités extrêmes sur la morale et sur la grâce. Les jugements et les condamnations se suivaient coup sur coup. Ce fut une longue lutte, où des deux côtés on exagéra les griefs, si ce n'est que les jésuites avaient pour règle de s'assujettir à l'autorité, et que les jansénistes étaient ardents à s'en affranchir. En ce travail de la pensée humaine se rencontrèrent d'étonnantes bizarreries, et la plus étonnante, celle de tendre par un effort à quelque chose d'extrême et d'idéal dans la perfection. Tel fut le caractère des opinions de ce siècle, et par là elles étaient assurées d'une puissance incroyable de prosélytisme. Par là s'explique en particulier l'autorité de la fameuse M^{me} Guyon, esprit chimérique qui faisait de la piété un platonisme théologique, et dont la gloire fut de séduire un moment la naïveté tendre et mystique de Fénelon. Mais au-dessus de ces nuages de la pensée humaine planait le grand génie de Bossuet ¹. Il échappait aux illusions en se tenant ferme dans l'enseignement commun de l'Eglise. Malgré la part qu'il avait eue à la déclaration de 1682, il paraissait au milieu des controverses et des opinions de toute sorte comme le témoin inflexible, impitoyable de la vérité et de la foi.

Mais un travail plus sombre se faisait dans une secte frappée par des coups d'une autre sorte, et aussi dévorée de haines secrètes. C'est vers ce temps que commençaient à bouillonner les Cévennes ; la colère était mystérieuse en-

¹ Voyez les deux excellentes *Histoires de Bossuet et de Fénelon*, par M. le cardinal de Beausset.

core; des passions politiques s'ajoutaient aux excitations sectaires, et des catholiques mêmes allumaient à plaisir ces fatales vengeances¹.

1698. — Cependant l'Europe était travaillée de trames plus vastes, et à peine jouissait-on de la paix que déjà des images de guerre se montraient aux politiques clairvoyants. L'Espagne était l'occasion de ces intrigues et de ces alarmes. La mort, facile à prévoir, du roi catholique, allait ouvrir une succession convoitée et pleine de tempêtes. Louis XIV maintenait les droits de Marie-Thérèse d'Autriche, malgré les renonciations du traité des Pyrénées, renonciations de forme, non point absolues, et nulles surtout si la couronne était sans héritier direct. L'Allemagne opposait le droit du prince électoral de Bavière, petit-fils de Marie-Thérèse d'Autriche, deuxième infante d'Espagne, fille de Philippe IV et sœur puînée de la reine de France. Cette princesse avait épousé Léopold, qui n'en avait eu qu'une fille, Marie-Antoinette, laquelle avait été mariée à l'électeur Maximilien de Bavière. Le prince électoral né de ce mariage n'avait que sept ans; c'est lui qui allait être le concurrent de Louis XIV.

Telle était la double prétention qui se montrait dans un avenir prochain, comme source de guerres fatales. Louis XIV en était depuis longtemps préoccupé; et c'est même l'explication politique de la paix qu'il avait faite. Dans cette prévision, il garda sur pied la plus grande partie de ses armées, qui n'étaient pas moindres de cinq cent mille hommes. Il en jeta une partie vers les Pyrénées, comme pour épier l'avenir. En même temps il se mit à fonder sur le Rhin une ville en face de Brisach, et il l'appela Neuf-Brisach. Vauban alla déployer aux fortifications de la ville nouvelle la puissance accoutumée de son génie. Ayant livré les places au delà du Rhin, Louis XIV élevait un boulevard en deçà; on

¹ *Mém.* du marquis de Guiscard, *Archives curieuses*. — Guiscard, catholique philosophe, tête exaltée et remplie d'idées qu'on croirait de notre temps, raconte la part active qu'il eut à ces mystérieux apprêts de révolte.

eût dit un défi à l'empereur. La ville s'éleva formidable dans un an, et aussitôt une population y accourut¹.

Louis XIV toutefois ne faisait point de bruit de ses desseins, et il affectait d'écouter des desseins contraires sur l'Espagne. Le marquis de Villars, grand diplomate et grand capitaine, était alors son plénipotentiaire à Vienne, et le secondait merveilleusement par la souplesse de ses négociations². Le roi Guillaume surtout voulait éviter les conflits. L'Angleterre et la Hollande étaient lasses de la guerre ; et Guillaume imagina de présenter le partage de la monarchie espagnole comme une satisfaction pour toute l'Europe. Chose étrange ! on vit les Etats signer un traité pour la spoliation d'une royauté qui vivait encore, et Louis XIV se laissa faire sa part ; on lui avait adjugé les royaumes de Naples et de Sicile, des places sur les côtes de Toscane, et des villes même en Espagne. Le reste devait aller au prince de Bavière et à l'archiduc Charles, deuxième fils de l'empereur. Nul prince ne croyait à un tel partage, et tous le signèrent, comme pour se tromper à l'envi.

1699. — Mais Louis XIV suivait sa pensée. Il fit avec Charles XII une ligue défensive, et ils s'enchaina le duc de Lorraine par ses bonnes grâces. Il s'affermissait ainsi contre les événements. Puis tout à coup mourut ce prince de Bavière, destiné à la couronne d'Espagne par l'empereur. Ce fut une mort assez heureuse pour Louis XIV pour que les esprits dépravés en fissent l'objet de quelques soupçons de crime. Mais l'empereur y crut voir de son côté des profits pour sa politique. La calomnie ne chercha pas à s'accréditer.

1700. — De toutes parts les cabinets furent ardents à tirer parti de cette mort³. Le premier traité de partage fut modifié ; l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, fut destiné à la couronne d'Espagne, et, chose alors peu comprise de l'Europe, Louis XIV se laissa de même facilement imposer ces nouvelles conventions. Il entrevoyait d'autres dé-

¹ Médaille : SECURITAS ALSACIÆ. Lég. : *Neobrisacum*. M.DC.XCIX.

² Voyez ses *Mém.* Collection Michaud et Poujoulat.

³ Voyez les intrigues diplomatiques du temps, *Mém.* du marquis de Torcy.

notements. L'empereur n'était point populaire à Madrid, et, dès que les partages médités semblaient sacrifier l'Espagne et la France du même coup, le roi Charles II était par là même facilement attiré vers Louis XIV. Tels furent les jeux de la diplomatie de la France. Le dernier traité de partage devait être secret; ce fut Louis XIV qui le révéla à la cour de Madrid. En même temps il se hâta de courir au-devant de tous les vœux espagnols par des artifices de complaisance et de cajolerie.

Il était admirablement servi dans ses desseins par le comte d'Harcourt, son ambassadeur; et par degrés une réaction se faisait en faveur de la France dans la cour, dans le clergé et dans le peuple. Un an s'écoula dans ces luttes savantes et mystérieuses. Toutes les questions de droit étaient remuées, discutées, éclairées. On publiait des consultations de jurisconsultes sur les renonciations de Marie-Thérèse. Le cardinal de Porto-Carrero, maître du conseil du roi catholique, se laissait doucement conduire aux vues de Louis XIV. Enfin le pape fut consulté, et une congrégation de cardinaux délibéra sur les renonciations des deux princesses espagnoles qui avaient été tour à tour reines de France. Ce fut une longue étude; la décision fut favorable à la France; elle porta que les renonciations prononcées en vue de maux présents qu'il fallait guérir, et absolues quant aux personnes qui les avaient consenties, n'engageaient pas les héritiers de leur droit, surtout dans l'hypothèse, auparavant imprévue, d'un défaut de succession dans la famille royale, pour qui avaient dû se faire ces renonciations ¹.

Dès que cette haute sentence fut connue, Madrid se déclara. Charles II venait d'être malade et de toucher à la mort. Sa conscience avait été fatiguée de doutes; une certaine prédilection le portait vers l'Autriche; mais il tremblait de léguer à ses peuples des guerres immortelles. Porto-Carrero, armé de la décision papale, entraîna son esprit, et en arracha les perplexités par une forte résolu-

¹ Ces savantes intrigues sont curieuses à lire dans les *Mém.* du marquis de Torcy. — La citation textuelle de la consultation est dans Bruzen de la Martinière, *Hist. de Louis XIV.*

tion. Un testament savamment motivé avait été dressé; D: Antoine d'Ubilla, secrétaire des dépêches, le transcrivit en qualité de notaire mayor de Castille ¹. Il fut ainsi présenté au roi en grand mystère; le roi le signa, et parut ensuite retrouver du calme: Charles II ne mourut que deux mois après.

Tout Madrid, toute l'Europe savait qu'il y avait un testament; mais le nom de l'héritier restait inconnu. A peine le roi était mort, que tous les grands furent rassemblés pour être témoins de l'ouverture du testament. L'anxiété était grande. Les ambassadeurs attendaient à la porte du conseil; celui de l'empereur ne se doutait point que l'archiduc ne fût héritier nommé de la grande monarchie; bientôt la porte s'ouvre, et une voix s'écrie: « Le duc d'Anjou est roi d'Espagne! » Ce fut un coup de foudre. Aussitôt les courriers volèrent dans les cours. La régence instituée par le roi mort envoya ses dépêches à Versailles. « Sire, disait la première lettre à Louis XIV, aujourd'hui sur les trois heures après midi, Dieu a retiré de ce monde le roi Charles second notre seigneur et maître. Son testament a été ouvert immédiatement après sa mort, avec les solennités de droit. Dans l'article qui concerne l'héritier et successeur de tous ses royaumes, Etats et seigneuries, il appelle sans nulle exception le sérénissime duc d'Anjou, fils du sérénissime dauphin, avec ordre de lui en donner la possession actuelle, sans aucun délai, après qu'il aura prêté le serment qu'il doit faire d'observer les lois, les privilèges et les coutumes de chaque royaume. » Dans une seconde lettre, les membres de la régence offraient au nouveau roi leurs soins, leurs biens, leurs services et leurs vies, assurant que la volonté de Charles II avait répondu au vœu de l'Espagne entière.

Cependant Louis XIV recevait ces nouvelles sans émotion. Il laissa autour de lui la liberté des jugements sur ce grand coup de politique. Un conseil extraordinaire fut assemblé. Les opinions étaient diverses ². Le duc de Bourgogne sem-

¹ *Corps diplomatique*, tom. VII.

² *Mém. du marquis de Torcy*. — *Mém. du P. d'Avrigny*.

blait frappé d'exclusion, et sous ce prétexte le duc de Beauvilliers, son gouverneur, insinuait que le traité de partage de l'Espagne avait plus de profit que l'acceptation de la couronne. La plupart des magistrats pensaient de même ; les princes étaient d'avis contraire ; le chancelier surtout appuyait l'acceptation ; les débats furent longs et animés ; le dauphin y mit un terme par une opinion digne du fils de Louis XIV. La guerre, disait-il, était redoutable ; mais il ne savait qu'un moyen de l'éviter, c'était de renoncer non-seulement à la succession de la couronne, mais au traité même de partage ; qu'éviter la guerre par l'un ou l'autre de ces moyens était peu digne du roi ; mais aussi que la faire pour défendre une partie des avantages était moins politique que de la faire pour tous les avantages à la fois ; que le roi d'ailleurs n'était pas libre de priver ses enfants de leurs droits, et en particulier le duc d'Anjou, de droits qui lui étaient ouverts par la succession du roi d'Espagne, et par l'appel de ses peuples ; qu'il ne doutait point que le duc de Bourgogne ne fût content de sa destinée et qu'il n'applaudît à celle de son frère, et que pour lui enfin il serait ravi de pouvoir dire toute sa vie : *Le roi mon père et le roi mon fils* ¹.

Après ces belles paroles il n'y eut plus d'hésitation. Le duc d'Anjou fut montré à la cour par Louis XIV : *Messieurs, voilà le roi d'Espagne !* puis il reçut en grande audience l'ambassadeur espagnol, et ayant fait entrer son petit-fils : « Monsieur, lui dit-il, le roi d'Espagne vous a fait roi, les grands vous demandent, les peuples vous souhaitent, et moi j'y consens. Pensez seulement que vous êtes prince de France. Vous allez régner sur la plus grande monarchie qui ait jamais été dans l'univers et sur une nation très-brave, qui a toujours montré l'exemple de l'honneur et de la fidélité. Je vous recommande d'aimer vos peuples et de vous attirer leur amour par la douceur de votre gouvernement. » Ce ne fut point le seul conseil de Louis XIV. Il écrivit pour son petit-fils des instructions admirables de gravité, de sim-

¹ *Mém.* du marquis de Torcy.

plicité et de rectitude. On dirait le code de morale de la royauté¹.

Peu après, le duc d'Anjou, devenu Philippe V, s'acheminait vers son trône, au grand applaudissement de tous les peuples². A son départ, Louis XIV lui avait dit pour adieu ce mot célèbre : *Il n'y a plus de Pyrénées.*

C'était là un grand événement. Il venait couronner admirablement cette longue et laborieuse suite de batailles, de luttes et d'efforts, qui avait jusqu'ici fait du règne de Louis XIV le plus éclatant de tous les règnes ; et s'il devait ouvrir au monarque une suite d'épreuves contraires, c'était de la gloire encore que d'avoir mis la France au sommet de l'Europe par l'union de deux couronnes, devant lesquelles s'abaissaient alors toutes les autres. C'est une remarque jetée au-devant des désastres qui vont venir. Nous avons vu de nos jours un esprit de dénigrement s'attacher au nom de Louis XIV : on ne lui a pardonné ni ses victoires ni ses revers. L'histoire même s'est transformée en satire. C'est qu'il est des temps où l'on ne peut supporter ni la gloire, ni l'adversité : double indice de faiblesse et d'envie, de méchanceté et d'impuissance.

L'Europe fut plus équitable, et elle le témoigna par ses cris de protestation et de colère. La Hollande fut la plus prompte à se récrier ; Louis XIV voulut calmer les Etats par une lettre ; les Etats ne firent pas de réponse. L'Angleterre fut plus outrageuse : s'il faut en croire un historien³, le roi Guillaume adressa au comte de Tallard, ambassadeur de Louis XIV, ces hautaines paroles : « Monsieur, je vous prie de ne vous fatiguer point tant pour justifier la conduite de votre maître ; le roi très-chrétien ne pouvoit se démentir, il a agi à son ordinaire. » L'empereur n'éclata point de la sorte ; son attention était alors captivée par les victoires de Charles XII, l'allié de la France ; il sentait sa position inégale

¹ « On y voit le père et le roi. » Voltaire.

² Plusieurs médailles furent frappées : REX HISPANORUM VOTIS CONCESSUS. M.DCC. — CONCORDIA FRANCIE ET HISPANIÆ. M.DCC. — PROPECTIO PHILIPPI V HISPANIARUM REGIS. M.DCC.

³ *Hist. de Louis XIV*, Bruzen de la Martinière.

et perplexe ; mais dès ce moment il s'appliqua à ébranler Louis XIV dans toute l'Allemagne, et à rallumer contre lui les vieilles haines.

En regard de ces oppositions éclatantes ou secrètes, Louis XIV se tenait immobile ; il comptait sur la foi des alliances, aussi bien que sur la réalité de son droit. La Savoie lui était fidèle ; Venise lui était dévouée ; les électeurs de Cologne et de Bavière lui étaient propices ; et, pour comble, un pape nouveau, Clément XI, venait d'être élu ; c'était un des cardinaux qui avaient invalidé les renonciamens des reines de France. Louis XIV semblait donc en mesure de pouvoir encore accabler ou contenir tant d'ennemis.

Ainsi s'ouvrait le xviii^e siècle. C'est un des plus importants spectacles de l'histoire.

Pendant ce temps, les opinions théologiques ou philosophiques avaient continué de diviser les hommes éminents par la science ou le génie. Tel était alors, avons-nous dit, le travail de l'esprit humain. Le parlement commençait à se mêler aux luttes du jansénisme. Il en eut une occasion propice en prenant parti pour M. de Noailles, qui, étant évêque de Châlons, avait naguère couvert de ses approbations les doctrines de Quesnel, et depuis, comme archevêque de Paris, les condamnait avec ambigüité. Pour le parlement, le jansénisme fut une affaire politique, et il la saisit, comme pour s'essayer à sortir de la fonction de judicature où Louis XIV depuis cinquante ans l'avait emprisonné.

Toutefois les esprits remarquèrent à peine cette tentative. Les luttes de Fénelon et de Bossuet les captivaient tout entiers. Fénelon avait prêté aux chimères de M^{me} Guyon la magie de sa piété et de son style. Bossuet dénonça ce mysticisme, et Rome le condamna. Ce fut un éclatant triomphe pour Bossuet, mais Fénelon s'immortalisa par une autre victoire ; il se soumit sans hésitation et sans murmure aux décisions du pape, et il monta en chaire pour les publier.

Le gouvernement du roi s'appliquait à guérir les maux de la guerre. La mendicité, ce fléau rongeur, s'était propa-

gée. La misère l'avait engendrée; elle engendra les vices et aggrava la misère. Le travail des terres était déserté pour le produit plus commode du vagabondage: le mal était porté à l'extrême. Louis XIV l'extirpa par des réglemens de police; les mendiants furent obligés de travailler; les pauvres furent soulagés; les infirmes furent secourus¹.

Puis les vieilles lois somptuaires furent rappelées pour réprimer les folies du luxe: sorte de réforme difficile, parce qu'elle s'attaque à la fois à la liberté et à la vanité. La république antique et la monarchie moderne ont tenté cette réforme plus d'une fois; mais le mal a toujours vaincu les lois. De nos jours on a fait du luxe une condition de la prospérité du peuple; la politique ne tient plus de compte de la vertu ni de la simplicité.

Louis XIV s'appliqua de même à agrandir le commerce par la création de compagnies pour les Indes et par l'établissement d'une chambre où les principales villes du royaume avaient un délégué, et qui devait délibérer des grandes affaires du négoce français et de ses relations avec le monde².

C'est parmi les travaux d'une paix féconde que la ville de Paris avait élevé à Louis XIV une statue équestre que l'on commençait à construire, dit l'*Histoire métallique*, dans le grand espace qu'avait autrefois occupé l'hôtel de Vendôme, près de la porte Saint-Honoré³. Louis XIV avait longtemps résisté à ce public hommage; il le méritait toutefois; mais sa gloire n'était pas complète encore; il lui restait d'être consacrée par de grands revers et par d'éclatantes douleurs.

¹ Médaille : PIETAS OPTIMI PRINCIPIS. Légende : *Vetita desidiosa mendicitas.* M.DCC.

² Médaille remarquable : SEXVIRI COMMERCLIS REGUNDIS. M.DCC.

³ OPTIMO PRINCIPI LUTETIÆ. M.DC.XCIX.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. Page 1

Confusion des événements modernes. — Suite des récits. — Conseils donnés à la reine. — Cohues d'ambitions. — Renversement du système de Henri IV et de Sully. — Supplice de Ravaiillac. — Politique des princes. — Le prince de Condé reparait. — Début de la régence. — Pillages. — Les Concini. — Nouveau caractère des factions. — Sully est obligé de se démettre de ses charges. — Changements. — Les protestants se ravivent. — Assemblée de Saumur. — Morts célèbres. — Projet de mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche. — Murmures et séditions. — Faveurs nouvelles des Concini. — Les princes quittent la cour. — Le prince de Condé appelle à lui les protestants. — La cour traite avec les princes. — Etats généraux. — Récits et jugements sur les travaux de cette assemblée. — Les princes se précipitent dans les oppositions du parlement. — Conflits nouveaux. — Satires contre la reine. — Rivalités et vengeances. — Condé publie des manifestes. — Le parlement reste fidèle. — Anarchie civile. — Pacification. — Concini est en butte aux haines de la cour. — Incidents. — Isolement du roi. — Le prince de Condé est arrêté. — Scandales des récompenses. — Intrigues nouvelles. — Richelieu paraît. — L'anarchie éclate. — Situation de Louis XIII. — Résolution extrême contre Concini. — Meurtre de Concini. — Sanglantes tragédies. — Changement au Louvre. — Arrêt du parlement. — Partage des dépouilles. — Procès infâme contre la femme de Concini. — Horrible mort. — Les notables à Rouen. — Faveur de de Luynes. — D'Epéron quitte la cour. — Intrigues de la reine mère. — D'Epéron lève le drapeau. — La reine mère va le joindre. — Guerre civile. — Négociations. — Paix nouvelle. — Rôle de Richelieu. — De Luynes monte au sommet de la faveur. — Cour d'Angers. — La France paraît s'allumer de nouveau. — Combats nouveaux. — La mère et le fils vont s'embrasser à Brissac. — Le roi en Béarn. — Orages nouveaux.

CHAPITRE II. Page 53

Mouvements de révolte huguenote. — L'instinct monarchique se révèle. — Traité de Madrid. — De Luynes, connétable. — Il veut prévenir les révoltes. — Combats divers. — Le roi en

Poitou. — Sièges de villes. — La rébellion se concentre à Montauban. — Siège de Montauban. — Mauvais succès. — Le roi se retire à Toulouse. — Rébellion nouvelle des protestants. — Mort du connétable. — Louis XIII se croit rendu à la liberté. — Il rentre à Paris. — Ravages des huguenots. — Le roi retourne en Guyenne. — Vaillance du roi. — Soumission des villes. — Exemples funestes. — Horrible punition de Négrepelisse. — La guerre est dans tout le royaume. — Louis XIII assiège Montpellier. — Acharnement des deux côtés. — Capitulation générale. — Conférences sur la Valteline. — Richelieu cardinal. — Ligue d'Avignon. — L'esprit de sédition se perpétue. — Ambition persistante de la reine mère. — Adresse de Richelieu dans ses manèges. — Intrigues de femmes. — Richelieu entre au conseil. — Intrigues autour de Gaston, duc d'Orléans. — D'Effiat paraît à la cour. — Traité avec la Hollande. — Rivalités ministérielles. — Richelieu devient le maître. — Mariage d'Henriette de France. — Affaire de la Valteline. — Le parti huguenot fait des révoltes nouvelles. — Politique de Richelieu. — Guerre de Savoie. — Négociations du légat du pape. — Les Rohan sement la guerre. — Bataille navale. — Guerre moins heureuse en Italie. — Tout plie devant Richelieu. — Assemblée solennelle à Fontainebleau. — Guerre générale. — Intrigues de Madrid. — Paix avec les Eglises protestantes. — Génie de Richelieu. — Intrigues de cour. — Répression soudaine. — Projets d'assassinat. — Richelieu triomphe. — Méditation de vengeance. — Drame de Chalais à Nantes. — Rôle de Gaston. — La cour rentre à Paris. — Changements de favoritisme. — Assemblées des notables. — Souplesse de Richelieu.

CHAPITRE III. Page 97

L'Angleterre laisse échapper ses pensées de rivalité. — Sa flotte paraît. — Politique de Richelieu. — Répression des duels. — Motifs du ministre. — Combats à l'île de Rhé. — Siège de la Rochelle. — Ardeur catholique. — Puissance absolue de Richelieu. — Récits du siège. — Incidents divers. — Le roi entre à la Rochelle. — Déclaration. — Mesures politiques. — Situation du parti huguenot. — Arrêt du parlement de Toulouse contre Rohan. — Les grands frémissent autour de Richelieu. — Opposition nouvelle de la reine mère. — Liberté du ministre. — Débats au conseil. — Le roi part pour l'armée d'Italie. — Exploits au pas de Suze. — Traités. — Le roi frappe les rébellions du Languedoc. — L'Italie se rallume. — Apparition des deux armées impériales. — Richelieu, lieutenant général. — Guerre d'Italie. — Le roi malade. — Caractère de la jeune gentilhommerie de France. — Intrigues autour du roi mourant. — Le roi guérit. — Réactions. — Événements d'Italie. — Diplomatie de Richelieu. —

Cabales de cour. — Fureurs de la reine mère. — Journées des Dupes. — Vengeances. — Poursuites contre les Marillac. — Tout fléchit devant le ministre. — Rumeurs menaçantes. — Traité avec la Suède. — Caprices du duc d'Orléans. — Délibérations. — Disgrâce de la reine mère. — Bassompierre à la Bastille. — Déclaration contre le duc d'Orléans. — Vaine résistance du parlement. — Résolution extrême de la reine mère. — Elle sort de France. — Calme de Richelieu. — Négociations. — Politique européenne. — Raison d'Etat. — Toute l'Allemagne s'allume. — Récits de guerres. — Résolutions contre les conseillers de la reine mère et de Gaston. — Situation des huguenots. — Alternatives en Allemagne. — Cabales en Lorraine. — Procès célèbres.

CHAPITRE IV. Page 144

Triumphes du roi de Suède. — Le roi se mêle aux événements de la guerre. — Eclat de Gaston. — Il entraîne Montmorency dans ses cabales. — Conspiration du Languedoc. — Incidents. — Bataille de Castelnaudary. — Traité de Béziers. — Conduite de Gaston. — Procès de Montmorency. — Drame sinistre. — Justice implacable. — Richelieu malade. — Guerre d'Allemagne. — Mort du roi de Suède. — Punitons nouvelles. — Récits étranges. — Règne de Christine. — Situation de l'Allemagne. — Mariage de Gaston. — Intrigues. — Le roi à Nancy. — Complot de Bruxelles. — Incidents de révolution en Lorraine. — Curieux incidents. — Trames de Walstein. — Retour de fortune. — Cabales autour de Gaston. — Gaston est ramené à la cour. — Conflits du duc d'Epéron et de l'archevêque de Bordeaux. — Affaire d'Urbain Grandier, curé de Loudun. — Activité de la guerre. — Petite révolution de cour. — Mazarin apparaît. — Ligues contre l'Espagne. — Règlements intérieurs. — Surprise de Trèves par les Impériaux. — Déclaration solennelle de guerre. — Début éclatant. — Hésitation des Flamands catholiques. — Grieffs de l'Espagne contre la politique de Richelieu. — Trouble des confédérés. — La ligue des princes s'affaiblit. — Richelieu reste inébranlable. — Succès et revers. — Revue des troupes par le roi. — Découragement. — Répression des murmures. — Situation de l'armée. — Négociations politiques. — Eclat de la guerre dans la Valteline. — Gloire de Rohan. — Affaire du mariage de Gaston. — Académie française. — Les peuples opprimés d'impôts. — Troubles du parlement. — Changements ministériels. — Le duc de Weymar à Paris. — Rome résiste à la politique de la France. — Evénements d'Allemagne et d'Italie. — Richelieu semble s'étonner en face de la fortune. — Les ennemis passent la Somme. — Le roi fait appel à la nation. — Emulation merveilleuse. — Rumeurs populaires contre le ministre. — Le P. Joseph lui donne du courage. — Sentence contre les gouverneurs

de la Cappellet et du Catelet. — Les Espagnols sont arrêtés. — Le roi reprend l'offensive. — Incidents. — Complots ridicules. — Alternatives de la guerre. — Eclat des armes suédoises. — D'Épernon arrête les Espagnols aux Pyrénées. — Fuite de Gaston. — Gaston se soumet. — Oppositions du parlement.

CHAPITRE V. Page 198

Affection de Louis XIII pour M^{lle} de la Fayette. — Alarmes de Richelieu. — Manéges. — Succès de la guerre. — Quatre armées sur pied. — Événements à la cour. — Anne d'Autriche au Val-de-Grâce. — Disgrâces et exils. — Récits de batailles. — Intérieur du royaume. — Vicissitudes en Allemagne. — Trames de Turin. — Mélange de grandes et de petites choses. — Retours en Allemagne. — En Flandre, combats heureux. — Eclat du duc de Weimar. — Campagne d'Italie. — Combats sinistres aux frontières d'Espagne. — Naissance d'un dauphin, Louis-Dieudonné. — Mort du P. Joseph. — Intrigues nouvelles de Marie de Médicis. — Richelieu implacable. — Punitons éclatantes. — Désastre sous les murs de Thionville. — Le roi paraît à l'armée. — Prise de Hesdin. — Incidents de favoritisme. — Cinq-Mars et M^{me} d'Hautefort. — Mort du duc de Weimar. — Rumeurs et embarras. — Richelieu perpétue la guerre. — Événements de Savoie. — Turenne se montre. — Faveur de Cinq-Mars. — Difficultés à la cour de Rome. — La guerre continue. — Les *nu-pieds* de Normandie. — Captivité du prince palatin. — Exploits de d'Harcourt. — Mot de Jean de Wert. — Mauvais succès en Flandre. — Révolte de la Catalogne. — Richelieu la seconde. — Révolution de Portugal. — Richelieu la protège. — Affaires de Savoie. — Morts célèbres. — Orages parlementaires. Richelieu épie la faveur de Cinq-Mars. — Punitons nouvelles. — Assemblée du clergé. — Troubles de l'assemblée. — Succès dans les Flandres. — Incident fatal. — Supplice de Saint-Preuil. — Les passions politiques se rallument. — Caractère de Gassion. — Conjuration du duc de Bouillon et du comte de Soissons. — Bataille. — Le comte de Soissons meurt dans sa victoire. — Le roi marche en Champagne. — Capitulations. — Prises de places. — Acharnement en Allemagne. — Succès divers en Savoie et dans le Roussillon. — Négociations de paix. — Trames mémorables. — Conspiration de Cinq-Mars. — Particularités mystérieuses. — La conspiration se déroule parmi les événements de la guerre. — Le roi en Languedoc. — Suite de la conjuration. — Richelieu en suit les secrets. — Cinq-Mars est sur le point de triompher. — Conflits d'intrigues. — Richelieu délaissé. — Défaite du maréchal de Guiche près d'Honnecourt. — Retour soudain. — La conjuration est prise dans ses pièges. — Poursuites formidables. — Dénoûments sinistres. — Scènes touchantes. — Affreux supplices. — Le règne de Louis XIII s'ache-

mino vers sa fin. — Suites de la guerre. — Négociations. — Domination de Richelieu. — Sa mort. — Mort de Louis XIII. — Jugements.

CHAPITRE VI. Page 255

Aperçu du règne nouveau. — L'histoire s'agrandit. — Transformation de la société. — Avènement de Louis XIV. — Changements de cour. — Retour des exilés. — Brigues nouvelles. — Bataille de Rocroy. — Le nom du duc d'Enghien vole en Europe. — Autres combats. — Début éclatant de la minorité. — Condé et Turenne. — Bataille de Fribourg. — Victoires et revers. — Révolutions d'Angleterre. — Situation politique de la France. — Caractère des oppositions nouvelles. — Commencement de troubles. — Désordre dans le parlement. — Le jansénisme se montre. — Ardentes disputes. — Campagne de 1645. — Le désordre continue dans le parlement. — Conflits avec la royauté. — Assemblée du clergé. — L'abbé de Retz se révèle. — Conduite de Mazarin. — Congrès de Munster. — Habilité des négociateurs de France. — Mariages. — Marie, reine de Pologne. — Chabot et Rohan. — Difficultés avec le pape. — Éducation du roi. — Campagne de Flandre, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne. — Les oppositions fermentent. — D'Enghien donne l'exemple de l'ambition. — Emprisonnement de deux conseillers. — D'Enghien, devenu prince de Condé, entouré d'une cour. — Les petits-maitres. — Condé à Lérida. — Aventures de Naples. — Mazaniello. — Le duc de Guise. — Combats en Flandre. — Questions parlementaires. — Drames d'Angleterre. — Caractère de Mazarin.

CHAPITRE VII. Page 294

Suite des cabales. — Vœux pour la paix. — Edits nouveaux. — Le roi paraît en lit de justice. — Eloquence stérile d'Omer Talon. — La reine aime ses belles paroles, Mazarin s'en moque. — Les édits sont vérifiés. — Commencements de paix. — Bataille de Lens. — Séditions du palais. — Négociations de Munster. — La Fronde. — Appréciations historiques. — Personnages de la Fronde. — Tableau. — Prétention du parlement à suppléer les états généraux. — Rôle de Mazarin. — Caractère de la reine. — Anarchie. — *Pomme vermeille* dans le cabinet; le chapeau de cardinal. — Rôle de Condé. — Fuite du roi. — Paris est bloqué. — Dissensions dans la révolte. — Incidents populaires. — Turenne se déclare pour le parlement. — Drames d'Angleterre. — Mort de Charles I^{er}. — Les partis semblent se rapprocher à ces nouvelles. — Alternatives de paix et de guerre. — Les

Espagnols en profitent. — Les *mazarinades*. — Fureurs sérieuses et scènes ridicules. — Les *tabourets*. — Turenne et Condé dans ces conflits. — Plaisant retour. — La Fronde pour Mazarin contre Condé. — Condé en prison. — Mêlée des factions. — Troubles de Guyenne. — Guerre de Flandre. — Tout reste confus. — Les Espagnols s'avancent. — Condé est transféré au Havre. — Turenne est battu par le maréchal de Praslin. — Suite des cabales. — Le coadjuteur maître de Gaston. — Effronterie du coadjuteur. — Contrastes. — Mazarin va délivrer Condé et s'enfuit à Liège. — Nouvelles cabales. — M^{lle} de Chevreuse. — Scènes burlesques au parlement. — Harangues d'Omer Talon. — Mazarin épie le désordre. — Condé à Bordeaux. — Turenne à la cour. — Guerre civile. — Mazarin entre en France. — Tiers parti. — L'hôtel de ville. — Combat de Gergeau. — Turenne sauve l'Etat. — La politique dans la rue. — Projets de transaction. — Reprise des armes. — Combat du faubourg Saint-Antoine. — Mademoiselle fait tirer le canon contre les troupes du roi. — Assemblée de l'hôtel de ville. — Scènes atroces. — Effroi dans Paris. — Dénouements. — Mazarin s'éloigne. — Le roi à Paris.

CHAPITRE VIII. Page 344

Situation de la France et de l'Europe. — La monarchie de Louis XIV commence à paraître. — Politique de Mazarin. — Turenne aux prises avec Condé. — Mazarin se précipite au-devant de Cromwel. — Réconciliations à la cour. — Condé persiste en ses colères. — Suite des manèges du parlement. — Louis XIV paraît au parlement en habit de chasse. — Le coadjuteur, archevêque. — Aventures du duc de Lorraine. — Le roi est sacré. — Premières amours. — Louis XIV paraît à l'armée. — Condé est forcé de lever le siège d'Arras. — Gloire de Turenne. — Mazarin et Cromwel. — Situation des vieux partis. — Marche des esprits en France. — Passion de la guerre. — Politique en Europe. — Evénements. — Christine descend du trône. — Fêtes et combats. — Echec de Turenne. — Il est réparé. — Négociations. — Christine à Paris. — Fondations publiques. — Complications en Europe. — Luites de Condé et de Turenne. — Succession de l'empire. — Rivalités contre la France. — Restes de la Fronde vaincus. — Morts célèbres. — Tragédie barbare à Fontainebleau. — Suprématie de la France en Europe. — Mazarin songe à la paix. — La guerre n'est pas délaissée. — Mauvais débuts de campagne. — Siège de Dunkerque. — Condé battu par Turenne. — Suite des succès. — Manèges politiques en Europe. — Mort de Cromwel. — L'Espagne se cherche des appuis contre la France. — Pensées de mariage. — Louis XIV à Lyon. — Préliminaires de la paix. — Traité de mariage. — Scènes romanesques. — Célèbres conférences de la Bidassoa. — Ar-

tics de renonciation de l'infante au trône d'Espagne. — Deux hommes tiennent en leurs mains le sort de l'Europe. — Traité des Pyrénées. — Génie de Mazarin. — Condé à la cour. — Mort de Gaston. — Expédition d'Orange. — Turenne, maréchal général. — Mariage à Saint-Jean de Luz. — Révolution d'Angleterre. — Fruits de la paix des Pyrénées. — Mort de Mazarin. — Jugement.

CHAPITRE IX. Page 396

Louis XIV gouverne sans premier ministre. — Ses idées sur l'organisation de l'État. — Choix de ministres. — Apparition de la Vallière. — Plaisirs mêlés aux affaires. — Application du roi. — Fouquet suspect et odieux. — Il est arrêté. — Conseil de finances. — Disputes de la préséance à Londres. — Réparation. — Naissance du dauphin. — Traités. — Chevaliers du Saint-Esprit. — Grand exemple de Fabert. — Droit du pavillon prétendu par l'Angleterre. — Fierté de Louis XIV. — Politique au dehors. — La diplomatie de Louis XIV atteint toute l'Europe. — Traités de commerce. — Établissements au dedans. — Organisation de l'armée. — Aventure du duc de Créquy à Rome. — Tout est poussé à l'extrême. — Réparation outrageuse. — Réaction contre la papauté. La Sorbonne prononce des arrêts contre le pape. — Suite des travaux du roi. — Sa politique par rapport aux petites principautés. — Affectation à la domination universelle. — Création de ducs. — Décadence de la noblesse. — Jugements historiques. — Conflits des pairs et du parlement. — L'État grandit. — Génie de Colbert. — Expéditions. — La Feuillade, avec six mille hommes, sauve les Impériaux à Saint-Gothard. — Intervention de Louis XIV en Allemagne et en Portugal. — Procès de Fouquet. — Poursuite acharnée. — Amitiés célèbres. — Condamnation. — Intrigues de cour. — Louis XIV épie la mort de Philippe IV. — Conflits entre l'Angleterre et la Hollande. — Incertitudes de Louis XIV. — Combats sur mer. — Tout se renouvelle dans le royaume. — Le jansénisme. — Caractère de cette secte. — Résumé de ses opinions.

CHAPITRE X. Page 436

Mort d'Anne d'Autriche. — Appréciations. — La guerre est déclarée à l'Angleterre. — Mémoires et plans de batailles. — La Hollande se bat seule. — Plaintes contre Louis XIV. — Négociations de paix. — Politique du roi par rapport au Portugal. — Marche du royaume. — Cabales de la Haye. — Prétentions de Louis XIV sur la Flandre. — Mémoires sur la renonciation des droits de la reine. — Louis XIV appuie sa politique par les armes. — Plaintes en Hollande. — Récits de combats. — Confé-

rences de Bréda. — Paix avec l'Angleterre. — Négociations et prises de villes. — Travaux intérieurs. — Controverses théologiques. — Le formulaire. — Expéditions nouvelles. — Mémoires diplomatiques. — Conférence à Aix-la-Chapelle. — Paix imprévue. — Grandeur du royaume. — Modification de l'édit de Nantes. — Revirements politiques. — Election d'un roi de Pologne. — Expédition chevaleresque de Candie. — Mort du duc de Beaufort. — Mort d'Henriette, reine d'Angleterre. — Desseins de Louis XIV contre la Hollande. — La duchesse d'Orléans sert d'instrument à sa diplomatie. — Mort sinistre de la princesse. — L'Angleterre se détache de l'Espagne et de la Hollande. — Conquête de la Lorraine. — Scènes d'amour. — Appréts de guerres. — Aventures romanesques. — Douleurs domestiques. — Questions religieuses. — Le prince d'Orange s'élève dans la république des Provinces-Unies. — Guerre effroyable. — Passage du Rhin. — Défense de la Hollande par l'inondation. — Louis XIV s'étonne. — Il reparait à Versailles. — La Hollande appelle à soi toute l'Europe. — Révolution de Hollande. — Massacre des Witt. — Combats divers. — Montécuculli et Turenne. — Négociations et victoires. — Traités divers. — Complications de guerre et de politique. — Marche des opinions en Angleterre. — Louis XIV en campagne. — Batailles sur mer. — La Hollande reprend son courage. — L'empereur se déclare. — Turenne porte le poids de la guerre. — Faute de Turenne. — Conférences de Cologne. — Paix de la Hollande et de l'Angleterre. — La guerre se multiplie. — Bataille de Senef. — Conspiration intérieure. — Révolution de Messine. — Exploits de Turenne. — Ravages du Palatinat. — Suite des combats. — Gloire de Turenne.

CHAPITRE XI. Page 483

Situation de la France. — Dispositions de guerre. — Turenne et Montécuculli sont en présence. — Mort de Turenne. — Tout s'émeut à cette nouvelle. — Nouveaux maréchaux. — Suite des événements. — Combats sur mer. — Mort de Ruyter. — Victoires en Flandre. — Malheurs sur le Rhin. — Alternatives en Europe. — Drames d'empoisonnements. — Conférences de Nimègue. — Médiations de l'Angleterre. — Louis XIV reprend l'épée. — Nouveaux succès. — Aventures extrêmes du duc de Lorraine. — Combats de Catalogne. — Victoires sur mer. — Louis XIV veut la paix. — Politique hostile des Etats de Hollande. — Le prince d'Orange part pour Londres. — Son mariage recèle des révolutions. — Nouvelles intrigues et nouveaux combats. — Bataille de Saint-Denis. — Paix de Nimègue. — La France est à la tête de l'Europe. — Louis est proclamé GRAND par les peuples. — Mariages politiques. — Marche des esprits en France et en Angle-

terre. — Voyage de Louis XIV en Flandre. — Activité des travaux à Paris et dans les provinces. — Pensées nouvelles contre les protestants. — Domination contre l'Eglise. — Dénouement des drames des empoisonneurs. — Démêlés du pape et du roi. — Assemblées du clergé. — Discours mémorable de Bossuet. — Quelques événements au dehors. — Déclaration du clergé de France. — Etablissements nouveaux. — Pensées nouvelles de guerre. — Duquesne bombarde Alger. — Mort de la reine. — Mort de Colbert. — Combats et trêve. — Vengeance atroce contre Gènes. — L'Europe est muette devant la puissance de Louis XIV. — Double attaque contre les protestants et les ultramontains. — Révocation de l'édit de Nantes. — Suites de cette mesure. — Jugement de l'histoire. — Intrigues en Europe. — Habitudes nouvelles du monarque. — Mort de Condé. — Maladie du roi. — Nouvelles insultes au pape. — Evénements en Europe. — Révolution en Angleterre. — Des orages menacent la France.

CHAPITRE XII. Page 531

Succession de Bavière. — Rivalités avec le pape. — Tout se précipite en Angleterre. — Liges contre Louis XIV. — Manifeste de Louis XIV. — Siège de Philipsbourg, — Rapidité des conquêtes. — Guerre inexorable. Le prince d'Orange court à ses desseins. — Louis XIV se déclare contre la Hollande. — Soins intérieurs de l'Etat. — Révolution d'Angleterre. — Grands efforts de la France contre toute l'Europe. — Les commencements ne sont pas heureux. — Eclat dans les revers. — Jacques II tente la fortune des armes. — Campagne nouvelle. — Luxembourg à Fleurus. — Tourville détruit les flottes ennemies. — Catinat à Staffarde. — Trames de l'Europe. — Louis XIV s'empare de Mons. — Succès divers en Flandre, en Italie, en Espagne. — Evénements en Angleterre et en Allemagne. — Mort de Louvois. — Suite des travaux de la paix et de la guerre. — Louis XIV reparait à la tête des armées. — Prise de Namur. — Fatal désastre de la Hogue. — Les événements se ralentissent. — Louis XIV répare ses flottes. — Institution de l'ordre de Saint-Louis. — Les courages se raniment. — Bataille de Nerwinde. — Catinat vainqueur à la Marsaille. — Evénements maritimes. — Epoque remarquable.* — Louis XIV fait entendre des paroles de paix. — La guerre persiste. — Orgueil de l'empereur. — Mort de Luxembourg. — Villeroi commande; changement de fortune. — Campagne nouvelle. — Traité de Savoie. — Expéditions de mer. — Succession prévue d'Espagne. — Négociations. — Efforts nouveaux vers la Flandre. — Les succès favorisent la médiation de la Suède. — Paix de Ryswick. — Situation du royaume. — Querelles jansénistes. — Bouillonnement des Cévennes. — Indices de guerres nouvelles en Europe. — Politique prévoyante de Louis XIV. —

Ligue avec Charles XII. — Conflits pour la succession d'Espagne.
— Mort du roi d'Espagne. — Le duc d'Anjou est roi d'Espagne.
— Calme de Louis XIV dans l'agitation de l'Europe. — Il n'y a plus de Pyrénées. — Dispositions de l'Europe. — Situation des esprits en France. — Travaux de la paix.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

1000
1000
1000
1000

